3 1761 08130167 3

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lavnementdeb01vand

L'AVÈNEMENT DE BONAPARTE

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1902.

DU MÊME AUTEUR

Napoléon et Alexandre Ier. L'alliance russe sous le premier Empire.

I. *De Tilsit à Erfurt.* 5e *édition.* Un volume in-8° avec portraits. Prix..... 8 fr

II. 1809. *Le Second Mariage de Napoléon ; Déclin de l'alliance.* 4e *édition.* Un volume in-8°. Prix..... 8 fr.

III. *La Rupture.* 4e *édition.* Un volume in-8°. Prix..... 8 fr.

(*Couronné deux fois par l'Académie française, grand prix Gobert.*)

Louis XV et Élisabeth de Russie. 3e *édit.* Un vol. in-8° cavalier. Prix. 8 fr.

(*Couronné par l'Académie française, prix Bordin.*)

Une Ambassade française en Orient sous Louis XV. *La Mission du marquis de Villeneuve* (1728-1741). 2e *édition.* Un volume in-8°. Prix..... 8 fr.

Les Voyages du marquis de Nointel (1670-1680). *L'Odyssée d'un ambassadeur.* 2e *édit.* Un volume in-8°. Prix..... 7 fr.

En préparation

L'Avènement de Bonaparte. *II. La République consulaire.*

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4010.

L'AVÈNEMENT
DE
BONAPARTE

I

LA GENÈSE DU CONSULAT
BRUMAIRE
LA CONSTITUTION DE L'AN VIII

PAR

ALBERT VANDAL
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Neuvième Édition

59342
28 | 5 | 03

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1903

Tous droits réservés

DC
191
V3
v. 1
cop. 2

AVANT-PROPOS

Ce livre est une étude d'histoire politique. Son objet est de montrer comment Bonaparte s'empara du pouvoir, dans la France révolutionnée, et comment, affranchissant les Français de la tyrannie jacobine sans les courber encore sous la lourdeur de son despotisme, il posa les premières bases de la réconciliation et de la reconstitution nationales.

Son élévation ne se fit point d'un seul coup et par subit assaut; ce fut une ascension graduelle, dont le retour d'Égypte, les journées de Brumaire, le développement de l'institution consulaire et Marengo marquent les étapes. Bonaparte débarquant près de Fréjus n'est que le général extraordinaire en qui les Français placent l'espoir d'une régénération républicaine et d'une paix victorieuse; après Brumaire, il n'est que l'un des trois consuls provisoires; à la veille de Marengo, il n'est qu'un premier magistrat civil, très soucieux de ménager les formes constitutionnelles et républicaines; au lendemain de Marengo, il est et se sent maître de la France. C'est à partir de ce moment qu'il peut vraiment et qu'il sait tout faire. Alors, il va se tourner plus délibérément vers quelques-unes des grandes survivances du passé en les conciliant avec les intérêts nés de la Révolution et avec certaines idées révolutionnaires, devenues profondément nationales; dans la France ainsi pacifiée,

puissamment ordonnée, il érigera une monarchie formidable que les fatalités et les frénésies de sa politique extérieure rendront éphémère. Jusque-là, il a beaucoup et incessamment agi, mais il a aussi observé, hésité, tâtonné. Il ne se sent sûr ni de lui-même ni de la France. On ne sait encore s'il se fera chef d'une république resplendissante, fortement commandée, ou fondateur d'empire. Les circonstances et son action sur elles ne l'amenèrent que progressivement à décider dans quel sens il orienterait la France. C'est ce grand tournant de notre histoire, occupant avec ses abords l'espace d'un peu plus d'une année, s'étendant entre juin 1799 et septembre 1800, que nous avons entrepris d'observer.

La Révolution française n'est pas terminée, car Bonaparte échoua finalement dans son œuvre politique, s'il réussit dans son œuvre administrative et civile. La France vit aujourd'hui dans le cadre administratif et sous les lois civiles qu'il lui a léguées, mais les problèmes politiques et sociaux subsistent à peu près tels que la Révolution les a mis en suspens; ils remontent presque tous à cette coupure de nos destinées et portent la marque de ce grand fait indélébile. Cependant, dans ce qui s'est passé depuis, dans nos crises successives, dans nos conflits aigus ou traînants, rien ne ressemble, comme allure et mouvement des circonstances, à cette convulsion sans pareille, où tout fut démesuré, formidable et court. D'ailleurs, si les événements se prolongent et se survivent en leurs conséquences, les situations ne reparaissent en aucun temps identiques à elles-mêmes; c'est pourquoi il faut demander à l'histoire des enseignements, des leçons, des exemples, et jamais des modèles.

On ne saurait comprendre la Révolution si on l'isole de la crise extérieure dont elle fut constamment environnée et

cernée. Toutefois, nous avons écarté, comme dépassant notre cadre, le détail des négociations et des guerres, le récit des événements extérieurs, en nous bornant à montrer combien leur répercussion à l'intérieur fut continue et profonde, comment elle se fit sentir sur les gouvernants, sur les partis et sur l'opinion. L'étude de l'esprit public, qui nous donne le ton et le sens d'une époque, doit prendre dans l'histoire une place de plus en plus considérable. Autant qu'il nous a été possible, nous avons cherché à démêler les aspirations des différentes classes, leurs besoins, l'instinct des masses; nous avons écouté les plaintes des ateliers et des chaumières, le bavardage des boutiques, autant que les cris du *forum* et les discussions des assemblées. Nous avons eu à constater sous le Directoire la fatigue des volontés, l'écœurement universel, la stagnation et comme l'interruption de la pensée publique; puis, à mesure que le Consulat s'élève, à discerner la voix d'abord indécise et bientôt approbative des foules, ensuite la clameur des grands enthousiasmes, et à réveiller, autour des événements de politique ou de guerre qui ont été longtemps seuls à retentir dans l'histoire, ces sonorités puissantes.

Il faut remonter aux derniers temps du Directoire pour observer la genèse de l'établissement consulaire. L'idée précéda l'homme; Bonaparte se l'appropria et la fit prévaloir en l'exagérant selon son tempérament, en la poussant aux plus glorieuses et aux plus abusives conséquences, mais il eut des précurseurs immédiats, civils ou militaires, qui rêvèrent avant lui d'organiser et de terminer la Révolution, en concevant le rôle d'une autre façon. Dans l'ordre politique, autant que dans l'ordre purement physique, la nature ne procède point par innovations brusques; elle s'essaie d'abord en ébauches, en esquisses, en conceptions rudimentaires, avant d'aboutir à ses pleines réalisations, et

ainsi se crée une ambiance de faits et d'idées favorable à leur éclosion. S'il est vraisemblable qu'en 1799 rien n'eût pu se faire sans Bonaparte, parce qu'il était alors le seul homme dont le génie fût adéquat aux circonstances, son génie et sa volonté ne firent pas tout; il se trouva le terrain admirablement préparé.

L'ordre ancien avait péri; l'ordre nouveau n'arrivait pas à se fonder. Le Directoire avait hérité à l'intérieur de tout le passif de la Révolution; entouré de difficultés immenses, il n'en surmonta durablement aucune. Sa tâche était lourde, mais il fut déplorablement inférieur à sa tâche. Il ne sut rien réparer et rien établir; il ne donna aux Français ni l'ordre ni la liberté.

La faute en fut aux institutions, aux hommes et aux circonstances. La constitution de l'an III, œuvre à la fois de principes et de circonstance, avait eu pour but d'organiser la Révolution et la République. Conçue sous l'inspiration de faux principes, elle mit partout le conflit et ne créa nulle part l'autorité. Le régime établi par elle se disait représentatif, sans être ce que nous nommons aujourd'hui parlementaire. Un corps électoral censitaire, délégué par la masse citoyenne, nommait les deux Conseils et les renouvelait tous les ans par tiers. Les Conseils exerçaient le pouvoir législatif dans sa plénitude, les Cinq-Cents votant d'abord la loi et les Anciens la sanctionnant. Les Conseils élisaient en outre le Directoire exécutif, composé de cinq membres, et le renouvelaient tous les ans par cinquième. Dans l'ordre exécutif, le Directoire était à la fois souverain et renfermé; il choisissait librement les ministres qui ne formaient pas un conseil et ne dépendaient point des assemblées, mais il n'avait ni l'initiative des lois ni le droit de dissolution. L'Exécutif et le Législatif se trouvant dépourvus de prise légale l'un sur l'autre, aucun arbitre n'existant pour les départager, tout conflit

entre eux les acculait à la violence. En réalité, par la façon dont le régime fut d'abord aménagé au profit exclusif des révolutionnaires, par la façon dont la constitution fut ensuite violée, torturée, faussée, le gouvernement du Directoire et des Conseils, pendant la majeure partie de son existence, ne fut pas autre chose que la tyrannie posthume de la Convention.

On doit attribuer ce mal pour une forte part aux révolutionnaires, à leur incapacité gouvernementale, à la violence sectaire de leurs passions, à l'ignominie foncière d'une immense quantité d'entre eux. Il faut l'imputer aussi à la persistance de la guerre étrangère et de la guerre civile, l'une nourrie par l'autre. Le Directoire ne se trouva jamais en face d'une opposition purement légale, constitutionnelle et ne remettant pas en question la forme du gouvernement; il s'y mêla toujours des machinations subversives. Parmi ceux que la Révolution avait dépouillés de leurs privilèges et de leurs biens, parmi ceux qu'elle avait meurtris, persécutés, torturés, désespérés, beaucoup ne renonçaient pas à rentrer violemment en possession de la France. Ligués avec l'étranger, ils provoquaient des invasions et des descentes, fomentaient des complots, troublaient les villes, agitaient les campagnes, maintenaient l'Ouest en feu, inondaient le Midi de bandes assassines. Il y avait simultanément terreur rouge et terreur blanche. Ainsi voyait-on se prolonger, sous un régime soi-disant constitutionnel, les maux de l'état révolutionnaire. Disputée à main armée entre deux peuples issus d'une même race, entre partisans et adversaires militants de la Révolution, la France, malgré le luxe dévergondé qui avait surgi dans sa capitale, restait un sol de bataille, un champ de désolation, un sanglant chaos.

Sous le conflit perpétué des factions, la masse de la nation gisait inerte, morte aux grands enthousiasmes,

morte à toute foi politique. On était loin de ces temps de patriotisme exaspéré et furieux où l'amour de la République s'était confondu vraiment avec l'amour de la France. Il semblait que la force, la chaleur et la richesse du sang gaulois se fussent réfugiées dans les armées qui continuaient à défendre la République et dans les groupes guerroyants qui travaillaient à la détruire.

Si la Révolution avait fait surgir à l'intérieur la plus immonde écume qui eût jamais moussé et fermenté à la surface d'un peuple, elle avait développé tout autour de nos frontières une frange d'héroïsme. Lors du grand spasme, l'énergie accumulée au fond des générations françaises, façonnée à la virile discipline de l'ancien régime, soulevée brusquement par l'idée, s'était produite en une terrifiante explosion. Depuis, par la continuation de la guerre, par le déplacement de son objet, par les enivrements et les profits de la conquête, l'héroïsme d'abord désintéressé s'était fait carrière, métier, poursuite ininterrompue de gloire et de lucre. En avant de ruines amoncelées, l'institution militaire restait debout; la Révolution l'avait envahie de ses passions, mais elle avait dû l'excepter de ses destructions, parce qu'il lui avait fallu d'abord vaincre pour vivre et qu'elle avait ensuite vécu de la guerre; elle avait dû entasser dans le cadre des vieux régiments ses volontaires et ses recrues, utiliser les restes de l'ancien corps d'officiers, exalter les vertus militaires, honorer la discipline, glorifier la bravoure, et elle avait pénétré tout cela d'une grande flamme stimulatrice.

Certes, ses troupes ne ressemblaient guère à notre organisme militaire actuel, à cet outil de précision, indéfiniment élaboré: elles étaient mal pourvues, organisées à la diable, tumultueuses, enfiévrées, faméliques et ardentes, dénuées de tout et fières pourtant de leur pittoresque uniforme,

empanachées et déguenillées; mais l'esprit militaire, ce feu vital des armées, s'y était prodigieusement accru. L'esprit militaire devenait une forme de l'esprit révolutionnaire et finirait par sauver la Révolution en la dominant. Dans la population civile, les jeunes gens refusent d'aller à l'armée, c'est-à-dire à la guerre et au carnage; enrôlés de force et saisis dans l'engrenage, ils subissent la contagion de l'exemple, l'ascendant de chefs prestigieux; ils s'éprennent d'amour pour cette armée toute nationale qui s'est déjà fait une tradition de victoires et une épopée, et ces enfants qui ne sont jamais sortis de chez eux, ces hommes de terroir, fondus dans la grande unité qui combat aux frontières, acquièrent l'idée d'une communauté plus large et apprennent la patrie. Ils acquièrent aussi l'orgueil et l'arrogance de leur rôle; ils se sentent ce qu'il y a de plus indispensable, de meilleur et de plus français dans la France d'alors. Ainsi s'explique que l'institution militaire demeurât très forte, envahissante, dans un pays qui avait pris la guerre en horreur et qui se dérobait au service. La France continuait donc d'opposer à l'étranger un front de vivantes et frémissantes armées, mais à l'intérieur tout était décomposition, abattement, langueur, et la nation moins épuisée encore que lassée, atteinte d'une effroyable courbature, ne sentait plus que ses maux.

Ces maux étaient de différentes sortes; nous aurons à les reconnaître. Ils ne pesaient pas également sur toutes les classes de la population, sur toutes les parties de la France. La Révolution ne s'était point comportée de même dans chaque département, et on ne saurait pas plus l'apprécier en bloc dans l'espace que dans le temps. On retrouvait cependant en tous lieux, quoique à des degrés divers, les violences des partis, l'avilissement de l'autorité, une lèpre de corruption, un abominable arbitraire, l'anéantisse-

ment du crédit et la ruine des affaires, l'insécurité des personnes, l'insécurité des biens. Ces maux se mélangeaient de vitalités accrues, mais latentes ou désordonnées, de germes féconds, déposés pour l'avenir, car « cette nation, qui semblait au moment de se dissoudre, recommençait un monde (1) ».

Sous les crimes et les horreurs de la Révolution, l'évolution se poursuivait sourdement vers un avenir amélioré en bien-être, en liberté et en justice, mais on n'en avait pas conscience, parce qu'on avait devant soi l'abjection du présent et l'incertitude du lendemain. En dehors de quelques individus et de quelques groupes, les intérêts survivaient aux principes, mais ces intérêts se sentaient eux-mêmes universellement lésés ou menacés. Les gens qui avaient gardé quelque chose craignaient de le perdre; ceux qui avaient acquis quelque bien n'en jouissaient pas ou en jouissaient mal; ils désiraient en jouir. La Révolution, qui avait créé un grand nombre de possédants nouveaux et qui n'avait pas entièrement dépouillé tous les anciens possesseurs, mais qui laissait les uns et les autres dans l'inquiétude, aboutissait en fin de compte à développer parmi nous le sens matériellement conservateur, sans que cet âpre instinct sût trouver sa formule et se procurer sa garantie. La France avide de repos, avide de sécurité, livrée à un pullulement de tyrannies et d'anarchies diverses, demeurait impuissante à se libérer par elle-même et à s'organiser, prête à recevoir un chef ou un maître, incapable de se le donner, et d'autre part les pouvoirs révolutionnaires, quoique animés eux-mêmes d'un féroce esprit de conservation personnelle, étaient à la fois trop violents et trop faibles pour se stabiliser dans leur forme présente. Les hommes qui depuis le 9 thermidor

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, édition Biré, II, 235.

s'étaient emparés de la Révolution restaient faction, au lieu de se constituer gouvernement; ils se maintenaient brutalement en place sans s'y consolider, et la série de leurs vicissitudes explique comment les plus intelligents d'entre eux en viendraient finalement à chercher, à invoquer, contre l'institution établie, un homme assez puissant pour se faire le garant de leurs intérêts et le restaurateur de l'État.

L'AVÈNEMENT DE BONAPARTE

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LES RÉVOLUTIONNAIRES NANTIS

LE GOUVERNEMENT

Les révolutionnaires contre la nation. — L'oligarchie dominante; le gouvernement par coups d'Etat périodiques. — La théorie et la pratique; l'Institut. — Les royalistes et les Jacobins. — Prostration du peuple. — L'armée remplace le peuple comme force révolutionnaire et devient en toute crise agent de solution. — Le Directoire. — Barras. — Corruption. — Bassesse. — Politique de bascule. — Le 18 fructidor. — Le 22 floréal. — Impossibilité pour les gouvernants de se maintenir autrement que par violences alternatives.

LE PAYS

Prolongation de l'état révolutionnaire. — Le désordre matériel. — Agitations jacobines et *terreur blanche*. — Le brigandage politique. — Régions de chouannerie. — Insécurité générale. — Impuissance et indignité des administrations; pénurie. — Dépérissement des services publics; dégradation des chemins et des monuments; la France en ruines. — Tyrannie fructidorienne. — Pourquoi les Français accueilleront Bonaparte en libérateur. — Le véritable acte liberticide. — Depuis Fructidor, la représentation nationale n'est qu'un simulacre. — Asservissement de la presse. — État religieux. — La Convention thermidorienne et les cultes. — Renaissance catholique. — Renouvellement de persécution. — Le clergé mis tout entier hors la loi par la faculté conférée au Directoire de déporter les prêtres sans jugement. — Le nouveau serment. — Le calendrier républicain instrument de déchristianisation. — Conditions de la pacification religieuse. — La tyrannie décadaire; ses suprêmes excès et ses sots raffinements. — La question de l'enseignement. — L'école, la rue, les spectacles, les fêtes. — La cocarde. — La liste des émigrés. — État économique et social. — Stagnation du grand commerce et de l'industrie. — Soulagement procuré par la Révolution à la classe rurale. — Libération de la terre. — Les impôts. — La conscription. — La liberté du commerce et de l'industrie; moins de prolétaires à Paris que sous l'ancien régime. — Misère des rentiers; fortunes faites pendant la Révolution. — Pullulements divers. — Importance des financiers et fournisseurs; le parti des *nouveaux riches*.

— Aspect de Paris ; luxe dévergondé et misère noire. — Les soirs d'été. — Déclassement général. — Les femmes, les bals, les modes, les mœurs. — Société purulente. — Effets du divorce par consentement mutuel ; traits caractéristiques. — Appréciations diverses sur l'état général des mœurs. — Persistance chez un certain nombre de Français de l'idéal républicain et philosophique. — Le trait dominant de l'esprit public est le désir de la paix. — La France dégoûtée des révolutionnaires et hostile à l'ancien régime. — Mépris profond où sont tombés les gouvernants ; on les supporte par apathie et par crainte de nouvelles secousses. — État d'esprit des classes moyennes et libérales ; leur genre d'opposition. — Bonaparte en perspective. — Le *héros*. — Bonaparte n'a pu s'emparer de l'État en 1797 parce qu'il ne s'est point trouvé d'appui et de complicité dans le gouvernement ; c'est durant l'expédition d'Égypte qu'une partie des gouvernants va lui frayer le chemin du pouvoir.

I

LES RÉVOLUTIONNAIRES NANTIS

LE GOUVERNEMENT

I

Depuis la chute de Robespierre jusqu'à l'avènement de Bonaparte, un fait domine l'histoire politique de la Révolution : l'effort des révolutionnaires nantis, en possession des places principales et de l'influence, pour se maintenir au pouvoir, pour s'y perpétuer obstinément, malgré et contre la nation. Ces révolutionnaires de la basse époque n'eurent jamais à leur tête que des personnages de second ordre, les grands chefs ayant péri. Ils ne formaient pas un parti discipliné et compact, mais une association intermittente d'intérêts et de passions. Les Thermidoriens en composaient le noyau primitif et central. Le 9 thermidor avait été l'acte de terroristes dissidents, ennemis de Robespierre, mais aussi cruels que lui et plus vils, que la révolte de l'opinion et la décroissance du péril extérieur rendirent relativement modérés. A eux s'étaient joints des Girondins rentrés en grâce, des Montagnards des-

cendus en plaine, la grande majorité des conventionnels, la presque totalité des régicides, en un mot tous ceux qui, ayant fait la République et survécu à la Terreur, voulaient jouir de leur œuvre.

C'étaient eux qui avaient décidé, après le vote de la constitution, que les deux tiers de la Convention se perpétueraient dans les Conseils. Depuis cet attentat législatif, par trois fois, légalement ou violemment, la volonté de Paris ou de la France entière s'était levée contre eux; par trois fois, en vendémiaire an IV, en fructidor an V, en floréal an VI, ils l'avaient canonnée ou durement comprimée. Ils vivaient de coups d'État, traînaient de violence en violence une existence cahotée, inhabiles à gouverner, acharnés à se défendre, stimulés par la pensée qu'à perdre le pouvoir ils perdraient tout, y compris vraisemblablement la vie ; or, « entre les hommes qui veulent arriver et ceux qui ne veulent pas être pendus, il y a toujours plus à parier pour les derniers (1). » Dans l'intervalle des grandes crises, les révolutionnaires arrivés se disputaient entre eux, se décriaient et s'incriminaient. Dès qu'un péril commun surgissait, le groupement se reformait, faisait corps, faisait front, et les plus modérés, en gémissant parfois, suivaient les violents.

Le gouvernement de la France était ainsi oligarchique ; c'était le butin d'une bande, la proie d'une caste exclusive, fermée, se recrutant elle-même, détachée de la nation et ne faisant plus corps avec elle. Les témoignages contemporains, ceux de droite et d'extrême gauche, ceux émanés d'esprits modérés et moyens, emploient tous ce mot d'oligarchie ou des termes équivalents; ils disent : « l'oligarchie révolutionnaire, » — la faction des « oligarques » , — « les hommes qui se sont fait un privilège de la Révolution » , — « l'aristocratie grossière, envieuse et méfiante issue de la Révolution » , — l'assemblage de ceux qui ont voulu faire de la République « une aristocratie oppressive dont ils doivent jouir toute leur

(1) Lettre de Mme de Staël à Rœderer, 1er octobre 1796. Roederer, *Œuvres*, VIII, 650.

vie (1) ». Un homme dont nul ne contestera l'attachement passionné aux principes de la Révolution française, un libéral illustre, le libéral par excellence, La Fayette, écrivait : « Représentez-vous ce grand nombre d'individus qui, à force de crimes politiques et sociaux, ont accaparé des emplois. Les plus vils se sont gorgés de pillage ; d'autres ont deux ou trois actions dans leur vie qui troublent leur conscience, toute robuste qu'elle est, et leur ont mérité l'exécration publique. Les plus dégagés sont des hommes qui n'ont fait que voter la mort du Roi, s'asseoir, dans la Convention, à côté de Robespierre, sans oser se lever contre ses décrets, et ne peuvent plus sans embarras rencontrer les yeux des honnêtes gens. Représentez-vous ensuite une multitude d'inférieurs qui, dans leur commune, ont commis telle vexation, tel sacrilège qu'on a décoré du nom républicain, mais qui a perdu ces gens-là pour toujours. Voilà ce qui s'est constitué essentiellement la République française. Ce parti s'appuie sur les intérêts de beaucoup de gens et sur un petit nombre de républicains enthousiastes (2). »

En effet, l'agrégat révolutionnaire ne se composait pas uniquement d'anciens proconsuls terroristes, de politiciens véreux, d'êtres chargés de crimes, bien que ceux-là y fussent en très grand nombre. Il renfermait aussi des hommes restés purs, de foi révolutionnaire profonde ; à côté d'eux, beaucoup d'hommes de loi, anciens juristes et procureurs, ceux qui avaient obscurément et utilement besogné dans les comités de la Convention, ceux qui entreraient plus tard dans l'équipe consulaire.

Il y avait aussi les théoriciens, les penseurs, l'Institut derrière les assemblées. Ce grand corps savant, qui tenait son existence de la constitution, au même titre que le Directoire et les deux Conseils, et qui formait presque dans l'État un

(1) *Souvenirs du baron de Barante*, I, 39, 47, 50 ; Fiévée, *Correspondance et relations avec Bonaparte*, 70 ; *Mémoires et correspondance de La Fayette*, V, 111. Voy. aussi les journaux du temps et notamment le *Journal des hommes libres* et la *Gazette de France*, ans VII et VIII, *passim*.

(2) *Mémoires et correspondance de La Fayette*, V, 105.

quatrième pouvoir, était le conservatoire de la doctrine. Il fournissait aux corps gouvernants beaucoup de leurs membres, s'y recrutait lui-même en partie. De hautes illustrations l'honoraient, et il comptait dans ses rangs les précurseurs du grand mouvement scientifique qui de nos jours a transformé le siècle ; mais les survivants de l'Encyclopédie, les philosophes appartenant à l'école de Condillac, les futurs *idéologues* de Bonaparte, le dominaient et le gouvernaient. C'étaient pour la plupart des hommes d'aspect grave, de mœurs douces et d'esprit orgueilleux. Parce qu'ils étaient pour l'époque très savants dans leur partie, ils se croyaient appelés à régenter l'esprit public. Dans la France grossièrement réaliste du Directoire, ils aspiraient à recomposer un pouvoir spirituel, qui s'en remettrait au bras séculier du soin d'exécuter ses arrêts. Laissant au pouvoir proprement dit les attentats contre les personnes, les laides violences, devant lesquelles ils s'inclinaient toujours, ils s'étaient réservé une autre tâche et prétendaient façonner l'âme française conformément à leur haut et froid idéal.

Entre tous les révolutionnaires nantis, il existait d'ailleurs d'autres liens que le simple intérêt matériel ; certaines idées, certaines passions leur étaient communes. D'abord, ils étaient foncièrement antichrétiens. A cet égard, les hauts sectaires de l'Institut ne pensaient pas autrement que les bas prêtrophobes des administrations et des assemblées. Pendant la Terreur, la guerre à la religion n'avait été qu'une abominable saturnale, désapprouvée par Robespierre. Sous le régime de l'an III, elle s'organisa, devint système. Pour mieux détruire la religion, on essaya de la remplacer. L'Institut s'efforçait à tirer de sa doctrine un ensemble de préceptes formant règle de vie. C'est à quoi Bonaparte faisait allusion, quand il disait, voulant flatter ses confrères : « Je suis de la religion de l'Institut (1). » Le gouvernement subventionna la théophilanthropie, qui faisait rire le peuple, et imposa le culte décadaire,

(1) Cité notamment par M. Aulard, *Études et leçons sur la Révolution française*, II, 143.

qui l'ennuyait. Dans son effort contre le catholicisme, il se heurtait à une résistance qui l'indignait et le déconcertait, à l'attachement irréductible des masses pour leurs vieilles et nationales croyances; car la Révolution avait bouleversé la France, mais ne l'avait que partiellement changée.

Les révolutionnaires nantis avaient aussi la haine profonde des anciens nobles; ils avaient eu beau proscrire et ruiner ces hommes, s'acharner contre eux et les disperser misérables aux quatre coins de l'Europe, ils n'arrivaient pas à ne plus les envier. Ils détestaient d'autant plus l'ex-classe dirigeante qu'ils aspiraient à en former une.

En politique, ils affichaient certains principes effrontément méconnus dans la pratique : souveraineté du peuple, système représentatif, séparation des pouvoirs, élection et renouvellement fréquent des collectivités gouvernantes. Quelques-uns se croyaient sincèrement libéraux; ils adoraient platoniquement la liberté, mais l'ajournaient jusqu'au jour impossible où toute la France penserait comme eux. Au fond, beaucoup d'entre eux n'étaient rien moins que républicains. Leur arrière-pensée, leur obsession secrète, était de donner plus de stabilité à leur oligarchie en plaçant au sommet un roi choisi dans une dynastie étrangère ou dans la branche cadette, un roi qui ne serait pas le Roi, qui serait leur créature, qui gouvernerait pour eux, par eux, avec des régicides comme pairs du royaume. Un tel établissement, qui consoliderait leur pouvoir et les ferait inamovibles, leur paraissait un abri plus sûr qu'une république toujours inconsistante et précaire.

Odieux à la majorité des Français, condamnés par l'opinion, ils avaient à combattre, comme partis plus ou moins organisés, les vrais modérés d'abord, les libéraux; puis, toutes les variétés de royalistes, depuis les bourgeois *monarchiens*, constituants de 1789, constitutionnels de 1791, jusqu'aux partisans intransigeants de l'ancien régime, conspirateurs de Paris, rebelles et égorgeurs du Midi, Chouans de Normandie, de Vendée et de Bretagne; à l'autre extrémité de l'opinion, les ultra-révolutionnaires, dénommés alors Jacobins. Ce parti

se composait d'abord de bas et hideux terroristes, débris de la horde qui, en 1793 et 1794, avait supplicié la France; on y trouvait aussi des exaltés qui se posaient sincèrement, contre le régime censitaire de l'an III, en revendicateurs des droits du peuple, frustré désormais de toute action légale; ceux qui réclamaient la démocratie réelle, ceux qui voulaient aller plus loin et dont Babeuf et son école avaient récemment traduit l'espoir, formulé les tendances; ceux qui voyaient dans un complet bouleversement social le terme naturel de cette Révolution qui leur semblait s'être arrêtée en chemin et avoir reculé, puisqu'elle avait partagé la dépouille de l'ancien régime entre de nouveaux privilégiés et déshérité la plèbe.

Avec ce parti, les gouvernants n'étaient pas en lutte permanente; ils le lâchaient parfois contre les modérés et les royalistes, quitte à le refréner ensuite. Pour eux, c'était tantôt l'adversaire, tantôt un corps de réserve. Le parti jacobin demeurait sur la lisière du pouvoir, un pied dedans, un pied dehors. Beaucoup de ses membres restaient dans les emplois : les autres en avaient été exclus et aspiraient à y rentrer. Ils avaient quelques meneurs en chef et des meneurs en sous-ordre, mais ces cadres demeuraient vides, car le peuple de Paris et des grandes villes ne les remplissait plus.

Désabusée et dégrisée, la population ouvrière de Paris, celle des faubourgs, n'ajoutait plus foi aux faiseurs de systèmes, aux marchands de bonheur public. Au peuple, les démagogues et même les démocrates étaient devenus indifférents, sinon odieux. Un journal montre la masse prolétaire ne demandant plus que de l'ouvrage, résignée à « chercher dans le travail un remède à ses maux...; trompée par tant de promesses illusoires, la défiance est aujourd'hui le sentiment qui la domine (1) » ; volontairement, elle détournait ses regards

(1) *Le Publiciste*, 20 thermidor an VIII. Les extraits de journaux que nous citons ont été pour la plupart produits par nous dans la *Revue des Deux Mondes* (avril-mai 1900, mars à mai 1901) et dans *le Correspondant* (novembre-décembre 1900). Depuis, de nombreux passages des journaux parus en l'an VII et l'an VIII jusqu'au 19 brumaire ont été donnés par M. Aulard dans son recueil : *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, t. V.

de la scène politique et s'éloignait de ce grand tréteau. Son effort dernier avait été sa furieuse poussée contre la Convention, en germinal et prairial an III, lors de l'épouvantable disette, pendant la grande crise de la faim; ceux qui voulaient des places avaient réussi alors à entraîner ceux qui voulaient du pain. Aujourd'hui, le peuple vivait mal, mais vivait à peu près; d'ailleurs, on avait retiré aux faubourgs leurs canons, leurs piques; la garde nationale n'était plus guère qu'un simulacre. Au milieu de la masse désarmée et inerte, les Jacobins formaient des groupes épars et isolés, des essaims bourdonnants, de « petites colonies (1) » de perturbateurs; leur force réelle ne répondait plus à la frayeur qu'ils inspiraient.

Les révolutionnaires nantis ne disposaient pas non plus du peuple, mais ils avaient les armées. Lors du péril national, les camps étaient devenus le foyer des passions nobles. La Révolution avait non seulement exalté, mais moralisé l'armée, au moins dans ses rangs inférieurs, en y faisant affluer le plus pur de la sève française. On vit alors les héros stoïques, sans peur et sans tache, les preux de la Révolution. Depuis qu'à la guerre de défense avait succédé la guerre de propagande et ensuite de conquête, un souffle corrupteur avait atteint et sali l'armée; la soif des profits matériels, de l'or et des jouissances, s'y était violemment éveillée. Pourtant, beaucoup d'officiers et de soldats, surtout dans les armées du Rhin et d'Helvétie, demeuraient fidèles au vieil idéal de désintéressement et de simplicité. Ils se modelaient sur ces Romains de convention, sur ces Spartiates de tragédie dont leur imagination était pleine, et ils créaient un type de haute vertu guerrière, quand ils croyaient seulement le reproduire. Ceux-là étaient très grands; les autres restaient en général admirablement braves, aguerris, endurants, aventureux, pleins de sang, pleins de sève, et la flamme révolutionnaire brûlait toujours en eux. Se jugeant d'essence supérieure au reste de l'huma-

(1) Discours de Courtois aux Anciens, *Moniteur* du 25 vendémiaire an VIII.

nité parce que le Verbe libérateur leur avait été révélé, ils croyaient affranchir les peuples en brisant les vieilles formes sociales, substituaient leur tyrannie à celle des anciennes castes, portaient, imposaient partout la loi niveleuse, en furieux missionnaires. Les armées restaient en somme ardemment républicaines, avec tendance au jacobinisme; elles gardaient cet esprit parce que la République et la France se confondaient à leurs yeux, et aussi parce que la Révolution, qui s'était faite au dedans étroite et bourgeoise, demeurait parmi elles franchement démocratique, ouvrant au plus humble, pourvu qu'il fût un brave, le chemin des honneurs et des profits. A l'intérieur, dès qu'on montrait aux armées une apparence de réaction, un effort contre-révolutionnaire, elles voyaient rouge et fonçaient dessus brutalement. Mêlées ainsi à nos discordes, elles sentaient la tentation d'envahir et de dominer l'État. Parmi leurs chefs, les plus nobles, comme les plus ambitieux et les plus grands, entrevoyaient un rôle de régulateur et d'arbitre. En attendant, ils restaient avec les gouvernants actuels, avec ceux qui leur semblaient tenir en main le dépôt de la Révolution et qui l'avaient effectivement; Hoche s'offrait à eux dès qu'il s'agissait de mettre à la raison les *réacteurs* et les aristocrates; Bonaparte se faisait leur homme, pour devenir leur maître.

II

Au printemps de 1799, c'est-à-dire au moment où les causes directes du 18 brumaire vont apparaître, les chefs officiels du groupement révolutionnaire étaient les cinq Directeurs : Reubell, Larévellière-Lépeaux, Barras, Merlin et Treilhard. La corruption célèbre de ce gouvernement a trop fait oublier ses violences. C'est après l'exclusion du grand et honnête Carnot et de Barthélemy, proscrits par leurs collègues, que le Directoire prit un aspect de « corruption

inouïe (1) » ; il le dut aux infâmes tripotages qui foisonnaient autour de lui ; il le dut au plus notoire de ses membres effrontément concussionnaire, d'autres montrant des mœurs de serviteurs indélicats plutôt que de francs voleurs. Quelques-uns ne manquaient point de capacité. Merlin (de Douai), jurisconsulte remarquable, procureur très habile, excellait à légaliser le crime ; ses ennemis le déclaraient propre tout au plus à faire « un garde des sceaux de Louis XI (2) ». Treilhard devait rendre sous un autre régime d'utiles services. Larévellière, parfaitement probe, sectaire chimérique, était aussi contrefait d'esprit que disgracié de corps ; mais l'Alsacien Reubell, dur, rapace, retors, grand abatteur de besogne, paraît avoir été la forte tête de la bande.

Les Directeurs, quoique affublés d'un costume théâtral et pourvus de gardes, déployaient en général peu de luxe : on ne citait ni « leurs maîtresses » ni « leur phaéton (3) ». Ils logeaient côte à côte au Luxembourg, ce palais ayant été découpé à leur usage en cinq appartements qu'on avait décorés de tapisseries, de tentures, de meubles dorés, pris dans les châteaux royaux. Les Directeurs habitaient bourgeoisement ce somptueux garni. Carnot y avait vécu très simple, invitant familièrement ses amis « à manger la soupe ; on se met à table entre quatre heures et demie et cinq heures, et jamais je ne mange dehors (4) ». Larévellière et sa fille s'en allaient le soir chez un ménage ami, les Thouïn, « passer une couple d'heures dans leur modeste cuisine (5). » Reubell passait pour fort ladre et enclin aux basses soustractions (6). La femme de Merlin était une ménagère affreuse-

(1) *Correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein et du baron Brinkman*, Brinkman à Sparre, p. 369.

(2) Séance des Cinq-Cents du 30 prairial an VII.

(3) *Lettres de Charles de Constant*, 63.

(4) Lettre à Le Coz, citée par Roussel, *Un Évêque assermenté*, 259.

(5) *Mémoires de Larévellière-Lépeaux*, II, 411.

(6) Lorsqu'il quitta le Directoire et que la presse redevint libre, les journaux écrivirent : « L'ex-directeur Reubell, en sortant du Directoire, a tout emporté, meubles, effets, porcelaines appartenant à la nation, entre autres un service évalué 12,000 francs. » Cette rectification fut ensuite insérée : « Le citoyen Reubell a

ment commune, une *Madame Angot*, disait Bonaparte (1). Dans le commencement, les Directeurs se faisaient, par retenue annuelle sur leur salaire, un fonds commun que le membre sortant emportait chaque année, — la *cagnotte* du Directoire. Plus tard, ils s'avisèrent de moyens moins licites pour ne pas partir les mains vides. Ils s'attribuaient aussi le droit de garder la voiture bourgeoise mise à leur service pour la durée de leurs fonctions et à laquelle il leur eût été trop dur de renoncer.

Seul, Barras se montrait fastueux et splendide; c'était le panache du Directoire. Il portait avec aisance le costume dessiné par David, l'ample manteau rouge à collerette de dentelle, le glaive à la romaine, le chapeau surchargé de plumes. En dehors de ses fonctions, il portait à l'ordinaire une grande redingote de drap bleu et des bottes (2). Bombant la poitrine, effaçant les épaules, il paraissait, suivant l'expression de Bonaparte, tel qu'un beau « maître d'armes (3) ». Sa voix était forte et bien timbrée; dans les orages de la Convention, elle sonnait comme un coup de cloche.

Il savait recevoir et représenter. Quand il ouvrait ses salons du Luxembourg, le monde très mêlé qui s'y pressait, circulant au milieu « des grands fauteuils de velours rouge galonnés d'or (4) », s'étonnant devant l'enfilade des pièces dorées, heureux de retrouver du luxe, des lumières, des toilettes d'une vaporeuse élégance et de fines chairs de femmes, se croyait transporté dans un Olympe, où Mme Tallien et ses émules jouaient le rôle de déesses, dans le costume de l'emploi. Pour recevoir, Barras avait aussi son château de Grosbois, sa maison de campagne de Suresnes. Lorsqu'il s'y rendait dans son

a fait remettre les objets qui avaient été réellement enlevés à son départ du Luxembourg, qui ne lui appartenaient pas et dont il n'avait eu que l'usage. On assure, au reste, que cet enlèvement n'était ni de son fait ni de son ordre, mais du fait de ses fils et de l'ordre de sa femme et de sa belle-sœur. » Voy. notamment la *Gazette de France* des 5 et 6 messidor an VII.

(1) *Journal du général Gourgaud*, I, 468.
(2) *Mémoires de madame de Chastenay*, 359.
(3) *Journal de Gourgaud*, I, 468.
(4) Mme de Chastenay, 360.

équipage attelé de chevaux « soupe au lait (1) », aux traits argentés, les Parisiens se disaient qu'il devait avoir beaucoup volé pour étaler tant de faste. Sa société habituelle se composait de gros financiers et d'agioteurs, de faiseurs en tout genre, de parasites, d'êtres équivoques, de femmes bien nées et tarées, de nobles tombés dans la Révolution; il se prélassait au milieu de ces corruptions et se donnait l'illusion du monde avec tout ce demi-monde. Corrompu lui-même dans les moelles, pourri de vices, effréné et raffiné dans ses plaisirs, connaisseur en vins, en femmes, en élégances, il se réservait en tout les profits parfumés et les roses du pouvoir.

Une certaine facilité d'humeur, le goût des largesses, quelque liberté dans l'esprit et un flair politique assez remarquable le distinguaient de ses étroits collègues, mais il devenait capable de tout dès que ses intérêts et ses jouissances étaient en cause. Paresseux et veule à l'ordinaire, son énergie native se retrouvait pour les besognes de violence intermittente qui avaient fait de lui l'homme de main et le souteneur de la faction conventionnelle; le jeu louche des intrigues lui plaisait davantage. Foncièrement traître, menteur avec volupté, se vendant à chacun et trompant tout le monde, c'était une âme de fille dans un corps de bel homme. Larévellière lui trouvait « mauvais ton (2) », parce qu'effectivement on reconnaissait en lui le langage et les façons de l'homme qui a toujours vécu dans les sociétés interlopes, et pourtant il conservait un certain air, une certaine allure, qu'il tenait de son origine; si profondément encanaillé qu'il fût, il ne se départissait jamais de « quelques-unes des manières usitées par les gens de qualité (3) ». Il se posait volontiers en homme d'épée; on lui faisait plaisir en l'appelant : *citoyen général*. Affectant avec les autres Directeurs une grosse familiarité et volontiers les tutoyant, il méprisait au fond leurs

(1) Edmond et Jules de Goncourt, *Histoire de la société française pendant le Directoire*, 300.

(2) *Mémoires de Larévellière*, I, 337.

(3) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès. L'obligeance de M. le comte de Cambacérès nous a permis de consulter ce précieux document.

petitesses; ce déclassé, ce hobereau du Midi qui avait mal tourné, tenait en dédain les parvenus que le hasard des élections annuelles lui donnait pour collègues.

Le trait distinctif de tous ces hommes, c'est la bassesse morale. Chez eux, nulle conception élevée de leurs devoirs et de leurs droits, nulle générosité de cœur ou d'esprit, nul effort pour pacifier et rassembler la nation, nulle pitié pour cette malheureuse France, qui souffrait tant de maux. Ils gouvernèrent bassement, brutalement, grossièrement. Leur politique consistait à frapper tantôt à droite, tantôt à gauche, à se maintenir par des violences alternatives; ce fut le fameux système de bascule qui n'abaissait un parti que pour élever l'autre.

En 1797, un double vote du corps électoral ayant fini par modifier la composition des Conseils et mis les conventionnels en minorité, une majorité de modérés et de royalistes votait, malgré le Directoire, des lois de réparation; elle tâchait d'établir la liberté religieuse, de réorganiser les finances, de faciliter la paix avec l'étranger. La France commençait à respirer. On touchait à un changement de personnel et de système, sinon à un changement de régime. Dans le duel engagé avec l'Exécutif, la moralité et l'intelligence étaient certainement du côté des Conseils. Parmi les membres de la majorité, les uns, représentant vraiment la conscience nationale, voulaient seulement en finir avec la tyrannie révolutionnaire et rendre au pays la libre disposition de ses destinées. « Un parti bien intentionné, a dit Barbé-Marbois, nous avait appelés à son secours; c'était le parti national : ce fut le nôtre (1). » Il est vrai que la plupart de ces modérés espéraient que la République de l'an III, soustraite aux révolutionnaires, se muerait insensiblement en royauté constitutionnelle. D'autres représentants, en assez grand nombre, s'étaient affiliés aux intrigues et aux complots royalistes, pactisaient avec les hommes qui voulaient un complet et violent

(1) *Journal d'un déporté*, p. 2.

retour en arrière. Les projets soupçonnés de ces députés, leurs noms seuls épouvantaient les républicains de toutes nuances, qui voyaient se déchaîner un grand courant rétrograde. Le question, qui n'eût dû se poser qu'entre les usurpateurs conventionnels et les hommes de liberté et d'ordre, se trouva virtuellement posée entre la Révolution et la contre-révolution.

Les trois ex-conventionnels formant la majorité du Directoire, Barras, Larévellière, Reubell, rallièrent autour d'eux les hommes qui n'entendaient pas se laisser exproprier de la chose publique. Ils rallièrent aussi beaucoup de Français qui voyaient dans la Révolution un bien ou l'espoir d'un bien, un principe de régénération et de progrès, acquis au prix d'effroyables souffrances, et qui n'admettaient pas que tant de sang et tant de larmes eussent coulé en pure perte.

Les trois Directeurs, les *triumvirs,* furent les indignes exécuteurs de l'œuvre de défense révolutionnaire. Ils préparèrent un coup de force contre les Conseils et s'adressèrent aux armées. Hoche ne demandait qu'à intervenir ; Bonaparte parut réclamer et imposer l'acte de violence par la clameur furibonde de son armée. Les députés, voyant approcher le péril, faisaient appel eux-mêmes à des éléments de trouble, aux Chouans introduits dans Paris, à la tumultueuse levée des *collets noirs ;* ils agitaient des mesures de défense qui pourraient se transformer en mesures d'attaque, et ils n'aboutissaient pratiquement à rien ; ils ne surent ni s'enfermer dans la légalité ni en sortir hardiment ; ils méditaient parfois de prévenir leurs adversaires et finalement se laissèrent surprendre.

Le 18 fructidor an V (4 septembre 1797). avec des troupes empruntées à Hoche et un général prêté par Bonaparte, les Directeurs accomplirent leur coup d'État ; ils violèrent la constitution pour la sauver, car le triomphe des Conseils l'eût vraisemblablement détruite. Les locaux parlementaires furent nuitamment envahis par les soldats d'Augereau. Les deux Directeurs Carnot et Barthélemy, cinquante-trois députés, plusieurs agents royalistes, les généraux Pichegru et Ramel furent

condamnés sans jugement à la déportation. Ceux que l'on put saisir furent enfermés dans de lourds fourgons non suspendus dont toutes les ouvertures étaient fermées par des barreaux de fer, dans des cages roulantes, expédiés ainsi à Rochefort pour être conduits dans l'enfer de la Guyane. Cent cinquante-quatre représentants furent éliminés des Conseils. Le Corps législatif amputé conféra au Directoire ou plutôt au triumvirat des pouvoirs exceptionnels. Un renouvellement de rigueurs s'ensuivit contre tous les suspects ; les *triumvirs* et les députés de leur bord frappèrent d'autant plus cruellement que l'alarme avait été plus chaude, qu'ils s'étaient sentis plus menacés, et la Terreur recommença sous le règne de ces trembleurs sinistres. Ce fut la Terreur sèche, sournoisement homicide, qui substituait aux guillotinades le supplice lent de la Guyane ; encore faut-il ajouter que des commissions militaires, transformées en pelotons de condamnation, firent tuer beaucoup de monde.

Sous cette grande compression, l'opinion publique s'affaissa. Au dehors, les victoires de nos armées, les prodiges de Bonaparte, les belles campagnes de Moreau et de Hoche, l'Italie conquise, l'Allemagne envahie, la paix de Campo-Formio imposée à la maison d'Autriche, entouraient d'une resplendissante auréole de gloire cette France en proie à de bas tyrans. Mais les Directeurs, pour se défaire des modérés et des royalistes, avaient dû s'appuyer sur les pires éléments de désordre. Les ultra-révolutionnaires relevèrent la tête. Aux élections partielles de l'an VI, les Jacobins l'emportèrent.

Le péril était maintenant à gauche. Pour y pourvoir, le triumvirat, qui s'était adjoint Merlin et puis Treilhard, recourut à l'opération innomable du 22 floréal an VI (11 mai 1798). Ce ne fut pas un coup d'État par le sabre, comme celui d'Augereau, mais une épuration préventive du Corps législatif par triage arbitraire entre les élus. Les Conseils, appelés à vérifier les pouvoirs de leurs nouveaux membres et agissant sous la pression du Directoire, ne se bornèrent pas à invalider en bloc les choix d'un grand nombre d'assemblées élec-

torales, mais admirent les candidats nommés par des groupes scissionnaires. On écarta par ce moyen les démagogues et aussi des républicains prononcés, mais purs, ou même de simples opposants, et il fut proclamé que le Directoire, après avoir sauvé la République en Fructidor, venait maintenant de sauver la société. A cet attentat cynique, il gagna quelque répit; il commit un nouveau crime pour vivre un an de plus.

Entouré de sa bande, il put encore une fois se croire maître de tout, puisqu'il avait réussi à empêcher la révolte parlementaire de renaître sous une autre forme. Les Conseils se composaient de révolutionnaires plus ou moins avancés; le Directoire s'appuyait alternativement sur l'une ou l'autre de ces fractions, en la faisant majorité par l'adjonction de voix serviles. « Si le Directoire veut faire passer une loi acerbe, il se renforce à l'instant par le parti jacobin. S'il a besoin d'une loi sage, il s'appuie sur les modérés. Il est ainsi plus maître que feu Louis XVI, à qui l'on avait refusé tous les pouvoirs (1). » Cependant, sa situation devenait tous les jours plus critique et violente, car l'expédient brutal, indéfiniment répété, restait l'unique loi de sa conservation. S'il laissait le corps électoral se prononcer librement, il le verrait toujours, en haine de la faction gouvernante, rester en deçà ou aller au delà du point où il entendait le maintenir, se faire représenter par des hommes de droite ou d'extrême gauche, également destructeurs du fait établi. Le jeu normal des institutions eût abouti à leur renversement.

LE PAYS

Sous ce régime éhonté, comment vivait la France? Toutes les plaies faites par la Révolution continuaient à saigner, et

(1) *Mémoires de Dufort de Cheverny*, II, 390.

les violences du Directoire avaient rouvert celles qui commençaient à se cicatriser. La France, qui n'était plus révolutionnaire, restait révolutionnée, c'est-à-dire dans un état de subversion complète, d'où résultaient une foule de maux. On peut les ramener tous à certaines causes générales de souffrance, permanentes, endémiques, qui opprimaient plus ou moins fortement les différentes régions françaises.

C'était d'abord le désordre matériel. A vrai dire, au début de 1799, quelque temps avant que la genèse du Consulat commence obscurément, on n'apercevait pas de grands mouvements séditieux. Il n'y eut guère dans la Révolution d'époque où le gouvernement ait été aussi méprisé et l'ensemble du pays aussi docile. Inertie plutôt que docilité, troublée d'ailleurs de mille alarmes, assaillie sans cesse par les vexations des gouvernants, par les violences des partis extrêmes. Bien que le Directoire se pose en gouvernement de défense sociale et de juste milieu, il ne sait empêcher les francs terroristes, les hommes de sang et de pillage, d'opprimer en beaucoup d'endroits et de terroriser les habitants. En 1798, on voit encore à Tours des sévices rappelant la Terreur (1). Alors même que les anarchistes de gauche, les *sans-culottes,* les *bonnets rouges,* semblent momentanément contenus, on les sent toujours là, et l'on frémit à l'idée d'un retour offensif. Au fond d'un grand nombre de cités et de bourgades, des groupes haineux conspirent la révolution intégrale, l'abolition universelle, le babouvisme en action, et cette vase humaine se remue sourdement. Des propriétaires affolés se disent que l'on en viendra tôt ou tard à la loi agraire (2).

D'autre part, les anarchistes de droite pullulent, anarchistes de fait et d'action. Les royalistes ont renoncé pour le moment aux grandes prises d'armes, aux insurrections proprement dites, mais la guerre civile s'est comme pulvérisée. Le bri-

(1) Dufort de Cheverny, III, 376.

(2) Dufort de Cheverny, II, 365. Dufort de Cheverny vivait dans le Blésois; ses Mémoires sont précieux en ce qu'écrits par un homme dépourvu de passions vives, ils racontent presque au jour le jour l'histoire de la Révolution dans un département d'esprit moyen.

gandage politique est sa forme présente. Pour les scélérats et les désespérés, si le jacobinisme est une carrière, le royalisme de grands chemins en est une autre.

Parcourez la France en tous sens, parcourez-la du Nord au Midi et de l'Ouest à l'Est, vous n'entendrez parler que de « brigands royaux » ; de diligences arrêtées, de courriers dévalisés, de *patriotes* assassinés. La forêt dont la masse sombre emplit l'horizon, la montagne qui dessine au loin sa crête dentelée, les bois plus rapprochés, l'enchevêtrement des vallons, les ravins broussailleux, les châteaux en ruine, les carrières abandonnées, les mines à demi comblées, tout est repaire, en dehors des centres habités et du plat pays. Dans les fissures qui creusent le sol de France, autour de toutes les aspérités, une écume humaine est restée ; elle déborde à chaque instant sur les routes.

Un voyage en France est alors périlleuse aventure. La chaise de poste est un luxe rare et dangereux. La diligence part, sale, délabrée, sonnant la ferraille, tirée « par des haridelles attelées de cordes (1) » ; péniblement, elle s'avance par les chemins affreux, coupés de ressauts et de fondrières ; parfois, on doit tourner l'obstacle, et alors la voiture s'enlize dans un champ bourbeux ; pour la tirer de là, il faut l'effort de dix bœufs. A la halte du soir, si l'on est en pays couvert, les couchées sont pénibles et hantées de mauvais rêves, dans des auberges réputées coupe-gorge. On repart, et à mesure que la ligne des bois se rapproche, à mesure que des escarpements se dressent le long de la chaussée, le danger croît. Soudain, à l'un des détours de la route, des fusils braqués luisent et de sataniques figures surgissent de la broussaille, hommes au visage couvert d'un crêpe ou noirci à la suie. Ces masques d'épouvante environnent la voiture. Les chevaux se cabrent ; le postillon et le conducteur, couchés en joue, doivent s'arrêter sous peine de mort. Les brigands fouillent la voiture, retirent des coffres défoncés l'argent apparte-

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, édition Biré, II, 236.

nant à l'État, les papiers, les sacs chargés de dépêches. Les voyageurs sont minutieusement examinés ; malheur à qui se trouve fonctionnaire, prêtre jureur, officier, acquéreur de biens nationaux ou simplement *patriote* notoire. Il est le plus souvent exécuté d'une balle dans la tête, et le moindre mal qui puisse lui arriver est de se voir dépouillé de son argent, dépouillé de ses vêtements, et de rester nu sur la place, assommé de coups. Aux autres voyageurs, on commande généralement de passer outre.

Tel est l'ordinaire exploit des brigands qui se disent armés pour la bonne cause : moins brigands encore que bandits au sens propre et étymologique du mot ; bandits, c'est-à-dire bannis, mis au ban de la société nouvelle et lui faisant guerre à mort ; quelque chose comme les *haydoucks* de Turquie ou plutôt comme ces *outlaws* d'Angleterre qui avaient prolongé contre la conquête normande la résistance éparpillée des Saxons et maintenu longtemps dans le pays une poussière de révolte. « Les grandes routes où passaient les convois normands furent infestées par leurs bandes armées ; ils enlevaient par ruse aux conquérants ce que les conquérants avaient enlevé par force, et se faisaient ainsi payer la rançon de leurs héritages, ou vengeaient par l'assassinat le massacre de leurs compatriotes (1). » Ainsi les partisans contre-révolutionnaires exercent d'odieuses justices contre les individus apparentés à la Révolution par un lien quelconque, contre les biens entachés du vice originel ; ils se font anarchistes par horreur de l'autorité existante ; ils cherchent moins à relever l'ancien régime qu'à le venger.

Leurs bandes comprennent tout ce qui vit hors la loi ; d'abord, le déchet de l'ancien régime, fraudeurs, maraudeurs, faux-sauniers ; puis, des réfractaires de tout genre à la Révolution, réfractaires à l'impôt du sang, réquisitionnaires et conscrits fugitifs, soldats déserteurs, survivants des révoltes fédéralistes et des insurrections vendéennes, émigrés rentrés

(1) Augustin Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, I, 314-315.

et jetés au crime par l'exaspération ou la misère, curés devenus chefs de bande, gentilshommes d'éducation soignée et rimant une élégie en l'honneur de leur belle entre deux attaques à main armée, farouches hommes du peuple ayant septembrisé en 1795 les Jacobins de Lyon et de la Provence ; à côté d'eux, des révolutionnaires passés d'un camp dans l'autre, d'anciens pourvoyeurs de guillotine restés sans emploi ; des errants quelconques, déserteurs des armées ennemies, aventuriers attirés de l'étranger par la terre de désordre ; enfin, les criminels de métier, galériens en rupture de chaîne, voleurs échappés des prisons, gens en guerre de tout temps avec les lois, s'attaquant aujourd'hui à la Révolution parce qu'elle figure la légalité établie et s'acharnant à la détruire en détail.

Selon les pays, les bandes sont plus ou moins nombreuses, varient leurs procédés, opèrent à pied ou à cheval ; parfois, quatre à cinq hommes seulement, vivant d'ordinaire au milieu de la population paisible et paraissant exercer un métier, mais s'associant de temps à autre pour le coup à tenter ; ailleurs, de véritables troupes armées de bons fusils de munition et tenant continuellement la campagne ; des bandes vagabondes, d'autres gîtées en quelque endroit de difficile accès et s'y faisant un permanent abri. Dans les Alpes, on voit des villages entiers peuplés de brigands, sans aucun contact avec l'administration publique et la loi. Aux environs d'Orgères, en Eure-et-Loir, on vient de découvrir une véritable tribu de brigands, parfaitement organisée, avec « chefs, sous-chefs, gardes-magasins, espions, courriers, barbier, chirurgien, couturières, cuisiniers, précepteurs pour les *gosses* (*sic*) et curé (1) ».

Les brigands n'opèrent pas seulement sur les routes ; ils tuent ou rançonnent à domicile. Ils rôdent autour des lieux habités, où les haines locales se font leurs complices. Dans beaucoup de villages et de bourgades, la journée seule appar-

(1) Préface de M. Victorien Sardou au dernier volume de M. G. Lenôtre, *Tournebut*, XVIII.

tient à la Révolution, aux fonctionnaires ceinturés de tricolore, despotes empanachés et phraseurs. Quand la nuit vient, c'est la revanche du passé : des ombres vagues se faufilant dans la commune, l'arbre de la Liberté coupé ou mutilé, le bonnet de la Liberté arraché de sa hampe et souillé d'excréments; au tournant d'une rue, dans une sente déserte, la lueur d'un coup de feu, le roulement d'une détonation, un homme tombant baigné dans son sang, un coup de poignard anonyme payant au Jacobin de l'endroit un arriéré de vengeances; parfois, une famille entière surprise, l'homme haché à coups de sabre, les femmes violentées, l'habitation brûlée et teignant l'horizon d'une rougeur d'incendie.

Cette terreur rurale est plus ou moins le sort commun de toute la France. Le brigandage politique a pourtant ses centres, ses principaux foyers. Dans l'Ouest, la chouannerie recouvre neuf à dix départements; ce grand ulcère tient endolories et fiévreuses toutes les régions d'alentour. Perçons de biais à travers l'épaisseur de la France. A l'extrémité sud-orientale, dans les Bouches-du-Rhône, Vaucluse, le Var et les Basses-Alpes, nous retrouvons une autre chouannerie, cette chouannerie provençale dont l'histoire reste à faire. Dans la vallée entière du Rhône inférieur et moyen, c'était un éparpillement de vengeances, et sur toute cette région de meurtres Némésis déchaînée planait. La région pyrénéenne était en fermentation continue. Le long de la chaîne cévenole, voici les restes de ces partis royaux qui ont fait à la Convention et au Directoire une guerre de *camisards*. Dans la plupart des autres départements, le brigandage existe à l'état sporadique, se manifestant par attentats épars; point de route totalement libre, aux abords même de la capitale, et plus d'un an après l'établissement du Consulat on arrêtera une diligence à Charenton (1); point de lieu propice aux embuscades où l'insécurité ne se soit singulièrement accrue, et il semble que la Révolution a généralisé la forêt de Bondy.

(1) Papiers du général Mortier, commandant de la 17e division militaire. Archives de Trévise, que M. le duc de Trévise a bien voulu nous ouvrir.

En dehors de l'Ouest, du Midi et de certaines régions du centre, le brigandage perd à peu près son aspect de *guérilla* contre-révolutionnaire pour devenir simples incursions de conscrits réfractaires, de gens sans aveu et de *chauffeurs*. Néanmoins, ces malandrins essaient de se donner une couleur politique en détruisant les emblèmes républicains, en s'attaquant de préférence aux agents de l'État et aux acquéreurs de biens nationaux. A Paris même et aux environs, des royalistes de coup de main, précurseurs de Cadoudal et de ses compagnons, rêvent d'enlever ou d'assassiner les Directeurs (1). Aucun bénéficiaire de la Révolution ne se sent totalement à l'abri de la réaction armée et vagabonde.

Contre la persistance du désordre, d'où qu'il vînt, les autorités ne pouvaient rien ou pouvaient peu de chose. Bien qu'une infinité de communes fussent en état de siège, les moyens militaires manquaient souvent, car la prolongation de la guerre retenait au dehors la plus grande partie des armées. La gendarmerie était mal organisée et infectée de Jacobins retraités dans ses rangs. Les gardes nationales, où se recrutaient les colonnes mobiles destinées à poursuivre les bandes et à opérer des battues, montraient faiblesse et découragement. Les autorités civiles, mouvantes, instables, ne constituaient nulle part un sérieux appareil de protection.

La constitution avait créé sur le papier une administration régulière, combiné savamment les attributions et les formes, établi une hiérarchie d'autorités : à la tête de chaque département, une *administration centrale*, corps élu, composé de cinq à sept personnes; plus bas, des administrations cantonales, formées des agents municipaux de chaque commune, également élus; des tribunaux élus; à côté de chacun de ces corps, un agent de l'Exécutif, chargé de requérir l'application des lois, et spécialement auprès de l'administration départementale un commissaire du Directoire, préfet en germe, car la constitution de l'an III avait voulu marquer un premier pas

(1) Voy. les documents cités par Lebon, *l'Angleterre et l'émigration*, 265-269.

vers le renforcement de l'autorité centrale. Mais le Directoire changeait continuellement ses commissaires, d'après les oscillations de sa politique. Les corps élus se renouvelaient partiellement tous les ans, ce qui les laissait en continuel flottement. De plus, dans l'intervalle des élections, le Directoire avait droit de révoquer les administrateurs de tout genre et de les remplacer par des hommes à lui; il usait de ce droit arbitrairement, follement. Suivant que telle ou telle tendance prévalait en lui, il favorisait alternativement les différentes nuances de l'opinion révolutionnaire, plaçait, déplaçait, replaçait tour à tour les mêmes hommes; il les faisait monter ou descendre d'un échelon et sauter de poste en poste avec une vertigineuse rapidité. C'était une continuelle mobilité à l'intérieur du même personnel, un tournoiement de fonctionnaires qui passaient, disparaissaient et reparaissaient, sans inspirer ni ressentir la moindre confiance.

Parmi eux, il y avait une multitude d'incapables et d'indignes. La révolution jacobine avait jeté au pouvoir le rebut de la population et le Directoire après Fructidor avait repris ces errements. D'après un témoignage très modéré se rapportant à un département belge, on avait placé « les hommes les plus ineptes comme les plus déconsidérés. Incapables de faire le bien, ceux-ci firent le mal avec amplitude et délices... (1) ». Le général Moncey écrira bientôt de Lyon, en peignant l'état dans lequel il a trouvé la seconde ville de France : « Les autorités actuelles et surtout l'administration centrale sont devenues, à force de malversations, une calamité publique. Tout est entravé par l'action administrative, tout y est refroidi par ses insinuations, même par sa seule présence (2). »

Par la vue de telles gens en place, le respect, la notion

(1) Rapport d'Herbouville du 19 brumaire an IX; Lanzac de Laborie, *la Domination française en Belgique*, I, 300.

(2) *Le Maréchal Moncey*, par le duc de Conegliano, 104; lettre du 9 nivôse an VIII. Cf. La Sicotière, *Frotté et les insurrections normandes*, II, 342.

même de l'autorité se discrédite et se perd. Le public sait que du haut en bas de l'échelle administrative on vole, on grappille, les employés s'autorisant de ce qu'ils ne sont point régulièrement soldés pour se payer sur la chose. La Révolution avait incroyablement multiplié les fonctions, pour satisfaire toutes les cupidités qui s'agitaient autour d'elle, mais se trouvait hors d'état d'acquitter les traitements, et lors même que les autorités voulaient bien faire, quel service un agent en chef pouvait-il exiger d'un subordonné qu'il n'avait pas de quoi payer? Ainsi voyait-on une foule d'administrateurs et très peu d'administration; dans les campagnes, des gardes champêtres et des gardes forestiers par milliers, peu de police rurale; l'excellente institution des juges de paix pervertie par le système électif qui faisait de ces magistrats les instruments des factions locales; dans les villes, des préposés à toute sorte de services, des commis, des policiers, et peu de police, sauf l'inquisition politique; des tribunaux terrorisés tour à tour par le jacobinisme ou la réaction, peu de justice; partout, le désordre dans la comptabilité, le désordre dans les recettes et les dépenses, le désordre dans la disposition même des locaux affectés aux services et dans la tenue des paperasses, un désordre sans nom, un incomparable gâchis.

Puis, comme il est de principe que l'État doit pourvoir à tous les besoins collectifs, sans assistance de corporations intermédiaires et privées, l'État succombe sous le faix des devoirs qu'il s'est lui-même imposés. Il a été convenu que la République ne devait pas seulement assurer les grands services et pourvoir à la défense nationale, mais élever républicainement les enfants, soigner les malades, assister les indigents, recueillir les orphelins; qu'elle devait se faire curatrice universelle, maîtresse d'école, infirmière et nourrice. Comme en fait elle reste absorbée par ses fureurs politiques et par le souci de sa défense, comme d'autre part l'argent lui devient introuvable, tout manque à la fois.

D'après les rapports établis au lendemain du règne conven-

tionnel, l'instruction publique est nulle (1). Les hôpitaux, les hospices, bien qu'une loi du 16 vendémiaire an V ait prononcé en principe la restitution de leurs biens et leur ait promis des subsides, présentent un aspect navrant; en l'an VI et en l'an VII, dans vingt-neuf villes ou départements, ils semblent à la veille de se fermer, de jeter sur le pavé les malades et les infirmes (2). A l'hôpital d'Aix, deux infirmiers étouffent un malade pour le voler : « ils faisaient les républicains, et l'on s'était vu forcé de leur donner de l'emploi (3). » Les enfants assistés, les *enfants de la République*, périssent d'inanition par milliers entre les mains des femmes de la campagne auxquelles on les a donnés à élever (4). Les œuvres d'utilité ou de sûreté communes n'arrivent pas à se reformer. Les prisons sont d'infects cloaques, mais le délabrement de leurs murailles est tel qu'il facilite les évasions, et parfois le gardien laisse pendant la journée les détenus errer à leur aise dans les rues. La pénurie, l'incurie et les malversations suppriment les travaux publics. L'état des chemins devient une calamité générale (5). Les canaux s'obstruent, les digues s'écroulent, les ports se comblent; par poussée contre la civilisation qui recule, la nature récupère son empire. Autour des villages mal protégés, les loups, qui ont repris goût à la chair humaine, rôdent par milliers; autour des villes, des régions jadis riantes, semées d'habitations et parées de jardins, retombent à l'état de brousse indécise, mais les paysans se partagent les biens communaux et font provision de bois dans les forêts domaniales ou privées. En beaucoup d'endroits, les Français éprouvent les inconvénients et les avantages de l'état de nature.

(1) Voy. Alexis Chevalier, *les Frères des écoles chrétiennes et l'instruction primaire après la Révolution*, 5-6.

(2) Voy. les documents cités par Lallemand, *la Révolution et les pauvres*, 205-208, 310-376.

(3) *Gazette de France*, 4 germinal an VII.

(4) Lallemand, 237-250.

(5) Rocquain, *l'État de la France au 18 brumaire*, 135.

II

Au désordre révolutionnaire se joignait, sur tous les points où portait l'action publique, la plus dure et méticuleuse tyrannie. Quiconque ne se mettait pas en révolte armée contre les lois ou ne leur échappait point par subterfuge devait en supporter l'atrocité. Les révolutionnaires en jouissance, qui repoussaient le nom de Jacobins et n'avaient pas rouvert le célèbre club, restaient essentiellement pénétrés de l'esprit jacobin, c'est-à-dire de la manie persécutrice. La liberté n'existait que pour eux; ils la refusaient aux autres tout en leur ordonnant de l'adorer à genoux; ils avaient divinisé le mot et proscrit la chose. Voilà pourquoi les Français accueilleront Bonaparte en libérateur et échangeront si facilement l'oppression de misérables despotes contre une haute et impartiale tyrannie.

Parmi les légendes qui se sont accréditées sur le 18 brumaire, il n'en est pas de plus erronée que celle de l'acte liberticide. Ce fut longtemps lieu commun historique que de présenter Bonaparte brisant d'un revers de son épée une légalité réelle et étouffant sous le roulement de ses tambours, dans l'Orangerie de Saint-Cloud, les derniers soupirs de la liberté française. En présence des faits mieux reconnus et étudiés, il n'est plus permis de répéter cette solennelle niaiserie. On peut reprocher à Bonaparte de n'avoir pas fondé la liberté; on ne saurait l'accuser de l'avoir détruite, par l'excellente raison qu'il ne la trouva nulle part à son retour en France; il n'a pas pu supprimer l'inexistant. Dans les premiers temps du Directoire, il y avait eu commencement de détente et quelques libertés, au milieu de violents mouvements réacteurs, mais l'acte liberticide ne fut pas le 18 brumaire, ce fut le 18 fructidor, alors que les révolutionnaires, pour briser un reflux de royalisme, ressaisirent brutalement la dictature.

A partir de ce coup d'État contre la nation, à peu près toutes les libertés garanties aux Français par la constitution leur furent violemment retirées ou perfidement soustraites.

Le premier droit d'un peuple émancipé est de choisir librement ses représentants et de contrôler par eux la direction des affaires. Tous les individus appelés constitutionnellement à l'exercice des droits de citoyen doivent concourir à cette délégation de la souveraineté. Sous le Directoire fructidorien, d'après une série de lois d'exception, une catégorie entière de Français, les parents d'émigrés et ex-nobles n'ayant point donné à la Révolution de gages formels, étaient exclus du droit de suffrage et frappés d'incapacité civique. D'autre part, le Corps législatif deux fois mutilé, en Fructidor et en Floréàl, n'offrait en aucune façon l'image du corps électoral lui-même arbitrairement réduit; c'était une représentation essentiellement viciée, fictive et dérisoire.

La tribune restant ouverte aux seuls révolutionnaires munis de l'estampille gouvernementale, la presse vivait en servage. A la suite de l'acte de Fructidor, un décret de déportation avait été lancé contre les propriétaires et rédacteurs de trente-deux journaux d'opposition, ce qui était un moyen radical d'anéantir ces feuilles. Une loi portée en l'an V et renouvelée en l'an VI soumit ensuite tous les journaux à la surveillance de la police, qui les supprimait à son gré et avec un pouvoir discrétionnaire; l'opinion ne trouvait plus une voix pour s'exprimer. La liberté d'association et de réunion n'apparaissait que dans le texte de la constitution. A tout instant, des arrestations arbitrairement opérées, arbitrairement maintenues, outrageaient la liberté individuelle.

La liberté religieuse n'était qu'un mot. Après la Terreur et la grande rage sacrilège de 1793, la Convention, par retour aux principes, avait proclamé la liberté des cultes; la loi du 3 ventôse an III avait dit : « L'exercice d'aucun culte ne peut être troublé; la République n'en salarie aucun. » C'était la séparation des Églises et de l'État substituée à la fameuse constitution civile, l'Église schismatique perdant son privi-

lège, les cultes replacés en face de l'État sur un pied d'égalité et déclarés libres. Cette liberté accordée en principe, la Convention la réduisit en fait à son minimum par la façon dont elle la réglementa; vis-à-vis des cultes chrétiens, l'État se déclara neutre et demeura hostile (1). Toutes sortes de précautions restrictives furent prises : obligation pour le culte de se renfermer strictement à l'intérieur des locaux abandonnés à son exercice, défense de se manifester par aucun signe extérieur et aucun acte de convocation, défense de sonner les cloches, défense aux prêtres de porter le costume ecclésiastique en dehors de l'église, de se dire membres d'une hiérarchie, de publier un mandement, une instruction, un écrit quelconque; le culte devait se pratiquer non plus en cachette, mais en sourdine, sous l'œil de fonctionnaires toujours méfiants et persécuteurs. La loi du 11 prairial an III prononça la restitution des églises non aliénées, mais ne fut que très partiellement exécutée. Les lois de proscription contre les insermentés ne furent jamais franchement rapportées, sauf à la veille de Fructidor par les Conseils royalisés.

On n'en avait pas moins vu de 1795 à 1797 commencer, éclater cette renaissance catholique qui demeure l'un des grands phénomènes sociaux de l'époque. Au mépris des dogmes nouveaux effondrés dans le sang, la foi surgissait des profondeurs populaires où elle s'était conservée et se faisait jour impétueusement; l'Église sortait des catacombes décimée et plus forte; les prêtres cachés reparaissaient, les fugitifs rentraient, se remettaient à exercer dans les églises rendues ou dans des locaux particuliers, et non seulement les constitutionnels, mais les catholiques travaillaient à opérer partout la restauration de leur culte (2). Fallacieux répit, éclaircie momentanée au milieu des orages! Après Fructidor, sous le

(1) M. Debidour a écrit très justement, en parlant des révolutionnaires de l'an III : « Ils ne voyaient en général dans la séparation de l'Église et de l'État, effectuée depuis peu, qu'un moyen d'anéantir l'Église. » *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France depuis* 1789 *jusqu'à* 1870, 158.

(2) Sur ce mouvement, voyez notamment les études de M. l'abbé Sicard dans *le Correspondant* des 10 et 25 avril 1900

règne d'impudents jouisseurs et d'étroits sectaires, il y eut une tentative nouvelle et durable, âprement combinée, pour déchristianiser la France.

Trois moyens principaux furent employés. Le premier fut de soumettre la totalité du clergé à un régime d'exception, régime atroce. Pour les prêtres, il n'est plus de loi désormais : la loi, c'est l'arbitraire organisé. Non seulement les prêtres proscrits par des lois antérieures et rentrés à la faveur de l'accalmie sont invités à sortir de France sous quinze jours, mais, aux termes de l'acte voté le 19 fructidor par les Conseils asservis, tout prêtre quelconque, ancien insermenté ou jureur, peut être déporté par simple arrêté motivé, par lettre de cachet directoriale.

Usant de cette faculté que le Comité de salut public lui-même n'avait pas exercée, le Directoire, depuis fructidor an V jusqu'à prairial an VII, lança 9,969 arrêtés de déportation, dont 1,756 contre des ecclésiastiques français, les autres s'appliquant aux prêtres belges, qui furent condamnés par fournées avant ou après l'insurrection de leur pays (1); c'était le mensonge des révolutionnaires que de proclamer en principe la liberté du culte, et que de le supprimer en fait par la suppression de ses ministres. Parmi les prêtres frappés, les uns le furent à raison de délits contre-révolutionnaires, d'autres sur de simples présomptions et parce que leur présence *pouvait occasionner des troubles* (2), d'autres pour actes de leur ministère jugés abusifs et entachés de superstition; l'un d'eux fut envoyé en Guyane pour fait d'exorcisme (3). Tous, à la vérité, ne subirent pas l'inique supplice; la plupart même réussirent à se soustraire aux recherches, mais ils durent reprendre leur vie de proscrits à l'intérieur et d'errants.

En second lieu, le Directoire rétablit pour les prêtres voulant exercer leur ministère l'obligation du serment; il ne

(1) Victor Pierre, *la Terreur sous le Directoire*, 253.
(2) Arrêtés cités par Sciout, *Histoire du Directoire*, III, 168.
(3) Barbé-Marbois, *Journal d'un déporté*, 24. Cf. Victor Pierre, 235.

s'agissait plus de serment à la constitution civile, dépourvue au regard de l'État de toute existence, mais de serment à la République de l'an III ; on devait dire : « Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an III. » A côté des constitutionnels, quelques prêtres catholiques se soumirent, jugeant que l'obligation imposée n'avait rien d'hétérodoxe ; plus grand fut le nombre de ceux qui refusèrent de se lier sacramentellement à un ordre politique dont les principes répugnaient à leur conscience. Ils abandonnaient les églises ; les uns, renonçant à toute fonction ecclésiastique, se tenaient cachés ; les autres s'en allaient hors des habitations, dans les granges, dans les souterrains, au fond des forêts, célébrer un culte héroïque et furtif. Il y eut plus de prêtres désormais dans les bois que dans les villes. On vit des départements entiers où l'effet du nouveau serment combiné avec la faculté de déportation fut de suspendre une seconde fois l'exercice régulier du culte et de rejeter l'Église au désert.

Un troisième moyen employé contre elle consistait à transformer le calendrier républicain, avec les célébrations qu'il comportait, en instrument de destruction des cultes chrétiens. Ce calendrier aux noms sonores, poétiques, évocateurs, faisant passer devant nous tout le cycle de l'année avec ses splendeurs et ses tristesses, excite aujourd'hui une indulgente curiosité. On oublie trop qu'il institua en France une tyrannie de plus et fit pendant plusieurs années la désolation du peuple.

Le décadi, jour final et culminant de la décade, fut choisi pour la célébration du culte devenu religion de l'État et nommé communément décadaire. Aussi bien, ne l'oublions pas, la Révolution, devenue effroyablement antichrétienne, restait religieuse ; elle eut toujours la passion des liturgies, la fureur des rites, et passa une partie de son temps à fabriquer des religions. La religion décadaire n'était autre que le culte organisé de la patrie. Au jour dit, dans un décor solennel et pastoral, les administrateurs de canton réunissaient les habi-

tants autour de l'*autel de la Patrie*, lisaient et commentaient les lois, sermonnaient laïquement, interrogeaient les enfants, citaient des traits de vertu civique, avec accompagnement d'orgue et de chants. L'idée d'exalter le sentiment national au moyen de spectacles propres à frapper l'imagination du peuple n'avait rien en soi que de louable et d'élevé; elle répondait au goût théâtral de l'époque ; la folie des révolutionnaires fut de l'opposer aux traditionnelles croyances.

L'autel de la Patrie, autel de forme antique, décoré de figures et d'emblèmes, s'était érigé dans le milieu de l'église, reléguant souvent les tabernacles derrière le chœur ou dans les bas côtés. Pendant l'office laïque, ordre d'enlever partout ou de voiler les emblèmes religieux ; on prend aux catholiques leur place, on prend leurs heures; à Paris, le culte devra cesser le décadi à huit heures et demie précises du matin et ne pourra reprendre qu'après les cérémonies civiques, « pourvu, toutefois, qu'il ne soit pas plus de six heures du soir en été et de huit heures en hiver (1). » En province, on agit autrement, et un certain nombre d'administrations, sous prétexte que le décadi était le seul jour légalement férié et que le reste du temps devait appartenir au travail, firent défense d'ouvrir les églises en tout autre jour que celui-là, où le culte devait précisément s'humilier devant l'office décadaire et se subordonner à lui (2). Le décadi supprimait ainsi le dimanche, avec lequel il ne concordait point ; il supprimait la messe dominicale, l'acte le plus important du culte, l'acte nécessaire, celui qui aux yeux de la population exprime et signale la vie religieuse.

Cette mesure radicale ne se généralisa point, mais il ne fut guère de département où les administrations, encouragées par le Directoire, n'aient cherché à obtenir par tous moyens, hors la pure contrainte, le transfert de l'office dominical au décadi. De même, les rigueurs contre les prêtres ne sévirent

(1) Arrêté cité par Sciout, IV, 400.

(2) Voy. l'arrêté des Consuls du 7 nivôse an VIII, révoquant ces mesures. *Correspondance de Napoléon*, VI, 4471.

point partout avec une égale intensité. En certains pays, la persécution fut hideuse, l'arbitraire des administrateurs locaux s'accordant avec la sauvagerie des lois ; dans d'autres, les administrateurs, embarrassés par la complication de lois qui se surajoutaient les unes aux autres, perdus dans ce chaos, reculant aussi devant l'indignation des consciences, fermaient un peu les yeux. Le désordre était en toutes choses le correctif de l'arbitraire. Dans la confusion générale, dans l'obscurité qui planait sur l'état légal d'un nombre infini de personnes, quelques prêtres réussissaient à dissimuler l'irrégularité de leur situation, à se faire oublier, tolérer. Il en résultait de singuliers disparates dans la situation religieuse de la France, des différences selon les départements.

Dans l'un, le culte a totalement disparu ; dans l'autre, il végète précaire, tremblant, sous la menace qui vise perpétuellement la tête de ses ministres. Voici, par exemple, deux départements contigus, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher. Dufort de Cheverny, habitant aux environs de Blois, nous dit : « Toute la Touraine est maintenant sans aucun ministre du culte. Le département de Loir-et-Cher n'a pas suivi les mêmes principes, car les prêtres jusqu'ici y sont fort tranquilles. Ils peuvent dire comme l'homme qui tombait du haut des tours de Notre-Dame et criait en l'air : *Cela va bien pourvu que cela dure* (1). » En Eure-et-Loir, le commissaire du Directoire écrit : « Le culte catholique n'a plus lieu dans la majeure partie de mon arrondissement (2). » Dans les campagnes de Vendée, l'acte de Fructidor a d'abord anéanti le culte ; un peu plus tard, quelques prêtres ayant prêté le serment sont admis à dire des messes (3). En 1798, nous voyons la Drôme entièrement privée de secours spirituels ; en 1799, à Marseille, des prêtres officiant dans les églises au milieu d'un grand concours de peuple (4). A Paris, quinze églises avaient été ren-

(1) *Mémoires*, III, 386-387.
(2) Sciout, IV, 374.
(3) Chassin, *les Pacifications de l'Ouest*, III, 85.
(4) *Archives de la guerre*, correspondance générale, carton d'août 1799.

dues, dont huit aux catholiques, à condition que le culte y cohabitât avec les pratiques décadaires et les exercices des Théophilanthropes ; pour suppléer à l'insuffisance de ces églises, les catholiques, autorisés par la loi, avaient consacré au culte un certain nombre d'édifices privés ; on ferma toutes ces chapelles après Fructidor (1). Le culte constitutionnel, quoique devenu suspect et souvent frappé, se maintenait en général, mais demeurait répudié par l'immense majorité des fidèles.

D'étranges anomalies s'imposaient parfois aux révolutionnaires. Dans cette France couverte de monastères en ruine et de cloîtres violés, on laissait subsister en fait certaines congrégations de femmes, consacrées à l'assistance des pauvres et au soin des malades, parce qu'on n'avait pu faire autrement, parce qu'il ne s'était trouvé personne pour les remplacer. Dans le célèbre Hôtel-Dieu de Beaune, les religieuses, ayant quitté leur costume quatre fois séculaire, tenaient encore garnison catholique. Dans un assez grand nombre de communes et jusqu'en plein Paris, à l'Hôtel-Dieu, des sœurs déguisées en infirmières continuaient furtivement à se dévouer (2).

Sous d'autres rapports, la manie antireligieuse passait toutes bornes, atteignait le comble de l'absurde et le ridicule suprême : par arrêté du 14 germinal an IV, défense de tenir des marchés à poisson les ci-devant vendredis, la guerre au maigre, le poisson prohibé comme contrebande catholique, au grand dommage de nos pêcheries ; à Paris, fermeture de l'oratoire établi dans l'ancienne chapelle des Carmes parce qu'on y a célébré la fête des Rois (3) ; à Strasbourg, un marchand condamné à l'amende pour avoir exposé dans sa boutique un jour d'abstinence plus de poisson qu'à l'ordinaire, trois cent cinquante jardiniers poursuivis pour avoir sanctifié le dimanche en ne portant pas ce jour-là leurs légumes au marché (4). Ces rigueurs survivraient jusqu'après Brumaire par le fait

(1) Sciout, III, 176-177.
(2) Voy. notamment Lallemand, 137-146.
(3) Sciout, III, 176.
(4) Textes cités par Sciout, III, 390.

d'agents locaux qui se faisaient les grossiers instruments de la tyrannie rationaliste. O raison, que de sottises on commet en ton nom !

Ces aberrations imbéciles ne sauraient trouver d'excuse. Il faut convenir toutefois que les révolutionnaires n'obéissaient pas uniquement à l'inepte désir de violenter les consciences, d'extirper le sentiment religieux, de procéder par arrachement violent des traditions et des croyances. Ils rencontraient la plupart du temps dans le clergé orthodoxe un adversaire politique. Contre eux, depuis les fautes premières de la Révolution et par l'enchaînement des circonstances, le catholicisme restait religion de combat.

Au début, l'immense majorité du bas clergé avait accueilli la Révolution comme une promesse de régénération matérielle et morale et de fraternité évangélique. La constitution civile, mettant entre la Révolution et l'Église un cas de conscience, avait opéré la scission ; elle avait suscité la résistance d'une part et de l'autre la fureur. Après même que l'État eut cessé de se faire protecteur officiel et garant du schisme, beaucoup de prêtres rentrés continuèrent d'obéir aux directions politiques des évêques émigrés, de prendre le mot d'ordre à l'étranger ; ils prêchaient la désobéissance aux lois, excitaient les conscrits à la désertion, demeuraient agents de réaction royaliste et maintenaient l'état de guerre. On avait vu cependant, lors de la période d'accalmie, quelques essais de résignation et de ralliement. Des prêtres assez nombreux, se conformant à la pure doctrine de l'Église et d'ailleurs à un bref du Pape, admettaient le principe du gouvernement établi ; pratiquant dans un sublime esprit de charité le pardon des offenses, ils évitaient toute allusion à l'horrible passé, s'abstenaient d'attaquer les lois civiles, se bornaient à une propagande purement religieuse, consolaient le peuple, se vouaient à l'œuvre douce et à l'apostolat des âmes (1). Il y avait eu

(1) Voy. *le Manuel des missionnaires*, composé en 1796, cité et analysé par M. Aulard, *Études sur la Révolution française*, II, 174-175. Cf. Léon Sécué, *les Origines du Concordat*, I, *passim*.

effort à ce moment pour séparer l'autel du trône, et les princes s'en étaient inquiétés. La terreur fructidorienne survint pour contrarier ce mouvement, pour créer ou au moins accentuer dans le clergé catholique, sur la question de résistance ou de soumission à la République, une espèce de schisme.

Au reste, il était impossible aux prêtres catholiques d'accepter en conscience la totalité des faits accomplis. A défaut de la constitution civile, la sécularisation des biens ecclésiastiques, non ratifiée à Rome, restait pierre d'achoppement. Quand un acquéreur de biens d'Église se présentait au confessionnal pour se réconcilier avec Dieu sans vouloir renoncer à sa part de butin, le prêtre, s'il était lui-même parmi les pacifiques, usait de biais et de circonlocutions, demandait un acte de contrition plutôt que de restitution, mais sa conscience lui interdisait de libérer totalement celle du révolutionnaire à demi pénitent (1). Il exigeait la restitution des vases sacrés et des objets mobiliers ou des réparations pécuniaires, renvoyait pour les biens-fonds à un arrangement qui pourrait intervenir. A cet arrangement, Rome se fût prêtée sans doute, mais encore était-il nécessaire qu'elle trouvât devant elle quelqu'un avec qui traiter, et le gouvernement de Paris se posait en fanfaron d'impiété grossière. Pour faire cesser la querelle religieuse qui envenimait toute la Révolution, il faudrait qu'un grand gouvernement vînt assurer à la fois la liberté effective du culte, les droits de l'autorité civile et la pacification des consciences.

En attendant, la persécution antichrétienne torturait de toutes façons la France; c'était une tyrannie essentiellement prolifique, génératrice d'une foule d'autres. La persécution décadaire surtout fut multiple, multiforme. On prétendit transporter au décadi le dimanche tout entier, avec ses accoutumances diverses et immémoriales. Déjà, les jours des foires et marchés avaient été déplacés, et cette mesure faisait crier

(1) Voy. *le Manuel des missionnaires*, cité par M. Aulard, 176-178.

le peuple, troublé dans ses habitudes. On décida que les mariages seraient célébrés par les officiers publics seulement le décadi et dans le temple du chef-lieu de canton, ce qui obligeait les mariés villageois à de longs trajets et les exposait aux plaisanteries obscènes de tous les mauvais sujets de petite ville. On allait jusqu'à obliger les gens de quitter leurs habits de fête le dimanche et de s'endimancher le décadi. Le 17 thermidor an VI, la Révolution fit sa loi de chômage obligatoire. Il fut décrété que tous travaux devraient s'interrompre le décadi, à l'exception de ceux qui seraient jugés par les corps administratifs présenter un caractère d'urgence.

Le peuple désobéit et ne voulut pas rompre avec une tradition de quinze siècles ; le peuple s'obstinant contre les lois, le gouvernement s'obstina contre les mœurs. Pour imposer le chômage, on eut recours à l'amende, à la prison, parfois à la violence crue et sanguinaire ; dans le canton de Manosque, département des Basses-Alpes, une expédition militaire ayant été organisée pour arrêter les contrevenants, « il fut tiré par la troupe sur quelques cultivateurs qui voulurent fuir (1). »

Ailleurs, la question de savoir quels travaux au juste étaient prohibés, quels autorisés, donnait lieu à de subtiles controverses et mettait à l'épreuve la casuistique révolutionnaire. A Saint-Germain-en-Laye, le cas d'un maréchal ferrant qui, pendant un décadi, avait ferré le cheval d'un voyageur « avec des fers préparés et forgés dans le cours de la décade, » donna lieu à une consultation en règle rendue par le ministre de l'intérieur (2). A Strasbourg, lorsque les agents, passant le décadi dans les rues, perçoivent un bruit suspect, le bruit d'un métier ou d'un rouet, ils envahissent la maison et dressent procès-verbal (3). Dans l'Ille-et-Vilaine, ils font condamner à l'amende une pauvre vieille réactionnaire de quatre-vingt-deux ans qui a été trouvée filant sa quenouille « à vue de la

(1) Rapport du 1er prairial an VI ; Sciout, IV, 385.

(2) Texte cité par Sciout, IV, 386-387.

(3) Ils en vinrent à interdire aux ouvriers de travailler *même dans leurs domiciles, portes et fenêtres closes, et sans bruit*. Rapport cité par Sciout, IV, 390

rue (1) ». Ces puritains du Directoire entendent qu'en dehors des assemblées civiques, le décadi soit morne et silencieux comme un dimanche d'Écosse. Surtout, pas de boutiques ouvertes le décadi, pas de boutiques fermées le dimanche, et si les villageois s'avisent au jour ci-devant férié de s'amuser comme au vieux temps et de danser sous la feuillée, les gendarmes interviennent brutalement. Dans l'Yonne, les paysans criaient : « Où est donc la liberté si nous ne pouvons pas danser quand nous voulons (2) ? » Et ces mots sont significatifs, car ils montrent comment se retournait contre la Révolution l'idée de liberté qu'elle avait mise pourtant au fond des âmes. La Révolution avait été d'abord l'espoir, l'enthousiasme des simples autant que l'enivrement des savants et des lettrés ; maintenant, au nom d'un idéal abstrait et aristocratique en son genre, elle s'attaquait aux croyances, aux mœurs, aux usages des pauvres gens, aux habitudes enracinées au plus profond de leur existence ou douces à leur cœur, et contre sa monomanie liberticide grandissait partout le mécontentement des humbles.

Les révolutionnaires disaient : Si le peuple s'attarde à ses vieux préjugés, c'est qu'il est ignorant et que de perfides instituteurs lui insufflent la superstition et le fanatisme. Donc, il faut républicaniser l'instruction et en même temps l'étendre, inonder le pays de lumière. Dans l'ordre de l'enseignement supérieur, la Convention avait créé à Paris de grands établissements par lesquels elle a hautement mérité de la science : École polytechnique, Muséum, École normale, Conservatoire des arts et métiers. En fait d'enseignement primaire et secondaire, elle avait tracé un plan grandiose qu'elle avait réduit ensuite, laissant à ses successeurs le soin de l'exécuter. Le Directoire se mit à l'œuvre, essaya de créer partout des écoles primaires et dans chaque département une *école centrale,* mais n'y réussit que très imparfaitement.

D'autre part, la Convention avait proclamé le 17 brumaire

(1) *Mémoire de l'évêque constitutionnel Le Coz,* dans Roussel, 339.
(2) Rapport cité par Sciout, IV, 386.

an III la liberté de l'enseignement : « La loi ne peut porter aucune atteinte au droit qu'ont les citoyens d'ouvrir des écoles *particulières* et *libres* sous la surveillance des autorités constituées. » A la suite de cette loi, un grand nombre d'écoles libres, dites alors *particulières*, s'ouvrirent ; beaucoup étaient tenues par d'anciens prêtres obligés de renoncer à leur état ou par d'ex-religieuses ; dans ces établissements, on donnait une instruction chrétienne et on négligeait l'éducation civique. Qu'arriva-t-il? Les pères de famille, restés ou redevenus catholiques, croyant du moins à la vertu morale du catholicisme, envoyèrent leurs enfants dans les écoles où l'on enseignait la religion et où l'on enseignait peu la République. Sur ce point comme sur tant d'autres, il y eut scission absolue entre la nation et le gouvernement (1).

Tous les documents l'attestent : rapport de l'an VI pour Paris : « Ces établissements particuliers ont enlevé aux instituteurs primaires presque tous leurs élèves. Réduits à enseigner les indigents qui ne pouvaient payer aucune rétribution, ne recevant pour prix de leurs soins que la faible indemnité qui leur tient lieu de logement, beaucoup se sont découragés et ont donné leur démission (2) ; » le rapport suivant constate que les maîtres désignés par l'État enseignent dans le désert. On voyait même, au scandale de la police parisienne, des révolutionnaires considérables, qui se targuaient publiquement d'incrédulité, céder, en ce qui concernait leur vie de famille, à l'influence des vieux préjugés, faire élever chrétiennement leurs enfants ; on remarquait dans les « écoles de fanatisme » des enfants de généraux et de députés : « ces députés, qui en 1792 et 1793 se sont le plus élevés contre les prêtres, ne regardent leur fille bien élevée que quand elle a fait sa première communion (3). »

Pour résister à une concurrence désastreuse et raviver ses

(1) Voy. notamment Albert Duruy, *l'Instruction publique et la Révolution*, 336-351, et Victor Pierre, *l'École sous la Révolution française*, 159-219.

(2) Rapport cité par Alexis Chevalier, *les Frères des écoles chrétiennes et l'enseignement primaire après la Révolution*, 7.

(3) Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, III, 374.

anémiques écoles, le Directoire recourut à divers procédés. Par arrêté, il enjoignit aux fonctionnaires d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques. Le commissaire près le département de la Seine proposait un moyen plus radical : « Que la loi prononce qu'à compter d'une époque déterminée nul ne pourra devenir fonctionnaire s'il n'a pas passé tous les degrés des écoles primaires et centrales (1). » Les pouvoirs publics n'allèrent pas jusque-là, mais prirent une série de mesures attentatoires à la liberté : destitution d'instituteurs et d'institutrices libres pour cause d'incivisme, ordre aux écoles particulières de vaquer le décadi et de rester ouvertes le dimanche, ordre d'exposer dans leurs locaux, en gros caractères, la *Déclaration des droits et des devoirs du citoyen,* surveillance rigoureuse de leur enseignement dans le but de le républicaniser et de l'uniformiser. « Nous jugions, disaient les administrateurs de la Seine, que, si ces établissements n'étaient sévèrement inspectés et surveillés, il existerait dans la République deux espèces d'écoles, deux sortes d'éducation; dans les écoles primaires, nos enfants sont élevés dans les principes de la pure morale et du républicanisme ; dans les écoles *particulières*, ils sucent les préjugés de la superstition et de l'intolérance; ainsi, la diversité des opinions, le fanatisme, les haines se perpétueront de génération en génération (2). »

L'idéal des révolutionnaires eût été que la France entière s'instruisît et s'élevât, puis vécût, pensât, agît et s'émût selon le rite. Il leur fallait que tout fût école à leur profit : l'aspect matériel des choses, le spectacle de la rue, les façades ravagées des églises, les croix abattues, les niches vides, les rues débaptisées, les monuments démarqués, les vieilles appellations changées ou tronquées, car on disait maintenant la rue Honoré, la porte Martin, le faubourg Antoine, et l'on avait laïcisé jusqu'aux saints ; la profusion des devises et des emblèmes, l'entrelacement universel des ornements gréco-romains et des couleurs nationales, aboutissant à une orgie

(1) Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, III, 377.
(2) Chevalier, 7-8.

de tricolore ; la multiplicité des fêtes civiques et païennes qui se déroulaient périodiquement. Parmi ces fêtes, les unes étaient largement conçues et d'imposante ordonnance, car la Révolution avait le sens triomphal ; d'autres étaient ridicules, car la Révolution conservait le goût des parades et des travestissements mythologiques, des faux Romains, des défilés d'hippodrome, et restait solennellement carnavalesque.

On voulait aussi que la littérature, le théâtre, s'inspirassent de l'esprit révolutionnaire, et rien ne jaillissait plus de cette source épuisée. La poésie n'est que versification, et, malgré d'honorables efforts, la tragédie achève de se glacer au contact d'un public que n'animent plus les grands souffles. En fait de littérature, Paris lit les journaux, feuillette quelques brochures et se repaît des romans d'Anne Radcliffe. Paris court aux pièces à crimes et au merveilleux sombre qui répond aux besoins de son imagination hantée. Au théâtre, on affecte de ne plus écouter les airs patriotiques et révolutionnaires que les musiciens de l'orchestre exécutent par ordre et d'un air profondément ennuyé à l'ouverture du spectacle.

L'autorité publique en venait alors à faire la guerre aux mots, à interdire de prononcer sur la scène le nom des choses abolies, à falsifier le texte et le titre des anciennes pièces, à défendre de montrer des uniformes d'autrefois dans les pièces dont l'action se passait sous la monarchie, à expurger nos classiques, à expurger l'antiquité elle-même. En prairial an VII, la reprise de l'opéra d'*Hadrien*, par Méhul, suscitait aux Cinq-Cents un orage : le député Briot s'écriait : « On insulte aux républicains en couronnant sur la scène un empereur, » et l'orateur ayant lu quelques vers du livret primitif, le compte rendu de la séance porte : « Ici, le Conseil fait éclater un mouvement d'indignation (1). » Pour rassurer les Cinq-Cents, le Directoire expliqua qu'Hadrien figurait désormais sur la scène en simple général, dépourvu des insignes impériaux ; on avait eu soin de républicaniser son triomphe, et tout au plus

(1) Compte rendu du *Moniteur*, séance du 18 prairial

pourrait-on y découvrir une allusion aux victoires du général Bonaparte.

L'étiquette révolutionnaire était ainsi apposée à toutes choses; il fut question de la coller à la personne même des citoyens et d'en faire partie intégrante de leur costume. David avait dessiné le costume du citoyen français; il ne fut pas prescrit de l'endosser, mais au moins essaya-t-on de marquer les Français des deux sexes aux couleurs nationales et de les estampiller de la cocarde. Cette mesure n'arriva point à se généraliser, mais en beaucoup d'endroits, à la fin du Directoire, on refusait l'entrée des villes aux individus ne portant pas l'emblème tricolore; on leur défendait de paraître dans les lieux de réunion, d'assister aux séances des corps constitués (1). A Paris, les grenadiers du Corps législatif repoussaient et rudoyaient une citoyenne qui voulait se promener dans le jardin des Tuileries sans arborer la cocarde réglementaire (2).

Le Français molesté de tant de façons jouit-il au moins de la liberté élémentaire et primordiale, celle d'aller et venir, de s'absenter pour ses affaires? Pour peu que son civisme soit suspect, qu'il se garde de disparaître un instant de sa commune, de voyager dans un département limitrophe. La liste des émigrés, toujours ouverte, jamais close, est là qui le menace et le guette. Tout individu momentanément absent risque d'y être inscrit par mesure administrative, sans recours devant un tribunal quelconque. Tout Français qui se déplace de son domicile peut être créé *émigré,* c'est-à-dire considéré à son retour comme *émigré rentré* et exposé à la fusillade sans autre forme de procès, par le caprice d'un de ces tyrans subalternes qui se sont faits les hobereaux de la Révolution. La seule ressource de l'inscrit sur la fatale liste sera désormais de se cacher; ses biens seront mis sous séquestre, au détriment de tous ceux avec lesquels il a contracté. L'insécurité planant continuelle-

(1) *Mémoire de Le Coz*, dans Roussel, 339. Arrêté cité par Bonnefoy, *Administration civile du département du Puy-de-Dôme*, 218-219.

(2) La *Gazette de France*, 4 germinal an VII.

ment sur les biens aggrave celle des transactions, augmente la timidité des affaires, et le monstrueux arbitraire de la législation concourt à troubler profondément l'économie générale du pays.

III

Quel était alors l'état économique et social de la France? Les grandes crises des nations, à la différence des maladies individuelles, ne paralysent pas l'organisme entier; elles détruisent une foule d'individus et réagissent violemment sur tous les autres; mais encore faut-il que ceux-là continuent à se nourrir, à se vêtir, à s'occuper de leurs consommations journalières, de leurs besoins et même de leurs plaisirs, c'est-à-dire qu'ils achètent, vendent, traitent avec leurs semblables.

La Terreur même et la loi du *maximum* n'avaient pas totalement suspendu la vie économique française, si elles l'avaient effroyablement perturbée. A présent, on essayait de se reprendre à une existence plus normale; il y avait un commerce, une industrie, des manufactures, des bourses dans les grandes villes, des foires régionales, mais tout cela singulièrement réduit et précaire; l'insécurité générale et une foule d'entraves empêchaient de réparer le mal; le bien acquis n'arrivait que très difficilement à se dégager. Pour apprécier sainement l'état des choses, en bien et en mal, il faut le comparer à ce qu'il était à la veille du cataclysme.

La France des derniers temps de l'ancien régime était terre de contrastes : des régions prospères et actives, de vastes étendues mornes; à côté des classes privilégiées, à côté de la bourgeoisie grandissant singulièrement en richesse et en importance sociale, l'ouvrier et le paysan restant soumis à des conditions économiques rigoureuses; un amas d'iniquités, des résistances tenaces, et cependant un effort de plus en plus marqué vers l'amélioration du sort général Jamais les classes pensantes ne s'étaient plus intéressées aux questions

d'économie sociale et publique ; il ne s'était jamais vu tant de gouvernants ni d'administrateurs ayant à cœur le souci du bien public et la religion du progrès. Leur effort, se heurtant aux privilèges de tout genre et au bloc compact des abus, n'avait réussi à opérer le progrès que par intermittences et surtout par endroits.

Certaines villes resplendissaient et formaient autant de sous-capitales ; là, c'était un merveilleux essor d'activité commerçante, industrielle, colonisatrice. Marseille accaparait les deux tiers au moins du commerce total de l'Orient ; Bordeaux était une porte monumentale par où passait un afflux de richesses, arrivant des Antilles (1) ; Lyon n'avait pas d'égale pour la fabrication des soieries ; Rouen et ses sœurs normandes excellaient à confectionner des tissus, tout en se plaignant que le traité de commerce de 1786 avec l'Angleterre leur eût porté un sévère préjudice. A l'intérieur, des industries localisées, habiles, consciencieuses, donnaient l'aisance à des groupes épars. Et Paris au centre émerveillait le monde ; c'était la capitale des plaisirs et des idées ; jamais la civilisation ne s'y était épanouie en fleurs aussi délicates, encore qu'autour des quartiers de luxe et des industries heureuses la population des galetas et des taudis mit une circonvallation de misère, des campements de barbares, et que les malheureux sentissent affreusement, dans les bas-fonds de ce Paris plein de délices, l'horreur de vivre (2). Quant à la population des campagnes, elle vivait très pauvre sous l'oppression des privilèges, sous l'écrasement des impôts, sous le fardeau de la taille, sous ce « chaos d'injustices (3) ». L'aménagement défectueux de ses ressources mettait constamment son alimentation en problème. Il est positif qu'à la fin du règne de Louis XVI, sous le plus humain des rois, la grande majorité des Français ne

(1) « Bordeaux a connu alors les plus beaux jours de son histoire, » dit M. Marcel Marion dans ses études sur *l'État des classes rurales au dix-huitième siècle dans la généralité de Bordeaux*. (*Revue des études historiques*, mars-avril 1902.)

(2) Voy. notamment Thiébault, *Mémoires*, I, 139.

(3) Marcel Marion, *loc. cit.*, d'après le mot d'un subdélégué.

mangeait pas à sa faim. La richesse, le luxe, l'aisance, restaient privilèges de certains lieux plus encore que de certaines classes. Les grandes cités commerçantes, les ports, les centres d'industrie, étaient autant de points brillants qui étoilaient une surface de misère.

La Révolution et la guerre, ces deux phénomènes connexes qu'il ne faut jamais envisager séparément, avaient abattu les têtes de prospérité et de splendeur. Par l'effondrement de l'ordre public, par le bouleversement des fortunes, par le déchaînement de la barbarie, par la fermeture des ports, par le blocus du pays, la France a perdu sa couronne de florissantes cités. A Lyon, sur quinze mille ateliers, treize mille ont disparu (1); Marseille se meurt; à Bordeaux, on n'éclaire plus les rues le soir (2). Morte, l'exportation des toiles de Bretagne et de Normandie ; morte, l'exportation des draps du Languedoc. A Thiers, les fabriques de coutellerie produisent moitié moins qu'avant 89 (3). Au Havre, on voit en l'an V tous les magasins fermés ; à Calais, à peine quelques mâts dans le port; une population en carmagnole et en bonnet de coton traînant ses sabots le long de la jetée au-devant du rare navire qui paraît (4) ; partout d'affreux stigmates : une rue d'Arras entièrement dépeuplée par la guillotine ; dans la même ville, tant d'édifices religieux détruits qu'on ne trouve même plus à vendre les matériaux (5). Valenciennes, l'habile dentellière, écrasée en 1793 par les boulets autrichiens, reste un cadavre. A Paris, les rapports de police sont significatifs sur l'état des industriels : « tel qui employait soixante à quatre-vingts ouvriers n'en emploie pas dix (6). » En vain le Directoire, dans ses rares instants de répit et de lucidité, essaie de ranimer l'activité économique, inaugure solennelle-

(1) *Lettres de Talleyrand à Napoléon*, publiées par M. Pierre Bertrand, 14.
(2) Gradis, *Histoire de Bordeaux*, 385.
(3) Georges Bonnefoy, *Histoire de l'administration civile dans le département du Puy-de-Dôme*, II, 357, d'après un rapport.
(4) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, II, 234.
(5) *Mémoire de l'abbé Baston*, III, 20-21.
(6) Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, III, 383.

ment en 1798 au Champ de Mars la première exposition des produits de l'industrie. Tout ce qui faisait la prospérité solide et assise des villes, mouvement de grandes affaires, circulation des capitaux, travail des manufactures, a sombré dans la tourmente ou survit à peine.

Par contre, en dehors des pays de trouble continu, comme l'Ouest tout en plaies, la population agricole a matériellement gagné à la Révolution. Dans les campagnes, les grands propriétaires, les ex-nobles non émigrés, sont les plus malheureux des êtres. Tortures morales et humiliations, vexations matérielles, rien ne leur est épargné ; le fisc s'acharne arbitrairement sur eux, et il est curieux de voir dans le Blésois un homme comme Dufort de Cheverny, qui n'a pas voulu émigrer et qui est resté sur sa terre, qui a traversé la Terreur et s'en est tiré, songer en 1797 à s'expatrier, à tout abandonner, parce que les tracas, les ennuis, les piqûres d'épingle se multiplient par trop et qu'il se sent à bout (1). Les moyens propriétaires sont moins maltraités. Les petits propriétaires, déjà très nombreux avant la Révolution, les gens de simple culture, possesseurs d'un champ, fermiers, métayers, artisans ruraux, journaliers, c'est-à-dire le plus grand nombre, ont acquis quelque bien-être.

La Révolution n'avait nullement créé la petite propriété, mais elle l'avait libérée. Les impôts présents, si lourds qu'ils soient, ne vont pas à égaler les anciennes charges ; ils ont été établis par la Constituante d'après de sages principes. D'ailleurs, le paysan n'acquitte guère ses impôts (2), dans le désordre et l'incohérence de la perception, ou les paye en papiers dépréciés, en chiffons de rebut. L'abolition des droits féodaux, la disparition des redevances, des dîmes et des corvées, la suppression des douanes intérieures, des péages et des taxes de navigation, ont émancipé le travail des champs,

(1) *Mémoires*, III, 365.

(2) D'après le ministre Gaudin, il se trouva, au commencement de l'an IX, près de 400 millions à rentrer sur les contributions des années antérieures. (Stourm, *Finances du Consulat*, 181.) A la fin de l'an VII, il restait 35,000 rôles à rédiger pour cette année sur 45,000 environ.

facilité l'écoulement des produits, donné plus d'aise au paysan.

Jacques Bonhomme, comme le Gulliver anglais, se sentait avant 89 retenu au sol par mille liens paralysants; ces liens subitement coupés, il s'est étiré et détendu, le robuste géant; il s'est levé ; dans un ébat de joie barbare, il a d'abord tout brisé autour de lui. Maintenant, il vit parmi des ruines ; à côté de lui, c'est l'église de village découronnée de sa croix et dépouillée de ses frustes sculptures ; le château dévasté, démeublé, ouvert au vent et à la pluie par ses fenêtres transformées en trous béants, par ses toitures crevées ; partout des ravages, cimetière aux croix renversées, parc saccagé, clôtures défoncées, grilles arrachées, forêts mises en coupe désordonnée, futaies rasées, chemins laissés à l'abandon et s'effondrant en lacs boueux. Il semble et il est bien vrai qu'une invasion de barbares a passé sur la France, mais elle n'a point tari les sources foncières de la vie, comme l'avait fait par exemple et pour longtemps la guerre de Trente ans en Allemagne. La Révolution, qui a opéré une effroyable destruction de capital, raréfié le numéraire dans des proportions incroyables, anéanti un merveilleux trésor d'art et de beauté, a répandu parmi ces ruines des germes de vie nouvelle et plus large.

Déjà, en certaines régions, la terre libérée a pris plus de valeur, en Limagne, « les fonds de terre se vendent un tiers de plus et quelquefois le double qu'avant la Révolution... (1). Les paysans sont plus riches, les terres mieux cultivées, les femmes mieux vêtues (2). » La mise en circulation du vaste domaine de mainmorte fait la terre plus mobile en quelque sorte et plus active. Beaucoup de paysans ont acquis des biens nationaux, acheté un lopin de terre, accru leur parcelle (3).

(1) La Fayette, V, 533.

(2) *Ibid.*, 108. Cf. Bonnefoy, *Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme*, II, 366. Pour la région du Nord, voy. les *Lettres de Malmesbury*, octobre 1796.

(3) Sur la question de savoir parmi quelle classe d'habitants les biens nationaux se sont principalement répartis, on connaît les travaux et opinions diverses de Tocqueville, d'Avenel et de M. Loutchitchsky, *la Sécularisation des biens ecclésiastiques*, par M. Maurice Anglade, et l'étude récente de M. G. Lecarpen-

Il est vrai que ceux-là restent exposés aux vengeances des bandes réactionnaires, mais le brigandage politique ne s'attaque guère aux possesseurs du sol à un autre titre et à l'artisan rural.

Dans les campagnes, on ne voit plus ces paniques générales, ces frissons atroces qui secouaient le peuple entier au début de la Révolution et annonçaient la grande fièvre du corps social. Au milieu de la tourmente qui mugit encore autour de lui, le paysan s'est remis au travail. Quand le fils est à l'armée, la femme dure à la besogne conduit la charrue, prend le hoyau et la bêche, sarcle le champ. Le paysan vit sur sa terre qu'il sent plus à lui, augmente le rendement, mange plus de viande qu'autrefois, boit sec quand le vin est à bon marché et fait des enfants. C'est un fait reconnu que durant la Révolution la population augmenta (1). L'expansion de vitalité qui s'était produite d'abord, le débridement général, peuvent expliquer ce résultat; on découvre aussi des raisons particulières : « la conscription ayant épargné les gens mariés, tous les jeunes gens se sont mariés dès l'âge de seize ans, et la quantité d'enfants dans toutes les communes est double ou même triple de ce qu'elle était autrefois (2). » L'observateur de bonne foi reconnaît que la France ravagée recèle en son sein de croissantes ressources; des semences d'humanité plus nombreuse, des ferments de prospérité gonflent ce sol surchargé de décombres.

Dès à présent, le soulagement relatif de la classe rurale est facilité par les récoltes assez bonnes, par l'abondance des céréales, par le bas prix des objets de consommation usuelle. D'après des renseignements qui lui arrivent dans son exil, La Fayette écrit à Latour-Maubourg : « Vous savez combien de mendiants, de gens mourant de faim il y avait dans votre pays; on n'en voit presque plus », et Dufort de Cheverny

tier dans la *Revue historique* de septembre-octobre 1901. La conclusion à tirer de ces travaux importants, quoique partiels, c'est que les bourgeois et les paysans ont acquis simultanément des biens nationaux, que les uns et les autres en ont acquis plus ou moins suivant les régions.

(1) Levasseur, *La population française*, I, 298-99.

(2) Dufort de Cheverny, III, 422.

reconnaît lui-même que la pénurie désolante qui pèse sur les gens de sa classe ou des classes approchantes n'existe pas dans la plèbe rurale : « La tranquillité règne dans le département, comme la misère, pour les propriétaires du moins ; car pour les journaliers le vin est à trois sols, le pain à deux, les journées à trente ou quarante. Il s'ensuit nécessairement que les cabarets sont très fréquentés, et le peuple fait la loi pour son travail (1). »

Ce n'est pas à dire que le peuple des campagnes soit content de son sort et vive en paix avec les lois. Contre la persécution antireligieuse, contre cette tyrannie décadaire qui s'insinue dans les moindres actes de sa vie et qui finira par mettre tout le monde en contravention, il ne murmure pas seulement, il se rebiffe et cogne. Il arrache souvent aux gendarmes ses prêtres arrêtés, défend en mille lieux ses vieux saints de bois et ses calvaires qu'on achève de détruire. Puis, les moyens employés pour la perception de l'impôt lui sont odieux ; il s'exaspère à voir un garnisaire s'introduire sous son toit, s'installer à son foyer, se faire héberger et nourrir. Une armée de garnisaires s'abat sur le pays, sans arriver à tirer l'argent des poches. L'impôt, équitablement assis en principe, est mal réparti ; les départements se plaignent d'être taxés au delà de leurs facultés proportionnelles ; dans les communes, la répartition de l'impôt foncier par les agents municipaux donne lieu à des iniquités révoltantes. « Tous les redevables conviennent qu'il ne serait pas trop fort s'il était également réparti... Aux diverses époques de la Révolution, l'esprit de parti, l'intérêt, la corruption, se sont emparés de cette répartition. Il y a telle terre qui paye jusqu'aux deux tiers du revenu net; telle autre qui est située à côté paye le dixième ou le douzième... Les agents municipaux ont fait décharger leurs terres et celles de leurs amis pour surcharger celles de leurs ennemis. Il y a beaucoup de fonds entièrement oubliés, et qui, depuis dix ans, ne payent aucune imposition (2). »

(1) *Mémoires*, III, 386. La Fayette, V, 108
(2) Rocquain, 59.

Tout le monde n'en sent pas moins que les impôts croissent par suite de la guerre prolongée et du gaspillage, redeviennent exorbitants.

A la contribution foncière et à la contribution mobilière s'est ajouté, depuis 1798, l'impôt des portes et fenêtres, et voici qu'on rétablit en même temps d'anciennes taxes, les octrois notamment, et qu'on parle de rétablir l'odieuse gabelle. La Révolution, qui avait supprimé les droits de passe sur les routes, avait eu d'abord pour soi tous les voituriers; le rétablissement de la taxe les rend tous réactionnaires, mais ils ne feront que crier : « c'est un feu de paille, et cette race moutonnière obéira bientôt comme les réquisitionnaires (1). »

La conscription, récemment instituée, est en horreur au paysan; elle s'établit très difficilement, elle s'établit pourtant; le nombre des réfractaires s'accroît immensément (2), et néanmoins les fugitifs repris finissent par marcher, car cette race gauloise a depuis dix-huit siècles l'obéissance dans le sang. On se plaint de tout et l'on se soumet à tout; sauf en pays de populations particulièrement ardentes ou têtues, comme celles du Midi et de l'Ouest, sauf en pays conquis, comme la Belgique, le mécontentement ne dépasse pas le point au delà duquel il tourne en révolte véritable. D'ailleurs, suivant le mot profond de Mallet du Pan, « l'ancien régime a laissé un souvenir tel que la Terreur elle-même n'a pu l'effacer (3). »

Dans les villes même, tout le monde n'a pas matériellement perdu à la Révolution. Le dépérissement des grandes entreprises industrielles et commerciales laisse en détresse une foule de personnes, mais le nombre des simples prolétaires,

(1) Dufort de Cheverny, III, 381.

(2) Archives nationales, AF, III, 150. Conscription de frimaire an VII; le ministre de la guerre avait demandé 200,000 conscrits; sur les 98 départements, 16 refusèrent d'abord de donner des hommes. En brumaire et dans la première décade de frimaire, on ne put réunir que 23,899 conscrits sur 150,000 attendus.

(3) Correspondance publiée par M. Descostes, *la Révolution française vue de l'étranger*, 379.

attendant leur vie du travail quotidien de leurs bras, a sensiblement diminué. La liberté du commerce et de l'industrie a fait son œuvre. La hiérarchie des métiers une fois brisée, beaucoup d'ouvriers ont pu s'élever au rang de demi-bourgeois; ils ont monté un petit commerce, loué une boutique, gagné quelques sous. Ils souffrent aujourd'hui de l'état déplorable des affaires, car il y a moins de commerce qu'autrefois, s'il y a plus de commerçants, mais ces infimes capitalistes n'en sont pas moins devenus d'âpres conservateurs, très attachés à leur pécule, et n'iront plus le compromettre en se jetant dans les mouvements de la rue. Voilà encore qui explique pourquoi Paris laisse désormais les politiciens vider entre eux leurs querelles par moyens militaires ou autres et ne s'y mêle plus, pourquoi l'on voit tant de coups d'État et plus d'émeutes. Un homme spécialement informé disait : « Il y a aujourd'hui à Paris moins de populace qu'on ne le croit; il n'y en a jamais eu moins. Il y a beaucoup de petites fortunes faites à Paris pendant la Révolution, ce qui a beaucoup étendu la classe de la petite bourgeoisie, et cette classe est ce que j'appelle le peuple de Paris, qui, je le répète, à l'avenir regardera faire les gouvernants ou les meneurs entre eux (1). »

Pour les gens de moyenne et haute bourgeoisie, qui avant 1789 vivaient posément de leurs rentes ou de leurs revenus, le moment est terrible. Ils avaient eu grand'peine à résister aux emprunts forcés, aux prélèvements arbitraires, à la suspension des arrérages. La grande banqueroute de 1797 les achève, car elle a supprimé en fait les deux tiers de la dette publique, et le *tiers consolidé* ne se paye point ou se paye en papiers de négociation impossible. Au printemps de 1799, le cours du tiers consolidé, principal fonds d'État, se traîne entre *dix* et *onze* francs. Des gens jadis riches ou aisés tombent à la mendicité, et l'on verra bientôt des filles de rentiers chanter au coin des quais pour recueil-

(1) Le Couteulx de Canteleu, dans Lescure, *Mémoires sur les journées révolutionnaires et les coups d'État de* 1789-1799, II, 215 à 216.

lir quelques sous implorés de la pitié des passants (1).

Cependant d'autres bourgeois plus avisés, qui ont su garder par devers eux leur épargne ou accaparer des assignats, se sont jetés sur les domaines nationaux, sur les terres mises en vente à vil prix. Ces biens, il est vrai, leur rapportent peu ou point, par suite de la lourdeur des impôts et du non-payement des fermages. Ce capital demeure improductif ; il existe néanmoins et sa valeur s'accroîtra dans la suite. Les acquéreurs vivent horriblement gênés et pourtant plus riches ; ils ont moins d'argent et plus de terre, et la fortune immobilière de cette bourgeoisie, sans se sentir encore en jouissance, se fonde obscurément.

Enfin, combien de gens vivent sur la Révolution ! Dans le trouble général des affaires et des transactions, une affaire subsiste pourtant, énorme, colossale, extraordinaire : c'est la Révolution elle-même. L'accroissement inouï des besoins et des services publics, les nécessités des armées ont fait surgir une foule, un peuple, une race de fournisseurs, munitionnaires, commissaires-ordonnateurs, vivriers, traitants, sous-traitants, trafiquants hauts ou bas, de mine insolente ou chafouine ; ils fourmillent sur l'État en décomposition et se nourrissent de cette pourriture. Puis, comme la liquidation de l'ancien régime continue, comme on vend ses châteaux, ses terres et ses meubles, comme une partie de la France met l'autre à l'encan, comme la perturbation des fortunes engendre une infinité de procès, il faut des commissaires-priseurs, des experts, des huissiers, des clercs, des avocats, des gens de basoche et de procédure, et tout ce monde profite.

Comme l'argent néanmoins devient de plus en plus rare, comme le crédit est nul, comme « ce qu'on appelle les honnêtes gens ne prêtent qu'à deux et demi ou trois du cent par mois (2) », c'est le règne des brocanteurs en tout genre,

(1) « Les filets de Saint-Cloud sont appelés le boudoir des rentiers, » dit *le Répertoire anecdotique*, 1797.

(2) Archives de Chantilly, lettre d'un agent de Condé en date du 1er jour complémentaire de l'an VIII.

prêteurs à gages, prêteurs à la petite semaine, usuriers, Lombards, Juifs. Contre ces universels maquignons, des colères commencent à gronder; dans deux journaux, des théories de haine se formulent en réaction contre le principe d'égalité civile et de libre concurrence proclamé par la Révolution : « on lit dans le dernier numéro du *Régulateur :* Si l'on recherche en France toutes les causes qui réduisent les comptoirs à la pénurie, les armées à la disette, on trouvera en dernière analyse l'indifférence aveugle des lois politiques à l'égard des coutumes légales des Juifs, la grande erreur d'un gouvernement qui assimile la personne d'un Juif à un citoyen français. La constitution française, si on l'interprète bien, exclut formellement les Juifs du droit de cité, car elle n'accorde ce droit qu'aux individus personnels. Or, un Juif n'est point un individu personnel; il est au contraire, ainsi qu'un *banian* (1), une partie inséparable d'un individu collectif. Depuis la Révolution, le Français est chaque jour exposé à traiter avec un Juif pour son commerce ou pour son ménage, sans qu'il ait aucun moyen de s'avertir que ce n'est pas avec un homme qu'il traite, mais avec un ennemi, dont l'honneur est invariablement circonscrit dans le cercle de ses frères en observance (2). »

Par-dessus le pullulement des insectes parasites, voici les grands rongeurs : les fournisseurs qui ont fait rafle de millions à pourvoir nos soldats de fusils hors d'usage et de vivres avariés, les spéculateurs qui ont su réaliser à temps lors des grandes crises d'agiotage, les vainqueurs dans la bataille des assignats. Le gros fournisseur, le financier sans vergogne, c'est l'un des types qui dominent et caractérisent l'époque. Il est puissant et ridicule ; on fronde sa souveraineté, on le chansonne comme un roi, on en fait personnage de comédie et de vaudeville, et cependant on subit son pouvoir. Parmi ces « Turcarets nouveaux » (3), quelques-uns ont du génie dans leur

(1) Membre d'une secte hindoue qui formait surtout une affiliation commerçante.

(2) *Le Propagateur*, numéro du 17 brumaire an VIII.

(3) *La Bouche de fer ou le Cri de la vérité*, pamphlet du temps.

genre, tels qu'Ouvrard. D'autres, comme Séguin qui se fait des collections princières et s'entoure de trésors d'art tout en gardant l'air d'« un frotteur » (1), ont vraiment aidé à la défense nationale par leur esprit inventif et l'audace de leur sens pratique. Aujourd'hui, le Directoire, toujours à court d'argent et de crédit, est obligé sans cesse de recourir à eux pour remonter les services, pour vêtir, nourrir, équiper les troupes et faire marcher tant bien que mal la machine ; ce gouvernement tyran de la France et oppresseur de l'Europe ne peut se passer des manieurs d'argent et vit sous leur patte.

Le grand fournisseur a ses entrées au Luxembourg, parle haut dans les ministères, domine les bureaux, achète les députés en les admettant dans les compagnies qu'il monte et en faisant de leur crédit parlementaire leur part d'apport (2) ; il possède partout des ramifications et des moyens. Il dispose d'une prestigieuse puissance parce qu'il possède la chose rarissime, disparue, recherchée et invoquée comme le dieu inconnu : l'argent. C'est chez lui seulement, dans ses bureaux, à sa caisse, que l'on entend sonner le métal et que l'on perçoit le tintement magique. L'argent, il le happe au sortir de la poche des contribuables en vertu de *délégations* consenties par le gouvernement ; l'argent, il le fait saisir à la Monnaie au nom de ses créances et l'agrippe brutalement. Entrons chez lui, en passant rue d'Anjou : « ... J'entre dans une vaste cour et monte par un perron majestueux... Je me trouve dans une salle immense servant de caisse ; mais quel spectacle frappe ma vue ! des monceaux d'or et d'argent s'offrent à mes yeux avides de cette nouveauté sous une multitude de formes différentes, mais toutes sans aucune marque qui pût m'en faire distinguer la valeur, et peut-être n'en aurais-je jamais su davantage si une âme charitable ne m'en eût instruit, en m'apprenant que cet argent sortait de la Monnaie, où l'avidité

(1) *Mémorial de Norvins*, II, 301.

(2) Voy. dans les journaux de pluviôse et ventôse an VIII le compte rendu du procès entre le tribun Courtois et les banquiers Fulchiron et consorts.

des fournisseurs avait empêché qu'on eût le temps de le frapper (1). »

Les enrichis de la spéculation et des fournitures passent déjà pour former un parti dans la République. On dit « le parti des nouveaux riches (2) ». On prévoit qu'ils chercheront à établir « une forme de gouvernement qui mette leurs personnes et leurs biens à l'abri des dangers qui, depuis nombre d'années, menacent les propriétaires (3) ». Les plus avisés dispersent leurs risques, placent en Angleterre ou s'arrangent pour y faire au besoin filer leurs capitaux. Séguin dira bientôt : « Je puis d'un trait de plume envoyer deux ou trois millions à Londres (4). » Ainsi s'expliquent des accointances suspectes, des partialités allant jusqu'à la complicité, et comment, en opposition à l'esprit belliqueux et conquérant de la Révolution, quelques hommes d'argent favorisent traîtreusement l'Angleterre ; ils n'entendent pas que les soldats de Hoche ou de Bonaparte saccagent cette grande caisse de dépôts.

La plupart des enrichis s'en tiennent encore à jouir, à étonner Paris de leur faste subit, de leur dépense et de leur ripaille. A Paris, les extrêmes du luxe et de la misère s'opposent. Si depuis l'an III le prix des denrées a considérablement baissé, si l'on n'est plus au temps de famine où les miséreux des faubourgs allaient à la porte des abattoirs lécher le sang des animaux qui découlait en rigoles, on voit toujours de hideuses misères, des audaces et des extravagances de luxe, le scandale des contrastes. Les agioteurs, les fournisseurs songent moins à fixer leur fortune qu'à l'étaler. Quelques-uns achètent des terres, des domaines d'ostentation ; ils donnent des parties de campagne sur les pelouses du Raincy, dans les châteaux de noblesse et les parcs séculaires ; mais le capital accaparé par eux reste surtout mobilier ; c'est un

(1) *Ça ne va pas si mal, visite pire que celle du diable*, libelle de l'époque.

(2) Rapport de Malmesbury, 13 novembre, cité par M. Albert Sorel dans le *Journal des savants*, mars 1902.

(3) *Ibid.*

(4) *Mémorial de Norvins*, II, 302. Cf. Albert Sorel, *Lectures historiques : une agence d'espionnage sous le Consulat*, 131-132.

capital roulant, circulant, tourbillonnant, et la dépense bruyante de ceux qui le possèdent fait vivre une partie de la population. Ce sont leurs grosses commandes qui alimentent à Paris l'industrie du mobilier, l'industrie du décor privé; ce sont eux qui donnent à l'époque un style et un art.

Les industries de luxe et de fantaisie abondent aussi parce qu'après Thermidor tout le monde a éprouvé l'étonnement et la joie de vivre, parce qu'on s'est jeté au plaisir, à la folie, à la danse, à l'enivrement des sens, à la trépidation étourdissante et continue. Alors, au son réveillé des hautbois et des crincrins, Paris s'est mis à virer, à tourner, à valser, dans un accès de sensualité éperdue.

A présent encore, sous le Directoire, la caractéristique de Paris est de manquer du nécessaire et de courir au superflu. On n'a pas de quoi payer son terme et l'on va au théâtre. Les foyers sont éteints, les restaurants flamboient. « Tel ne sait pas comment il dînera demain, qui aujourd'hui dépense dix francs à prendre une glace (1). » Les moyens de communication à l'intérieur de la ville restent rares et difficiles; un passant s'amuse à compter le nombre de voitures qu'il rencontre en allant de l'Odéon au Louvre : huit fiacres et une voiture bourgeoise. Par contre, rue Honoré, passe une fille conduisant un « léger phaéton décoré des plus lascives peintures et tout brillant d'or et de perles incrustés dans des métaux précieux (2) ». Pour aller à Tivoli, à Idalie, au bois de Boulogne, les élégants et leurs *dulcinées* ont leur *boghei*, leur *wiskey*, leur phaéton. C'est la mode que d'affecter à chacune de ces courses un équipage particulier, qui a sa nuance, son décor, et qui renouvelle à chaque jour le changeant défilé (3). Dans la ville tout entremêlée de décombres, salie d'immondices, on dirait une foire permanente installée sur des ruines, foire de spectacles, de tréteaux, d'assourdissantes musiques, d'exhibitions et de boniments. Les soirs d'été,

(1) Mallet du Pan, *la Révolution française vue de l'étranger*, 434.
(2) *Le Répertoire anecdotique*, 1797.
(3) *Le Monde renversé ou Tout va de travers*, pamphlet du temps.

depuis le boulevard Italien jusqu'aux Champs-Élysées, une allée de plaisirs se prolonge : bosquets enguirlandés de verres de couleur, cafés luxueux, terrasses chargées de promeneurs qui s'attablent et prennent des boissons fraîches, bals publics, féeries en plein air, apothéoses de carton, et dans le lointain s'illuminent les parages de Marbeuf et de l'Élysée. Une rumeur d'orchestres monte de la ville entière ; dix feux d'artifice colorent l'horizon, « secouant leurs bouquets de diamants, de rubis et d'émeraudes (1). »

Parmi ce fantasque décor, la foule s'agite dans une sorte de désespérance joyeuse, sans songer au lendemain, sans supposer qu'il puisse y avoir un lendemain. Assurément, on ne doit pas trop généraliser et voir Paris entier dans ce qui se signale d'abord et saute aux yeux. Comme toujours, les Parisiens d'une certaine classe se groupaient par sociétés diverses, par coteries différentes d'aspect et de tenue, mais les plus brillantes, les plus tapageuses, celles qui éblouissaient et entraînaient le public, donnaient l'exemple de se précipiter à la jouissance immédiate et fiévreuse.

Ce flot miroitant, issu de la Révolution, charrie des débris d'ancien régime. Dans le déclassement général, chacun ne sait plus ce qu'il est et où il va. Des fils de nobles, se voyant sans avenir, dépaysés dans leur propre pays, participent au débraillé révolutionnaire ; ils vivent à Paris comme au cabaret ou dans un mauvais lieu. Tout ce qu'ils ont sauvé du naufrage passe en argent de poche. Il en est de même pour nombre d'émigrés rentrés et vivant au jour le jour sous un faux nom, se demandant chaque soir s'ils ne finiront pas le lendemain fusillés en plaine de Grenelle. De son côté, la société nouvelle, reniant ses origines, se plaît aux bavardages contre-révolutionnaires ; elle singe le ton, les manières, les ridicules, les débauches des anciens grands et sent foncièrement le ruisseau ; elle unit « les vices de la cour et ceux de la Courtille ; ce mélange est monstrueux (2) ».

(1) Edmond et Jules de Goncourt, *La Société française sous le Directoire*, 208.
(2) *Lettres de Charles de Constant*, 31.

Tout y est interlope et frelaté. Pour ajouter au mensonge de ces temps où tant de monde parle, pense et vit à faux, les modes adoptées donnent à la cohue un air de mascarade. Les *zeunes gens* portent l'habit de couleur, carré, mal taillé à dessein et remontant dans le dos, avec le gilet très court à châle vert et la haute culotte ; à les voir le visage pris entre le chapeau à cornes retombantes et le débordement de l'énorme cravate, les épaules engoncées, le buste raccourci, les jambes grêles, on dirait des Polichinelles dégingandés. Sous prétexte de s'habiller à la grecque, les femmes se montrent déshabillées et se font chair publique.

Un vieux *ci-devant,* arrivant de sa province, s'étonne de la métamorphose et n'en paraît pas fâché. C'est un soir de juin ; toutes les femmes sont en blanc, légèrement vêtues, donnant l'impression du déshabillé. « Comme il pleuvait, elles relevaient leurs robes d'une main, en les serrant si fort qu'il était aisé de voir toutes leurs formes. La grâce du jour et de la mode était de conserver à peine un mouchoir dans sa poche ; ainsi l'on ne perdait rien des contours agréables (1). » Parmi les femmes admirées, citées, on peut suivre les transformations et les outrances de la mode plastique (2) : la taille remontant sous les seins, la robe s'amincissant en fourreau de gaze ou de crêpe, se retirant des bras et des épaules, se fendant de côté sur le maillot couleur de chair, et en dessous la chemise diluée, volatilisée, parfois supprimée, tandis que les pieds chaussent le cothurne à lacets de pourpre et que l'orteil se cercle d'or.

Chez ces femmes du Directoire, sorties de toutes classes, ce n'est que contradictions : dans la mise et dans la pose, l'affectation des lignes à l'antique, et malgré tout une recherche d'attifement parisien, une élégance chiffonnée ; un épanouissement de santé plébéienne, un appétit de vivandière, le goût des exercices violents, la passion de conduire soi-même son phaéton et des allures garçonnières ; avec cela, des mièvre-

(1) Dufort de Cheverny, II, 340.
(2) Voy. Goncourt, *la Société française sous le Directoire*, 400-414.

ries par lesquelles on tâche d'exagérer l'ancien ton. On parle un langage désossé, on n'a pas la force d'articuler ses mots, et de ce susurrement partent tout à coup l'inflexion triviale et commune, l'accent faubourien et le mot canaille (1). On n'en doit pas moins se montrer sentimentale à ses heures, languissante, vaporeuse, et les femmes se pâment quand Elleviou soupire une ariette qu'accompagne le son doucement fêlé du clavecin. Autant que les couplets grivois et les équivoques grossières, les romances et les pastorales ont la vogue; ces fleurs fades poussent sur un sol d'où monte encore une vapeur de sang. On idolâtre les champs, la verdure, la fraîcheur des bois et le murmure des sources; on aime tant la nature que l'on revient à l'animalité primitive, voilée de prétentieux dehors, et que tout ce monde tourne à une barbarie dorée.

La corruption des mœurs est extrême, la licence absolue. Les lois et les circonstances se sont unies pour abolir les mœurs. Le malheur des temps a disjoint les familles, jeté d'un côté le père, d'un autre la mère, ailleurs les enfants. La législation révolutionnaire a diminué l'autorité paternelle et mis la famille en république. Encore que les assemblées directoriales esquissent un mouvement en arrière (2), elles n'osent réagir franchement. Le divorce admis pour incompatibilité d'humeur simplement alléguée laisse le foyer instable et la famille en camp volant. Le mariage est un contrat toujours révocable au gré de l'une des parties, un contrat à terme. On se marie à l'année, au mois; on se marie pour satisfaire un caprice, on se démarie et l'on se remarie pour réaliser une affaire. Un homme qui a épousé d'abord la nièce d'une tante à héritage épouse ensuite la tante elle-même, âgée de quatre-vingt-deux ans, puis après la mort de celle-ci qui lui a fait don de ses biens, reprend la jeune femme (3). Un homme

(1) *Lettres de Charles de Constant*, 34.

(2) Voy. Sagnac, *la Législation civile de la Révolution française*, 289-290.

(3) Sciout, II, 252. Cf. dans l'ouvrage du comte Fleury, *les Grandes Dames pendant la Révolution et sous l'Empire*, le chapitre intitulé *les Effets du divorce sous le Directoire*, 180-195.

veuf de deux sœurs demande à convoler avec leur mère.

A côté du concubinage légal, à côté des liaisons affichées, l'amour de rencontre s'étale. Dans l'anéantissement des rangs sociaux et des convenances, les sexes se cherchent et librement s'accouplent. Et ces gestes de joie, de passion ou de folie ne font qu'étourdir un ennui croissant et l'universelle nausée. « On peut extravaguer sans gaieté, » dit un auteur du temps, et Paris a le *spleen* (1). Quand on a tout épuisé, quand les sens surmenés s'excèdent et se blasent, on tombe aux lubricités infâmes. « La dépravation des mœurs est extrême, — écrit la police parisienne, — et la génération nouvelle est dans un grand désordre dont les suites malheureuses sont incalculables pour la génération future. L'amour sodomiste et l'amour saphique sont aussi effrontés que la prostitution et font des progrès déplorables (2). »

Cette purulence a-t-elle gagné toutes les classes de la population et gangrené le fond même de la substance française? Sous la société qui donne à l'époque son aspect extérieur et qui lui a valu sa réputation, le niveau général des mœurs a-t-il très sensiblement fléchi? Dans les campagnes, la destruction du frein religieux fait beaucoup de mal. L'évêque constitutionnel Le Coz, à la fois chrétien et révolutionnaire convaincu, écrit de Rennes : « Hélas! que notre société se déprave! La fornication, l'adultère, l'inceste, le poison, le meurtre, tels sont les fruits affreux du philosophisme, même dans nos campagnes. Des juges de paix m'assurent que si on n'arrête ce torrent d'immoralité, beaucoup de communes ne seront bientôt plus habitables (3). »

Il ne semble pourtant pas que les principes et les faits dissolvants aient universellement agi; d'ailleurs, ils ont trop brutalement agi pour que le sens traditionnel ne se soit pas révolté. Il y a eu brusque amputation de toute moralité chez

(1) C'est l'expression même dont se sert Gallais dans son ouvrage sur *le Dix-huit Fructidor*, II, 142, virulente satire qui naturellement ne s'imprima qu'en secret.

(2) Rapports de police publiés par Schmidt, III, 389.

(3) Roussel, *Un Évêque assermenté*, 298.

énormément de personnes, il n'y a pas eu lente et subtile intoxication des masses. Nous avons vu que des millions de campagnards et de citadins rappelaient d'eux-mêmes la discipline catholique. Dans toutes les classes, on aperçoit encore des familles qui vivent bien, qui demeurent fidèles à l'ancienne discipline privée, qui gardent en dépôt l'honnêteté foncière de la race. Un Suisse, arrivant de son pays, trouve les bourgeois de Paris peu éclairés, mais « bons, compatissants, serviables (1) » ; ils semblent seulement moins communicatifs, plus réservés qu'autrefois, comme il est naturel après les grandes secousses et les grandes peurs. Un diplomate étranger écrit : « On serait injuste envers la nation française si on la croyait complètement démoralisée par les hommes de la Révolution. Ce n'est que la lie du peuple, poussée en haut par une fermentation violente et faisant surnager partout l'écume de l'immoralité, qui trompe des observateurs peu exercés. Je ne crois pas du tout que les différentes classes de la société soient plus corrompues en France qu'ailleurs, mais j'ose espérer que jamais aucun peuple ne sera gouverné par la volonté de scélérats plus imbéciles et plus cruels que la France ne l'a été depuis le commencement de sa nouvelle liberté (2). »

Ce jugement écrasant pour la classe gouvernante comporte évidemment des restrictions ; encore moins doit-on l'étendre à tous les particuliers engagés dans la Révolution. Chez ceux-là, de même que chez ceux qui combattent le mouvement, la fureur de la crise a tout poussé aux extrêmes ; elle a jeté les méchants au crime, perverti les faibles, exalté les bons ; si elle a ouvert des abîmes d'immoralité, elle a fait surgir de hauts sommets de vertu et de désintéressement. Sous le Directoire, bien que le nombre des républicains sincères se soit singulièrement réduit, la Révolution conserve des croyants et des dévots ; les administrateurs d'un canton disent en par-

(1) *Lettres de Constant*, 5.

(2) *Correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein et du baron Brinkman.* Brinkman à Sparre, 11 juillet 1799, 297-298.

lant d'elle : « Notre sainte Révolution (1). » En dehors même des armées, en dehors de cette école de rude et superbe énergie, on voit toujours des traits d'héroïsme civique, des exemples d'immolation de soi-même à un principe supérieur; chez certains groupes, une persistance d'idéal philosophique, un effort pour se faire une loi morale en dehors de toute conception religieuse, des cœurs vraiment épris de vertu à la romaine et des âmes stoïques.

IV

Dans cette France prodigieusement diverse, encore bouillonnante à la superficie, inerte et déprimée en son fond, existe-t-il une aspiration commune? Est-on d'accord sur quelque chose? Oui, car parmi les gouvernés, à l'exception des agitateurs d'extrême gauche et d'extrême droite, tout le monde désire la paix au dehors, la paix générale, l'extinction des guerres qui depuis 1792 s'engendrent l'une l'autre. Il semble que ce soit le premier remède aux maux dont on reste accablé. C'est au nom du péril extérieur que la Révolution a demandé au pays des sacrifices inouïs d'hommes et d'argent, qu'elle en exige encore; c'est la guerre surtout qui l'a faite furibonde et sanguinaire; c'est à l'occasion de la guerre ou par elle que les factions s'efforcent de prolonger le trouble à l'intérieur. Par la paix, on espère que tout pourra peu à peu s'adoucir, se réorganiser et s'asseoir. On en attend d'ailleurs des bénéfices immédiats, tangibles : les lois d'exception perdant leur raison d'être ou leur prétexte, l'allégement des charges publiques, des milliers de bras rendus à la charrue, la frontière se rouvrant aux échanges, les ports libres, l'industrie se remettant à travailler pour l'étranger, et la France soupire après toutes ces résurrections, elle les invoque avec un

(1) Archives de la guerre, correspondance générale, 23 thermidor an VII, canton de Villefranche.

accent de misère. La paix, c'est l'espoir des chaumières, l'espoir des ateliers, l'espoir des salons, l'espoir des gens de travail, l'espoir des gens de plaisir dont la fatigue haletante s'agite encore et se trémousse, l'espoir des cœurs sensibles et des amis de l'humanité, celui des politiques sages qui sentent que le ressort de l'État se meurt d'une tension continue. La paix, ce mot prend dans l'imagination nationale un sens démesuré, infiniment compréhensif, conforme pourtant à son acception naturelle ; pour tout le monde, il signifie la possibilité de vivre en paix : la détente et le sommeil.

Cette paix tant implorée, l'accepterait-on médiocre ou mauvaise, en face de la coalition toujours vaincue, toujours debout? Admettrait-on la paix sans la conservation et la sécurité des conquêtes? Le patriotisme tel que l'a conçu la Révolution supporterait-il cette déception?

La Révolution n'avait pas créé le patriotisme; elle l'avait dissocié seulement de l'idée monarchique et en même temps popularisé, répandu dans les masses. Plus humaine que française dans son concept primitif, elle avait tourné tout de suite, sous l'action des circonstances, en une crise aiguë du sentiment national. La nationalité française préexistait depuis des siècles; elle s'était sentie en 1789 par son effervescence ; elle avait pris une conscience plus éveillée de soi-même; à l'accord obscur de toutes ses parties s'était substituée une passion de faire corps, une fédération des volontés. En 1792 et 1793, la Révolution s'était identifiée avec la cause de l'indépendance nationale; elle s'était identifiée ensuite avec l'irruption française au dehors, avec l'extension des frontières, avec la conquête des limites naturelles. Après avoir proclamé la *nation*, elle avait institué par ses victoires *la grande nation*, et la France s'était d'abord grisée de ce mot; elle s'était enorgueillie de ses armées, parée de ses triomphes, comme si elle eût voulu couvrir de ce manteau de gloire ses plaies hideuses, ses haillons et sa misère.

Maintenant, chez ceux qui se sont donnés à la Révolution corps et âme, chez ceux qui prétendent la diriger ou qui la

servent, on voit persister l'idée d'une vocation naturelle de notre race à la primauté, à l'héritage romain, au commandement des peuples : cet impérialisme français dont l'Empereur ne sera que l'expression suprême. Dans le reste de la nation, à mesure que la ferveur révolutionnaire est tombée, le patriotisme a fléchi. A Paris, dans les spectacles, dans les cafés, dans les réunions élégantes et les promenades, le patriotisme est démodé comme vertu révolutionnaire : « Nos revers ne font naître ni joie, ni inquiétude; il semble qu'en lisant l'histoire de nos batailles, on lise l'histoire d'un autre peuple (1). » A descendre plus bas et à pénétrer le fond même des âmes populaires, devrons-nous constater qu'il ne subsiste rien de l'ardeur patriotique d'autrefois? Les brusques réveils de ce grand feu nous feront connaître qu'il sommeillait seulement sous une cendre d'apathie. Confusément, on sentait que la France, ayant tant souffert et peiné, devait tirer de ses épreuves un avantage d'honneur et de puissance, qu'elle devait en sortir plus forte, plus rayonnante, matériellement et moralement grandie. Une suite de revers à l'extérieur, rapprochant l'ennemi de nos frontières et remettant tout en question, achèverait de consterner l'esprit public; ce qu'il faudrait au contraire pour le ranimer, ce serait la victoire définitive, décisive, portant en soi gage de paix et consolidation des résultats acquis; on applaudirait surtout à celle qui, frappant l'odieuse Angleterre, tarirait par ce coup la source même des guerres.

A l'égard de ce qui se passe à l'intérieur, le dégoût est profond, sans qu'il y ait courant d'opinion en faveur d'autre chose. Dans ses Mémoires inédits, Cambacérès dit que « tout le monde était dégoûté de la Révolution (2) », sauf ceux qui en vivaient, auxquels il faut ajouter ceux qui vivaient pour elle. Tout le monde était dégoûté de la Révolution, et cependant il n'était personne, à l'exception des émigrés et de leurs

(1) Schmidt, III, 388. Rapport du commissaire du pouvoir exécutif près l'administration du département.

(2) *Éclaircissements inédits.*

partisans à l'intérieur, pour en réclamer l'abolition complète; chacun voulait en conserver quelque chose. La presque totalité des Français eût vu avec horreur le rétablissement des privilèges de caste, privilèges matériels et pécuniaires, privilèges honorifiques. La passion égalitaire pénétrait la France : « Il n'y a pas un petit boutiquier auquel M. de Montmorency pût se dire impunément supérieur (1). » Dans la bourgeoisie de Paris et des villes, dans cette classe qui avait commencé la Révolution et qui la haïssait dans ses effets actuels, c'est-à-dire dans la tyrannie directoriale, on retrouve encore l'esprit de 1789, mais usé et vieilli, un libéralisme humilié. L'idéal de cette classe serait une royauté représentative, limitée, reconnaissant les *droits de l'homme* et leur rendant quelques garanties, mais elle s'accommoderait très bien « d'une république libre (2) ».

Le peuple des campagnes est réactionnaire en ce qu'il souhaite le rétablissement de la religion et la suppression des lois persécutrices; il est révolutionnaire en ce qu'il veut maintenir le partage des biens nationaux et l'affranchissement de la terre. Il est réactionnaire en ce qu'il redemande ses curés; il est révolutionnaire en ce qu'il repousse les émigrés, les revendicateurs de terres, les fauteurs de contre-révolution agraire. La forme des institutions le touche peu, les luttes purement politiques ne lui importent guère; il voit les élections avec « la plus belle indifférence (3) ». On ne saurait le dire tout à fait détaché de la République, car il est rare qu'en France le peuple soit foncièrement hostile au principe du gouvernement établi, mais il sent que la République est déplorablement conduite. A la tribune des Cinq-Cents, Boulay de la Meurthe établissait judicieusement cette distinction : « Des contre-révolutionnaires, — disait-il, — il n'y en a pas tant qu'on veut nous le faire croire. Pour des mécontents, il y en a en effet beaucoup, mais d'où naît ce mécontentement?

(1) La Fayette, V, 108.
(2) *Ibid.*, V, 107.
(3) Dufort de Cheverny, II, 404.

Est-ce du régime républicain en lui-même? Non. C'est donc du régime républicain tel qu'il est que vient le mal (1). »

En somme, la France prise en masse est moins hostile au principe qu'au système révolutionnaire, moins hostile à la forme du gouvernement qu'aux gouvernants. Ceux-là, on les hait et on les méprise, parce qu'on les a toujours saisis en flagrant délit d'improbité politique, parce qu'ils ont promis l'universelle félicité et n'ont fait qu'instituer de multiples détresses, parce que beaucoup d'entre eux ont participé aux grands excès, parce qu'à l'origine d'une foule d'autres on retrouve la tare initiale, l'histoire louche connue ou soupçonnée, la tache de sang ou la tache de boue. On les déteste, mais on est tellement appauvri d'énergie, découragé par de successifs mécomptes, qu'on n'ose rien tenter contre eux, et d'ailleurs leurs adversaires militants avec lesquels il faudrait s'allier, les Chouans de province, les « petits-maitres (2) » de Paris et les conspirateurs de salons, tous ces enragés de réaction, tous ces révolutionnaires à rebours font peur.

La bourgeoisie modérée, vaincue à Paris le 13 vendémiaire dans l'assaut qu'elle avait tenté contre les hommes de la Convention, précipitée après Fructidor du haut de ses espérances renouvelées, se résigne à n'être rien dans un pays où le texte de la constitution l'appelle à la primauté légale. Frondeuse et déprimée, elle se venge de ses oppresseurs à coups d'épigrammes, se raconte à mi-voix les scandales du Luxembourg et les vols, se repasse de main en main des caricatures et des jouets d'opposition (3); elle ne sait faire autre chose; chez elle, nulle idée de se concerter, nul effort d'association et d'entreprise, un individualisme égoïste, la préoccupation de vivre chacun pour soi et de vivre le moins mal possible, l'esprit d'« isolation (4) ». Et comme on se fait à tout en

(1) Compte rendu publié dans la *Gazette de France*, 27 prairial an VII.

(2) Brinkman, 296.

(3) Par exemple, à Paris, un cartonnage représentant une lancette, une laitue et un rat; c'était un rébus qu'il fallait déchiffrer ainsi : *l'an sept les tuera*. *Mémorial de Norvins*, II, 214.

(4) Mallet du Pan, *la Révolution française vue de l'étranger*, 529.

France, comme les gens au pouvoir ne sont que des demi-terroristes, comme ils déportent leurs adversaires et ne guillotinent plus, comme ils n'attentent pas directement à la propriété, comme ils ne défendent pas aux Parisiens de faire l'amour et d'aller à l'Opéra, on les supporte en les exécrant.

On s'écarte d'eux autant que possible, et la nation vit encore plus étrangère qu'hostile à son gouvernement. Nul ne se lèverait pour défendre un régime de faction et de désordre, mais combien peu de gens dans la masse se lèveraient pour l'abattre! Comme faction, le Directoire est profondément impopulaire; comme gouvernement, il en impose aux solliciteurs de places, aux poltrons, aux faibles, à ceux qui ont pour premier principe de révérer la fonction publique quel qu'en soit le détenteur (1). Les autres souhaitent un changement et en même temps le redoutent, si grande est la peur de nouvelles secousses. Ce que l'on éprouve, c'est un immense besoin de sécurité, le besoin d'être gouverné au lieu d'être constamment en butte aux factions rivales et tiraillé en sens contraire. On désirerait que le chaos à la fin se débrouille, que le gouvernement remplisse sa fonction normale et tutélaire, c'est-à-dire qu'il consolide et stabilise, qu'il donne garantie à la fois aux intérêts nés de la Révolution et aux intérêts antérieurs, aux besoins permanents qu'elle a laissés survivre. Telle serait la volonté ou du moins la « velléité » nationale (2), mais la France ne se sent pas la force de la faire prévaloir : « l'apathie tempère le mécontentement, » écrivait un chaud républicain (3), et l'affaissement des esprits égalait la désagrégation matérielle.

Comme une nation ne saurait vivre indéfiniment à l'état inorganique, il était évident que la France irait à une disso-

(1) Cette distinction est très bien établie dans une lettre du prince de La Trémoïlle en date du 2 septembre 1797. La Sicotière, *Frotté et les insurrections normandes*, II, 346.

(2) La Fayette, V, 134.

(3) Robert Lindet, 4 messidor an VII; lettre publiée par M. Montier dans son ouvrage sur *Robert Lindet*, 362.

lution totale ou à un accident qui produirait brutalement la réaction, à moins qu'on ne vît sortir de la Révolution un pouvoir assez fort et assez éclairé pour imposer entre le passé et le présent la grande transaction nécessaire, pour instaurer sur ce fondement la paix publique, pour opérer les conciliations indispensables, pour ressusciter en même temps les énergies éteintes : un gouvernement qui referait de l'ordre et qui referait de la vie.

L'universel besoin qu'on avait de ce régime ne suffit pas à le créer, à le faire jaillir du sol par brusque explosion. Un homme le portait en son cerveau. Plus insigne qu'aucun autre par ses exploits guerriers, il venait de traverser la France dans le fracas de sa gloire subite, et tout d'un coup la nation entière s'était mise à répéter un nom à désinence encore incertaine, célèbre et énigmatique, portant en soi magie et mystère, *Buonaparte;* d'aucuns disaient déjà : Bonaparte. L'homme de ce nom avait été l'événement, la passion, l'engouement, la folie du jour. Il avait concentré sur lui « tous les regards, toutes les craintes et toutes les espérances (1) ». Des républicains l'avaient craint ; d'autres s'enorgueillissaient de lui et le jugeaient trop grand, trop sévère, trop antique, pour s'abaisser aux ambitions usurpatrices, et ces républicains qui avaient prétendu renouveler en huit ans tout le cycle romain, ne s'étaient pas aperçu que César approchait, poussant devant lui ses légions et ses aigles. *Buonaparte,* ce nom sonnait odieusement aux oreilles de beaucoup de royalistes, parce qu'il voulait dire aussi Vendémiaire et Fructidor, et cependant chacun s'était demandé quelle surprise réservait à l'avenir l'être brusquement suscité. Qu'était le « phénomène inexplicable », l'homme « étonnant par ses actions, indéchiffrable quant à sa pensée (2) ».

On avait cru en général qu'il tenterait quelque chose et maîtriserait le gouvernement, mais ne se trouvant point de prise il s'était dérobé, et auprès des Parisiens du monde

(1) Gallais, *Dix-huit Fructidor*, II, 157.
(2) *Cri du diable,* libelle de l'époque.

frivole, auprès des spéculateurs politiques, il avait paru au bout de six mois comme démodé. Dans ce monde-là, on lui en voulait d'avoir déçu l'attente et la curiosité universelles. Après qu'il avait été tant de fois vainqueur au delà des monts et comme roi en Italie, on s'était étonné « de le trouver timide, inactif, cachottier, allant tous les jours à l'Institut et paraissant uniquement occupé de sa femme, de cartes géographiques et des poésies d'Ossian » (1). Maintenant qu'il était retourné à de lointaines aventures, les sociétés de Paris, qui avaient ouvert des paris sur ses destinations futures, parlaient de lui « légèrement (2) », comme elles parlaient de toutes choses. L'imagination des petites gens restait obsédée de lui ; vers lui montaient d'obscures dévotions, et une pauvre femme faisait vœu de donner six francs aux pauvres s'il revenait d'Égypte (3). Jusqu'au fond des provinces, le peuple avait chanté « la Bonaparte (4) », l'air composé en l'honneur du héros.

Le *héros,* c'est ainsi qu'on s'était mis communément à l'appeler, et tel il était apparu aux peuples, surnaturel et tutélaire. Tel ensuite les peuples l'avaient vu disparaître à demi dans les brumes dorées de l'Orient, à la recherche de dangers et d'exploits nouveaux : « la gloire est son idole, et les combats sont ses délassements (5). »

Conquérant de l'Égypte, il la dépassait déjà, il marchait en Syrie, mais le désastre de notre escadre devant Aboukir, en lui rendant plus incertaine la voie du retour, l'avait comme éloigné davantage et mis dans un recul plus profond. Pensif devant les horizons du désert et le mirage asiatique, il chercherait sa destinée, jusqu'au jour où l'appel des circonstances, le sens aigu de la situation, une foi presque superstitieuse en son étoile, l'avertiraient de se rejeter aventureusement sur

(1) Gallais, *Dix-huit Fructidor*, I, 147.
(2) *Ibid.*, I, 199.
(3) *Journal l'Ange Gabriel*, 26 frimaire an VIII.
(4) Bonnefoy, *Histoire de l'administration civile dans le département du Puy-de-Dôme*, II, 233.
(5) Gallais, *Dix-huit Fructidor*, II, 150.

la France, pour la surprendre et la saisir. Cependant, malgré son bonheur, son prestige et son génie, Bonaparte n'eût pas réussi peut-être à s'emparer de l'État, si une partie des gouvernants ne lui eussent à leur insu aplani les voies, si un travail antérieur à son retour d'Égypte et s'accomplissant dans le sein des pouvoirs publics, un travail interne, n'eût préparé fortuitement son œuvre et ne lui eût mis en main, au moment donné, tous les éléments de succès. La dictature d'un homme hors de pair a pu être considérée comme l'aboutissement nécessaire de la Révolution telle qu'elle s'était comportée; son établissement eut toutefois, à côté de causes lointaines et profondes, des causes directes, déterminantes, qui agirent pendant plusieurs mois. Il est possible que la chose se fût faite en tout cas; il n'est pas indifférent de voir comment elle se fit.

CHAPITRE PREMIER

LE 30 PRAIRIAL

Deuxième coalition. — Le déficit. — La gangrène s'étend. — Débordement d'ignominies. — Défaites en Allemagne et en Italie. — Scandales financiers. — — Le Directoire fructidorien commence à s'effondrer. — Avilissement des Conseils ; aspect des séances. — Comment naît chez certains révolutionnaires assagis la pensée de changer les institutions et de recréer un gouvernement. — Apre désir de conservation personnelle. — Première idée d'un coup d'État reconstituant. — Sieyès. — Son entrée au Directoire. — On croit apercevoir un sauveur. — Élections jacobines de l'an VII. — La guerre aux voleurs devient la guerre aux enrichis et à toutes les grosses fortunes mobilières. — Les Jacobins et les néo-modérés se liguent dans les Conseils contre le Directoire fructidorien. — Insurrection parlementaire. — Rôle de Sieyès. — Défection de Barras. — Les journées de Prairial. — L'élection de Treilhard annulée. — Résistance de Larévellière-Lépeaux et de Merlin. — Imminence d'une intervention militaire ; Joubert et Bernadotte. — Larévellière et Merlin se démettent. — Remplacement des Directeurs exclus ; misère des nouveaux choix. — Paris s'est désintéressé de la crise. — Le jardin Tivoli pendant la soirée du 30 prairial. — Caricatures et jeux de mots. — Indifférence et atonie de la population.

I

Le Directoire fructidorien se soutenait par la guerre et la victoire ; il devait succomber dans une crise de défaites, compliquée à l'intérieur d'une crise de scandales. Après la mort de Hoche, après le départ de Bonaparte pour l'Égypte, le Directoire avait continué une politique de conquêtes ou plutôt de rapines, occupant des territoires pour faire de l'argent, rançonnant les gouvernements, pillant les populations, rendant la France objet d'exécration. Rome fut envahie, la Suisse littéralement mise à sac. Après la conquête de Naples par

Championnet, l'Autriche, qui n'avait considéré la paix que comme une trêve, rouvrit les hostilités ; le congrès de Rastadt eut son sanglant épilogue ; l'Allemagne entière, sauf la Prusse, parut disposée à reprendre les armes, l'Angleterre fournit des vaisseaux et des subsides, enfin une armée de Russes descendit du Nord. La deuxième coalition était formée, menaçant nos conquêtes et bientôt nos frontières, s'aidant partout d'insurrections ; ce fut contre nous la seconde guerre des rois et la première guerre des peuples.

Le Directoire était dans une pénurie d'argent atroce. Il n'avait su remédier aux suites d'une crise monétaire sans exemple et à l'anéantissement des finances. Le déficit n'était contesté par personne ; on en discutait seulement le chiffre ; le gouvernement portait ce chiffre à soixante-sept millions et les Conseils tendaient à réduire l'évaluation, afin de n'avoir pas à voter de nouveaux impôts (1). Quand on interrogeait les ministres et chefs de service, il semblait que l'abîme fût sans fond. Tous les expédients, tous les subterfuges avaient été tour à tour essayés. Au dehors, les territoires conquis ne rendaient plus ; à l'intérieur, les contribuables refusaient toujours l'impôt, et le gouvernement se sentait hors d'état de les contraindre, n'ayant pas réussi à établir un mode régulier de recouvrement. Il tomba de plus en plus aux mains d'une immense bande d'exploiteurs, dont il fut moins encore complice que victime.

La nuée des fournisseurs et traitants s'acharna sur la République. Appelés à pourvoir aux besoins des divers départements ministériels et surtout de la guerre, ils en firent objet de spéculation cynique. En face d'un gouvernement mauvais payeur, en face de fonctionnaires aux mains crochues, ils ne songèrent qu'à s'assurer des garanties usuraires et des bénéfices illicites. Ils firent payer à l'État les *pots-de-vin* donnés à ses agents, imposèrent des marchés draconiens, drainèrent le peu d'argent liquide qui subsistait dans les

(1) D'après le récent et savant ouvrage de M. Stourm sur *les Finances du Consulat*, p. 270-271, le déficit était au *minimum* de trois cents millions

coffres du Trésor et ne livrèrent qu'un matériel de rebut (1). Ce fut l'époque des brigandages colossaux et des basses filouteries, des grands trafics d'influence et des commissions et remises aux subalternes ; le temps des ignominies en tout genre ; l'âge de boue, après l'âge de sang. Cette rapine à peu près universelle, s'introduisant dans les ressorts de l'État, les submergea sous un flot fangeux ; lorsqu'il fallut les tendre contre l'étranger, tout se trouva décomposé et pourri.

Nos soldats sans vivres, sans souliers, « sans marmites, sans bidons, sans gamelles (2), » sans linge pour les blessés, sans médicaments pour les malades, eurent à combattre des adversaires autrement redoutables que ceux de 1792 et de 1793 : en Allemagne, l'archiduc Charles ; en Italie, cet étrange Souvorof qui unissait aux bizarreries d'un maniaque les talents d'un grand conducteur d'hommes et l'âme d'un croisé. Chez nous, la politique dictait souvent le choix des généraux. De plus, notre ligne d'opérations, se développant du Texel à Naples, offrait par son extension démesurée des facilités à l'attaque. Ces causes réunies amenèrent en germinal, prairial et floréal an VII (mars à juin 1799), une succession de désastres : Jourdan battu à Stokach et rejeté sur le Rhin,

(1) Un mémoire rédigé après Brumaire par le général de Beurnonville, ancien ministre, donne une idée de la façon dont se passaient les choses au département de la guerre. « Il est, je crois, mathématiquement démontrable que le gouvernement surpaye de plus de 50 pour 100 toutes les fournitures qui lui sont faites... On n'a qu'à se représenter le cercle que parcourt un fournisseur. Un pot-de-vin énorme paye, à l'insu du ministre, la signature de son marché. Souvent les protecteurs se réservent 5 pour 100, 10 pour 100, plus ou moins, sur les bénéfices de l'entreprise. Pour son exploitation, il emploie ses créatures, qui chassent les anciens préposés et qui, présumant bien que leur emploi est une possession éphémère, ne songent qu'à faire leur main. Leurs surveillants deviennent leurs complices moyennant l'abandon d'une portion de leurs rapines. De proche en proche, toutes les cupidités s'agitent pour grossir les comptabilités par des consommations fictives jusqu'à ce qu'elles s'élèvent souvent au double et plus du double des fournitures réellement faites. L'État se trouve ainsi débiteur de ce qu'il n'a point reçu, et ce n'est que par un pareil résultat que l'entrepreneur se trouve indemnisé, et des sacrifices qu'il a faits pour avoir son marché, et des pertes qu'il essuie sur les formes de payement qu'il reçoit, et de l'arriéré qui achève de le solder » Archives du ministère de la guerre, correspondance générale, 1799.

(2) *Le Publiciste*, 6 thermidor an VIII.

Schérer et Moreau battus en Italie, la Lombardie perdue, la république cisalpine balayée, le Piémont entamé par Souvorof, Naples évacuée, la déroute de tous les gouvernements institués par la France en Italie. A l'intérieur, l'Ouest s'agitait plus sérieusement; dans le Midi, une campagne de brigandages et d'assassinats se poursuivait. A la lumière de ces événements désastreux, l'impéritie du Directoire apparut à nu; les fautes et les hontes de cette dictature de l'incapacité s'accusèrent en plein relief. Dans les armées, une clameur de dégoût et de réprobation commençait à s'élever. A Paris, la presse muselée ne pouvait rien dire, et l'agitation des partis se superposait toujours à un fonds d'indifférence générale. Néanmoins, sans que le Directoire vît se dresser contre lui une opposition organisée, déclarée, ouverte, il s'écroulait de lui-même, sous le poids de ses méfaits.

Il se sentait aux abois. Merlin écrivait : « Insensiblement tout se désorganise, tout se décompose, » et il n'apercevait de salut que dans une parodie des moyens conventionnels (1). Autour de Barras, des intrigues aveugles s'agitaient. Les chefs de l'émigration croyaient parfois le tenir, parce qu'ils croyaient traiter avec son secrétaire Bottot par l'intermédiaire d'un aventurier qui pratiquait un genre d'escroquerie très commun alors, l'escroquerie à la Restauration. Barras connaissait-il quelque chose de l'intrigue et y voyait-il le moyen de se ménager à tout hasard une suprême ressource (2)? Il pensait plutôt à s'arroger une espèce de dictature, sous couleur de Présidence (3); il regrettait de n'avoir plus Bonaparte à ses côtés et lui avait écrit. Ses complaisants l'entretenaient dans son ambitieuse velléité; il n'eût pas dépendu d'eux que le grand mouvement de 1789 aboutît, suprême humiliation, à la dictature de Barras. Et les royalistes de Paris, les aristocrates, les *honnêtes gens,* naïfs en se croyant

(1) Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, III, 386.

(2) L'étude que M. Ernest Daudet a faite de cette intrigue tend à prouver le contraire. *Les Émigrés et la seconde coalition*, chap. I, III, VII, VIII, IX, XIV.

(3) Dans ses *Éclaircissements inédits*, Cambacérès, confirmant d'autres témoignages, dit qu'alors Barras « voulait s'emparer de l'autorité ».

très forts, fondaient sur lui quelque espoir, parce qu'ils le savaient dépourvu de toute conviction et qu'il restait homme de leur monde (1).

Les Conseils étaient hors d'état de porter remède. Le public ne voyait en eux qu'un personnel d'exploiteurs à raison de trente-six mille francs par an et par tête. Ils tenaient pourtant séance d'un bout de l'année à l'autre, sans interruption ni congé ; c'était une machine à décrets qui ne chômait jamais, en dehors des décadis. Depuis la mise en vigueur de la constitution, ils avaient voté trois mille quatre cents lois (2), et trop souvent des lois d'exception et de circonstance ; ils avaient fait de la législation sur les émigrés et les prêtres un inextricable chaos, un fourré plein d'embûches, et ne surent pas même ébaucher un code civil. La majorité suivait encore l'impulsion des Directeurs et approuvait leurs décisions avec une lâche emphase.

Les Anciens conservaient quelque prestige, par la gravité de leurs délibérations. Aux Cinq-Cents, la tenue était mauvaise, sans être notablement inférieure à celles des Communes d'Angleterre, avec quelque chose de théâtral en plus (3). Chaque assemblée avait sa musique, qui jouait dans les occasions solennelles et accompagnait alors les discours, les célébrations, d'une sorte de *tremolo* pathétique. Les salles de séances étaient belles, bien décorées, ornées d'emblèmes allégoriques, de statues, de bronzes et de faux marbres. Dans la salle des Anciens, on décide d'exposer en permanence le livre de la constitution sur un autel de forme antique ; est-ce un autel, est-ce un pilori ? Les représentants délibéraient en toge ; ils portaient la toge rouge par-dessus « leurs grosses houppelandes et leur crasse natale (4) » ; ils avaient une ceinture miroitante et une toque écarlate. Affublés à l'antique, ils se croyaient tenus de parler romain ; les réminis-

(1) Notes manuscrites de Grouvelle, conservées au musée Carnavalet.
(2) *Journal des hommes libres* du 17 brumaire an VIII.
(3) *Lettres de Constant*, 61-62.
(4) Journal *le Propagateur*, 15 nivôse an VIII.

cences classiques, les figures tirées de l'éloquence grecque et latine, les périodes ronflantes, les prosopopées avaient toujours le don de soulever les esprits et de les faire vibrer, de susciter un transport sincère ou machinal. L'instant d'après, l'assemblée des Cinq-Cents retombait aux rivalités haineuses, aux contestations ignobles, aux propos poissards, car la Révolution eut à un égal degré la manie de l'emphase et la passion de l'injure.

Parfois un homme de cœur proteste contre l'arbitraire et les cruautés, rappelle la Révolution à ses principes ; un tumulte de forcenés lui coupe la parole. « C'est encore ce fou de Rouchon qui parle ! » disent les plus modérés de ses collègues (1). Plusieurs étaient notoirement tarés, compromis dans de sales affaires d'argent, mêlés à des entreprises de fournitures, inféodés à des compagnies. Le Directoire avait aussi parmi eux ses louangeurs à gages, ses orateurs et ses votants entretenus. En général, les talents manquaient moins que les caractères ; il y avait des hommes intelligents, peu d'hommes utiles, des capacités mal employées, et l'ensemble composait un monde remué d'intrigues, s'épuisant en compétitions stériles, reconnaissant que tout allait mal et se souciant peu de rien réparer ; un monde déclamateur et vain, gesticulant et grossier, dépourvu de cette décence extérieure qui recouvre, en temps de monarchie, les laideurs de la politique.

Pourtant, dans le personnel gouvernemental et législatif, quelques hommes, d'esprit plus ferme et plus avisé que les autres, se lassaient de vivre au jour le jour. Ils souffraient de voir la Révolution tourner aussi mal et tomber aussi bas ; ils s'en affligeaient d'autant plus qu'elle était leur carrière et leur bien. Du parti thermidorien, fructidorien, se dégageait un groupe de politiques qui aspiraient à remplacer la tyrannie haletante du Directoire par un pouvoir aussi strictement révolutionnaire, mais plus stable, mieux assis, plus concentré,

(1) Note de Fabre de l'Aude publiée dans les *Mémoires de Barras*, III, 285.

capable de faire connaître enfin au pays l'ordre public, de restaurer les finances, de signer la paix, de se rendre supportable en somme à la majorité des Français. Les principaux de ces hommes étaient, dans les Conseils ou à l'Institut, Boulay de la Meurthe, Chazal, Lemercier, Cornet, Cornudet, Régnier, Fargues, Frégeville, Villetard, Baudin des Ardennes; dans le ministère, Talleyrand, dont l'intelligence merveilleuse perçait l'avenir; Rœderer leur prêterait dans la presse le secours de sa plume. Ils avaient pour la plupart dressé ou ratifié en Fructidor l'acte de proscription de leurs collègues, coupables du crime de royalisme ou de modérantisme. Maintenant, parmi les proscripteurs de la veille, instruits par l'expérience et par le danger, une nouvelle couche de modérés assez vigoureux s'élevait. Ces néo-modérés sentaient surtout la nécessité de reconstituer, d'établir solidement, de fonder quelque chose. Plusieurs d'entre eux, conscients de leur valeur, se rendaient compte que sous un régime bien organisé ils développeraient plus utilement leurs facultés et donneraient mieux leur mesure. Tous avaient assez de perspicacité pour s'apercevoir que l'édifice où ils s'étaient logés craquait de toutes parts et allait les écraser de sa chute; ils songeaient donc à le reconstruire sur place, par une reprise en sous-œuvre, et à lui substituer un établissement plus solide et mieux clos.

Encore vague et latent, leur projet comportait une révision de l'acte constitutionnel. Ce qui paraissait en ce point simplifier leur tâche, c'est que la chose était dans l'air. Comme les vices de la constitution frappaient tout le monde, beaucoup d'hommes distingués s'imaginaient qu'à en modifier quelques articles on remédierait au mal de la France. Parmi les écrivains et les penseurs, c'était à qui formulerait son plan, proposerait sa recette : présidence à l'américaine, garanties de capacité à exiger pour être législateur, institution d'un corps destiné à modérer les autres, toutes ces idées s'agitaient confusément dans les esprits.

L'opération à pratiquer, il est vrai, ne pouvait s'accomplir

par moyens légaux, car toute demande de révision se trouvait soumise, aux termes de la constitution même, à une procédure qui n'était susceptible d'aboutir qu'après neuf ans. Les membres du parti naissant s'en inquiétaient peu, le recours à la violence étant universellement admis dans les mœurs politiques de l'époque. Il fallait seulement trouver l'occasion, saisir le joint, et surtout avoir avec soi un général notable, qui prêterait à la portion des pouvoirs publics devant agir contre l'autre le secours de son épée.

C'est dans cet état d'esprit que se découvrent l'origine et la conception primitive du coup d'État de Brumaire, que le retour de Bonaparte faciliterait seulement dans son exécution et transformerait dans ses conséquences. Chez ses moteurs civils, cette entreprise procéderait exactement du même esprit que le 18 fructidor et le 22 floréal; elle s'inspirerait d'un âpre désir de conservation personnelle. A la différence d'autres coups de force accomplis par des hommes qui n'avaient rien à perdre et qui avaient tout à gagner, ce serait l'acte de ceux qui avaient horriblement peur de tout perdre. A ce mobile s'ajoutait, chez quelques-uns, le désir honnête d'assainir, de régénérer la République, de lui ouvrir enfin une existence normale; il s'agissait pour eux d'établir un ordre constitutionnel véritable, à la place de celui que Fructidor et Floréal avaient virtuellement aboli, et d'assurer, par une dernière illégalité, le règne des lois.

Ce parti se reconnut pour chef ou plutôt pour oracle un personnage de pure race révolutionnaire, un civil. Au début de la Révolution, nul n'avait plus marqué que l'abbé Sieyès ; plus tard, apostat et régicide, il s'était éclipsé à l'heure des grands périls ; il avait reparu ensuite, se dérobant au pouvoir et recherchant l'influence. C'était lui, disait-on, qui, dans la coulisse, avait joué pendant les derniers temps de la période conventionnelle et au moment du 18 fructidor le rôle d'inspirateur occulte ; habile à discerner le ressort caché qui détermine les événements et les hommes, il excellait à le toucher d'une main discrète et inaperçue, en quoi il était resté

prêtre (1). Jamais il ne s'était compromis ouvertement; en un temps où tant d'hommes s'étaient usés et consumés dans l'action, il bénéficiait de la force immense attachée à celui qui a su attendre, se réserver, et sa réputation avait grandi de tout ce qu'il n'avait pas fait. On lui attribuait une puissance d'esprit extraordinaire, un génie constructif. Il avait étudié les lois, considéré les peuples, comparé les gouvernements. On savait qu'une constitution de rechange résidait tout entière dans son cerveau, et elle paraissait d'autant plus admirable qu'il ne la laissait entrevoir que partiellement et par échappées. Énigmatique et volontairement inintelligible, il semblait porter en lui un grand mystère de salut public. S'étant garé actuellement dans l'ambassade de Berlin, il passait pour s'y être initié aux affaires européennes, pour s'être lié avec le haut personnel diplomatique; qui pourrait mieux que lui réconcilier la France révolutionnaire avec la vieille Europe? Par tous ces motifs, son heure parut venue; dans les milieux législatifs, un mouvement d'opinion se fit en sa faveur.

C'était en floréal que les Conseils renouvelaient tous les ans le Directoire par cinquième. Les cinq membres tiraient au sort entre eux celui qui devait se retirer; mais il paraît bien que, cette fois au moins, le sort fut guidé et que le Directoire sut par procédé de prestidigitation s'alléger de Reubell, spécialement attaqué (2). Reubell renonçait lui-même à lutter contre un torrent d'impopularité et se prêta vraisemblablement à la comédie; seulement, par concussion caractérisée, il se fit en partant et de l'aveu de ses collègues allouer cent mille francs (3). A sacrifier cet homme profondément déconsidéré, mais énergique, le Directoire crut se sauver et se démantela. Il espérait faire donner pour suc-

(1) Un étranger assistant à une séance des Cinq-Cents demandait à son voisin de lui désigner Sieyès; l'autre, ne l'apercevant point, répondit : « S'il y avait un rideau dans la salle, je serais bien sûr de le trouver derrière. » *Lettres de Constant*, 62.

(2) Voy. notamment Brinkman, 283-84.

(3) Le fait est confirmé par Larévellière, II, 434.

cesseur à Reubell une pâle doublure, mais les Cinq-Cents mirent Sieyès sur leur liste de candidats et le 27 floréal — 16 mai les Anciens l'élurent. Talleyrand avait contribué à ce choix par des manœuvres de couloir (1). A mesure que l'on pénètre dans les dessous de cette période, le rôle de Talleyrand s'y découvre plus important.

En tout temps, Sieyès eût attiré l'attention et repoussé les sympathies. Sa physionomie était muette, son abord froid. Sa démarche molle et lente, sa tournure « sans précision dans les formes (2) », les lignes de son corps comme flottantes et mal arrêtées, donnaient à tout son aspect quelque chose d'incertain. Sa parole au contraire tranchait et s'imposait parce qu'il possédait extraordinairement le don des formules. Très supérieur à ses collègues en révolution par le ton et par la tenue, il avait de l'esprit et du plus fin, mais ne le montrait guère que par boutades. Chose grave pour un homme qui aspirait maintenant à conduire ses semblables, il manquait essentiellement de bonne humeur. Aimant à se retirer au milieu de quelques initiés ou dans un cercle de vieilles femmes qui l'encensaient dévotement, il leur laissait goûter l'intérêt de sa conversation et ne se défendait pas toujours d'être aimable, mais n'y condescendait que bien rarement. Dès qu'on le mettait sur le chapitre de ses théories philosophiques ou constitutionnelles, il devenait dogmatique, autoritaire; il affirmait et ne daignait discuter; à force de proclamer son infaillibilité, il arrivait à y faire croire.

On l'a pourtant trop dépeint comme un pur spéculatif, ne descendant jamais des hauteurs de la théorie; il y avait chez lui des côtés terriblement pratiques. S'il jouissait vraiment, lorsqu'il recomposait en esprit la machine politique, de multiplier et de pondérer les rouages, de les agencer ingénieusement, de les combiner avec art, tout ce mécanisme s'appropriait dans sa pensée à une fonction maîtresse, à un but spécial : maintenir au pouvoir Sieyès et son parti, les y fixer et les y incruster

(1) Notes manuscrites de Grouvelle.
(2) *Mémoires de Talleyrand*, I, 512.

à jamais. Les mots : *système conservateur, idées conservatrices,* revenaient sans cesse dans sa bouche. Il contribua pour beaucoup à les introniser dans notre langage politique, mais il ne les appliqua jamais qu'à une classe d'intérêts et de personnes.

Nul ne fut plus que lui homme de parti ou plutôt de caste, homme de tiers état dans toute la force restrictive du terme. Il avait l'horreur des nobles et le mépris du peuple. C'était lui qui naguère — on lui prêtait au moins ce propos — refusait de dire la messe « pour la canaille (1) ». D'autre part, après Fructidor, il avait inventé contre les nobles un plan d'ostracisme colossal, proposé d'exiler en masse tous les restes de cette classe et d'amputer définitivement la France d'un membre. Faux républicain d'ailleurs, laissant dans sa fameuse constitution une porte ouverte à un roi qui serait le prête-nom de l'oligarchie révolutionnaire et son répondant vis-à-vis de l'étranger, il ne rêvait pas une France rayonnant sur le monde, bouleversant l'Europe par le glaive ou par l'idée, mais une France raisonnable et rassise, une France où il aurait ses aises, qui lui serait confortable, car ce qu'il chérissait par-dessus tout, « avec sybaritisme (2), » c'était son repos, un repos moelleux et bien garanti.

Il espérait le trouver sous un régime bourgeois, philosophe, rationaliste, ennemi des aristocrates et des prêtres, ennemi des Jacobins, médiocrement libéral, encore moins démocratique, traitant le peuple en mineur et le mettant en tutelle. République oligarchique ou monarchie limitée, peu lui importait, pourvu qu'on ne vît apparaître d'autre aristocratie que celle dont il faisait partie, l'aristocratie des régicides. Il sentait toutefois la nécessité de ne plus trop restreindre le cercle des privilégiés, de l'entr'ouvrir à des hommes que la Révolution avait d'abord reconnus pour siens, qu'elle avait ensuite excommuniés et bannis. Pour l'œuvre de réformation brusque qu'il méditait posément, il comptait s'associer certains patriotes de 1789, faire appel à de bons citoyens alors

(1) *Mémoires de Barras*, III, 484.
(2) *Souvenirs du baron de Barante*, I, 380.

exilés, sous la condition que, dans le régime à venir, la part de ces amnistiés fût étroitement circonscrite. D'ailleurs, son esprit voué aux abstractions avait la faculté de concevoir et non de réaliser. La création d'un gouvernement vraiment réparateur, tolérant, ouvert à tous, supérieur aux partis, largement national, n'entrerait jamais dans les moyens de ce faux sauveur.

II

Tandis que Sieyès quittait Berlin pour prendre rang au Directoire, le Corps législatif se renouvelait encore une fois par tiers. Les élections avaient eu lieu en germinal. C'est au Directoire qu'il incombe d'avoir inauguré en France la candidature officielle; il en usa cyniquement dans la circonstance, mais ce pouvoir était tellement discrédité, honni, que le fait seul d'être patronné par lui devint un titre d'exclusion.

Depuis le 18 fructidor, les royalistes de toutes nuances et les libéraux n'osaient guère affronter le scrutin. Les Jacobins se présentèrent hardiment; en quelques pays, ils s'aidèrent d'une sorte d'agitation babouviste; ailleurs, s'annonçant moins comme Jacobins que comme opposants, se posant en vengeurs de la liberté contre le despotisme directorial, ils surprirent d'importants succès. Dans le Midi surtout, leurs candidats passèrent. Le Directoire se sentait trop faible pour renouveler le 22 floréal et imposer aux Conseils des invalidations en masse; le 1er prairial, les élus furent admis sans que l'on regardât de trop près à la régularité des opérations, et cet afflux d'hommes nouveaux, s'introduisant surtout dans le Conseil des Cinq-Cents, acheva de briser la majorité. Depuis plusieurs années, un parti de démocrates extrêmes subsistait dans le Conseil, mais terne et déprimé, se distinguant à peine de la masse asservie; les élections de l'an VII le renforcèrent et surtout le galvanisèrent.

Une opposition de gauche, très forte, se forma aussitôt

contre le Directoire. Désignée sous le nom de parti jacobin, elle comprenait en réalité des éléments divers : de francs démagogues, s'appuyant au dehors sur les groupes anarchistes, des hommes qui sentaient le sang; des politiciens avides de renommée et impatients d'escalader le pouvoir, Briot, Talot, Grandmaison, Lamarque, Bertrand du Calvados, Marquezy, Quirot, Soulhié, Arena, Destrem, Jacobins d'arrière-saison qui n'avaient point l'atroce énergie de leurs devanciers, mais qui enflaient la voix pour leur ressembler ; des généraux mécontents, comme Augereau, qui ne se jugeait pas suffisamment récompensé pour avoir crocheté au 18 fructidor les serrures des Tuileries et mis la main au collet des députés, comme Jourdan, qui avait été battu en Allemagne et qui imputait au gouvernement sa défaite ; enfin, des hommes d'un républicanisme exalté, fanatisés par le péril national, croyant à la nécessité de retremper l'énergie du peuple au feu des passions révolutionnaires et de faire succéder aux turpitudes du Directoire un gouvernement violent et probe.

Le parti entier adopta ce mot d'ordre, ce cri de ralliement : *guerre aux voleurs,* c'est-à-dire guerre aux fournisseurs qui avaient mis nos armées en détresse, aux agioteurs, spéculateurs, tripoteurs de tout ordre qui s'étaient engraissés de la ruine générale ; aux fonctionnaires qui s'étaient laissé corrompre, aux gouvernants impurs qui avaient toléré ces désordres et qui en avaient profité, à tous ces criminels de lèse-nation, à tous ces vendeurs de la chose publique. Même, dans un accès de rigorisme effréné, on multipliait arbitrairement le nombre des coupables, on exagérait leurs forfaits. Il y avait énormément de voleurs; on en vit partout. Une folie de soupçons, un délire accusateur sévirent. Enfin, par la pente naturelle des passions humaines, la prise à partie s'étendit à tous les hommes d'affaires et de finances; le cercle des revendications s'accrut démesurément. La guerre aux grands voleurs devint la guerre aux grosses fortunes mobilières et même à toutes les fortunes en portefeuille, considérées comme mal acquises.

Or, parmi ces fortunes, on a vu que presque toutes s'étaient créées ou rétablies pendant la Révolution, après la Terreur et sous le régime de l'an III. La tourbe des fournisseurs avait alors fait sa main ; les banquiers et financiers qui avaient eu les reins assez solides pour supporter la crise des assignats, qui avaient alors dominé le marché et gouverné les cours, s'étaient efforcés depuis de ranimer un certain mouvement d'affaires. Méprisant le régime établi, les possesseurs de capitaux s'en accommodaient néanmoins, parce qu'ils le dominaient et l'opprimaient; c'étaient eux les rois du jour, et voici qu'à leur tour ces enrichis deviennent suspects au moins autant que les riches de naissance, dix fois taxés et frappés. Cette espèce de ploutocratie révolutionnaire se voit à son tour signalée, désignée aux pires traitements, par suite jetée violemment dans l'opposition. Après avoir détruit l'ancienne richesse territoriale, après avoir ruiné les rentiers, qui étaient eux-mêmes des *ci-devant* et tenaient leurs titres du régime déchu, la Révolution s'en prend maintenant aux fortunes qu'elle a laissées se faire ou s'accroître; elle s'attaque à une foule d'intérêts matériels dont le sort s'est jusqu'à présent confondu avec le sien et met contre soi cette force ; il y a là un fait nouveau, très important, qui exercera sur les destinées finales du régime une influence appréciable.

Dès les premiers jours de prairial, la tribune des Cinq-Cents retentit des imprécations jacobines contre les agents et ministres concussionnaires; c'était la lutte des violents contre les pourris. On livrait à l'exécration publique les « vautours », les « vampires », les « sangsues du peuple », les « modernes Verrès », car il fallait toujours de grands mots même pour exprimer de sales choses. La vénalité de l'administration à tous ses degrés fut dénoncée, et comme un ministère solidairement responsable ne s'interposait pas entre l'Exécutif et le Législatif, les coups portaient directement sur les chefs de l'État. Le déficit avoué par le gouvernement était considéré comme le résultat d'un système de pillage, et les Anciens eux-mêmes jugeaient que le Directoire, dissipateur des ressources

à lui confiées, banqueroutier frauduleux, venait en quelque sorte de déposer son bilan.

Le 17 prairial, les Conseils votèrent une adresse aux Français, proclamant le danger public, stigmatisant les abus et annonçant un régime d'inquisition sévère. Les députés réclamaient aussi l'affranchissement de la presse, sous couleur de revenir aux principes. On abrogea la loi du 19 fructidor qui avait mis les journaux sous la main de la police, mais les Conseils ne purent jamais s'entendre pour la remplacer par une loi sur les délits de presse; c'était faire succéder à la plus dure compression l'absolue licence (1).

Sur ces entrefaites, Sieyès arriva de Berlin ; sa venue fut annoncée par douze coups de canon. Installé au Luxembourg, il prit à peine contact avec ses collègues ; il assistait à leurs délibérations sans y participer. Il s'isolait de ces hommes dont il avait été complice en Fructidor, mais dont trois au moins, Larévellière, Merlin et Treilhard, lui paraissaient irrévocablement perdus. « La déconsidération des trois Directeurs était égale à leur incapacité et au mauvais état où ils avaient réduit nos affaires. On ne pouvait s'entendre avec eux ; tout le monde le disait à Sieyès, et Sieyès bientôt dit comme tout le monde (2). » Haïssant les Jacobins, dont il avait horriblement peur, il crut à la nécessité de se servir d'eux pour éliminer les Directeurs, pour se débarrasser de ce poids mort, pour déblayer le terrain de ces vermineux cadavres. Déjà, dans ce but immédiat, les néo-modérés des deux Conseils, ceux qui rêvaient pour l'avenir de mesures violemment conservatrices de leur pouvoir et de leur influence, avaient lié partie avec les

(1) Les Parisiens se mirent à chanter ces couplets :

Il est vrai qu'on pouvait écrire
Sur les modes, et même dire
Son sentiment sur les chiffons,
En ne parlant pas des fripons.
La vérité de son asile
Sortant, nous changerons de style.
A pleine tête, nous crierons :
A bas le règne des fripons! (*Bis.*)

(2) Notes manuscrites de Grouvelle, ami et confident de Sieyès.

instigateurs d'une politique effrénée ; entre ces éléments discordants, il y eut entente d'un moment et coalition pour détruire.

L'offensive contre le Directoire se prépara par de sourdes manœuvres et des travaux d'approche. Sieyès introduit dans la place tendait la main aux assaillants, mais que ferait Barras, l'homme qui s'était toujours posé en spadassin et en *bravo* à la solde des partis d'attaque ou de résistance violente ? Réal lui avait conseillé de se débarrasser à la fois de ses collègues et des assemblées, de faire place nette autour de lui à coups de sabre et de s'ériger en maître de la situation (1). Barras n'osa ; il préféra traiter avec la coalition parlementaire et assurer son salut en trahissant ses collègues. Ce fut cette défection qui permit l'acte du 30 prairial, la dislocation du Directoire par les Conseils. Dans les assemblées, l'affaire se brassa entre quelques meneurs des deux partis ligués, le double troupeau des votants suivant avec docilité (2). Le peuple ne prit aucune part au mouvement ; la rue restait calme, les endroits de plaisir et de promenade très fréquentés ; à peine un peu plus d'animation que de coutume autour des Tuileries et du Palais-Bourbon, où siégeaient les Anciens et les Cinq-Cents. Paris tranquille, méprisant, regarda s'organiser l'insurrection parlementaire (3).

Le 28 prairial — 16 juin, les Conseils se déclarèrent en permanence. L'attaque à découvert contre l'Exécutif commença et fit brèche. On s'était aperçu que l'élection de l'un des Directeurs, Treilhard, avait été faite inconstitutionnellement, l'ayant été moins d'un an après que le mandat législatif de Treilhard avait pris fin. Bien que l'irrégularité datât d'un an et qu'il parût y avoir prescription, les Cinq-Cents annulèrent l'élection, et les Anciens, entre une heure et deux heures du matin, ratifièrent le décret.

(1) Le Couteulx de Canteleu, dans Lescure, II, 224.

(2) Brinkman, 291-292, d'après le récit d'un député.

(3) *Publiciste* du 2 messidor. Cf. la *Correspondance de Bailleu*, ministre de Prusse, *Preuzen und Frankreich*, I, 308 : « Le peuple est resté au milieu de cette fermentation dans une impassibilité extrême et ne prend pas le plus léger intérêt à l'issue des événements. »

Les Directeurs s'étaient de leur côté mis en permanence. Quand le vote de déchéance fut connu, ils siégeaient aux lumières dans leur belle salle du Luxembourg, étincelante de dorures, décorée à sa partie supérieure de drapeaux ennemis, tandis que dans une première salle leur garde veillait et que circulaient les messagers d'État en costume de « Crispin » (1). Treilhard, connu pour sa morgue et sa rudesse, allait-il résister? Larévellière et Merlin lui conseillaient de se roidir, de tenir bon, de défendre la validité de son élection, et parlaient de recourir aux moyens militaires; mais l'attitude de Barras, son langage, prouvaient déjà qu'il trahissait. Treilhard s'effondra aussitôt; les larmes aux yeux, suivant Barras, et selon d'autres avec une affectation d'indifférence, il quitta la salle et disparut du Luxembourg; sans tenter la moindre résistance, sans mot dire, il dévora l'affront (2).

L'ancien Directoire s'en allait par morceaux : après Reubell, Treilhard. Pour en finir, comme Barras était passé à l'ennemi, il suffisait d'arracher de leurs sièges Larévellière et Merlin et d'extirper ce double débris. Abandonnés à eux-mêmes, Larévellière et Merlin n'étaient pas hommes à refaire un 18 fructidor en le dirigeant contre la majorité nouvelle, et d'ailleurs l'esprit des troupes, en haine des « butors » (3) du Luxembourg, se tournait vers les parlementaires, faute de mieux; cette disposition offrait plus de sécurité aux Conseils qu'un acte par lequel ils venaient de proclamer que quiconque attenterait à leur indépendance serait par le fait même placé hors la loi. Barras se chargeait d'ailleurs de terroriser ses collègues et se faisait fort de déterminer leur fuite. Le 29, il vint au conseil avec un grand sabre; il se tenait là comme un

(1) *Mémoires de madame de Chastenay*, 304.

(2) « Le citoyen Treilhard prit son parapluie et alla le soir même — il était tard — coucher chez lui rue des Maçons. Sa femme et sa famille l'y rejoignirent le lendemain. » *Mémoires de madame de Chastenay*, 406. Cf. Barras, III, 359. Le procès-verbal de la séance de nuit confirme que Treilhard se retira immédiatement. Archives nationales, AF, III, 15.

(3) C'est ainsi qu'en 1811 Davout appelait encore les Directeurs dans une de ses lettres inédites à l'Empereur. Archives nationales, AF, IV, 1654-1656.

épouvantail, parlant peu, « le menton appuyé sur ses mains qui embrassaient la poignée de son sabre (1), » le regard torve, et Sieyès, par des discours « entortillés » (2), remontrait aux deux autres la nécessité de démissionner; il tâchait de les évincer par persuasion.

Cependant Larévellière et Merlin résistaient, se cramponnaient au pouvoir, et le morceau fut cette fois plus dur à emporter. Alors on s'acharna sur les récalcitrants, on les chargea de tous les péchés du Directoire. Le 30, ils furent dénoncés à la tribune des Cinq-Cents avec la dernière violence. Au Luxembourg, c'était un envahissement de députés de toutes nuances, qui venaient les sommer de partir; les salons, les corridors en étaient pleins. Les modérés envoyèrent une députation, conduite par Boulay de la Meurthe; les Jacobins en déléguèrent une autre. Il y eut entre les Directeurs une scène extrêmement vive, avec éclats de voix et gros mots, où Barras, se prononçant davantage contre Larévellière et Merlin, tâcha de leur extorquer une démission. Entre temps, on leur expédiait des émissaires onctueux et doux, pour les amollir; de prétendus amis venaient les supplier, les mains jointes, de se soustraire eux-mêmes et de soustraire leurs derniers fidèles à d'horribles vengeances; on les effrayait par la perspective d'une mise en accusation, en ajoutant que, s'ils lâchaient prise de bonne grâce, on leur épargnerait toute poursuite ultérieure et qu'il ne leur serait fait aucun mal.

Comme ils résistaient toujours, le recours à la force parut imminent. Pour consommer l'illégalité, il ne s'agissait que de placer au commandement de Paris un homme qui donnerait aux troupes l'ordre d'agir. Plusieurs généraux postulaient le rôle, les sabres s'agitaient dans le fourreau; des uniformes à grosses épaulettes paraissaient tour à tour dans le cabinet de Barras et dans les dégagements du Palais-Bourbon, dans les tumultueux couloirs. Joubert disait : « Quand on voudra, je finirai tout cela avec vingt grenadiers. » Bernadotte n'en

(1) Larévellière, II, 392.
(2) *Ibid.*

demandait pas tant : « Vingt grenadiers, c'est trop; quatre hommes et un caporal, c'est bien assez pour faire déguerpir les avocats (1). » Et il se promenait de long en large, parmi les groupes animés, dans la salle attenante à celle où siégeaient les Cinq-Cents, comme s'il eût attendu un signal de cette assemblée. Barras prétend toutefois que Bernadotte, pris au mot, se récusa et allégua un motif de « délicatesse » pour ne pas disputer la priorité à Joubert, qui avait paru la réclamer (2).

Point ne fut besoin d'ailleurs de recourir à l'ultime argument. Voyant tout le monde les abandonner et s'ameuter contre eux, Larévellière et Merlin se résignèrent enfin; à cinq heures du soir, leur démission fut portée aux Conseils. Il n'y eut pas à proprement parler coup d'État, mais épuration du Directoire sous une pression parlementaire, appuyée par des menaces de violence. Merlin disparut pour quelque temps; Larévellière se retira dans sa maison d'Andilly, près de Paris; plus tard, lorsqu'il retournait en ville, à pied, pour assister aux séances de l'Institut, les gens des villages qu'il traversait l'insultaient grossièrement (3). Avant de démissionner, il avait fait allusion à de noirs projets qui s'agitaient dans les assemblées, à des trames homicides. « Les couteaux sont tirés (4), » avait-il dit; déjà les couteaux, les poignards, fictifs poignards, existant seulement dans l'imagination de ceux qui avaient intérêt à les invoquer. Quatre mois plus tard, Napoléon et Lucien Bonaparte les retrouveront dans l'arsenal des métaphores révolutionnaires.

Il restait à pourvoir aux vacances et à nommer de nouveaux Directeurs. D'après l'usage établi, la chose devait se faire immédiatement et par substitution instantanée de personnes. Dès la sortie de Treilhard, les Conseils avaient rempli la place vide et bouché ce trou; une cabale parlementaire,

(1) Barras, III, 361.
(2) *Ibid.*, 361-362.
(3) *Mémoires de Larévellière-Lépeaux*, III, 450.
(4) *Ibid.*, II, 399.

dont Garat était l'âme (1), avait fait nommer Gohier, ancien ministre de la justice sous la Convention, président du tribunal de cassation, révolutionnaire honnête et court. Merlin eut pour successeur Roger Ducos, ex-conventionnel, présentement législateur et dans l'intervalle juge de paix à Dax. A la place de Larévellière on eut l'idée de mettre un militaire, et alors que la République s'enorgueillissait de tant de guerriers illustres, on s'en fut chercher un général obscur, une nullité morose, Moulin, qui commandait momentanément l'armée de l'Ouest; sans que personne et lui-même eussent jamais su pourquoi, on le poussa au Directoire, qui se retrouva au complet. « Ces gens-là peuvent-ils prétendre que nous les servions? » se serait écrié Bernadotte présent à la séance (2). Sieyès eût préféré d'autres choix; ses amis avaient insinué en vain des noms un peu plus marquants; il comptait néanmoins que l'insignifiance de ses nouveaux collègues lui permettrait de les dominer et de les conduire à ses fins; dans son idée, la recomposition du Directoire n'était qu'un acheminement à une réforme plus radicale et portant sur la constitution même.

Telles furent les journées de prairial, où le Directoire fructidorien disparut noyé dans la boue, Barras seul surnageant. On a parfois signalé dans cette révolution la contre-partie et la revanche du 18 fructidor. Cette appréciation ne repose que sur une apparence et sur une interversion de mécanisme. En Fructidor, l'Exécutif avait renversé le Législatif; le phénomène contraire s'opérait aujourd'hui, mais ce n'était nullement une revanche des fructidorisés et des hommes de droite. La querelle s'était élevée cette fois et tranchée entre purs révolutionnaires; quatre conventionnels avaient été successivement éliminés du Directoire; trois conventionnels y restaient ou y entraient, avec un homme de loi et un général inféodés à leur parti. Les meneurs des Conseils étaient tous d'anciens fructidoriens, les uns convertis à une modération relative, les

(1) Notes manuscrites de Grouvelle.
(2) La Fayette, V, 67

autres restés ou passés à l'extrême gauche, ces deux groupes ayant fait masse pour se débarrasser de chefs par trop compromis.

Paris s'émut peu d'abord de cette convulsion des pouvoirs publics. Il n'y comprit pas grand'chose; la substitution de trois inconnus à trois personnages profondément discrédités n'avait pas de quoi réveiller et secouer l'opinion. Paris avait son aspect de printemps; la belle saison attirait la foule dans les jardins et les promenades. « Les lieux de plaisir — porte une note de la police militaire — rassemblaient hier une foule immense de citoyens tranquilles, insouciants, ne pensant qu'à s'amuser et nullement aux affaires publiques (1). » Le soir, tout le monde s'assemblait à Tivoli autour des illuminations et des orchestres (2). Là, on mettait les malheurs publics en jeu de mots; la patrie était la *patraque*. Sur les Directeurs chassés tomba une grêle de pamphlets, d'épigrammes et de caricatures : « Toujours des caricatures ; depuis plusieurs jours, on en voit une étalée sur les quais; elle représente Treilhard en avant et Merlin derrière, portant un brancard sur lequel est assis Larévellière. Au bas on lit : *Nous emportons le magot.* » A propos des nouveaux gouvernants, on fit des calembours; le nom de Moulin y prêtait, et les gardes du Directoire ne furent plus pour le peuple que les *gardes-moulins* (3).

En province, les administrations, les corps constitués rédigèrent des adresses aux vainqueurs, des félicitations ampoulées, gonflées d'un enthousiasme de commande, proclamant le triomphe de la morale publique et la régénération de l'État. Les armées, toujours promptes à l'espoir et d'inlassable

(1) Archives de la guerre, correspondance générale, état-major général, rapport du 20 au 21 messidor.

(2) Programme des spectacles pour le 30 prairial : « Tivoli, aujourd'hui à cinq heures précises, ouverture du jardin, musique d'harmonie, bal à grand orchestre, illuminations, concert d'harmonie par la musique du Corps législatif, beau feu d'artifice, terminé par la première représentation du *Temple de Neptune*, orné de cascades. »

(3) Cf. La Fayette, V, 66. *Gazette de France* du 15 messidor.

dévouement, espérèrent un meilleur sort. Un officier en traitement à Plombières écrivait à sa femme : « Tout va reprendre une face nouvelle ; nos sacrifices ne seront pas perdus ; la Liberté restera debout, triomphante. O ma Calixte bien-aimée, peu s'en faut que je ne sois guéri (1). » Mais la population civile restait atone ; habituée à mépriser ses gouvernants, quels qu'ils fussent, elle attendait avec une insouciance sceptique les suites de la crise directoriale. Sous l'ancien régime, avant que la fréquence des bouleversements eût émoussé la sensibilité politique, un changement dans le ministère faisait bien plus d'effet ; Robert Lindet écrivait de Caen : « Cette révolution ne fait pas autant de sensation qu'en fit le renvoi de l'abbé Terray et du chancelier de Maupeou (2). »

(1) *Correspondance intime du général Jean Hardy*, 133-134.
(2) Lettre du 14 messidor an VII. Amand Montier, *Robert Lindet*, 362.

CHAPITRE II

LA DERNIÈRE POUSSÉE JACOBINE

Fureur usurpatrice des Conseils. — Loi des otages. — Mise en activité des conscrits de toutes les classes. — Un impôt progressif de cent millions voté en principe. — Nouveaux ministres. — Bernadotte. — Les vainqueurs de Prairial se divisent; *le margouillis national.* — Modérés et Jacobins. — Le nouveau Directoire; comment se passe la journée des Directeurs. — Tapage des journaux. — Paris inondé de pamphlets. — Les séances législatives. — Rejet des demandes de mise en accusation contre les anciens Directeurs. — Lucien Bonaparte. — Réouverture des clubs. — Séances au Manège. — Le désordre dans la rue; réapparition des *collets noirs.* — La soirée du 23 messidor aux Tuileries. — Le boulevard. — Panique. — Le Conseil des Anciens interdit aux clubistes de se réunir dans la salle du Manège. — Soulèvement de l'opinion contre les Jacobins. — En face de la poussée anarchiste, Sieyès prépare son coup d'État reconstituant. — Rôle dévolu à Joubert. — Combinaison stratégique et politique. — Appel aux modérés de toutes les époques; rapports avec La Fayette proscrit. — Le lendemain et le surlendemain. — État d'esprit des hauts révolutionnaires. — Tendances protestantes. — Influence posthume du grand Frédéric. — Relations avec les agents orléanistes. — Ce qu'eût été l'entreprise sans Bonaparte.

I

Dans les milieux législatifs, tout restait agitation, effervescence, bouillonnement. Après le 30 prairial, les Conseils se maintiennent plusieurs jours encore en permanence, et dans la chaleur des discussions haletantes, dans la fièvre des séances nocturnes, l'exaltation des esprits parvient à son comble; elle durera près d'un mois. Pendant cette période, le Corps législatif tend à se faire le centre du pouvoir et de l'action, comme s'il n'était sorti de son long servage que pour usurper à son tour.

Les Cinq-Cents donnent l'impulsion, les Anciens la suivent. Aux Cinq-Cents, les Jacobins dominent; non qu'ils soient les plus nombreux, mais ils ont l'audace, la discipline, l'élan; sous leur pression, l'assemblée du Palais-Bourbon se transforme en une fournaise de fanatisme révolutionnaire, d'où sortent des lois de feu, brûlantes et corrosives. C'est la loi dite des otages, nouvelle loi des suspects, dont on verra le mécanisme persécuteur. C'est la loi appelant les conscrits de toutes classes non encore mis en activité; on en formera dans chaque département un bataillon auxiliaire. Pour subvenir aux frais de cette immense levée, le principe d'un impôt progressif de cent millions « sur la classe aisée » est voté; l'application de ce principe, qui restait à déterminer par des actes ultérieurs, mettrait tous les biens en proie aux exactions d'une fiscalité arbitraire. Ces besognes accomplies, les Conseils se refroidirent un peu, mais Paris commença de frissonner; il avait revu le spectre de la Convention.

Le nouveau Directoire, définitivement formé de Barras, Sieyès, Gohier, Roger Ducos et Moulin, recomposa le ministère et les principales administrations en cherchant autant que possible des réputations de probité et des mains nettes, mais en faisant la part très large aux éléments avancés. Des survivants de la Montagne reparurent; Robert Lindet, terroriste intègre, fut mis aux finances, Quinette à l'intérieur. Bourguignon reçut le département de la police générale. Par une mesure très grave, on livra le portefeuille de la guerre à Bernadotte, qui s'était jeté éperdument dans le courant jacobin. Le général Marbot (1), connu pour ses opinions exagérées, obtint le commandement de Paris. Par contre, Sieyès fit placer à la marine Bourdon, un homme à lui, et Cambacérès à la justice. Sieyès avait reconnu en Cambacérès un esprit mûri, rassis, prédestiné aux besognes reconstituantes, et lui dévoilant en partie ses projets, il s'en ferait un très utile auxiliaire.

En ce temps où le rigorisme figurait à l'ordre du jour, il

(1) Père du célèbre chroniqueur.

était difficile de maintenir aux relations extérieures Talleyrand, trop connu pour « son esprit financier (1) » et furieusement attaqué. Tout en se défendant avec une modération adroite, dans des écrits publics, Talleyrand sentait la nécessité de s'éclipser momentanément et de rentrer dans la coulisse. Sa démission fut offerte, refusée d'abord, acceptée enfin, et on nomma aux relations extérieures le citoyen Reinhard, diplomate instruit et sage, d'esprit girondin. Talleyrand jugeait que ce personnage effacé lui garderait simplement la place et le laisserait préparer sa rentrée ; Reinhard avait d'ailleurs à ses yeux le grand mérite d'être absent ; ambassadeur de la République en Toscane, il lui faudrait plusieurs semaines pour venir prendre possession du ministère ; en attendant, Talleyrand sut garder l'*intérim* de son propre département.

Sieyès n'avait avec soi que trois ministres sur six ; il espérait se rallier peu à peu quelques-uns des autres. Il essaya même d'attirer à soi certains députés influents du parti jacobin, les moins compromis par leur passé, ceux avec lesquels on pouvait causer. Jourdan et d'autres furent invités par lui à des colloques : tout le monde reconnaissant que la constitution ne suffisait plus aux besoins de la France, pourquoi ne pas s'entendre pour la changer ? Le malheur était que, chacun voulant une révision, chacun la voulait à sa façon. Comme Sieyès évitait de s'expliquer sur ce que l'on mettrait finalement à la place du régime actuel, Jourdan et ses collègues le trouvèrent indéchiffrable ; ils se défiaient d'ailleurs de lui prodigieusement et le jugeaient plein d'arrière-pensées ; ils repoussèrent ses avances (2). Sieyès rompit alors en visière avec eux ; ses amis dans les Conseils formèrent de plus en plus un parti de résistance, un parti de modérés, qui défendraient la constitution contre les attaques révolutionnaires, en attendant qu'ils pussent la violer pour leur compte et la

(1) Brinkman, 321.

(2) *Notice de Jourdan sur le* 18 *brumaire*. Cette notice, dont nous avons donné plusieurs extraits dans la *Revue des Deux Mondes* (1er et 15 avril, 1er mai 1900) et dans *le Correspondant* (25 novembre, 10 et 25 décembre 1900), vient d'être publiée en entier dans *le Carnet historique*, février 1901.

réformer à leur gré. On ne saurait trop répéter qu'ils n'étaient modérés que par rapport aux Jacobins, c'est-à-dire d'une modération toute relative et de fraîche date.

Ainsi les vainqueurs du 30 prairial se divisaient. Dans cette journée, ils avaient espéré se jouer mutuellement; ils s'en apercevaient maintenant, et cet effort de duperie n'aboutissait qu'à d'aigres conflits. Il en résulta que toute unité d'action et d'impulsion disparut plus encore du gouvernement. La confusion devint inexprimable, le gâchis affreux; c'était ce que La Fayette, retiré en Hollande après sa sortie d'Olmütz, suivant les événements du bord de la frontière, appelait « le margouillis national (1) ».

La discorde régnait dans le Directoire. Sieyès n'arrivait pas à dominer ses collègues; il les froissait de sa supériorité et leur laissait trop voir qu'il les méprisait. « Quels hommes! » disait-il en sortant des séances (2). Barras lui avait manqué immédiatement dans la main. Tandis qu'un agent se disant autorisé par Barras essayait de reprendre contact avec les émissaires du Prétendant, Barras lui-même s'acoquinait en secret « avec ce qu'il y avait de plus obscur et effrayant parmi les terroristes (3) ». Jugeant que la force était actuellement de ce côté et craignant peut-être que les journaux du parti ne dénonçassent ses malversations, il ménageait les Jacobins, sauf à se retourner contre eux s'ils devenaient trop menaçants; nous le verrons désormais évoluer de mois en mois. Gohier et Moulin s'étaient laissés lourdement tomber du côté jacobin et y resteraient. Les députés modérés, qui avaient voté pour eux de confiance et sans les connaître, éprouvèrent de leur part un mécompte (4). Par compensation et comme il était dit que tout serait incohérence dans ce bizarre assemblage, Roger Ducos, que les Jacobins croyaient un des leurs (5), s'inféodait à Sieyès et suivait dévotement ses inspirations.

(1) *La Fayette*, V, 112.
(2) *Mémoires de Gaudin, duc de Gaëte*, 43.
(3) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès.
(4) Notes manuscrites de Grouvelle.
(5) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès

Ainsi, deux Directeurs tiraient dans une certaine mesure à droite, deux à gauche, le cinquième alternativement à droite et à gauche. Sieyès boudait, Barras intriguait, Gohier ne voyait partout que conspirateurs et se plongeait dans la lecture des rapports de police (1), Moulin sentait qu'il n'était là qu'en passant et se laissait aller à la culbute ; au ministre Cambacérès, venu pour lui rendre hommage et lui demander sa bienveillance, il répondait : « C'est moi qui vous demande votre amitié pour le moment et votre protection pour l'avenir ; je ne m'abuse pas sur votre position et sur celle qui vous attend (2). » Et dans ce singulier gouvernement, qui se paralysait lui-même, personne ne paraissait capable de volonté et d'action.

« Le Directoire ne voulait rien, n'écoutait rien, ajournait tout. Les Directeurs ne lisaient que les journaux, ils ne dissertaient que sur quelques articles qui les chagrinaient. Ils entraient en séance à onze heures ; ils y restaient jusqu'à cinq heures et demie ou six heures. Les ministres arrivaient d'heure en heure et étaient toujours entendus séparément quoiqu'il eût fallu les entendre ensemble. On parlait à chacun d'eux des journaux, des plaintes, des dénonciations contre les particuliers ; à peine un seul d'entre eux écoutait-il par intervalles le ministre qui venait proposer son travail. Après la séance, les Directeurs allaient dîner ; toujours nombreuse compagnie à dîner et toute la nuit jusqu'à leur coucher. Le matin, ils lisaient les journaux, des lettres, pour être à portée d'en parler ensemble pendant leur mortelle séance... (3). »

Les ministres se voyaient peu et vivaient mutuellement en défiance, écrasés d'ailleurs de besogne. Lindet s'abîmait dans le gouffre des finances et cherchait pourtant à rassembler des idées, à préparer des mesures d'ensemble, mais désespérait que les Conseils adoptassent jamais un plan suivi. Camba-

(1) Voy. les Mémoires de *Musnier-Desclozeaux*, dont le véritable auteur est Réal, p. 3.

(2) *Eclaircissements inédits* de Cambacérès.

(3) Lettre de Robert Lindet, publiée par M. Montier, *Robert Lindet*, 376-77.

cérès avait tout à faire pour remettre un peu d'ordre dans son département. Bernadotte parlait et écrivait infatigablement; ses discours, ses proclamations, ses appels, ses circulaires, font un curieux monument d'éloquence révolutionnaire et gasconne ; on y retrouve un mélange de fougue militaire et d'incohérent pathos. Il montrait en fait de remarquables qualités d'intelligence et d'entrain, une force prodigieuse de travail. Levé chaque matin à trois heures, il quittait sa « maisonnette (1) » de la rue Cisalpine et arrivait le premier au ministère, s'occupait de tout par lui-même, s'évertuait à rétablir les services, à hâter la formation des recrues, à recréer un matériel, à réorganiser les armées, à ragaillardir le moral des officiers et des troupes ; contre le chaos de difficultés qui s'élevait contre lui, il s'acharnait de toute sa remuante et bourdonnante activité. Mais les administrations civiles le secondaient mal, inertes ou affolées ; en province, des bruits alarmants commençaient à se répandre « sur la situation de Paris et la dissolution du gouvernement républicain (2) ».

La presse parisienne, démuselée, s'était jetée tout de suite aux extrêmes licences. Quelle joie que de pouvoir impunément prendre à partie ces tyrans de Fructidor, dont la plupart restaient en place malgré la dernière crise. « Le 30 prairial a déplacé des gouvernants astucieux, traîtres et méchants ; il a conservé des gouvernants méchants, astucieux et traîtres. » Quelle joie que de s'attaquer à cette éternelle faction thermidorienne et fructidorienne ! « C'est celle qui plaça au Directoire exécutif le scélérat le plus dégradé que la contre-révolution ait jamais compté dans ses rangs... Cette faction est personnifiée dans ce Barras, qui n'a plus d'attentats à commettre contre l'humanité (3). »

Plus de cinquante journaux faisaient tapage à la fois. A côté des feuilles de droite ressuscitées, diffamant le gouvernement à

(1) Barras, III, 417.

(2) Ministère de la guerre, correspondance générale, lettre du commissaire du Directoire dans le département de la Dyle, communiquée le 13 messidor.

(3) Extraits des journaux, dans le rapport pour thermidor, publié par Schmidt, III, p. 420 et suivantes.

outrance et trouvant moyen de le calomnier, le *Journal des hommes libres* s'était fait le moniteur officiel du jacobinisme ; on le surnomma le *Journal des tigres ;* il traitait ses adversaires de « feuillistes d'infamie (1) ». Avec quelques autres de son espèce, il rappelait les pires journaux de 1793 ; c'était la même persévérance dans l'insulte, la même manie dénonciatrice, un mélange d'injures grossières et d'insinuations venimeuses. Tous les gens ayant part aux affaires furent traînés dans la boue ; on insulta les femmes, celles qui passaient pour avoir la main dans les fournitures, celles qui faisaient des livres et s'occupaient de politique ; la vie privée fut mise à découvert ; aucune réputation ne se sentit plus à l'abri. Les hommes les plus attachés aux principes de liberté, le vertueux Cabanis entre autres, s'épouvantaient devant « ce torrent de calomnies qui menaçait de tout engloutir (2) ».

A côté des journaux, des brochures pullulent, annonçant la décomposition de tout et la fin du régime. D'un bout à l'autre de la ville, on les vend publiquement, on les annonce, on les crie, et des colporteurs passent dans les rues hurlant à plein gosier : *Le Testament de la République ou Ça va mal. — L'Ancien Directoire nous vendait, le nouveau nous fera pendre. — Quatre pendus et un cinquième qui file sa corde.* La police saisit *le Testament de la République ;* le jury d'accusation refuse de poursuivre. A chaque coin de rue des affiches réclamaient l'armement général des citoyens et faisaient appel aux passions haineuses (3). Autour du Palais-Bourbon, on vendait un libelle, œuvre du député-pamphlétaire Poultier et intitulé : *Changement de domicile ;* il proposait de mettre les Anciens à Montmartre (jadis lieu de pendaison), les Cinq-Cents à l'égout, le ministre de la guerre rue des Boucheries, les conscrits rue de la Mortellerie, les royalistes au cap de Bonne-Espérance et l'impôt progressif rue Vide-Gousset (4).

(1) Numéro du 17 fructidor an VII.
(2) *Le Publiciste* du 16 thermidor.
(3) *Brinkman à Sparre*, 10 juillet, p. 301.
(4) Voir dans Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant*

Les Conseils subissaient tour à tour et repoussaient l'influence des violents. Celui des Anciens s'était ressaisi le premier et cherchait, avec quelque hésitation encore, à se mettre en travers du mouvement jacobin. Les Cinq-Cents jouaient toujours à l'assemblée souveraine, maintenaient en permanence leur commission des Onze, sorte de comité d'initiative et d'action, mais n'osaient aller jusqu'au bout de leurs audaces. Ils furent saisis de pétitions tendant à mettre en jugement et à traduire devant le Conseil des Anciens les ex-Directeurs Reubell, Treilhard, Merlin et Larévellière. Contre ces vaincus, les griefs s'accumulaient : vénalité, concussions, atteintes à la liberté individuelle, oppression des peuples alliés, et aussi l'accusation très injuste d'avoir envoyé Bonaparte malgré lui en Égypte, d'avoir exilé « dans les déserts de l'Arabie (1) » notre plus grand général et l'élite de nos armées, qui manquaient si cruellement à la République accablée de revers. Heureusement, la procédure de mise en accusation était lente, compliquée; Reubell, retiré au Conseil des Anciens, se défendait avec force, par discours et mémoires, et d'ailleurs beaucoup de députés, lorsqu'ils avaient sommé Merlin et Larévellière de démissionner, avaient pris l'engagement de ne point les rechercher pour le passé et de les laisser tranquilles; d'autres craignaient de relever l'échafaud politique. Après de longs et ardents débats en comité secret, les dénonciations seraient rejetées.

Ce serait un succès pour les modérés, mais les scandales financiers fournissaient à l'ardeur vitupérante des Jacobins un inépuisable thème. Une partie des séances se passait à dénoncer des malversations. Plusieurs commissaires et agents diplomatiques du Directoire, Trouvé, Faypoult, Rapinat surtout, dont le nom prédestiné semblait la raison sociale de tout un régime, obtinrent une célébrité honteuse. L'ex-

la Révolution, la liste des pamphlets de l'époque conservés à la Bibliothèque nationale. La Bibliothèque de la ville de Paris en conserve aussi un bon nombre.

(1) Adresse des citoyens de Toulouse lue au Conseil des Cinq-Cents, séance du 6 thermidor.

ministre de la guerre Schérer était le point de mire de continuelles attaques, et les Jacobins prétendaient qu'on n'oserait le poursuivre parce qu'il était trop bien armé et en possession de secrets compromettants, parce que de hautes complicités le faisaient intangible ; d'après un bruit dont l'écho fut porté par Briot à la tribune, il aurait dit : « Je ne crains rien, j'ai des papiers ; il faut que quarante hommes me défendent ou qu'ils tombent avec moi (1). » Le Directoire finit par annoncer des poursuites, un mandat d'amener, un mandat d'arrêt, mais Schérer ne fut pas inquiété sérieusement, et les modérés, sans trop s'émouvoir, laissèrent les Jacobins épuiser contre lui leur répertoire d'invectives.

En somme, aucune majorité stable ne se dégage. Les deux fractions de l'assemblée l'emportent alternativement l'une sur l'autre par l'appoint d'hommes vacillants et s'émiettent elles-mêmes en groupes agités. De part et d'autre, les meneurs, les orateurs sont peu nombreux, mais constamment sur la brèche : parmi les violents, le général Jourdan, qui se pose de plus en plus en coryphée de ce jacobinisme militaire dont l'existence est l'un des traits de l'époque, Talot, « ballon soufflé (2), » gonflé de vide emphase, Lamarque et Bertrand du Calvados, plus fougueux qu'éloquents, Destrem, espèce de géant, homme d'attaque et de voies de fait, Grandmaison, beaucoup plus intelligent, Poulain-Grandprey, l'économiste du parti ; de l'autre côté, Boulay de la Meurthe, « figure ronde et sanguine (3), » qui montre du tempérament et de la vigueur ; Marie-Joseph Chénier, l'homme aux beaux yeux d'Oriental et à la « volumineuse frisure (4) », à l'éloquence académique qui ne porte guère, Daunou, orateur disert, et entre tous Lucien Bonaparte se met rapidement hors de pair.

L'ex-garde-magasin du temps de Robespierre, emporté dans le mouvement d'ascension de toute la famille, est main-

(1) Compte rendu donné par *le Publiciste*, 15 thermidor.
(2) Larévellière-Lépeaux, I, 392.
(3) *Gazette de France*, 2e jour complémentaire an VII.
(4) *Mémoires de madame de Chastenay*, 398.

tenant un personnage. Passé député par suite d'une élection des plus contestables, il a été l'un des destructeurs de l'ancien Directoire. Merveilleusement habile à s'approprier la phraséologie révolutionnaire, il pérore à tout propos, déclame, fulmine, objurgue. A entendre ses tirades, ses invocations et toute sa rhétorique enflammée, à le voir poser la main sur son cœur avec un grand geste ému, on dirait que le plus pur zèle républicain l'anime toujours et l'embrase. Cependant, comme il s'aperçoit que les modérés représentent l'avenir, il évolue vers eux, avec des écarts encore et d'une indépendante allure. A maintes reprises, il se fait l'organe sonore, la voix et la trompette du parti. C'est en outre un habile manœuvrier parlementaire, et il trouve le temps, entre tous ses combats, de roucouler aux pieds de Mme Récamier, de brasser des affaires, de s'intéresser très activement dans une compagnie de navigation qui fait le service postal entre Bastia et la France, d'armer des bâtiments corsaires et un peu pirates ; sa vie est un tourbillon (1).

Tandis que son influence s'affirme au parlement, la situation de son frère Joseph, affable, accueillant, hôte magnifique, s'établit dans le monde. Tous deux exploitent le souvenir du grand frère et se croient aptes, avec ou sans lui, à faire le gouvernement de demain. Si Joseph paraît avoir désiré sincèrement le retour du *héros* et songé à le provoquer, Lucien se pose moins en copropriétaire qu'en héritier d'un grand nom ; jugeant Napoléon exclu pour longtemps et peut-être à jamais de la scène politique, il travaille pour lui-même, et ce jeune homme de vingt-quatre ans, à force de talent et d'aplomb, s'érige en puissance distincte. Joseph a des relations et Lucien une clientèle. Leur coterie avoisine celle de Sieyès, sans se confondre avec elle.

Au reste, chaque coterie se croit un parti, chaque parti devient une faction. Dans la salle des Cinq-Cents, les deux bandes parlementaires semblent par moments sur le point

(1) Papiers inédits de Sapey, ami et confident de Lucien. Cf. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, I, 256-273.

d'en venir aux mains et de se disputer cette arène. Les votes sont emportés par surprise ou par intrigue. Fréquemment, des motions d'ordre, portant sur des objets politiques, interrompent les discussions d'affaires, déchaînent des violences de parole qui finiront par dégénérer en rixes. Certains messages du Directoire suscitent un orage : « Une grande partie des membres se lèvent, s'agitent, s'apostrophent. En vain le président agite sa sonnette pour rappeler les membres à l'ordre; les huissiers s'égosillent à rappeler au silence; le tumulte est à son comble; on n'entend plus le lecteur, on ne s'entend plus soi-même (1), » et le public, écœuré de ces scènes, prenait encore plus en dégoût le régime des assemblées.

II

Paris avait trop de deux Chambres; avec un inexprimable effroi, il en vit surgir une troisième, qui s'instituait de sa propre autorité et ne tenait son mandat que d'elle-même. Pour ranimer l'enthousiasme populaire, pour recréer un grand courant d'énergie contre l'étranger, il avait paru utile de rendre la main aux associations politiques, *ces forges du patriotisme*. La plus grande et la plus fameuse de toutes, le club des Jacobins, fermé en brumaire an IV, jugea l'occasion bonne pour se reconstituer, sous le titre de *Société des amis de l'Égalité et de la Liberté*. Sa résurrection fut un événement.

Les Jacobins cherchèrent un local pour se réunir. Ils ne le trouvèrent pas facilement, car l'immense majorité des habitants se prononçait contre eux et repoussait ce voisinage (2).

(1) Compte rendu donné par la *Gazette de France* le 18 fructidor an VII. Séance du 17.

(2) *Gazette de France* du 19 messidor : « Une société s'occupant de questions politiques a voulu s'installer hier aux environs de la rue Honoré; les citoyennes de la Halle, qui n'ont pas vu cette réunion de bon œil, ont chassé fort impoliment les membres, cassé la sonnette et renversé le bureau, en disant qu'on était revenu de ces bamboches et qu'on se souvenait trop à quoi elles étaient bonnes. »

Cependant la faiblesse des autorités leur fit ouvrir la salle du Manège, l'un des lieux sacrés de la Révolution, où avaient siégé la Constituante, la Législative, la Convention à ses débuts, et où semblaient flotter, entre les murs nus, des visions tragiques. Le bâtiment du Manège, précédé d'une cour oblongue et étroite, se trouvait comme encaissé entre la terrasse des Feuillants, qui surplombait le sol où posait la salle, et d'anciens domaines conventuels, percés de passages. Le Manège faisait partie des locaux affectés au Conseil des Anciens, qui siégeait dans le château des Tuileries (1).

Vers le milieu de messidor, les réunions du Manège commencèrent à petit bruit et sans fracas; un beau soir, le club se trouva reconstitué. Plusieurs centaines de personnes, dont cent cinquante députés environ, s'étaient inscrites comme sociétaires. Pour éluder certaines prohibitions constitutionnelles, on nomma au lieu de président un *régulateur*, des *annotateurs* en guise de secrétaires. On citait parmi les organiteurs Drouet, impliqué naguère dans la conspiration de Babeuf. Il y eut un bureau au-dessus duquel planait un bonnet rouge, une tribune aux harangues, des ordres du jour et des votes, une commission d'instruction, un public qui se tenait debout autour des banquettes où s'entassaient les sociétaires, des comptes rendus insérés régulièrement dans les journaux, une parodie de parlement.

Les néo-Jacobins se réclamaient hautement de leurs aînés, afin que nul ne pût s'y méprendre. « Notre nom est Jacobin, notre société est celle des Jacobins, nous sommes et voulons être Jacobins (2). » Ils protestaient, à la vérité, d'un grand respect pour la constitution, mais, tout en se défendant de vouloir rétablir le régime de 1793, ils en reprenaient le ton et en imitaient les gestes. Comme les nouvelles de la guerre

(1) On sait que la salle s'élevait à peu près au point d'intersection des rues actuelles de Rivoli et de Castiglione. La physionomie du quartier a été reconstituée par M. E. Drumont dans son volume *Mon Vieux Paris*, 14-22.

(2) Discours de Destrem, *Publiciste*, 30 messidor.

restaient mauvaises, comme nos armées d'Italie et de Naples venaient d'essuyer de cruels échecs au bord de la Trebbia, comme la citadelle de Turin avait capitulé, comme en Suisse Masséna avait dû se replier en arrière de Zurich, ce fut une occasion pour tonner contre les vendus et les traîtres, pour réclamer des supplices, des décrets contre les riches et des piques pour le peuple. On réclamait surtout des épurations; on sommait les ministres de purger leurs bureaux infestés d'aristocrates et « gangrenés de messieurs (1) » ; on poussait à ces exécutions pour se caser soi-même, et beaucoup de membres de la réunion voulaient encore moins du sang que des places.

On sentait néanmoins, à travers un délire de motions et de cris, percer la révolte de certains groupes populaires contre les bourgeois accapareurs de la Révolution, l'horreur d'un régime pourri qui n'avait rien de démocratique que le nom, une passion niveleuse qui procédait de Babeuf et de son communisme, ce qu'on appellerait aujourd'hui une poussée socialiste. Ces revendications, il est vrai, restaient la fureur d'un très petit nombre, mais les orateurs du Manège s'en faisaient l'effrayant écho. Pour eux, Robespierre n'était plus qu'un ancêtre ; les précurseurs immédiats, les martyrs de la cause, ceux dont « les mânes plaintifs » réclamaient vengeance, c'étaient les députés qui avaient péri en 1795 pour avoir mené contre la Convention thermidorienne l'émeute des affamés, c'étaient les hommes qui en 1796 avaient opposé au despotisme oligarchique du Directoire la théorie du bonheur commun et de l'égalité intégrale. « O Romme, Goujon, Soubrany, Babeuf, vous serez vengés, oui, bientôt vengés, mais par la justice et non par l'assassinat (2) ! » Et ce n'était rien auprès de ce que l'on entendait aux abords de la salle. Dans le café Godeau, voisin des Tuileries, des hurleurs anarchistes avaient établi une sorte de club extérieur, où ils parlaient

(1) Compte rendu publié dans la *Gazette de France* du 4 thermidor.

(2) Séance du 30 messidor, compte rendu inséré dans la *Gazette de France* du 6 thermidor.

couramment d'immoler des milliers de victimes aux mânes de Robespierre et de Babeuf (1).

Au milieu de ce terrifiant appareil, il parut que la Révolution hideuse et dégouttante de sang se remontrait, la Révolution bras nus, en sabots, en carmagnole, celle qui *travaillait* dans les prisons et coupait les têtes. Ces horreurs restaient trop récentes, trop présentes aux mémoires, pour que toute vision évocatrice de ce passé d'hier n'affolât point Paris et ne le fit pas tressauter d'épouvante. On entendait d'ailleurs les Jacobins des Cinq-Cents faire chorus avec ceux du Manège ; dans un dîner, Jourdan avait bu à la résurrection des piques ; le bruit se répandait que le Conseil voulait se transformer en Convention, rétablir un Comité de salut public, et les nouvelles de province annonçaient que d'un bout à l'autre de la France les clubs se reconstituaient, qu'en tous lieux des groupes de Jacobins dépenaillés et sinistres sortaient de terre. Le cauchemar de la Terreur revint hanter le sommeil douloureux où s'affaissait la France ; longtemps, on se rappellerait cette panique générale, à l'aspect du rouge fantôme, et la grande peur de l'an VII.

La renaissance du club jacobin aboutit à ce que Paris ne connaissait plus depuis près de deux ans, le désordre dans la rue. Les fureurs du Manège provoquèrent une agitation contre-révolutionnaire ; les restes de la jeunesse dorée reparurent ; on revit les muscadins ou plutôt leurs cadets, les *agréables,* les *aimables du jour*. Une sorte d'affiliation se maintenait entre jeunes Parisiens de classes très diverses pour bâtonner la Révolution sur le dos des Jacobins et s'opposer par la force du poignet au retour du régime scélérat. Depuis les beaux temps de la réaction thermidorienne, les muscadins avaient changé de nom et un peu de costume ; beaucoup d'entre eux avaient été enrôlés dans les armées ; de plus jeunes avaient comblé les vides. Sous le régime fructidorien, durement comprimés, ils avaient fait les morts ; l'effer-

(1) Rapports de la police militaire du 20 au 25 messidor. Archives de la guerre, correspondance générale.

vescence succédant au 30 prairial parut les ressusciter.

L'opinion et la mode les soutenaient; en ce temps où le développement de la force physique restait en spécial honneur, rosser les Jacobins était une façon d'attester la vigueur de ses muscles et la solidité de ses principes, un exercice méritoire et distingué, un sport, dirait-on aujourd'hui. Les jeunes gens reprirent les attributs de leur ancienne profession, « collets noirs et violets, » qu'ils posèrent sur de « vieux habits » (1). Ainsi accoutrés, coiffés du chapeau de feutre à larges bords et à boucle d'acier, la grosse cravate de batiste formant goitre sous le menton, le gourdin ou « la canne à dard » sous le bras, les pistolets en poche, ils se remirent en campagne contre les bandes jacobines, agressifs et batailleurs. Leurs rangs se grossirent de perturbateurs d'autre genre. Toute une population de Chouans en disponibilité qui s'étaient faufilés dans Paris, d'aventuriers royalistes, de contre-révolutionnaires sans aveu, vivait au fond de la ville. Cette écume blanche remontait aujourd'hui à la surface en même temps que l'écume rouge. Ces divers éléments de trouble commencèrent à s'entre-choquer.

D'après des témoignages minutieux, il est facile de se figurer Paris pendant ces jours de petite guerre, qui fit plus de peur que de mal. Les agitateurs de droite ont leur quartier général au Palais-Égalité, ci-devant Palais-Royal. Parcourant les galeries tumultueuses, enfiévrées, regorgeant de filles et d'industries interlopes, ils se groupent, s'animent en aiguisant contre leurs adversaires des traits mordants et des sarcasmes ; puis, par la rue Honoré et le lacis des ruelles, ils se portent en colonnes pressées vers l'endroit où les Jacobins dressent leurs remontrances furibondes et accomplissent leurs rites, injurient et pontifient. On voit les assaillants déboucher des passages, arriver par le jardin, entourer et bloquer le Manège.

Le 22 messidor, les Jacobins ayant planté solennellement

(1) Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, III, 400.

dans la cour un arbre de la Liberté, les rixes commencèrent. Le lendemain soir, une foule hostile occupait les abords de la salle, la terrasse des Feuillants, l'allée des Orangers située en contre-bas. La séance levée, comme les sociétaires sortaient en chantant des airs patriotiques, une bordée de sifflets et de huées les accueillit du haut de la terrasse ; on jetait des pierres dans les fenêtres de la salle. Au cri de : *A bas les Chouans,* répondaient ceux-ci : *A bas la guillotine, à bas les Jacobins,* et tout à coup des *Vive le Roi!* percèrent.

Une forte bousculade s'ensuivit à toutes les issues. Dans l'allée, des manifestants grimpés sur les caisses des orangers et lançant des pierres, d'autres brisant les chaises et s'armant de leurs débris, maltraitaient les Jacobins qui passaient à leur portée. Le jardin s'emplissait de tumulte ; les bourgeois venus pour prendre le frais, les promeneuses en long fourreau de gaze, à chapeau fleuri, se sauvaient de tous côtés ; dans les allées, c'était une déroute d'hommes, de femmes et d'enfants « se culbutant les uns les autres » (1). La garde du Corps législatif sortit et tomba sur les manifestants. Quelques-uns furent assommés de coups, vingt-huit arrêtés sous l'inculpation de cris séditieux et de provocation à la royauté ; c'étaient moins des ex-nobles que de jeunes bourgeois, voire même des gens de petit commerce et de boutique. L'instruction de leur procès prouva que les arrestations avaient été faites au hasard et sans discernement (2).

Les soirs suivants, l'échauffourée se renouvela, à la grande désolation des promeneurs et de leurs familles « qui se retiraient de fort mauvaise humeur » (3). Les autorités avaient cru devoir prendre quelques précautions militaires : un piquet

(1) Rapports de la police militaire du 23 au 24 messidor. Archives de la guerre, correspondance générale.

(2) Journaux parisiens de messidor et fructidor, *passim. Détail du grand événement arrivé hier aux Tuileries, à dix heures du soir, entre les royalistes et les républicains, etc.* Bibliothèque de la ville de Paris, pièce. Cf. le rapport du bureau central pour messidor, par Schmidt et par M. Aulard dans son recueil : *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire,* V, 634.

(3) Rapport de la police militaire du 24 au 25.

de cent hommes consigné dans chaque caserne, deux pièces de quatre réquisitionnées et mises en batterie sur la terrasse qui s'allongeait devant le château des Tuileries. Il n'y avait pourtant que des échanges de coups de canne, des horions, parfois des gamineries; sur une tente dressée au devant du Manège, les Jacobins avaient érigé un superbe bonnet phrygien ; on le surmonta d'une couronne royale. Parfois, au plus fort des violences, la pluie survenait et noyait la bagarre.

Dans le reste de la ville, les deux partis manifestaient; çà et là, des figures sinistres, des figures de 93, commençaient à reparaître ; ailleurs, les bandes adverses parcouraient les rues, criant et chantant. La journée et la soirée du 24 furent particulièrement agitées. Autour de la porte Martin, des attroupements jacobins se forment; il faut de la cavalerie pour les dissiper. Sur le boulevard Italien, à l'endroit dit Coblentz, lieu élégant et contre-révolutionnaire, où les restes de l'ancienne société tiennent séance chaque soir sur une sextuple rangée de chaises, un rassemblement se forme à la sortie des théâtres et entonne *le Réveil du peuple,* l'air proscrit, la *Marseillaise* de la réaction, et voici qu'une bande différemment composée s'avance à l'encontre, menaçant d'une collision. Dans les rues Feydeau, des Colonnes et de la Loi, des individus passent, courant à toutes jambes et criant : « Main-forte contre les terroristes ! » Il n'en faut pas plus pour glacer d'effroi tout le quartier et faire fermer les boutiques. « L'épouvante gagne, disent les rapports de police, et quantité de citoyens se disposent à se retirer à la campagne (1). » Les moins mécontents n'étaient pas les vrais ouvriers, les travailleurs, ceux qui formaient la grosse masse prolétaire. Autant que les chevaliers de la réaction, les Jacobins s'étaient rendus odieux à cette population malheureuse, qui demandait avant tout sécurité et repos (2).

A la fin, le Conseil des Anciens jugea intolérable qu'une

(1) Rapport de la police militaire du 24 au 25.

(2) Voy. le rapport de messidor dans Schmidt, III, 400. Rapport de la police militaire du 20 au 21. Archives de la guerre, correspondance générale.

secte prétendît établir à ses portes, chez lui, contre lui, un foyer de troubles. Le Manège, comme tous les locaux dépendant des Tuileries, était placé sous la surveillance des *inspecteurs de la salle,* sorte de questeurs, députés investis par leurs collègues d'attributions étendues en matière de juridiction et de police. Par délégation de l'assemblée, la commission des inspecteurs signifia aux Jacobins qu'ils eussent à délibérer ailleurs ; comme ils n'obtempéraient point à cette injonction, le Conseil, par vote formel, leur interdit l'accès du Manège. Ils se résignèrent alors, passèrent la Seine et transportèrent rue du Bac, dans l'ancienne église des Jacobins de Saint-Thomas-d'Aquin, leurs tumultueuses assises.

L'opinion publique les prenait de plus en plus à partie. Une nuée de libelles s'acharnait sur cette engeance, à coups d'invectives et de quolibets : *Pendez les Jacobins, ce sont des coquins. — Voilà les assassins du peuple. — Rira bien qui rira le dernier ; fermez vos boutiques, les Jacobins ouvrent les leurs. — Liste des principaux animaux jacobins, vivants, rares et curieux, transplantés des cages des bêtes féroces du Jardin des Plantes dans l'écurie du Manège,* et toute la ménagerie, toute la collection des types jacobins passait sous les yeux du public, en forme d'ours, tigres et singes. Dans les théâtres, il suffisait qu'une pièce, un couplet, un mot parût faire allusion à la secte détestée pour que la salle retentît d'applaudissements (1).

Courageusement, des journaux bien achalandés, *le Moniteur universel ou Gazette nationale, le Publiciste,* la *Gazette de France, le Surveillant,* menaient campagne contre les clubistes, contre la tyrannie qu'ils prétendaient exercer sur les autorités constituées. Et les publicistes graves attaquaient dans son principe la liberté de réunion et d'association, qu'ils présentaient comme la source des plus grands dangers ; elle ne devait plus se relever en France du coup que lui porta la dernière explosion démagogique. « Il semble, écrivait Mme de Staël dans une lettre particulière, que les Jacobins se chargent d'être

(1) *Brinkman à Sparre,* 10 juillet, 301.

l'épouvantail de tous les principes de liberté, pour empêcher que la nation ne s'y rallie (1). » C'est à propos des troubles de 1799 que se formule à titre de projet, dans un écrit public, la disposition célèbre qui va plus tard réduire à néant le droit d'association et pulvériser l'action politique des Français. Rœderer lança une brochure dont la conclusion était celle-ci : la loi ne doit plus autoriser que les sociétés politiques « dont le nombre des membres n'excède pas cinquante » (2). Mettez vingt au lieu de cinquante, étendez la défense à toutes les associations, et vous aurez l'article 291 du Code pénal, rédigé d'avance par un futur conseiller d'État de l'Empire.

III

Les Jacobins tourmentaient ainsi Paris sans soulever le peuple ; repoussés avec horreur par « les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la France » (3), ils mettaient cependant tous le pays en crise et en transes. Un observateur étranger reconnaît en eux une infime minorité ; seulement, ajoute-t-il, « leur parti est indubitablement le plus fort par la conformité entre le but et les moyens de tous ceux qui se rangent sans honte sous le drapeau rouge. Au contraire, leurs antagonistes, qui forment la presque totalité de la nation, demeurent divisés ; cette majorité renferme des républicains, des royalistes de toutes les couleurs et des indifférents. Il n'y a donc entre eux ni unité d'intérêt ni concert d'opinion (4). » Un autre danger provenait de ce que la bande démagogique s'était conservé, par suite du favoritisme révolutionnaire, des affiliés dans les administrations, dans la police, dans les états-majors. Depuis le 30 prairial, les Jacobins avaient mis à

(1) Archives de Coppet. Ces archives nous ont été ouvertes par l'aimable obligeance de M. le comte d'Haussonville.

(2) Roederer, *Œuvres*, VII, 94.

(3) *Publiciste*, 30 vendémiaire.

(4) *Brinkman à Sparre*, 299, 300.

profit l' « épurement général » (1) pour s'insinuer davantage dans les emplois, pour y remplacer les repus par les avides. C'était entre leurs mains un élément de succès, en plus de la majorité intermittente qu'ils obtenaient aux Cinq-Cents et de l'indulgence, sinon de l'appui positif, qu'ils trouvaient auprès de deux Directeurs. A tout moment, on pouvait apprendre qu'ils s'étaient emparés du pouvoir par surprise légale ou violence.

Si la lutte contre le terrorisme renaissant put s'organiser, c'est que cette poussée d'en bas inquiétait fort les révolutionnaires devenus conservateurs, ceux qui aspiraient à se consolider dans leurs places et à faire de l'ordre ; elle surexcita Sieyès plus encore qu'elle ne l'émut. Il se mit, agissant dans les dessous, à préparer son coup d'État destiné à modifier la constitution et à établir un pouvoir toujours d'origine et d'essence révolutionnaires, toujours hostile à quiconque n'aurait pas donné de gages à l'ordre nouveau, mais plus ferme que l'incohérent Directoire, plus solide, plus résistant, formant digue contre l'anarchie. Ici se saisit la différence entre l'intrigue traînante attribuée à Barras auprès du Prétendant et le projet fortement médité et ruminé pas Sieyès. Dans l'effondrement général, Barras n'aurait pensé qu'à soi ; il se serait ménagé une porte de sortie, une issue dérobée pour s'évader de la République. Sieyès voulait opérer le sauvetage de tout un parti, en recréant, au moins provisoirement, une république à l'usage des révolutionnaires pourvus, menacés aujourd'hui et serrés de près par les révolutionnaires dépourvus : la république des *Jacobins gouvernants* contre celle des *Jacobins aspirants* (2). Il paraît d'ailleurs que Barras, quoique oscillant toujours entre des partis contraires, ne refusait pas de s'associer provisoirement à la tentative révisionniste (3)

Pour cette grosse entreprise, on aurait certainement avec soi le sentiment public. La masse des gens d'ordre n'aimait

(1) *Brinkman à Sparre*, 301.
(2) La Fayette, V, 29.
(3) *Ibid.*, 123, 134.

pas et méprisait les révolutionnaires nantis, mais préférait tout aux Jacobins. Le public reprochait à Sieyès de n'avoir encore rien fait et le jugeait au-dessous de sa réputation si habilement ménagée; après l'avoir aperçu plus grand que nature dans la pénombre de la coulisse, on le trouvait comme rapetissé à la lumière de la scène. On lui reprochait aussi son accueil maussade, ses façons hautaines, et d'avoir établi au Luxembourg une sorte d'étiquette. Il rallierait néanmoins les éléments conservateurs nés au sein même de la Révolution, s'il osait enfin prononcer une action, et Talleyrand travaillait à dissiper les préventions fort justifiées que conservaient les gens d'ancien régime contre cet ennemi de leur classe (1). Toutefois, pour faire réussir matériellement l'entreprise, un général était indispensable, et encore fallait-il que ce général fût populaire, insigne, resplendissant du prestige de la victoire. Par ce temps de défaites, les vainqueurs étaient rares; on essaya d'en faire un tout exprès.

Dans la génération des jeunes chefs de guerre, Joubert brillait au premier rang. Ayant appris la victoire à l'école du maître, il avait à son actif de beaux faits d'armes, des exploits célèbres ; on citait ce mot de Bonaparte partant pour l'Égypte : « Je vous laisse Joubert (2). » C'était un espoir, une aurore, que ce jeune homme hardi, chevaleresque, impétueux, et quelques-uns lui trouvaient un air de ressemblance avec Hoche, le héros que la fortune envieuse avait ravi aux Français. La voix publique lui promettait d'éclatants destins : *Tu Marcellus eris*. Joubert était profondément dégoûté de ce qu'il voyait depuis plusieurs années. Sieyès l'entreprit, s'efforça de l'endoctriner, puis lui fit confier le commandement de l'armée d'Italie, reconstituée avec beaucoup de soin derrière les Apennins, en avant de Gênes. Souvorof était en face d'elle, mais avait moins de monde à lui opposer, car il avait dû laisser en arrière une partie de ses Austro-Russes, occupés au siège de Mantoue et des forteresses lombardes.

(1) Notes manuscrites de Grouvelle.
(2) *Mémoires de Fouché*, I, 93.

Toute la combinaison politique et militaire reposait sur cette disproportion momentanée entre les forces de l'adversaire et les nôtres (1).

Joubert rejoindrait tout de suite le quartier général; soulevant l'armée d'une vigoureuse impulsion, il prendrait l'offensive. Assurément, il eût été plus sage d'attendre que l'armée d'Italie se fût renforcée de celle des Alpes, qui se formait sous le commandement de Championnet, et peut-être de la maintenir sur une défensive imposante, mais les réformateurs civils, n'attendant plus le salut que d'une belle bataille, d'une victoire dont la répercussion à l'intérieur serait profonde, se risquaient à jouer « quitte ou double (2) ». Donc, Joubert marcherait contre Souvorof et, selon le calcul de Sieyès, le battrait; ce succès ferait de Joubert presque un sauveur et le rendrait maître pour un instant de l'imagination publique. On pourrait alors, par un procédé qui restait sans doute à préciser, se servir de lui pour écraser la faction jacobine, dissoudre les Cinq-Cents et imposer une révision constitutionnelle.

Cette révolution ne s'opérerait point par mouvement spontané des troupes, par tumulte prétorien, chose qui n'entrait alors dans l'idée de personne et à laquelle l'armée se fût vraisemblablement refusée. L'initiative viendrait d'une fraction des autorités civiles, des hommes en place les plus réputés pour leur talent et leur savoir, qui lanceraient l'armée à l'assaut d'une légalité croulante; dans le langage du temps, cela se définissait ainsi : « appeler la force au secours de la sagesse (3). » Sieyès dévoilerait ses projets, dénoncerait le

(1) La note suivante, adressée par Sieyès au ministre de la guerre, montre bien que ce Directeur se croyait sûr d'un succès en Italie : « Les armées d'Italie et des Alpes présentent une force au moins égale à celle du général ennemi Suwarow. Il a des places à investir, d'autres à assiéger. Il est donc très probable que nous obtiendrons de prochains avantages sur les troupes ainsi partagées en plusieurs corps... » Archives de la guerre, correspondance générale.

(2) La Fayette, lettre à Latour-Maubourg, 17 octobre, 123. Tous les mémoires des hommes mêlés de près ou de loin aux événements s'accordent sur le rôle dévolu à Joubert, mais la longue lettre de La Fayette à Latour-Maubourg, écrite à la suite d'ouvertures positives, a la valeur d'un témoignage contemporain.

(3) C'est ainsi que *le Moniteur* caractérisera l'acte de Brumaire. Après le

péril anarchiste, proclamerait la nécessité « de donner à la France de nouvelles institutions et plus de pouvoir au gouvernement (1) » ; puis, ralliant la majorité des Anciens et toute une partie des forces gouvernementales, il inviterait les troupes, électrisées par Joubert, à procéder militairement contre les dissidents et à recourir aux moyens péremptoires. Le résultat serait d'instituer, sous l'égide d'une grande réputation militaire, un gouvernement dont Sieyès aurait la direction effective.

C'était le plan de Brumaire, formé quatre mois avant l'événement. Les grandes lignes étaient tracées; le personnel se rassemblait; il ne manquait que l'acteur principal et le véritable bénéficiaire. Sieyès croyait ouvrir les voies à Joubert et surtout se les ouvrir à soi-même; il les frayait à un troisième. Bonaparte emprisonné dans sa conquête, séparé de France par la mer ennemie, placé dans l'impossibilité même de donner de ses nouvelles, semblait actuellement hors de cause. Cependant, comme il pouvait revenir, après tout, et qu'alors aucune gloire ne brillerait plus auprès de la sienne, comme rien ne serait exécutable que par sa main, Sieyès se cherchait un contact indirect avec lui et ménageait la faction des frères, qui passait pour avoir conservé quelque moyen de communiquer avec l'Égypte. On a dit que Talleyrand, son plus adroit coopérateur, avait cherché depuis longtemps à glisser des émissaires personnels dans la direction d'Alexandrie (2). Joubert paraissait néanmoins un instrument bien préférable à Bonaparte, celui-ci s'étant montré trop grand, trop ambitieux, et dépassant le rôle.

Parmi les autres chefs de l'armée, il n'était pas difficile de recruter des concours. L'anarchie directoriale, le tapage parlementaire, devenaient en horreur aux généraux. Ce régime des impuissants et des bavards révoltait leur tempérament de

18 fructidor, le Directoire avait dit exactement la même chose; il avait dit : « La sagesse a conduit la force. »

(1) *Notice* de Jourdan.

(2) *Souvenirs de Le Couteulx de Canteleu*, dans Lescure, *Mémoires sur les journées révolutionnaires*, II, 213-214.

mâles ; leur cœur se soulevait à la fin de dégoût contre le désordre et la fétidité révolutionnaires. Si les uns allaient au jacobinisme par ambition ou par brutalité de nature, parce qu'ils croyaient trouver de ce côté quelque chose de véhément et de fort, beaucoup d'autres prêtaient l'oreille aux propositions du royalisme, écoutaient les agents, promettaient des services, se plaçaient en position de négocier leur paix particulière avec Louis XVIII. Tels déclamaient avec les Jacobins et conspiraient vaguement avec les royalistes ; tous entendaient craquer le régime et s'en écartaient, craignant d'être pris sous ses décombres. Les plus sages eussent voulu se fixer « à un point tolérable entre le jacobinisme et la contre-révolution (1) ».

Telle était l'opinion de Moreau, qui connaissait le plan de Sieyès et l'approuvait. Son haut renom lui eût permis de coopérer très utilement, mais cet homme d'un si beau sang-froid devant l'ennemi redoutait la politique et s'y jugeait impropre ; dès qu'il s'agissait d'entreprendre à l'intérieur, il demandait à se subordonner. Il consentait seulement, si Joubert marchait, à se faire son lieutenant et son premier assistant ; répugnant à toute initiative, il se mettait à la suite. Macdonald, rentré à Paris après la Trebbia pour se soigner d'une blessure, et Beurnonville, ancien ministre de la guerre, étaient acquis ; on pourrait les opposer aux généraux qui jouaient sur la carte jacobine, Jourdan, Augereau, Bernadotte.

En fait de coopérateurs civils, Sieyès sentait la nécessité de n'en pas chercher uniquement parmi les ex-conventionnels et les révolutionnaires en place ; il visait à s'associer les restes des anciens partis libéraux et modérés. Des hommes comme Petiet, ministre de la guerre avant Fructidor et bon ministre, comme Émery, ami de La Fayette, avaient été mis dans le secret et s'employaient. Mais les véritables chefs des libéraux languissaient hors de France, exclus et proscrits ; c'étaient d'une part certains constituants de 1789, La Fayette, les

(1) La Fayette, V, 117.

frères Lameth, Latour-Maubourg; d'autre part, ceux des fructidorisés qui ne s'étaient jamais liés à la réaction pure, Carnot entre autres. Ces deux groupes vivaient dispersés en Allemagne, en Hollande, mais ils conservaient à Paris des relations, des sympathies, des amitiés, par lesquelles ils pouvaient agir, et Sieyès considérait que ces éléments, si peu agréables qu'ils lui fussent, n'étaient plus à dédaigner. Il entrait maintenant dans son plan de faire contre le jacobinisme une concentration des modérés de toutes les époques et de toutes les nuances.

D'après un témoignage sérieux, il avait vu Carnot en Hollande, lorsqu'il était revenu de Berlin pour entrer au Directoire (1). Carnot ne demandait qu'à seconder un acte vigoureux qui rouvrirait la France aux *patriotes* proscrits pour cause d'honnêteté politique. Toutefois, fidèle à son idéal républicain, il n'admettait l'intervention des troupes que pour épurer les Conseils, mater les Jacobins, abroger les lois d'exception et assurer le fonctionnement régulier des institutions existantes. Il se chargea de faire pressentir La Fayette, qui s'était établi aux environs d'Utrecht; malgré d'amers souvenirs, une communauté de malheur, le désir de retrouver une patrie et le souci du bien public les amenaient à se rapprocher (2). La Fayette fut prévenu en même temps par sa femme, qui était venue à Paris, où elle vit Sieyès et Emery; il fut mis aussi en contact indirect avec Joubert et Moreau; par différents intermédiaires, il reçut « de grandes confidences (3) » et des propositions.

La Fayette en exil se considérait comme un prétendant. Il croyait personnifier un régime, incarner un principe, représenter la liberté, qui viendrait un jour sauver et relever la France. Cependant, s'il parlait par moments de rentrer inopi-

(1) La Fayette, lettre à Latour-Maubourg, V, 118.

(2) Le fils de Carnot ne croyait pas à la réalité de ces pourparlers (*Mémoires sur Carnot par son fils*, II, 199-200), mais il nous paraît difficile de révoquer en doute la véracité de La Fayette dans sa lettre toute confidentielle à Latour-Maubourg.

(3) Lettre à Latour-Maubourg, 120.

nément à Paris et de monter à cheval, il revenait promptement de ces chimères; bien informé sur l'état de l'opinion, il se sentait dépourvu aujourd'hui de prise sur les masses et portait mélancoliquement le deuil de sa popularité, sans se résigner à croire que les Parisiens eussent totalement oublié « le cheval blanc (1) ». Resté ardemment Français, haïssant la contre-révolution et le parti de l'étranger, il abhorrait d'autre part les détenteurs actuels du pouvoir, les conventionnels et leur suite, ces tyrans qui avaient si odieusement monopolisé la chose publique, et il les sentait animés contre les libéraux d'incurables défiances. « Ces gens-là, écrivait-il très justement, aimeraient mieux établir sans nous une royauté et peut-être une noblesse que de consolider avec nous le meilleur gouvernement républicain (2). » Pour qu'une partie de ces gens-là lui fissent aujourd'hui des avances, il fallait qu'un péril bien urgent les talonnât; cette conjoncture se produisant, La Fayette inclinait à en profiter.

Il s'était convaincu qu'au milieu de l'affaissement presque général de l'opinion, on ne pouvait changer le gouvernement qu'avec l'aide d'une partie des gouvernants. Son avis était que, « si les bons citoyens ne savent ni conspirer ni s'insurger, il vaut mieux devoir le salut de la France à des conversions que de ne pas la sauver du tout; qu'une fois décidés à profiter de l'intérêt bien entendu des conventionnels, nous devions souhaiter qu'il y eût division entre eux pour que le crime eût ses boucs émissaires, mais qu'il était extravagant d'espérer que les hommes qui ont le pouvoir s'en dessaisiront en faveur de ceux qui ne peuvent et n'osent rien, à moins que ceux-ci n'en laissassent aux autres une grande portion, avec l'assurance qu'on ne cherchera plus, comme avant le 18 fructidor, à combler leur déshonneur et à machiner leur perte (3). » Entre La Fayette raisonnant ainsi et le parti du coup d'État réorganisateur, une espèce de négocia-

(1) Lettre à M. Masclet, 8 mai 1799, V, 27.
(2) Lettre à Latour-Maubourg, 18 octobre, V, 134.
(3) *Ibid.*, 17 octobre, 100.

tion s'ouvrit à distance, par communications intermittentes.

La Fayette demandait qu'on garantît pour l'avenir un gouvernement de réparation et de tolérance : pourquoi ne pas rappeler tous les émigrés non enrôlés dans les armées ennemies? A Paris, on lésinait, on marchandait; on ne rappellerait que les proscrits qui avaient donné des gages effectifs; surtout, pas de prêtres, ce serait « vouloir la contre-révolution (1) ». Au reste, il n'était point question de passer avec La Fayette et ses amis des accords formels, de réclamer d'eux dès à présent un concours direct. On désirait seulement qu'ils fussent avertis, invités à ne point trop s'éloigner de la frontière; une fois le coup frappé et le nouveau gouvernement établi, on voulait pouvoir les rappeler, les montrer, les employer, se parer de leur honorabilité et de leurs talents.

Sieyès et ses amis travaillaient ainsi à faire un lendemain; ils s'occupaient même du surlendemain. Pour beaucoup d'entre eux, dans l'avenir tel qu'ils le disposaient, Joubert n'était qu'une transition, Bonaparte un en-cas; la solution était ailleurs, dans une royauté de fabrication révolutionnaire, qui achèverait de consolider les positions prises et les intérêts acquis.

Un roi étranger, allemand, protestant, n'était pas pour déplaire à l'homme qui posait en principe la nécessité de rompre avec toutes nos traditions; Sieyès avait dit : « Les prétendues vérités historiques n'ont pas plus de réalité que les prétendues vérités religieuses (2). » Il n'était pas seul de cet avis, et le prestige exercé sur toute une partie des hauts révolutionnaires par le protestantisme et par la Prusse, par le souvenir du roi-philosophe, les jetait parfois à d'étranges aberrations. Ils s'imaginaient volontiers qu'en se donnant à un élève du grand Frédéric, à un prince philosophe, quoique officiellement luthérien, la Révolution ferait la plus avantageuse des fins, qu'il en résulterait satisfaction pour tout le monde : pour le personnel gouvernant, impunité, sécurité, jouissance; pour le peuple, qu'on n'était point parvenu à

(1) La Fayette, V, 120.
(2) Paroles citées par M. Albert Sorel, *la Révolution et l'Europe*, IV, 295.

détacher de toute idée religieuse, un *minimum* de christianisme. Cet illusoire moyen de résoudre le problème religieux égarait jusqu'à des esprits très nobles; Mme de Staël, dans un ouvrage qu'elle rédigeait et qui n'a point été publié, proposait d'établir le protestantisme comme religion d'État (1). Plus pratiquement, l'un des familiers de Talleyrand, Sainte-Foix, disait à l'envoyé prussien : « Les suffrages des autorités et de la saine partie de la nation ne se décideraient pas pour un Bourbon... Les suffrages se déclareraient plutôt pour un prince allemand et protestant, » et il prononçait le nom du prince Louis-Ferdinand de Prusse (2). Quelques-uns, reprenant une vieille idée, songeaient à un Protecteur et insinuaient tout bas le nom du duc de Brunswick, pensaient à faire régner un prince que l'on affublerait d'abord d'un titre républicain. Tous ces destructeurs étaient aujourd'hui tourmentés d'un besoin de recréer, de reconstruire ; seulement, comme ils étaient pour la plupart renégats ou régicides, comme ils ne pouvaient admettre le retour aux traditions fondamentales, comme ils ne voulaient ni du roi ni du catholicisme, ils s'épuisaient à la recherche d'une religion à côté et d'une pseudo-monarchie.

Dans les milieux jacobins et violemment patriotes, Sieyès était fort accusé d'avoir préparé, pendant son séjour à Berlin, une combinaison prussienne ou du moins allemande. Certains aveux permettent de supposer qu'il y pensa, qu'on y pensa autour de lui (3). Pendant son passage au Directoire, il chercha aussi ailleurs l'objet désiré, le roi des révolutionnaires à opposer finalement au roi des émigrés. D'après le témoignage formel d'un homme bien placé pour savoir, Cambacérès, il fut un moment où « Sieyès écouta les propositions qui lui furent

(1) *Madame de Staël et la République en* 1798, par M. Paul Gautier. *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1899.

(2) Bailleu, I, 330.

(3) Voy. la conversation rapportée dans les *Mémoires de Fouché*, I, 70-71. M. Madelin a établi que ces Mémoires, jugés d'abord apocryphes, ont été certainement inspirés par Fouché et ne sont pas un témoignage à négliger. *La Révolution française*, 14 septembre 1900.

faites au nom du duc d'Orléans ; Talleyrand était alors dans l'intimité de Sieyès ; ce fut par l'intermédiaire de ce dernier que l'on traita avec les agents du duc (1) ». La main de Talleyrand s'aperçoit au fond de toutes les intrigues, sert de lien entre elles, essaie et remue toutes les combinaisons.

D'autre part, d'après les informations fort complètes qui l'avaient mis au courant, La Fayette confiait à Latour-Maubourg que Sieyès consentait en fin de cause « au rétablissement d'une royauté (2) ». L'urgence du péril réunissait tout le parti « dans l'idée qu'on ne pouvait terminer la guerre et sauver la liberté qu'en mettant un roi constitutionnel à la tête du gouvernement; mais on était si pressé, d'un côté par la coalition, et de l'autre par les Jacobins, que le préliminaire devait être de gagner une bataille contre les puissances et d'en livrer une aux Jacobins des Cinq-Cents (3) ». Faut-il croire qu'il y ait eu partie liée, accord passé avec la branche cadette? Il y avait simplement inclination secrète et tendance vers une royauté substituée qui serait la moins réactionnaire des réactions. Dans ce sens, l'opération que le retour d'Égypte fit brusquement dévier au profit de Bonaparte, fut conçue comme une entreprise à point de départ républicain et à conclusion orléaniste.

(1) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès.
(2) Lettre du 17 octobre, 123.
(3) *Ibid.*, 122.

CHAPITRE III

LUTTE DES PARTIS

Départ de Joubert pour l'Italie; son mariage. — Sieyès entame la lutte contre les Jacobins. — Ses discours au Champ de Mars. — Le commandement de Paris et le ministère de la guerre. — Cambacérès. — Les Anciens. — Changements dans la garnison de Paris. — Les Jacobins rue du Bac. — Recours à Fouché; sa nomination au ministère de la police. — Comment il prend position devant le public. — Habile investissement. — Les balles du 10 août. — Marbot éliminé. — Fermeture du club; attitude de la population; craintes des Cinq-Cents. — L'agitation jacobine en province; contre-agitation royaliste. — Un mois de la vie provinciale. — Le Midi; épidémie de brigandages et d'assassinats. — La vallée du Rhône. — Lyon. — Le centre. — Le Sud-Ouest menacé d'un embrasement. — Toulouse et Bordeaux. — Dépression de la Vendée. — — Les Chouans. — Troubles dans les villes du Nord. — La Belgique et les départements rhénans. — Quatre Vendées en perspective. — Force et faiblesse du parti royaliste; les princes. — Insurrection dans la Haute-Garonne et les départements avoisinants. — L'Ouest en retard; prise d'armes décidée. — Les trois conspirations. — Pas de gouvernement. — Appel de Mme de Staël à la justice. — Tyrannie et licence.

I

Joubert partit de Paris le 28 messidor — 16 juillet, désigné pour battre Souvorof et rompre le deuil de nos drapeaux, portant aussi en lui l'espoir des politiques qui attendaient d'un général victorieux la création d'un gouvernement et la réfection de la France. Pour ménager son succès tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, rien n'avait été épargné par les hommes initiés au secret. Ils avaient décidé de mettre près de lui Moreau comme adjoint et comme mentor : la sagesse à côté de la fougue. Pour rattacher Joubert à ce qu'il y avait de plus avenant dans le monde politique et la société d'alors, on

l'avait fiancé à Mlle de Montholon, nièce de Sémonville, l'homme de toutes les prévoyances, sans cesse tourné vers l'astre naissant.

L'aventure de Joubert débuta comme un roman sentimental, qui plut aux Parisiens. Il courut se marier à Grandpré en Champagne, conduisit sa jeune femme auprès de ses parents à Pont-de-Veyle dans l'Ain, son pays natal. Il passe quelques jours dans de doux liens, puis s'arrache et, emportant comme talisman un portrait, vole au combat. Il montrait une impatience fébrile à vaincre, à s'illustrer d'une gloire nouvelle, pour jeter ensuite dans la balance politique le poids de son épée.

Il acceptait certainement de faire le coup ; ce qui est beaucoup moins sûr, c'est qu'il se subordonnât entièrement à Sieyès et voulût travailler pour le compte exclusif de la faction bourgeoise. Auprès de Gohier, il ne s'était pas gêné pour médire de Sieyès (1) ; il affectait un républicanisme exalté et d'autre part se laissait approcher par les émissaires du Prétendant (2). Il est remarquable que le gouvernement de la Restauration, si hostile aux souvenirs et aux gloires de la Révolution, témoigna pour la mémoire de Joubert des égards presque officiels (3). Faut-il penser que Joubert, prêt à jouer la partie décisive, aspirant à sauver d'abord la France du péril extérieur et du péril anarchique, n'écartait pas la pensée de négocier plus tard une restauration? D'une façon générale, les généraux entrés dans l'affaire, moins exclusifs que les réformateurs conventionnels, moins gênés par un lourd passé, n'entendaient pas que ces civils façonnassent à leur gré et à leur seul profit le gouvernement futur (4). On peut croire que Joubert, s'il comptait arriver au pouvoir par

(1) *Mémoires de Gohier*, I, 53.

(2) Plus tard, Saint-Priest écrivait au baron d'André : « Quant à Joubert, le voilà mort et ses rapports avec vous par conséquent terminés. » Archives des affaires étrangères, 23 septembre 1799.

(3) Quand on lui éleva un monument dans sa ville natale, le gouvernement de la Restauration fournit les matériaux.

(4) La Fayette, V, 123.

l'appui de Sieyès et de son groupe, rêvait de jouer ensuite le rôle d'arbitre entre les partis, peut-être de réconciliateur entre la France et les Bourbons.

Pour Sieyès, l'essentiel était de tenir au pouvoir jusqu'au retour triomphant de Joubert, afin d'être encore là pour l'attirer dans la place et lui faciliter l'effraction. Il se mit à lutter contre les Jacobins par les moyens légaux, avec plus de fermeté qu'on n'en eût attendu de sa part. Il n'était pas naturellement courageux ; il le devint sous l'aiguillon de la nécessité et de la peur. Le péril déclaré, l'obsession d'un grand dessein, semblaient l'avoir jeté hors de son caractère ; ses amis ne le reconnaissaient plus (1). Il fut vraiment à cette époque le protagoniste de la défense sociale.

Le roulement établi entre les Directeurs l'avait fait pour quatre mois leur président. En cette qualité, il possédait une primauté d'apparat et présidait aux solennités nationales. La Révolution avait échelonné les fêtes publiques tout le long de l'été, à l'occasion des grands anniversaires : 14 juillet, 9 et 10 thermidor, 10 août, 18 fructidor, 22 vendémiaire. A ces diverses dates, il était d'usage qu'une cérémonie commémorative eût lieu au Champ de Mars, avec défilés et évolutions militaires, salves d'artillerie, musique, hymnes de circonstance, parfums brûlant dans des urnes autour de l'autel de la Patrie, figuration allégorique et décor pseudo-romain, orné « de touffes de fleurs et de guirlandes (2) ». Les Directeurs en grand costume prenaient place en avant des autorités sur des sièges massifs et tout dorés, et le président, prononçant un discours, parlait alors à la France. Le 14 juillet et surtout le 10 thermidor donnèrent occasion à Sieyès de se manifester.

Il fit sa déclaration de guerre aux Jacobins, rappela la sanglante et fangeuse tyrannie qu'ils avaient en d'autres temps fait peser sur la France : « Quelle leçon ! Des hommes sans génie, mais non sans audace, avaient puisé dans le nom seul de la liberté qu'ils profanaient une force incompréhensible,

(1) Cambacérès, *Éclaircissements inédits*.
(2) *Lettres de Constant*, 30.

un pouvoir monstrueux qui n'eut jamais de modèle et — je le jure par la République — qui n'aura jamais de retour (1). » C'était donner un premier avertissement aux perturbateurs et lever le drapeau de l'ordre.

Plus pratiquement, Sieyès visait à s'assurer des positions indispensables à quiconque veut en France changer le gouvernement à l'aide de l'armée : le commandement de Paris et le ministère de la guerre. Les titulaires actuels de ces deux postes, Marbot et Bernadotte, semblaient acquis aux Jacobins. Sieyès cherchait une occasion d'évincer Marbot et de le remplacer par un homme sûr. Comme Bernadotte lui paraissait le grand obstacle, il le sapait et le minait par un travail de taupe, tâchant de persuader à Barras que la première qualité requise chez un ministre de la guerre était le manque de caractère et de personnalité, une docilité complaisante (2). Ses collègues d'ailleurs commençaient à trouver que Bernadotte prenait trop de place et faisait trop de bruit ; on ne distinguait plus les chefs officiels de l'État derrière ce mirifique et encombrant personnage.

Cambacérès secondait Sieyès très activement. Dans sa partie, il travaillait à reprendre aux Jacobins une partie du terrain abandonné. Après le 30 prairial, à l'heure où l'on cédait tout à ces factieux, on leur avait livré l'administration centrale de la Seine, ce qu'on appelait alors le *département*, l'autorité collective qui régissait Paris au-dessus des municipalités d'arrondissement. Présidée par l'ancien dantoniste Lachevardière, cette administration pourrait, dans une circonstance critique, organiser un mouvement de populace ; elle venait de donner la mesure de ses tendances en composant la liste du jury de noms ultra-révolutionnaires. Comme ministre de la justice, Cambacérès signala ce fait à l'attention du Directoire ; par ménagement lâche, les Directeurs n'osèrent user de leur droit et annuler la liste. Spontanément, Camba-

(1) Le texte des discours officiels pendant cette période figure *in extenso* au *Moniteur*, bien que ce journal ne fût pas encore officiel.

(2) Barras, III, 388-389.

cérès fit en sorte que la liste ne fût pas admise par les tribunaux (1). Il travaillerait aussi à faire casser l'autorité qui l'avait formée, et ce serait détruire par avance le comité central de l'insurrection.

Dans les assemblées politiques, l'intrigue révisionniste, celle qui préparait une réforme constitutionnelle par moyens militaires, se développait sourdement et cheminait à pas muets. Les Anciens se transformaient décidément en cénacle des révolutionnaires assagis ; un de leurs membres, Courtois, thermidorien notable, venait de prononcer un virulent discours contre la faction expulsée du Manège et en train de se réinstaller ailleurs, contre ce club ambulant ; les Anciens paraissaient disposés à tout pour arracher la France à l'étreinte jacobine. Sieyès se flattait de les grouper autour de lui en grande partie, d'en faire le levier de l'entreprise et de s'en servir au besoin contre l'autre Conseil. Parmi les Cinq-Cents, le parti des modérés devenait de plus en plus le parti Sieyès, mais la majorité lui échappait toujours. Tour à tour jacobine ou simplement constitutionnelle, cette majorité se montrait très jalouse des prérogatives et des sûretés de l'assemblée.

Dans un projet de loi « sur les garanties de la liberté civile », les Cinq-Cents insérèrent une disposition qui enlevait au Directoire la faculté de faire entrer dans le rayon constitutionnel, c'est-à-dire à Paris et aux environs, tel nombre de troupes qu'il jugerait utile. Cette faculté contraire à la constitution, le Directoire l'avait prise le 18 fructidor, pour opérer son coup de force ; au lendemain de cette journée, il se l'était fait conférer législativement. L'article la lui retirant fut arrêté au passage par les Anciens, qui refusèrent de le ratifier. Deux régiments de Paris, envoyés aux frontières, purent être remplacés par la 79e demi-brigade, par les 8e et 9e dragons ; la 79e avait été faite prisonnière par les Russes à Corfou et n'était rentrée qu'à la condition de ne plus servir contre l'étranger ; les dragons revenaient pour la plupart également prisonniers

(1) Cambacérès, *Éclaircissements inédits.*

sur parole. On affectait ces troupes au service de la capitale. Il se trouva que, destinées peut-être dans l'esprit de Sieyès à marcher contre la constitution au signal de Joubert, elles étaient surtout et fanatiquement dévouées à Bonaparte, ayant participé sous ses ordres à la campagne d'Italie.

Dans le Directoire, Barras continuait à se rapprocher de Sieyès; une majorité de résistance se formait. Gohier et Moulin eux-mêmes se sentaient parfois épouvantés du mouvement anarchiste ; ils n'avaient pas vu sans inquiétude l'assemblée du Manège, avant de se transférer rue du Bac, protester avec fureur contre ce déménagement forcé ; elle avait fait grand tapage, placardé des affiches d'indignation ; un individu avait crié à la tribune : « Aux armes (1) ! » Et le nombre des membres grossissait toujours ; on parlait maintenant de trois mille sociétaires ; la réunion attirait à soi tous les fauteurs de trouble et leur donnait un centre.

Les Cinq-Cents, il est vrai, s'occupaient par moments d'un projet de loi qui réglementerait les sociétés politiques, tout en consacrant leur existence. Ce serait un moyen d'enfermer les clubistes dans un cercle de prohibitions strictes, de leur opposer des bornes légales, mais le résultat de toute discussion parlementaire demeurait problématique et se faisait longuement attendre. En aucune matière, les Cinq-Cents n'aboutissaient facilement; le Directoire leur remontrait en vain l'urgence des solutions et les incitait à se hâter : « Les messages restaient ensevelis dans les bureaux des commissions (2), » tandis que la faction du Manège continuait à déblatérer contre tout le monde et à éructer des motions incendiaires. Devant cette persistance de désordre, le Directoire envisageait la nécessité d'agir de lui-même et de fermer la réunion par mesure gouvernementale.

Pour frapper ce coup, il fallait un ministre de la police propre aux besognes de vigueur. De l'avis général, Bourgui-

(1) Compte rendu de la séance du 8 fructidor, inséré dans la *Gazette de France*.

(2) *Lettre de Robert Lindet*, Montier, 377.

gnon était au-dessous de la tâche. On ne lui trouvait que de l'honnêteté et une jovialité épaisse, quand sa fonction réclamait tout autre chose; il n'en imposait à personne, manquait essentiellement de l'ampleur et de la carrure nécessaires. Pour le remplacer, un nom fut proclamé, celui d'un personnage qui avait derrière soi un passé sinistre, mais que l'on savait homme d'exécution et auquel on connaissait désormais de bonnes raisons pour ne pas vouloir que la faction du Manège envahît l'État : l'ancien oratorien Fouché de Nantes, Fouché de Lyon plutôt, ex-massacreur, ex-mitrailleur de la seconde ville de France.

Après Thermidor, Fouché avait plongé dans les dessous; il y avait vécu plus que misérable et honni, oublié; s'employant à des besognes de basse police, tâtant de la spéculation et des affaires; tantôt, s'il faut en croire Barras, cherchant la fortune dans une entreprise pour l'engraissement des porcs et tantôt quémandant une place, une toute petite place, « une placette (1), » pour ne pas mourir de faim et faire vivre les siens, car il restait dans son taudis excellent mari d'une femme très laide et homme de famille. De ce trou noir, on l'avait vu peu à peu sortir, remonter au jour, se raccrochant où il pouvait, se hissant jusqu'à la faveur de Barras. En Fructidor, en Prairial, il avait rôdé dans les alentours du pouvoir, servi Barras, connu Sieyès, joué dans les décisions un rôle occulte. On l'avait récompensé en l'envoyant ambassadeur à Milan d'abord, puis à la Haye, et de là il s'efforçait, comme il sentait la chance lui revenir, de se frayer le chemin du ministère, par le moyen d'amis qui avaient accès au Luxembourg et qui vantaient ses aptitudes policières (2). Finalement, Barras le proposa; Sieyès, qui n'acceptait en lui qu'un instrument temporaire, appuya la proposition. Contre la poussée anarchiste, il parut que l'ultime ressource était ce Jacobin sans préjugés et de poigne toujours solide, retraité dans une ambassade. Le 2 thermidor, un arrêté du

(1) Barras, III, 272.
(2) Voy. Madelin, *Fouché*, I, 181-241.

Directoire nomma le citoyen Fouché de Nantes ministre de la police générale; le public mal informé en frémit d'abord.

Fouché n'était pas un révolutionnaire bourgeois et posé à la façon de Sieyès et de ses amis. S'il voulait sauver les hommes de la Révolution, il n'exceptait nullement ceux d'en bas. Ses forfaits d'autrefois, son tempérament, son humeur, la crudité ordurière de ses propos, encore qu'il fût cynique plutôt que vulgaire, et même un certain instinct démocratique le rattachaient aux Jacobins extrêmes. Seulement, il sentait que les Jacobins d'aujourd'hui, en voulant rejeter la République dans l'anarchie pure, faisaient fausse route et se mettaient en opposition avec les nécessités de l'époque, avec la volonté publique, et conduisaient à une catastrophe d'où la contre-révolution sortirait infailliblement. Cette faction de Jacobins attardés n'était plus à ses yeux qu'un anachronisme. Il aspirait à façonner un gouvernement fort avec des éléments démagogiques, pétris et triturés de sa rude main. Il était d'ailleurs en relations avec Joubert et connaissait l'espoir que fondaient sur le jeune général les « républicains organisateurs (1) ». Comme il ne se sentait pas en mesure de jouer dans l'œuvre reconstituante le premier rôle, il acceptait de le faciliter à autrui, pour accaparer le second; il travaillerait donc, lui aussi, à déblayer le chemin. Par tous ces motifs, il n'hésiterait pas à disperser les clubistes, quitte à se les rallier ensuite, à les mettre au pas et à en former sa garde ministérielle.

Il ne se fit pas prier pour revenir de la Haye et entrer au pouvoir; on l'eut au bout de dix jours. Le 11 thermidor, il prêtait serment devant le Directoire et prenait possession avec aisance de l'hôtel du quai Voltaire, où le personnel de la police se sentit immédiatement commandé.

Dès ses premiers contacts avec les gouvernants, avec Paris, l'homme à la face d'une pâleur extraordinaire, aux paupières saignantes, aux yeux sans regard, plus immobiles que des yeux de verre, se révéla une force. Il manifestait un cynisme

(1) C'est ainsi que les appelait Mallet du Pan : *la Révolution française vue de l'étranger*, 316.

imperturbable et une audace tranquille; avec cela, des côtés d'ironiste à froid et de mystificateur. On l'a fait venir pour mater le monstre jacobin; il commence par piétiner la réaction. Sa façon de prendre position devant le public, c'est de faire insérer en bonne place dans les journaux, en même temps qu'une proclamation où il se met hardiment en vedette et répond de l'ordre, un arrêté appliquant nominativement à trente-deux personnes une loi de terreur fructidorienne; il s'agissait de la loi du 19 brumaire an VI; elle assimilait en bloc aux émigrés et par suite permettait de condamner administrativement à mort les députés fructidorisés qui s'étaient soustraits à la déportation par la fuite et qui ne se livreraient pas dans un délai fixé. Ces malheureux, parmi lesquels on comptait Camille Jordan, Portalis, Pastoret, Quatremère de Quincy, Carnot, avaient gagné la frontière ou se tenaient cachés; la mesure édictée contre eux individuellement n'avait aujourd'hui que la valeur d'un arrêt par contumace, mais Fouché avait voulu avant tout se mettre en règle avec les purs et attester l'inviolabilité de ses principes. Sous le couvert de l'enseigne révolutionnaire qu'il arbore et rafraichit, il peut se tourner maintenant contre les factieux du Manège, sans être accusé de faire le jeu de la réaction. Il prépara contre la réunion jacobine un volumineux rapport, une dénonciation en règle, qui ressemblait à l'exposé des motifs d'un arrêté de clôture. Son talent serait toutefois d'aller au but sans précipitation ni retard. Avant de donner l'assaut à la position ennemie, il entendait la reconnaître, étudier le terrain, écarter les obstacles, fortifier ses moyens et assurer ses derrières.

Le Directoire restait au fond incertain et tiraillé. Sieyès voulait aller de l'avant, mais les débuts de ce déconcertant Fouché l'ahurissaient un peu; Gohier et Moulin retenaient le mouvement. Dépourvu d'un point d'appui solide dans le Directoire, Fouché avait à se méfier d'une moitié tout au moins des autorités civiles et militaires de la capitale, puisque le conseil départemental, le commandant de Paris, le ministre de la guerre, restaient suspects de partialité envers les clubistes.

C'étaient les Anciens qui se montraient alors le plus animés contre eux; ils semblaient provoquer l'action du Directoire en lui signalant, par message, les illégalités imputables à la société jacobine. Le rapport de Fouché servit de réponse aux Directeurs; fortement conçu, mesuré dans la forme, rendant hommage aux clubs dans le passé pour mieux faire ressortir leurs déportements actuels, il concluait simplement à la nécessité de voter sans retard la loi sur les sociétés politiques, afin que leurs droits fussent garantis et qu'en même temps leurs écarts pussent être réprimés. Fouché s'en tenait encore à proposer des moyens strictement parlementaires, et c'était peut-être pour en démontrer l'inanité.

Le rapport fut envoyé aux Anciens, qui le transmirent aux Cinq-Cents comme une invite à voter la loi ; les Anciens s'exerçaient ainsi à une initiative qui dépassait un peu leurs attributions constitutionnelles et que nous verrons singulièrement se développer en Brumaire.

Aux Cinq-Cents, la lecture de la prose ministérielle suscita parmi les députés jacobins des dénégations furibondes, où perçaient ces cris : « Ce n'est pas vrai! C'est faux! » La tribune publique vociférait, car le bataillon anarchiste avait repris l'habitude de la peupler de ses chefs de file et de ses *vivandières*. Une discussion confuse et violente suivit, reprit le lendemain. Le rapport fut renvoyé à une commission, mais on n'en vota pas l'impression ; plusieurs épreuves douteuses avaient eu lieu, dans un vacarme dont certains passages du compte rendu peuvent donner une idée. « Il n'est plus possible à l'orateur de se faire entendre... Pendant près d'un quart d'heure, les murmures, les réclamations, les cris : *Aux voix*, *l'impression*, *renouvelez l'épreuve*, *l'appel nominal*, *oui*, *non*, couvrent sa voix... Le tumulte, l'agitation de toutes parts se renouvellent... Le tumulte continue... Le tumulte est à son comble (1). » En somme, le Conseil apparaissait une fois de plus coupé en deux, scindé par moitiés à peu près égales

(1) Compte rendu donné par la *Gazette de France*, séance du 18 thermidor

et par cela même réduit à l'impuissance. Pour détourner l'attention, le député Briot dénonçait à grands cris l'agitation contre-révolutionnaire, les complots royalistes, les assassinats de républicains qui se multipliaient effectivement dans plusieurs parties de la France.

Le club jacobin, se sentant menacé, tempêtait. Depuis quelques jours, il dirigeait ses foudres particulièrement contre Sieyès. Les *frères et amis,* au milieu de leurs extravagances, montraient quelque perspicacité ; ils devinaient, sinon l'entreprise à main armée dont Joubert avait assumé l'exécution, au moins la trame vaguement orléaniste qui était derrière. Pour leurs journaux, Sieyès était la main invisible qui conduisait la République vers une contrefaçon de royauté aussi odieuse que la monarchie légitime aux révolutionnaires de la bonne espèce. Quant à Fouché, il fut excommunié, anathématisé comme faux frère et traître à la cause, avec de violents outrages. Devant ce jacobinisme hurlant et trépignant, des éléments de trouble en sens inverse continuaient à fermenter. Le soir, dans l'énervante atmosphère de l'été, dans l'étouffement des rues chaudes et jusqu'en place de Grève, des cris de : *Vive le Roi* partaient de groupes errants (1). Bien que cette double effervescence fût toute de surface, l'émotion, la fièvre du grand Paris avide de repos se prolongeaient. Ces premières journées d'août passèrent lourdes d'angoisses, opprimées de craintes toujours renaissantes. On disait que les Jacobins organisaient une propagande dans l'armée, dans les régiments nouvellement arrivés (2); on parlait d'irruption dans la rue, d'attentats médités contre les pouvoirs publics.

L'anniversaire du 10 août fut célébré au milieu de ces agi-

(1) *Gazette de France*, 13 thermidor.

(2) *Publiciste* du 24 : « Augereau a occupé comme *régulateur* le fauteuil du club de la rue du Bac le jour où y ont été présentés plusieurs soldats de la garnison de Corfou... La réunion avait cherché d'avance à prévenir en sa faveur ces militaires. Trente-deux de ses membres, la plupart militaires, avaient été dès la veille jusqu'à Corbeil au-devant de cette garnison pour fraterniser avec elle et lui offrir 600 francs, produit d'une collecte. »

tations. Au Champ de Mars, devant les corps constitués, dans le décor habituel et le flottement des banderoles tricolores, en présence du buste des deux Brutus érigé sur l'autel de la patrie, Sieyès prononça un discours encore plus courageux que les précédents ; s'adressant aux républicains d'ardeur exagérée, il tâchait de les ramener par « de pressants et fraternels avis », mais il les invitait nettement à se séparer de perfides meneurs ; contre ceux-là, il fulminait un réquisitoire acerbe. « Leur but n'est certes point la justice ; ce qu'ils veulent, c'est enivrer le public de défiances, c'est porter la confusion et le découragement chez les Français, c'est maîtriser tout dans le trouble, c'est gouverner, en un mot, à quelque prix que ce soit ; Français, vous savez comme ils gouvernent (1) ! »

Il y eut ensuite petite guerre, prise d'un simulacre de château représentant les Tuileries et signalé par un drapeau blanc ; des figurants à mine d'émeutiers, armés de fusils, représentaient le peuple, les vainqueurs du 10 août, et appelaient à la rescousse les soldats républicains pour forcer le réduit des tyrans, avec semblant d'assaut et décharges à poudre. Tandis que pétillait l'inoffensive fusillade, les Directeurs, assis à leur place d'honneur, entendirent distinctement des balles siffler à leurs oreilles et s'incruster dans le décor situé derrière eux. Ces balles étaient restées dans le canon de quelques fusils ; était-ce par mégarde ou par criminel dessein ? On crut généralement que des Jacobins s'étaient glissés parmi les figurants et avaient tiré à balle sur Sieyès et Barras ; on avait remarqué qu'au moment de la décharge des vociférations sauvages étaient parties de certains groupes (2). D'autres personnes croyaient qu'il fallait chercher les coupables parmi la troupe, ce qui eût été encore plus grave. Dans tous les cas, l'autorité militaire avait encouru une grave responsabilité par son défaut de surveillance.

Au lendemain de la fête, les Directeurs assez troublés

(1) *Moniteur*.
(2) Voy. les journaux parisiens, 25 et 28 thermidor.

s'étaient mis à délibérer. Fouché a raconté qu'il fit passer à Sieyès, pendant la séance, un billet griffonné au crayon; Sieyès, l'ayant lu, approuva fort et suivit le conseil qui y était inclus; il fit prendre par ses collègues, encore sous le coup de l'émotion ressentie, un double arrêté qui relevait de ses fonctions Marbot, commandant de Paris, et qui lui substituait le général Lefebvre. Sieyès obtenait ainsi la satisfaction et la rassurance longtemps désirées. A onze heures du soir, le ministre de la guerre fut avisé de la mesure et chargé de l'exécution immédiate, sans avoir été consulté (1).

Débarrassé de Marbot et mieux établi dans la confiance de Sieyès, Fouché se sentait les coudées plus franches; son plan était désormais fixé. Aux amis inquiets qui lui demandaient ce qu'il allait faire à l'égard du formidable club, il répondait : « Une chose bien simple, je vais le dissoudre (2). » Il n'attendait rien des assemblées et s'inquiétait peu du grondement des Cinq-Cents. Il ne croyait pas d'autre part à une résistance dans la rue, s'étant aperçu que le vrai peuple ne suivait plus les Jacobins. D'ailleurs, le nouveau commandant de Paris, quoique républicain exalté et ami de Jourdan, se conduisait bien, prenait des précautions militaires, se tenait en garde contre toute surprise, concentrait ses moyens; un détachement de dragons en remonte à Saint-Germain-en-Laye fut appelé dans Paris (3); le 25, à cinq heures du

(1) Sur ce point, le récit donné dans les *Mémoires de Fouché*, I, 87, est confirmé par cette lettre publique de Bernadotte à Marbot, lettre qui ressemble un peu à une protestation : « Il est onze heures du soir et je vous transmets de suite l'arrêté du Directoire exécutif que je viens de recevoir à l'instant et qui décide que vous serez employé dans votre grade à l'armée active. Le général Lefebvre est nommé pour vous remplacer dans le commandement de la 17e division. Je vous instruirai de votre destination ultérieure. Quelle qu'elle soit, je suis sûr d'avance que vous y enchaînerez l'estime des républicains, parce que vous y servirez la République. Salut et fraternité. » *Publiciste* du 26 thermidor. Le Directoire tint la main à ce que la transmission des pouvoirs s'opérât instantanément. Une ordonnance fut expédiée dans la nuit à Lefebvre et, ne l'ayant pas trouvé à son domicile, alla le chercher « à la maison de campagne qu'il habite ». Voy. la lettre du ministre de la guerre au président du Directoire exécutif, 25 thermidor; Archives nationales, A F III, 620.

(2) Madelin, I, 251.

(3) Archives de la guerre, correspondance générale.

soir, le mot d'ordre fut changé dans tous les postes (1).

Faut-il croire enfin que Fouché sut neutraliser le ministre de la guerre, cet inquiet et inquiétant Bernadotte? Dix ans plus tard, Fouché, duc d'Otrante, ministre de la police générale sous l'Empereur et Roi, se promenant dans la forêt de Fontainebleau avec Philippe de Ségur et saisi d'un besoin de confidences, racontait comment en thermidor an VII il s'y était pris avec Bernadotte; crûment, il lui eût dit le mot de la situation et fait la profession de foi des révolutionnaires en place : « Imbécile, où vas-tu et que veux-tu faire? En 1793, à la bonne heure, il y avait tout à gagner à défaire et à refaire. Mais ce que nous voulions alors, ne l'avons-nous pas aujourd'hui? Or, puisque nous voilà arrivés et que nous n'avons plus qu'à perdre, pourquoi continuer? » Fouché jugeait le raisonnement irréfutable : « Il n'y avait à cela rien à répondre. » Eh bien! Bernadotte ne se rendait pas et trouvait moyen de discuter, s'entêtait à des chimères. Alors, avec la résolution du froid politicien qui sait s'imposer en temps de crise civile à l'effarement des militaires, Fouché l'eût maté d'une phrase : « Comme tu voudras, mais souviens-toi bien que dès demain, quand j'aurai affaire à ton club, si je te trouve à sa tête, la tienne tombera de tes épaules. Je t'en donne ma parole, et je la tiendrai. » — « Cet argument, ajoutait Fouché, le décida (2). »

Le 26, Fouché soumit à la signature des Directeurs un arrêté portant purement et simplement fermeture du club. Cette fois, il proposait d'en finir et de frapper les Jacobins; seulement, par une conception étonnante et un tour de sa façon, il proposait de les frapper comme royalistes, comme une variété de Chouans, qui poussaient à la réaction par l'excès du désordre. Cette énormité était d'ailleurs conforme à beaucoup de précédents.

Cambacérès, appelé en consultation, approuva fortement et concourut à faire adopter l'arrêté, mais il s'éleva contre la

(1) *Moniteur*, 26 thermidor.
(2) *Mémoires de Ségur*, édit. de 1894, I, 441.

fausse connexité que Fouché prétendait établir entre les menées des deux partis extrêmes (1). On inséra néanmoins, dans le message qui notifierait aux Cinq-Cents la mesure prise, les phrases suivantes : « Oui, citoyens représentants, le royalisme conspire avec audace, ses agents se révèlent sous toutes les formes, se masquent de tous les déguisements, empruntent tous les langages ; ils travaillent à la perte de la République par les efforts d'une haine ouverte comme par la perfidie d'un faux zèle, par les attaques d'une guerre déclarée comme par l'hypocrisie d'un patriotisme extrême. » En même temps, pour mieux se couvrir à gauche, Fouché faisait demander aux Cinq-Cents une loi qui l'autorisât à opérer des perquisitions et visites domiciliaires, dans le but de découvrir les émigrés rentrés, les embaucheurs royalistes et tous les conspirateurs de droite. C'était un moyen de plaire aux Jacobins parlementaires, à l'heure où l'on allait frapper leurs amis. Sieyès aurait dit : « Dorez-leur la pilule, mais il faut qu'ils l'avalent (2). »

Fouché tenait son arrêté de clôture ; il ne perdit pas un instant pour en assurer l'exécution. Le jour même, à cinq heures du soir, le local de la rue du Bac était fermé, les scellés apposés sur les portes, les papiers saisis. D'après un témoignage ultérieur (3), le ministre de la police aurait surveillé lui-même la mise du club en interdit, se faisant le Cromwell de ce bas parlement. Il eût empoché les clefs et s'en fût revenu les déposer tranquillement sur le bureau du Directoire.

Autour du local gardé militairement, autour des détachements de cavalerie stationnant dans les rues avoisinantes, des rassemblements nombreux et animés se formaient, mais se montraient en général très satisfaits de la mesure. Le représentant Briot, qui s'était mêlé à la foule, l'entendit s'exprimer vertement sur le compte des Jacobins et même

(1) *Eclaircissements inédits* de Cambacérès.
(2) Barras, III, 442.
(3) Lettre de Fouché à Gaillard, citée par Madelin, I, 253.

« de ces coquins de députés » ; il attribua ces propos aux « mouchards de la police (1) ». Quelques clubistes récalcitrants essayèrent de forcer la consigne ; on en arrêta un petit nombre, pour l'exemple. Le gros de la bande parlait de se reformer ailleurs, de s'assembler dans l'hôtel de Salm, — aujourd'hui palais de la Légion d'honneur, — où des groupes pénétrèrent dans la cour. La police les réprima, sans faiblesse ni violence inutile, tandis que le peuple regardait faire, et Paris presque entier poussa un grand soupir de soulagement.

Les journaux de la faction hurlèrent : « Le Directoire ose accuser la réunion d'avoir violé la constitution ; le Directoire en a menti ; c'est un honteux calomniateur (2). » Les Cinq-Cents prirent très doucement la chose ; dans la séance du 26, on parla seulement de mettre tout de suite à l'ordre du jour la loi organique sur les sociétés, la fameuse loi qui devait assurer tous les droits et qui d'ailleurs ne verrait jamais le jour.

Au fond, les députés ne se sentaient pas rassurés pour eux-mêmes ; ils commençaient à craindre que Sieyès et Fouché, après s'être fait la main aux dépens du Manège, ne les traitassent quelque jour à la façon d'un mauvais club. Une rumeur de coup d'État leur semblait circuler dans l'air ; au moindre indice suspect, une peur les appréhendait. Instruits par hasard que les inspecteurs des Anciens, en prévision de troubles pour la journée du 26, avaient mis à la disposition de Lefebvre une partie de la garde des Conseils et l'avaient ainsi distraite de sa destination naturelle, il leur fallut trois jours pour se remettre de la stupeur et de l'indignation causées par cet incident (3). Dans le public, on

(1) Briot rapporta ces scènes à la tribune des Cinq-Cents ; il raconta notamment que quelqu'un avait dit d'Augereau : « Je ne crains pas son grand sabre et son panache ; je ne le manquerai pas, je le reconnaitrai bien à son grand nez. (*On rit beaucoup.*) — AUGEREAU : « Je vous assure que tout cela ne m'effraie pas du tout. (*On rit beaucoup*). » *Moniteur* du 30 thermidor.

(2) *Journal des hommes libres*, 30 thermidor.

(3) Voy. au *Moniteur* les discussions.

s'étonna que l'anéantissement du club se fût opéré avec tant de facilité et que Fouché, à marcher hardiment sur ce fantôme, l'eût fait s'évanouir. Fouché, à la vérité, se montrait très doux maintenant envers ceux qu'il avait frappés ; il semblait désirer que ces membres de la famille républicaine, ces enfants terribles, un instant égarés, rentrassent au giron ; il défendait de les insulter et mettait quelque baume sur leur blessure. Un revirement se produisit néanmoins en sa faveur dans l'opinion parisienne. On lui sut gré de sa vigoureuse dextérité ; les bourgeois paisibles, les propriétaires, le beau monde, les *honnêtes gens,* trouvèrent que Fouché valait mieux que sa réputation et le jugèrent homme de gouvernement. Ils portèrent à son actif cette première victoire sur l'anarchie.

II

La situation n'en restait pas moins terriblement critique. Un peu meilleure dans la capitale, elle s'aggravait en province, car l'affiliation jacobine travaillait partout à se reconstituer, à se ramifier, et la société-mère de Paris s'était créé d'innombrables succursales. Dans les grandes villes, dans beaucoup d'autres, des clubs se tenaient ou cherchaient à se reformer, mais se heurtaient aux résistances exaspérées de toute une partie de la population ; peur, horreur des Jacobins, c'étaient alors les seuls sentiments qui fussent capables de l'émouvoir. En vingt endroits, des rixes sanglantes éclataient entre Jacobins et jeunes gens décidés à les faire rentrer sous terre.

A la poussée jacobine répondait une poussée royaliste, favorisée en outre par les revers de nos armées. Comme tout le monde avait l'impression d'assister à l'agonie d'un gouvernement, les royalistes d'action s'imaginaient que la Révolution périssait avec le Directoire. Après dix ans de faux espoirs, de mécomptes et de désastreuses épreuves, ils

croyaient que l'avenir se rouvrait enfin devant eux ; en aucun temps, ils ne s'étaient sentis si rapprochés du but, conséquemment si portés à entreprendre : encore un effort, se disaient-ils, un suprême et universel effort, et la France serait reconquise à son roi.

Ils s'étaient décidés à une prise d'armes générale et s'y encourageaient d'autant plus que la République, pour renforcer nos troupes d'Italie et d'Allemagne, avait dû plus complètement dégarnir l'intérieur. Le 16 messidor, d'après un relevé officiel, la France ne contenait plus en troupes de ligne que 46,235 hommes, plus 10,681 soldats de l'artillerie et du génie, et Paris occupait 7,935 hommes, la surveillance de l'Ouest au moins 30,000 ; il y avait en outre 10,681 canonniers gardes-côtes, mais affectés uniquement au service du littoral, et dans les dépôts 10,681 hommes, mal ou point armés (1) ; c'était peu pour suppléer à l'insuffisance de la gendarmerie et des colonnes mobiles. Le royalisme tentait d'ailleurs la fidélité des troupes, répandait des appels à la désertion, à la rébellion. Dans les villes, il essayait de tourner à son profit le mouvement de la jeunesse antijacobine ; dans les campagnes, le banditisme prenait de plus en plus le masque de la politique et la politique employait les moyens du brigandage. La masse urbaine et rurale, il est vrai, restait en général inerte, moins dégoûtée de la Révolution que des révolutionnaires, mais affectée de mortelle langueur et incapable de réagir contre l'effort des factions. Sans que ces factions se jetassent encore les unes sur les autres par grosses bandes armées, par milices organisées, elles se faisaient la main par attentats individuels, pillages, assassinats, tumultes, et d'un bout à l'autre de la France commençait à s'entendre un grésillement de guerre civile.

Mieux que des aperçus d'ensemble, une série de faits locaux, caractéristiques, pittoresques, relatés dans les rapports quotidiens des administrations civiles et militaires,

(1) Archives de la guerre, correspondance générale.

dans les récits des voyageurs, nous feront suivre jour par jour l'accroissement du désordre. A travers ces témoignages instantanés, ces aveux, la France apparaît dans la diversité de ses opinions et de ses passions, dans la bigarrure de ses teintes, avec ses taches rouges, ses taches blanches, tous ses éléments discordants qui rentrent en lutte par-dessus un fonds de marasme et de langueur. Depuis le 15 messidor jusqu'au 20 thermidor, la progression est constante, et cet aspect d'un mois de la vie provinciale peut montrer où en arrivait la France.

Les départements sis autour de Paris et formés de l'Ile-de-France, les plaines champenoises, l'Aisne et les Ardennes, la Lorraine et les Vosges, la Bourgogne, les plateaux du Nivernais, du Bourbonnais et de l'Orléanais, et jusqu'à un certain point la Touraine, jouissent d'un calme relatif. On n'y voit que les désordres ordinaires : insoumission des conscrits, résistance à l'impôt, résistance aux lois de persécution religieuse. A Laon, à Reims, à Metz, à Nancy, des clubs fonctionnent; à la « clique anarchiste (1) » s'oppose une minorité de réactionnaires agités, et la population incline vers celle-ci par horreur de l'autre. Sous ces réserves, la population paraît accepter ou du moins supporter les institutions. C'est par les bords que la France reprend feu, bord océanique, région flamande et rhénane, région du Sud-Est, littoral méditerranéen, contrée pyrénéenne; dans tous ces pays, qui subissent directement ou indirectement l'influence de l'étranger, le désordre chronique recommence à tourner en anarchie aiguë.

A cet instant, le nouveau ministre des relations extérieures, Reinhard, arrivant par mer de Toscane, atteint la partie méridionale du territoire et tente d'aborder à Toulon. Il trouve Toulon en proie à une administration jacobine. Ces tyrans locaux prolongent contre lui les délais de la quarantaine, l'accablent de mauvais traitements qui font mourir son enfant. C'est que le *Journal des hommes libres* l'a pris vivement à

(1) Archives de la guerre, correspondance générale, 19 thermidor.

partie, comme appartenant au groupe modéré; on espère encore faire rapporter sa nomination. L'intrigue ayant échoué, les *frères et amis* de Toulon le reçoivent avec drapeaux et musique, et ces bourreaux se font obséquieux (1). A Toulon, les modérés ont fui; la terreur règne en ville. Le Var reste en général républicain, mais çà et là les éléments réfractaires à la Révolution fermentent. Il a fallu mettre la Ciotat en état de siège; à Aups, une émeute paysanne vient d'éclater; le commandant de la gendarmerie rapporte que lui et ses hommes ont été repoussés par les villageois, « nous traitant de brigands, scélérats, patriotes, terroristes, coquins, voleurs, et en un mot de toutes les injures les plus piquantes pour des républicains (1). »

A côté, les Alpes-Maritimes présentent un foyer d'agitation contre-révolutionnaire. Là, ainsi que dans tous les départements conquis par la valeur de nos armées et traités selon le mode révolutionnaire, la population en masse regrette son tyran et maudit ses libérateurs. Il existe dans les Alpes-Maritimes une variété particulière de brigands ou plutôt de *guerillas* : les *barbets*. Ils occupent le fond des vallées, les villages haut perchés, les fissures des rochers et toutes les anfractuosités de l'Alpe sèche; ils en descendent pour attaquer les courriers, les détachements, et viennent de désarmer une compagnie entière de soldats républicains; leur nombre augmente tous les jours. Les autorités militaires se montrent impuissantes ou corrompues. Le conseil de guerre siégeant à Nice passe pour acquitter les coupables à prix d'argent. Les troupes n'auront bientôt plus de quoi manger. « Ce qu'il y a de plus inquiétant dans notre position, écrit l'administration, c'est que tous les services manquent et que la distribution du pain va cesser dans trois jours (2). » Sur tous les sentiers du littoral passent des déserteurs échappés de l'armée d'Italie; ils passent par bandes de quinze, vingt, trente, cinquante et soixante; quelques-uns ont gardé leur uniforme, leur sabre,

(1) *Lettres de madame Reinhard*, 71-78.
(2) Correspondance générale, 28 messidor.

leurs pistolets; ils se plaignent d'être restés là-bas vingt jours sans distribution de vivres, sans autres moyens de subsister que ceux qu'ils se procuraient « par les voies militaires (1) »; ce triste déchet de nos armées s'unit partout aux faiseurs d'anarchie.

La route postale qui dessert le littoral, celle qui met en communication Nice, Toulon, Marseille et plus loin Nîmes, est infestée de brigands comme une route d'Orient; certains passages, entre les étranglements des montagnes au profil aigu et les roches calcaires, sont particulièrement dangereux; on ne s'y hasarde qu'en tremblant. On en vient à composer d'avance avec les brigands, à passer avec eux des abonnements, comme on fait en Turquie.

Voici Marseille, jadis reine de la Méditerranée, reine déchue. Où est l'activité de ses entrepôts, l'animation pittoresque et colorée de ses rues? Où est la forêt de mâts qui s'appuyait à ses quais, alors que le commerce avec l'Orient déversait dans la ville quatre-vingts millions de livres par an? La Révolution, la guerre et spécialement la rupture avec la Turquie ont détruit nos comptoirs du Levant, ces antiques fournisseurs de Marseille. Aujourd'hui, dans le port fétide, quelques carcasses de navires pourrissent. Il y a pourtant des boutiques, des débitants d'objets usuels, des plaisirs et des spectacles, mais le pavé des rues est à tel point dégradé qu'on ne peut y circuler en voiture (2). Les monuments se délabrent; les établissements publics et les hospices tombent au dernier degré du dénûment; sur « cinq cent cinquante enfants naturels déposés à l'hospice d'Humanité en l'an VII », il en mourra « cinq cent quarante-trois (3) ». Dans Marseille, il ne semble y avoir de vivant que les haines. On se hait entre gens de la même rue, de porte à porte, et les autorités se bornent à espérer que l'usage des voies de fait se perdra peu à peu entre voisins. Par crainte de rixes, il avait fallu inter-

(1) Correspondance générale, 28 messidor.
(2) *Lettres de madame Reinhard*, 79.
(3) Document cité par Lallemand, *la Révolution et les pauvres*, 235.

dire jusqu'aux amusements traditionnels ; on essaie pourtant de reprendre l'usage, aux jours fériés, des danses populaires qui couraient sur les places, sur les *cours,* sous le feuillage des platanes.

Par moments, les braillards jacobins emplissent la cité de tumulte : « dans la soirée du 4 au 5 (thermidor), des rassemblements ont parcouru certains quartiers en chantant des airs patriotiques qu'ils ont souillés de chansons obscènes et de vociférations dégoûtantes (1). » Le parti de la réaction est néanmoins en majorité dans la ville et par ses bas auxiliaires ravage la banlieue. « Le *fanatisme* — lisez l'esprit religieux — a repris tout son empire, un certain nombre de prêtres attirent la foule dans les églises et attaquent victorieusement les institutions républicaines, qui, en partie, sont méconnues et foulées aux pieds. Les spectacles sont des arsenaux d'incivisme et de discorde. Le titre de citoyen est exilé de toutes les bouches. L'organisation de la garde nationale est une chose ridicule, les citoyens font leur service sans armes, et dans les postes il n'y a que quelques mauvais fusils tout démontés. Des éléments de Vendée éclatent de toutes parts, les montagnes recèlent un grand nombre de déserteurs, de réquisitionnaires, de conscrits, de sabreurs et d'égorgeurs, qui se présentent par bandes de cent sur les grandes routes, pillent les voyageurs, les courriers, assiègent les petites communes, assassinent les magistrats et viennent faire le coup de fusil jusqu'aux portes de la ville. Ils sont accueillis et logés chez des paysans fanatisés ou dans des maisons de gens connus (2). » La même note dénonce le commandant de place, qui ne fréquente point chez les purs et se laisse cajoler par les royalistes.

Dans la plupart des autres villes des Bouches-du-Rhône, les républicains tiennent le haut du pavé et font éclater bruyamment leur zèle. Nulle part les fêtes du nouveau calendrier ne sont plus suivies, célébrées avec plus d'entrain et

(1) Correspondance générale, 7 thermidor.
(2) *Ibid.*

d'emphase (1). Ces villes du Midi, chaudes, poussiéreuses, empestées, fouettées de mistral et calcinées de soleil, affublées de loques rouges ou tricolores, voient à tout instant passer des processions civiques, circuler des bustes enguirlandés de verdure; elles entendent la rumeur des cortèges, le tapage des pétards, le son du tambourin. La Révolution reste pour elles spectacle à fracas, occasion de parades, de discours, de musique, de gestes et de contorsions patriotiques, une grande farandole ininterrompue, joyeuse ou frénétique. Le parti adverse n'est pas moins ardent, forcené, et coupe le pays en deux. Ailleurs, les factions se combattent au milieu de la masse incolore; dans le Midi, c'est la population presque entière qui s'est partagée en teintes tranchées, en factions acharnées depuis longtemps à s'entr'égorger.

Dans les communes rurales, encore pleines de l'horreur des excès révolutionnaires et des réactions, sur cette terre qui a bu tant de sang, les mœurs ont pris une sauvagerie atroce. On tue par habitude, par délire homicide. Une nuit de thermidor, dans la commune de Peyrieux, près d'Aix, un enfant dormait près de son père; un misérable s'empare de l'enfant et va le jeter dans un puits. La population indignée court aux armes, tue au hasard. « On tue deux individus qui avaient contre eux l'opinion publique, par suite de leurs principes exaltés (2), » mais qui n'avaient point participé à l'attentat; on court sus aux terroristes. Aux environs d'Arles, des coupe-jarrets assassinent et pillent; ils opèrent spécialement entre Marseille et le Mont-Cassin; sur toute l'étendue des Bouches-du-Rhône, ils sont maîtres des routes.

Vaucluse n'est pas moins troublé; pendant la Révolution, il ne s'est pas vu de lieu plus tragique. Avignon, la ville de la Glacière, la ville au trou putride au fond duquel gît un charnier humain, reste inerte et comme stupéfiée de ces horreurs. A Cavaillon, les terroristes, chassés d'ailleurs, se sont réfu-

(1) Rapport de Fouché sur la situation générale de la République remis le 12 vendémiaire. Aulard, *État de la France en l'an VIII et en l'an IX*, p. 10.

(2) Correspondance générale, 4 thermidor.

giés; ils martyrisent la population et viennent de commettre deux assassinats. Carpentras est au contraire un centre de terreur blanche; les brigands bloquent littéralement la ville et les autorités, qu'ils dominent par la peur; on ne trouve pas de jurés pour les condamner, pas de témoins pour déposer contre eux. Les murs crevés de la prison laissent fuir les détenus; en plein jour, la populace vient deux fois de suite d'arracher aux gendarmes des individus arrêtés. A Tarascon, les chasseurs de la garnison aident à l'évasion des prisonniers.

Au milieu de ce désordre, comment se reprendre à la vie normale, aux occupations paisibles! Périodiquement, la foire de Beaucaire ramenait un mouvement d'affaires et versait sur le pays une manne de profits. Cette année, il faut mobiliser de l'infanterie et de la cavalerie pour que la foire puisse avoir lieu, pour protéger l'arrivée des marchands, l'acheminement vers la ville des voitures chargées, le défilé des carrioles et des charrettes. Dans la campagne, des bandes d'« égorgeurs royaux (1) » circulent, s'attaquent aux personnes, s'attaquent aux biens. L'administration a beau ne délivrer de port d'armes « qu'à des citoyens d'une exacte probité, d'un républicanisme prononcé (2) »; de tous côtés, des fusils, des couteaux luisent. Les autorités s'écrient avec un désespoir grandiloquent, qui sent le Midi : « Depuis quatre ans, les partisans du trône et de l'autel ont converti le département de Vaucluse en un volcan de brigandages et d'assassinats (3). » Maintenant, il leur semble que tous les éléments de lutte intestine se raniment à la fois et bouillonnent : « 11 thermidor : Le département de Vaucluse touche à une crise violente; la guerre civile est prête à y éclater sur tous les points (4). »

Au-dessus d'Avignon, la ville d'Orange, suppliciée naguère

(1) Correspondance générale, 8 thermidor.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, 11 thermidor.

par la fameuse commission qui a fait ruisseler le sang à flots, jouit de quelque répit. L'industrie locale s'essaie à renaître. Une voyageuse, passant dans une rue, entend un bruit de rouets, des chants et des voix fraîches, et s'approchant aperçoit une vingtaine de jeunes filles occupées à tisser de la soie; elles reprennent le métier des grand'mères en l'accompagnant de l'air nouveau :

La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière,
La liberté guide nos pas (1).

Valence, Montélimar, voudraient s'assoupir dans leur paix de petites cités provinciales; des brigands rôdent tout autour. « Les percepteurs ne peuvent faire leurs transports de deniers sans courir les plus grands dangers; ceux du Vigan et de la Suze viennent d'être volés; les garnisaires n'osent plus se présenter chez les contribuables à cause de la résistance ouverte de ceux-ci (2). » Les communications entre le Midi et Lyon redeviennent extrêmement dangereuses; point de passe rocheuse, point d'endroit où la route se resserre et s'assombrisse en défilé, sans que d'anciens *compagnons de Jehu* s'y tiennent aux aguets; tapis dans la broussaille, le mouchoir de couleur noué autour du front, la carabine en bandoulière, ils surveillent de loin le ruban blanc des routes, attendent et épient la diligence, la malle-poste, le courrier porteur de dépêches et d'argent.

A s'écarter du fleuve, à monter vers les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes et l'Isère, à s'élever dans l'âpre et venteuse région, voici qu'apparaissent des populations d'esprit en général plus patriote. Ces départements sont actuellement peu troublés, sauf dans la zone méridionale des Basses-Pyrénées, où des brigands voltigent. A Grenoble, le club jacobin s'est reconstitué et fait grand bruit. Au nord de l'Isère, la zone patriote se prolonge par l'Ain, qui s'est distingué au cours de la Révolution « par son républicanisme constant

(1) Mme Reinhard, 80.
(2) Correspondance générale, 2 thermidor.

et remarqué (1) », mais combien ce zèle a tiédi! « L'esprit public est dans le plus grand affaissement, les lois de police ne sont pas en général exécutées avec l'exactitude et l'activité que comportent les circonstances (2). » La sécurité des campagnes est troublée par une grosse bande de forçats évadés; les diligences qui traversent Bourg pour faire le trajet entre Lyon et Strasbourg n'osent se risquer qu'escortées de trente chasseurs empruntés à la garnison de la ville. D'ailleurs, par les défilés de la Bresse, par les cols neigeux de la Savoie, par les froids sentiers du Jura, par la Franche-Comté pleine d'intrigues royalistes et inondée d'écrits contre-révolutionnaires, des émissaires de l'étranger, des émigrés, des correspondants mystérieux s'infiltrent continuellement en France, convergeant au même point, attirés et comme aspirés par un centre d'absorption, par cette grande commune de Lyon qui s'ouvre à eux et les recèle.

A Lyon, la Révolution a fait l'effet d'un tremblement de terre; elle n'a pas seulement guillotiné, massacré, entassé sous le sol bouleversé des Terreaux des ossements fracassés par la mitraille: elle a démoli, éventré des quartiers entiers. Depuis les jours sinistres de 1793, depuis cette exécution d'une ville, rien n'a été réparé; les ruines s'effritent; la place Bellecour, si belle autrefois avec les hôtels de grand style qui l'encadraient de leurs façades, présente un hideux spectacle.

Au milieu de ces décombres, une grande ville subsiste pourtant, populeuse, sombre et triste. Certains quartiers se sont remis au travail et résonnent du bruit des métiers; on tâche, comme on peut, d'aller à ses affaires, à l'atelier, à la fabrique ou au bureau, encore que le désordre et l'insécurité des rues soient partout un obstacle. La police n'a pas le temps d'y pourvoir : elle est trop occupée à poursuivre, à découvrir les fauteurs de réaction, les réfractaires de tout genre : travail infiniment difficile dans une ville où tant de monde est contre elle. Lyon résiste aux iniquités révolutionnaires moins par

(1) Correspondance générale, 4 thermidor.
(2) *Ibid.*

royalisme que par autonomie d'esprit, par tempérament libéral : « Le mauvais esprit d'un grand nombre des habitants de la commune de Lyon paralyse prodigieusement l'action de la police. Ils protègent, ils cachent ou du moins ils plaignent tous ceux qui paraissent être poursuivis à raison de quelque délit antirépublicain, tous ceux qui paraissent être émigrés, prêtres insoumis, réquisitionnaires, déserteurs ou conscrits réfractaires. » Plusieurs municipalités d'arrondissement favorisent cette connivence; celles de la Guillotière, de Vaise et de la Croix-Rousse professent des principes antirépublicains ; la magistrature élue appartient tellement à la réaction que le tribunal criminel mérite le surnom de *tribunal royal;* il vient d'acquitter les imprimeurs d'une affiche de révolte, avec « vignette figurant seize croix, dix-huit fleurs de lys, et surmontée de cloches (1) ».

Au milieu d'une population ainsi disposée, on peut juger de l'effet que va produire le réveil des Jacobins locaux, le fracas des clubs ; c'est le choc qui risque de faire éclater la mine. Ces Jacobins coupeurs de têtes et coupeurs de bourse, on ne les souffrira plus; on y est décidé, quoi qu'il puisse en coûter. Pendant deux jours, des rassemblements parcoururent les rues, entamant la lutte à coups de pierres. « Le sang va couler (2), » écrivait l'adjudant général Bessières.

Le plus grave était que Lyon avait pour toute garnison dix-huit cents soldats prisonniers sur parole, renvoyés par l'ennemi sans armes, sans équipement. On attendait des renforts, mais ils n'arrivaient que par quantités infinitésimales. A force de recherches, Bessières était parvenu à trouver cinq à six cents fusils que les hommes se repassaient les uns aux autres pour faire le service. Pour prévenir une explosion très dangereuse, il fallut la poigne d'un adjudant général à antécédents terroristes, Dauvergne, qui fut nommé commandant militaire et prit des mesures terribles. Une partie des éléments réacteurs sortit alors de la ville, reflua sur les environs,

(1) Correspondance générale, 2 thermidor.
(2) *Ibid.*, 3 thermidor.

où des bandes armées tenaient la campagne. Devant la commune de Fay, un détachement républicain dut se replier devant un feu nourri; on insultait aux « soldats de papier, fondeurs de cloches, assassins du Roy (1) ». Dans toute la région circonvoisine, ces désordres se propageaient. Il fallait pousser jusqu'à Moulins pour trouver de moins noirs tableaux ; alors apparaissait pour la première fois une ville proprette, bien tenue, avenante, continuant son commerce de coutellerie ; l'air semblait moins lourd, moins opprimant, et l'on croyait enfin sortir d'un cauchemar (2).

Si je tire une ligne montante depuis Lyon jusqu'aux régions d'Indre-et-Loire, depuis le Rhône lyonnais jusqu'à la Loire tourangelle, je n'aperçois au-dessous de cette démarcation, dans les départements du centre, que désordres encore partiels : troubles locaux, émeutes de village, déprédations diverses, rencontres de malandrins au coin des bois. L'Allier, le Cher, l'Indre, font peu parler d'eux. Dans la Creuse, le commissaire du Directoire mande de Guéret : « On m'écrit de différents cantons du département qu'on y a vu des brigands armés, à pied ou à cheval ; je crois que la peur, selon l'usage, multiplie ces scélérats (3). » Dans cinq cantons, notamment celui d'Aubusson, il juge nécessaire d'établir une surveillance spéciale : « En outre, j'ai fait promettre une récompense payée comptant aux gendarmes qui arrêteraient des prêtres réfractaires, des émigrés ou des brigands. » Comme le vol à main armée des deniers publics se répète plus fréquemment, l'administration décide que les recettes ne seront plus transportées que de jour, d'un soleil à l'autre; qu'elles ne le seront plus à jour fixe; qu'elles devront toujours être escortées par une brigade entière de gendarmerie. Dans deux communes de la Vienne, il y a émeute de femmes, avec insultes à la République et cris de : *Vive le Roi!* Dans ces communes, en dépit des lois, on fait une procession extérieure

(1) Correspondance générale, 15 et 30 messidor
(2) *Lettres de madame Reinhard*, 83.
(3) Correspondance générale, 14 messidor.

pour obtenir de la pluie, on remet les cloches en branle. « Sans doute, citoyen ministre, que quelque prêtre insoumis dirigeait cette procession et qu'il n'échappera pas à la vigilance de l'accusateur public (1). » Dans la forêt de Châtellerault, la diligence venant de Poitiers est arrêtée par des brigands bien montés, bien armés et le visage couvert de crêpes et de masques. A Poitiers, on dessine des potences sur les portes des patriotes et des acquéreurs de biens nationaux. Dans la Corrèze, des brigands attaquent un détachement de gendarmerie conduisant des réquisitionnaires de Tulle à Argentac. La lourde Auvergne, la fertile Limagne, commencent à s'émouvoir; dans le Puy-de-Dôme, l'alarme du commissaire s'accroît : « Il m'est impossible de répondre des événements sinistres qui se préparent dans l'ombre et qu'une victoire de plus remportée sur nos armées par l'ennemi extérieur suffirait peut-être pour faire éclater (2). »

Dès que nous rentrons dans le bassin inférieur du Rhône, l'Ardèche couverte de brigands nous remet au seuil de cet enfer de haines et de crimes qu'est le Midi provençal. L'Ardèche, comme le Gard et la Drôme, ne possède pas un seul homme d'infanterie; heureusement, un régiment de dragons, caserné à Privas, se fait remarquer « par sa constante discipline au milieu du conflit des factions (3) ». Il est question, de concert avec les autorités de la Haute-Loire, d'organiser une grande battue, une poursuite de réfractaires et bandits, mais comment les atteindre dans un pays hérissé de monts aux flancs ravinés, coupé de profondes déchirures! Enfin, si l'on dépasse les contreforts de la chaîne cévenole, si l'on descend en Languedoc par les rampes pierreuses et les maigres cultures, le feu des passions méridionales se retrouve, avec ses élans brusques et sa mobilité.

Dans le Gard et l'Hérault, tout s'oppose, la montagne à la plaine, la campagne aux villes. Catholiques et protestants,

(1) Correspondance générale, 2 thermidor.
(2) *Ibid.*, 14 thermidor.
(3) *Ibid.*, 8 thermidor.

communes blanches et communes rouges se menacent. Les catholiques représentent le parti de la contre-révolution ; les protestants eux-mêmes, d'après un bulletin royaliste, semblent dégoûtés de la République ; ils « désirent la royauté, mais pas la légitime, qui punirait leurs attentats par la privation des droits qu'ils avaient obtenus par l'édit de 1788... Ils seraient plus portés à appeler un prince étranger, qui, leur devant son élévation, les favoriserait davantage (1) ». Un troisième parti, composé de l'écume des deux autres, ne rêve que dévastation, et aux environs de Montpellier des brigands viennent de piller la diligence. Au milieu de la confusion et de la grossièreté ambiantes, les services achèvent de se désorganiser ; les restes du commerce et de l'industrie périssent. D'antiques foyers de science vont s'éteindre. Une pétition aux Cinq-Cents porte « que les professeurs de l'École de médecine de Montpellier sont obligés de quitter leurs fonctions, parce que, depuis huit mois, ils n'ont rien touché de leur traitement (2) ».

Inclinez maintenant au Sud-Ouest, longez la chaîne pyrénéenne ; là, un cratère va s'ouvrir. Les populations roussillonnes, catalanes, béarnaises, profondément catholiques, s'exaspèrent contre le gouvernement briseur de croix, fondeur de cloches, profanateur d'églises, traqueur de prêtres ; ces contrées sont mûres pour la guerre religieuse ; le voisinage de la frontière offre les moyens de la tourner en guerre politique.

Des émigrés, des agents sortis d'Espagne, perçant le mur des Pyrénées, se répandent dans le pays. Le général-député Augereau écrit, dans une série de notes adressées à l'administration de la guerre, que le département des Pyrénées-Orientales « ne peut offrir qu'un tableau déchirant pour la liberté ; le *fanatisme* y fait des progrès qu'il sera bientôt impossible de réprimer... Plusieurs mille émigrés se promènent armés tant sur la frontière que dans l'intérieur du dépar-

(1) Archives de Chantilly, correspondance des agents de Condé, *Bulletin de l'intérieur*, 30 octobre 1799.

(2) Séance des Cinq-Cents du 16 fructidor an VII.

tement... Le peuple des Pyrénées-Orientales est maniable, mais susceptible de stagnation et d'abattement, parce qu'il aime la stabilité et l'ordre, dont les malveillants et les intrigants et ambitieux du pays l'ont tour à tour privé (1) ». Dans l'Ariège, on fait circuler des croix portant ces mots : *Le Roi vous la donne.* Un nouveau commissaire du Directoire écrit qu'en arrivant il n'a pas eu seulement à déplorer « la perte de l'esprit public; j'apercevais en outre, surtout dans les campagnes, une tendance au royalisme. Les prêtres réfractaires, les malveillants de toute espèce avaient semé partout le poison de leurs maximes; ceux-ci se réjouissaient publiquement des dangers qui menaçaient la liberté, qu'ils désignaient sous le nom ridicule de *Marianne*... (2) ». Dans les vallées de la Haute-Garonne, on forme des dépôts d'armes et de munitions. Dans les Landes, un attroupement armé et masqué cherche déjà à dissoudre de force la colonne mobile. Dans le Gers, dans les Hautes-Pyrénées, dans les Basses-Pyrénées, la trame royaliste se laisse nettement apercevoir, effleure le sol et se prolonge en tous sens; on signale un « universel complot (3)».

Il est vrai que les républicains de ces régions trouvaient derrière eux un point d'appui solide et pouvaient s'étayer de Toulouse. Cette grande ville reste un foyer d'ardeur révolutionnaire. Les clubistes mènent en partie la population ; les administrations se composent de républicains énergiques, violents, décidés à tenir tête.

Mais Toulouse, menacée par le Sud, se voit entourée au Nord, à l'Est, de populations inertes ou aigries. A Albi, on signale un « affaiblissement incroyable de l'esprit public (4) ». A Cahors, nulle vigueur : « Les patriotes de ce département sont dans une stupeur profonde (5). » A Montauban, on craint un mouvement pour le jour de la foire, dans le but

(1) Correspondance générale, 13 messidor.
(2) *Ibid.*, 23 thermidor.
(3) *Ibid.*, 7 thermidor.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

de s'emparer de la maison commune. Dans le Lot, il faut, pour contenir les malveillants, mettre trois cents hommes de la garde nationale en état de réquisition permanente. Le Lot-et-Garonne est spécialement troublé ; le canton d'Auvillars se soulève plusieurs fois ; dans quatre communes, les arbres de la liberté ont été coupés ; dans trois, les propriétés de trois citoyens connus pour leur civisme ont été incendiées ; des placards paraissent, menaçant les fonctionnaires. On craint un embrasement général, et de plus loin, près de l'endroit où la Garonne, grossie de la Dordogne, va s'épanouir en Gironde, Bordeaux en grande partie royaliste peut s'opposer à Toulouse républicaine.

Comme toutes les villes tournées vers l'Océan, vers les Iles, vers le commerce au long cours, Bordeaux a horriblement souffert de la Révolution et de la guerre. La bourgeoisie, le haut commerce, qui faisait vivre les autres, regrettent le régime qui avait donné à leur belle cité un air de capitale. Les jeunes gens, les coureurs de cafés et de théâtres, ceux qui font la mode et donnent le ton, manifestent aussi rageusement que les muscadins de Paris ; parmi ces tapageurs, parmi tous les groupes souffrants et désœuvrés, des complots s'ébauchent ; on annonce que dans un mois « un mouvement salutaire renversera la République (1) ». L'administration du département et le bureau central de police se savent méprisés et odieux ; à tout instant, ils craignent d'être surpris, enlevés, et manquent de moyens de résistance ; pas de troupes de ligne, la garde nationale dépourvue de fusils ; pour toute ressource, un bataillon de chasseurs basques, fortement travaillé par le royalisme.

Le 19 thermidor, il parut que le moment de l'explosion arrivait. A propos d'un placard affiché par les Jacobins de l'endroit, la ville entra en émoi ; le lendemain, des groupes nombreux se formaient dans les rues, sur les places ; les agents et partisans des autorités firent brutalement feu ; des blessés, des assassinés tombèrent, et parmi eux un Lur-Saluces, mais

(1) Correspondance générale, 7 thermidor.

le gros de la population, quoique sympathique aux réacteurs, ne se sentit pas l'énergie nécessaire pour leur prêter main-forte, et il n'y eut qu'une sinistre bagarre (1). La correspondance des autorités avec Paris n'en restait pas moins une continuelle doléance, et ce qui redoublait leurs inquiétudes, c'est qu'elles voyaient autour de la ville, sur plusieurs points du département, pulluler des éléments hostiles. A Coutras, il faut maintenir l'état de siège. Dans les landes bordelaises, sur l'infini des dunes, sous le couvert des pins, des gens sans aveu errent par troupes armées de faux et de fusils de chasse; ils couchent en joue les gendarmes, interceptent les communications, se construisent des baraquements ou vivent en campements nomades.

Par delà son fleuve, Bordeaux cherche à prendre contact avec les troubles de l'Ouest. A travers les Charentes, une chaîne de comités royalistes se prolonge invisible, et bientôt des faits de résistance se produiront. Montons plus haut. Dans les Deux-Sèvres, des soldats républicains sont aux prises avec une bande qui a arboré le drapeau blanc. Leur plus grand ennemi, c'est la gangrène de tous les services. La solde s'égare dans des poches infidèles, l'effectif porté sur le papier ne répond pas à l'effectif réel. « Il est temps de mettre un terme aux dilapidations de tout genre qui ruinent le Trésor public, » écrit Bernadotte au général commandant à la Rochelle (2).

Voici le bas Poitou, enserré de haies, son lacis de minces rivières et ses sentiers d'eau filant sous les saulaies, le pays humide, vert, herbeux, feuillu, le Bocage vendéen. C'est de là que partit naguère la grande irruption royaliste, le formidable exode. Aujourd'hui, sous le coup des épreuves sans nom, l'esprit de la population s'est profondément déprimé. Les grands Vendéens ne sont plus là pour rallier les cœurs ; la force réactionnaire s'est usée dans les campagnes autant que la force révolutionnaire dans les villes. Non que le pays soit

(1) Voy. notamment Gradis, *Histoire de Bordeaux*, 388.
(2) Correspondance générale, 28 messidor.

tranquille ; il est troublé sur ses bords par l'irruption de Chouans sortis des régions voisines. Le 13 messidor, au bourg de Buffières, cinquante-deux brigands surprennent un détachement républicain en train de manger la soupe, tuent cinq hommes et s'emparent d'un certain nombre de fusils. Le général Travot les poursuit ; chef énergique, au lieu de s'enfermer dans son quartier général des Sables, il bat le Bocage en tous sens, avec des colonnes qui çà et là ont à essuyer des coups de feu le long des haies et escarmouchent.

Par la Vendée maritime, bordée de navires anglais, par les havres et pertuis de la côte, des émigrés, des chefs royalistes s'insinuent : « conjointement avec les prêtres, ils travaillent le peuple, qui ne voudrait que paix et tranquillité, mais qui, par faiblesse et crédulité, se laissera entraîner dans l'abîme (1). » Suzannet lance des émissaires, recueille des engagements, tâche de réveiller les vieilles énergies ; quelques-uns des chefs anciens ou nouveaux, nobles ou plébéiens, n'agissent plus qu'à contre-cœur, mais ils obéissent au mot d'ordre venu de l'émigration et invitant à préparer partout un mouvement d'ensemble, où la Vendée doit tenir son rôle. Leur influence personnelle, l'habitude d'obéir à l'impulsion venant de droite, l'horreur de la persécution religieuse, entraîneront encore beaucoup de monde, sans que cette insurrection importée du dehors reprenne dans le pays de profondes racines. La Vendée est morte ; elle ne ressuscitera plus, et nous ne verrons tout à l'heure que s'en lever l'ombre pâle.

Sur les deux rives de la basse Loire, le pays de chouannerie commence ; il englobe la péninsule d'Armorique dans sa majeure partie, l'Anjou, le Maine et la basse Normandie. La chouannerie, c'est un immense éparpillement de durs partisans, indépendants et fidèles, cruels et dévots, indomptables ; ils ont tenu contre toute la force révolutionnaire ; ils ne céderont jamais complètement à Bonaparte consul et

(1) Correspondance du général Travot, 11 thermidor, dans Chassin, *les Pacifications de l'Ouest*, III, 319.

empereur; ils le mettront plus d'une fois en grave péril et à cent lieues de Paris lui feront presque une Espagne. Le domaine de chouannerie se compose surtout de neuf départements : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Orne, Manche, Morbihan, Côtes-du-Nord, le Finistère faisant exception et se montrant assez soumis. Officiellement, légalement, ces départements sont pacifiés depuis le traité de la Mabilais, mais la pacification restera un mot vide de sens tant qu'on n'aura pas tranché la question fondamentale qui reporte vers les Chouans des populations encore plus catholiques que royalistes, assuré la liberté du culte et réglé le sort des prêtres.

Aujourd'hui, le brigandage est partout, l'insurrection est latente. Seules, les villes aux maisons éventrées par les boulets de la grande guerre, Nantes encore saignante de ses horribles blessures, le Mans, Laval, Vannes, Brest, Rennes, les chefs-lieux de département, les gros chefs-lieux de canton, les villes murées et gardées comme au temps féodal, et aussi les bourgs où les troupes nationales vivent cantonnées, appartiennent vraiment à la République. En dehors de ces emplacements, la chouannerie se tient rasée sur le sol, dans le creux des ondulations de l'Anjou et du Maine, dans les landes broussailleuses de Bretagne, dans les fourrés bas, parmi les ajoncs et les bruyères, parmi l'amoncellement des granits; elle se tient disséminée dans les villages aplatis sur la glèbe, dans les manoirs campagnards; elle est tapie derrière les rochers du littoral, sur toutes les dentelures de cette région amphibie, où la côte s'effrite en un émiettement d'îles; elle est parfois terrée, enfouie dans les *caches* pleines de poudre et de plomb, dans les dessous machinés des maisons, et de tous ces réduits, elle surgit à chaque instant pour frapper çà et là, tuer, piller, harceler.

Ce sont êtres de cauchemar que ces Chouans apparaissant tout à coup à la lueur de la fusillade, disparaissant aussitôt et laissant derrière eux des cadavres. On les connaît moins par leurs noms que par leurs surnoms, leurs noms de guerre. Il y

a parmi eux des héros, il y a des bandits, et il est souvent difficile de discerner les uns des autres. Il en est pour tenter des coups d'audace magnifique; la plupart du temps, leur façon de guerroyer, c'est l'embuscade, le guet-apens, la surprise. Oiseaux de nuit, ils rasent dans l'ombre le bord des lieux habités et subitement fondent sur la proie. Quand ils se sentent en force, ils opèrent en plein jour, tombent sur les brigades de gendarmerie, s'enhardissent contre les détachements isolés : ils font la guerre aux patriotes de village, aux fonctionnaires municipaux, aux détenteurs de biens nationaux, aux prêtres assermentés ; ils exercent des vengeances politiques, religieuses, privées. Leur jeu est aussi d'empêcher la population de se rasseoir et de vaquer à ses travaux; ils enlèvent le bétail, font irruption sur les marchés, mettent les foires en déroute. Ils condamnent des groupes entiers d'habitants, des localités, et parfois une colonne de fumée, empourprée à sa base, montant à l'horizon, signale l'incendie d'un village. Les représailles des républicains, les fusillades de captifs, l'indiscipline et le banditisme de certains corps font pendant aux exploits des Chouans. De part et d'autre, c'est une guerre de sauvages, avec des ruses d'Apaches, des raffinements de cruauté et d'odieux stratagèmes. Les *bleus* organisent des compagnies de faux Chouans, qui doivent rendre les vrais exécrables aux populations en outrant leurs violences ; les vrais Chouans, pour exécuter plus facilement leurs coups, se déguisent souvent en soldats républicains, prennent l'uniforme national. Entre *bleus* et *blancs,* une tourbe de simples scélérats, rebut des deux partis, s'épand sur le pays et le couvre de forfaits.

Actuellement, il s'agissait pour le royalisme de reformer la chouannerie en insurrection généralisée, le brigandage en vraie guerre, et de donner le branle à l'ensemble de la population rurale. Dans les campagnes, à côté de l'administration républicaine à peine formée, flasque, inerte et souvent peu sûre, il existait une sorte d'organisation royaliste, un commandement occulte, auquel on obéissait par habitude, complicité ou terreur : des *divisions* se subdivisant en *compagnies;*

des chefs connus seulement de leurs gens, soupçonnés par les autres ; on citait Bourmont, Sol de Grisolles, Mercier dit *La Vendée*, Saint-Régeant dit *Pierrot ;* dans le Morbihan, Georges Cadoudal passait pour avoir sous ses ordres huit *divisions*. Dans le Morbihan, il n'est nulle part, il est partout, le gros Breton bas sur jambes que l'on voit çà et là passer, rôder, fureter, suivi « d'un lévrier blanc très laid, mais qui porte la correspondance en divers endroits, sous son collier ou dedans (1) ». Georges a de tous côtés des hommes à lui, des officiers déjà désignés qui courent le pays.

La grande préoccupation de ces états-majors errants est de préparer la prochaine et universelle prise d'armes; c'est de tenir en haleine les Chouans qui n'ont pas renoncé à la vie d'aventures, ceux qui savent se rallier pour le coup de main et se disperser ensuite; c'est de prendre contact avec les paysans revenus à la vie sédentaire, c'est d'enrôler les générations nouvelles. Ils s'écrivent entre eux : « Faisons au Roi des soldats (2). »

Ces soldats de demain restent encore au foyer, mais ils y restent notés, dénombrés, embrigadés, contrôlés, afin qu'au premier « coup de sifflet (3) » tout ce monde soit sur pied. En certains endroits, Cadoudal défend aux prêtres de marier : interdiction aux jeunes gens de fonder des familles, afin que le cœur ne leur manque pas quand le moment viendra de marcher à la guerre sainte. Chaque division a ses transmetteurs de mot d'ordre, ses racoleurs, ses trésoriers, sa caisse. L'argent, on le reçoit par la côte, en guinées anglaises; on le reçoit par les criques dentelées, où pendant les nuits de brume les frégates anglaises, les barques d'émigrés dansant sur les vagues, rasent la grève et déposent des secours. L'argent, on le trouve aussi dans les caisses pillées des receveurs, dans les coffres violés des diligences et des malles-postes; ce faisant, les Chouans, qui ont une conscience à

(1) Documents cités par Chassin, III, 287.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

eux, croient agir en percepteurs pour le compte du Roi et lui restituer son bien, repris au gouvernement des rebelles.

Ainsi se rassemblaient dans l'Ouest tous les éléments d'une nouvelle et grande guerre civile. A partir de messidor et de thermidor, la recrudescence de chouannerie se manifeste partout. Sur les deux rives de la Loire, les bandes s'épaississent à vue d'œil; les municipalités des cantons dépourvus de troupes recommencent à se réfugier dans les villes ; un patriote riche est enlevé aux portes du Mans. Dans la Mayenne, la Sarthe, l'Ille-et-Vilaine, les bandes passent continuellement d'un département dans un autre, embarrassant la poursuite. Il faut maintenant plus que de simples détachements pour protéger les voitures publiques ; aux environs de Vitré, la malle est arrêtée, quoique escortée de cent vingt-cinq hommes. A Argentré, les Chouans se barricadent dans les maisons et font reculer un détachement de la 42e légère, auquel ils tuent trois officiers. Ils paraissent devant Domfront, et le mauvais vouloir de la municipalité fait manquer une expédition lancée à leur poursuite. Ces échecs partiels se multiplient tellement que le général Michaud, commandant l'armée de l'Ouest, dénommée toujours armée d'Angleterre, est invité par Bernadotte à resserrer les cantonnements, à ne plus exposer les troupes par petits paquets, à les tenir concentrées sur les principaux points, à ne faire circuler que de fortes colonnes mobiles qui s'en iront fouiller les forêts, fouiller les repaires; les bandes se dissolvent devant elles, puis reparaissent et se reforment par derrière.

Dès à présent, avant de tenter l'effort en masse, la chouannerie déborde de son foyer primitif, entame plus profondément les régions voisines. Dans l'Indre-et-Loire, les incursions sont fréquentes. A Blois, les autorités reçoivent des menaces de mort. En Eure-et-Loir, dans la commune des Coudreaux, les brigands ont enlevé le président de l'administration municipale, « citoyen respectable autant par son âge de soixante-dix-sept ans que par ses vertus civiques ; ils l'ont forcé de se revêtir de son écharpe et l'ont conduit sur un terrain national

qu'il avait acquis, et ils l'ont fusillé (1). » Le Calvados est fortement atteint; à Caen, le général commandant se sent périlleusement situé entre royalistes et anarchistes; autour de Falaise, des rassemblements se forment pour empêcher la foire de Guibray, grand rendez-vous d'affaires. Des bandes paraissent dans l'Eure, où la situation devient de jour en jour plus alarmante; les administrations de ce département craignent surtout « que les Chouans ne cherchent à établir leur quartier général dans les vastes et nombreuses forêts qui le couvrent et qui servent d'asile en ce moment aux conscrits et réquisitionnaires (2) ». On tâche d'organiser une chasse à l'homme dans les régions boisées qui s'étendent sur les limites de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

Rouen, comme Lyon, Marseille et Bordeaux, donne des inquiétudes. L'extinction du grand commerce y est totale; le port, « où jadis les navires étrangers abondaient, n'en contient pas un seul en ce moment (3). » Les jeunes gens de noblesse et bourgeoisie se querellent avec les Jacobins ressuscités, se lèvent contre ces odieux revenants. On crie : « A bas les Jacobins! » On bat ceux qui crient : « A bas les Chouans! » Fait remarquable, les ouvriers se joignent aux jeunes gens (4). Il faut tenir la garnison sans cesse en éveil et la surmener par de continuelles alertes. La perception des droits d'octroi ne peut plus s'opérer qu'à main armée. Dans le reste de la Seine-Inférieure, en dehors de certains cantons forestiers, la chouannerie ne s'infiltre guère, et les agitations de l'Ouest ne se font sentir que par répercussion à peine perceptible.

La Picardie, l'Artois et la Flandre seraient à peu près calmes, si les Jacobins n'avaient entrepris de rouvrir partout leurs clubs et de tourmenter les villes. C'est là surtout qu'éclate l'opposition citadine contre ces destructeurs de tout ordre social, contre leur sabbat de revendications et d'insultes. A

(1) Correspondance générale, 3 thermidor.
(2) *Ibid.*, 15 messidor.
(3) *Publiciste* du 5 fructidor.
(4) Correspondance générale, 14 thermidor.

Lille, le club ne put s'ouvrir. Les clubistes d'Amiens eurent affaire à des groupes de femmes et d'enfants, à des manifestants imberbes, à des ouvriers, et le sang coula dans cette ville, qui donnait depuis longtemps un exemple de calme. A Saint-Omer, les journaux arrivés de Paris montaient les têtes de part et d'autre. Le 30 messidor, les Jacobins, rassemblés dans leur club, se grisaient de la lecture du *Journal des hommes libres,* récité à haute voix, quand une foule de gens brandissant les feuilles adverses, *l'Ami des lois* et *le Nécessaire*, se précipitèrent dans la salle ; on voulut faire un mauvais parti aux terroristes et les jeter par les fenêtres. Parmi les envahisseurs, les plus enragés étaient les plus jeunes; ils avaient de douze à dix-huit ans. Le club ne survécut point à cette bagarre qui faillit révolutionner la ville (1). On retournait contre les Jacobins les paroles qui avaient servi naguère de mot d'ordre aux massacres de septembre; les conscrits disaient : « Nous ne voulons pas, en partant pour l'armée, laisser nos parents sous le fer révolutionnaire (2), » et des groupes royalistes chantaient dans les rues un hymne à la liberté, pour protester contre la tyrannie républicaine.

A Dunkerque, le commandant dénonçait les opinions politiques de « ce qu'on appelle la classe aisée et commerçante : ... Ces gens-là se réjouissaient publiquement de revers qui sont bien faits pour affliger quiconque n'a pas oublié qu'il a une patrie (3) ». Le matin, on trouvait des placards nuitamment apposés et portant ces mots : *Le Directoire à pendre, les Conseils à rompre. Vive le roi de Prusse ! Vive le général Souvorof* (4) ! Des sentinelles furent attaquées ; on craignait que les contre-révolutionnaires de Dunkerque n'ouvrissent à l'étranger cette porte de la France.

A franchir l'ancienne frontière, à mettre le pied dans cette Belgique que la Convention a incorporée à la France et divisée

(1) Voir aux archives de la guerre, correspondance générale, un rapport détaillé sur cette échauffourée.

(2) *Ibid.*

(3) Correspondance générale, 11 thermidor.

(4) *Ibid.*

en départements, on se retrouve en pays de résistance et de révolte rurales. La France républicaine a conquis la Belgique, elle n'a pas su se l'assimiler; en meurtrissant cruellement les Belges dans leurs convictions catholiques, en les soumettant au régime de la conscription, elle n'a fait qu'attacher à ses flancs un brasier de haines. Dans ce pays de croyances et de traditions, la Révolution impie, sacrilège, violemment novatrice, prétendant effacer en un jour des siècles d'histoire, est en abomination. En 1798, une grande révolte avait éclaté et n'avait été que difficilement réprimée; les restes en subsistaient. Comme naguère la Hollande protestante, la Belgique catholique avait ses *gueux*. C'étaient pour la plupart des conscrits réfractaires, des conscrits brigands, enrôlés au service des passions religieuses et politiques.

Dans le département de la Dyle, ils commettent mille sévices, recrutent des auxiliaires dans la population, repoussent la gendarmerie. Dans une commune du canton de Genappe, ils entrent chez l'adjoint et lui enlèvent « jusqu'à la chemise (1) ». On les voit courir le pays en sarrau bleu et chapeau de paille, armés de sabres, de pistolets et de carabines; ils désarment tous les jours des gardes champêtres et des gardes forestiers. Dans l'Ourthe, on coupe les arbres de la Liberté. Le banditisme fait rage en Sambre-et-Meuse. Les réquisitionnaires et conscrits en révolte abondent dans les bois du département de Jemmapes. Les forêts du Limbourg, du Luxembourg, du Liégeois, l'épaisse Ardenne, les cachent par milliers : « ils sont tous errants dans les forêts comme des bêtes fauves (2). » Autour de Namur, le désordre est au comble. « On chasse les garnisaires, on bat les huissiers employés par les receveurs des départements, on pille les caisses des barrières, on dévalise tous les jours sur les routes, on pille les maisons des patriotes qui sont à l'écart, enfin tous les excès se commettent en ce département (3). »

(1) Correspondance générale, 3 thermidor.
(2) *Ibid.*, extrait communiqué au ministre de la police le 13 messidor.
(3) *Ibid.*, 3 thermidor.

La résistance à l'impôt se fait opiniâtre ; on le refuse par esprit d'opposition, par misère, par prévision et calcul, par scrupule de conscience : « Plusieurs communes et même des cantons entiers regardent les contributions comme la propriété des Autrichiens, dont on leur fait espérer le retour (1). » En vain les agents du fisc font vendre le mobilier des récalcitrants : « ces contraintes sont sans effet, attendu que personne ne veut acquérir les meubles saisis sur les redevables... (2). »

L'hostilité aux lois et institutions républicaines prend toutes les formes. Les fêtes civiles se célèbrent dans le désert ; le 14 juillet, à Courtray, le général commandant « a été obligé de faire la fête tout seul avec la garnison (3) ». En fait de cérémonies et d'observances, on ne veut que les anciennes. Dans les campagnes des Deux-Nèthes, limitrophes de la Hollande, un grand nombre de cultivateurs s'en vont chaque dimanche entendre la messe en territoire batave, en ce pays protestant où les catholiques ont au moins le droit de pratiquer leur culte. L'influence des prêtres et des moines, pourchassés, enfermés, persiste invincible. A Luxembourg, bourgeois et artisans demandent en foule à visiter leurs prêtres dans la maison où ils sont détenus ; on y apporte des offrandes, des douceurs ; les administrateurs prétendent qu'il s'y fait des orgies et proposent, pour couper court à ces scandales, de hâter l'envoi des prêtres au lieu de déportation. Partout, les autorités se sentent environnées, harcelées d'inimitiés. En Belgique, le Français révolutionnaire est odieux à tout le monde ; il est doublement odieux, comme étranger, comme païen, ennemi du peuple des Flandres, ennemi de Dieu. Les groupes infimes qui se sont ralliés à nous par enthousiasme d'abord, par intérêt ensuite ou faiblesse, n'attendent qu'une occasion pour se détacher : « L'insurrection est dans tous les esprits (4). »

(1) Correspondance générale, 20 messidor.
(2) *Ibid.*, 24 messidor.
(3) *Ibid.*, 28 messidor.
(4) *Ibid.*

L'insurrection couve également sur la rive gauche du Rhin, dans les quatre départements de race allemande, formés des anciens électorats de Trèves, de Mayence et de Cologne. Beaucoup d'habitants ont acclamé jadis les Français comme libérateurs ; ils les maudissent aujourd'hui comme tyrans et continueront de les haïr jusqu'à ce que l'ordre napoléonien et le Code civil les réconcilient pour longtemps avec la France.

Aujourd'hui, pour combler le malheur d'un peuple écrasé par les passages de troupes et les charges militaires, une nuée d'agents voraces s'est abattue sur le pays et le ronge. A Coblentz, à Mayence, « il se commet des abus révoltants, aussi ruineux pour le Trésor public que vexatoires pour les citoyens (1). » Par représailles, les habitants surprennent çà et là des Français isolés, de malheureux militaires, et les tuent. On écrit de Cologne : « Des assassinats aussi fréquents, tous commis sur des Français, annoncent ouvertement un système de révolte prêt à éclater dans ces départements. On aurait voulu d'abord donner le change et faire croire qu'ils avaient pour auteurs des brigands et des déserteurs, mais aujourd'hui la preuve du contraire est acquise, et tout porte à croire que ce sont les habitants de ces contrées qui se livrent à ces excès (2). » Un peu plus tard, à Neuwied, sur le faux bruit que les Autrichiens passent le Rhin, on verra des groupes entiers de population, hommes, femmes, enfants, et parmi eux des frocs de Capucins, accourir au bord du fleuve et là, levant les bras au ciel, se féliciter de l'arrivée de leurs libérateurs (3). Qu'un secours étranger paraisse vraiment, que l'ennemi touche le sol des départements réunis, cette magnifique conquête se détachera spontanément de la France. En attendant, le cri des autorités civiles et militaires est le même qu'en Bretagne et dans le Midi : la situation, disent-elles, devient de plus en plus alarmante. Au lieu d'une Vendée, la

(1) Correspondance générale, 11 thermidor.
(2) *Ibid.*, 29 messidor.
(3) Bulletin de la police générale pour vendémiaire, publié par M. Aulard, *État de la France en l'an VIII et en l'an IX*, 66.

Révolution se sentait sur le point d'en avoir trois ou quatre à combattre : Vendée du Nord, belge et rhénane, grande Vendée de l'Ouest, Vendée méridionale, pyrénéenne, languedocienne, provençale.

III

Cette géographie politique de la France commandait aux royalistes leur plan; nous venons d'en reconnaître sur le terrain les grandes lignes et le dessin. Le projet était d'enlacer les parties centrales, c'est-à-dire les plus calmes et les moins détachées de la République, dans un réseau, dans un immense filet d'insurrections, qui aurait l'un de ses points d'attache dans l'Ouest, à proximité des flottes anglaises, l'autre en Franche-Comté ou à Lyon, non loin des armées coalisées, et qui, s'incurvant au centre, s'appuierait sur la Provence, le Languedoc et la Guyenne. A Paris, une agence fonctionnait et pourrait à l'occasion risquer un coup de main, à tout le moins entretenir des troubles. Dans le Nord, il ne paraissait pas impossible de relier la chouannerie normande aux partisans belges, cette autre chouannerie, et de concerter une grande opération. Ce que l'on ignorait au Directoire, ce que l'on savait dans les milieux de l'émigration, c'est que le général Tilly, nommé commandant de la 25e division militaire en Belgique, pactisait avec les royalistes et leur avait donné parole. Le chef désigné des insurgés normands, Frotté, avait imaginé pour le rejoindre une folle aventure. Il passerait la Seine avec ses hommes, filerait par les bois et les sentiers couverts, percerait à travers l'épaisseur de la Picardie, délivrerait en passant à Ham un groupe d'émigrés détenus dans le château, puis tendrait la main à Tilly, qui arborerait le drapeau blanc et insurgerait ses troupes (1). Ainsi se compléterait au dedans l'investissement de la République, pendant que les flottes

(1) *Souvenirs du comte de Semallé*, 92-94; cf. Chassin, III, 362.

anglaises tâteraient les côtes et chercheraient un point de débarquement, pendant que les Russes et les Autrichiens achèveraient de reconquérir l'Italie, la Suisse, et presseraient nos frontières.

Tel était l'espoir des royalistes au moment où la peur du jacobinisme rapprochait d'eux la France. Il est vrai que la force intime et l'accord du parti ne répondaient pas à sa chance. Le royalisme extérieur, qui prétendait diriger celui du dedans et le mouvoir à son gré, portait en soi son grand mal, dissensions, intrigues subalternes, préjugés, illusions, méconnaissance de l'état réel des esprits en France, toutes les cécités de l'exil, toutes les misères de l'émigration.

A peu près autant que les Directeurs et les Conseils, les princes et leur entourage étaient divisés. Les deux têtes de l'émigration, le Prétendant et son frère, le Roi et Monsieur, s'étaient distribué la France par régions. Monsieur, comte d'Artois, qui de tout temps s'était occupé de l'Ouest et de la zone océanique, venait d'obtenir en plus la direction de l'agence parisienne ; en dehors du Midi et de l'Est, Louis XVIII, le roi de Mittau, avait consenti à ne plus exercer qu'une autorité médiate. Mais le comte d'Artois, non content de son lot immense, prétendait accaparer tous les ressorts de l'action (1). Les deux frères se détestaient ; leurs agents se décriaient sourdement, se contrecarraient, travaillaient à se nuire, et la coalition, qui soldait les royalistes, cherchait moins à les aider qu'à s'en servir. Ce parti dépendant, à direction multiple, ne savait jamais mettre ordre et précision dans ses mouvements ; au lieu d'une attaque en masse, on ne verrait qu'une série d'efforts décousus et d'insurrections régionales.

Le Midi pyrénéen partit trop tôt ; un tumulte de guerre civile y retentit tout à coup. Dans le milieu de thermidor, une insurrection bien organisée jaillit des vallées de la Haute-Garonne jusqu'à Muret, dont elle fit son quartier général, et s'élança vers le Nord. Subitement, Toulouse se vit cernée sur les deux tiers de sa circonférence par quinze à vingt mille rebelles

(1) Lebon, *l'Angleterre et l'émigration*, 285-288.

en armes, avec des fusils et des canons, avec des drapeaux blancs ; un général défectionnaire, Rougé, conduisait ces bandes, qui se poussaient « en beuglant des cris de mort contre les patriotes et des acclamations en faveur de Louis XVIII (1) ». Dans le Gers, l'Ariège, l'Aude, le Tarn-et-Garonne, le Lot, treize cantons prenaient feu en même temps. Le général Aubugeois, commandant à Auch, au moment où il fermait ses dépêches au gouvernement, entendait le canon tonner de tous côtés. Les communes fidèles imploraient en vain des renforts. « Sans troupes de ligne, s'écriait un fonctionnaire, tout le Midi est perdu pour la République (2). » Les gouvernants de Paris furent très inquiets, car ils apprenaient au même moment l'agitation du Lot-et-Garonne et de la Gironde ; dans la région du Sud-Ouest, depuis la Méditerranée jusqu'au golfe de Gascogne, l'horizon s'ensanglantait.

Un effort local, spontané, rompit en son centre la ligne d'attaque. Toulouse avait pour toute garnison trente-quatre chasseurs à cheval, mais l'administration départementale fit preuve de vigueur et de présence d'esprit ; elle sut rallier les patriotes et organiser la résistance. Sans attendre l'arrivée de quelques troupes de ligne expédiées par Bernadotte, elle improvisa sur place une force armée, leva onze bataillons. Le général Aubugeois, arrivant d'Auch, trouva les éléments d'une colonne d'attaque à la tête de laquelle il dégagea Toulouse et débusqua les rebelles de leur poste avancé, Puech-David ; un prêtre qui leur servait d'aumônier, y fut tué : « il faisait le coup de feu avec un bon fusil à deux coups (3). » D'autres généraux et adjudants généraux accoururent, concertèrent la poursuite, et comme le gros des rebelles, tout en se repliant, continuait à faire masse et à donner prise, ils l'écrasèrent le 20 thermidor d'un seul coup à Montréjeau, au pied des Pyrénées.

(1) Rapport cité par M. Lavigne, *Histoire de l'insurrection de l'an VII*, 92-93. La plupart des renseignements qui suivent sont empruntés à cet ouvrage.

(2) Correspondance générale, 23 thermidor.

(3) Lavigne, p. 190.

Ce fut la fin de cette vive et courte guerre, où les insurgés n'avaient pas su profiter de leurs premiers avantages et avaient eu le tort ensuite de se battre en ligne. D'ailleurs, l'insurrection de la Haute-Garonne, dans la pensée de ses auteurs, devait se rattacher à des mouvements plus étendus (1), qui ne concordèrent point. Dans la vallée du Rhône, il y avait seulement recrudescence de brigandages et d'assassinats (2). La main de fer de Dauvergne comprimait Lyon; un jour, averti que le complot royaliste devait éclater le lendemain, il fit arrêter quarante personnes : « Un morne silence régnait dans les rues (3). » A l'autre extrémité du vaste demi-cercle d'insurrections projetées, Bordeaux toujours houleux, menaçant, n'arrivait pas à se mettre en rébellion ouverte.

L'Ouest restait en retard. Dans la région vendéenne, angevine, bretonne et normande, les paysans ne voulaient pas entrer en campagne avant d'avoir achevé la moisson et engrangé les récoltes. Les avis qui leur venaient d'Angleterre ou de plus loin restaient vagues, parfois contradictoires. Le Prétendant hésitait à donner le signal avant que les armées de la coalition fussent en France ; prince politique, peu guerrier, il fonderait toujours son espoir sur une restauration moins imposée que négociée ; il comptait plus sur la vénalité de quelques gouvernants que sur ses démons de l'Ouest. Le comte d'Artois se laissait annoncer partout et ne se montrait nulle part. L'Angleterre recommençait des versements réguliers, mais désirait que la restauration s'opérât surtout par les armées de la coalition, qui eussent dicté leurs conditions à la France terrassée (4). Le cabinet de Londres poussait le comte d'Artois à se placer sur les derrières des corps austro-russes opérant contre Masséna en Suisse et souhaitait qu'avec l'armée de Condé il se mît à la suite.

(1) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès.

(2) *Le Département des Bouches-du-Rhône de* 1800 *à* 1810, par Saint-Yves et Fournier, 12-14.

(3) *Lettres de madame Reinhard*, 83.

(4) Lebon, 272-273.

Pourtant, en août, des bases de conduite furent arrêtées à Édimbourg entre ce prince et les chefs de chouannerie appelés auprès de sa personne. Ces instructions décidaient en principe la prise d'armes dans l'Ouest, mais recommandaient de la retarder le plus possible, afin que les coups à porter fussent mieux préparés et plus sûrs ; elles ne déterminaient pas d'une façon précise le moment de l'explosion et laissaient en ce point aux chefs une certaine latitude (1).

Vers la fin de l'été, l'état-major des armées catholiques et royales de l'Ouest se trouva presque entièrement reconstitué, sur les lieux mêmes. Une grande réunion de chefs se tint près de la Loire, au château de la Jonchère, dans la profonde forêt de Juigné, sous la garde de douze cents paysans. Il paraît qu'Autichamp seul se prononça contre la prise d'armes, exhibant une lettre du Roi qui défendait de recommencer les hostilités sans un ordre émané de lui-même. Une fureur de combattre emportait tous les autres, et la réunion se termina par ce cri, lancé par Cadoudal, répété frénétiquement : « *La guerre ! la guerre* (2) ! » Il fut décidé cependant que l'insurrection n'éclaterait que le 22 vendémiaire-14 octobre, c'est-à-dire entre l'achèvement de la récolte et les nouvelles semailles. Les chefs de marque se réservèrent chacun un domaine particulier ; Cadoudal aurait le Morbihan, Suzannet la Vendée ; Autichamp, Chatillon, Bourmont, La Prévalaye, agiraient sur les deux rives de la Loire ; Frotté, qui n'était pas encore revenu d'Angleterre, se jetterait en basse Normandie. Les insurgés prendraient le seul titre de *mécontents*, afin de se rallier la masse de ceux qui n'aspiraient qu'à un changement quelconque. Depuis la basse Loire jusqu'aux embouchures de l'Orne, la révolte se prépara méthodiquement, presque ouvertement ; en Vendée même, « on dérouille les armes, on fait sécher la poudre qui était dans les caches (3). » Les commissaires du Directoire, les agents civils, les militaires voyaient

(1) La Sicotière, *Louis de Frotté*, 233-236.
(2) Chassin, III, 368 ; cf. Cadoudal, *Georges Cadoudal et la chouannerie*, 200.
(3) Rapport cité par Chassin, III, 323.

s'avancer l'orage. Tous les rapports annonçaient une nouvelle guerre de l'Ouest et la prédisaient presque à jour fixe.

IV

Entre la conspiration royaliste et la conspiration jacobine également diffuses, disséminées, qui se disputaient la France à la fois déchirée et inerte, la République se cherchait un gouvernement. Le Directoire, miné lui-même dans son intérieur par la conjuration révisionniste, n'en était pas un, malgré ses saccades d'énergie. Il ne songeait jamais à se rallier par des mesures de réparation et d'apaisement la masse des citoyens, ceux qui n'étaient d'aucun parti. Il ne lui venait pas un seul instant à l'idée d'être juste, hardiment modéré, de réformer les lois sur les cultes et l'émigration, de briser ces instruments de torture, de répondre aux aspirations nationales, de prendre contact avec l'âme de la France. Retiré dans son exclusivisme, il s'y défendait à coups mal assurés contre des ennemis divers; après avoir frappé à gauche, il frappait à droite, parce que le péril était également de ce côté et qu'il fallait se faire pardonner d'avoir frappé à gauche ; il restait intolérant et débile, peureux et méchant, condamné d'ailleurs à l'arbitraire par faiblesse constitutive, persécuté, persécuteur.

Le seul Directeur qui eût de la capacité et des vues, le président Sieyès, était précisément celui qui ne voulait plus de Directoire. En attendant que l'épée de Joubert l'eût débarrassé de plusieurs de ses collègues, il se bornait à tracer un programme; il disait dans un discours : « Plus de terreur, plus de réaction en France, justice et liberté pour tous (1). » En fait, la liberté n'était nulle part, la France se débattait douloureusement entre la terreur et la réaction. Individuelle-

(1) Discours du 18 fructidor.

ment, quelques ministres aspiraient à une détente, prenaient parfois sur eux d'adoucir les iniquités de la législation fructidorienne. Fouché, ce rusé bandit qui avait des parties d'homme d'État, souhaitait par moments que le pouvoir s'inspirât d'un esprit nouveau; dans un rapport, il écrivait qu'il serait bien à désirer que les fonctionnaires républicains ne se fissent plus considérer par leurs administrés « comme des oppresseurs (1) ». Chez certains gouvernants, on voit poindre les symptômes de l'état d'esprit qui prévaudra au lendemain de Brumaire, mais les habitudes invétérées de ces hommes, leur passé, leur tempérament, les difficultés de leur position actuelle contrarient leurs intentions et les rejettent toujours dans l'ornière révolutionnaire.

Les chefs de l'État demeurent en outre impuissants au bien parce qu'ils sont plusieurs, parce qu'ils se défient les uns des autres et craignent de s'entacher aux yeux de leurs collègues du vice de modérantisme, parce qu'en France les collectivités manquent essentiellement d'esprit politique. Barras faisait cette remarque fort juste, à propos d'une réclamation reconnue légitime par chacun des Directeurs individuellement, rejetée par le Directoire en corps : « C'est une observation qui ne peut étonner que les gens qui n'ont pas connu d'assemblée politique, ou de simples associations moins nombreuses encore, de voir combien les hommes individuellement ou collectivement se ressemblent peu. La justice que reconnaissent et qu'accordent les premiers est souvent refusée par les mêmes quand ils sont réunis (2). »

Ainsi les gouvernants collectifs de l'an VII, pour parer à la conspiration royaliste dont ils ressentaient les atteintes et dont ils entrevoyaient partout les fils, ne trouvaient rien que des mesures d'exception et d'inquisitoriale rigueur. Les Conseils avaient voté la loi réclamée par Fouché, celle qui donnait

(1) Rapport sur la situation générale de la République. AULARD, *État de la France en l'an VIII et en l'an IX*, p. 16.

(2) *Mémoires*, III, 455. Barras se montre d'ailleurs inexact en plaçant après le 30 prairial le cas qu'il rapporte et qui était relatif au déporté Siméon; le texte de la lettre citée de Siméon prouve que le fait se passa antérieurement.

droit pour deux mois à la police de procéder à des visites domiciliaires; de nombreux sévices en résultèrent. A Paris seulement, en quatre semaines, cinq cent quarante arrestations furent opérées (1). En dehors même des régions troublées, les commissions militaires continuaient à fonctionner; on fusillait de temps à autre un émigré rentré, on montrait des supplices. La terrible loi des otages, la loi de l'impôt progressif, allaient entrer en vigueur. Les édits proscripteurs de l'an V restaient chose intangible.

En vain des voix généreuses parlaient de justice et d'humanité, en vain des appels touchants s'élevaient. Un ouvrage venait de paraître, celui de Ramel, racontant la longue agonie des déportés de Fructidor en Guyane et mettant sous les yeux du public le journal de leurs souffrances. A propos de deux d'entre eux, Barbé-Marbois et Lafond-Ladebat, Mme de Staël écrit de Coppet au législateur Garat :

« L'irréparable passé ne peut obtenir que des regrets, mais est-il possible de supporter l'idée qu'il reste à la Guyane deux malheureux... (Il en restait beaucoup d'autres.) Il dépend des Directeurs de permettre à Marbois et à Ladebat de revenir à Oléron; obtenez d'eux cette justice. Au milieu de cette chaleur, ne pensez-vous pas avec amertume à ce que doivent souffrir ces malheureux, avec des insectes de tous les genres et sous la ligne? Mériterions-nous jamais aucune pitié si cette image ne nous poursuivait pas? A la fin de votre bel ouvrage, vous demandiez qu'on vous transportât sous un beau ciel où vous pourriez penser et sentir. Donnez donc à ces malheureux un air qu'ils puissent respirer, un air qui ne porte pas la mort avec lui. On s'inquiète de Billaud de Varennes, on veut le rappeler parmi nous, et ces deux hommes à qui l'on ne peut reprocher que les opinions qu'on leur suppose, ces hommes ne trouvent point de défenseur. Quel effet voulez-vous que produise notre république au dehors quand on lit cet ouvrage de Ramel où les faits racontés ont un si grand caractère d'évi-

(1) Message adressé par le Directoire aux Conseils le 26 fructidor.

dence? Il faut être Français, il faut ne pas pouvoir rejeter sa part d'alliance avec son pays pour chercher des excuses et des explications au silence que les Conseils gardent sur de telles atrocités. Je vous en prie, mon cher Garat, donnez-vous cette bonne action, faites revenir ces deux infortunés. Dans le cours de votre vie, ce souvenir vous tiendra douce et fidèle compagnie (1). »

Le Directoire finit par autoriser le transfert à Oléron de Marbois et de Ladebat (2), mais par mesure individuelle et subreptice, sans que le bénéfice en fût étendu aux autres déportés: c'était trop lui demander que d'implorer un acte d'audacieuse pitié. A Barras, Mme de Staël écrit : « C'est le moment de l'action et non du raisonnement, mais profitez donc du premier succès pour être modéré (3). » Cette libérale parole n'éveille aucun écho dans le monde politique.

La persécution des prêtres n'avait nullement cessé. Sur les routes du Blésois et de la Touraine passaient toujours des charretées de prêtres conduits à Ré ou à Oléron (4). Cent prêtres détenus depuis longtemps à Rochefort demandaient pour grâce unique d'être jugés et invoquaient naïvement *les droits de l'homme*; le Directoire repoussa leur requête (5). Dans les endroits où il subsistait, le culte demeurait objet de vexations ineptes. L'Église était torturée dans son chef visible; le pape Pie VI, enlevé de Rome et conduit en France, était traité en « otage », d'après prescription impérative du ministre de l'intérieur (6). Malade, mourant, il était traîné de Briançon à Gap, à Grenoble, à Valence, et partout où passait le triste convoi, ce supplice d'un vieillard faible, portant un titre auguste, indignait les consciences; contre ses tourmen-

(1) Archives de Coppet.
(2) Barbé-Marbois, *Journal d'un déporté*, 216.
(3) Archives de Coppet.
(4) Dufort de Cheverny, qui relate ce fait, ajoute : « Le public voit avec désespoir que les formes révolutionnaires sont toujours à l'ordre du jour, quoique tout annonce une dissolution prochaine. » II, 414.
(5) Barras, III, 456-463.
(6) Citée par Sciout, *Histoire du Directoire*, IV, 475.

teurs, des trésors de haine s'amassaient dans le cœur du peuple. A Paris, la vigilance des autorités urbaines s'exerçait à molester les croyants, à faire la guerre au dimanche, à raffiner sur l'observation du calendrier républicain, à « dénoncer le public » qui tournait en dérision les cérémonies décadaires et la pompe civile dont on essayait d'entourer les mariages (1). Offices laïques et officiants succombaient sous le ridicule, mais il n'en demeurait pas moins interdit aux chrétiens de se livrer à aucune manifestation extérieure de leur culte ; on dressait procès-verbal contre quiconque se permettait de placer une croix sur un cercueil exposé à la porte d'une maison (2). Au même moment, soixante colporteurs arrêtés pour avoir crié dans Paris des libelles pleins d'injures contre le gouvernement étaient relaxés faute d'une loi permettant de les punir (3) ; ainsi achevait de se caractériser un régime qui unissait les extrêmes de la tyrannie et de la licence.

(1) « Je vous dénonce le public, — écrivait au ministre de l'intérieur un de ses employés ; — il se comporta hier avec la dernière indécence au *Temple de la Paix*, X^e^ arrondissement, pendant la célébration des mariages. Il y régnait un bruit confus qui rendait inutiles toute lecture ou discours adressé au peuple. L'orchestre surtout contribuait au désordre par un choix d'airs propres à faire rire. Un noir se maria avec une blanche ; on exécuta l'air d'*Azémia : L'ivoire avec l'ébène fait de jolis bijoux, etc.* Aussitôt, le temple retentit des cris de *bis* et de *bravo*. Une vieille femme épousa un homme plus jeune qu'elle ; la musique joua cet air : *Vieille femme, jeune mari, feront toujours mauvais ménage.* Les bruyantes acclamations redoublèrent ainsi que la confusion des nouveaux époux. » SCHMIDT, III, 411.

(2) Rapports publiés par SCHMIDT, III, 427.

(3) Voy. le compte rendu de la séance des Cinq-Cents du 4 fructidor.

CHAPITRE IV

LA CRISE DE NOVI ET LES LOIS JACOBINES

Bataille de Novi; mort de Joubert. — Bruits d'assassinat. — Consternation dans le public. — Effervescence dans le monde politique. — Les Anglo-Russes en Hollande. — Coup porté contre la presse. — Les Jacobins proposent à Bernadotte de renverser le gouvernement. — Réponse de Bernadotte. — Proposition de déclarer *la patrie en danger*. — Terrible séance aux Cinq-Cents; pugilat parlementaire; Paris pendant la soirée. — Conseil nocturne au Luxembourg. — Le portefeuille escamoté à Bernadotte. — Séance du 28 fructidor; le coup d'État en perspective. — Rejet de la proposition de Jourdan; la horde jacobine autour du Palais-Bourbon. — Indifférence du vrai peuple. — Application des lois jacobines. — Paris devant l'impôt progressif. — Résistance et capitulation des Anciens. — Organisation de l'impôt. — Le jury taxateur. — Guerre au capital. — Répercussion sur toutes les classes. — Incidents caractéristiques à Lyon. — La finance appelle un sauveur. — Mot prêté au fournisseur Collot. — Résultats financiers. — Mécanisme de la loi des otages. — Application partielle. — Les ligues de représailles. — Imminence de l'insurrection dans l'Ouest. — L'appel de toutes les classes de la conscription accroît immensément le nombre des réfractaires. — Renfort au banditisme. — Désarroi des administrations. — Gangrène et décomposition générales.

I

Sieyès suivait anxieusement les premières opérations de Joubert au delà des Alpes. Il fixait des yeux ce sabre qui luisait à l'horizon et d'où pouvait venir le salut. Joubert était arrivé le 17 thermidor-4 août à l'armée d'Italie. Il la poussa tout de suite en avant, par impétuosité naturelle et par obéissance au plan convenu. D'ailleurs, nos soldats, manquant de tout entre les gorges âpres de l'Apennin, aspiraient à retrouver l'abondance dans les plaines de la Lombardie. Joubert savait Souvorof à proximité, mais s'imaginait que le

siège de Mantoue retenait encore au loin une partie des troupes autrichiennes, auxiliaires des Russes. Or, Mantoue avait capitulé depuis cinq jours; les Autrichiens, conduits par Mélas, accouraient à marches forcées; notre armée allait se heurter à une redoutable concentration de forces.

Le 25 thermidor, les Français prirent contact avec l'ennemi; le 28 thermidor-15 août, à la pointe du jour, ils découvrirent devant eux toute l'armée russe, déployée aux abords de Novi. Joubert s'élança immédiatement sur la ligne des avant-postes. De part et d'autre, on commençait à tirailler; des plantations et des cassines qui coupaient le terrain, un feu de mousqueterie partait, grêle encore et peu nourri. Comme Joubert entraînait une colonne faiblissante, on le vit tomber de cheval, perdant beaucoup de sang; une balle lui avait traversé la poitrine. Il fut transporté en arrière sur un brancard qu'on recouvrit d'un voile, afin que la vue du chef expirant ne démoralisât point la troupe, et il mourut avant midi. Moreau prit le commandement, l'action se développa, devint grande et furieuse bataille. Pendant douze heures, les républicains tinrent inébranlables sous la fusillade et les boulets, gardèrent leur position, repoussèrent les assauts réitérés des Russes; à la fin, les Autrichiens de Mélas, arrivés à midi, ayant tourné et accablé notre gauche, l'armée recula en désordre, perdant son artillerie, plusieurs généraux et beaucoup de prisonniers. Moreau la ramena derrière l'Apennin et ne put que couvrir Gênes, laissant à l'ennemi toute la péninsule, sauf l'étroite lisière dont se compose la Ligurie.

Le premier avis de cette catastrophe arriva au Directoire le 9 fructidor. Paris fut averti qu'une sanglante action de guerre avait eu lieu en Italie, que l'ennemi y avait éprouvé des pertes énormes, supérieures aux nôtres, mais que Joubert avait péri. Si indifférents que fussent devenus beaucoup de Français à la gloire du pays, le désastre pressenti et la mort de Joubert répandirent la consternation.

On eut d'autant plus l'impression d'un événement sinistre qu'une sorte de mystère paraissait s'y mêler; les gens soi-

disant informés s'exprimaient avec des réticences, des sous-entendus ; certains semblaient n'oser dire tout ce qu'ils savaient (1). D'après un bruit qui circulait sourdement, Joubert, atteint au moment où l'affaire s'engageait à peine, n'eût point été frappé d'une balle ennemie, mais d'une balle traîtresse, tirée par des Jacobins qui se seraient glissés dans les rangs ou à la suite de l'armée ; fallait-il croire que l'abominable faction, celle qui cherchait dans tout malheur public la satisfaction de ses appétits féroces et de ses rancunes, celle qui venait de tenter en plein Champ de Mars l'assassinat de deux Directeurs, s'était lâchement attachée aux pas du jeune général pour tuer en lui l'espoir de la France honnête (2)?

Les pouvoirs affichèrent un deuil mélodramatique, décernèrent à la mémoire de Joubert des honneurs extraordinaires ; sur l'invitation des Directeurs, les Conseils célébrèrent, chacun à l'intérieur de son enceinte, une fête funéraire : séance extraordinaire du 25 fructidor aux Cinq-Cents : « Toute la tribune est drapée en noir ; en face est une statue de la Liberté, appuyée sur un faisceau de piques, symbole de la force et de l'union ; à côté, un vase funéraire, au pied d'un candélabre portant deux lampes funèbres ; derrière le piédestal de la statue, deux urnes funéraires en peinture. A une heure et demie, le Conseil entre, une branche de cyprès à la main. Une musique lugubre se fait entendre à la barre ; elle est entrecoupée par le son plus lugubre encore d'une cloche qui sonne les heures de la mort. Le président prononce le discours en l'honneur du héros dont on célèbre la mémoire (3). »

Les projets de Sieyès s'effondraient. L'ex-abbé s'opiniâtra néanmoins et chercha un remplaçant à Joubert dans le rôle

(1) *Lettres de madame Reinhard*, 82.

(2) Bien des gens crurent à l'assassinat. Avant de quitter Paris, Joubert avait reçu une lettre anonyme, de style et d'orthographe informes, où on lui demandait mystérieusement et nuitamment un rendez-vous qu'il ne crut pas devoir accepter ; voulait-on l'avertir d'un péril et l'engager à se tenir sur ses gardes ? La lettre nous a été très obligeamment communiquée par un descendant de Joubert. Telle qu'elle est, il ne nous paraît pas qu'elle puisse à elle seule servir de base à une supposition fondée.

(3) *Gazette de France*, 26 fructidor.

d'entrepreneur de coups d'État pour le compte des révolutionnaires domiciliés au pouvoir et aspirant à s'y caser définitivement. Moreau, appelé désormais à commander sur le Rhin, allait traverser Paris ; il y aurait lieu de sonder ses dispositions et de combattre ses répugnances. S'il se récusait, Macdonald, qui épouserait plus tard la veuve de Joubert, et Beurnonville paraissaient disponibles. A défaut d'un sabre de premier choix et fourbi à neuf, on s'accommoderait d'un sabre quelconque, mais encore fallait-il que cette arme ne fléchît point dans l'exécution. Les généraux à qui l'on pouvait parler étaient nombreux, agités, tumultueux. Cependant, dans cet encombrement de généraux, parmi tous ces empanachés qui tournaient autour du pouvoir à prendre avec des gestes ambitieux et d'énergiques jurons, où trouver l'homme de l'acte? D'un magnifique tempérament militaire, ils se désorientaient tout de suite dans la politique, hésitaient, mollissaient, reculaient devant l'initiative à prendre. Sieyès par moments désespérait ; une lassitude, un découragement amer l'envahissaient. « On avait beau chercher et trouver ce qu'il faudrait faire, où est la force pour l'exécuter? Elle n'est nulle part, nous sommes perdus (1), » disait-il.

Le danger extérieur surgissait pressant et portait en soi tous les autres. Si l'ennemi, franchissant le Rhin, franchissant les Alpes, mettait le pied en France, cent guerres civiles éclateraient à la fois ; entre anarchistes et royalistes, la classe gouvernante périrait broyée, à moins que Souvorof n'arrivât à temps pour réconcilier tous les révolutionnaires en les pendant côte à côte. Dans ce désarroi suprême, les esprits se retournaient d'instinct vers le grand absent, vers le héros tutélaire, et le cherchaient au fond de l'horizon. On invoquait l'épée qui était jadis apparue comme la sauvegarde de la Révolution et de la France ; c'était le recours à Bonaparte en tant que soldat. « C'est Bonaparte qui nous manque (2), » disait un journal. Parfois, le bruit de son retour circulait ;

(1) Notes manuscrites de Grouvelle.
(2) *Le Surveillant*, 12 fructidor.

des vendeurs de journaux le criaient dans les rues, et une grande émotion saisissait tout le monde (1); une prompte déception suivait et l'irritation croissait contre le régime qui avait soi-disant déporté Bonaparte en Égypte, dans un conquérant exil. Où était-il maintenant? Enfoncé dans les sables de Syrie, arrêté devant Saint-Jean-d'Acre, tenu en échec par un misérable pacha; d'aucuns le disaient blessé, amputé. Depuis quatre mois, il n'avait pas réussi à faire passer en France un bulletin, une lettre, un avis, un mot; on n'avait de lui, par les bulletins de l'étranger et les papiers anglais, que de rares et inquiétantes nouvelles.

Il n'est pas exact que les Directeurs de l'an VI, qui l'avaient vu sans déplaisir s'éloigner, l'eussent spontanément poussé et relégué en Égypte. L'expédition avait été surtout sa pensée personnelle, son fait. Il l'avait voulue pour réaliser à son profit le vœu suprême des Français, en obligeant à la paix l'Angleterre menacée dans son empire des Indes; il l'avait voulue aussi parce qu'il allait d'instinct aux positions culminantes, parce qu'il avait subi la tentation de l'Orient, l'attirance des vastes horizons de lumière et des espaces illimités, où les conquérants opèrent en grand, se taillent à coups d'épée de monstrueux empires et prolongent à l'infini leurs libres chevauchées. Il l'avait voulue enfin pour ne point se jeter trop tôt dans la politique et laisser au Directoire le temps de se déconsidérer entièrement, afin de devenir lui-même le seul espoir, le refuge des Français. Il pourrait ainsi, selon les cas, refaire Alexandre en Orient ou César en Occident. Son entreprise d'Égypte est l'un des actes qui lui appartiennent le plus complètement et le révèlent sous son double aspect, profond calculateur et grand imaginatif.

Depuis que la guerre avait repris en Europe et mal tourné pour nous, les gouvernants désiraient à la fois et appréhen-

(1) « La nouvelle vraie ou fausse du débarquement du général Bonaparte à Gênes, annoncée par les colporteurs, a produit la plus grande sensation sur l'esprit public. » Rapport de l'état-major, 5-6 thermidor. Archives nationales, AF, III, 168.

daient son retour. Après nos premiers revers, l'ancien Directoire avait essayé d'une vaste combinaison navale pour le retirer d'Égypte et le ramener en France; ce projet comportait la jonction des flottes française et espagnole dans la Méditerranée; la défaillance de l'Espagne l'avait rompu dès le début (1). Le nouveau Directoire, tant qu'il avait cru au succès de Joubert, ne s'était pas décidé à faire du côté de l'Égypte le signal de détresse. Après Novi, l'urgence du péril ne permit plus de balancer : mieux valait encore Bonaparte que Souvorof.

D'après le témoignage de Cambacérès, Sieyès écouta les propositions de Joseph Bonaparte, qui s'offrait à tenter toutes voies pour faire passer en Égypte des avis privés et un rappel (2); c'est très vraisemblablement à la suite de cet incident ignoré que le Grec Constantin Bourbaki reçut de Joseph une mission pour l'Égypte, mission qu'il ne remplit pas d'ailleurs et que les événements rendirent sans objet (3).

Talleyrand, qui conservait toujours l'*intérim* des relations extérieures, proposa une grande démarche; il s'agissait de négocier avec la Porte, par l'intermédiaire de la diplomatie espagnole, le retour du général et du corps expéditionnaire, au besoin sur vaisseaux anglais, moyennant la restitution de l'Égypte. Par ce procédé, on espérait, en tenant compte des délais indispensables, recouvrer Bonaparte pour le printemps de l'an prochain; revenant par capitulation véritable, il devrait sans doute souscrire l'engagement de ne plus porter les armes contre nos ennemis dans la guerre présente, mais au moins serait-il là pour comprimer les factions, ressusciter l'énergie nationale et réorganiser la victoire (4).

Le principe de la négociation fut adopté le 17 fructidor-3 septembre. Sur ces entrefaites, Reinhard arriva enfin à Paris et reçut le portefeuille des mains de Talleyrand. Le

(1) Voy. Boulay de la Meurthe, *le Directoire et l'expédition d'Égypte*, 96-160.
(2) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès.
(3) Boulay de la Meurthe, *le Directoire et l'expédition d'Égypte*, p. 240-242, avec les documents cités en note.
(4) *Ibid.*, 189-194.

nouveau ministre s'appropria les idées de son prédécesseur; le 24 fructidor, il fit approuver et signer par les cinq Directeurs le plan de la négociation. Un courrier fut expédié à l'ambassadeur de la République en Espagne, afin que celui-ci informât la cour de Madrid des services attendus de son obligeance. Huit jours après, on alla plus loin; le 2e jour complémentaire an VII — 18 septembre, sous l'inspiration et presque sous la dictée des Directeurs, Reinhard écrivit à Bonaparte une lettre qu'il tâcherait de glisser en Orient par des émissaires de bonne volonté, en triple expédition, et dans laquelle, au nom du gouvernement, il enjoignait au général de revenir avec son armée, en lui laissant toute latitude sur le choix des moyens. « Le Directoire exécutif, général, vous attend, vous et les braves qui sont avec vous... Il vous autorise à prendre, pour hâter et assurer votre retour, toutes les mesures militaires et politiques que votre génie et les événements vous suggéreront (1). » C'était, on le voit, le plus pressant rappel. Le Directoire donnait carte blanche à Bonaparte pour traiter, capituler, se rembarquer, mais ne lui laissait point la faculté de séparer son sort de celui de son armée. Dans la même lettre, partie de Paris sans qu'elle dût même atteindre la Méditerranée, Reinhard dépeignait avec force les malheurs redoublés qui fondaient sur la France.

Paris n'avait obtenu d'abord sur la journée de Novi que des détails incomplets et atténués. Brusquement, le *Journal des hommes libres* déchira les voiles, montra le désastre. On apprit bientôt qu'une armée anglo-russe, sous le commandement du duc d'York, venait de prendre terre en Hollande, au Texel; la flotte batave s'était rendue ou plutôt livrée sans coup férir. Dans les dispositions du gouvernement et du peuple hollandais, tout était douteux; en Belgique, tout restait hostile; il suffirait que les troupes de Brune, opposées en hâte au duc d'York, éprouvassent un échec pour que la révolte se déclarât d'un bout à l'autre des départements réunis et mit

(1) Boulay de la Meurthe, 319.

à découvert notre ancienne frontière; le péril augmentait d'heure en heure.

La démagogie parisienne se remit alors à gronder terriblement, menaçant d'une forte explosion; c'était l'habitude de ce parti que d'aggraver toute calamité nationale par une entreprise à l'intérieur. « La malveillance et la folie s'agitent, écrivait un Ancien, l'impatience et la peur les secondent (1). » Depuis le 30 prairial, il y avait crise permanente; à la fin de fructidor, par répercussion des désastres extérieurs, la crise faillit aboutir à une subversion totale.

Le monde politique était dans l'effarement. Il y eut pendant quelques jours une sorte d'hésitation et de flottement dans les partis, chacun cherchant sa voie et préparant ses moyens. Des réunions de députés se tenaient à toute heure; des pourparlers corrupteurs s'entamaient, les intrigues s'entre-croisaient. Sans agir d'ensemble, les chefs militaires et civils suivaient l'impulsion de leur nature et de leur humeur. Bernadotte passait des revues, paradait devant les troupes, inspectait à Courbevoie les conscrits en partance et leur adressait des allocutions vibrantes, avec des mots qui allaient au cœur de ces jeunes gens : « Mes enfants, il y a parmi vous de grands capitaines. C'est vous qui devez donner la paix à l'Europe (2). » Le brave Lefebvre, dans sa simplicité loyale, ne concevait pas que les républicains ne pussent s'unir pour sauver la République; il tâchait de rapprocher des factions inconciliables. Barras consentait à voir Jourdan; ce général fourvoyé dans la politique venait au Luxembourg en cachette, à six heures du matin, par crainte de se compromettre vis-à-vis de son propre parti; il n'arrivait pas à détacher Barras de Sieyès et refusait lui-même de se séparer des groupes anarchistes (3). Sieyès, en attendant qu'il eût retrouvé l'indis-

(1) Gaudin (des Sables) à Chapelain, 22 fructidor-8 septembre, cité par Chassin, *les Pacifications de l'Ouest*, III, 364.

(2) *Moniteur*, 18 fructidor.

(3) *Mémoires de Barras*, III, 489-492, avec la lettre de Lefebvre qui y est reproduite. Quand on reprochait à Jourdan de voter avec des hommes de désordre et de sang, il répondait : « Je vous prie de remarquer que ce sont eux

pensable épée, se mettait sur ses gardes et se défiait de tout le monde ; il croyait ne voir autour de lui que dangereux Jacobins ; il en voyait dans les ministres, dans les agents civils et militaires, « dans les huissiers du Directoire, dans les messagers d'État (1). » Sémonville exploitait la célébrité posthume de celui qui avait épousé sa belle-fille, courait les ministères, se faisait annoncer comme le « père du général Joubert (2) », et au nom du malheur dont il se disait inconsolable, réclamait des places pour toute sa parenté.

Au dehors, les feuilles jacobines redoublaient de violence ; le *Journal des tigres* rugissait. Le Directoire finit par juger que tout gouvernement devenait impossible avec une telle presse. Pour sévir, les moyens légaux lui manquaient. Il s'avisa pourtant que la constitution renfermait un article, le cent quarante-cinquième, qui l'autorisait « à lancer des mandats d'amener et d'arrêt contre les auteurs ou complices présumés de conspiration contre la sûreté intérieure ou extérieure de l'État ». Si habilement que l'on s'y prît pour torturer ce texte, il paraissait difficile d'assimiler les vociférations de la presse au fait de complot, fait essentiellement secret et ténébreux ; ce fut néanmoins le plan adopté, et la violence se couvrit d'un masque hypocrite de légalité.

Sur la proposition de Fouché et selon le procédé classique, le Directoire s'acharna d'abord sur de malheureuses victimes de Fructidor, dont la plume était depuis longtemps brisée. En Fructidor, les rédacteurs des feuilles d'opposition, condamnés en bloc à la déportation, sans désignation individuelle et par simple mention du titre des journaux, avaient échappé pour la plupart à l'application de la peine, n'ayant pas été arrêtés et ne s'étant livrés ; dans leur retraite, ils se croyaient oubliés et commençaient à respirer. Un arrêté nominatif de déportation vint les contraindre à se cacher, à se terrer plus pro-

qui votent avec nous, ce que nous ne pouvons empêcher, et non pas nous qui votons avec eux. » *Notice sur le* 18 *Brumaire*.

(1) Barras, III, 485.

(2) *Ibid.*, 481.

fondément : Fontanes, Laharpe, Bertin d'Andilly, Bertin de Vaux, Suard, Fiévée, étaient du nombre. Après cet acte lâchement barbare, après cette proscription rétrospective, dépourvue d'ailleurs de toute sanction pratique, le Directoire dirigea ses foudres contre la presse actuelle, en essayant de rattacher les attaques jacobines à la conspiration ourdie contre la République.

Il dit dans un message aux Conseils : « Il n'est pas possible de se le dissimuler; une vaste et atroce conjuration existe contre la République... Que les conjurés n'aient pas encore l'insolente audace de demander des témoins, d'exiger des preuves, de défier de produire des pièces de conviction... Les témoins, ce sont les cadavres des républicains égorgés au Midi, massacrés à l'Ouest, menacés de tous les côtés. Les preuves, ce sont les insurrections qui éclatent dans un département, lorsqu'elles sont à peine étouffées dans un autre. Les pièces de conviction, ce sont les imprimés mensongers, les journaux incendiaires, les libelles exécrables dont on inonde la République. Les écrivains audacieux se divisent toujours en deux bandes, dont les suggestions, les inspirations produisent les mêmes effets; ils marchent séparés, mais ils se rejoignent à un point désigné; ils suivent deux routes opposées, mais le tombeau de la constitution est le lieu de leur commun rendez-vous. » Comme conclusion à cet impudent pathos, le Directoire notifiait un arrêté par lequel il avait ordonné au ministre de la police, en vertu de l'article 145, de saisir onze journaux, dont celui des *Hommes libres,* et de s'assurer des propriétaires et rédacteurs.

En fait, la police se contenta d'apposer les scellés sur les presses et de fermer les bureaux de rédaction; aucun journaliste ne fut arrêté et traduit en justice, le Directoire ne se sentant pas assez sûr de son droit pour affronter le jury. Le *Journal des hommes libres* reparut immédiatement sous un autre titre et devint *l'Ennemi des oppresseurs de tous les temps*. Néanmoins, l'annonce de l'hécatombe suscita dans le Conseil des Cinq-Cents les fureurs jacobines; un tumulte inouï se déchaina.

Dans cette espèce de coup d'État contre la presse, les députés jacobins virent le début des illégalités, une tentative plus prononcée contre leur parti et les institutions populaires. Leur crainte de Sieyès, leur défiance à son endroit s'accrurent : aujourd'hui que la République s'affaissait sous le poids des désastres, Sieyès n'allait-il point se démasquer, changer violemment la constitution à l'aide de quelque *épaulettier*, puis s'aboucher avec l'étranger par l'intermédiaire de la Prusse et tramer une paix qui obligerait la France, pour désarmer la coalition, de se prêter à une louche combinaison monarchique, de subir Orléans ou Brunswick. En plein Conseil des Cinq-Cents, le député Briot s'écriait : « Oui, je le déclare, il se prépare un coup d'État ; on veut livrer la République à ses ennemis, la renfermer dans ses limites, et peut-être les Directeurs de toutes nos calamités ont-ils un traité de paix dans une poche et une constitution dans l'autre (1). »

Exaspérés par ces pronostics et d'ailleurs enragés de convoitises, les Jacobins parlementaires se jetèrent à plein dans la violence. Pour parer au coup d'État militaire qu'ils sentaient dans l'air, ils essayèrent d'abord d'en déterminer un à leur profit. Tout en se disant très sûrs du peuple et capables de le mouvoir à leur gré, ils se doutaient bien que leurs amis de la rue n'arriveraient plus qu'à créer une agitation superficielle ; ils connaissaient « l'apathie désespérante de la nation » ; le mot est de Jourdan (2). L'idée leur vint de solliciter la seule force qui pût alors faire et défaire les gouvernements, le pouvoir militaire. Bernadotte au ministère de la guerre restait dans leur jeu une carte précieuse. Jourdan et ses amis le virent en secret ; ils lui proposèrent carrément de faire arrêter Sieyès, Barras, et d'instituer un gouvernement jacobin, dont il serait le chef ; ils le tentaient par l'appât d'une grande autorité ; eux aussi voulaient un pouvoir fort, chargé de repousser l'invasion et de sauver la République,

(1) *Moniteur* du 24 fructidor.
(2) *Notice sur le* 18 *Brumaire*.

mais de la sauver selon leur formule et de la leur livrer (1).

Patriote exubérant, Bernadotte était violent dans ses opinions et surtout dans ses discours. Avec son verbe coloré et pittoresque, sa mâle prestance, son grand nez volontaire aux ailes frémissantes, son regard de feu, il semblait offrir un type d'audace aventurière ; les gens même qui ne le connaissaient point ne pouvaient le croiser dans la rue sans être frappés de son physique et sans se croire en présence d'un entraîneur d'hommes. Au fond, c'était l'irrésolution même. Torturé par le désir de s'emparer du premier rôle, il était atteint en même temps d'une sorte d'impuissance à s'en saisir, à sauter le pas, à franchir le Rubicon; ambitieux agité, ambitieux timide, il semblait prêt d'abord à tout tenter, à tout pourfendre, et puis son énergie tempêtueuse se délayait en phrases.

Dans l'occurrence présente, comme il n'osait se compromettre tout à fait avec les Jacobins et ne voulait pas se les aliéner, il éconduisit leurs délégués au moyen d'une tirade évasive et magnifique. Il s'empanacha d'un beau sentiment : comme ministre, disait-il, on ne devait lui demander rien, sa conscience lui interdisant d'employer contre les pouvoirs constitués une autorité qu'il tenait d'eux-mêmes. Dès qu'il serait sorti du ministère, il reviendrait à ses amis politiques, s'associerait comme simple citoyen à leurs plus hardies entreprises et prendrait dans le parti son rang de combat (2).

A défaut d'un coup d'État par le sabre, les Jacobins se mirent à comploter un coup d'État parlementaire. Dans le Conseil des Cinq-Cents, comme nos dernières défaites avaient porté au comble l'irritation des esprits, une majorité paraissait se reformer contre le Directoire. Les chefs de la bande jacobine voulurent profiter de cette disposition ; leur projet couva quelques jours avant d'éclater. Ils avaient fait nommer

(1) *Notice de Jourdan sur le* 18 *Brumaire.*

(2) *Ibid.* La version de Jourdan est beaucoup plus vraisemblable que celle émanée plus tard de Bernadotte lui-même et d'après laquelle il aurait exigé des députés jacobins leur parole d'honneur de renoncer à leur projet. Voy. l'*Histoire de Charles XIV Jean*, I, 207, par Touchard-Lafosse. Cf. Barras, III, 494-495.

une commission extraordinaire, chargée d'aviser aux mesures de salut public, et ils espéraient s'en servir pour amorcer l'entreprise. Cette commission, où quelques modérés réussirent à s'introduire, se montra heureusement impuissante à rien faire. Les meneurs décidèrent alors de porter leur projet devant l'assemblée même, résolus de la violenter au besoin et de contraindre le succès à la force du poignet.

Le 27 fructidor, le Conseil est en séance. Brusquement, Jourdan monte à la tribune et, par motion d'ordre, demande que le Conseil déclare *la patrie en danger*. Paroles d'épouvante, mots évocateurs d'un passé terrible! D'après le précédent de 1792, si le décret était voté, il suspendrait virtuellement le régime constitutionnel, légitimerait le recours aux mesures extraordinaires et aux moyens atroces, mettrait en ébullition tous les éléments de désordre, achèverait de jeter le pays en convulsions; ce serait une machine à briser le gouvernement. Sept ans plus tôt, les républicains de la Législative s'en étaient servis pour renverser le trône autant que pour écarter l'étranger de nos frontières; deux députés aux Cinq-Cents en convinrent dans la discussion, l'un s'en fit gloire; il s'agissait aujourd'hui de retourner cette arme contre la république directoriale et surtout contre Sieyès l'orléaniste.

Jourdan développa sa motion avec une éloquence frénétique. Dès qu'il a cessé de parler : « Aux voix, aux voix! » crient ses amis, et ils s'efforcent de surprendre, d'enlever le vote. Des orateurs modérés veulent répondre et se dirigent vers la tribune. Cinquante Jacobins s'élancent à la fois pour leur barrer le passage, les poings en avant. On en vient aux coups, on se bat littéralement autour de la tribune. « Lesage-Senault prend au collet Villetard, qui y était monté, et le force à descendre. Marquezy, Blin, Lesage-Senault, Soulhié, Destrem, Chalmel, Quirot, Bigonnet, Augereau, forcent Bérenger de descendre de la tribune et empêchent Chénier d'y monter (1) ; » c'est une lutte de portefaix entre législateurs en

(1) *Gazette de France*, 28 fructidor.

toge. A voir ces brutalités effrénées auxquelles s'exerçaient les députés jacobins, ces furieux jeux de main, on s'explique mieux la scène qui se passerait six semaines plus tard dans l'Orangerie de Saint-Cloud, à l'apparition de Bonaparte.

L'assemblée hors d'elle criait à tue-tête; les meneurs jacobins échangeaient des signes avec le public des tribunes, et celles-ci, remplies d'affidés, faisaient retentir d'effroyables clameurs. Des voix rugissantes menaçaient de mort le président Boulay de la Meurthe, qui tenait tête à l'assaut; on entendit ces mots, partant d'une tribune : « Il ne faut pas qu'il sorte d'ici sans être exterminé (1). » De mémoire d'homme public et même de conventionnel, il n'était apparu rien de pareil à ces scènes, « les plus orageuses, diraient les journaux, qu'on ait encore vues depuis que nous avons des assemblées délibérantes. »

Le président, après s'être couvert deux fois, rétablit à grand' peine une apparence de calme. Marie-Joseph Chénier parut à la tribune, pâle et défait, les vêtements en désordre, et balbutia un semblant de discours ; il s'excusa pour l'incohérence de ses paroles, se disant pris au dépourvu; les aboiements de la meute jacobine l'interrompaient à chaque phrase. Lamarque et Quirot parlèrent en faveur de la motion ; Daunou parla contre; Lucien la combattit avec beaucoup de présence d'esprit, dans une improvisation fougueuse. Quand une sorte d'épuisement eut succédé sur tous les bancs à une surexcitation folle, le président, se jetant de sa personne dans le débat, affirmant son autorité, ralliant les indécis et les poltrons, alléguant « l'état terrible (2) » où il venait de voir l'assemblée, obtint que la suite de la discussion serait renvoyée au lendemain ; c'était donner aux modérés le temps de se reconnaître, de se ressaisir, de préparer leur résistance.

(1) *Gazette de France*, 28 fructidor.
(2) *Ibid.*

II

Au premier bruit de ces événements, la crainte et la consternation s'étaient répandues dans la ville. Beaucoup de personnes se disposèrent à fuir, à chercher retraite aux environs. Le soir, Paris fut lugubre, les rues presque désertes; dans les quartiers même les plus grouillants à l'ordinaire, autour du Palais-Royal, qui surgissait illuminé dans la nuit, les passants clairsemés se glissaient le long des murs, et bien rares étaient les chercheurs de plaisir (1).

L'émoi régnait au Luxembourg. Barras se disait prêt à vendre chèrement sa vie et prenait son air des grands jours (2), mais Sieyès se dévorait d'angoisse. Ce qui redoublait ses inquiétudes, c'est qu'il ne se croyait pas entièrement sûr de la troupe du moment que Bernadotte restait ministre de la guerre. Depuis quelque temps, à mesure que le péril grondait, le maintien de Bernadotte en fonctions torturait Sieyès davantage et lui ôtait le sommeil. Sachant que les Jacobins tournaient autour du général et l'entreprenaient de toutes façons, il craignait de lui un brusque écart. Aujourd'hui que la crise se déclarait, aujourd'hui que les passions anarchiques se montraient dans leur nudité hideuse, il n'admettait pas que ce démagogue en habit brodé et en chapeau à plumes, cet ami des perturbateurs, ce « Catilina (3) », pût un instant de plus disposer de l'armée; à tout prix et sans perdre une minute, il fallait alléger la triste barque gouvernementale du remuant fardeau qui menaçait de la faire chavirer.

(1) La *Gazette de France* publia ce dialogue entre deux filles qui erraient dans la rue Honoré : L'UNE : « S... n... d... D..., on ne voit personne, je n'ai pas encore étrenné. » L'AUTRE : « Je le crois bien, on veut déclarer la patrie en danger; nous ne ferons rien ce soir. » 28 fructidor.

(2) BRINKMAN, 328.

(3) BARRAS, IV, 10.

A onze heures du soir, Sieyès prit sur lui d'assembler le Directoire (1); ses collègues sentaient plus ou moins vivement la nécessité de lui donner satisfaction. La question de remplacer le ministre de la guerre fut posée d'urgence, et l'on s'occupa des moyens. Faire un éclat eût été dangereux; Gohier d'ailleurs et Moulin son inséparable s'y fussent opposés. Il s'agissait d'éliminer Bernadotte en douceur, de lui subtiliser son portefeuille sans le lui ôter brutalement. Cambacérès, à qui l'on recourait volontiers comme homme de bon conseil et de ressources, se vit offrir à brûle-pourpoint l'*intérim* de la guerre, avec le mandat de négocier la démission de Bernadotte; il déclina cette double charge (2).

Mais Bernadotte était un de ces hommes qui donnent toujours prise sur eux par d'incontinents discours. Plusieurs fois, dans ses abondants colloques avec les Directeurs, il avait paru leur mettre le marché à la main, se plaignant de l'insuffisance des moyens accordés à son zèle et parlant de se retirer; d'ailleurs, ajoutait-il en manière de péroraison, sa valeur souffrait de rester inactive, tandis que ses frères d'armes se battaient à la frontière. Barras prétend avoir ménagé d'urgence, c'est-à-dire vraisemblablement à la première heure du lendemain, une scène plus positive; il aurait mandé Bernadotte dans son cabinet, et là lui aurait dit que des déchirements pouvaient s'opérer dans le sein du Directoire au sujet du ministre de la guerre, qu'il appartenait à ce grand patriote de les prévenir par un acte d'abnégation. Aussitôt, Bernadotte d'entamer un air de bravoure, avec accents pathétiques et larmes dans la voix; il ne tient pas au pouvoir : « Je n'ai pas la soif du ministère; vienne s'y abreuver qui voudra (3). » Il offre sa démission, fait le geste de chercher une plume sur le bureau pour l'écrire, mais fait seulement le geste, ne trouve pas la plume et, voyant que Barras n'insiste pas par « délicatesse (4) », se

(1) Cambacérès, *Éclaircissements inédits.*
(2) *Ibid.*
(3) Barras, IV, 13.
(4) *Ibid.*

garde de rien écrire, jugeant, en bon Gascon, que les paroles ne tirent jamais à conséquence. Que la comédie ait été poussée à ce point, la chose est fort possible ; il est au moins certain que le Béarnais fut, pour cette fois, dupe de sa rhétorique. Sieyès saisit au vol les propos qu'il avait jetés en l'air, devant les Directeurs individuellement ou en corps, et le prit au mot. Formant majorité avec Barras et Ducos, il fit décider que la démission était acceptée et libella une belle lettre à Bernadotte où il était dit que le Directoire déférait au vœu manifesté par lui de rentrer en activité de service.

A sa place, il parait bien que Sieyès eût voulu glisser un homme à lui, le général Marescot, mais Gohier et Moulin regimbèrent. Par transaction, on nomma un conventionnel rigide, Dubois-Crancé, qui était absent et que l'on prévint par télégraphe. En même temps, le Directoire confia au général Milet-Mureau l'*intérim* de la guerre, en lui ordonnant de prendre immédiatement possession (1).

Tout cela se fit le 28 au moment où les Cinq-Cents reprenaient leur séance, et ne devait s'ébruiter qu'un peu plus tard. Revenu au ministère de la guerre, Bernadotte expédiait le travail courant avec ses chefs de division et n'avait parlé de rien (2). Lorsqu'il se sut démissionnaire malgré lui, son premier mouvement, d'après son secrétaire Rousselin de Saint-Albin (3), eût été d'écrire aux Directeurs une lettre assez plate, toute de résignation, au bout de laquelle il apercevait sans doute un beau commandement en échange du portefeuille (4). Ce serait le même Saint-Albin qui l'aurait piqué d'honneur, qui lui eût persuadé de faire le fier et de se draper dans sa dignité, de refuser toute compensation et de lancer

(1) Nous publions à l'*Appendice*, I, le procès-verbal de la séance directoriale du 28, avec les lettres écrites séance tenante à Bernadotte, Dubois-Crancé et Milet-Mureau. Archives nationales, AF, III, 16.

(2) *Mémoires de madame de Chastenay*, 408.

(3) *Mémoires de Barras*, IV, 16-17. On sait la part prise par Rousselin de Saint-Albin à la rédaction des *Mémoires de Barras*.

(4) Le général Sarrazin, adjoint au ministère de la guerre, rapporte dans ses *Mémoires* que Sieyès l'avait chargé d'offrir à Bernadotte le commandement de l'armée du Rhin. P. 122-123.

en s'éloignant le trait du Parthe, une lettre mordante, que l'on livrerait à la publicité, à la postérité.

La lettre adressée aux Directeurs fut ainsi libellée : « Vous acceptez la démission que je n'ai pas donnée. Plusieurs fois je vous ai mis sous les yeux la cruelle situation de mes frères d'armes. Profondément affligé de l'insuffisance des moyens mis à la disposition du département de la guerre, j'éprouvais le désir de me soustraire à cette impuissance, et, tourmenté de ce sentiment pénible, j'ai pu vous exprimer celui de retourner aux armées. Au moment où je me préparais à rendre le compte moral et administratif de ma gestion jusqu'au 1er vendémiaire, vous m'annoncez que vous me destinez un commandement, vous ajoutez que vous nommez le citoyen Milet-Mureau, par *intérim*, pour remettre le portefeuille à mon successeur. J'ai dû rétablir les faits pour l'honneur de la vérité, qui n'est pas en notre pouvoir, citoyens Directeurs; elle appartient à nos contemporains, à l'histoire qui nous attend... (1). » La lettre se terminait par une demande de mise en réforme.

Bernadotte avait beau faire appel aux âges futurs; il n'en était pas moins hors du pouvoir, le général Milet-Mureau s'étant rendu « de suite à cet effet à la maison de la guerre (2) » et ayant pris le service. Il est vrai que Bernadotte se vit faire une cérémonieuse visite de condoléance par Gohier et Moulin en grand costume, escortés de leurs gardes (3) ; ce lui dut être une piètre consolation. Débarrassés de ce personnage affolant, les trois autres Directeurs n'eurent plus à craindre d'être assaillis et sabrés par derrière, tandis que leurs amis dans le Conseil des Cinq-Cents affrontaient la redoutable séance prévue.

De leur côté, les Jacobins n'avaient pas perdu leur temps ; afin de peser sur l'assemblée et de forcer le vote, ils s'étaient mis en devoir d'organiser autour du Palais-Bourbon un grand

(1) *Publiciste* du 30 fructidor.
(2) Lettre du Directoire à Milet-Mureau, 28 fructidor. Voy. l'Appendice, I.
(3) Barras, IV, 20. Touchard-Lafosse, 218-219. Gohier, I, 144.

attroupement populaire. Des émissaires parcoururent les faubourgs, tenant des discours véhéments, mais le peuple resta sourd à ces appels. Jamais il ne montra mieux, par son opposition inerte, par sa résistance passive aux tentatives faites pour l'entraîner, à quel point il était devenu incapable de descendre dans la rue. Au lieu d'une armée, les Jacobins n'arrivèrent qu'à rassembler une bande, huit à neuf cents hommes environ, qui firent autant de bruit que plusieurs milliers. Répartis sur la place de la Concorde, sur le pont, les quais, des groupes déguenillés vociféraient, parlaient de mettre en pièces les députés récalcitrants, hurlaient le meurtre; d'affreuses mégères réclamaient des fourches. Heureusement, Fouché et Lefebvre, le ministre de la police et le commandant de Paris, avaient pris de solides précautions; les abords du palais étaient militairement gardés.

A l'intérieur, la discussion avait repris, dans une atmosphère embrasée de passions et de haines. Après plusieurs discours prononcés d'une voix encore « enrouée de la veille (1) », après des incidents et des interruptions sans nombre, on proposa de repousser la motion de Jourdan par la question préalable. A la suite de deux épreuves par assis et levé, cette solution paraissait l'emporter, mais des députés protestaient, déclaraient l'épreuve douteuse, demandaient à grands cris l'appel nominal.

A ce moment, le bruit se répandit que le ministre de la guerre était changé; une émotion intense se manifesta. Dans la mesure annoncée, ne fallait-il pas voir le prélude du fameux coup d'État militaire que le Directoire, à l'aide des Anciens, préparait contre l'autre Chambre, compromise par ses membres jacobins? Quand le fait de la démission surprise fut avéré, un vent d'affolement passa sur l'assemblée; on crut positivement que la chose allait se faire. Jourdan s'élance à la tribune et dénonce des projets sinistres. Des députés fournissent des détails, font allusion à des mouvements, à des

(1) *Gazette de France*, 29 fructidor.

déplacements de troupes : le général commandant à Courbevoie, s'étant déclaré prêt à voler en cas de besoin au secours de l'assemblée, aurait été invité à s'éloigner sous vingt-quatre heures. Tous les législateurs, Jacobins et modérés, Lucien comme les autres, jurent de mourir sur leurs sièges ; on voue aux vengeances populaires les sacrilèges qui porteraient la main sur la représentation nationale. « Ils n'en ont pas le droit, » clama Augereau, et cette sortie, venant de l'homme qui avait fait le 18 fructidor, parut tellement grotesque qu'elle excita, malgré la gravité des circonstances, un accès d'hilarité.

Finalement, il fut procédé à l'appel nominal sur la proposition de déclarer la patrie en danger Elle fut repoussée par deux cent quarante-cinq voix contre cent soixante-douze. L'alarme causée par le renvoi de Bernadotte n'avait pas été peut-être étrangère à ce résultat.

La séance levée, quand les députés sortirent, une poussée furieuse des groupes amassés autour du palais se fit contre les portes, au cri de : « A bas les voleurs. » Il fallut faire avancer la troupe pour refouler ces forcenés et dégager les issues. Le général Lefebvre, accouru sur les lieux, essayait en vain d'un appel à la conciliation et tâchait d'objurguer la horde. Des représentants furent hués, menacés, poursuivis de malédictions, assaillis de poings levés, et comme pour ajouter au scandale de ces scènes, les députés de la minorité fraternisaient avec l'émeute. Ils n'avaient qu'à se faire reconnaître pour que ces fidèles, ces bons fussent acclamés ; on les voyait passer le regard haut au milieu de l'orage ; ils souriaient aux violences, approuvaient de l'œil et du geste, laissaient déverser sur leurs collègues d'orduriers outrages et savouraient cette ignoble vengeance (1). Parmi les deux cent quarante-cinq, quelques-uns s'exaspéraient et rendaient coup pour coup ; sur la place de la Concorde, Chazal, appartenant au parti modéré, se prit d'altercation avec l'agitateur jacobin Félix

(1) Voy. les journaux du 29 et du 30. Cf. le discours dans lequel Lucien Bonaparte, au cours de la séance nocturne du 19 brumaire, rappela ces scènes.

Lepelletier ; ils échangèrent des aménités de ce genre : *coquin, scélérat, monstre.*

Les manifestants cependant se répandaient dans la ville et tâchaient de soulever le peuple ; ils n'arrivèrent pas « à communiquer ce mouvement électrique qui produit les insurrections (1) ». Sur les places, des attroupements d'ouvriers s'étaient formés, étalant leur misère, mais restaient immobiles, dégoûtés, méfiants ; suivant la remarque très caractéristique d'un journal, ils se plaignaient de tout le monde (2), confondant dans un égal mépris modérés et terroristes, le pouvoir et l'opposition, le gouvernement et les Conseils.

Dans cette journée, en somme, tout le monde avait encore fait, sans s'en douter, le jeu de Bonaparte. Les Directeurs l'avaient fait en éliminant Bernadotte, l'unique général qui eût pu, par sa situation de ministre et son ascendant sur la troupe, s'opposer avec quelques chances de succès à l'entreprise dictatoriale. Les Jacobins avaient donné prétexte à cette éviction par leur impudente tentative, de même qu'en thermidor les fureurs de leurs amis du Manège avaient fourni l'occasion d'éloigner Marbot. L'avantage final restait à leurs adversaires dans la lutte qui se poursuivait depuis trois mois, entre préparateurs de coups d'État en sens divers, autour des deux positions maîtresses, autour du commandement de Paris et du ministère de la guerre.

De plus, les Jacobins venaient de déshonorer par leurs excès le parlement, qui sortait de la crise encore plus « méprisé et haï (3) » ; ils avaient provoqué enfin contre tous les républicains prononcés un redoublement de précautions. Le Directoire saisit l'occasion pour destituer plusieurs membres du *département ;* les autres se retirèrent. Cette administration qui maintenait à Paris comme un reste de municipalité centrale, échappa au parti extrême ; autre obstacle qui s'abattait sur le chemin futur du Consul. A la tête de l'administration

(1) *Le Publiciste*, 29 fructidor. Cf. Brinkman, 328.
(2) *Le Surveillant*, 12 fructidor.
(3) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès.

nouvelle, on mit Le Couteulx de Canteleu, homme d'ordre et d'affaires; c'est par lui que Bonaparte, avant de monter à cheval, s'entendrait garantir la docilité de Paris. Plusieurs fonctionnaires d'opinions accentuées se crurent tenus d'honneur à ne plus rester en place, leurs amis étant frappés ; ils démissionnèrent bruyamment, signalant les mesures prises comme « le prélude d'un coup d'État (1) » ; ils croyaient soulever l'opinion contre les menées préparatoires de Sieyès et n'arrivèrent en fait qu'à s'exclure eux-mêmes du pouvoir, à diminuer les éléments de résistance, à livrer le terrain.

Le Directoire n'en demeura pas moins assez longtemps sur le *qui-vive*. Le Luxembourg était gardé militairement, comme une place de guerre ; les grenadiers qui y veillaient en permanence restèrent, dit-on, trois jours et trois nuits sans ôter leurs bottes. Les journaux racontaient que chaque Directeur faisait coucher dans son appartement une partie de l'état-major; un démenti fut inséré dans *le Rédacteur,* feuille officielle.

De leur côté, les Cinq-Cents craignaient toujours une dispersion de vive force et n'arrivaient pas à se replacer d'aplomb. Ils agitaient des mesures de défense, parlaient d'appeler un général à la tête de leur garde et, sans se décider à rien, vivaient dans les transes. Il leur semblait que, de façon permanente, une menace d'exécution militaire pesât sur eux; une forte impression leur était restée de cette séance du 28 fructidor où ils avaient senti comme un avant-goût de Brumaire.

En réalité, le péril n'était instant ni pour l'un ni pour l'autre pouvoir. Les Jacobins n'auraient pas réussi à opérer un coup de main et à s'emparer du Luxembourg, puisque le peuple était contre eux ou du moins n'était plus avec eux. La majorité des Directeurs était tout aussi incapable de faire un coup d'État, car elle n'avait pas l'homme qu'il aurait fallu pour entraîner les troupes et forcer le Palais-Bourbon. Les deux pouvoirs se renvoyaient néanmoins la terreur ; ils

(1) *Le Publiciste*, 2e et 3e jours complémentaires an VII.

avaient peur, horriblement peur, toujours peur, parce qu'ils avaient conscience de leur propre faiblesse, parce qu'ils se savaient perdus dans l'opinion et dépourvus de toute base solide. Et tandis que se poursuivait cette lutte de deux impuissances, ce combat de deux ombres, le malaise général croissait dans des proportions effrayantes. A l'heure où la poussée jacobine semblait momentanément enrayée, les effets matériels et économiques s'en faisaient universellement sentir; les lois surprises par les violents au lendemain du 30 prairial et ensuite par intermittences, lois contre les biens, lois contre les personnes, loi de l'impôt progressif, loi des otages, portaient leurs fruits, s'ajoutaient aux dures nécessités de la défense nationale pour torturer le pays. Les intérêts tombaient partout en détresse et la France connut alors d'extrêmes misères.

III

L'impôt progressif de cent millions sur les riches avait été déguisé sous le nom paradoxal d'emprunt forcé; c'était un moyen de tourner la constitution, qui avait posé en principe la proportionnalité de l'impôt. Le remboursement des cent millions exigés devait se faire en domaines nationaux; seulement, ces biens ou leurs signes représentatifs ayant subi une dépréciation énorme, les prêteurs malgré eux n'auraient en main qu'un gage à peu près illusoire. Aussi, l'annonce seule de l'impôt, avant même que l'on sût comment il serait assis et réparti, répandit la panique parmi tous ceux qui possédaient encore en France et dépensaient. Au lieu de faire fructifier leur argent et de le mettre en activité, ils ne songèrent qu'à le retirer de la circulation, à le recueillir hâtivement, à l'enfouir en lieu sûr; l'effet fut foudroyant, l'arrêt des transactions instantané.

La loi décidant l'impôt en principe avait été votée par les Cinq-Cents le 10 messidor; le 12, les journaux écrivent :

« Toutes les affaires de banque et de commerce sont dans la plus grande stagnation. Le numéraire est extrêmement rare et semble le devenir chaque jour davantage; on achète et on ramasse beaucoup de louis, ce qui annonce que chacun ramasse son argent. » 1er thermidor : « Il ne se fait plus presque aucune affaire à la Bourse de Paris. L'argent se resserre chaque jour davantage. Les louis de vingt-quatre francs s'achètent à seize ou dix-huit sous la pièce en sus de leur valeur réelle; la moitié de ceux qui ont fait des lettres de change les laissent protester (1). » Depuis longtemps, le crédit public était nul; les fonds d'État baissèrent encore, personne ne se présentant plus pour en acheter; en messidor et thermidor, le tiers consolidé oscilla entre huit francs soixante-quinze et sept francs soixante-seize.

Comme il était à prévoir que l'impôt prendrait pour base les signes extérieurs de la richesse, chacun diminuait son train, réduisait sa dépense; il n'était question « que de réformer son cabriolet, sa voiture, une partie de ses domestiques mâles (2) ». On se préparait aussi à ruser avec le fisc, à frauder, à recourir aux subterfuges; tel mettait sa voiture sous le nom de son cocher, par vente fictive. A mesure que le Conseil des Cinq-Cents discuta le mode d'assiette et de recouvrement, à mesure qu'on le vit construire de toutes pièces un système persécuteur et s'enfoncer dans la violence, l'affolement s'accrut; beaucoup de négociants et d'étrangers prirent des passeports pour Hambourg, la Suisse et l'Espagne, seuls pays à peu près avec lesquels la République ne fût pas en guerre. Parmi ceux qui restaient, c'était à qui se dirait et se prouverait pauvre. « On met aujourd'hui autant d'affectation à cacher sa fortune qu'on en mettait autrefois à l'étaler et même à l'exagérer... Il y a aussi des personnes qui font banqueroute pour prouver plus sûrement leur misère (3); » et ces ruines fictives entraînaient une infinité de ruines réelles. Le luxe, qui

(1) Voy. spécialement *le Publiciste* et *le Surveillant*.
(2) *Le Surveillant*, 19 messidor.
(3) *Le Publiciste*, 14 messidor.

alimentait l'industrie et le commerce, qui nourrissait des milliers de familles, interrompait ses commandes, et l'on apercevait en perspective « une immense quantité d'ouvriers sans travail au commencement de l'hiver (1) ». D'autre part, les propriétaires de biens-fonds tombaient dans le marasme; ils se sentaient menacés par la taxe; de plus, comme il était certain que leurs terres ou leurs maisons ne trouveraient plus que très difficilement acquéreur, la valeur vénale de ces biens diminua sensiblement; le sol entier de la République éprouva une moins-value considérable. On calculait déjà que les cent millions exigés des riches appauvriraient de cinq cent millions l'ensemble de la France.

Le législateur resta sourd à cet avertissement des faits; rien ne l'arrêta dans sa démence. Les Cinq-Cents convinrent d'abord que l'impôt se percevrait par prélèvement progressif additionnel aux contributions foncière, mobilière et somptuaire; les basses cotes seraient épargnées. Il eût paru inconvenant de ne pas s'acharner sur les ex-nobles, sur cette classe devenue taillable et corvéable à merci; ils auraient à payer double ou triple taxe suivant les cas. Les Cinq-Cents sentaient toutefois que cette matière imposable, tant de fois pressurée et tordue, dont on avait exprimé tout le suc, ne rendrait plus grand'chose; l'effort se porta principalement contre les enrichis de la Révolution, contre ceux dont le luxe, fait de rapines et d'agiotages, s'était dressé insolent au milieu du peuple affamé, contre ceux qui avaient mené sous le précédent Directoire la bacchanale des écus; l'ancienne caste nobiliaire n'avait pas excité plus de colères que cette grossière et flambante aristocratie d'argent, devenue le point de mire de toutes les haines, la cible de toutes les attaques.

Comment l'atteindre? Les fortunes à frapper se composaient moins de biens-fonds que de numéraire. Elles étaient en portefeuille et cessaient de se manifester par des signes extérieurs. Ajoutez que certains hommes, accusés de gains excessifs,

(1) *Le Surveillant*, 9 thermidor

n'avaient jamais mené grand train ; ces spéculateurs étaient aussi des thésauriseurs. Par un entraînement spoliateur, par la logique impitoyable des conceptions fausses, on en vint très vite à l'idée d'une taxation purement arbitraire, d'une évaluation en l'air, d'après des données approximatives, et d'un jury inquisiteur, sorte de tribunal révolutionnaire chargé d'exécuter la grosse finance.

Le projet de loi établi sur ces bases fut envoyé par les Cinq-Cents aux Anciens ; le soulèvement de l'opinion était tel contre les « Visigoths » qui avaient façonné ce « chef-d'œuvre d'absurdité (1) », que les Anciens le repoussèrent d'abord, à la date du 11 thermidor. Mais les Cinq-Cents tenaient à leur jury avec un entêtement obtus. En vain des écrits répandus dans le public, des brochures provenant d'auteurs versés dans la matière, leur rappelaient les expériences antérieurement faites (2), montraient les effets déjà produits, la fuite des capitaux, l'évanouissement du luxe ; les Jacobins répondaient que l'argent se cachait méchamment, par passion contre-révolutionnaire, qu'on saurait bien l'atteindre et le tirer de ses retraites. Pour eux, d'ailleurs, la mesure était plus politique que financière ; c'était un moyen de satisfaire leur clientèle populacière, leur clientèle babouviste, et de décapiter les fortunes qui dépassaient par trop le niveau, en attendant qu'on pût s'attaquer à toutes. Les modérés voyaient le danger, émettaient des objections, mais s'inclinaient devant les nécessités alléguées, devant l'urgence de pourvoir aux besoins de l'État et des armées ; ils laissaient déplorablement les Jacobins mener le branle de la subversion économique. La loi, légèrement adoucie, fut renvoyée aux Anciens, et ceux-ci, avec résignation, finirent par la voter.

D'après le texte définitif, adopté le 19 thermidor, l'impôt progressif s'ajouterait d'abord au principal de la contribution

(1) *Gazette de France*, 6 thermidor.

(2) En 1793 et en l'an IV, on avait déjà recouru à des impôts progressifs qui avaient suscité une horreur générale et dont le recouvrement n'avait pu s'opérer qu'en valeurs mortes.

foncière, les cotes au-dessous de trois cents livres demeurant indemnes, celles entre trois cents et quatre mille francs étant frappées d'après une progression effroyablement rapide, qui arrivait très vite à les doubler. Pour les cotes au-dessus de quatre mille francs, le jury avait droit de taxer jusqu'aux trois quarts du revenu annuel. Les ex-nobles pourraient être arbitrairement placés dans une classe plus élevée que celle déterminée par leur fortune. La contribution mobilière servirait également de base. Enfin, le jury évaluerait *en son âme et conscience la fortune de ceux qui, par leurs entreprises, fournitures ou spéculations, auraient acquis une fortune non suffisamment atteinte par la base des contributions.* Ici se concentraient surtout l'âcreté jacobine et le venin de la loi. Les enrichis ci-dessus désignés pourraient être taxés jusqu'à concurrence du revenu entier, et cette suppression complète des revenus d'une année équivalait à une entaille au capital. Le rapporteur Poullain-Grandprey n'avait point dissimulé qu'il s'agissait bien d'une loi de reprise contre les accapareurs de capitaux mobiliers, d'une loi qui leur ferait rendre gorge et amputerait leur fortune (1).

Les jurys taxateurs se composeraient des administrations locales, qui s'adjoindraient un certain nombre de citoyens non assujettis à l'emprunt forcé ; par renversement de tous les principes, les non-payants auraient à désigner ceux qui payeraient. On pourrait, il est vrai, réclamer devant des jurys reviseurs, mais cet appel n'aurait rien de suspensif, l'impôt devant être acquitté sous dix jours pour un sixième, dans le mois pour un autre sixième, en huit mois pour le surplus. L'article 13 invitait les citoyens à transmettre les renseignements nécessaires pour découvrir les fortunes inconnues, non atteintes par les contributions; c'était faire appel à la délation, l'encourager et l'organiser. Les jurys agiraient en véritables comités de confiscation partielle, procédant d'autorité contre les hommes coupables de s'être enrichis par des

(1) Il avait dit : « La matière imposable ici n'est pas le revenu, qui souvent ne suffirait pas, mais le capital. » Séance du 28 ; *Publiciste* du 29

moyens illicites ou simplement coupables d'être trop riches, toute grande fortune étant réputée scandaleuse.

Précipitamment nommés, les jurys se comportèrent avec une précipitation incohérente. Sur la liste hâtivement dressée, on inscrivit des inconnus, des insolvables notoires, et jusqu'à des morts furent invités au tribut patriotique. Il y eut de nombreuses inégalités entre les divers départements, suivant que la petite propriété non imposable s'y était plus ou moins développée ; les Vosges furent taxées au treizième de la contribution foncière et les Landes aux deux tiers (1). D'après *le Moniteur*, à Paris, où résidait surtout la fortune mobilière, sur les deux cent dix premiers imposés, quarante-huit cotes s'échelonnèrent de cinquante mille à quatre cent mille francs (2).

Les gros fournisseurs, les spéculateurs éhontés, peu dignes d'intérêt, n'étaient pas gens à se laisser plumer sans se débattre. Ils discutèrent avec les jurys, ergotèrent, chicanèrent ; ils surent éparpiller et dissimuler leurs capitaux, dénaturer leur fortune ; d'ailleurs, par le fait même qu'ils étaient très riches, ils disposaient de mille moyens pour influencer le jury, pour l'entraîner dans des voies de collusion et de fraude. Quelques grands voleurs furent atteints ; la plupart rompirent les mailles du filet qu'on prétendait resserrer sur eux. Leur haine ne s'attacha pas moins au gouvernement qui traitait l'argent en suspect, en *ci-devant,* en ennemi public. Ils se jurèrent, dès qu'ils en trouveraient l'occasion, de passer contre ce gouvernement de la défense à l'offensive et de le renverser. Quelques-uns, n'ayant pas réussi à composer avec le jury, se rebellaient déjà et mettaient carrément le fisc au défi de les atteindre. L'anecdocte suivante courut sur le spéculateur Collot, qui passait pour avoir fait une fortune énorme dans la fourniture des viandes à l'armée d'Italie. Taxé à un chiffre exorbitant, il aurait offert cinquante mille francs. « Le *département* les a refusés, dit-on. Le fournisseur a ainsi terminé la discussion : « *Vous n'en voulez pas ; vous*

(1) Sciout, IV, 536
(2) Numéro du 10 fructidor

« *n'aurez rien. Adieu* (1). » Deux mois plus tard, ce même Collot se fera le principal commanditaire du coup d'État bonapartiste.

Loin des fournisseurs, de solides et sérieuses maisons de banque subsistaient sur la place. Quelques-uns de leurs chefs portaient des noms déjà imposants; c'étaient les Perregaux, les Malet, les Sévenne, Sabathier, Davillier et autres. Ils avaient donné récemment des preuves palpables de patriotisme. Dès son entrée au ministère des finances, Robert Lindet, qui ne trouvait pas un sou dans les caisses de l'État et ne voyait l'argent qu'en rêve (2), avait sollicité le concours des banquiers parisiens. Avec un zèle louable, encouragé par la probité personnelle du ministre, ces capitalistes avaient consenti à l'émission d'un nombre considérable de bons garantis par leur signature collective, facilité ainsi des opérations de trésorerie grâce auxquelles on avait pu assurer provisoirement la moitié des services (3). Quand l'impôt fut définitivement organisé, le jury les taxa d'autant plus cruellement que, par le secours fourni, ils avaient dévoilé l'éminence de leur situation financière et s'étaient comme désignés. Cette façon de reconnaître un service rendu les indigna. Leur crédit, à la vérité, et leurs réserves permettaient à leurs maisons de supporter sans périr la suprême expérience financière du jacobinisme. Le plus connu d'entre eux, Perregaux, donna le premier l'exemple d'acquitter la taxe, mais le langage tenu par les banquiers après Brumaire prouverait combien la blessure était restée saignante. Dans une réunion tenue chez le consul Bonaparte, le banquier Germain, au nom du groupe entier, stigmatiserait « ce malheureux régime destructeur de toute confiance, où les citoyens qui s'étaient mis le plus libéralement en avant étaient précisément ceux qu'on avait frappés avec plus de rigueur, en calculant par une combinaison aussi

(1) *Gazette de France*, 9 fructidor.

(2) Lettre de Robert Lindet du 25 fructidor. Montier, 372

(3) *Mémoires de Gohier*, I, 79-80; cf. Stourm, *les Finances du Consulat*, 137-139.

impolitique que perfide l'étendue de leur fortune présumée en proportion même des efforts qu'ils avaient faits pour se rendre utiles (1) ».

En somme, la force des capitaux mobiliers se trouva désormais acquise au premier qui entreprendrait de jeter bas le régime spoliateur. Quand Bonaparte reviendra d'Égypte, les capitaux l'accueilleront en libérateur; les fournisseurs iront à lui tout de suite, à la veille de Brumaire; les banquiers viendront plus timidement le lendemain : après l'argent aventureux, l'argent prudent et circonspect. Marchandant leur concours, donnant et retenant, les banquiers fourniront néanmoins quelques fonds; ils s'organiseront en syndicat pour aider Bonaparte à monter son gouvernement.

Les grosses fortunes avaient été terrorisées, exaspérées par l'emprunt forcé, plutôt que réellement écornées. Les vraies victimes furent les gens de moyenne et de petite aisance (2). Le poids de la taxe tomba lourdement sur eux, et de plus ils en subirent le contre-coup de façon cruelle. Comme la haute industrie réduisait ses productions, les négociants ne trouvèrent plus à s'achalander qu'à des prix exorbitants ; la consommation diminuant d'autre part, ils ne trouvèrent plus à écouler leurs marchandises ; la faillite s'ensuivit ; ils furent ruinés et ruinèrent leurs créanciers. Au lendemain du 18 brumaire, *le Moniteur* constatera que la classe des négociants est particulièrement dans la joie ; le fait se conçoit, les négociants ayant affreusement souffert sous le Directoire expirant. A la même époque, les petits fabricants, ceux qui confectionnaient des objets de luxe ou simplement de confort, virent leurs commandes tomber à rien ; un ébéniste du faubourg Antoine disait : « Ils m'ont épargné six francs d'emprunt forcé, ils

(1) Procès-verbal de la séance des négociants et banquiers convoqués chez le consul Bonaparte, le 3 frimaire an VIII. Pièce. Bibliothèque nationale, L^{b} 43388.

(2) *Le Surveillant* écrivait le 15 vendémiaire : « Le peu d'argent qui rentre de l'emprunt forcé est le produit des taxes modiques imposées sur les fortunes médiocres. Les énormes taxes des fortunes dites colossales n'ont rien donné... L'art d'imposer ne consiste pas à beaucoup charger le petit nombre des grandes fortunes, mais à modérément taxer toutes les fortunes. »

m'ont fait perdre soixante francs en effarouchant mes pratiques (1). » Les ouvriers en boutique, renvoyés par leurs patrons, furent jetés sur le pavé avec les bandes de travailleurs que les manufactures cessaient d'employer. La détresse se généralisa ; la loi avait prétendu mettre les riches à la diète ; elle enlevait aux pauvres leur gagne-pain.

Toutes les villes qui avaient conservé un reste d'industrie, tous les centres de production parurent frappés de mort. A Lille, les ouvriers, n'ayant plus de quoi manger, demandaient à s'enrôler et à partir pour la frontière (2). A Troyes, on placarda une affiche de protestation contre l'emprunt forcé (3). A Lyon, ville d'initiative et de sens pratique, on vit un phénomène extrêmement remarquable : le pauvre, instruit par une expérience brutale, reconnaissant sa solidarité d'intérêts avec le riche ; l'ouvrier venant au secours du capital, afin que celui-ci continuât d'employer ses bras et de le faire vivre.

« Tous ceux de nos concitoyens — disent le 2 vendémiaire les correspondances de Lyon (4) — qui se trouvaient atteints par l'emprunt de cent millions se sont réunis et ont formé entre eux une espèce de jury répartiteur. Ils se sont arrangés de sorte que, sans nuire aux intérêts de la République, aucune des cotes n'a excédé la somme de 2,000 francs, et cette cotisation exemplaire a été de suite acquittée. Un nombre considérable de citoyens non sujets à l'emprunt ont voulu contribuer de leur modique fortune, et l'on a remarqué, parmi ces dignes citoyens, une infinité d'ouvriers, la plupart sans ouvrage. On n'a pu voir d'un œil sec des pères de famille sans bien porter leurs douze francs à la caisse commune en disant : *Nous aimons bien mieux nous priver de pain pendant quelques jours que de voir l'emprunt fermer nos ateliers et nos fabriques.* Ce dévouement héroïque a déjà eu les plus heureux résultats. Déjà plusieurs fabriques sont rouvertes à Lyon. On assure que

(1) *L'Espiègle*, 14 vendémiaire.
(2) *Publiciste* du 15 thermidor.
(3) Archives de la guerre, correspondance générale, 19 thermidor.
(4) Reproduites dans les principaux journaux de Paris.

plusieurs villes de commerce ont adopté ce système salutaire; on cite entre autres Bordeaux. Si tous les départements imitaient ce bel exemple, non seulement on n'aurait point à craindre les injustices de l'arbitraire que semble consacrer la formation du jury répartitionnaire, mais encore les cotisations seraient moins onéreuses et plus tôt payées. »

Ainsi la loi dirigée contre une classe d'individus ne l'avait qu'imparfaitement atteinte; elle frappait indirectement toutes les autres. Encore les pouvoirs publics furent-ils déçus dans leur espérance d'un subside immédiat. L'administration eut beau déployer un appareil formidable de poursuites, de saisies, d'expropriations, de contraintes par corps; comme elle ne pouvait, selon la remarque d'un journal (1), mobiliser une armée de garnisaires, construire d'immenses garde-meubles pour recueillir les objets séquestrés, élargir les prisons pour enfermer tous les réfractaires à l'impôt, l'argent ne se rendit pas, demeura invisible, terré, retranché; il ne se déversait dans les caisses du Trésor que par petites sommes et à grand'-peine. Après deux mois, le jury n'était arrivé à taxer que jusqu'à concurrence de soixante et un millions qui seraient vraisemblablement réduits par le jury reviseur à cinquante; à la même époque, six à sept millions au plus, dont une grande partie en papiers dépréciés, avaient été effectivement versés (2).

L'inepte législateur n'était pas au bout de ses mécomptes. La commune souffrance s'étant subitement accrue, les impôts précédemment établis, les contributions normales rendaient encore moins qu'à l'ordinaire; on payait mal l'impôt progressif, on ne payait plus du tout les autres. Les relevés officiels accusèrent dans les recettes de la trésorerie, pour les trois derniers mois de l'an VII, une diminution d'un tiers sur la période correspondante de l'année antérieure (3). Le fisc

(1) *Le Surveillant*, 9 thermidor.

(2) Rapport de Creuzé-Latouche aux Cinq-Cents, 3 brumaire; cf. Sciout, IV, 529, et Stourm, *Finances de l'ancien régime et de la Révolution*, II, 385.

(3) « Un receveur de l'enregistrement versait par décade au Trésor public une somme de 10 à 12,000 francs; ses recettes depuis l'emprunt forcé sont de 7 à 800 francs. » *Gazette de France*, 5 fructidor.

avait peu gagné, beaucoup perdu; l'opération se soldait en fin de compte par une perte sèche; c'était pour arriver à ce résultat que les financiers des Conseils avaient totalement perturbé le peu de vie économique qui restait à la France, ameuté les intérêts, accru les haines, fait un mal immense au régime.

IV

La loi de l'emprunt progressif mettait les biens en coupe réglée et frappait à la bourse; celle des otages supprima sur plusieurs points la sécurité relative des personnes et la menaça en tous lieux.

Cette loi n'était pas née d'un seul coup dans le cerveau des révolutionnaires; ce fut la conséquence logique et atroce de l'état de guerre qui subsistait entre deux portions du peuple français et qui mettait aux prises les partisans et bénéficiaires de la Révolution avec ses adversaires en armes. Les premiers avaient vaincu les seconds, sans les soumettre; en beaucoup d'endroits, ils restaient campés sur leurs positions comme en pays conquis, harcelés d'ennemis, fusillés à tout bout de champ par les Chouans et les rebelles, au milieu de populations qui sympathisaient souvent avec les bandes. Fatalement, ils devaient en venir aux pires pratiques que se permet une armée d'étrangers en territoire occupé, à l'iniquité suprême, au système des responsabilités indirectes et collectives, à l'enlèvement de citoyens inoffensifs et notables qui répondraient pour tous. La loi du 10 vendémiaire an IV sur la responsabilité pécuniaire des communes, en cas de désordres, avait marqué un premier pas dans cette voie. Depuis longtemps, certaines administrations départementales saisissaient des otages, afin d'intéresser la population entière à la répression des troubles, et vantaient l'excellence du procédé. Par la loi du 24 messidor an VII, le Corps législatif ne fit que généraliser cette méthode, en y ajoutant un luxe de raffinements barbares.

Cette loi invitait les pouvoirs locaux dans tout département qui aurait été déclaré par acte des Conseils en état de troubles, et elle les autorisait dans les autres, en cas de troubles imminents, à désigner des otages parmi les parents d'émigrés, leurs alliés, les ci-devant nobles sauf certaines exceptions, les ascendants d'individus notoirement connus pour faire partie des rassemblements ou bandes. Les otages désignés devraient se constituer prisonniers sous dix jours à peine d'être traités en émigrés, c'est-à-dire à peine de mort. Pour tout assassinat ou enlèvement d'un fonctionnaire, d'un acquéreur de domaines nationaux, d'un *défenseur de la patrie* ou de ses père, mère, femme ou enfants, quatre otages seraient déportés, sans préjudice d'une forte amende. Les otages répondraient en outre pécuniairement des pillages et dégâts commis par les bandes. Une foule de dispositions accessoires complétait l'atrocité de cette loi, qui semblait vouloir devancer et exagérer pour toute une partie de la France les rigueurs de l'occupation ennemie.

Dans le courant de thermidor, la loi fut déclarée applicable à douze départements de l'Ouest en totalité ou en partie. On l'étendit ensuite à certaines régions du Midi. Plusieurs départements se trouvant frappés, tous s'attendirent à l'être, et le résultat fut d'exaspérer au lieu de terrifier. L'élasticité de la loi permettait aux autorités d'assouvir leurs haines particulières, d'inventer et d'étendre démesurément le délit de complicité morale avec les insurgés, de créer partout des catégories, des groupes de suspects qui seraient autant de fournées désignées pour l'échafaud, si les terroristes parvenaient à le relever. Instruit par l'expérience, on aima mieux périr en combattant, après s'être vengé, que de se laisser traîner à l'abattoir ; on ne voulut pas imiter ces nobles de 93 qui avaient plutôt cherché à bien mourir qu'à ne pas mourir. Des ligues de défense, des associations de représailles surgirent.

Dans la Gironde, une affiliation se forma sous ce titre : *Amis confédérés de l'ordre et de la paix*. Dans leur manifeste, les chefs ne s'avouaient pas royalistes, quoiqu'ils le fussent au fond ; ils prétendaient ne s'enrôler sous aucun

drapeau politique, se mettre seulement en garde contre les effets d'une « atroce frénésie » ; « ou cessez d'enseigner *les Droits de l'homme* aux enfants qui balbutient, ou convenez que jamais il n'y eut plus juste sujet d'en faire usage (1). » A tous fonctionnaires qui tenteraient d'appliquer la loi des otages, on opposerait des sévices sur leur personne, sur leur famille, sur leurs biens : la loi du talion. Les adhésions à cette ligue de révolte se comptèrent par milliers ; il en vint des départements voisins et notamment de la Charente.

Dans l'Ouest, les gens de bon sens avaient immédiatement compris que la loi irait contre son but et grossirait le nombre des opposants actifs. Les soldats républicains le sentaient eux-mêmes ; ils disaient publiquement dans les rues d'Angers : « La nation vient de faire dix mille Chouans (2). » Fouché reconnaissait que la loi était un instrument dangereux, une arme à deux tranchants, propre à blesser qui la manierait ; il souhaitait quelque ménagement dans l'application et craignait les suites (3). En effet, les villes, les bourgs se vidèrent en un clin d'œil d'une quantité d'habitants paisibles par tempérament ou dégoûtés de la lutte ; se sentant matière propre à faire des otages, ils disparurent, s'enrôlèrent dans les bandes qui tenaient la campagne ou leur prêtèrent aide et conseil. Les Chouans se mirent de leur côté à saisir des otages, à organiser de sanguinaires représailles. L'insurrection générale de l'Ouest n'existait pas encore et attendait toujours, pour se produire, l'époque fixée par les chefs ; à ce moment, la loi des otages l'aggraverait, en transformant de simples mécontents en rebelles, en leur donnant une audace de désespérés.

Tout autour du territoire de chouannerie, le désordre augmente déjà, la contagion s'étend. En Indre-et-Loire, une grosse bande terrorise les campagnes. A Chartres, les autorités pensent à se replier en arrière et préparent leur déména-

(1) *Gazette de France*, 16 thermidor.
(2) *Ibid.*, 3 fructidor.
(3) Rapport général pour vendémiaire. AULARD, *État de la France en l'an VIII et en l'an IX*, p. 16.

gement. Par la Saintonge violemment troublée, par la Gascogne, la chouannerie essaie de se relier aux restes de l'insurrection méridionale, de les raviver. Dans la région pyrénéenne, il est vrai, la victoire des Toulousains a rendu l'avantage aux *patriotes;* ils reparaissent en plus grand nombre, ils osent se montrer; on s'étonne d'en trouver autant. « Il est, je vous l'assure, plus de républicains qu'on ne croit, » écrit assez naïvement un administrateur (1). Néanmoins, l'Ariège, l'Aude, l'Hérault, n'ont recouvré qu'une tranquillité précaire. Plus loin, sur toute la surface des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, des Alpes-Maritimes, l'épidémie de brigandage redouble d'intensité. Le brigandage épars augmente dans la presque totalité des autres départements, car la loi appelant sous les drapeaux les conscrits de toutes classes, en multipliant à l'infini le nombre des réfractaires, lui fournit un formidable renfort.

Cette loi était le troisième des nouveaux instruments de torture qui tenaillaient la France. Elle ne s'exécutait qu'avec des difficultés inouïes. Dans des milliers de communes, les appelés refusent de partir, restent chez eux ou se cachent. La gendarmerie envoyée pour installer chez leurs parents des garnisaires est accueillie à coups de pierres, repoussée de vive force. Les conscrits obéissants, ceux qui se laissent conduire au chef-lieu, s'y voient parqués dans des locaux délabrés, malsains, dépourvus d'objets de casernement; leur mécontentement s'aigrit. Dès qu'on les met en route, la désertion fait fondre les colonnes ; beaucoup de fugitifs se jettent à la vie sauvage ; ils rejoignent les détrousseurs de grands chemins, les pilleurs de diligence, les *chauffeurs*, les forçats évadés, les réfractaires aux anciennes levées, les criminels et les désespérés; partout où des bandes armées circulent, ils les grossissent; ailleurs, ils en forment.

Au Nord, la Belgique entière résiste à l'aggravation de l'impôt du sang. Sur les anciennes levées, elle restait en retard

(1) Archives de la guerre, correspondance générale, 23 fructidor.

de 60,000 hommes au moins ; par exemple, le département de la Meuse-Inférieure n'avait fourni que 100 conscrits sur 1,125 appelés ; l'Ourthe en avait fourni 300 sur 1,674, Sambre-et-Meuse 296 sur 813, Jemmapes 429 sur 2,310 (1). Toute une partie de la population jeune avait pris la campagne ; la nouvelle mesure va faire fuir le reste, jusqu'au jour où cette masse refluera contre nous en bandes furibondes.

Pour toutes les autorités, il est évident qu'en Belgique la loi est inexécutable, qu'elle peut seulement généraliser la guerre de partisans, accentuer le mouvement séparatiste et hâter le moment toujours prévu et redouté de la révolte universelle, aujourd'hui surtout que la marche des Anglo-Russes en Hollande rend espoir à tous les mécontents. Dès messidor, le général commandant la 25e division militaire écrivait que les émissaires de l'étranger et les prêtres « se saisissent des conscrits fuyards, réunissent les plus décidés, les transforment en brigands, en *chauffeurs,* et les portent sur des villages isolés ; ils y coupent les arbres de la Liberté, désarment, maltraitent ou assassinent les gardes champêtres, les gendarmes, les militaires, les commissaires du Directoire et les acquéreurs des biens nationaux. Ils impriment une terreur générale aux autorités constituées... Les troupes marchent sur les lieux des délits et ne trouvent plus personne... Il y aura une révolte contre l'exécution de la loi qui met en activité les cinq classes de la conscription. Le remplacement n'étant plus permis, les riches et les influents seront obligés de marcher ; ils préféreront conseiller la révolte que de s'armer contre l'Autriche, qu'ils regardent déjà comme maîtresse du pays ; ils se feront tuer chez eux ou émigreront plutôt que de tenir place dans les bataillons républicains... La très grande partie des habitants du pays, détestant le gouvernement républicain qui la prive de ses prêtres, recevrait comme amie n'importe quelle puissance qui la délivrerait des Français (2) » .

Les régions francisées par la monarchie, les anciennes

(1) Archives de la guerre, correspondance générale, 24 thermidor.
(2) *Ibid.*, 28 messidor.

frontières, l'Ardenne française, Metz et le pays messin, la Lorraine, l'Alsace, continuent à fournir inépuisablement des soldats ; là, il y a comme partout des réfractaires ; il y en a moins qu'ailleurs. Cependant, certains départements proposés jusqu'alors en exemple aux autres et bien notés, commencent à se troubler. Dans les Ardennes, une portion du contingent résiste à l'appel.

A parcourir un grand cercle autour de Paris, on aperçoit dans l'Aube, dans l'Aisne, dans l'Oise, en Seine-et-Oise, dans la Somme, dans le Pas-de-Calais, des faits d'insubordination et des ravages. La garde nationale de la Somme témoigne d'un si mauvais esprit qu'il faut la désarmer. La Normandie ne faisant point partie des départements de l'Ouest exemptés de la conscription en vertu des actes antérieurs de pacification, on tâche d'y appliquer la loi, mais la chose apparaît plus qu'impossible, infiniment périlleuse ; en essayant de recruter pour la République, on risque de recruter pour la chouannerie. Dans l'Orne, « l'esprit public est tel que non seulement les conscrits refusent d'obéir à l'appel de la patrie, mais que beaucoup d'entre eux s'enrôlent dans les bandes royales (1). » Les administrateurs de l'Orne ont la certitude « que l'instant de l'appel pour former les bataillons auxiliaires sera pour le plus grand nombre des conscrits du midi (de ce département) le signal de passer aux Chouans... Les prêtres réfractaires et les contre-révolutionnaires ont réussi à les persuader qu'il n'y a plus qu'à mourir en se rendant à la frontière. Le propos général est : *Mourir pour mourir, j'aime mieux être tué que de m'en aller me faire tuer si loin* (2) ». En Eure-et-Loir, les conscrits marquent un peu plus de bonne volonté. Le Loiret, le Cher, l'Yonne, présentent des symptômes inquiétants, quoique leurs habitants soient en général fidèles ou au moins dociles. A Dijon, les malveillants excitent le bataillon auxiliaire à crier : *Vive le Roi, au diable la Répu-*

(1) Bulletin de police générale pour le mois de vendémiaire an VIII, publié par M. Aulard, *État de la France en l'an VIII et en l'an IX*, p. 51.

(2) Rapport cité par Chassin, III, 332-333.

blique! La plupart des jeunes gens résistent pourtant et crient : *Vive la République* (1)! Aux environs de Beaune, la gendarmerie s'est mise en chasse et poursuit les récalcitrants. En Saône-et-Loire, une colonne mobile, commandée pour les faire rejoindre, refuse d'obéir (2).

A mesure que l'on remonte la vallée de la Loire et que l'on descend dans celle du Rhône, le mal apparait effrayant. « Le nombre des déserteurs est si grand dans la Haute-Loire qu'il dépasse plusieurs milliers. L'administration centrale regarde comme impossible que la force armée qu'elle a à sa disposition puisse en arrêter même la cinquième partie; ceux qu'on a arrêtés désertent de nouveau (3). » Les massifs montagneux du Puy-de-Dôme et du Cantal fourmillent de réfractaires. Dans la Corrèze, « au jour fixé pour le départ des bataillons auxiliaires, cinquante hommes désertent avec leurs armes; d'autres commettent un assassinat (4). » La Lozère est en pleine fermentation : « Les conscrits s'y sont attroupés au chef-lieu et ont menacé le commissaire municipal qui les invitait à se rendre à leur poste (5). »

Dans l'Ardèche et en Provence, tous les témoignages montrent les réquisitionnaires, conscrits, déserteurs, renouvelant incessamment les bandes qui arrêtent malles et courriers. Dans l'Hérault, la désertion est organisée, des émissaires répandus sur les routes excitent les enrôlés à s'échapper des rangs; les administrateurs écrivent qu'ils ont réussi à faire partir huit à neuf cents réquisitionnaires et onze cents conscrits sur quatorze cent trois : « mais les émissaires du royalisme depuis Saint-Pons jusqu'à Nimes s'emparent d'eux et les font rétrograder; si le Corps législatif ne prend pas d'autres moyens pour réprimer la désertion, les armées, loin d'être recrutées par les dispositions de la loi du 14 messidor, vont

(1) Correspondance générale, 22 thermidor.

(2) Bulletin de la police générale pour vendémiaire. AULARD, *État de la France en l'an VIII et en l'an IX*, 22.

(3) *Ibid.*, 26.

(4) *Ibid.*, 21-22.

(5) *Ibid.*, 30.

éprouver au contraire des désertions qui les mettront hors d'état de résister à l'ennemi ; » et ces autorités concluent au retrait de la loi (1). Dans le Tarn, certains cantons ont refusé de fournir le contingent; à Castres, au contraire, on signale quelques enrôlements volontaires. Les conscrits de la Haute-Garonne se réfugient en Espagne ; un voyageur les rencontre errant par groupes de cinq cents sur le bord de la frontière (2). Dans la Dordogne, « les réquisitionnaires, déserteurs et conscrits désobéissants sont organisés en bataillons; ils ont des chefs, des armes et beaucoup de poudre que leur fournissent de fausses fabriques, établies à Bergerac (3). » Le commissaire du département de Lot-et-Garonne écrit : « Nous n'entendons plus parler de brigandage, mais nous sommes informés qu'on a vu plusieurs bandes de déserteurs armés de fusils de guerre ou de fusils de chasse ou sans armes ; la plupart de ces bandes, qui sont de dix, quinze ou vingt hommes, paraissent se diriger vers les Landes ; elles marchent la nuit (4). » Il y a un grand nombre de réfractaires armés dans les landes de Gascogne ; il y en a dans les vallées de l'Ariège, dans les *causses* du Tarn, dans les replis boisés du Limousin, dans l'âpre pays du Rouergue, dans les îles du Rhône, dans les Alpes et les Alpilles ; Lyon en absorbe par milliers et offre aux divers éléments de désordre un profond réceptacle.

Partout les autorités se sentent moins que jamais en sûreté ; dans beaucoup de communes, elles s'avouent à la merci d'un mouvement des factieux, d'une commotion toujours prévue, d'une mauvaise nouvelle des frontières ; elles fatiguent le gouvernement de leurs plaintes, réclament de l'argent, réclament des troupes, n'obtiennent rien et s'affolent. Là même où subsiste un semblant d'ordre matériel, c'est le désarroi administratif, le dénûment et la ruine des services ; des fonctionnaires surmenés, impayés, volant pour vivre ; le fléchissement

(1) Correspondance générale, 7 thermidor.

(2) *Ibid.*, 6 thermidor, lettre du ministre des relations extérieures à l'ambassadeur de la République en Espagne.

(3) Bulletin de la police générale pour vendémiaire, Aulard, 32.

(4) Archives de la guerre, correspondance générale.

et la dislocation de tous les rouages ; Fouché, placé au centre, observant l'ensemble, voit se lever les signes d'une « désorganisation sociale (1) ».

Sans doute, les maux qui aboutissent maintenant à cet effet datent de loin ; depuis dix ans, ils ont sévi sur la France avec plus ou moins d'intensité, traversé des périodes d'exaspération et d'accalmie relative ; aujourd'hui, sous l'action de deux causes connexes, — retour du péril extérieur et accumulation de lois écrasantes, — leur force dissolvante s'accroît, d'autant plus que les résistances vitales se sont usées et découragées, que tout paraît avoir été essayé en vain, expérimenté, manqué. La Révolution a passé par des heures plus terribles, plus sanglantes ; elle n'en a pas vu où le dépérissement de la chose publique et de l'opinion ait été si profond. Pour trouver un état matériel analogue à celui que présentaient alors des parties entières de la France, il eût fallu chercher loin dans le passé ou loin dans l'espace. A quelque temps de là, un Mamelouk d'Égypte, débarqué en Provence, habitué à l'anarchie orientale, croira, en arrivant chez nous, se retrouver dans son pays ; il verra en France des « Bédouins (2) », c'est-à-dire des nomades qui errent par bandes et qui pillent ; on voit aussi des fonctionnaires qui s'en vont percevoir l'impôt à la tête de colonnes armées, qui prélèvent le tribut à la pointe du sabre, comme font les pachas de Turquie ou les sultans du Maroc. La Révolution en est arrivée à faire ressembler la France aux empires inorganiques de l'Orient. Née d'un immense espoir de renouvellement, traversée d'abord d'un grand souffle d'idéal, elle se présente aujourd'hui, par le démenti qu'elle inflige continuellement à ses principes, sous l'aspect d'un recul vers la barbarie, d'un phénomène de régression brutale ; en elle, le principe moderne ne se démêle plus qu'à travers la laideur de la contradiction, du désordre et du crime.

(1) Rapport du ministre de la police générale pour brumaire. AULARD, volume cité, 70.

(2) *Mémoires de Roustam* (*Revue rétrospective*, t. VIII, 1888).

CHAPITRE V

VICTOIRES RÉPUBLICAINES — RETOUR DE BONAPARTE

État de l'esprit public ; la France appelle-t-elle César ? — Prostration du peuple. — Inertie et désarroi des autres classes. — Progrès du royalisme. — Les paysans et Bonaparte. — Imminence du péril extérieur. — Retour offensif du jacobinisme. — Sieyès et ses amis précisent leur plan de coup d'État. — Rôle de Lucien. — Paris pendant la fin de l'été. — Premier bulletin de victoire. — Bergen. — Zurich. — Émotion saine. — Souvorof en Suisse. — Paris haletant. — Bonaparte se remet en scène par le bulletin de la bataille d'Aboukir. — Trois victoires à la fois. — L'esprit public se ranime par vibrations successives ; le choc décisif. — Premier bruit du débarquement de Bonaparte. — De Fréjus à Lyon. — Sieyès, Moreau et Baudin des Ardennes. — Paris pendant la journée du 22 vendémiaire. — Ovation plébiscitaire. — Le gouvernement, les Conseils, les partis, les armées, la masse. — Comment on doit interpréter l'accueil fait à Bonaparte. — La Révolution et la paix.

I

Dans ce trouble général, dans cette confuse misère, que pense et où va la France ? Gouvernants discrédités, députés, fonctionnaires, membres des comités jacobins, émigrés en rupture de ban, Chouans de Vendée et de Normandie, gars bretons, *chauffeurs* du Midi, conscrits en révolte, quel que soit leur nombre, ce n'est pas là toute la France ; ce n'en est après tout qu'une minime partie. L'immense majorité de la population se compose de ceux qui voudraient seulement vivre et travailler, de ceux qui souffrent de cet abominable désordre sans y participer. Chez ces millions d'êtres, voit-on se former un courant d'opinion, une aspiration définie vers un principe d'ordre et d'autorité ? Existe-t-il un état d'esprit césarien ? D'un dessein prémédité, la France cherche-t-elle

l'homme, le sauveur, le maître, le dieu, qui sera chargé de la pacifier despotiquement et de remettre toutes choses en leur place?

Certes, jamais pays ne fut plus mûr pour la dictature que ne l'était alors la France ; elle y allait toutefois inconsciemment par la force des circonstances plutôt que par l'accord raisonné des volontés. Depuis longtemps, des observateurs perspicaces, des témoins placés en dehors de la tourmente, ceux qui regardaient de haut et pouvaient voir de loin, annonçaient le dictateur et, sans le distinguer encore, apercevaient son ombre montant sur l'horizon. Avant de mourir, Catherine II l'avait prédit, par intuition géniale ; dès 1792, le pamphlétaire Suleau, enrôlé dans l'armée de Condé, invoquait « un superbe et éclatant cromwélisme » ; « Je répète froidement que le dieu tutélaire que j'invoque pour ma patrie, c'est le despote, pourvu qu'il soit d'ailleurs homme de génie (1). » Dans le monde politique, chaque chef de parti voulait se fortifier d'un général, s'adjoindre une épée, mais il entendait rester la main qui dirigerait cette arme et subordonner le pouvoir militaire à une faction civile. Parmi ces groupes raisonneurs, à demi lettrés, hantés de souvenirs historiques, on savait que les révolutions en démence aboutissent à César, aboutissent à Cromwell, mais on repoussait avec horreur ces spectres détestés. L'idée d'un despote unique, sorti de la masse et s'appuyant sur elle, restait communément odieuse.

Ceux mêmes qui eussent accepté le despote, qui le souhaitaient peut-être, eussent rougi d'avouer ce sentiment. Le 27 fructidor, à la tribune des Cinq-Cents, Lucien avait parlé de resserrer et de concentrer le pouvoir. « La dictature! » s'était écrié ironiquement quelqu'un. Et devant l'image évoquée, la réprobation avait été telle que Lucien avait dû s'expliquer, crier plus fort que les autres contre toute idée de dictature et renchérir sur la protestation unanime (2). Paroles vaines,

(1) *Journal de Suleau*, cité par Goncourt, *la Société française sous le Directoire*, 431-432.

(2) Voy. le compte rendu de la séance dans *le Publiciste*.

déclamations creuses, dira-t-on ; soit, mais nul ne comprendra la Révolution s'il ne tient compte de l'extraordinaire empire exercé à cette époque par les mots et les formules.

Dans les masses profondes et populaires, où l'on n'avait pas lu l'histoire, on ignorait ce qu'avait été Cromwell, ce qu'avait été César. La pensée de s'en remettre à un seul du salut de tous était pourtant inhérente à notre esprit latin ; huit siècles de monarchie à la romaine l'avaient développée en nous, mais en l'accaparant, en la régularisant au profit d'une race ; l'idée de chercher en dehors d'elle le despote réorganisateur demeurait très vague ; c'était un instinct qui ne s'était point formulé en doctrine, converti en passion. On peut consulter les innombrables témoignages, rapports de fonctionnaires, rapports de policiers, rapports d'agents civils et militaires, qui renseignent alors sur l'état des esprits. On ne trouvera dans aucun l'écho de ce cri si souvent répété depuis : « Un homme, il nous faut un homme, » c'est-à-dire un chef non pourvu nécessairement du prestige héréditaire, un citoyen issu de la masse et assez fort pour s'élever au-dessus d'elle, pour la dominer et la rassembler.

La raison en est simple. C'est Bonaparte consul et empereur qui a fait plus tard, par la magnificence tragique de son règne, par sa prise formidable sur l'esprit du siècle, l'éducation césarienne de la France. Le remède du césarisme, ce remède des grands jours d'angoisse, ce spécifique terrible, qui sauve et qui tue, c'est un legs de Bonaparte. Il l'a si profondément infusé dans les moelles de la nation que l'effet s'en fait sentir depuis un siècle par intermittences, au profit de ses héritiers ou de ses contrefacteurs. Des générations ont vécu, elles vivent encore dans l'hallucination de son souvenir ; du fond de son tombeau, il continue de susciter des Césars.

Avant son avènement, en 1799, il était difficile à beaucoup de Français de concevoir le retour à l'ordre autrement que sous forme de restauration monarchique. Le royalisme faisait incontestablement des progrès. Tous les témoignages en conviennent. Les révoltés, les séditieux, ceux qui ne veulent

point aller à la guerre, les femmes qui veulent aller à la procession malgré les gendarmes, tout ce monde crie : *Vive le Roi!* C'est le cri d'opposition, sinon de conviction. Par horreur du présent, on invoque le passé. Qu'on donne à cette France une république appropriée à ses besoins, respectueuse de celles de ses traditions restées vivantes et conforme à ses tendances nouvelles, à son instinct devenu foncièrement égalitaire, elle l'acclamera ; « mais on a donné le nom de république aux institutions, aux mesures, aux hommes qu'elle abhorre. Le contraire de république, c'est royauté ; le Directoire ne peut être chassé que par un roi ; ayons donc un roi... (1). » Puis, dans beaucoup de cervelles populaires, par un raisonnement naturel, l'idée de royauté se lie à l'idée de paix, à la cessation de l'état de guerre avec l'Europe monarchique. La République avait tout conquis, sauf la paix ; elle était en train de tout reperdre, et l'on n'apercevait plus avec elle le terme de cet effort pénible, harassé, dont se mourait la France. Accepter un roi, ce serait tout de même une façon d'en finir ; on se faisait à cette idée.

Dans certains pays, on dit : « Tout va finir, nous allons avoir un roi, ce n'est pas la peine de faire partir les conscrits (2). » Dans l'Yonne, l'Allier, les conscrits refusent de partir, en criant : « Vive le Roi (3) ! » C'est au même cri qu'éclate à Châlons une mutinerie dans le bataillon auxiliaire (4). Dans le Midi, les soldats des dépôts disent « que nous ne pouvions plus nous passer d'un roy (5) ». On vient d'apprendre qu'à Tarascon « les chasseurs du 13e régiment ont fait entendre des cris séditieux la veille du jour correspondant à la Saint-Louis (6) ». A Paris même, la contre-révo-

(1) La Fayette, V, 107-108.

(2) Archives de la guerre, correspondance générale.

(3) Bulletin de la police générale de la République pour le mois de vendémiaire an VIII. Aulard, 22.

(4) *Ibid.*, 23.

(5) Archives de la guerre, correspondance générale, 13 thermidor.

(6) *Publiciste* du 26 fructidor. Le fait est confirmé par les rapports administratifs.

lution travaille les faubourgs ; dès messidor, une adresse des Français au prince de Condé a circulé dans le faubourg Marceau. « Quelques ouvriers, dans les tavernes sur le chemin de Belleville, attendent la suppression de toutes les institutions républicaines ; ailleurs, les marchands se disaient confidentiellement que c'était pour la Saint-Louis le rétablissement de la royauté et se promettaient à cette époque meilleure chance pour le commerce. » Jusqu'en des groupes militaires, entre dragons et chasseurs attablés le décadi dans les guinguettes et buvant, des propos contre-révolutionnaires se tiennent, et dans les rues de Paris les marchandes de fleurs crient : Qui veut *cinq bouquets* pour *un louis* (1).

Le Directoire s'aperçoit du péril ; le 17 fructidor, il lance une proclamation dirigée exclusivement contre le péril de droite. Faisant appel aux sentiments bas, exploitant la peur, il dit, répète qu'une solidarité existe entre tous les Français ayant participé à un degré quelconque aux actes de la Révolution, qu'ils seront tous exposés, en cas de réaction, aux mêmes représailles, aux mêmes vengeances ; pour caractériser ces supplices, il trouve des mots forts, des expressions effrayantes, et l'insistance de son langage donne la mesure de ses craintes.

Faut-il en conclure que la France fût alors en majorité royaliste ? Tout au plus peut-on dire qu'elle était en train de le devenir. Si l'anarchie directoriale et les victoires de l'étranger se fussent prolongées, il est possible que la plus grande partie de la France eût tourné au royalisme, quitte à redevenir violemment révolutionnaire dès qu'elle aurait revu la royauté blanche et ses excès. A la fin de l'an VII, elle eût vraisemblablement accepté la royauté ; certainement, elle ne se fût pas levée en masse pour la rétablir.

En dehors de minorités acharnées, chez les royalistes mêmes, chez ceux qui le sont d'inclination et de tendance, l'égoïsme individuel domine, l'esprit d'entreprise et de sacri-

(1) Rapport de l'état-major, 9-10 fructidor. Archives nationales, AF, III, 168.

fice fait défaut ; suivant le mot d'un général républicain commandant au Havre, « le parti opposé ne ferait pas la dépense de trois francs pour opérer une réaction (1). » A Paris, pour toute entreprise violente, on n'aurait pas trouvé, sur « six cent mille bienveillants, six coopérateurs (2) ». Le peuple est inerte et prostré. Stagnation des esprits, dépérissement des volontés, disparition du « civisme », délaissement de la chose publique, indifférence pour le sort des institutions, insouciance, apathie, voilà les mots qui reparaissent incessamment, comme une plainte invariable et monotone, dans les rapports d'agents. La masse subira les événements et ne cherche plus à les faire ; incapable de vouloir et même d'espérer, tombée à une sorte d'hébétude, elle n'attend plus le salut de nulle part ni de personne. Pourtant, un être extraordinaire a traversé l'espace, fulgurant météore, et a fasciné les imaginations ; il a rempli un instant le vide immense qui s'est fait dans la pensée française. Cet homme a disparu ensuite ; son souvenir est resté. Il n'existe qu'une réputation vraiment hors de pair, incomparable, colossale, celle de Bonaparte. Les bulletins de ses victoires sont encore affichés sur les murs de toutes les communes. Son nom a pénétré jusqu'aux plus humbles chaumières des plus ignorants villages. On le connaît surtout comme grand capitaine, mais on sent confusément que tout irait mieux si cet homme était là. Que n'est-il là ! L'écrivain Fiévée, retiré aux environs de Reims, causait souvent avec les paysans. « Tous lui demandaient si on avait des nouvelles du général Bonaparte et pourquoi il ne revenait pas en France ; jamais aucun ne s'informait du Directoire (3). »

L'ennemi du dehors avançait toujours. En Hollande, l'armée anglo-russe gagnait du terrain, refoulant nos forces ; elle poussait sa pointe par l'étroite province qui s'étend entre le Zuyderzée et la mer, par la Nord-Hollande, et s'approchait d'Amsterdam. En avant du Rhin, un retour offensif des Fran-

(1) Archives de la guerre, correspondance générale, 16 messidor.
(2) La Fayette, V, 101.
(3) *Correspondance de Fiévée*, introduction, CLXI

çais avait échoué. L'armée de l'archiduc Charles remontait le fleuve par la rive droite, s'emparait de Manheim, tête de pont française au delà du Rhin, et menaçait Mayence. En Italie, les Autrichiens de Mélas, tout en guerroyant contre notre armée de Ligurie, commençaient à peser sur le département des Alpes-Maritimes, inondé de révoltés et de *barbets*. Plus haut, ils reconnaissaient, tâtaient les passages des Alpes.

Cependant, notre situation ne serait irrémédiablement compromise que si les républicains perdaient la Suisse, ce massif de cimes et de glaciers inséré entre l'Allemagne et l'Italie, ce bastion proéminent, cette grande place d'armes d'où nos soldats pourraient toujours paralyser les deux invasions imminentes, en inquiétant leurs flancs. Les coalisés avaient fini par le sentir. Après beaucoup de tergiversations et de discordes, ils s'étaient décidés à un grand effort en Suisse. Les trente mille Russes de Korsakof, les vingt-cinq mille Autrichiens de Hotze et de Jellachich pressaient Masséna entre Zurich et Lucerne; Souvorof, remontant de Milan vers le Nord, se jetait dans les Alpes avec vingt mille hommes et essayait de tomber sur les derrières de notre armée. S'il réussissait à prendre Masséna entre deux feux, à l'écraser, à opérer sa jonction avec Korsakof et Hotze, nul obstacle n'arrêterait plus sa marche entreprenante; entré vainqueur à Lucerne, il serait le lendemain à Bâle, le surlendemain au seuil de l'Alsace, et par la trouée de Belfort, par cette fissure de nos frontières, se coulerait en Franche-Comté, où le parti royaliste était nombreux, organisé, impatient.

Nos départements frontières sentaient le péril. L'Alsace, le Dauphiné, la Provence, commençaient à craindre. Souvorof et ses Russes occupaient terriblement l'imagination populaire; on se les figurait des géants barbares, invincibles, irrésistibles, la grande réserve du Nord s'abattant sur la France. Nos paysans comprenaient que l'invasion étrangère serait pour eux la calamité suprême, mais où étaient la confiance, l'ardeur nécessaires pour la repousser? Çà et là, quelques restes d'énergie

se manifestaient (1); nulle part un mouvement d'ensemble, rien de cet élan de 1792 et de 1793 qui avait fait de la France en furie, dressée contre l'étranger, une chose épouvantable et grande. Et pourtant des réserves profondes de vitalité, des trésors de vigueur cachée subsistaient en ce peuple de France; mais ces forces somnolaient, sans direction, sans commandement, sous un régime déprimant et honni. Les classes jadis riches ou aisées, odieusement traitées, attendaient l'étranger, l'appelaient peut-être; à Marseille, il était de mode chez les femmes de porter des parures à la *Souvorof,* des rubans et bonnets à la *Charlotte,* en l'honneur de l'archiduc Charles (2); un orateur des Cinq-Cents dénonçait à la tribune les Marseillais qui apprenaient le russe pour converser plus facilement avec leurs libérateurs.

A Paris, où l'on était plus loin de l'ennemi, on craignait surtout que la violation des frontières n'amenât une recrudescence du péril intérieur et des jours affreux. Les vaincus des 27 et 28 fructidor, c'est-à-dire les Jacobins, n'étaient nullement anéantis et ne se résignaient pas à leur défaite. Les expulsés du Manège, les anarchistes de faubourg s'acharnaient toujours à l'idée d'une tentative violente. Le bruit courait qu'ils faisaient appel à leurs affidés des départements, qu'ils avaient convoqué le ban et l'arrière-ban du parti. Bien qu'il fût défendu de franchir les barrières sans passeport, des arrivants à mine sinistre parvenaient à se faufiler dans la ville. On les rencontrait le soir, rôdant par les rues; ils se réunissaient, disait-on, en conciliabules secrets, avec signes convenus, mots de passe et rites mystérieux : « C'étaient des espèces de loges maçonniques (3). » Paris tremblait chaque

(1) Dans son rapport sur la situation générale de la République remis le 12 vendémiaire, Fouché dit, en parlant des paysans des Hautes-Alpes : « Au premier bruit de l'approche des ennemis, ils se sont armés spontanément, bien déterminés à le combattre. » AULARD, *État de la France en l'an VIII et en l'an IX*, p. 9.

(2) Archives de la guerre, correspondance générale, lettre du commissaire de Marseille en date du 14 thermidor.

(3) *Le Surveillant*, 21 vendémiaire.

soir de se réveiller le lendemain sous le coup d'une surprise affolante, d'un massacre dans les prisons, d'un envahissement des barbares (1).

Dans leur Luxembourg, « les Directeurs étaient entre eux dans un état de méfiance réciproque; ils voyaient la machine se détraquer de toutes parts et n'osaient en convenir (2). » Le monde politique et parlementaire reste un fouillis d'intrigues; à toute heure, des trames occultes se nouent, se frôlent, s'emmêlent, se déforment et se rompent. Le projet d'hier est abandonné aujourd'hui : « Dans une décade, les gens influents changent deux ou trois fois d'avis (3). » Parfois, il semble que la solution va surgir; dans l'obscure mêlée, l'éclair d'une épée luit, un profil énergique de général se dessine, puis l'apparition se dissipe et tout se recouvre d'ombre. Défaillances, compétitions subalternes, trahisons, voilà ce qui empêchait tout projet de se pousser à fond et d'aboutir; les hommes, les partis s'épuisaient en velléités.

Dans le Conseil des Cinq-Cents, les députés jacobins ressaisissaient par moments l'avantage; ils venaient de prendre contre Sieyès et les modérés une sorte de revanche de leur échec en fructidor. Comme l'idée fixe des républicains exaltés était toujours que Sieyès négociait sous main avec l'étranger une paix qui obligerait la France de rentrer dans ses limites et d'accepter une royauté importée sournoisement du dehors, une royauté de contrebande, les Jacobins avaient fait voter par les Cinq-Cents la résolution suivante : « Sont déclarés traîtres à la patrie et seront punis de mort tous négociateurs, généraux, ministres, Directeurs, représentants du peuple ou tels autres que ce soit citoyens français, qui pourraient recevoir ou proposer et appuyer des conditions de paix tendant à modifier ou à changer en tout ou en partie la constitution

(1) Que d'épouvantables projets couvassent dans certaines têtes, c'est ce que laissent apercevoir les confidences faites à Norvins, alors détenu à la Force, par un nommé Metge, que nous retrouverons sous le Consulat. *Mémorial de Norvins*, II, 197, 203-205.

(2) Cambacérès, *Éclaircissements inédits*.

(3) La Fayette, V, 124.

française ou à altérer l'intégrité du territoire actuel de la République française (1). » La menace visait essentiellement Sieyès. Les Anciens, appelés à la sanctionner, soulevaient des objections, opposaient l'impossibilité qu'il y aurait pour le gouvernement à négocier si on lui interdisait jusqu'à la cession d'une parcelle de territoire, trainaient le débat en longueur et finiraient par repousser la motion. Les députés jacobins, sentant leur impuissance à dominer complètement le terrain parlementaire, rentraient alors en compromission avec leurs auxiliaires d'en bas et rêvaient d'un coup de main.

En face d'eux, Sieyès et ses amis méditaient toujours leur coup d'État à échéance indéterminée, tenaient des conciliabules, cherchaient vainement le moyen, cherchaient l'homme. Ils étaient arrivés à préciser un plan, qui supposait la connivence et même l'initiative des Anciens (2); c'était celui qu'on verrait éclore en Brumaire. Le plan était tout tracé, mais le nom du général qui recevrait mandat de l'exécuter restait en blanc. Macdonald avait été tâté et se refusait (3); on attendait Moreau, sans compter beaucoup sur lui. Un fait assez important venait de se produire (4). Lucien Bonaparte s'était rapproché très intimement de Sieyès et entrait dans la conjuration; il participait aux colloques, coopérait ardemment, sans renoncer à ses arrière-pensées personnelles et sans vouloir se faire simplement une carte dans le jeu de Sieyès; s'il consentait à s'allier, sa nature d'indiscipliné ne lui permettait jamais de se subordonner. Barras passait au contraire pour retourner à ses pires accointances et pour favoriser les menées jacobines (5).

Fouché s'acharnait contre la presse, frappait tour à tour les gazettes qui vociféraient pour le compte des Jacobins et celles qui bavaient sur eux; point de décade où la police ne

(1) Séance du 6e jour complémentaire an VII, *Moniteur*.
(2) Lucien Bonaparte, *Révolution de Brumaire*, 14-19.
(3) *Souvenirs du maréchal Macdonald*, 114; cf. La Fayette, V, 124.
(4) *Mémoires de Lucien*, I, 388-89.
(5) La Fayette, V, 124.

supprimât illégalement un journal et ne fît apposer les scellés sur ses presses; le journal émigrait dans une autre imprimerie, reparaissait aussi violent sous un nouveau titre, qui n'était parfois que l'ancien titre retourné; exemple : *l'Ami des lois,* par Poultier, devenant le *Journal de Poultier, ami des lois*. Le *Journal des hommes libres* en était à sa troisième transformation et s'appelait maintenant le *Journal des hommes*, tout court; c'était même rédaction, même style, avec une épithète en moins. Le gouvernement se donnait ainsi l'odieux de l'arbitraire et n'arrivait pas à convaincre de sa force, à rassurer Paris, à lui rendre un peu de vie.

Paris sans luxe véritable, sans équipages de maîtres, sans mouvement d'affaires, se mourait de consomption et d'inquiétude. Dans les classes moyennes et plus ou moins pensantes, c'est un alanguissement général, mêlé de soubresauts convulsifs, une torpeur troublée, le dégoût du présent, l'effroi de l'avenir, la sensation que cela ne peut plus durer et l'impuissance à faire quelque chose. Dans la rue, point d'émeutes, mais des groupes d'ouvriers sans travail stationnant journellement autour de la porte Martin, anxieux et hagards. Le Palais-Égalité, les innombrables cafés pérorent, tandis que des crieurs de journaux hurlent des nouvelles à sensation, malgré la loi qui défend d'annoncer les gazettes autrement que par leur titre. En vain la police veut verbaliser contre les délinquants : « Il est presque impossible de constater par témoins les contraventions parce que les citoyens s'éloignent ou refusent de signer le procès-verbal (1). »

Dans les spectacles, dans les grands cafés, le royalisme donne le ton. Au jardin des Tuileries, la foule traîne son ennui, ressasse des propos vains ; des parleurs circulant dans les groupes annoncent, sans en rien savoir, la contre-révolution ou la Terreur; faute de données précises, l'imagination des Parisiens fonctionne à vide. Parfois, dans un carrefour, un individu prophétise publiquement la royauté et se fait

(1) Rapport du bureau central pour vendémiaire an VII. Archives nationales, AF, IV, 1329. Aulard, *Paris pendant la réaction thermidorienne, etc.*, V, 767.

déporter ; on voit beaucoup de suicides, des crimes, des arrestations en grand nombre ; à chaque instant, la police et la troupe cernant le Palais-Égalité ou d'autres endroits publics pour faire rafle de réfractaires ; à deux pas de là, dès que la nuit tombe, les filous et les coupe-bourses prenant possession de la rue. Pourtant, ces rues mal éclairées, peu sûres, s'égayent çà et là d'un bruit d'orchestres et d'un flonflon de ritournelles ; des portiques lumineux, des verroteries de couleur, des musiques appellent à la danse. Par intervalles, le pas lourd des patrouilles retentit ; des *qui-vive,* des *garde-à-vous* se répondent ; des patrouilles de soldats de ligne et de gardes nationaux se croisent, arrêtent les passants inoffensifs et les forcent à exhiber leur carte de sûreté, mais laissent circuler les voleurs et les filles, laissent sans surveillance les endroits de débauche et de plaisir ; dans Paris nocturne, c'est un mélange d'état de siège et de bal public (1).

La vie de plaisirs publics et payants, qui avait été celle de Paris depuis Thermidor, continuait son train. Pour les Parisiens, le théâtre reste un besoin ; afin d'échapper à la réalité, ils se réfugient dans la fiction. L'Opéra en détresse vient de fermer ses portes, mais on annonce une combinaison qui lui permettra de renaître brillamment de ses cendres. Les autres théâtres attirent plus de spectateurs qu'ils n'en peuvent contenir, regorgent d'un public mal mis et houleux. Il y a encore des pièces nouvelles, des vaudevilles à succès, des exhibitions variées, Franconi et son cirque, des endroits à la mode, des expositions, l'ouverture du salon de peinture qui se fait en fructidor au Louvre (2) ; il y a même, à certains jours, diners d'apparat dans les ministères, visites cérémonieuses, réceptions d'ambassadeurs par Barras dans son château de Grosbois. La série des fêtes patriotiques se prolonge, mais on craint que

(1) Voy. les journaux parisiens, *passim* ; les comptes rendus du bureau central publiés par Schmidt, III, et les rapports de police conservés aux Archives nationales, AF, IV, 1329.

(2) Et tout Paris d'aller vérifier l'aventure de Mlle Lange, que Girodet, pour se venger du refus d'un portrait, a peinte sous les traits de Danaé recevant la pluie d'or.

chacune d'elles devienne occasion de troubles; le 18 fructidor, on n'a pas même osé faire de petite guerre; les troupes ont évolué au Champ de Mars fusils et canons chargés (1). On va célébrer le 1er vendémiaire, le renouvellement de l'année républicaine, mais la partie officielle de ces fêtes « n'attire plus au Champ de Mars que les personnes appelées par le programme (2) ».

Les plaisirs d'été, qui ne furent jamais si nombreux, si variés, si étincelants que sous le Directoire, s'offraient toujours aux Parisiens. Tivoli illuminait ses bosquets, multipliait les attractions : « pantomimes pyrotechniques, » ascensions d'aérostats, promenades en ballon captif, départ d' « une flotte aérienne » ; Marbeuf, Biron, faisaient concurrence. A Marbeuf, le charlatanisme d'un inventeur qui prétend s'élever dans l'air à l'aide d'un appareil occupe un instant Paris. Le public vient à ces spectacles par habitude, par désœuvrement, mais manque d'entrain. « On a l'air triste ici; les spectacles, les lieux de réunion sont aussi nombreux et aussi fréquentés que par le passé, mais on n'y retrouve plus la gaieté, l'insouciance, qui caractérisaient l'esprit parisien, » écrit Mme Reinhard qui arrive de l'étranger et que son mari, tout ministre qu'il soit, conduit pour la distraire à Tivoli et à Frascati (3).

Le soir, aux Champs-Élysées débordant de foule, scintillant de mille feux et retentissant du bourdonnement des musiques, des femmes assises en rangs pressés le long de la grande avenue, enrubannées, empanachées, à peu près nues sous de claires mousselines, regardent passer et monter le flot des voitures. Des femmes de bourgeoisie s'en vont à Tivoli bras nus, gorge nue, se sentent surprises par la fraîcheur du soir, rentrent transies et meurent en peu de jours (4). Dans le dérèglement des modes et des mœurs, dans le déséquilibre

(1) Brinkman, 324-325.
(2) Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, III, 426.
(3) *Lettres de madame Reinhard*, 86; cf. Thiébault, *Mémoires*, III, 27-28.
(4) Voy. dans *le Publiciste* du 20 fructidor le cas cité par le médecin Angrand « pour détourner les femmes de la fureur de paraître presque nues dans nos jardins »

des esprits, l'effort pour s'étourdir n'arrive plus à vaincre l'écœurement d'une société lasse de tout et dégoûtée d'elle-même. D'ailleurs, la pluie tombait à chaque instant, noyait les préparatifs de fête, avachissait les décors, ajoutait sa tristesse à la mélancolie des circonstances. Dans ce pluvieux été de 1799, lourd d'orages, entrecoupé d'averses, quand les émotions de la rue et les agitations jacobines faisaient trêve, une grande stupeur morne pesait sur la ville.

II

Paris s'était déshabitué des bulletins de victoire. Pourtant, le 1er vendémiaire, au jour anniversaire de la République, on apprit un beau fait d'armes : en Hollande, Brune attaqué par les Anglo-Russes, auprès de Bergen, les avait vivement repoussés et leur avait infligé de grandes pertes. Ce succès cependant ne décidait de rien ; l'armée du duc d'York, quoique très éprouvée, se maintenait en face de nous dans ses retranchements, derrière les digues, et même Brune victorieux se verrait obligé au bout de quelques jours de se reporter en arrière, d'évacuer Alkmaër et de ramener ses troupes sur des positions plus rapprochées d'Amsterdam.

Chacun sent d'ailleurs que la grosse partie va s'engager en Suisse. Que fait donc Masséna, avec les renforts qu'il a reçus, avec la nombreuse armée dont il dispose? que n'a-t-il hâte de refouler Korsakof et Hotze avant que Souvorof soit venu par le Gothard le tourner et l'étreindre? Bernadotte l'a en vain stimulé, aiguillonné; les Directeurs ont fini par décider sa destitution, en retardant de quelques jours la publication de cette mesure. Soudain, le 7 vendémiaire, un courrier arrive, annonçant la reprise de Zurich et le gain d'une bataille : une grande bataille cette fois, une grande victoire, l'une des plus insignes et des plus fructueuses que présente l'histoire de nos guerres ; la Limmat impétueusement franchie, les Russes

rejetés et enveloppés dans la ville, sauvant à grand'peine leur infanterie, perdant leur cavalerie, leur artillerie, leurs bagages; douze mille ennemis tués ou pris, des drapeaux, cent cinquante canons, tout un matériel de guerre enlevé; un désastre pour l'armée de Korsakof. Le même jour, sur la Linth, Hotze était tué, et ses troupes, sous l'effort de Soult, reculaient en désordre.

L'effet dans le public fut assez grand. Paris ressentit pour la première fois depuis bien longtemps une émotion saine. Aux Cinq-Cents, quand la nouvelle fut officiellement annoncée, la salle et les tribunes retentirent d'acclamations, tandis que la musique attaquait « l'air fameux de *la Carmagnole* (1) ». Aux amis sincères de la Révolution, l'avenir apparaît un peu moins noir; quelque espoir rentre en eux; il est donc vrai que la République peut se sauver encore par ses vertus militaires, par l'intrépidité de ses soldats et le talent de ses capitaines.

Les jours suivants, comme si l'exploit de Masséna avait rompu la malchance, des bulletins heureux arrivent sans discontinuer; il en vient de toutes parts; de quelque côté que l'on regarde, l'horizon s'éclaircit. En Suisse, Souvorof a débouché du Saint-Gothard, mais s'est trouvé en face de nos troupes, qui n'ont plus rien à craindre du côté de Zurich; après avoir péniblement refoulé Lecourbe, il s'est heurté à Molitor dans des combats de géants. Schwitz, où il doit se réunir à Jellachich, lui est fermé par Masséna; fermée, la route de Glaritz; sur le lac de Lucerne, point de flottille autrichienne pour transporter ses troupes. Déçu, contenu, traqué, il erre maintenant dans un chaos de montagnes, aux prises avec une formidable nature. Paris haletant suit de loin les détails de cette agonie. Les transmissions télégraphiques, incomplètes, interrompues souvent par l'état de l'atmosphère, suscitent d'anxieux espoirs. Les journaux publient ce tronçon de dépêche attribuée à Masséna : « Il se défend comme un dogue, mais je le tiens (2). » La perte totale de Souvorof est un jour

(1) *Moniteur*, séance du 7 vendémiaire.
(2) *Le Publiciste*, 16 vendémiaire.

annoncée, démentie le lendemain. La vérité est que Souvorof lutte en désespéré et finira par s'échapper; il trouvera refuge à Coire, mais n'y amènera que six mille hommes sur vingt-quatre mille, un débris d'armée, et l'Helvétie sera tout de même le tombeau de sa gloire.

En Hollande, le succès de Bergen apparaît considérable par son effet moral; la fougue des républicains dans cette rencontre a déconcerté les Russes, qui ont surtout souffert de nos attaques et qui se plaignent d'avoir été mal soutenus par les Anglais; la désunion semble se mettre dans la double armée, dont la marche se ralentit, hésite. Voici des signes palpables de victoire, des trophées : un chef de brigade envoyé par Brune venant présenter au Directoire cinq drapeaux ennemis; on les voit passer dans les rues, solennellement portés au Luxembourg. Sur le Rhin, les Impériaux se montrent moins entreprenants contre nos postes, l'armée de l'archiduc Charles s'immobilise le long de la rive droite. L'ennemi recule partout ou s'arrête; encore une fois, l'armée a sauvé au dehors la Révolution; elle en a sauvé l'existence, elle en a sauvé l'honneur, et la délivrance des frontières soulage d'autant plus Paris qu'elle ôte aux revendications des partis extrêmes beaucoup de leur force; en frappant à grands coups sur les Russes, les Autrichiens et les Anglais, Masséna et Brune ont indirectement battu les Jacobins.

Et la série continue; le 13, un messager du Directoire est introduit dans le conseil des Cinq-Cents : « Victoire! » crie-t-on à sa vue, comme s'il ne pouvait plus être question que de victoires. La nouvelle qu'il apporte est bien faite pour surprendre et ravir l'imagination publique.

Un secrétaire ouvre le message et lit à haute voix : « Le Directoire exécutif vous transmet copie d'une dépêche qu'il vient de recevoir du général Bonaparte... » Un tonnerre d'applaudissements interrompt le lecteur. Il reprend sa communication; c'est bien Bonaparte qui recommence à faire parler de lui et qui se remet en scène, pour ainsi dire, par un bulletin de sa façon. Rentré en Égypte avec ses troupes, il

a culbuté une armée de dix-huit mille Turcs, mise à terre par une flotte anglaise dans la presqu'île d'Aboukir, et il en a fait un grand carnage. Ce nom désastreux d'Aboukir, fatal à la marine française, il le transforme en nom de victoire; par une lettre déjà vieille de deux mois, apportée sur le bâtiment *l'Osiris* qui s'est glissé à travers les flottes ennemies, il promet à son tour une moisson de drapeaux conquis. — *Vive la République!* crient les députés en se levant de leurs sièges et en agitant leurs toques; la musique joue l'air du *Ça ira,* les tribunes acclament, et chacun d'admirer cet étonnant retour de fortune, Souvorof tenu en échec au plus profond des Alpes et Bonaparte comme ressuscité (1).

Le 18, nouveau coup de théâtre; vers deux heures, le canon retentit dans Paris, tirant en plusieurs endroits, et à entendre le roulement profond des salves, la population tressaille (2). Qu'est-ce encore? C'est l'annonce de trois succès à la fois, accroissant nos avantages.

Par une dépêche donnant suite à la première, Bonaparte a fait savoir que le fort d'Aboukir est repris et qu'il n'existe plus un seul Turc en armes sur le rivage d'Égypte. D'autre part, la retraite de Souvorof dans le pays des Grisons est officiellement confirmée; enfin, Brune, attaqué de nouveau par les Anglo-Russes, les a franchement battus près de Castricum; il leur a pris onze canons et fait quinze cents prisonniers; victoire au Sud, à l'Est, au Nord; ce n'est partout que victoires.

Les Conseils enthousiasmés décrètent que les armées d'Helvétie, de Batavie et d'Orient ne cessent de bien mériter de la patrie. Les orateurs des Cinq-Cents ne trouvent pas de mots assez lyriques pour célébrer nos braves. « Quel heureux changement! s'écrient les journaux, quelle brillante fin de campagne (3)! » Ils s'emplissent de rapports, de relations circonstanciées; ils donnent des détails, citent des traits

(1) Compte rendu du *Moniteur*.

(2) Journaux parisiens, *passim*. Lettre de Mme Delessert à Reybaz, en date du 11 octobre 1799, communiquée par M. Georges Bertin.

(3) *Le Surveillant*, 22 vendémiaire. *Le Publiciste*, même date.

d'héroïsme rappelant les plus beaux temps des guerres de la liberté : après Bergen, le commandant du corps expéditionnaire russe, le général Hesse, fait prisonnier par un de nos grenadiers, offrait une grosse somme à cet homme pour se libérer : « Je ne me bats pas pour l'argent, a répondu le Français, mais pour la gloire, » et il n'a pas voulu qu'on le fit officier : « Après avoir déposé l'épée, je reprendrai la charrue (1). » Du côté de la Suisse, le nombre connu des trophées va sans cesse grossissant; la catastrophe des Austro-Russes apparait plus complète qu'on ne l'a cru d'abord ; on parle maintenant de trente mille hommes mis hors de combat; on a vu passer à Bâle des colonnes entières de prisonniers russes ; « ils n'ont pas l'air d'anthropophages (2). » On a vu défiler captifs leurs grenadiers, dont le bonnet porte en avant « une plaque de métal recourbée », des hussards blancs très beaux, des Cosaques à longue barbe tombant jusqu'à la ceinture. A Castricum, c'est le pas de charge qui a décidé de la victoire; l'armée d'York démoralisée, enlizée dans un pays de marécages et décimée par les fièvres, va se rembarquer par capitulation. Sur le Rhin, le général Ney a dégagé par de vigoureux combats les approches de Mayence. Et Paris, à chacun de ces bulletins qui arrivent coup sur coup, sort un peu plus de son indifférence, s'éveille de son assoupissement. Paris s'émeut, s'exalte, renaît aux sentiments hauts. Enfin, comme si la fortune tenait à ménager ses effets et à procéder par gradation savante, à tant de merveilleuses nouvelles succède la plus extraordinaire de toutes, la plus inattendue, aussi funeste à la coalition que « la perte de trois autres batailles (3) » : Bonaparte en France.

Le 17 vendémiaire-9 octobre, il a débarqué à Saint-Raphaël, près de Fréjus, ayant devancé l'appel du Directoire et quitté l'Égypte sur la frégate *Muiron* depuis quarante-sept jours, ayant touché à Ajaccio et échappé miraculeusement à

(1) *Moniteur*, 15 vendémiaire.
(2) *Le Publiciste*, 15 vendémiaire.
(3) *Moniteur* du 23.

une flotte anglaise qui rasait le littoral de Provence. Il a débarqué avec deux savants et quatre généraux, avec Monge, Berthollet, Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Andréossy, avec un détachement de ses Mamelouks et de ses guides. Les gens de la côte, pour le voir plus tôt, se sont jetés vers son bâtiment qu'ils ont comme pris à l'abordage, en lui fournissant ainsi prétexte pour se dispenser de la quarantaine. Il est maintenant sur la route de Paris, il approche, il vient, soulevant sur son passage un ouragan d'acclamations. Voilà ce que l'on commence à se répéter dans Paris le soir du 21 vendémiaire; la nouvelle encore vague circule dans les endroits publics, fait sensation dans les théâtres, rencontre des croyants et des incrédules, répand une indicible émotion.

Une scène étrange se passait alors au Luxembourg. Sieyès attendait dans son cabinet Moreau, arrivé d'Italie le matin même. En le prenant au débotté, Sieyès espérait vaincre ses hésitations et le déterminer à faire le coup. Sur ces entrefaites, l'avis du débarquement à Fréjus est apporté au Directeur; il attendait Moreau, c'est Bonaparte qui arrive.

Il fit prier l'un de ses intimes confidents, Baudin des Ardennes, membre du Conseil des Anciens, de passer chez lui. Patriote ardent, républicain sincère, Baudin croyait à la nécessité du remède héroïque pour sauver la Révolution en détresse et réformer l'État; il connaissait les projets de Sieyès et y concourait avec zèle. Il entra dans le cabinet directorial en même temps que Moreau. Sieyès leur communiqua la grande nouvelle. Une surprise affolante, une joie intense, se peignirent sur les traits de Baudin et parurent bouleverser tout son être; pour lui, c'était le régénérateur de la République, c'était l'homme grâce auquel l'œuvre de salut ne pouvait plus manquer, qui reparaissait à l'improviste. Il entendit Moreau dire à Sieyès, en parlant de Bonaparte : « Voilà votre homme; il fera votre coup d'État bien mieux que moi (1). » Baudin sortit ensuite ivre de bonheur,

(1) Renseignements particuliers, conservés par tradition de famille.

presque hors de sens, pour rejoindre les siens et leur communiquer son ravissement. Le lendemain matin, « au saut du lit (1), » il s'affaissa subitement et mourut; le bruit se répandit qu'il était mort de joie. Au même moment, la nouvelle du retour miraculeux se précise, s'affirme, devient certitude, se propage dans tous les quartiers, et l'enthousiasme éclate formidable.

Le Directoire, fâché que Bonaparte ait devancé ses ordres aujourd'hui que la frontière est sauve, se résigne à notifier le fait aux Conseils en *post-scriptum* d'un message où il est surtout parlé de Castricum et de nos succès en Hollande. Quand les messagers d'État chargés de cette communication arrivent au Palais-Bourbon, une foule de citoyens et de militaires font irruption derrière eux dans la salle (2). On écoute en silence le message assez long, et puis arrive enfin cette circonlocution pénible : « Le Directoire vous annonce avec plaisir, citoyens représentants, qu'il a aussi reçu des nouvelles de l'armée d'Égypte. Le général Berthier, débarqué le 17 de ce mois à Fréjus avec le général en chef Bonaparte (les cris de : *Vive la République !* interrompent, l'assemblée entière est debout) et les généraux Lannes, Marmont, Murat et Andréossy, les citoyens Monge et Berthollet, mandent qu'ils ont laissé l'armée française dans la position la plus satisfaisante. » C'est alors dans le public un délire d'enthousiasme, auquel répondent les acclamations des députés.

L'assemblée reste ensuite suffoquée d'émotion, incapable de délibérer. Quelques orateurs et notamment Briot, qui ne manque jamais une occasion de parler, entament des dithyrambes patriotiques; mais lorsque le représentant Trois-OEufs veut à son tour placer une harangue, on ne l'écoute plus; sa voix se perd au milieu de l'agitation générale; Garreau réclame l'ajournement, la séance est levée aux cris de : *Vive la République!* et au son des « airs chéris de la liberté (3) ».

(1) Renseignements particuliers.

(2) Nous suivons ici le texte même du compte rendu. *Moniteur* du 23 vendémiaire.

(3) *Moniteur* du 23 vendémiaire.

Au dehors, Paris entier est debout et en mouvement. Le général Thiébault a raconté ses impressions de ce jour. Entré au Palais-Royal, il voit au bout du jardin des groupes se former à tout instant et se dissoudre, piétiner haletants autour de quelqu'un d'informé, puis se pulvériser en individus courant à toutes jambes, pour répandre la nouvelle. L'un d'eux lui jette ces mots : « Le général Bonaparte a débarqué à Fréjus (1). » Se portant ailleurs, Thiébault lit la nouvelle sur tous les visages, se heurte à des poussées et à des remous de foule. Les musiques des régiments de la garnison parcourent les rues en signe d'allégresse, dans un fracas d'instruments; une masse grossissante de citoyens les escorte, emboîte le pas militairement, et en avant les petits tambours de la République, des enfants, battent la caisse. Sur le boulevard, c'est un autre spectacle ; voici que s'avance, entre des soldats, une colonne de prisonniers russes, les premiers que Paris voit. On les fait passer sur le boulevard, défiler aux Champs-Élysées, pour les conduire aux casernements de Rueil (2). Le peuple bon enfant les entoure, offre à ces malheureux des friandises, regarde avec satisfaction ces trophées vivants, et il semble que tout se réunisse aujourd'hui pour monter les âmes, pour les combler d'une joie exaltatrice. Le soir, dans les théâtres, la nouvelle du retour, annoncée sur la scène, est accueillie par des bravos, des trépignements fous : « on boit à ce retour jusque dans les cabarets, on le chante dans les rues (3). » Le retour est devenu la pensée, la conversation, l'émotion, la joie de tous; les yeux se mouillent, les mains se cherchent et se joignent; c'est un ensemble d'effusions comparables à celles qui ont signalé les débuts de la Révolution, un élan des cœurs, un épanouissement des âmes. Le matin, Béranger très jeune, ignorant la nouvelle, était entré dans un cabinet de lecture; trente personnes y étaient assises; la nouvelle se répand ; d'un mouvement spontané,

(1) *Mémoires de Thiébault*, III, 56-57.
(2) Journaux du 23 ; cf. *Lettres de madame Reinhard*, 90.
(3) *Publiciste* du 25.

tous les lecteurs se lèvent en poussant un cri de joie (1).

D'un bout à l'autre de la France, le frisson se communique, la vibration s'étend. Aux ivresses du Midi, au sursaut de Paris, répondent des fêtes improvisées dans les principales villes. On célèbre les victoires d'hier et l'insigne événement qui en promet d'autres; en dehors de l'Ouest tout à ses discordes, l'unanimité nationale semble pour un instant se refaire sur un espoir, sur un nom.

Quel est donc le sens vrai de cet extraordinaire mouvement? Est-ce enfin la poussée césarienne qui se fait, qui se prononce irrésistiblement et va tout emporter? A considérer les choses de plus près, à se plonger dans l'air ambiant de l'époque, à en pénétrer les passions et les besoins, il semble que l'élan de la nation porte plus haut et plus loin. On restait en pleine guerre, à peine sorti d'un pressant danger. L'ennemi était contenu, non réduit. L'homme qui revient, c'est le plus grand vainqueur qui soit apparu depuis des siècles. Certes, les généraux habiles et entreprenants ne manquent pas dans nos armées. Masséna vient de remporter une belle victoire, Soult a gagné une bataille, Brune en a gagné deux, mais Bonaparte en avait gagné vingt, il en avait gagné cent! Surtout, réussissant où nul avant lui ne s'était même essayé, il avait vaincu assez pour terminer la guerre, pour imposer à notre principal ennemi sur le continent un traité dicté presque en vue de Vienne, un traité qui était apparu comme le prélude de la pacification générale. Leoben et Campo-Formio avaient fait pour sa réputation autant qu'Arcole et Rivoli. S'il revient aujourd'hui, c'est pour reprendre son œuvre indignement compromise, pour réparer les fautes et consolider les succès; seul, il paraît capable d'achever la victoire, de la pousser à fond et de la porter à sa fin naturelle : la paix.

Or, le peuple se rend compte que la prolongation de la guerre est la source première des maux dont la recrudescence l'accable. C'est la guerre qui a suscité la loi des otages, l'impôt

(1) *Ma Biographie*, par Béranger, p. 70.

progressif; c'est elle qui donne prétexte aux Jacobins pour relever leur hideux drapeau; c'est elle qui encourage les complots et les soulèvements royalistes; c'est elle, la maudite, qui multiplie les levées, qui prend au paysan son cheval et son fils, qui jette aux bois, aux montagnes, ces milliers de réfractaires dont les bandes s'unissent aux brigands pour tourmenter la France. Depuis neuf ans, la crise extérieure complique affreusement la Révolution; elle en a augmenté les malheurs et aggravé les forfaits. Aux yeux du peuple, le moyen de finir la Révolution est de finir la guerre (1). Bonaparte semble l'homme de cette tâche; le bienfait qu'il ne donnera jamais aux Français, ils l'attendent de lui très promptement; l'éternel guerroyeur qu'il sera, on l'acclame, suivant l'expression d'un journal, comme « le précurseur de la paix (2) ».

Sans doute, les partis voient surgir leur arbitre; pour eux, Bonaparte, c'est l'imprévu dominateur qui se lève; d'après le facteur nouveau et surprenant qui entre en scène, toutes leurs combinaisons sont à refaire; les politiciens s'agitent affolés, sous le coup qui frappe en plein dans leur basse fourmilière. Pour la masse du peuple, la question intérieure reste au second plan, sa solution dépendant de celle qui sera donnée à l'autre et que Bonaparte l'Italique, Bonaparte l'Égyptiaque, va imposer glorieuse et grande. Jourdan écrit très justement: « Les personnes éclairées prévoyaient qu'il ne tarderait pas à s'emparer du gouvernement; » mais il écrit en même temps: « Le peuple ne voyait en lui qu'un général toujours victorieux destiné à rétablir l'honneur des armes de la République (3), »

(1) *Lettres de madame Reinhard*, 84, après son voyage de Toulon à Paris. « Combien j'aurais voulu que tous les ministres eussent entendu le cri qui sortait de toutes les bouches, le long de notre route, depuis le port de Marseille jusqu'aux portes de Paris! Les artisans, les paysans, en apprenant les hautes fonctions de Charles (Reinhard), s'écriaient tous : « Donnez-nous la paix, citoyen « ministre; dites qu'il nous faut la paix. » Ce mot était sur toutes les lèvres, et il retentit encore dans mon cœur. »

(2) *Publiciste* du 23. Les rapports de l'état-major disent, en parlant de l'effet produit par nos victoires et par le retour de Bonaparte : « Chacun en conjecturait des résultats heureux pour la République et *précurseurs d'une paix générale*. » Bulletin du 21-22 vendémiaire. Archives nationales, AF, III, 168.

(3) *Notice sur le* 18 *Brumaire*.

destiné ensuite à lui faire goûter un victorieux repos. C'est pour cela qu'on applaudit plus à son retour en vendémiaire qu'on n'applaudira en brumaire à son rapt du pouvoir; la nation lui défère moins le pouvoir que le commandement, sauf à souffrir ensuite que l'autorité civile devienne un simple attribut de l'épée. Qu'il soit avant tout l'épée tournée contre l'étranger, protectrice, tutélaire, infaillible, à l'abri de laquelle on pourra enfin ne plus craindre et revivre, c'est à quoi tend l'immense ovation plébiscitaire.

Si les paysans des Basses-Alpes, à flots pressés, l'escortent pendant la nuit avec des torches, pour le préserver des brigands; si les villes illuminent sur son passage; si Lyon, dès qu'il paraît, se lève dans un transport de joie; si le peuple danse dans les rues, déroule des rondes folles, assiège de cris et de *vivats* l'hôtel où il est descendu (1); s'il faut en son honneur improviser au théâtre des Célestins une pièce de circonstance, où les acteurs lisent ou bredouillent leur rôle, n'ayant pas eu le temps de l'apprendre; si plus loin la foule roule en torrent autour de sa voiture et semble la porter; s'il suffit de son approche pour que dix lieues à l'avance les villes, les villages, les maisons isolées, les relais de poste se pavoisent, pour que les citadins, les paysans arborent les couleurs nationales et prolongent sur les deux côtés de la route une bordure tricolore (2); si ces populations du Midi et du Sud-Est se serrent éperdument contre lui, c'est qu'elles voient dans sa présence leur sauvegarde contre l'étranger posté tout près d'elles, derrière les montagnes, se disposant à franchir les cols et à déborder des Alpes, accompagné de proscriptions et de représailles. A Fréjus, quand les habitants ont accosté son bâtiment et grimpé à bord, ils ont répondu à ceux qui leur opposaient les prescriptions sanitaires, le danger de la contagion : « Nous aimons mieux la peste que les Autrichiens (3). » Sans doute, ce peuple n'ignore pas que pour écarter définitivement l'en-

(1) *Mémoires de Marbot*, I, 46.
(2) *Ibid.*, I, 45.
(3) *Mémoires de Bourrienne*, III, 19.

nemi et conquérir la paix, il faudra fournir un suprême effort, mais on le donnera de bon cœur, puisque Bonaparte est là pour commander. Le tempérament national semble avoir subitement repris son nerf; à Nevers, un bataillon de conscrits recrutés pour la cavalerie refusait de partir, n'ayant point de chevaux; on leur dit que Bonaparte est en France; ils demandent à partir tout de suite, sans chevaux, tels qu'ils se trouvent; ce sont d'autres Français. A Fontainebleau, des officiers naguère mous et découragés n'ont plus qu'une idée, faire reprendre à leur troupe tenue martiale et bel aspect, pour la lui présenter : « Nos officiers en devenaient fous, parce que le chef de bataillon le connaissait (1). » Tel reparaît le ressort caché de ce peuple et telle est la vertu stimulante de cet homme. Qu'il rassemble toutes ces bonnes volontés, qu'il s'élance à leur tête en Italie, en Allemagne ou ailleurs, pour asséner le coup final, voilà ce qu'on attend de lui d'abord; après, il fera ce qu'il voudra de la France. Dans le Midi, un orateur de club l'a harangué en ces termes : « Allez, général, allez battre et chasser l'ennemi, et après nous vous ferons roi (2). »

Cette parole, contre laquelle Bonaparte proteste avec une pudique indignation, demeure d'ailleurs sans écho. L'opinion commune est qu'il va vaincre au profit de la République et la revivifier. L'effet de son retour est même de ramener beaucoup de Français à ce régime, en leur persuadant que la République, triomphant au dehors par la main d'un grand homme, pourra s'assagir et se fixer au dedans, procurer enfin le soulagement des peuples et tenir ses promesses. A ces gens qui ont cru naguère à la Révolution, qui ont été déçus par elle, qui souffrent cruellement de ses sévices, qui l'exècrent dans ses représentants actuels, il semble un instant que l'ancien idéal, obscurci, voilé, souillé, se découvre à nouveau et resplendisse, s'incarnant en un homme. Parmi les contre-révolutionnaires, il en est qui s'imaginent, dans leurs illusions

(1) *Les Cahiers du capitaine Coignet*, p. 74.
(2) *Mémoires du duc de Raguse*, II, 51.

incorrigibles, que Bonaparte va travailler au profit de leurs princes ; les plus perspicaces comprennent qu'un grand obstacle se dresse en travers de leur chemin ; ils disent : « Nous voilà pour longtemps en République (1), » et ils pressentent l'homme qui va réconcilier la France avec la Révolution.

Les plus contents se trouvent parmi les républicains convaincus, sincères ; ils n'ont pas encore appris à séparer Bonaparte de la République tels qu'ils la conçoivent, saine, virile et fière. Le transport de joie auquel Baudin a succombé reste commun à bien d'autres. Aux Cinq-Cents même, les députés des deux partis, modérés et jacobins, tous révolutionnaires, ont cédé d'abord à l'ivresse générale ; le 30 vendémiaire, ils éliront Lucien pour président. Tous les rapports constatent la renaissance de l'esprit public, c'est-à-dire, en langage officiel de l'époque, un renouveau de foi en la Révolution et en ses destinées. Au théâtre, les airs patriotiques sont maintenant applaudis et redemandés (2).

Les armées n'interprètent pas le retour autrement que les républicains civils ; c'est pourquoi elles exultent. L'armée d'Italie apprend la nouvelle aux ennemis par des hourras, des acclamations prolongées, s'élevant de nos cantonnements. A l'armée d'Helvétie, sur le Rhin à sa naissance, un dialogue significatif s'engage d'une rive à l'autre entre une sentinelle française et une sentinelle autrichienne. — *L'Autrichien :* « Eh bien, Français, votre roi est donc arrivé ? — *Le Français :* Nous n'en avons point et n'en voulons. — *L'Autrichien :* Mais Bonaparte n'est-il pas votre roi ? — *Le Français :* Non, il est notre général. — *L'Autrichien :* Eh bien, vous le verrez roi. Il sera tout de même un brave homme, s'il nous donne la paix (3). » — Arbitre pacificateur entre les nations autant qu'irrésistible chef de guerre, c'est sous ces traits qu'il apparaît partout aux peuples et ressuscite en eux l'espérance.

(1) Cité par Albert Sorel, *la Révolution de Brumaire.* (*Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1898.)

(2) Rapports de police pour vendémiaire. Archives nationales, AF, IV, 1329.

(3) Lettre du général de brigade Brunet à Soult, 10 brumaire. Archives de la guerre, armée du Danube, carton de novembre 1799.

Il semble que les victoires de Masséna et de Brune, en rendant sa venue moins nécessaire à la patrie, eussent dû en atténuer l'effet; elles l'ont augmenté au contraire, car elles ont secoué la torpeur générale ; elles ont relevé progressivement les cœurs ; elles ont refait aux Français une âme vibrante, frémissante, disposée à recevoir le choc décisif. Elles sont venues, ces victoires avant-courières, pour dissiper la brume qui s'appesantissait sur la France; elles ont mis au ciel une lueur d'aurore, et voici que l'astre lui-même se lève, surgit des flots, versant la vie, rallumant les ferveurs d'autrefois. L'accueil sans exemple que reçoit Bonaparte n'est pas l'acte d'une nation qui s'abat consciemment aux pieds d'un maître, pour s'absorber et s'anéantir en lui. On doit y voir plutôt un réveil de zèle révolutionnaire et de patriotisme, les deux passions se confondant depuis dix ans dans l'âme du peuple, périclitant et se ranimant ensemble. La France patriote et révolutionnaire ne réclamait pas un maître; elle n'avait que de bas tyrans, elle voit s'élever un chef. Pour le peuple, cet homme qui passe, c'est le génie et la fortune de la Révolution qui reviennent; c'est plus encore : c'est le gage et le symbole de la résurrection nationale.

CHAPITRE VI

BONAPARTE A PARIS

Bonaparte pique droit sur Paris par la route du Bourbonnais; arrivée subite et discrète. — La maison de la rue de la Victoire. — Visite au gouvernement. — Retour de Joséphine; crise intime; le pardon. — Afflux de visiteurs. — Premières occupations de Bonaparte. — Il étudie l'état de l'opinion et des partis. — Persistance de la lutte entre les partis extrêmes; insurrection de l'Ouest. — Détente et désir d'apaisement dans le public et dans une notable partie du personnel politique. — L'opinion n'appelle pas un coup de force. — Comment Bonaparte entend réaliser le vœu national. — Où prendra-t-il son point d'appui ? — Le bonapartisme de droite et le bonapartisme de gauche. — Sieyès ou Barras. — Raisons qui déterminent le général à se tenir d'abord éloigné de Sieyès; celui-ci se refuse à faire le premier pas. — Vif incident; Talleyrand s'entremet; échange de visites. — La négociation s'amorce. — Le dîner chez Barras. — Accord avec Sieyès. — Tactique adoptée à l'égard de Barras. — Caractère du pacte conclu entre Bonaparte et les principaux révolutionnaires nantis. — Mot de l'un d'eux. — Bonaparte et l'Institut. — Le général des idéologues. — Washington ou César.

I

Bonaparte revenait avec l'intention d'en finir avec le Directoire et de s'approprier l'État. Après avoir observé l'ivresse populaire et entendu l'appel des masses, il jugea inutile de prolonger l'expérience et poussa droit au centre. Au sortir de Lyon, se détournant vers le Bourbonnais et coupant au plus court, il fila sur Paris comme une flèche. Joséphine partie à sa rencontre, sachant tout ce qu'elle avait à se reprocher et tremblant de l'entrevue, mais aimant mieux aller au-devant de l'orage que de l'attendre, cherchait le général sur la route de Dijon et s'en fut inutilement jusqu'à Lyon. Joseph et

Lucien, mieux avisés ou mieux informés, le rejoignirent en chemin et l'entreprirent, sans ralentir sa course. Le 24 vendémiaire-16 octobre au matin, trois jours après l'annonce de son débarquement, sans bruit, sans escorte, il se glissait à Paris et rentrait rue Chantereine, dénommée depuis deux ans à cause de lui rue de la Victoire. Il y arrivait dénué de tout ; ses effets, ses bagages, qui à partir de Fréjus l'avaient suivi à quelque distance, avaient été pillés aux environs d'Aix par une troupe de brigands (1).

Il retrouva la maison où il avait abrité après la campagne d'Italie sa gloire errante, dans un quartier neuf et tranquille, à peine bâti, égayé de verdures : le petit hôtel construit pour Julie Talma, entre cour et jardin ; les salons à peintures pompéiennes, la pièce ovale servant de salle à manger, le boudoir en rotonde donnant sur le jardin, un jardin assez beau, où les arbres se dépouillaient, où la pâleur des vases antiques se détachait sur la rouille des feuillages. Il revit l'appartement conjugal, son mobilier d'un goût extravagant et héroïque, les tambours faisant tabourets, le lit en forme de tente, le dossier des sièges s'arrondissant en arc guerrier, flanqué de carquois, et partout des recherches et des bizarreries d'ameublement, un luxe quelque peu frelaté, un pêle-mêle d'objets d'art et de futilités, rappelant Joséphine et portant sa marque.

Mais avait-il encore une femme ? Elle le cherchait sur les grandes routes, pour tâcher de se disculper. Sa famille, à lui, s'était éparpillée au-devant de sa fortune ; Lucien et Joseph, après avoir tenté de l'accaparer, revenaient d'un train moins rapide ; Louis, — le préféré, — qui s'était joint aux deux autres, était tombé malade à Autun et restait en détresse. Pauline accourait de la campagne avec Leclerc. Jérôme était en pension, Caroline chez Mme Campan avec Hortense, Élisa à Marseille. Dans ce grand Paris plein de lui, où chercher la tiédeur du foyer ? De tous les siens, il ne trouva d'abord que la

(1) Lettre du commissaire des Bouches-du-Rhône, 27 vendémiaire. « Tous les effets du général Bonaparte ont été la proie des brigands royaux qui se sont dits brevetés par le prince Charles. » Archives nationales, F1C, III. Cf. Roustam.

femme rigide qui avait appris à se défier de la destinée et qui assisterait impassible à l'épique aventure ; il trouva sa mère.

Paris apprit son arrivée le lendemain par les journaux. « Il est descendu chez lui rue de la Victoire, où il a trouvé sa mère, qui n'a que quarante-sept ans. Il avait avec lui Berthier, Monge et Berthollet ; il était extrêmement fatigué (1). » Il se reposa tout le jour et le soir se rendit un instant au Luxembourg, chez Gohier, président du Directoire. Le lendemain, très correctement, il s'en fut faire au Directoire en corps sa visite officielle.

Le Directoire lui avait envoyé l'avis de revenir avec son armée, avis qui l'avait rejoint en Provence ; il ne l'avait nullement autorisé à revenir seul, sans armée, par fugue subite et évasion. La façon dont il avait esquivé la quarantaine augmentait l'irrégularité de son cas. En le faisant arrêter et juger, le gouvernement n'eût point excédé son droit. Des républicains ombrageux qui flairaient l'usurpateur, des collègues jaloux, des ennemis personnels préconisaient ce parti ; qui eût osé le prendre? Aux yeux du public, cette mesure légale eût semblé sacrilège ; le peuple n'eût pas admis qu'on touchât à l'épée de la République et plaçait déjà Bonaparte au-dessus des lois. Le Directoire se résigna de bonne grâce à enregistrer l'absolution nationale.

Il se mit en séance publique pour recevoir l'arrivant. Une foule de citoyens et de soldats, prévenus de son approche, envahirent les cours et les salles. Il parut dans un costume très singulier, moitié civil, moitié militaire et quelque peu oriental : « chapeau rond, » c'est-à-dire chapeau de feutre en forme de tube, redingote d'un gris verdâtre avec cimeterre turc, attaché à la ceinture par des cordelettes de soie. A sa vue, la garde prit les armes ; de vieux soldats pleuraient ; il en reconnut plusieurs et leur serra la main. Le président Gohier lui donna l'accolade au nom de ses collègues et lui souhaita la

(1) Journaux parisiens des 25 et 26 vendémiaire.

bienvenue avec une emphase un peu troublée ; Bonaparte déclara qu'il ne tirerait jamais l'épée que pour la défense de la République et de son gouvernement. Il sortit accompagné d'une foule immense qui se pressait pour l'apercevoir. Pourtant ce favori de la gloire, cet homme qu'environnait une auréole de noms fameux et qui semblait s'avancer dans un vol de victoires, cet homme était malheureux ; une souffrance aiguë lui torturait le cœur.

Il avait aimé Joséphine d'un amour ardent et éperdu, qui avait éveillé naguère toutes les sensibilités et exalté toutes les puissances de son âme. Il était parti pour l'Égypte amoureux encore et jaloux ; pendant l'expédition, les désordres de Joséphine, les scandales du présent s'ajoutant aux tares du passé, avaient retenti jusqu'en Égypte, meurtri cruellement Bonaparte au milieu de ses triomphes et de ses épreuves. Les Anglais avaient intercepté des lettres où il s'épanchait, publié partiellement ces lettres ; l'infortune était patente. Bonaparte n'ignorait rien quand il avait touché la côte provençale. De plus, Joseph et Lucien, lors de l'entrevue qu'ils s'étaient ménagée, avaient insisté sur des faits déjà criants, étalé des preuves, plaidé la nécessité du divorce ; ils avaient torturé leur frère pour éloigner une influence rivale. Et il était arrivé à Paris plein de colère et de douleur, le cœur misérable, presque décidé à repousser Joséphine lorsqu'elle reviendrait, à la répudier et à la chasser.

Elle revint ; on sait la scène qui suivit : la porte du général obstinément fermée, elle pleurant, gémissant, implorant, s'affaissant en attitudes brisées et repentantes ; Eugène et Hortense montant et tâchant d'intercéder pour leur mère ; la porte toujours fermée, la crise se prolongeant pendant des heures ; enfin la porte brusquement ouverte, la réconciliation, le pardon. Bonaparte aimait encore ; il n'avait pas réussi à écarter de lui l'obsession des souvenirs, l'image des félicités connues et regrettées, Joséphine enfin, sa grâce de fine créole, la mutinerie de son sourire, la cadence de ses mouvements, l'harmonie de ses gestes, tout ce qui en cette femme

lui avait donné ravissement des sens et plaisir d'artiste. « Elle était pleine de grâce, a-t-il dit, pour se mettre au lit, pour s'habiller. J'aurais voulu qu'un Albane la vît alors pour la dessiner (1). »

Il avait aussi réfléchi et calculé, craint un scandale privé à la veille du jour où il allait monter en acteur décisif sur la scène politique. Enfin, Joséphine lui serait utile ; par sa naissance et ses relations, elle touchait à des milieux où lui-même n'avait point accès ; elle pourrait créer autour de lui une atmosphère de charme et de sympathie, favoriser la grande entreprise de ralliement qui entrait déjà dans ses desseins. Cédant à cette complexité de passions et de mobiles, après d'âpres combats contre lui-même, il avait pris son parti comme il savait le faire, c'est-à-dire irrévocablement et grandement, prononcé l'abolition du passé et décidé d'oublier (2). Ce fut comme une nouvelle union ; il refit de Joséphine la compagne de sa chair, la douceur de son foyer, son habitude, son affection fondamentale ; il en fit également son associée.

Il fut dès lors tout à la politique et à l'ambition. Il n'eut pas à rechercher les concours ; les espoirs les plus divers se précipitaient vers lui, toutes les ambitions semblaient se fondre en la sienne. Sa maison était assiégée de visiteurs. Civils et militaires, députés, fonctionnaires, savants, journalistes, fournisseurs, hauts intrigants et bas faiseurs, manieurs d'hommes et tripoteurs d'argent, ceux qui voyaient s'élever le salut de la France et ceux qui flairaient une énorme affaire, tous se présentaient. Talleyrand, Rœderer, Regnauld de Saint-Jean-d'Angely, furent parmi les premiers reçus. Peu à peu Maret l'ancien constituant, l'amiral Bruix, Boulay de la Meurthe, Réal, s'agrégèrent. Ils vinrent en conseillers et en tentateurs. « Vous croyez donc que la chose est possible? dit Bonaparte. — Elle est aux trois quarts faite (3). » Il eut ainsi

(1) Gourgaud, *Journal de Sainte-Hélène*, II, 277.

(2) Sur toute cette scène, voir Masson, *Napoléon et les femmes*, dans la collection Guillaume, 89-100.

(3) Roederer, *Œuvres*, III, 296.

un conseil intime et ne chercha point à se faire un parti; c'était sa force que de n'en pas avoir; il serait l'homme de la France et non l'homme d'une faction.

Lucien et Joseph étaient revenus, s'efforçaient de l'attirer dans la combinaison toute formée. Fouché parut; ce ministre de la police connaissait le chemin de la maison, ayant travaillé pendant la campagne d'Égypte à s'assurer de familiers accès auprès de Joséphine dans l'espoir d'en tirer des nouvelles; il la tenait vraisemblablement par l'argent, prélevant sur les fonds de la police de quoi pourvoir aux besoins de l'effrénée gaspilleuse. Il vit, observa, étudia Bonaparte et reconnut en lui l'homme le plus propre à créer aux révolutionnaires un avenir. Il favoriserait l'incubation de l'entreprise consulaire, sans qu'il dût — on verra pourquoi — participer à l'éclosion. Trois Directeurs sur cinq, Barras, Gohier, Moulin, s'étaient mis tout de suite en rapports assidus avec Bonaparte et semblaient transférer chez lui le gouvernement.

Les officiers de la place, les adjudants de la garde nationale, chefs de quartier dont beaucoup avaient été placés par Bonaparte alors qu'il commandait l'armée de l'intérieur, demandaient à lui rendre leurs devoirs. En outre, Paris regorgeait d'officiers de toutes les armées, accourus sans permission à la faveur du désordre général; désœuvrés, besogneux, aspirant à l'aventure fructueuse, ils l'attendaient de Bonaparte et venaient instinctivement à l'ordre. Ce général sans armée, sans commandement, placé sous le point de vue légal dans une situation incorrecte et fausse, n'en apparaissait pas moins chef universellement reconnu, chef de fait et virtuellement généralissime; pour sa famille, pour ses amis, pour le public, c'était « le général », le seul, l'unique; il n'y en avait plus d'autre.

Il se gardait pourtant de transformer sa maison en centre militaire ou politique, repoussait les visites collectives, les hommages publics. Les officiers de la garnison s'étant rendus chez lui en corps, le commandant de place à leur tête, ne furent pas reçus. En dehors des intimes, les visiteurs qui par-

venaient jusqu'à lui le trouvaient très simple, se montrant volontiers en négligé quasi bourgeois, « capote grise et casquette (1), » faisant le guerrier au repos, l'homme d'intérieur et de famille. Lui parlait-on de la chose publique, il ne répondait pas d'abord, se laissait provoquer, se faisait désirer, attendait les propositions, recueillait les doléances, afin de pouvoir dire, lorsqu'il lèverait son épée, qu'il obéissait à l'universelle pression.

Il plaignait les militaires de vivre sous un gouvernement qui n'entendait rien aux choses du métier et qui se souciait peu de récompenser les services rendus à la patrie. Lorsqu'il avait affaire aux politiciens, il jouissait de leurs basses rivalités, de leurs mesquineries et de leurs traîtrises, toutes matières exploitables; il saurait dépasser leurs astuces, fourbe supérieur. Chez chaque interlocuteur, il excellait à découvrir la passion maîtresse, haute ou basse, bonne ou mauvaise, la corde à toucher, et par elle prenait l'homme tout entier. D'un mot jeté dans la conversation, il liait le visiteur, l'engageait pour l'avenir, et puis très poliment le reconduisait. Devant la maison, des groupes de gens divers stationnaient, guettant ses sorties et espérant le voir; quelques Jacobins grinchus se mêlaient parfois à ces curieux, protestaient contre cet hommage rendu à un homme et ce culte idolâtre; les autres les mettaient rudement à la raison, et des rixes s'ensuivaient.

Il sortait peu, se bornant à quelques démarches convenables ou touchantes. On sut qu'il s'était inscrit à la place, considérée comme le domicile commun de tous les officiers de la garnison, et qu'il était allé aux Invalides visiter les vieux soldats mutilés, revoir d'humbles compagnons de gloire. Il évitait de se montrer dans les endroits publics et les théâtres. Le 1er brumaire, le théâtre Favart donnant la pièce d'*Ariodant*, le bruit se répandit que le général était dans la salle, caché au fond d'une loge grillée ; un afflux de spectateurs, poussant

(1) *Mémoires du général Sarrazin*, p. 126.

des acclamations, se porta du côté où on le soupçonnait ; il avait déjà disparu. Il cherchait moins à satisfaire qu'à surexciter la curiosité publique, à énerver Paris, à le mettre dans une fièvre d'impatience et d'attente.

Les personnes qui l'avaient aperçu étaient interrogées curieusement ; Paris s'intéressait aux changements survenus dans son physique. « Il a adopté les cheveux courts et sans poudre, » répétaient tous les journaux. On se disputait ses compagnons de retour, Lannes blessé et marchant sur des béquilles, Murat qui avait reçu un coup de pistolet dans la mâchoire, tous hâlés, basanés, desséchés, à l'air d'Africains. A lui, on retrouvait la peau plus brune encore qu'à son départ, le fond du teint toujours brouillé et verdâtre, les yeux caves, les joues creuses, la poitrine rentrée, l'air chétif. De fait, il était assez mal portant ; le brusque changement de climat, les premières froidures, l'humidité de l'automne parisien l'éprouvaient. Mais son âme de feu le soutenait et, perçant à travers la grêle enveloppe, mettait autour de lui une splendeur. Une flamme brillait dans ses yeux et parfois les faisait luire d'un insoutenable éclat. Parfois aussi son regard devenait rêveur, profond, mélancolique, le regard de l'homme marqué par la fatalité et prédestiné à l'extraordinaire. Tout en lui attirait l'attention et le distinguait. Il était glorieux et étrange ; sa peau brûlée par le soleil et tannée par le vent de mer, son accent corse, les bizarreries de son accoutrement, ce cimeterre pendant à sa ceinture, jusqu'à l'orthographe encore mal précisée de son nom que les uns écrivaient *Buonaparte* ou *Buona-Parté* et les autres Bonaparte, lui donnaient quelque chose d'exotique, et derrière sa maigre silhouette on croyait voir tout un horizon de lumineux pays conquis, de rouges escadrons renversés, d'ennemis fuyants et de villes prises, de victoires remportées très loin, sous des cieux ardents.

II

Tandis que les partis tournaient autour de lui et tâchaient de le circonvenir, il cherchait à se reconnaître dans ce monde politique où il était brusquement tombé et où il se sentait un peu dépaysé. La plupart des événements survenus depuis son départ lui étaient mal connus ; c'était l'histoire de France depuis dix-huit mois qu'il lui fallait apprendre. Surtout, il étudiait l'opinion, l'état des partis. Il s'était fait abonner à tous les journaux de Paris : « ce serait une terrible tâche, disait l'un d'eux, s'il se condamnait à les lire tous (1). »

Dans la presse et à la tribune, la lutte se poursuivait entre Jacobins et néo-modérés. L'organe des premiers, le *Journal des hommes,* prenait toujours à partie Sieyès, représentatif de « l'oligarchie révolutionnaire » ; il attaquait la validité de son élection comme Directeur, l'accusait de préparer les voies à une monarchie bourgeoise, stigmatisait son système *oligarchico-royal* (2) ; l'expression était barbare, mais la pensée ne manquait pas de justesse. Aux Cinq-Cents, les orateurs du parti modéré disaient d'excellentes choses, reprochaient aux Jacobins leur folie d'agitation et de désordre. Quelques journaux commençaient une campagne en faveur de la paix qui semblait facilitée par nos victoires. Les Jacobins tonnaient contre toute idée de paix médiocre, qui ne restituerait pas à la République la totalité de ses conquêtes. Ces polémiques recouvraient toujours de part et d'autre des arrière-pensées de violence matérielle. En face de Sieyès et de ses amis munis de leur plan de coup d'État, les députés jacobins persistaient à comploter contre l'ordre ou plutôt contre le désordre établi ; les chefs et surtout les généraux du parti, des autoritaires tels que Jourdan, Augereau et Bernadotte, aspiraient à remplacer

(1) *Le Publiciste,* 11 brumaire.
(2) Numéro du 14 brumaire.

le Directoire par un gouvernement plus fort, plus concentré, bruyamment patriote, à la fois ultra-démocratique et militaire.

Par delà ces menées discordantes, le royalisme restait à l'horizon. L'insurrection générale de l'Ouest, depuis si longtemps prévue et annoncée, surgissait enfin ; à mesure que nos frontières continentales prenaient un aspect plus rassurant, toute une série de mauvaises nouvelles arrivait de l'Ouest ; on parlait de grosses villes surprises, de trente à quarante mille soldats du Roi tenant la campagne, et sur toute la Bretagne, sur la Vendée, sur l'Anjou et le Maine, sur la basse Normandie, on voyait monter et s'étendre la grande marée blanche. Il ne paraissait pas pourtant que cette insurrection retardataire, si grave qu'elle fût, pût dépasser l'Ouest, les armées d'York et de Souvorof n'étant plus là pour lui tendre la main, et qu'elle mît sérieusement en péril l'institution républicaine.

Dans le reste de la France et à Paris notamment, une remarquable détente s'était opérée, depuis Zurich et Bergen, chez un grand nombre d'esprits. Les victoires avaient répandu dans l'air quelque chose de moins âpre et de plus doux. Après dix ans de tempête, après la recrudescence d'agitation qui avait signalé les derniers mois, un besoin, un immense désir d'apaisement naissaient ; beaucoup de Français semblaient las de haïr. Cette velléité de conciliation se manifestait jusque dans les milieux mêlés ou confinant à la politique ; certains journaux disaient : « On assure que nos victoires ont déjà produit l'heureux effet de rapprocher beaucoup de représentants du peuple que la différence d'opinion sur les moyens de sauver la patrie avait divisés. » La masse intermédiaire croissait aux dépens des partis tranchés, aux dépens des factions conspirantes. Des hommes que l'imminence du péril national avait rejetés vers les Jacobins et les moyens extrêmes revenaient maintenant du côté modéré ; d'autre part, tous les modérés n'étaient pas acquis aux idées de Sieyès et au remède opératoire. Beaucoup d'entre eux, s'ils reconnaissaient

que la République restait mal et ignominieusement gouvernée, ne désespéraient pas d'améliorer pacifiquement le régime. Le vent soufflait moins en somme aux mesures violentes, et il est certain qu'à ce moment précis, malgré l'attente universelle soulevée par Bonaparte, malgré la persuasion où l'on était que, lui présent, une modification allait s'opérer, le sentiment public n'appelait pas un coup de force.

On avait trop vu de ces interventions brutales, trop vu de ces *journées* soi-disant sauveuses et qui n'avaient fait que rejeter la France à de pires calamités, pour qu'on ne craignît pas d'être encore une fois sauvé de cette façon. Les campagnes de Masséna et de Brune venaient de préserver la France des atteintes de l'étranger; le retour d'Égypte, en lui rendant Bonaparte, consacrait son invincibilité au dehors et semblait lui offrir l'occasion de se modérer enfin à l'intérieur, de se régulariser et de s'asseoir. Pour arriver à ce résultat, était-il nécessaire de passer par une nouvelle secousse? Est-ce que le gouvernement actuel, agissant sous l'égide et peut-être sous la haute inspiration de Bonaparte, ne pourrait se débarrasser de personnages par trop odieux, rompre avec l'arbitraire et les mesures d'exclusion, reprendre par suite un peu de consistance et de popularité? La constitution était moins discréditée qu'on ne l'a dit; un assez grand nombre d'esprits estimaient que mieux appliquée, dégagée des lois d'exception qui l'avaient voilée et faussée, elle finirait par assurer aux Français l'ordre, la paix, les bienfaits de la Révolution. Mais les gens mieux informés, ceux qui étaient admis à observer de plus près l'intérieur du gouvernement, à constater l'usure profonde et la dislocation de la machine, croyaient toujours à la nécessité d'une réforme organique et d'une révision constitutionnelle (1).

Ceux-là même ne désiraient nullement un pouvoir à poigne, précisément parce qu'ils en avaient trop vu. Depuis ses débuts, la Révolution avait contredit ses principes par ses

(1) Voy. l'article publié le 10 brumaire par *la Décade philosophique*, organe de l'Institut, sur les réformes à introduire dans la constitution.

actes; elle n'avait présenté qu'une série de despotismes. Les pouvoirs issus d'elle successivement avaient fait passer sur la France une domination scélérate ou incohérente, toujours précaire; ils avaient tyrannisé sans gouverner. On désirait un gouvernement, c'est-à-dire une autorité qui fût assez forte pour pouvoir être modérée, un régime à la fois libérateur et reconstituant, capable d'assurer aux Français la sécurité des personnes, celle des biens, et aussi ces garanties proclamées en principe, sans cesse promises et perpétuellement ajournées.

L'instinct génial de Bonaparte lui fit démêler cette disposition des hommes réfléchis et pensants, qui correspondait à l'obscur sentiment des masses, et la traduire en actes. Il recueillit dans l'air l'idée ambiante, l'idée régénératrice et féconde, et se proposa de la constituer réalité; c'est en cela que, pendant la première et la plus belle partie de son Consulat, il innoverait et fonderait réellement; en politique, les grands créateurs ne sont pas ceux qui conçoivent, ce sont ceux qui exécutent.

Bonaparte reconnaissait la nécessité d'arriver au pouvoir par un parti, mais le projet d'élever ensuite un gouvernement en dehors et au-dessus des partis, un gouvernement impartial et tolérant, qui ferait appel aux bonnes volontés et aux concours sans distinction d'origine, qui rassemblerait et unifierait moralement la nation, qui referait une France riche de tous ses trésors et forte de tous ses enfants, la France en un mot, toute la France, s'instituait dans sa pensée. Pour atteindre ce résultat, une dernière révolution lui paraissait indispensable; seulement, arrivé au lendemain et non au milieu d'une crise, il comprenait que les circonstances ne l'appelaient pas d'elles-mêmes à trancher dans le vif; se rendant compte à quel point le public était dégoûté des violences, il rêvait une révolution en douceur et qui s'opérerait presque d'elle-même, par triomphe de l'opinion s'imposant aux partis. Il conviendrait que les troupes, appelées à coopérer au mouvement, n'agissent qu'à la dernière extrémité et sur réquisition des autorités civiles, que l'illégalité se fît insidieuse et voilée, que la tran-

sition entre le régime à détruire et le régime à fonder fût d'abord à peine sensible, se révélant ensuite par l'autorité de ses bienfaits.

III

Sa première pensée fut de se faire nommer membre du Directoire, quitte ensuite à dominer et à dissoudre ce faible corps; il lui serait plus facile de frapper le coup après s'être situé à l'intérieur du gouvernement que d'avoir à opérer de l'extérieur. Parmi les cinq Directeurs, il s'en trouverait bien un pour céder sa place à l'homme désigné par la clameur de tout un peuple. Dans ce cas, la légalité n'eût reçu qu'une très légère atteinte; la constitution exigeait l'âge de quarante ans pour être Directeur, et Bonaparte en avait trente.

Le désir de s'assurer dès à présent une autorité moins partagée, peut-être les scrupules constitutionnels de Gohier et de Moulin firent abandonner ce projet, et Bonaparte résolut de s'établir d'autorité dans le gouvernement, en réduisant toutefois la violence et l'effraction au *minimum* possible. Il semblait que cette disposition dût le porter à traiter tout de suite avec ceux des Directeurs et des députés qui depuis cinq mois méditaient un coup d'État réorganisateur et en disposaient les éléments. Ces personnages déjà introduits dans la place avaient écarté les obstacles, éloigné des compétiteurs dangereux, travaillé la haute assemblée, empêché l'autre Conseil de prendre des mesures de défense et de salut, détruit à Paris tout centre de résistance; ils tenaient prêt, au moins pour les premières heures, un personnel de gouvernement. L'homme propre à opérer le dénouement leur avait manqué jusqu'alors; cet homme apparaissant, ils consentiraient sans doute à lui faire cession et transport des moyens par eux rassemblés, à condition de rester dans l'affaire et d'en partager les bénéfices. Quelques-uns étaient venus spontanément à Bonaparte, mais la plupart se réglaient sur Sieyès et s'en rap-

portaient en tout à ses consultations; c'était avec leur patron qu'il paraissait indispensable de s'entendre. Lucien ne demandait qu'à servir de trait d'union. Les journaux du parti préconisaient l'accord; dès le débarquement en Provence, ils avaient publié des notes tendancieuses : « Fréjus, où est abordé Buonaparte, est aussi la ville natale de Sieyès; heureux préjugé des opinions qu'il aura en arrivant à Paris (1). » Ces journaux laissaient apercevoir en perspective un duumvirat qui présiderait aux destins de la République régénérée, un sauveur en deux personnes.

Bonaparte pourtant hésitait. Faut-il croire que l'obstacle à l'accord se rencontrait uniquement chez lui dans une antipathie personnelle pour Sieyès? Esprit tout de clarté et de lumière, il ne pouvait aimer l'homme qui s'enveloppait d'un nuage. Il l'avait vu avant et après la campagne d'Italie, et le dogmatisme du pontife constituant, son ton sibyllin, son pédantisme autoritaire, lui avaient paru la marque d'un esprit purement spéculatif et peu maniable; mais s'arrêterait-il à de premières impressions, quand son intérêt et son ambition lui commandaient de passer outre?

D'autres raisons sans doute le retenaient. Pour s'emparer de la République, il lui fallait s'identifier à elle, s'identifier à la grandeur et à la fierté nationales, par conséquent ne laisser planer aucun doute sur sa sincérité républicaine et son brûlant patriotisme. Or, toute une partie des propos qu'il entendait dénonçaient Sieyès comme orléaniste sournois et patriote suspect, mêlé à de louches tractations avec l'étranger. Parmi les premiers donneurs d'avis accourus rue Chantereine, il s'en était trouvé tout de suite pour déclarer Sieyès de contact compromettant, pour le montrer en exécration non seulement aux Jacobins, mais à tous les républicains exaltés, aux purs, avec lesquels il fallait compter. Dans le conseil de Bonaparte, deux partis se dessinaient déjà, dont la lutte se prolongerait pendant la première période du gouvernement consulaire,

(1) *Publiciste* du 24 vendémiaire.

une droite et une gauche, et la dissidence d'opinion s'accusait sur cette question : le général devait-il, pour commencer son mouvement, s'appuyer sur la droite ou sur la gauche des républicains? Haïssant les Jacobins et sentant l'impossibilité de gouverner avec eux, Bonaparte ne méconnaissait pas pourtant que ce parti excellait aux besognes de vigueur et s'entendait mieux qu'aucun autre à « culbuter » un régime (1).

Par tous ces motifs, il se plaça d'abord vis-à-vis de Sieyès sur une réserve extrême. De son côté, Sieyès s'estimait à trop haut prix pour s'offrir d'emblée. Loin de courir rue Chantereine à l'exemple de trois de ses collègues, il se montrait dégoûté de cette platitude et jugeait que la première visite lui était due; Bonaparte ne la lui fit point. Sieyès très susceptible, tenant beaucoup aux égards, s'offusqua de cette irrévérence envers l'un des chefs de l'État; à Cambacérès qui avait reçu la visite du général, il disait d'un ton aigre : « Bonaparte vous a traité mieux que moi; je ne l'ai vu que dans le cabinet du gouvernement (2). » Au lieu de prévenir les avances, il les attendait, et Roger Ducos, pour ne pas faire autrement que lui, s'immobilisait également. Pendant trois jours, trois longs jours, les 27, 28 et 29 vendémiaire, les gens intéressés au rapprochement furent très inquiets, remarquant des deux côtés une égale résistance à faire le premier pas; le bruit de cette querelle d'étiquette en plein régime républicain parvenait aux oreilles du public.

En attendant, Bonaparte voyait Barras. Puisqu'il lui fallait un point d'appui dans le gouvernement, prendrait-il celui-là? Si Rœderer l'en détournait, Fouché l'y poussait beaucoup, et Joséphine tirait certainement du même côté, tout au moins par secrètes accointances avec Fouché et par horreur de ses beaux-frères, unis à Sieyès. Si Barras était choisi, il serait plus difficile de rallier autour de la combinaison tous les républicains organisateurs, car la réputation du personnage, sa versatilité, ses habitudes de traîtrise, son dégoûtant entourage,

(1) *Commentaires de Napoléon*, IV, 14.
(2) *Éclaircissements* de Cambacérès.

éloigneraient beaucoup de ces hommes d'esprit posé et de tenue correcte. Sieyès avait derrière lui un parti ; Barras n'avait qu'une cour, et quelle cour ! Par contre, il offrait sur Sieyès l'avantage de s'être rendu moins odieux aux Jacobins et aux républicains extrêmes, avec lesquels il fallait compter. Puis, il y avait entre lui et Bonaparte trop de passé pour qu'il ne subsistât point dans leurs rapports, à défaut d'amitié, une familiarité qui faciliterait les épanchements et abrégerait les préliminaires. Ils se tutoyaient ; Bonaparte avait repris l'habitude d'aller sans façon le soir au Luxembourg chez le fastueux Directeur ; celui-ci prétend même dans ses Mémoires que Bonaparte l'avait mis au courant de ses chagrins domestiques, entretenu de Joséphine et consulté sur le parti à prendre ; Barras l'aurait détourné du divorce en lui faisant observer que la chose n'était point entrée dans les usages du beau monde et ne se faisait pas entre personnes de « la première société (1) ». Il est tout au moins certain qu'une intimité préexistante semblait favoriser entre eux un rapprochement politique.

Aux avantages que le Prétendant lui offrait, Barras continuait à préférer un poste éminent dans une république consolidée et paisible. Il ne demandait pas mieux que d'aider à une refonte brusque des institutions, admettait une sorte de république à l'américaine, avec un président, mais sa vanité refusait d'abandonner à Bonaparte le premier rang et de lui céder le pas. Il ne pouvait se faire à l'idée que ce petit homme qu'il avait connu obscur et minable, auquel il avait mis le pied à l'étrier, voulût aujourd'hui, invoquant les droits du génie, le primer dans le gouvernement de la France. Son désir était, après le coup fait, de reléguer Bonaparte dans le commandement des armées et de ne lui laisser ouverte que la carrière de la gloire, en se réservant à soi-même les commodités et les profits de la plus haute situation civile.

Bonaparte ne tarda pas à démêler ces dispositions, qui ne

(1) *Mémoires de Barras*, IV, 33.

concordaient nullement avec les siennes. Puis, à mesure qu'il s'éclairait davantage sur l'état des esprits, il comprenait mieux à quel point Barras était décrié, perdu, « coulé » dans l'opinion (1) ; il aspirait à briser avec l'homme en qui se personnifiait toute la corruption d'un régime et à se dégager de cette pourriture. Au contraire, il reconnaissait autour de Sieyès les membres les moins discrédités du personnel gouvernant, des hommes manquant pour la plupart d'énergie dans les heures de crise, mais capables de bien servir le lendemain, désireux de recréer l'État pour y loger plus sûrement leur fortune et y mieux déployer leurs talents, et il sentait que là était après tout la force reconstituante.

Il inclinait donc à voir Sieyès, quand un incident faillit tout brouiller et finalement avança les choses. Un aide de camp de Bonaparte, par ordre ou par méprise, se présenta chez Sieyès pour lui annoncer que son chef viendrait le lendemain à telle heure. Sieyès était absent; à son retour, instruit de la démarche et ne voulant pas marquer trop d'empressement à qui lui en avait montré si peu, il envoya son frère dire à Bonaparte que l'heure choisie pour le lendemain était celle du Conseil. Devant cette façon de l'ajourner, Bonaparte eut un mouvement d'orgueilleuse rage, désavoua l'aide de camp, prétendit que celui-ci avait agi sans ordres : « il ne faisait de visite à personne, c'était à lui qu'on en devait... il était la gloire de la nation ! » — Tout cela devant une foule nombreuse de militaires et d'autres personnes (2). » Mais Talleyrand, averti de cette déplorable sortie, courut chez le général et lui parla très sérieusement; il lui reprocha sa folie et le conjura de la réparer sans retard (3). Il fit si merveilleusement l'entremetteur que le résultat de ses offices fut d'aboucher les deux puissances.

Bonaparte s'exécuta, laissant à Talleyrand, en sa qualité

(1) Paroles de Bonaparte, rapportées par Le Couteulx de Canteleu, Lescure, *Journées révolutionnaires*, II, 216.

(2) Notes manuscrites de Grouvelle.

(3) *Ibid.*

de diplomate, le soin de régler les démarches respectives et ce que nous appellerions aujourd'hui le protocole. Les journaux publièrent presque aussitôt les notes suivantes : « 2 brumaire : Bonaparte est allé hier faire une visite particulière aux Directeurs Sieyès et Roger Ducos ; 3 brumaire : les Directeurs Sieyès et Roger Ducos ont rendu à Bonaparte la visite particulière qu'ils en avaient reçue. »

Il paraît que la première entrevue aurait assez mal débuté (1). On raconta aussi que Bonaparte, changeant bientôt de ton, aurait pris en plaisantant la pique survenue et, avec une aisance gracieuse, l'eût comparée à la querelle de deux duchesses se disputant le tabouret. Quoi qu'il en soit, la glace fut rompue et l'on put causer. On convint que la France n'était ni gouvernée ni administrée, que la situation de la République appelait un changement constitutionnel. Bonaparte vanta son pouvoir, mais déploya en même temps toutes ses ressources de séduction. Sieyès s'offrit à le seconder franchement, pourvu que le but poursuivi en commun fût seulement de sauver la patrie et de fonder la liberté. Sieyès ajouta même qu'il tenait en réserve un plan d'action et qu'il pourrait le communiquer. On s'en tint là pour le moment, et l'on continua d'affecter en public une froideur marquée, tandis que des amis communs servaient de porte-paroles, Talleyrand avisant toujours aux convenances à ménager, aux précautions à prendre, et s'occupant de la forme, Rœderer se chargeant du fond.

Bonaparte traitait ainsi par ambassadeurs sans trop se prononcer lui-même, car durant ces premiers jours de brumaire il n'était pas entièrement fixé; traitant avec Sieyès, il se réservait encore du côté de Barras, se demandant s'il le prendrait tout au moins pour l'un de ses associés ou le prendrait pour dupe. Auprès de lui, sans parler de Fouché, Réal insis-

(1) D'après Grouvelle, le général se serait offusqué d'abord de trois particularités : à son arrivée au Luxembourg, les tambours de la garde n'avaient point battu aux champs ; on l'avait fait attendre ; on n'avait pas ouvert la porte à deux battants.

tait vivement pour qu'il ne rompît pas avec Barras, et cet ex-dantoniste tenait le raisonnement suivant : Barras était un de ces hommes que l'on peut toujours avoir; en s'assurant de lui en même temps que de Sieyès et de Ducos, en les maîtrisant tous les trois, Bonaparte disposerait d'une majorité certaine dans le Directoire et de toutes les ressources de l'Exécutif; au lieu de faire intervenir une partie des Conseils, il pourrait se débarrasser à la fois des deux assemblées et les jeter dehors. Autrement, on ne ferait jamais que mauvaise besogne, car il faudrait, au lendemain du succès, se retrouver comme après Prairial en face des parlementaires avec lesquels on aurait opéré et retomber dans « la pétaudière » (1).

Mais un dernier incident acheva d'éclairer Bonaparte sur Barras et le dégoûta définitivement du personnage. Un soir, le 7 ou le 8, il dînait au Luxembourg; il n'y avait que deux autres invités, une espèce de majordome et le ci-devant duc de Lauraguais qui amusait Barras par ses bouffonneries, le fou du roi. Après dîner, l'entretien se mit sur la politique et l'avenir. Barras essaya de faire luire aux yeux de Bonaparte la perspective de victoires nouvelles et d'une inépuisable moisson de lauriers à cueillir; il faisait en même temps le dégoûté et le désintéressé, jouait la comédie de l'abnégation. Quand on en vint à la présidence future de la République et au choix d'un titulaire, comme il voulait écarter Bonaparte, comme il cherchait à se faire désigner lui-même et n'osait se proposer, il usa d'un subterfuge misérable et produisit un nom inadmissible, celui du général Hédouville. Bonaparte garda le silence, mais son regard se posa si méprisant sur Barras que celui-ci perdit contenance et bégaya d'inintelligibles explications. Le général sortit au bout d'un instant et s'en fut retrouver ses amis, auxquels il rapporta sans commentaires le propos de Barras. La sottise de ce grossier finasseur les confondit. « Ah! la bête! la bête! » dit crûment son ami Réal (2).

Le parti de Bonaparte était pris; il marcherait avec Sieyès

(1) Le Couteulx, 221.
(2) *Journal de Sainte-Hélène*, I, 469.

et la fraction bien disposée des Conseils. D'après son propre récit, en quittant Barras et avant de rejoindre ses amis, il eût passé dans le salon de Sieyès, qui recevait dans une autre partie du Luxembourg, et lui eût porté la parole d'alliance; il la lui fit tout au moins passer. Sieyès sentit que l'instant de se montrer approchait, et le métaphysicien s'arma de résolution. Comme il voulait rester à la hauteur du général et marcher de pair avec lui, il n'hésiterait pas, malgré son passé ecclésiastique, à monter à cheval. Depuis quelque temps, il s'y préparait à tout hasard, ayant fait installer un manège au Luxembourg et prenant des leçons d'équitation.

Ce n'était point qu'il s'abusât totalement sur les intentions de Bonaparte et son tempérament d'autocrate. Par moments il pressentait l'homme qui d'un coup de coude rejetterait loin derrière lui, après le succès, ses partenaires actuels. La verve dominatrice du général, la hardiesse et l'originalité de ses idées, l'arrogance d'ambition qui parfois se décelait en lui, étourdissaient un peu le froid Sieyès. Seulement, ce penseur subtil, très sensible aux qualités de l'esprit, restait en admiration devant la force de calcul qu'il voyait s'unir en Bonaparte à une volonté de trempe supérieure. Cela le changeait des autres généraux; chez ceux-là, tout au plus eût-on trouvé une volonté emportée, se jetant droit devant elle comme un boulet de canon, quitte à manquer le but ou à se briser contre l'obstacle, et Sieyès savait combien l'armée, débordante d'héroïsme et de vertus guerrières, restait pauvre en cerveaux organisés pour la politique et les grandes combinaisons; c'est le seul, disait-il en parlant de Bonaparte, « chez lequel la partie intellectuelle balance la volonté (1). » Un double raisonnement en somme primait tous les autres : puisque Bonaparte était là, formidable de popularité, que pouvait-on faire sans lui ? S'il n'eût pas été là, on en eût très difficilement trouvé un autre capable de comprendre et d'assumer le rôle. « Il n'y avait que lui dont on pût se servir (2). »

(1) Le Couteulx, 219.
(2) Notes manuscrites de Grouvelle.

Se tournant définitivement vers Sieyès, Bonaparte s'était résolu à éliminer Barras ; il ne traiterait plus avec lui que pour le tromper et aussi pour ne point paraître se l'aliéner. Si décrié qu'il fût, Barras restait un personnage de quelque ampleur ; depuis trois ans, il se maintenait en place au milieu du continuel changement des hommes et des choses ; c'était le seul point fixe qui apparût dans ce tourbillon ; cette stabilité relative lui avait valu auprès des fonctionnaires, auprès de certains agents civils et militaires, une manière de prestige ; à leurs yeux, il représentait plus que quiconque *le gouvernement*. Comme il était bon de faire coopérer ces hommes, la tactique adoptée fut de leur affirmer que Barras était dans l'affaire. Le plus merveilleux fut qu'on le lui fit croire à lui-même.

Il n'était pas très difficile d'ailleurs de garder le contact avec cet homme qui tâtait toutes les voies et tenait à se conserver la main dans toutes les intrigues. Dans la journée qui suivit la conversation du Luxembourg, d'après une double affirmation de Bonaparte, Barras torturé par le sentiment de sa maladresse serait arrivé rue Chantereine et eût fait éperdument de plates offres de service (1). Il prétend au contraire que Bonaparte vint lui renouveler les assurances de son tendre attachement (2). Au moins est-il certain que les communications se maintinrent par personnes interposées ; Murat, Eugène, Talleyrand continuèrent de fréquenter le Luxembourg. Les deux premiers s'invitaient à déjeuner familièrement chez les aides de camp de Barras, portaient sa santé, proclamaient inséparables les intérêts et la cause de leurs maîtres respectifs. Talleyrand dissertait élégamment sur les nouvelles institutions à donner au pays et sur la meilleure des républiques. Rœderer et Réal feignaient de se donner rendez-vous, pour nouer leurs intelligences, dans le salon de Barras ; comment se fût-il défié de gens qui venaient conspirer chez lui ! En tout, on manœuvra « de façon à convaincre ce Directeur qu'il serait

(1) Commentaires, IV, 15, et *Journal de Gourgaud*, I, 469.
(2) *Mémoires*, IV.

prévenu au cas que Bonaparte cédât aux importunités dont il était accablé (1) » et risquât l'aventure.

Ce jeu réussit d'autant mieux que Barras ne supposait point qu'en matière d'opérations violentes on pût se passer de sa compétence ; qui savait mieux que lui emporter le succès d'une journée ? Point de bon coup d'État sans l'homme de Thermidor, de Vendémiaire et de Fructidor. Aussi devait-il rester « dans une pleine sécurité jusqu'au dénouement (2) ». Il se persuada que, quoi que l'on tramât, on viendrait à lui au dernier moment pour solliciter son concours et lui faire sa part. En attendant, il laissait se poursuivre les préliminaires, évitant d'assurer la défense des institutions par des mesures de vigueur qui eussent été d'ailleurs au-dessus de sa volonté avachie ; se disant malade et l'étant réellement, usé par le pouvoir et les excès, vieilli avant l'âge, ce jouisseur fatigué s'affala dans une confiance inerte.

Au-dessous de l'appartement où il continuait à recevoir nonchalamment ses complaisants et à parader, dans l'appartement d'en bas, chez Sieyès, d'efficaces colloques se poursuivaient. Par deux fois, une voiture amena le soir à la porte du Petit-Luxembourg Talleyrand et Rœderer. Talleyrand descendait le premier, laissant Rœderer dans la voiture, et s'en allait en éclaireur pour voir si Sieyès, qui n'osait fermer sa porte par crainte d'éveiller les soupçons, n'était pas en proie à d'importuns visiteurs. Après s'en être assuré, Talleyrand faisait appeler Rœderer ; l'entretien prenait un tour plus sérieux et la négociation progressait (3). Les frères de Bonaparte furent aussi d'utiles agents de conclusion. Tant que le général avait cru à la possibilité de s'entendre avec Barras, il s'était caché de Lucien, qui était l'allié de Sieyès au moins autant que le sien. Dans les derniers temps, Lucien prit au contraire un rôle considérable et actif ; ce fut en sa présence et chez lui, dans son petit hôtel de la rue Verte, que pendant

(1) Cambacérès.
(2) *Ibid.*
(3) Roederer, III, 296 ; Le Couteulx, 220.

la nuit du 10 Bonaparte et Sieyès se virent enfin secrètement, se virent à loisir ; ils eurent une conversation d'une heure et en sortirent plus expressément complices (1).

Sieyès avait prévenu ses amis. Dans l'alliance, il amenait son collègue Roger Ducos, le groupe directeur des Anciens, une fraction des Cinq-Cents, toutes ses forces parlementaires. Ce parti n'était à vrai dire qu'une importante coterie, mais il se croyait sûr d'entraîner à sa suite toute la haute assemblée, sauf une minorité négligeable, et il espérait surprendre la majorité dans l'autre Conseil ; il y comptait d'autant plus qu'il disposait déjà du président Lucien et des inspecteurs, les modérés ayant réussi lors du dernier renouvellement du bureau à faire passer toute leur liste. Au dehors, le parti sentait derrière soi la classe établie et possédante, âpre à conserver le bien révolutionnairement acquis, à le défendre contre les affamés de gauche et les spoliés de droite, contre ceux qui voulaient le prendre ou le reprendre.

Ainsi fut passé le pacte entre Bonaparte et les révolutionnaires nantis, avec de mutuelles réticences. On s'accorda sur le but immédiat, on réserva le but final. Sieyès travaillait au profit d'une oligarchie exclusive qu'il comptait acheminer dans les voies de l'orléanisme ou de quelque chose d'approchant. Plusieurs *brumairiens* pensaient comme lui et s'imaginaient que Bonaparte passerait la main à un roi de leur façon ; certains d'entre eux auraient même consenti au rétablissement d'un Bourbon, « pourvu qu'on n'eût point choisi le nouveau monarque dans la famille régnante, mais aucun d'eux n'aurait osé exprimer ce qui n'était pas encore à l'ordre du jour (2). » Quelques-uns des conjurés restaient très sincèrement républicains ; ils croyaient de bonne foi sauver et régénérer la République, en changeant sa forme.

Bonaparte voulait la France ; il la voulait impétueusement et entendait la garder, mais il sentait que le meilleur moyen de

(1) Lucien, dans sa *Révolution de brumaire*, ne parle aucunement des négociations avec Barras et des difficultés avec Sieyès.

(2) Cambacérès.

la faire sienne serait de gouverner largement et grandement. Depuis trop d'années, on avait toujours gouverné contre quelqu'un ; l'avenir était à celui qui gouvernerait pour tout le monde. Bonaparte le comprenait ; c'est pourquoi il n'irait pas s'enchaîner totalement aux meilleurs même parmi les révolutionnaires bourgeois ; plus aristocrate à la fois et plus peuple qu'eux, il était loin de leurs préjugés, loin de leur exclusivisme ; les fragiles barrières dont on voulait l'entourer, il les ferait voler en éclats ; l'étroit édifice où on prétendait l'enclore, il comptait l'élargir, l'aérer, le faire assez spacieux et assez haut pour que la France entière pût y trouver abri, et la masse nationale, qui déjà ne voyait que lui, se sentirait, par l'élévation de son « héros », rentrer dans ses droits.

La conception *brumairienne* n'en resta pas moins, dans son principe, politicienne et parlementaire ; les troupes même ne seraient là que pour parer aux accidents et donner au besoin le coup d'épaule décisif. L'idée première, la combinaison vint des révolutionnaires nantis agissant avec Bonaparte, des politiciens désabusés, avides de repos, fatigués des orages, aspirant à trouver le port d'arrivée ou au moins de relâche ; l'un d'eux dit le mot de la situation : « Nous en sommes arrivés à ce point de ne plus songer à sauver les principes de la Révolution, mais les hommes qui l'ont faite (1). »

A ces réalistes de la politique se joignirent les doctrinaires de la Révolution, les membres de l'Institut, ceux qui s'érigeaient en représentants de l'intelligence et de la pensée françaises. Bonaparte les enjôla supérieurement. Il avait entrepris tout de suite cette conquête morale. Le premier billet qu'il écrivit après son retour fut un remerciement à Laplace, l'illustre géomètre, l'une des gloires de l'Institut, pour l'envoi de son traité sur la *Mécanique céleste*. « Je reçois avec reconnaissance, citoyen, l'exemplaire de votre bel ouvrage que vous venez de m'envoyer. Les six premiers mois dont je pourrai disposer seront employés à le lire. Si vous n'avez rien de

(1) Mme de Stael, *Dix ans d'exil*, 359.

mieux à faire, faites-moi le plaisir de venir dîner demain à la maison. Mes respects à Madame Laplace (1). » Le 1er brumaire, il se rendit à l'Institut pour assister à une séance ordinaire et reprit très simplement sa place parmi ses confrères. Il y retourna le 5. « Il y a pris la parole et donné des détails sur l'état où se trouvent maintenant l'Égypte et ses anciens monuments. Il a assuré que le canal de Suez qui joignait les deux mers a existé, qu'il est même très possible de le rétablir sur les débris qui en restent, et qu'il a fait prendre les plans et les nivellements nécessaires à ce grand travail (2). » Ses confrères furent ravis de retrouver en lui cet esprit tourné aux préoccupations scientifiques et ces aptitudes de conquérant civilisateur.

Monge demanda ensuite la parole pour compléter ses explications et les faire valoir. Dans l'Institut, Monge et Berthollet, ses compagnons d'Égypte, Volney, Cabanis, lui servirent à organiser la propagande. Il avait pris Volney par sa vanité d'homme de lettres, en le complimentant sur ses descriptions de l'Orient, dont il avait pu vérifier l'exactitude. La haute vertu de Cabanis et la sainteté de sa vie paraissaient lui inspirer une extrême déférence. Il usa envers ces derniers Encyclopédistes de politesses assidues et de cordialités félines, s'appropria leur langage, parut s'assimiler leurs idées et prit part à leurs dévotions. On le vit faire pèlerinage chez Mme Helvétius, à la petite maison d'Auteuil, ce doux nid des idéologues (3). Devant le jardin calme, propice aux entretiens philosophiques et aux douces confidences, devant ces lieux dédiés au culte de l'amitié et des souvenirs, il vantait le bonheur de la retraite, la paix de la nature et ses harmonies profondes, faisait le Cincinnatus qui aurait lu Rousseau.

Les savants, les métaphysiciens le jugèrent un des leurs. Sa façon de ménager leur intransigeance philosophique et de flatter les préjugés de la secte les mit en confiance. S'ils

(1) *Correspondance*, VI, 4384.
(2) *Le Publiciste*, 8 brumaire.
(3) Voy. Antoine Guillois, *le Salon de madame Helvétius*, 126.

l'eussent cru capable de restaurer le catholicisme et de traiter avec Rome, ils eussent frémi d'épouvante ; le dédain qu'il affectait pour l'antique *superstition* nationale, ses fameuses proclamations à l'armée d'Égypte, ses professions de foi quasi musulmanes les rassuraient (1). Ils l'eussent mieux aimé Turc que chrétien. Ils lui surent gré également de se montrer aussi peu soldat que possible, de dédaigner les prestiges de l'uniforme ; on sait le mot célèbre : « De tous les militaires, c'est encore le plus civil (2). » Il se fit le général des idéologues, et par opposition à ce chef respectueux des prérogatives et des ambitions de la pensée, c'étaient Jourdan, Augereau, Bernadotte, qui paraissaient représenter un militarisme grossier et le parti de la soldatesque. Les idéologues s'imaginèrent que Bonaparte allait créer, loin du peuple, un gouvernement selon leurs vœux, progressif et scientifique, ami de la philosophie et des lumières. Il n'est guère croyable pourtant qu'aucun d'eux n'ait senti qu'en se livrant à l'homme qui portait au côté une flamboyante épée, ils risquaient de se donner un maître. Seulement, pour le parti dont ils revendiquaient la direction morale, il fallait en passer par là ou périr. Contre le torrent d'impopularité qui menaçait leurs principes, leur influence et leurs places, ils se réfugièrent dans la popularité du grand et astucieux soldat. Bonaparte était la dernière carte de la Révolution ; les révolutionnaires de gouvernement la jouèrent : serait-ce Washington qui sortirait? Ce fut César.

(1) La Fayette, V, 160.
(2) *Mémoires de Joseph*, I, 77.

CHAPITRE VII

PRÉPARATIFS DU COUP D'ÉTAT

On communique à Bonaparte le plan du coup d'État. — Son adhésion, ses réserves intimes. — Procédure adoptée. — On ne précise ni le régime futur ni même la composition du gouvernement provisoire. — Arrière-pensée de Lucien. — Rapports de Bonaparte avec les Jacobins. — Tous les partis espèrent en lui; malentendu universel. — Le peuple regardera faire. — Le général *Vendémiaire*. — La question de paix ou de guerre reste la grande préoccupation du peuple. — Les troupes de la garnison. — Les grenadiers de Brumaire ; comme quoi ces prétendus prétoriens ne connaissaient point Bonaparte et n'étaient en grand nombre que de faux soldats. — Moreau. — Bernadotte. — Travail d'embauchage. — D'où venait l'argent? — Les compagnies de finance. — Le principal commanditaire. — Conciliabules épars. — Le salon de la rue de la Victoire. — Bonaparte dans le monde. — Petit nombre des initiés à la totalité du secret. — Panique chez Talleyrand. — Fouché n'est pas admis aux suprêmes confidences. — On convient d'agir le 18 brumaire. — Repas solennel au temple de la Victoire. — Acclamations significatives du peuple. — Conversation avec Jourdan. — Les dragons de Sébastiani doivent former le pivot militaire de l'opération. — Combinaison d'une prise d'armes spontanée de ce corps avec le coup d'État parlementaire. — Joséphine et Gohier. — Les Directeurs enlacés dans un tissu de ruses et de mensonges. — Morne dîner chez Cambacérès. — Les dernières heures.

I

Dès que Bonaparte et Sieyès furent d'accord, avant que s'achevât la première décade de brumaire, la trame se noua fortement ; en moins de dix jours, le complot serait sur pied. La procédure d'exécution fut communiquée à Bonaparte telle qu'elle avait été combinée entre Sieyès et ses amis, telle qu'elle paraît avoir été suggérée d'abord par feu Baudin des

Ardennes (1). Sur ce point, Bonaparte n'eut rien à inventer, se trouvant en présence d'idées déjà étudiées et mûries.

La pensée maîtresse du plan était d'employer les autorités existantes à leur propre destruction et d'immoler presque constitutionnellement la constitution. Trois articles de la loi organique, les articles 102, 103 et 104, donnaient aux Anciens droit souverain de changer au besoin la résidence du Corps législatif, c'est-à-dire de l'éloigner de Paris et de le placer dans une atmosphère plus calme ; pourquoi ne pas user de cette prérogative, puisqu'on disposait des Anciens, pour transférer les Conseils dans une commune champêtre et de surveillance facile, quoique munie d'un local approprié, comme Saint-Cloud, où il serait plus facile d'extorquer aux deux assemblées bloquées et séquestrées un vote emportant révision constitutionnelle et création de pouvoirs nouveaux. Ce système offrait l'avantage d'enlever aux Jacobins des Cinq Cents l'appui de leur clientèle populacière et des groupes anarchistes ; il offrait par contre un inconvénient, car il obligeait de décomposer le mouvement en deux temps et de faire un coup d'État en deux journées, alors qu'il est de principe qu'en pareille matière le succès doit être ravi d'emblée, sans que les opposants aient le temps de se reconnaître et de se rallier. Néanmoins, le désir de soustraire les Conseils à l'influence de la démagogie urbaine l'emportait sur toute autre considération ; les chefs du complot ne savaient pas encore à quel point l'ouvrier parisien s'était écarté de la politique et ne pouvaient croire que les faubourgs eussent totalement démissionné.

Bonaparte approuvait tout, admirait tout ; il se déclarait prêt à risquer sa gloire pour faire réussir un si beau projet (2), se réservant à part soi de l'accommoder à sa façon et d'y introduire quelques retouches en cours d'exécution. Le principe de la translation fut ainsi adopté, mais encore fallait-il alléguer un motif ou un prétexte de danger public ; on

(1) *Notice* de Cornet sur le 18 brumaire, p. 7.
(2) Notes manuscrites de Grouvelle.

l'avait sous la main, puisque les Jacobins se maintenaient depuis plusieurs mois en conspiration permanente, puisqu'ils cherchaient eux-mêmes l'occasion et l'homme. A vrai dire, les preuves contre eux faisaient défaut; on n'avait pas de quoi donner corps à l'accusation, échafauder une apparence de complot consistante et précise, mais qu'importait? Le vocabulaire de la Révolution était toujours là pour fournir, à l'appui d'allégations vagues, des mots horrifiants et d'immanquable effet.

Il fut donc convenu que, le premier jour, les Anciens, s'assemblant extraordinairement et arguant d'une immense conspiration démagogique, prononceraient le transfert à Saint-Cloud; en même temps, forçant leur droit constitutionnel et sous couleur d'assurer l'exécution de la mesure, ils décerneraient à Bonaparte le commandement supérieur des troupes, ce qui le placerait dans une complète indépendance de toute autre autorité exécutive et lui mettrait l'armée en main par délégation directe du Corps législatif. Sieyès et Ducos s'associeraient au mouvement; à Barras, pris au dépourvu, on arracherait sa démission en lui montrant l'inanité de la résistance et en employant au besoin des moyens appropriés au personnage. « Il faut, disait Bonaparte, qu'il fasse oublier ses dilapidations en donnant sa démission (1). » Le Directoire se trouverait ainsi du premier coup démantibulé; il n'en resterait que Gohier, qu'il ne paraissait pas impossible d'accaparer, et Moulin, c'est-à-dire rien. On n'aurait pas à renverser l'Exécutif; il se dissoudrait de lui-même.

Le second jour, les deux Conseils, convoqués à Saint-Cloud, délibérant sous la garde et la pression des troupes, auraient à voter le changement de régime. Les conjurés espéraient que point ne serait besoin de recourir contre les Cinq-Cents au moyen extrême et que, devant l'opinion et la conscience nationale s'exprimant irrésistiblement, toute opposition s'anéantirait; si quelques-uns apercevaient en pers-

(1) *Notice inédite* de Jourdan sur le 18 brumaire. Cf. la conversation entre Bonaparte et Réal, recueillie par Le Couteulx, Lescure, II, 220-221.

pective l'emploi de la force, nul n'osait le réglementer.

Plus vague encore demeura la conception du régime à établir. Sieyès laissait entrevoir quelques lignes de sa constitution et en affirmait les infaillibles vertus. Seulement, ce puissant constructeur d'abstractions, ce méditatif acharné avait la plume paresseuse ; il professait sa constitution et ne l'avait pas écrite. Quand il parlait ou faisait parler à Bonaparte des organismes futurs, *consuls*, *jury constitutionnaire*, corps délibérants à créer par sélection savante, le général écoutait tout sans broncher et avait l'air de croire que la France trouverait le bonheur sous le régime que Sieyès tenait en réserve. Il évitait toutefois de s'engager par aucune parole, de se livrer d'avance à des liens compliqués qui eussent comprimé l'essor de son ambition et emmailloté son génie. Sieyès n'insistait point; les deux chefs sentaient la nécessité de rester unis, et comme à trop s'expliquer ils risquaient de ne plus s'entendre, ils ne s'arrêtèrent pour l'avenir, suivant l'expression de Cambacérès, « à aucun point déterminé (1). »

Cette imprécision nécessitait un gouvernement provisoire, un régime de transition. On le composerait de deux ou trois *consuls ;* on leur accolerait un parlement minuscule, une ou deux commissions législatives, qui auraient d'accord avec eux à rédiger la constitution nouvelle et à la faire ratifier par plébiscite. Pour le Consulat provisoire, les noms de Bonaparte et de Sieyès s'imposaient; on pourrait placer entre eux Roger Ducos comme tampon, pour amortir les chocs et ouater les angles. Au reste, la composition du Consulat provisoire pas plus que l'attribution définitive des pouvoirs, ne fit dès à présent entre les conjurés l'objet d'un accord formel ; on se déciderait en cours d'événement et selon les circonstances. L'ambition de Lucien n'avait pas dit son dernier mot ; il se figurait encore que l'équitable nature, impartissant à son frère le génie de la guerre, l'avait habilité lui-même et par compensation au gouvernement civil. Quant à Sieyès, il ne désespé-

(1) *Éclaircissements inédits.*

rait point de dominer durant la période de transition les comités constituants, de dominer tout le monde et même le général par la supériorité transcendante de ses conceptions. Barras étant dupe de sa vanité, Sieyès le fut parfois de son orgueil.

Autour de lui, quelques-uns de ses confidents et favoris s'alarmaient toujours de ce qu'ils découvraient en Bonaparte, un grand génie et nul frein ; mais l'argument suprême revenait pour vaincre les hésitations, pour ramener le groupe, le cénacle entier : quelque peur qu'on pût avoir de Bonaparte, on en avait encore plus besoin ; mieux valait risquer avec lui l'aventure que de rouler sûrement dans l'abîme. « Dans tout cela — demandait à Sieyès un scrupuleux — où est la garantie? — Nulle part, répondit l'autre brusquement, mais, dans une grande affaire, on est toujours forcé de donner quelque chose au hasard (1). »

II

Travaillant avec les chefs temporels et spirituels de l'oligarchie révolutionnaire, Bonaparte ne négligeait pas les partis adverses. Il espérait subjuguer de son ascendant et entraîner à sa suite les hommes de toutes les factions. Son projet était de se placer au mieux avec quelques-uns et de ne se mettre mal avec aucuns, de n'être l'ennemi de personne. Il n'eut pas à solliciter les autres partis; d'eux-mêmes ils vinrent « sonner à sa porte (2) ».

Vers le 10 brumaire, c'est-à-dire au moment où il tenait avec Sieyès de longues conférences, il trouva un jour en rentrant chez lui la carte de Jourdan. Ce général était venu le solliciter de faire le coup avec les Jacobins et à leur bénéfice. Les députés de ce parti s'étaient réunis en assemblée plénière, chez Bernadotte, pour régler la conduite à tenir. Jour-

(1) Notes manuscrites de Grouvelle.
(2) Paroles de Bonaparte devant les Anciens, le 19 brumaire.

dan avait émis l'avis suivant : « Se présenter chez Bonaparte et lui déclarer que nous étions disposés à le placer à la tête du pouvoir exécutif, pourvu que le gouvernement représentatif et la liberté fussent garantis par de bonnes institutions (1). » Cet avis avait été violemment combattu par quelques membres ; Augereau s'était emporté contre l'échappé d'Égypte en termes de corps de garde. Jourdan persistait néanmoins dans son projet; c'est pourquoi, au nom de tout un groupe, il s'était présenté rue de la Victoire. Bonaparte répliqua par un compliment qu'il fit porter par Duroc et par une invitation à dîner pour le 16, que Jourdan accepta; ce serait un moyen d'avoir avec ce général une conversation *in extremis* qui pourrait donner le change à toute une partie des Jacobins.

Parmi les autres députés de cette faction, parmi ceux mêmes qui affectaient une intransigeance farouche, plusieurs eurent certainement des rapports avec Bonaparte. Celui-ci affecta vis-à-vis d'eux un grand zèle civique et essaya de les rassurer sur divers points ; à ces hommes qui prétendaient monopoliser le patriotisme et qui continuaient à incarner l'esprit conquérant de la Révolution, il promit de récupérer l'Italie et de relever les républiques sœurs (2). En tout d'ailleurs, ils se défiaient beaucoup moins de Bonaparte que de Sieyès et jugeaient la République en péril surtout du fait de ce dernier; ignorant les engagements du général avec le chef des néo-modérés, ils l'associaient en imagination à leurs desseins. Parce qu'ils disposaient de quelques partisans dans les bas-fonds de Paris, ils se croyaient encore en pouvoir d'insurger les faubourgs et de déterminer un mouvement populaire; ils se figuraient qu'une fois « les patriotes debout » et l'affaire en train, Bonaparte s'y jetterait et la ferait réussir, ne serait-ce que pour ne pas se laisser distancer (3). Quelques-uns se flattaient de l'avoir « fait donner dans leurs filets (4) »,

(1) *Notice* de Jourdan.
(2) Rapports de police intercalés dans les *Mémoires de Barras*, IV, 80.
(3) *Ibid.*, IV, 59.
(4) *Ibid.*

tout en reconnaissant qu'il était difficile de jouer au plus fin avec qui était la finesse même. Il était arrivé en somme à les tenir sur son compte incertains et divisés, à les empêcher de se former d'avance en groupe d'opposition résolu et compact.

Les partis autres que les Jacobins et les néo-modérés ne possédaient de représentants ni dans le gouvernement ni dans les assemblées; ils ne pouvaient offrir qu'un concours indirect et lointain. Leurs espérances volaient vers Bonaparte, parce qu'il représentait le changement, et que tout changement plaît aux malheureux. Les libéraux, les hommes de 1789, ainsi que les fructidorisés, voulaient croire qu'il se donnerait l'honneur de supprimer la tyrannie révolutionnaire et de revenir aux principes (1). La Fayette lui écrivit en le félicitant de son retour au nom « de la liberté et de la patrie (2) ». Bonaparte vit Mme de La Fayette, qui était à Paris, et la reçut gracieusement. D'autre part, il a dit lui-même : « Je recevais les agents des Bourbons (3). » A tout le monde, il rouvrait l'avenir; garantissant aux oligarques ses alliés la stabilité du gouvernement et de hauts emplois, il faisait entrevoir aux royalistes l'apaisement et plus peut-être, promettait aux Jacobins la République intangible et aux libéraux la liberté. Les partis les plus divers placèrent en lui leur espoir, parce qu'ils en étaient arrivés à désespérer d'eux-mêmes; il les employait et les trompait tous au profit de ses ambitions et de la France; il se laissait porter au pouvoir par un immense malentendu, doublé d'un universel prestige.

Éblouies de sa gloire, mais retombées à leur atonie, les masses laisseraient faire. Paris était redevenu très calme, le fond de la population inerte et stagnant. Les victoires en Suisse et le

(1) Voy. la lettre de Portalis dans *le Publiciste* du 22 brumaire. D'autre part, on lit dans les *Mémoires* inédits de Barthélemy : « Comme depuis quelque temps un grand changement était prévu et que mes parents et mes amis ne doutaient plus que je ne fusse bientôt rappelé en France, mon frère Anicet se mit en route de très bonne heure dans la matinée du 1er novembre pour venir me chercher. » Barthélemy était alors à Hambourg.

(2) La Fayette, V, 146.

(3) Paroles à Mme de Rémusat, citées par Yung, *Bonaparte et son temps*, III, 320.

retour d'Égypte n'avaient qu'un instant tiré la population de sa torpeur; les temps étaient trop durs, la dépression trop universelle pour que cette exaltation pût durer. La société frivole courait les lieux d'amusement, les endroits publics et les théâtres. Pour cette société tombée au dernier degré du scepticisme sur les hommes et les choses, mettant tout en calembours, vivant de l'expédient journalier, dépourvue d'argent et dépensant quand même, faite à tout supporter pourvu qu'on ne relevât pas la guillotine, Bonaparte était sujet de curiosité plus que d'espoir, sujet de conversation; on en parlait comme on parlait des modes de la saison, des femmes qui remplaçaient la coiffure à la Titus par des cheveux bouclés à la grecque : « Toutes celles qui ont coupé leurs cheveux sont au désespoir (1). » On acclamerait néanmoins Bonaparte s'il abolissait l'impôt progressif et les vexations fiscales. Les gens de commerce et de petite bourgeoisie soupiraient après un régime plus doux et avaient horriblement peur des conspirations anarchistes, mais cette classe demeurait trop veule pour faire autre chose que se plaindre et attendre. Le peuple, usé par dix ans de crises, restait mort à toute activité révolutionnaire et civique.

Quelques agitateurs attardés, des gens à carmagnole, cherchaient encore à le remuer. Ils se faufilaient dans les groupes d'ouvriers sans travail, couraient le Palais-Royal, fréquentaient le café Valois et les lieux où l'on pérorait; ils déblatéraient contre Bonaparte et ses projets liberticides, mais la multitude ne les écoutait pas plus qu'elle ne prêtait l'oreille à certaines voix royalistes qui dénigraient également le « héros africain (2) ». Ces politiques de carrefour, ces discoureurs de café n'étaient qu'une mince écume flottant au-dessus d'une immobile surface. Tous les Jacobins de la rue ne suspectaient pas d'ailleurs Bonaparte; il en était pour se souvenir qu'il avait prosterné aux pieds de la République les empereurs et

(1) *Lettres de madame Reinhard*, 28 vendémiaire, p. 91.

(2) Rapport de l'état-major, 25-26 vendémiaire. Archives nationales, A F, III, 168.

les rois et doré leur idole d'une gloire immortelle. Puis, n'était-ce pas lui qui le 13 vendémiaire avait canonné les bourgeois royalistes et donné à la Révolution ce gage sanglant? Cette mitraillade l'avait fait appeler « le général Vendémiaire » ; ce surnom lui était resté dans le bas peuple et le servait. Le 18 brumaire au matin, quelques terroristes, détenus depuis l'été par ordre du Directoire, s'écrieront dans les cours de la Force, à la première nouvelle : « C'est le général de Vendémiaire, il revient sauver la République (1) ! »

Le vrai peuple ne cherchait pas aussi loin; profondément insensible au sort des institutions, dégoûté des politiciens de tout genre, indifférent aux sollicitations jacobines non moins qu'aux conceptions de Sieyès et de ses parlementaires, considérant d'ailleurs les gens en place comme autant de voleurs et de vendus, il avait foi en Bonaparte, mais n'attendait toujours de lui qu'une chose: la paix avec l'étranger. Les destinations qu'on lui attribuait dans le public se rapportaient toutes à cet espoir; quelques-uns l'envoyaient reprendre le commandement des armées; d'autres le faisaient partir pour l'Allemagne avec une mission diplomatique; pour tous, c'était celui devant lequel la coalition allait capituler. Il comprit à merveille et exploita ce sentiment des masses. « C'est la paix que nous venons de conquérir, » dira-t-il le soir du 18 à ses écrivains, à ses faiseurs; c'est « ce qu'il faut annoncer dans tous les théâtres, ce qu'il faut publier dans tous les journaux, ce qu'il faut répéter en prose, en vers, et même en chansons (2) ». Dès à présent des bruits de paix circulaient dans les faubourgs, et voilà quelle était pour le peuple, à la veille de Brumaire, la grosse nouvelle, la circonstance majeure; un rapport de la police militaire définit ainsi cet état d'esprit: « Paris est calme; les ouvriers, surtout au faubourg Antoine, se plaignent de rester sans ouvrage, mais les bruits de paix

(1) *Mémorial de Norvins*, II, 217.

(2) *Souvenirs d'un sexagénaire*, par Arnault, dans Lescure, II, 258. La chanson fut effectivement composée par Arnault et Cadet-Gassicourt et devint la fameuse *Fanfare de Saint-Cloud*.

généralement répandus paraissent avoir sur l'esprit public une influence très favorable (1). »

Les troupes de Paris ne demandaient en général qu'à seconder impétueusement l'entreprise. La garnison comprenait toujours, outre les grenadiers du Directoire et des Conseils, un peu plus de sept mille hommes : trois demi-brigades d'infanterie, les 6e, 79e et 96e, les 8e et 9e dragons, le 21e chasseurs, avec quelques détachements d'artillerie et le dépôt de la 9e légère (2). La plupart de ces troupes avaient vu Bonaparte à l'œuvre, et son seul nom les faisait vibrer; de plus, elles souffraient matériellement. En thermidor dernier, Paris avait vu arriver de captivité la 79e demi-brigade, renvoyée par l'ennemi dans un dénuement complet, les hommes hâves, émaciés, déguenillés, racontant leurs exploits inutiles de Corfou et leurs prodigieuses fatigues (3). Faute d'argent, le Directoire ne parvenait pas à pourvoir aux besoins des troupes, et leur exaspération croissait contre ce gouvernement mauvais payeur, bavard, impuissant, corrompu, qui affamait le soldat et laissait péricliter les armées. Bonaparte au contraire était pour elles le dieu de la guerre; c'était aussi l'homme qui portait avec soi le miracle, qui découvrait des ressources où nul autre n'en soupçonnait, qui dispensait largement l'idéal et savait procurer à ses soldats les commodités de l'existence, qui leur donnait de la gloire et du pain. Les régiments de cavalerie paraissaient particulièrement sûrs; le 9e dragons, composé d'intrépides, avait pour colonel le Corse Sébastiani, qui servait fanatiquement Bonaparte, par esprit de clan.

La garde du Directoire et des Conseils comptait près de quinze cents hommes : pour le Directoire, deux cent deux gre-

(1) Archives de la guerre, correspondance générale, bulletin du 12 brumaire. Cf. les rapports de l'état-major, 1er-16 brumaire. Archives nationales, AF III, 168.

(2) Archives de la guerre, état des troupes composant la garnison de Paris du 16 au 30 brumaire an VII. Nous ne comptons pas vingt-huit compagnies de *vétérans nationaux,* les deux bataillons auxiliaires de la Seine et 168 gendarmes. La 17e division comprenait en tout 15,725 hommes.

(3) *Publiciste* du 20 thermidor.

nadiers à pied et à cheval, avec un nombreux état-major; pour les Conseils, douze cent quatre-vingts grenadiers à pied. Ces grenadiers étaient des hommes d'au moins cinq pieds cinq pouces, mieux payés et nourris que le reste de la troupe, fiers de leur bel habit bleu à buffleteries blanches, avec bonnet d'ourson traversé de cordelières rouges et plumet écarlate; rudes et casseurs, prenant avec la discipline d'étranges libertés et fumant la pipe jusqu'en service d'escorte, narguant et maltraitant volontiers le bourgeois qui les exécrait. L'effectif était de provenance hétéroclite : un reste des anciens gardes de la Connétablie, affectés en 1789 au service de la Constituante; des hommes ayant appartenu lors du 14 Juillet aux Gardes françaises, au corps défectionnaire, dont ils avaient conservé les mœurs; des gaillards d'un passé louche, de purs chenapans et des souteneurs (1); puis, des patriotes à tous crins, des sacripants de faubourg enrôlés à différentes époques; tout cela fondu ensemble pour former les gendarmes de la Convention nationale, qui n'avaient vu l'ennemi qu'en Vendée, dans une courte campagne; à côté d'eux, des soldats de métier, d'anciens militaires, introduits successivement au corps et tirés surtout de l'armée d'Allemagne (2).

Ces grenadiers de Brumaire étaient en somme tout l'opposé des prétoriens qu'on a signalés en eux. Les prétoriens de Rome ne connaissaient que leur chef et le plaçaient au-dessus des lois; pour eux, la patrie était le camp et non pas la cité. Autour des Conseils et du Directoire, on avait affaire à des hommes dont la plupart ne connaissaient pas Bonaparte et restaient imprégnés de passions civiques. Chauds démocrates, durs policiers, grands assommeurs de muscadins et autres

(1) Sur certains d'entre eux réformés plus tard par Bonaparte, les rapports de police fournissent cette note caractéristique : « Des officiers réformés de la ci-devant garde du Corps législatif, ainsi que des grenadiers chassés du même corps pour cause d'insubordination et de débauche, sont restés à Paris... On les surveille avec d'autant plus de soin que la plupart paraissent ne subsister que par le commerce des femmes de mauvaise vie et qu'ils infestent les environs du palais du Tribunat (Palais-Royal). » 4 messidor an VIII. Archives nationales, AF, IV, 1329.

(2) *Mémoires de Mathieu Dumas*, II, 102.

aristocrates, ils s'estimaient gardiens des institutions. Bien que beaucoup d'entre eux, à raison de leur immoralité, s'offrissent à la corruption, les grands mots qui avaient tant de fois sonné à leurs oreilles : *souveraineté du peuple, sanctuaire des lois, inviolabilité de la représentation nationale,* n'avaient pas perdu sur eux tout empire. Vis-à-vis d'une entreprise qui les mettrait en cas de se tourner contre l'une des assemblées, quelle serait leur disposition ? Il était difficile de le savoir exactement ; il y avait de ce côté quelque chose d'obscur et de douteux, des précautions à prendre et des apparences à garder.

Au reste, il ne faudrait pas croire que les soldats et officiers des autres corps, à quelque catégorie qu'ils appartinssent, fussent des instruments passifs dans la main de leurs chefs. D'esprit à la fois très militaire et très révolutionnaire, ils méprisaient dans le régime existant les hommes plus que les institutions ; ils voulaient au pouvoir des *patriotes* éprouvés, des républicains illustres, militaires autant que possible, mais gouvernant dans les formes et avec les attributs de la puissance civique. Leur imagination enivrée de souvenirs classiques appelait à leur tête des consuls au front lauré, entourés de faisceaux et de licteurs, s'appuyant sur la sagesse du Sénat et incarnant la majesté du peuple. Ils n'eussent jamais prêté les mains à établir le pur régime du sabre, à créer une dictature affichée et patente. Suivraient-ils Bonaparte jusqu'au bout de l'aventure, jusqu'à la violence physique contre les Directeurs et députés hostiles ? Oui, mais à condition qu'ils crussent régénérer l'autorité civile et non la détruire, à condition aussi qu'un chef dissident, un général glorieux ou respecté ne vînt point dénoncer la dictature, provoquer dans l'esprit tempêtueux des troupes un remous, un contre-courant, et sauver militairement les institutions.

Parmi les généraux que pouvait tenter ce rôle, on s'occupait d'immobiliser Jourdan. Augereau restait incapable d'agir par impulsion spontanée. Lucien répondait de ce matamore et affirmait qu'en dépit de ses paroles furibondes il viendrait au commandement : « Je l'appellerai le pistolet à la main, et

il viendra (1). » Moreau et Bernadotte étaient à considérer plus sérieusement. Moreau passait pour le second homme de guerre de la République, mais ce général n'avait rien dans sa personne qui pût enthousiasmer et séduire ; il manquait de panache ; il avait plus de réputation que de popularité. Sa conduite incertaine en Fructidor l'avait signalé aux méfiances des républicains exaltés. On a vu d'ailleurs qu'il s'était tout de suite effacé devant Bonaparte, reconnaissant la nécessité d'une opération de vigueur et répugnant à se charger de la besogne. Néanmoins, comme il avait hors du champ de bataille l'esprit timoré et vacillant, il était prudent de se l'attacher plus positivement, de le faire collaborer même et de se fortifier de ce grand nom.

Avant le retour d'Égypte, Bonaparte et Moreau ne se connaissaient pas personnellement ; ils ne s'étaient jamais vus. Ce fut le président Gohier qui très innocemment les mit en rapport chez lui le 30 vendémiaire, à la suite d'un dîner. Bonaparte se montra prévenant avec tact ; il aurait dit d'abord à Moreau : « Général, j'ai eu plusieurs de vos lieutenants avec moi en Égypte, ce sont des officiers fort distingués (2). » La louange était indirecte et le compliment adroit. Dans les jours suivants, les relations s'établirent, et bientôt le don fait par Bonaparte à Moreau d'un *damas* orné de brillants et estimé dix mille francs scella le pacte. Tout en se tenant à l'écart des intrigues préparatoires, Moreau se déclara prêt à marcher au premier signal ; il irait au coup d'État comme à un service commandé, fuyant toute initiative et se plaçant volontairement en sous-ordre. Ce n'était point qu'il ne jalousât Bonaparte, mais il le jalousait à sa façon et ne lui enviait nullement la primauté civile. Son espoir secret était que Bonaparte, en se jetant dans la politique, où il pourrait, comme tant d'autres, s'enlizer et se perdre, le débarrasserait d'un rival formidable dans le commandement des armées.

Tout autre était Bernadotte, ce général politicien qui s'était

(1) Notes manuscrites de Grouvelle.
(2) *Le Publiciste*, 2 brumaire.

mis pendant son récent passage au ministère de la guerre en éclatante lumière et qui avait paru incarner un moment la défense nationale. Sa popularité restait réelle; son physique avantageux, sa faconde, ses cordiales manières, quelque chose de large et de somptueux dans l'accueil, lui donnaient action et prise sur les hommes. A ne considérer que l'aspect des choses, bien qu'il fût toujours classé comme Jacobin, il paraissait appartenir plus que personne aux Bonaparte, ayant épousé Désirée Clary, belle-sœur de Joseph. Au fond, nul n'était moins sûr que ce quasi-parent. Il ne se consolait pas d'avoir pu saisir le pouvoir, alors qu'il était ministre, et de l'avoir laissé échapper par défaut de caractère; consentirait-il à en faciliter la surprise à un autre?

Bonaparte l'attirait chez lui, tâchait de le prendre par les sentiments ou bien le taquinait et le plaisantait, l'appelait tour à tour Chouan et Jacobin. Il essaya de le compromettre et de l'afficher, s'invitant à déjeuner chez lui et allant ostensiblement lui demander « une tasse de café (1) ». Bernadotte ne se refusait pas au contact; il était de toutes les réunions de famille et des parties de campagne, rendait grandement les politesses, invitait les Bonaparte à dîner dans sa maison de la rue Cisalpine; il s'y montrait hôte aimable, causeur abondant; puis, en face de toute invite directe, il se dérobait derrière de grands mots et alléguait des principes. Joseph et Napoléon le faisaient surveiller et câliner par sa femme, inféodée aux Bonaparte, et avaient installé chez lui une police d'alcôve. Bernadotte se défiait de sa femme tout en l'aimant beaucoup, glissait entre les liens dont on cherchait à l'enlacer et se dégageait toujours. Personne ne savait au juste ce qu'il ferait et lui-même l'ignorait, partagé entre ses ambitions tenaces, ses jalousies lancinantes et ses volontés incertaines. Pour le moment, il restait à côté de l'entreprise, observateur

(1) *Mémoires de Barras*, IV, 48. Cf. Touchard-Lafosse, 226 et suiv. Les renseignements fournis sur Bernadotte dans les *Mémoires de Barras* et dans l'ouvrage de Touchard-Lafosse paraissent bien provenir de la même source, et d'une source directe, c'est-à-dire de Rousselin de Saint-Albin, homme de confiance du général.

inquiet, trop hésitant pour se jeter à l'encontre, trop ambitieux pour se subordonner.

Des autres généraux, qu'ils fussent ou non pourvus de commandements, rien à craindre. Macdonald, Beurnonville, Sérurier, s'étaient offerts. Lefebvre, commandant de Paris, obéirait à Bonaparte dès que celui-ci serait devenu par décret des Anciens son supérieur hiérarchique et serait heureux d'obéir à un tel chef. On pourrait même le faire marcher d'emblée, par élan facile à déterminer chez cette âme simple et par coup d'enthousiasme.

Les généraux ramenés d'Égypte, les aides de camp furent d'excellents intermédiaires avec les officiers qui n'avaient pas devancé l'appel de Bonaparte. Murat, qui rêvait d'épouser Caroline, et Leclerc, mari de Pauline, se répartirent principalement la besogne. Murat avait servi dans le 21e chasseurs ; il échauffa le zèle de ses anciens camarades. Leclerc, estimé et capable, possédait de nombreuses relations dans le personnel militaire et les utilisa. La propagande gagna ainsi de proche en proche jusqu'à des milieux qu'il était particulièrement intéressant d'atteindre. On acquit la conviction que le commandant de la garde directoriale, l'adjudant général Jubé, plus politicien que soldat, protégé de Barras, serait le premier à rompre avec son protecteur et à se ranger aux côtés de Bonaparte. Blanchard, qui commandait la garde des Conseils, avait déjà trahi son devoir au 18 fructidor et pactisé avec les envahisseurs ; son avilissement le rendait de prise facile. Le Directoire l'avait avancé et choyé à raison de ses honteux services en Fructidor ; précisément parce qu'il faisait de la politique sous les armes, il se retournerait contre le Directoire en Brumaire (1). Avec les sous-ordres, de bas entremetteurs furent parfois employés ; des embauchages furent pratiqués.

Il est certain que de l'argent fut répandu ; d'où venait

(1) Nous donnons à l'Appendice, II, le résumé des états de service de Jubé et de Blanchard, tels qu'ils sont conservés aux archives de la guerre. Ils sont caractéristiques.

l'argent? Bonaparte avait rapporté d'Italie plusieurs millions; pendant l'expédition d'Égypte, Joseph, chargé de gérer cette fortune, en avait fait le fonds commun de la famille; lui et Lucien avaient employé les millions à s'acheter des terres, des châteaux, à mener grand train et à servir leurs ambitions. Lors de son retour, Bonaparte, d'après Rœderer (1), ne se trouva pas cent louis devant les mains, avec une femme effroyablement endettée. Sans prendre l'assertion de Rœderer au pied de la lettre, il est hors de doute que l'argent liquide faisait défaut, mais les vexations fiscales des derniers mois et l'impôt progressif avaient préparé des ressources, en faisant désirer à la finance un sauveur.

Une dernière menace venait d'affoler les fournisseurs. Sur l'initiative du député Delbrel, une proposition votée par les Cinq-Cents et soumise aux Anciens tendait à suspendre les *délégations* consenties aux fournisseurs sur la rentrée des impôts et à leur enlever le droit de se payer eux-mêmes. Ils se jetèrent vers Bonaparte pour parer ce coup. Les grosses compagnies qu'ils avaient formées promirent vraisemblablement appui, sous la condition qu'on ne toucherait pas à leur privilège et qu'on sauverait leur gage (2). Un homme avait déjà pris les devants et se faisait bailleur de fonds; c'était le fournisseur Collot, spéculateur hardi, plein d'imagination en affaires, sachant risquer gros pourvu que le jeu en valût la peine. D'autres avances individuelles furent sollicitées et obtenues, quelques-unes refusées. Bonaparte ne dédaignait pas de mettre lui-même la main aux négociations. Un soir, il s'en fut chez le banquier Nodler, dans sa maison de Sèvres, et en revint très content (3); le plaisir d'une villégiature automnale

(1) *Œuvres*, III, 295.

(2) Delbrel écrivait plus tard : « J'ai bien lieu de croire que ces compagnies furent des auxiliaires fort utiles pour l'accomplissement de la révolution projetée. Sans doute, elles ne prêtèrent leur concours qu'à la condition que la résolution par moi provoquée et adoptée par le Conseil des Cinq-Cents serait rejetée par celui des Anciens. » Manuscrit publié dans *la Révolution française*, t. XXV. On verra ce qui se passerait effectivement à ce sujet le soir même du 19 brumaire.

(3) Renseignement particulier.

ne suffit pas à expliquer cette satisfaction. Il ne paraît point pourtant que les grands banquiers aient dès à présent contribué ou du moins figuré en nom ; ils désiraient certainement le succès et seraient là pour adoucir les difficultés du lendemain. La connivence des capitaux mobiliers fut acquise à celui dont ne désespéraient pas encore les agitateurs jacobins.

III

Ainsi se menait l'affaire. Les conciliabules entre affidés se tenaient un peu partout, chez l'un ou chez l'autre, avec une précipitation furtive. Bonaparte recevait maintenant à toute heure. Un matin, l'adjudant général Thiébault arrivant chez lui à dix heures le trouvait en conversation avec un premier visiteur, dans le fond du salon ; la conférence terminée, Bonaparte venait à l'officier et l'invitait à déjeuner sans façon. Joséphine était déjà descendue ; on se mettait à table. Pendant le repas, Bonaparte stigmatise les institutions et les gouvernants, avec des mots superbes. « Ces hommes ravalent au niveau de leur impéritie la France, qu'ils dégradent et qui les réprouve (1). » Le déjeuner s'abrège, car on est venu dire que le général Sérurier attend dans le salon. Avec des cajoleries, Bonaparte insinue à Thiébault de se tenir prêt à faire près de lui service d'aide de camp, en cas d'événement, et le renvoie à s'inscrire chez Berthier, qui catalogue des noms et dresse des listes.

Pendant l'après-midi, l'afflux des empressements individuels continuait, et le jour peu à peu tombant, la maison dissimulée au fond d'une étroite allée s'éclairait. Moreau arrivait presque en cachette, amené par Joseph, se confirmait d'un mot dans l'alliance et puis s'esquivait. « Le salon de la petite maison de la rue de la Victoire était déjà encombré par les

(1) *Mémoires de Thiébault*, II, 61.

personnes qui s'y trouvaient réunies (1). » A dîner, il y avait toujours un ou deux savants, avec des militaires. La réception se prolongeait ensuite, s'ouvrant à quelques privilégiés de tous les mondes, à ceux qu'il importait d'avoir, à ceux qu'il importait de tromper.

Le cadre était élégant dans ses proportions exiguës, le milieu très parisien suivant la mode d'alors, c'est-à-dire grec, corinthien, romain, égyptien, avec des réminiscences de l'ancien goût français et des grâces retardataires : un décor à colonnes, à fines moulures dorées, à pavement de mosaïque, à peintures murales où voletaient des figurines ailées ; parmi la disposition des acajous et des bronzes, parmi les trépieds et les urnes, Joséphine jolie encore aux lumières, avec son visage fardé et ses artifices de toilette, tenant cercle, attirant le Directeur Gohier sur un canapé près d'elle, excellant à détourner la conversation des sujets scabreux et à la porter avec agrément sur des frivolités ; Hortense paraissant parfois dans sa sveltesse de pensionnaire ; peu de femmes, quelques femmes à *peplum*, s'abandonnant en des poses hardies, causant, zézayant, parlant librement d'un ton mièvre ; auprès d'elles, penchés pour les écouter, des hommes politiques à tenue de procureurs, « le menton sur la cravate (2), » le col perdu dans un flot de mousseline et dans l'engoncement de l'ample habit noir, quelques *ci-devant* d'une élégance vieillotte et d'emphatiques généraux, des aides de camp à dolman chamarré, car toujours passaient, en cette molle société de la Révolution finissante, parmi ces chairs de femmes à peine gazées de transparentes étoffes, une rudesse et un éclat d'uniformes, comme un cliquetis de sabres et un battement de sabretaches.

Bonaparte restait le centre ; adossé à la cheminée ou traversant les groupes, il causait vivement, familier avec autorité, et courbait sous son regard tous ces hommes qui le dépassaient de la tête ; dans des *a parte,* il abordait le grand objet, discutait, enflammait, rassurait, allait au-devant des

(1) *Mémoires de Joseph*, I, 76.
(2) Archives de Chantilly, lettre du 1er jour complémentaire an VIII.

objections et les réfutait : l'accuser de vouloir autre chose qu'une république fondée sur les principes, quelle absurdité ! « Il n'y aurait qu'un fou qui voulût de gaieté de cœur faire perdre la gageure de la république contre la royauté de l'Europe, après l'avoir soutenue avec quelque gloire et tant de péril... Ce serait une pensée sacrilège que celle d'attenter au gouvernement représentatif dans le siècle des lumières et de la liberté (1). » Contre le régime, il coalisait les mécontentements, attisait les haines : il essayait de diviser ses adversaires en rapportant des médisances et descendait aux commérages, maniait et triturait les basses matières de la politique, puis tout d'un coup s'élevait au-dessus d'elles, dominait, planait, modelait une haute conception en un tour de phrase ferme, plein, sculptural, simple et beau comme l'antique.

Maintenant, il sortait un peu le soir, se montrait parfois dans un salon. Un soir, sa présence inopinée au ministère des relations extérieures, chez Mme Reinhard, qui inaugurait des réceptions périodiques, fit événement. Le monde officiel et le monde diplomatique étaient là. Il parut à la fois modeste et dominateur, « simple comme quelqu'un qui peut prétendre à tout (2); » il semblait vouloir se confondre dans la foule, bien sûr qu'il y resterait le point de mire de tous les regards. Il ne faisait pas de frais, et pourtant l'intérêt prodigieux de sa conversation, l'aisance supérieure de son esprit, captaient plus que des amabilités banales. On attendait de lui de grands secours et on ne songeait pas à lui demander de petits services. Un jeune imprudent qui l'avait prié d'appuyer une requête auprès du Directoire s'était attiré cette réponse : « Là où je suis, je commande ou je me tais (3). »

Chez lui, autour de lui, les amis, les familiers, les frères, manœuvraient selon leurs aptitudes. Rœderer et Regnauld, avisés et pratiques, faisaient modestement de bonne besogne. Talleyrand, nonchalamment accoudé au rebord d'un canapé

(1) Roederer, *Œuvres*, III, 300, et Cambacérès, *Éclaircissements inédits*.
(2) *Lettres de madame Reinhard*, 92.
(3) *Ibid.*, 93.

où s'incrustaient des bronzes, presque étendu, le visage impassible, les cheveux poudrés, parlait peu, plaçait parfois le mot fin et mordant, éclairait la conversation d'un trait lumineux, puis retombait à un air d'indifférence et à une lassitude distinguée (1). Arnault le littérateur, les écrivains recueillaient les mots du général pour les mettre en articles. Boulay montrait de fortes qualités de décision, et Réal, terroriste revenu de loin, très intelligent, jovial, cynique, lançait à tout propos de grosses facéties que rendait plus comiques « sa figure de chat-tigre (2) ».

Joseph avait du liant et le prestige des manières. Sa maison, son bel hôtel de la rue des Errancis, dans le quartier du Rocher, était aussi un centre. On travaillait encore chez Talleyrand, rue Taitbout, tandis que Mmes Grand et de Cambis faisaient la partie du maître de la maison, tandis que « la duchesse d'Ossuna, à demi assise sur une console, jasait avec M. Rœderer » et que Lemaire le latiniste débitait « des plaisanteries de collège (3) ». On travaillait dans des salles de commission, dans des appartements de députés, jusque dans des cabinets de restaurant et des couloirs de théâtre, Paris étant déjà cette ville où les plus pressants intérêts se discutent « dans un entr'acte d'Opéra (4) ». Les *brumairiens* eurent leur restaurateur attitré, Rose, qui avait eu l'ingénieuse idée de mettre sa carte en couplets. A chaque réunion, une recrue nouvelle, une figure inattendue de député ou de fonctionnaire apparaissait, et c'était parmi les autres un étonnement, une joie : quoi ! un tel en était, et cet autre ; tout le gouvernement conspirait donc contre lui-même !

Parmi les ministres, Cambacérès concourait de sa haute influence. Sieyès avait inutilement tâté Robert Lindet, ministre des finances (5); le ministre de la guerre, Dubois-Crancé, res-

(1) *Lettres de Charles de Constant*, 87.
(2) Allonville, *Mémoires*, III, 66.
(3) Paroles de Bonaparte citées par Yung, *Bonaparte et son temps*, III.
(4) Arnault, dans Lescure, II, 245.
(5) Amand Montier, *Robert Lindet*, 379, d'après une note manuscrite de Lindet.

tait sur la défensive, mais le décret des Anciens le dessaisirait de toute autorité effective sur les troupes. Les autres, en dehors de Fouché, ne comptaient guère. Joseph avait amené Le Couteulx de Canteleu, qui présidait l'administration centrale de la Seine, le *département,* et qui apportait le secours très précieux du premier pouvoir de la cité. Réal, commissaire près le *département,* avait action sur les commissaires d'arrondissement et les tenait en main. Parmi les Anciens, Cornudet, Regnier, Cornet, Fargues, étaient les plus engagés ; Chazal, Boulay, Frégeville, Villetard, travaillaient leurs amis des Cinq-Cents. Sémonville, qui avait le diagnostic du succès, s'était mis tout de suite de la partie, et Benjamin Constant, célèbre par ses écrits, désespéré de n'avoir pas encore réussi à s'introduire dans les assemblées, se promettait de la révolution en vue une grande situation parlementaire ; il travaillait avec zèle, ainsi que « beaucoup d'autres qui plus tard censurèrent avec aigreur le gouvernement de Bonaparte (1) ». Ils agissaient chacun dans sa sphère, recueillaient des adhésions ou des demi-adhésions, se donnaient beaucoup de mal pour aider à la force des choses. Ils ne faisaient que suivre le mouvement sans le créer, emportés par le glissement de tout un peuple vers l'être extraordinaire et ensorcelant, vers l'élu de l'instinct national.

Le nombre des initiés au fin du secret, c'est-à-dire à la procédure d'exécution et à la marche adoptée, n'en demeura pas moins très restreint. En dehors de leurs amis de la première heure, Bonaparte et Sieyès n'admirent que peu d'hommes aux ultimes confidences. Aux autres, on ne découvrit que le rôle assigné à chacun d'eux, le service à rendre, la partie à tenir dans l'ensemble. Aux timorés, on n'annonçait que de légères retouches aux institutions, un avenir où ils garderaient ou trouveraient leur place, et les chefs du complot se montraient d'autant plus discrets sur cet avenir qu'ils n'arrivaient toujours pas à le préciser entre eux, qu'ils continuaient d'obéir

(1) Cambacérès.

à une tendance réorganisatrice plus qu'à un plan arrêté de reconstitution. Il en résulterait pour la cause une force et une faiblesse; c'est ce qui permit la fusion des complicités et ce qui devait en même temps donner à l'action quelque chose d'épars et de flottant.

Au milieu de cette connivence à la fois universelle et vague, les meneurs n'étaient pas toujours rassurés, car, malgré tout, une indiscrétion, une trahison pouvait les perdre. Un soir, Bonaparte et quelques affidés s'étaient réunis chez Talleyrand, quand un bruit de cavalerie grondant soudain et paraissant s'arrêter devant la porte les mit en émoi ; vérification faite, ce n'était qu'un détachement de gendarmerie à cheval escortant depuis le Palais-Royal la recette des jeux, qu'il fallait protéger contre les rôdeurs et détrousseurs embusqués à tous les coins de rue (1). La police se gardait de troubler les opérations du complot, se faisait volontairement aveugle et sourde. Fouché avait décidé qu'il n'y avait pas conspiration; il l'affirmait très haut, et on devait l'en croire, car, s'il en existait une, il le saurait et agirait terriblement. Il disait cela le soir chez Bonaparte avec des mots qui faisaient peur aux dames et donnaient froid dans le dos : « S'il y avait conspiration depuis qu'on en parle, n'en aurait-on pas eu la preuve sur la place de la Révolution ou dans la plaine de Grenelle (2)? »

Dans les derniers temps, Fouché fut lui-même exclu du secret total. Depuis que la partie s'était étroitement liée avec Sieyès à l'exclusion de Barras, dont Fouché restait l'ami, le ministre de la police ne semblait plus assez sûr pour qu'on l'avertît d'avance; il suffirait d'ailleurs, une fois la crise ouverte, de prendre promptement l'avantage pour l'avoir avec soi.

Au reste, Fouché ne paraît pas avoir sollicité des confidences qui l'eussent par trop compromis. Après avoir contribué à mettre l'affaire en train, il la laissait se développer

(1) *Mémoires de Talleyrand*, I, 272.
(2) Arnault, dans Lescure, II, 244.

et n'y opposait aucun obstacle, mais évitait de s'y engager à fond, car elle lui semblait avoir quelque peu dévié et perdu de ses chances de succès. Autour de Bonaparte, qui voyait-il maintenant? Des orateurs diserts, des théoriciens, des membres de l'Institut, espèce d'hommes essentiellement impropres aux opérations de vigueur; quelques Jacobins bien stylés, bien dressés, lui eussent paru beaucoup mieux convenir; avait-il si tort, puisque les amis parlementaires de Bonaparte finiraient, dans la journée du 19, par laisser l'entreprise en détresse? Donc, Fouché se réservait, ne croyant pas à la résistance du Directoire et ne croyant pas absolument au succès de Bonaparte, ménageant entre les deux ses chances personnelles et faisant son jeu à part. Il immobilisait pour le moment sa police, mais la tenait solidement en main, espérant peut-être, entre le Directoire abattu et l'entreprise défaillante, rester seul sur pied et maître de la situation. Au lieu d'interroger Bonaparte, il lui donnait un beau dîner après lequel on entendait Lais et Chéron chanter des poèmes d'Ossian (1). Prêt à tout événement, il pouvait se priver d'inutiles curiosités. Malgré des témoignages divergents, il ne faut plus douter que Bonaparte lui ait dissimulé les dispositions dernières et laissé ignorer le jour (2).

Tout commandait maintenant de fixer une date et d'aboutir. Le bruit du travail s'opérant n'échappait plus à une partie du public et le remettait en alarme. Les affaires et le commerce se sentaient encore plus paralysés. « Personne n'ose rien entreprendre, rapportait une note de police : on dit qu'il se prépare un nouveau coup (3). » La lourdeur d'atmosphère qui précède l'orage succédait à une accalmie momentanée; il serait dangereux de prolonger ce malaise. Les officiers, les sabreurs s'impatientaient. Fait plus grave, la majorité des Cinq-Cents inclinait à rapporter les lois désastreuses

(1) *Journal des hommes libres*, 14 brumaire.

(2) Cambacérès confirme le fait très expressément, « quoi qu'on ait dit et répété. »

(3) Note reproduite dans les *Mémoires de Barras*, IV.

qu'elle avait elle-même votées, à répondre en ce point au vœu général. Aux environs du 15, elle discutait très sérieusement les moyens de remplacer l'emprunt forcé et progressif par une contribution moins vexatoire. Si on laissait au régime actuel le temps de se modérer, il pourrait reprendre quelque faveur auprès du public assoiffé de repos; à tout prix, il fallait lui enlever le bénéfice des mesures réparatrices et brusquer sa chute.

Au dernier moment, quelques-uns des parlementaires entrés dans le complot se troublèrent; ils boudaient devant l'obstacle, à le voir de trop près, et réclamaient des ajournements. Bonaparte trouva que « ces imbéciles » faisaient bien des façons. D'après Arnault, il leur accorda cependant quarante-huit heures pour se défaire de leurs scrupules : « Je leur laisse le temps de se convaincre que je puis faire sans eux ce que je consens à faire avec eux (1). » Il n'admit pas d'autre retard et s'en tint comme date définitive au 18 brumaire, qui correspondait au neuvième jour de novembre.

IV

Le 15, un grand repas devait être offert par les Conseils aux deux généraux illustres qu'un hasard heureux réunissait dans Paris, Bonaparte et Moreau. Des difficultés cependant avaient surgi et les Conseils n'arrivaient pas à se mettre d'accord même sur un dîner; quelques députés jacobins protestaient, leurs objections portant, il est vrai, contre Moreau suspect de modérantisme, et non contre Bonaparte. Pour sortir d'embarras, les organisateurs de la fête décidèrent qu'elle se ferait par souscription dans les Conseils; participerait qui

(1) *Mémoires d'un sexagénaire*, 215. Cf. Sébastiani, dans Vatout, *le Palais de Saint-Cloud*, 238. Faut-il croire au bruit répandu d'après lequel Bonaparte, obligé de renoncer à la date primitive du 16, préféra lui-même ne pas tenter l'aventure le 17 parce que ce jour était un vendredi? A vérifier la concordance des deux calendriers, on reconnaît que le 17 tombait effectivement un vendredi.

voudrait, moyennant trente francs. Le banquet put ainsi avoir lieu au jour dit dans l'église Saint-Sulpice, transformée depuis la Révolution en temple de la Victoire.

La nef fut somptueusement ornée de tapisseries et de trophées ; on lui fit une parure de drapeaux conquis. Au-dessus du ci-devant maître-autel, une inscription patriotique fut placée. Le quartier vit ces préparatifs avec quelque appréhension, car on craignait que les hommes pour qui tout était occasion d'attentat ne fissent sauter l'église ; les paniers couverts qu'on avait vu porter dans les sous-sols et qui contenaient des bouteilles de vin, pourraient bien être remplis de poudre. Le 15, la réunion était annoncée pour six heures. Dans le peuple assez nombreux qui s'était amassé aux abords du temple et piétinait sous la brume, des propos se tenaient contre l'inutile dépense faite par le Corps législatif au milieu de la misère générale ; on entendait dire dans les groupes : « Si les députés avaient voulu, ils auraient fermé les bouches en donnant la même somme que leur a coûtée ce repas aux comités de bienfaisance (1). » Mais une grande curiosité de Bonaparte dominait cette foule aigrie : « La plupart des curieux n'y étaient que pour voir le général Buonaparte (2). » Quand il arriva en voiture avec ses compagnons d'Égypte, ses Africains, le peuple se mit à crier : *Vive Bonaparte! La paix! La paix* (3)!

Maintenant, dans la grande nef profanée, où l'atmosphère était glaciale et où l'humidité de novembre pénétrait en buée, sept cents convives s'efforçaient de festoyer : cinq cents députés, deux cents invités, parmi lesquels figuraient l'amiral espagnol Mazarredo et Kosciusko. « Le président des Anciens était au haut de la table, au milieu à droite le président du Directoire, à gauche le général Moreau, ensuite le président des Cinq-Cents, puis le général Bonaparte (4). » Ces agapes

(1) Rapport de l'état-major, 13-14 brumaire. Archives nationales, AF, III, 168 A.

(2) *Ibid.*

(3) Journal *le Propagateur*.

(4) *Publiciste* du 17.

essentiellement civiques se firent au son des belles orgues de Saint-Sulpice, touchées par un membre du Conservatoire. Des couplets d'une platitude peu commune, œuvre du député Félix Faulcon, furent chantés en l'honneur des deux héros, « le Scipion et le Fabius français. » Les journaux célébreraient le lendemain le brillant et la cordialité de la fête ; phraséologie de commande, car l'anxiété des veilles de bataille avait pesé sur tout le monde, les partis se suspectant les uns les autres et se guettant du coin de l'œil, alors qu'ils semblaient fraterniser dans ce dîner Lamourette. L'absence de Jourdan, d'Augereau, de Bernadotte fut remarquée ; il est vrai que Jourdan se réservait de dîner le lendemain chez Bonaparte en petit comité. Bonaparte mangeait peu, touchant à peine aux plats, craignant peut-être un empoisonnement. Quand vint la longue série des toasts, il se leva et but à l'*union de tous les Français ;* ce toast était déjà un programme de gouvernement.

Il rompit séance un des premiers, se coula le long de l'immense table, jetant çà et là un coup d'œil d'intelligence, un muet encouragement, évitant de provoquer aucune manifestation ; les convives le croyaient encore au milieu d'eux lorsqu'il avait déjà disparu par une porte latérale, emmenant ses aides de camp, entraînant Moreau.

Il revit Sieyès dans la nuit, ce qui ne l'empêcha pas le lendemain de recevoir gracieusement à sa table Jourdan, coryphée du parti adverse. Après le dîner, d'après Jourdan lui-même, la conversation suivante s'engagea en particulier :

Bonaparte. — « Eh bien, général, que pensez-vous de la situation de la République ?

Jourdan. — « Je pense, général, que si on n'éloigne pas les hommes qui gouvernent si mal et si on ne constitue pas un meilleur ordre de choses, il faut désespérer du salut de la patrie.

Bonaparte. — « Je suis bien aise de vous voir dans ces sentiments. Je craignais que vous ne fussiez du nombre de ceux qui sont entichés de notre mauvaise constitution.

Jourdan. — « Non, général, je suis convaincu que des modifications dans nos institutions sont nécessaires, mais il faut qu'elles ne portent aucune atteinte aux principes essentiels du gouvernement représentatif et aux grands principes de liberté et d'égalité.

Bonaparte. — « Sans doute, il faut que tout soit fait dans l'intérêt du peuple, mais il faut un gouvernement plus fort.

Jourdan. — « J'en conviens, général, et mes amis et moi, nous sommes prêts à nous réunir à vous, si vous voulez nous faire part de vos desseins.

Bonaparte. — « Je ne puis rien faire avec vous et vos amis, vous n'avez pas la majorité. Vous avez effrayé le Conseil par la proposition de déclarer la patrie en danger, et vous votez avec des hommes qui déshonorent vos rangs... Je suis convaincu de vos bonnes intentions et de celles de vos amis, mais dans cette occasion je ne puis marcher avec vous. Au reste, soyez sans inquiétude, tout sera fait dans l'intérêt de la République (1) ».

Il continua quelque temps sur ce ton, évita de se montrer totalement inféodé à Sieyès et « s'exprima avec plus ou moins de mépris sur chacun des Directeurs (2) ». L'arrivée de Boulay interrompit le colloque. Bonaparte avait obtenu en somme de Jourdan un reniement formel des institutions; c'était un aveu bon à enregistrer et qui pourrait servir. Ce que le général jacobin omet dans son récit, ce qui paraît néanmoins vraisemblable, c'est que Bonaparte lui fit entrevoir des garanties et des satisfactions personnelles; la conduite ambiguë de Jourdan le 18 et le matin du 19 suffirait à le prouver. Les autres Jacobins, vaguement prévenus, cherchaient toujours à prendre les devants, mais se consumaient en discussions vaines et tâtaient inutilement les faubourgs.

Le 16 et le 17 furent employés par Bonaparte et ses alliés aux préparatifs et fourberies de la dernière heure. Les présidents des deux Chambres, les inspecteurs de la salle, les

(1) *Notice inédite* de Jourdan.
(2) *Ibid.*

entraîneurs parlementaires se distribuèrent les rôles. La minute du décret de translation fut rédigée, en sorte que les Anciens auraient à voter sur un acte tout préparé. Bonaparte, qui attendrait chez lui, monterait aussitôt à cheval, se rendrait à l'appel des Anciens et, recevant d'eux l'investiture, prendrait militairement possession de Paris. Comme ses chevaux de selle n'avaient pas eu le temps de rejoindre, ce fut un homme de mer, l'amiral Bruix, qui lui prêta « un cheval d'Espagne noir d'une beauté remarquable (1) », mais ardent et rétif. Afin de se composer pour l'instant de son apparition un puissant état-major et de mettre à ses côtés comme une imposante représentation de l'armée, Bonaparte fit savoir à tous les officiers qui avaient demandé à lui présenter leurs hommages, à ceux qu'il avait déjà vus et sur lesquels il pouvait compter, aux adjudants de la garde nationale, qu'il les recevrait chez lui le 18 à six heures du matin; le prétexte d'un voyage justifiait l'heure insolite. D'après les termes de l'appel, chacun des officiers put croire « que l'invitation était pour lui seul (2) » ; on les grouperait ainsi à leur insu et en évitant toute indiscrétion.

Comme il importait d'avoir d'avance sous la main un rassemblement de troupes, Bonaparte s'ouvrit le 17 à Sébastiani, à qui on pouvait tout demander en fait d'aventureux dévouement. Il fut convenu que Sébastiani n'attendrait pas le décret des Anciens et un ordre régulier pour rejoindre avec sa troupe, composée de dragons à pied et de dragons à cheval. Le 18, avant le lever du jour, il mettrait son monde en mouvement, donnant pour prétexte aux officiers et aux hommes une revue soi-disant commandée en l'honneur de Bonaparte et où ils auraient à défiler devant le grand victorieux, ce que tous désiraient extraordinairement. Il établirait ses hommes à pied sur la place de la Concorde, en les appuyant de deux escadrons, puis avec le reste de ses dragons montés viendrait se mettre à la disposition de Bonaparte et lui composerait

(1) Roederer, III, 301.
(2) *Commentaires*, IV, 18.

une solide escorte. Les chasseurs du 21e seraient également amenés à proximité, Murat se chargeant d'enlever les officiers, et le 8e dragons s'associerait au mouvement. Dragons et chasseurs se trouveraient ainsi sur pied dès le début et en mesure de pourvoir à toutes les conjonctures (1).

La question de savoir ce que feraient les faubourgs préoccupait toujours les meneurs; Le Couteulx de Canteleu, interrogé par Bonaparte, prit soin de le rassurer : « Paris restera tranquille; il ne peut plus y avoir d'agitation qu'entre les gouvernants (2). »

Il était néanmoins indispensable d'expliquer le fait aux Parisiens dès qu'il se produirait, de les rassurer et de les convaincre; dans ce but, on prépara des affiches, des proclamations, des brochures de propagande instantanée. Bonaparte inspira le ton et l'esprit général de ces productions. Bourrienne écrivait sous sa dictée; Regnauld de Saint-Jean-d'Angely et Rœderer précisèrent la forme et firent imprimer clandestinement les pièces. Le fils de Rœderer fut introduit comme apprenti chez l'imprimeur Demonville et mêlé au personnel de la maison; dans une petite pièce séparée, il opéra lui-même le travail de composition, les feuilles aussitôt tirées devant être portées par ballots au *département,* qui les ferait placarder ou distribuer par ses moyens ordinaires. Plusieurs des proclamations et affiches ne furent pas communiquées en minute à Sieyès; leur style n'eût pas été de son goût (3). Les journaux ne surent rien ou furent discrets; un seul d'entre eux, *le Surveillant,* qui paraît avoir eu des attaches avec les frères de Bonaparte, eut à préparer pour le 18 quelques lignes de tête où il annoncerait des événements réparateurs. « On dit que des hommes influents s'en occupent, qu'ils songent à dire de fortes vérités, à les faire retentir du haut de la tribune nationale, et à montrer enfin aux Français quels sont

(1) Relation de Sébastiani, dans Vatout, 237. C'est ainsi qu'une espèce de *pronunciamiento* de cavalerie dut concorder avec le coup d'État parlementaire.

(2) Lescure, II, 215. Brinkman dit la même chose à peu près en mêmes termes. « Le peuple ne se soucie plus des querelles de ses gouvernants. » P. 323.

(3) Notes manuscrites de Grouvelle.

les périls, quelles sont les ressources (1). » Les autres journaux ne parleraient que le 19 des événements de la veille.

Malgré ces précautions, il était impossible que la rumeur ambiante n'arrivât point jusqu'aux Directeurs non mis dans la confidence et que ceux-là ne fussent pas prévenus, quand tout le monde à peu près l'était. Ils reçurent des avertissements, mais Barras voulait tout ignorer, Gohier et Moulin ne savaient rien voir. Pour capter Gohier et le tenir en confiance, Bonaparte utilisa Joséphine. « Je ne sais s'il était mon partisan, a-t-il dit en parlant de Gohier; il faisait la cour à ma femme (2). » Le fait est que ce Jacobin bourgeois, de tempérament fort libertin, subissait le charme de Joséphine, qui lui semblait d'essence supérieure et représentait à ses yeux la femme du monde; il jouissait délicieusement à se sentir transporté près d'elle dans un milieu d'élégances et de raffinements, à frôler cette créature de grâce et d'amour. Il la visitait tous les jours à quatre heures et revenait souvent pour la réception du soir (3). Joséphine cultivait ces dispositions, à l'aide de coquetteries sans conséquence, et s'était mise au mieux avec le ménage Gohier, se laissant courtiser par le mari et affectant une grande amitié pour la femme. D'ailleurs, Gohier savourait trop les avantages de sa position officielle, beau logement, bonne table et le reste, pour ne pas incliner à un optimisme béat; convaincu que les victoires de Masséna et de Brune avaient dégagé l'avenir, que les victoires prochaines de Bonaparte l'assureraient, il n'apercevait point le délabrement des institutions et ne pouvait se figurer que tout n'allât pas pour le mieux sous un régime où Gohier était un cinquième de roi.

Le 17, Bonaparte dîna chez Cambacérès au ministère de la justice. Une légende à laquelle le général lui-même a donné

(1) *Le Surveillant* du 18 brumaire.

(2) *Journal de Sainte-Hélène*, I, 470.

(3) Gohier, qui vécut fort tard, était un homme de taille un peu au-dessous de la moyenne et de complexion solide, avec un grand nez sensuel; l'une de ses occupations était de tenir par écrit et fort exactement la liste de ses exploits galants; il se piquait aussi de littérature aimable et rimait des chansons.

naissance, s'est accréditée à propos de ce dîner; on l'y a représenté se rencontrant avec Treilhard, Merlin, Target et autres fameux jurisconsultes, dissertant sur le futur Code civil et posant les bases de ce grand acte, émerveillant ses auditeurs par son extraordinaire liberté d'esprit et la soudaineté de ses intuitions. En réalité, Cambacérès n'avait convié aucun jurisconsulte, seulement quelques généraux et administrateurs initiés au secret. Loin de s'élever à de sereines hauteurs, la conversation languit; le repas manqua totalement de gaieté, car chacun pensait au lendemain et sentait en somme qu'il jouait sa tête (1).

A deux heures de la nuit, Bonaparte fit porter à Moreau et à Macdonald l'avis de se rendre chez lui dès le lever du jour, à cheval; les officiers y seraient déjà rassemblés. Lefebvre fut également prié de passer. Un aide de camp expédié à Sieyès eut à l'instruire des dispositions militaires, mais il les lui communiqua tout de travers; fut-ce « hasard, confusion ou perfidie (2) »? On verra qu'à Sieyès lui-même la journée du lendemain ménageait des surprises.

Joséphine de son côté s'employait, après avoir renvoyé à Saint-Germain, chez Mme Campan, Caroline et Hortense. A minuit, elle griffonnait et faisait porter au Luxembourg par Eugène un court billet, dont le *fac simile* nous a été conservé; elle y priait Gohier à déjeuner pour le lendemain à huit heures (3). C'était un moyen de l'attirer dans un guet-apens fleuri; on le retiendrait rue Chantereine moitié par douceur et moitié par contrainte, puis on le hisserait à cheval aux

(1) Cambacérès. A d'autres moments de ces suprêmes journées, Bonaparte manifestait une gaieté un peu outrée et chantonnait. Un journal écrivait : « Bonaparte est extrêmement gai depuis quelques jours. Ses familiers ont remarqué qu'il chantait son *pont-neuf* favori : *Écoutez, honorable assistance*, qu'il ne chante que lorsqu'il a l'esprit tranquille et le cœur satisfait. » *Le Diplomate*, 19 brumaire.

(2) Notes manuscrites de Grouvelle.

(3) « Venez, mon cher Gohier, et votre femme, déjeuner avec moi demain à huit heures du matin. N'y manquez pas; j'ai à causer avec vous sur des choses très intéressantes. Adieu, mon cher Gohier. Comptez toujours sur ma sincère amitié. — Lapagerie-Bonaparte. » *Mémoires de Gohier*, dans Lescure, II, 55.

côtés de Bonaparte, et on lui ferait mener le deuil de son propre gouvernement, ce qui pourrait agir sur les esprits hésitants. En attendant et jusqu'à la dernière minute, aucune ruse ne fut épargnée pour tromper Gohier et Barras, pour faire croire au premier qu'on ne ferait rien et au second qu'on ne ferait rien sans lui. Dans la journée, Bonaparte s'était annoncé chez Barras, en manifestant le désir d'un entretien décisif, puis s'était fait excuser par Bourrienne, en alléguant un grand mal de tête. Suprême rouerie, il s'était invité à dîner chez le président du Directoire... pour le 18 brumaire. « En fait de conspiration, disait-il plus tard, tout est permis (1). »

(1) *Journal de Sainte-Hélène*, I, 470.

CHAPITRE VIII

BRUMAIRE — PREMIÈRE JOURNÉE (1)

Travail nocturne. — Séance au petit jour. — Le décret des Anciens. — Rue de la Victoire. — Afflux des officiers; ils comprennent et s'exaltent. — Arrivée des généraux. — La *souricière*. — Lefebvre. — Bernadotte. — Enthousiaste départ. — La chevauchée. — Le financier Ouvrard. — Autour des Tuileries. — La matinée du 18 au Luxembourg. — Barras s'immobilise. — Premier mécompte de Sieyès. — Fouché. — Bonaparte devant les Anciens. — Apostrophe célèbre. — Plagiat. — Aspect des troupes et de la foule. — Révolution ou revue. — Affiches et brochures. — Le coup d'État se fait au nom de la liberté. — Séance des Cinq-Cents brusquement interrompue. — Démission et disparition de Barras; incident aux barrières. — Les ministres aux Tuileries. — Formalisme de Cambacérès. — Le sceau de la République et l'acte de promulgation. — Demi-complicité de Gohier; il signe l'ordonnance de promulgation. — Gohier et Moulin sommés de démissionner; leur résistance, leur mise en surveillance; rôle de Moreau. — Physionomie de Paris; la Bourse. — Dispositions stratégiques. — Conseil tenu aux Tuileries; débat stérile. — Bonaparte cherche à garder le contact avec les Jacobins. — Véhéments conciliabules. — Les Jacobins militaires et les Jacobins civils. — Bernadotte essaie de s'introduire dans l'entreprise et d'en accaparer le bénéfice. — Personne n'a de plan pour la journée du lendemain. — Fautes de Bonaparte. — Premiers symptômes de recul chez une partie des Anciens. — Paris pendant la soirée du 18 brumaire.

I

Le 18 brumaire, avant le jour, l'exécution du plan commença. L'impulsion devait partir des Tuileries, siège des Anciens. C'était aux inspecteurs de la salle qu'il appartenait

(1) Pour ne pas interrompre le récit par des renvois trop nombreux, nous avons reporté à l'Appendice, III, l'indication des textes consultés, avec mention des pages et des lignes auxquelles s'appliquent les références. Nous y avons joint un essai de critique des sources.

de se faire les metteurs en branle de la machine parlementaire, car ils avaient le droit de convoquer l'assemblée et disposaient de sa garde. Au milieu de la nuit, la garde fut appelée sous les armes, comme s'il s'agissait de mettre le château en défense. A l'intérieur, une activité se dissimulait; à travers les rideaux et volets soigneusement fermés, des lueurs filtraient. Les inspecteurs ne s'étaient pas couchés; réunis dans leur salle, ils avaient passé la nuit à écrire des convocations pour une séance extraordinaire, fixée à sept heures du matin. De propos délibéré, ils omirent de convoquer les membres notoirement hostiles; c'était un moyen commode d'écarter toute opposition et d'escroquer le vote. Entre cinq et six heures, des sous-officiers de la garde portèrent les avis à domicile, en se conformant au triage opéré; dans une maison où logeaient deux Anciens, l'un bon, l'autre mauvais, le premier seul reçut son billet.

Tirés de chez eux par ce brusque appel, les membres convoqués obéirent et hâtivement, à travers les rues obscures, se glissèrent vers les Tuileries. Autour du château, tout conservait son aspect accoutumé; il n'y avait « pas un soldat de plus que de coutume dans les rues ».

Cependant, dans la nuit persistante, un long passage de chevaux et un bruit de pas réguliers descendaient le boulevard : des dragons à cheval et des dragons à pied, la colonne Sébastiani, arrivant de l'hôtel Soubise où elle avait ses quartiers. A cinq heures, Sébastiani avait fait prendre les armes; au moment de partir, il se vit apporter un billet du ministre de la guerre, ainsi conçu : « Il est ordonné au citoyen Sébastiani de consigner le régiment qu'il commande dans sa caserne, et de le tenir prêt à prendre les armes. » Sébastiani signa un reçu, mit l'ordre dans sa poche et sortit avec sa troupe, gagnant la ligne des boulevards pour se diriger vers les quartiers de l'Ouest. A l'exception de deux officiers très sûrs, personne ne savait qu'il s'agissait d'autre chose que d'aller à une revue matinale. Les dragons du 8e et les chasseurs du 21e, casernés les uns au Champ de Mars et les autres au quai

d'Orsay, ne s'achemineraient que plus tard au point stratégique, c'est-à-dire vers l'espace compris entre la chaussée d'Antin et les Tuileries.

Au *département,* attenant à la place Vendôme, tout le monde était déjà sur pied ; une émotion contenue opprimait les cœurs, se trahissait en chuchotements anxieux : « Chacun se parlait à l'oreille. » A six heures, Rœderer était entré avec son fils chez Talleyrand, qui était en train de s'habiller. « Nous avons encore une heure devant les mains, dit Talleyrand ; il faudrait rédiger pour Barras un projet de démission honorable, et dont les termes facilitassent une négociation avec lui ; vous devriez faire cela. » Le jeune Rœderer écrivit sous la dictée de son père ; il fallut s'y reprendre à plusieurs fois, biffer, surcharger pour établir une rédaction convenable, présentant un heureux mélange de résignation et de dignité, avec des éloges à l'adresse de Bonaparte, avec une nuance d'émotion et de sensibilité. Talleyrand mit dans sa poche la minute à peine lisible, afin de s'en servir quand les choses auraient pris tournure.

La salle des Anciens se remplissait peu à peu ; la séance put s'ouvrir entre sept et huit heures, sous la présidence de Lemercier. Cette séance au petit jour et au pied levé, tenue dans la lueur blafarde d'un matin d'automne, entre législateurs prévenus d'avance ou brusqués, fut facilement gouvernée. Au nom de la commission des inspecteurs, Cornet lut un rapport où il dénonçait le prétendu complot, l'affreux complot, ourdi par les fauteurs de terrorisme contre la patrie et la liberté ; il ne s'était pas mis en frais d'imagination pour rajeunir ce vieux thème, se bornant à couvrir la pauvreté du fond sous l'emphase des formules. A mesure qu'il lisait, on saisissait au passage de grands mots : *symptômes alarmants, rapports sinistres... Si des mesures ne sont pas prises, l'embrasement devient général..., dévorants effets... La patrie est consumée... la République aura existé, et son squelette sera entre les mains des vautours, qui s'en disputeront les membres décharnés...* Puis, c'étaient des assertions un peu plus précises : les conjurés

des départements se rendant à Paris en foule, rejoignant ceux qui y tenaient le poignard levé sur les principales autorités ; cela répondait assez au langage des journaux annonçant depuis quelques semaines une infiltration dans Paris de Jacobins provinciaux. Le rapport se terminait par un appel au courage et à l'énergie patriotique des Anciens.

Les chefs de l'opposition étant absents, nul ne s'avisa de réclamer des explications. Comme suite au rapport, le décret de translation fut proposé ; Regnier l'appuya ; le vote fut enlevé. On tenait désormais le pivot sur lequel toute l'opération allait tourner.

Le décret était en cinq articles et ainsi conçu : le Corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud ; les deux Conseils y siégeront dans les deux ailes du palais ; ils y seront rendus demain 19 brumaire à midi ; toute continuation de fonctions et délibérations est interdite ailleurs et avant ce temps. L'article 3 confiait au général Bonaparte l'exécution du présent décret ; à cet effet, il plaçait sous ses ordres les troupes réunies dans Paris et dans le *rayon constitutionnel,* ainsi que sur toute l'étendue de la 17e division militaire ; les citoyens seraient tenus de lui prêter main-forte à première réquisition ; il serait appelé dans le sein du Conseil pour prêter serment. Une adresse aux Français fut ensuite votée ; elle annonçait que le résultat des mesures prises serait d'enchaîner les factions, de rétablir la paix à l'intérieur et de préparer la paix avec l'étranger ; elle se terminait par ces mots : *Vive le peuple, en qui et par qui est la République !* Les inspecteurs Cornet et Baraillon se détachèrent alors pour se rendre auprès de Bonaparte et le chercher, l'assemblée restant en séance sans plus délibérer et l'attendant.

De grand matin, les quartiers sis au nord de la chaussée d'Antin avaient vu un spectacle inaccoutumé ; beaucoup d'officiers en tenue, bottés, culottés de blanc, largement ceinturés d'or ou de soie, le chef couvert du bicorne à plumage tricolore, le bout de leur sabre relevant les plis de leur ample redingote d'uniforme, cheminaient un à un par les rues et

convergeaient tous au même point : le petit hôtel de la rue Chantereine. Chacun d'eux se croyait individuellement convoqué et s'attendait à être reçu par Bonaparte en audience particulière. En arrivant au rendez-vous, ils s'étonnent de se rencontrer les uns les autres et de se trouver légion. Ils comprennent aussitôt que c'est pour aujourd'hui et que l'on va faire quelque chose ; alors, chez tous ces hommes révoltés contre l'ignominie du régime, enthousiastes et avides, un grand espoir se lève. Quels que soient leurs sentiments personnels pour Bonaparte, ils s'attachent furieusement à celui qui va les conduire à l'assaut du régime avocassier, à celui dont ils attendent une république à leur image et à leur usage, empanachée, héroïque, glorieuse et profitable aux gens de guerre.

Ils causaient tumultueusement, s'animaient les uns les autres. Comme la maison était trop petite pour les contenir, on ne laissait entrer que les principaux ; les autres attendaient dehors, stationnaient dans la cour, encombraient les perrons, parcouraient le jardin. Des éperons sonnaient sur les dalles, faisaient crier le sable des allées ; des sabres s'entre-choquaient.

Quelques officiers de plus haut grade, arrivant en voiture, s'alarmaient un peu de cet aspect de sédition ; mais, une fois entrés, il leur était difficile de sortir. L'allée d'accès, resserrée entre des constructions, s'ouvrait sur la façade même de l'hôtel, et les voitures ne pouvaient tourner dans la cour qu'après avoir passé devant le perron. On a raconté que Bonaparte, descendant vivement les degrés, aurait saisi au passage l'un des hésitants, l'aurait tiré par la main hors de la voiture et entraîné dans l'intérieur, sans lui laisser le temps de se reconnaître ; c'est à ce propos que le mot de *souricière* fut prononcé. Bonaparte se tenait le reste du temps dans son étroit cabinet, dont la porte s'ouvrait parfois devant un visiteur de marque, puis se refermait ; une arrière-pièce avait été réservée pour les entretiens ultra-secrets. Berthier et les aides de camp faisaient les honneurs ; Joséphine restait invisible

dans ses appartements, où un déjeuner avait été préparé.

On attendait le président Gohier, convié à ce repas. Malgré tout l'attrait qu'exerçait sur lui Joséphine, Gohier s'était étonné d'une invitation par trop matinale et, se défiant de l'heure incongrue, avait conçu quelque alarme. Au lieu de venir, il jugea plus prudent de rester au Luxembourg et se fit remplacer par sa femme. Bonaparte désappointé pria la citoyenne Gohier d'écrire au président un billet que l'on porterait tout de suite et qui le presserait de venir. La citoyenne, éclairée par le spectacle de cette maison pleine d'officiers en délire, mit sous pli quelques lignes où elle avertissait au contraire son mari de se tenir sur ses gardes et lui dénonçait le piège. La tentative pour s'emparer de lui et l'enlacer de doux liens fut ainsi manquée.

Les officiers de tout grade, les officiers sans troupes, ceux qui faisaient partie de la garnison et n'étaient pas de service, les adjudants de la garde nationale, continuaient d'affluer. Des chefs de brigade, des généraux se présentaient; dans la cohue des uniformes plus ou moins râpés, des habits à grosses épaulettes, à haut collet brodé et à feuillages d'or se montraient. Moreau, Macdonald, Beurnonville, venaient d'arriver à cheval.

Lefebvre était apparu l'un des premiers. Ce commandant de Paris s'émeut d'abord de ce qui se passe, mais Bonaparte lui parle et le domine. Lefebvre était l'Alsacien patriote, de naturel sensible sous une rude écorce, plus Français de cœur que de langage. Il avait l'âme prompte aux généreuses colères, l'attendrissement immédiat, et ne résistait jamais à une effusion. Comme Bonaparte lui montre la République en proie aux avocats qui l'exploitent et la perdent, il s'indigne; quand il se voit remettre par Bonaparte le sabre que « le héros » lui-même portait en Égypte, il n'y tient plus; des larmes lui montent aux yeux. Pleurant et sacrant à la fois, il déclare en faisant sonner les *b* comme des *t* qu'il est prêt à « jeter ces b... d'avocats à la rivière ». Il est conquis; pour plus de sûreté, Bonaparte le garde auprès de lui, dans son

cabinet, comme pour en faire son homme de confiance et son bras droit.

Bernadotte s'était laissé amener par Joseph, mais parut en habit civil, car il ne voulait pas se considérer comme étant en service commandé ; il venait discuter et non s'offrir. D'après la version de Bernadotte lui-même, Bonaparte aurait mis tout en œuvre pour l'embaucher ou au moins l'immobiliser : objurgations, menaces de séquestration, radoucissements subits, caressantes prières, supplications de ne point s'opposer et de se lier par une parole d'honneur. Bernadotte gesticulait, agitait sa canne à épée, lançait de grands mots évasifs, promettant de ne point prendre l'initiative de la résistance, mais déclarant rester à la disposition des autorités légales. On ne put lui arracher aucun engagement, et il finit par se retirer, toujours subtilisant, louvoyant, gasconnant. Cependant, pour rester à proximité du succès possible, il s'en fut déjeuner chez Joseph son beau-frère ; Joseph avait invité à sa table un certain nombre de personnages politiques, ce qui était un moyen de les capter et de les chambrer.

La rue Chantereine et ses abords s'encombraient de détachements armés; des cavaliers d'escorte, des ordonnances attendaient; des chevaux tenus en main piaffaient. Les dragons amenés par Sébastiani venaient de se ranger dans la rue. Devant l'habitation, une garde fut établie à la porte extérieure, à la porte même du couloir d'entrée, avec ordre de ne plus laisser sortir personne et de compléter l'internement des officiers jusqu'à ce que tout le monde partit ensemble. D'autres escadrons avaient remonté le boulevard jusqu'à hauteur de la chaussée d'Antin, — alors rue du Mont-Blanc, — et là faisaient halte, couvrant à distance le quartier général en train de s'improviser. De loin, les passants voyaient sur le boulevard, sur la vaste allée plantée d'arbres, se prolonger l'immobile colonne et briller les armes. Des officiers passaient au galop; plusieurs s'étaient offerts pour porter des ordres et faire le service d'estafette. Des postes, des vedettes s'établissaient; tout le quartier prenait un aspect militaire.

Autour du petit hôtel, le piétinement des officiers continuait. L'impatience d'agir, l'exaltation croissaient; c'était comme une ivresse. Et tout semblait favoriser l'entreprise; voici que le temps se levait, temps lumineux, assez doux; la matinée s'annonçait belle ; un blanc soleil d'automne perçait les nuées.

Une voiture officielle s'arrête à la porte; les inspecteurs Cornet et Baraillon en descendent pour transmettre à Bonaparte le décret et l'appel des Anciens. Un messager d'État les accompagne en grand costume, manteau à large collerette, chapeau à plumes bouffantes; c'est le notificateur officiel. Les arrivants furent reçus au rez-de-chaussée, dans la pièce ovale; Bonaparte lut le décret et constata une lacune. Le texte voté mettait bien nominativement sous ses ordres les troupes de ligne, les gardes nationales, les grenadiers des Conseils, mais ne faisait point mention de la garde du Directoire, qu'il importait d'avoir avec soi et de soustraire aux hommes du Luxembourg; violentant le texte légal, Bonaparte réparerait l'omission dans un ordre du jour adressé à l'armée. Dès à présent, il s'affirme généralissisme, range tout le monde à la discipline militaire et se saisit des forces. Il prévient Lefebvre que ce commandant de Paris ne relève plus que de lui, expédie des aides de camp, ordonne de rassembler toutes les troupes autour des Tuileries, de commencer l'affichage des proclamations et de lancer les brochures; il renvoie les adjudants de la garde nationale dans leurs quartiers respectifs, prescrit de mettre la main sur les municipalités et d'assurer l'ordre dans la rue. Ces mesures rapidement prises, on pouvait partir.

Les portes du rez-de-chaussée s'ouvrent à deux battants, et dans le tumulte des uniformes qui se précipite vers l'intérieur, Bonaparte soudain paraît, s'élance sur l'un des perrons. Il est cette fois en uniforme de général, simple dans l'habit croisé dont les longues basques raccourcissent encore sa médiocre stature, simple sous le petit chapeau déjà légendaire, très simple et fascinant. Il tient à la main le décret

des Anciens et fait se placer près de lui Lefebvre « fortement ému ». Il jette des paroles brèves et demande qu'on l'aide à sauver la République. Sa vue détermine chez les officiers un paroxysme d'enthousiasme ; une rauque acclamation sort des poitrines ; les épées jaillissent des fourreaux et, hautes, dressées à bout de bras, s'agitent frénétiquement et luisent dans le clair matin. Bonaparte monte alors à cheval et entraînant tout son monde, prend le chemin des Tuileries. On recueillit au passage les escadrons de cavalerie, dont Murat reçut le commandement et auxquels il fit prendre la suite. L'éclatant cortège descendait le boulevard, Bonaparte en tête, se détachant du groupe et bien en vue ; derrière lui, l'ébrouement des chevaux, le scintillement des aciers et des ors, le cliquetis des armes battant sur le flanc des montures et la houle des panaches.

Sur le boulevard de la Madeleine, un second groupe d'officiers rejoignit. Marmont, qui logeait rue Saint-Lazare, avait invité à déjeuner chez lui plusieurs camarades et les amenait ; deux pourtant s'étaient esquivés. Comme huit autres n'avaient pas de chevaux, Marmont avait dû, pour les monter, recourir à un manège du voisinage. Sur le parcours, des curieux commençaient à se masser. Le financier Ouvrard, qui habitait au coin de la chaussée d'Antin et de la rue de Provence, avait vu de ses fenêtres passer le cortège ; il s'assit à son bureau et écrivit à l'amiral Bruix, avec lequel il était en relations d'affaires comme fournisseur de la marine, pour offrir des fonds tout de suite et se mettre à la disposition du succès en marche (1).

(1) « Paris, 18 brumaire an VIII.

« Citoyen amiral, le passage du général Bonaparte se rendant au Conseil des Anciens, quelques mouvements de troupes, me font pressentir qu'il se prépare du changement dans les affaires politiques ; cette circonstance peut nécessiter des besoins de fonds. Je vous prie, mon cher amiral, d'être l'interprète de l'offre que je fais d'en fournir de suite. J'ai pensé que celui qui est chargé du service le plus important dans la partie que vous commandez pouvait, sans indiscrétion, vous faire une pareille offre, et que vous n'y verriez qu'une preuve de son dévouement pour la chose publique, au succès de laquelle il cherchera toujours à coopérer. Salut et considération. — J. Ouvrard. »

On continua d'avancer vers la place de la Concorde et les Tuileries. La place de grand air aristocratique se développait dans l'encadrement des balustres, cernée de fossés; dans le milieu du terre-plein, la statue en plâtre de la Liberté, celle qui avait vu tant de crimes, s'effritait sur son piédestal qu'on venait de réparer. Les dragons à pied occupaient la position, formés en colonnes par divisions, et plus loin d'autres casques luisaient, ceux des escadrons barrant le pont et l'entrée de l'avenue. Dans le jardin des Tuileries, les grenadiers des Anciens s'étaient rangés sur la terrasse parallèle au château ; au bout de l'allée s'enfonçant entre les vastes masses d'arbres, la ligne de leurs plumets rouges se distinguait.

Les abords du château et du jardin fourmillaient de monde. A l'intérieur de la ville, le premier mouvement avait été de surprise. Sur le pas des portes et dans les rues, on se regarde étonné, on s'interroge, et puis la curiosité attire une foule de gens au lieu de l'action. La nouvelle n'atteignit qu'assez tardivement les quartiers éloignés, les faubourgs, où elle ne suscita chez le peuple ouvrier aucun mouvement dans un sens ou dans l'autre. L'afflux vint surtout des quartiers du centre, quartiers bourgeois, commerçants, boutiquiers.

Dans la foule qui s'amassait autour des Tuileries, aucun désordre n'éclatait, une animation joyeuse régnait. Paris avait sa physionomie des jours de fête plutôt que des jours de révolution (1). Chacun comprenait cependant qu'il s'agissait de renverser les pouvoirs existants. On disait : « Le Directoire est à bas, » et cette idée réjouissait. Il tombait enfin, ce gouvernement pourri qui depuis longtemps ne tenait plus debout et continuait pourtant à faire peser sur les Français une laide tyrannie ; sa chute contentait à peu près tout le monde. Un sentiment de soulagement et de délivrance dominait, sans se manifester, chez ce peuple excédé de politique et blasé sur les vicissitudes à l'intérieur, par d'énergiques transports. Paris assistait et applaudissait à la révolution, mais ne se don-

(1) Les journaux dirent positivement : « Le 18 brumaire a eu plus l'air d'une fête que d'une révolution. »

nait pas un grand mouvement pour y aider. Les agents de l'administration directoriale semblaient tout disposés à se retourner contre elle. Le concierge de la Force, qui était une autorité dans son quartier, avait dit à ses pensionnaires, prisonniers des Directeurs : « Qui sait si je ne vais pas être obligé de vous mettre dehors pour les loger? Arrive qui plante, je suis à mon poste. » Il vint pourtant aux Tuileries, comme tout le monde, pour voir tomber le gouvernement et paraître l'homme à qui le pouvoir semblait revenir par dévolution naturelle.

Un nom volait sur les bouches, revenait dans toutes les conversations, obsédait les imaginations, emplissait Paris : Bonaparte. Avec une curiosité allègre, la foule vit le général poindre à l'entrée de la place avec ses officiers ; elle vit l'illustre chevauchée passer à travers les troupes à pied, obliquer vers les Tuileries et s'engager dans le jardin ; des acclamations s'élevaient ; ce cri significatif partait : *Vive le libérateur!* Mais des gens arrivés par le bord de l'eau racontaient qu'ils venaient d'assister à un autre spectacle, bien singulier : Sieyès à cheval, avec deux aides de camp, débouchant sur le Pont-Royal, venant du Luxembourg et gagnant la cour des Tuileries par le guichet du Louvre, pour se joindre à Bonaparte.

II

Au Luxembourg, Barras était en train de se faire la barbe, d'après sa propre version, quand un aide de camp l'avait prévenu que quelque chose se passait; il ne s'émut pas autrement. Au bout d'un instant, le ministre des relations extérieures s'étant fait annoncer pour lui parler d'affaires de service, il parut à moitié habillé, l'air soucieux, et sembla rassuré en s'apercevant que l'autre ne savait rien ; il éconduisit le visiteur en se disant surchargé de besogne.

A cette heure, la porte de Sieyès était close. Le projet de ce

Directeur était, aussitôt le décret notifié, de s'adjoindre ceux de ses collègues qui voudraient marcher avec lui et de se rendre aux Tuileries en cavalcade, solennellement, militairement, à la tête des grenadiers à cheval et de toute la garde du Directoire, au milieu d'un appareil martial qui contre-balancerait celui dont Bonaparte s'environnait. En attendant, Sieyès était allé dans le jardin perfectionner une dernière fois ses talents d'écuyer et faire comme une répétition de la scène équestre qu'il comptait jouer au dehors.

Cependant l'annonce du décret arrive et Sieyès prévenu revient au palais pour former sa chevauchée. Quelle n'est pas sa surprise de trouver les postes vides et la garde partie! Jubé, qui la commandait, l'avait mise sur pied de grand matin et emmenée dehors sous prétexte de manœuvre; à la première nouvelle, spontanément ou par l'effet d'un mot d'ordre convenu avec Bonaparte, il a fait prendre à la tête de colonne la direction des Tuileries; la troupe suit et allégrement, tambours roulants, trompettes sonnantes, s'en va vers Bonaparte, désertant le palais qu'elle a mission de garder. Sieyès fut un peu choqué de ce départ impromptu qui n'était pas dans le programme et qui lui coupait son effet. Force lui fut de se rallier, pour toute cavalcade, deux officiers attachés à sa personne et de trottiner modestement vers les Tuileries.

Gohier effaré sortait de ses appartements. Il convoqua les Directeurs dans le lieu ordinaire de leurs délibérations, mais on ne trouvait plus Sieyès. Moulin se rendit à la salle des séances. Ducos y parut d'abord; au bout d'un instant, sous prétexte d'aller aux nouvelles, il s'esquiva, suivit le mouvement et fila sur les Tuileries. Comme Barras restait dans ses appartements, Gohier et Moulin y furent le relancer et le trouvèrent encore indisponible; maintenant, « il était dans son bain. » Il émit pourtant l'avis d'ouvrir une délibération régulière, mais demanda une heure, sans doute pour achever de procéder aux soins de sa toilette. En réalité, il cherchait à gagner du temps, espérant que Bonaparte allait lui faire signe, l'attirer dans l'entreprise et l'associer aux bénéfices.

Les deux autres, laissés en tête à tête, demeuraient ahuris : de quoi s'agissait-il au juste? c'est ce que leur entendement n'arrivait pas à pénétrer. Toutes précautions d'ailleurs avaient été prises pour obscurcir le fait à leurs yeux. Les inspecteurs des Anciens avaient adressé à chaque Directeur individuellement un court billet pour lui annoncer le décret de translation, en le priant de se rendre aux Tuileries, où il retrouverait ses collègues Sieyès et Ducos. Seulement, les inspecteurs s'étaient bien gardés de joindre le texte du décret; il importait de laisser ignorer le plus longtemps possible aux Directeurs non complices les dispositions extra-légales de cet acte, les articles conférant à Bonaparte le pouvoir militaire et prononçant en ce point la déchéance de l'Exécutif. Les Directeurs pourraient se demander s'ils se trouvaient en présence d'une mesure purement constitutionnelle, à laquelle ils étaient tenus d'acquiescer, ou d'un commencement de coup d'État. En prolongeant leur incertitude, on les empêchait de concerter entre eux et peut-être de concerter avec les Cinq-Cents une résistance légale.

Fouché arriva sur ces entrefaites au Luxembourg, montrant dans ces lieux déjà funèbres son visage de spectre. L'événement, dont il ne connaissait pas la date, l'avait surpris ; prévenu de grand matin au nom de Bonaparte et requis, il ne s'était nullement refusé, mais s'était donné pour mission d'aller prendre des renseignements sur l'état d'esprit des Directeurs et de surveiller leurs dispositions. En allant au Luxembourg, ne voulait-il pas voir surtout de quel côté se prononçaient les chances? Fort mal reçu par Gohier, qui lui reprocha l'engourdissement de sa police, il n'aperçut chez les Directeurs qu'incohérence et division; il les jugea perdus et s'en fut immédiatement rejoindre le succès.

Gohier et Moulin commençaient à s'éclairer. Moulin se montrait assez animé ; malgré le temps déjà perdu, malgré le départ de la garde, malgré la défection de Lefebvre, il refusait de s'abandonner encore et conservait quelques raisons de ne pas désespérer. A ce moment, il ne parait point que l'armée

appartînt entièrement à Bonaparte ; un chef de bataillon, qui commandait l'un des régiments en l'absence du chef de brigade, se faisait fort d'enlever sa troupe, de marcher contre le foyer de la rébellion et de tout exterminer ; seulement, il attendait d'être couvert par un ordre. Cet ordre, Moulin semblait disposé à le donner ; mais, à supposer qu'il pût entraîner Gohier fort hésitant, le concours de Barras demeurait indispensable pour constituer une majorité et valider les décisions. La réunion de Barras à ses deux collègues restants eût seule maintenu debout le gouvernement légal et donné un centre à la résistance. Or, Barras prétextait maintenant une indisposition pour ne point paraître. Il continuait de s'immobiliser, de s'isoler, de faire bande à part, parfaitement résolu à trahir Gohier et Moulin comme il avait trahi au 30 prairial Merlin et Larévellière, à entrer dans le mouvement, pourvu qu'on lui fit un bon prix.

Il commençait cependant à s'inquiéter, ne recevant de Bonaparte aucun message, aucune invite à négocier. Le billet des inspecteurs, cet appel laconique, ce sec avertissement, n'avait point suffi à l'attirer aux Tuileries et lui avait paru sans doute peu séant ; était-ce de cette façon qu'il fallait s'y prendre pour traiter avec un personnage de sa considération ? Retenu par sa vanité, par le sentiment de son importance, et nonobstant avide de se renseigner, torturé de curiosité, il finit par lancer en éclaireur son secrétaire Bottot, son factotum. Bottot pousserait une reconnaissance du côté des Tuileries, tâcherait de voir le général et de s'enquérir.

Bonaparte était entré dans le château avant dix heures, par l'entrée donnant sur les parterres. Les escadrons de Sébastiani le suivirent dans le jardin et vinrent se déployer en face des grenadiers alignés au devant du palais ; le but du mouvement était de masquer et au besoin de contenir cette troupe. Bonaparte fut conduit avec apparat aux Anciens. Dans la salle, les tribunes commençaient à se remplir ; les députés debout s'étaient formés par groupes et causaient confusément. A l'annonce du général, ils se remettent en place ; parmi ces

législateurs drapés de rouge, la gravité sénatoriale reprend ses droits, un silence solennel se fait. « Les portes de la barre s'ouvrent, » Bonaparte s'avance dans le milieu de l'enceinte, suivi par son état-major de généraux, par une irruption d'uniformes.

C'était la première fois qu'il avait à paraître et à s'exprimer devant une assemblée parlementaire, épreuve toujours redoutable pour un soldat. Entouré de ses compagnons d'armes, étayé de leur magnifique vigueur, enveloppé par eux d'une atmosphère d'ardente sympathie, se sentant d'ailleurs porté par le succès, il soutint assez bien l'épreuve. Comme il avait à prêter serment, la difficulté pour lui était d'esquiver la formule rituelle, qui contenait promesse de fidélité à la constitution ; il se tira d'embarras en prononçant, si je puis dire, un serment en l'air, qu'il intercala dans une courte harangue, préparée d'avance et débitée avec quelque hésitation de parole.

« La République périssait ; vous l'avez reconnu, vous avez rendu un décret qui va la sauver... Aidé de tous les amis de la liberté, de ceux qui l'ont fondée, de ceux qui l'ont défendue, je la soutiendrai. Le général Berthier, le général Lefebvre et les braves qui sont sous mes ordres partagent mes sentiments. Vous avez rendu la loi qui promet le salut public; nos bras sauront l'exécuter. Nous voulons une république fondée sur la liberté, sur l'égalité, sur les principes sacrés de la représentation nationale. Nous l'aurons, *je le jure! — Nous le jurons!* » répétèrent tout d'une voix les guerriers, tandis que partait des tribunes un fracas d'applaudissements.

Cette affirmation de l'énergie militaire troubla quelques députés et leur fit craindre d'être entraînés au delà du point où ils voulaient aller. Garat demanda pourquoi il n'était point parlé de la constitution, de la loi fondamentale ; mais le président Lemercier lui ferma la bouche au nom de la constitution, qui ne permettait plus de discuter qu'à Saint-Cloud. La séance fut aussitôt levée ; les représentants sortirent de leur salle en criant : *Vive la République* et se répandirent dans les

pièces attenantes, dans le grand salon de la Liberté, vaste parloir où des drapeaux ennemis, suspendus aux murailles, attestaient la gloire des armées.

Dans la salle des inspecteurs, le comité directeur du coup d'État s'établissait en permanence. Autour de Bonaparte, les encouragements, les félicitations s'empressaient, et lui, depuis qu'il n'avait plus à faire l'orateur de tribune, avait repris son aisance souveraine ; son regard paraissait inspiré, ses paroles étaient hautes et sévères. La jubilation se peignait sur le visage de ses partisans, car jusqu'à présent tout marchait à souhait. Le général tenait fièrement son rôle; Sieyès et Roger Ducos avaient rejoint; on disait Barras acquis ; il ne restait au Luxembourg qu'un tronçon de gouvernement. Les Anciens ayant donné hardiment l'impulsion d'après leur prérogative constitutionnelle, il faudrait bien que les Cinq-Cents suivissent et se laissassent, sans mot dire, évacuer sur Saint-Cloud. Parmi les affidés et les amis accourus aux Tuileries, chacun s'applaudissait d'un si beau commencement.

Après avoir prestement complété ses premiers ordres, Bonaparte redescendit dans le jardin pour se présenter aux troupes, qui auraient à le reconnaître en qualité de commandant suprême. Les grenadiers maintenant faisaient face; une foule d'officiers et de citoyens encombraient l'entrée et débordaient sur le jardin. Comme le général sortait, il aperçut dans un groupe et devant lui l'émissaire de Barras, Bottot, qui tentait de l'approcher. Bonaparte cherchait l'occasion de lancer contre le régime à détruire l'expression du mépris public, sans prendre à partie aucun des Directeurs, qu'il entendait ménager individuellement. Le chétif Bottot lui parut la victime désignée pour recevoir la décharge. Par-dessus ce subalterne, par-dessus ce personnage quasi anonyme, il viserait l'être collectif, le régime entier, ainsi que la faction des fauteurs de désordre et des faux patriotes.

Après avoir écouté un instant Bottot, il le saisit par le bras et l'écarta, puis le plaçant et le retenant impérieusement un peu en arrière, disposant ainsi la scène, il commença par

s'adresser de face à toute l'assistance militaire et civile : « L'armée s'est réunie à moi, je me suis réuni au Corps législatif... » Une immense acclamation accueillit ces paroles. Alors, se retournant vers Bottot, s'adressant à lui d'un ton assez élevé pour être entendu de tout le monde, l'œil en feu, la voix courroucée, il fulmina l'apostrophe célèbre :

« Qu'avez-vous fait de cette France que je vous avais laissée si brillante? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre! Je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers! Je vous ai laissé des millions d'Italie, j'ai retrouvé partout des lois spoliatrices et la misère! Qu'avez-vous fait de cent mille Français que je connaissais, mes compagnons de gloire? Ils sont morts!

« Cet état de choses ne peut durer; avant trois ans, il nous mènerait au despotisme. Mais nous voulons la République assise sur les bases de l'égalité, de la morale, de la liberté civile et de la tolérance politique. Avec une bonne administration, tous les individus oublieront les factions dont on les fit membres, et il leur sera permis d'être Français. Il est temps enfin de rendre aux défenseurs de la patrie la confiance à laquelle ils ont tant de droits. A entendre quelques factieux, nous serions bientôt des ennemis de la République, nous qui l'avons affermie par nos travaux et notre courage; nous ne voulons pas de gens plus patriotes que les braves mutilés au service de la République. »

Tous les témoignages conviennent que l'impression fut profonde. Ces paroles, où la fausseté de certains traits disparaissait dans l'écrasante vérité de l'ensemble, ont retenti à travers tout un siècle et marqué pour jamais le Directoire d'un signe d'opprobre. Pourquoi faut-il que les plus grandes scènes de l'histoire aient leurs petits côtés et leurs prosaïques dessous! Bonaparte n'avait pas improvisé par inspiration subite ni même tiré de son propre fonds toute sa magnifique diatribe. Il en avait puisé les premiers éléments et jusqu'à certaines expressions dans une adresse que lui avait envoyée quelques jours auparavant le club jacobin de Grenoble, une

jacobinière de province, enragée contre l'oppression et la corruption directoriales. On retrouve notamment dans cette pièce ces mots que Bonaparte avait fait retomber accablants à la fin d'une période : *Ils sont morts !* L'effet lui avait paru beau, et il se l'était approprié, prenant son bien où il le trouvait. Nul ne s'aperçut naturellement du plagiat ; tout le monde resta courbé sous le verbe justicier. Le Bottot demeurait abasourdi. Cependant Bonaparte, se rapprochant de lui et lui parlant bas, l'assura que, malgré tout, ses sentiments personnels pour Barras subsistaient invariables. Il ne voulait pas qu'au Luxembourg, où il y avait encore à négocier et à ruser, la véhémence de sa tirade fût prise par trop au tragique ; il avait tonné surtout pour la galerie.

Remontant à cheval, il passa la revue des troupes. Les différents corps, cavalerie, artillerie, infanterie, avaient été attirés autour du jardin ; ils y pénétrèrent, sans que le public fût admis, et vinrent l'un après l'autre se présenter et se prononcer. L'élan des officiers et des hommes, les épées brandies, les vivats formidables, donnaient à la scène l'aspect d'un grand soulèvement militaire.

Bonaparte sur son cheval noir frémissant, qu'il avait parfois peine à maîtriser, évoluait autour des rangs, jetait aux soldats des paroles enflammées, exigeait leur serment, promettait de rendre à la République avilie sa majesté et son lustre. Par moments, comme il était mauvais harangueur, il s'arrêtait court, ne trouvait plus ses mots, mais Berthier, qui se tenait tout près de lui, reprenait le fil du discours et achevait la phrase, avec de grands éclats de voix ; les soldats, électrisés par la vue de l'invincible chef, s'exaltaient quand même. Son état-major grossissait ; cent cinquante officiers maintenant le suivaient ; il parcourut ainsi les allées, les carrés, et parfois, dépassant les issues, prenait contact avec le peuple, qui l'encourageait d'applaudissements et de significatives invocations (1).

(1) Les journaux racontèrent l'anecdote suivante : « Dans une des dernières journées, Bonaparte montait difficilement sur un cheval fougueux. Un citoyen

La multitude des curieux amassés contre les grilles voyait entrer et sortir les fiers régiments ; ses regards plongeaient dans le jardin fourmillant de troupes, étincelant de casques et de baïonnettes ; elle entendait les cris, les tambours battant aux champs, les sonneries, les pas redoublés. L'éclair multiplié des armes, les couleurs voyantes et variées des uniformes, le mouvement des états-majors, les chevaux houssés d'or et de pourpre, les baudriers luisant au soleil, les plumets plantés dans les bicornes, tout ce déploiement de luxe guerrier, cet aspect de splendeur et de force, plaisaient à ses goûts de foule parisienne et la faisaient vibrer. Un jeune homme de dix-neuf ans, issu d'une antique famille, Philippe de Ségur, était là par hasard ; à la vue des dragons du 9e sortant par la grille du Pont-Tournant, casque en tête, sabre en main, à la vue de ces cavaliers épiques, il sent s'éveiller en lui l'instinct de la race et se jure d'être soldat ; l'armée de France s'empare de ce jeune Français et l'acquiert à la Révolution ; la vocation héréditaire l'appelle, le saisit et le jette dans le rang. La foule entière se grisait de spectacles et de musique ; elle acclamait cette révolution si différente des autres, cette révolution qui se passait sans accompagnement de sévices ni de laides violences, avec défilés, parades, fanfares, dans un beau décor militaire : cette révolution qui ressemblait à une revue.

Autour des Tuileries, dans les quartiers adjacents, le bas des monuments et des maisons se tachait d'affiches blanches ; sorties de l'officine où Rœderer et Regnauld les avaient fait imprimer, elles s'apposaient par les soins du *département*. Un placard attirait les yeux ; on y lisait ces mots, en gros caractères : ILS ONT TANT FAIT, et ceux-ci plus bas : *Qu'il n'y a plus de constitution*. Suivait l'historique véhément des atteintes successivement portées à l'acte organique, à cette malheureuse constitution trois fois sabrée ou faussée : Fructidor et Floréal d'abord, mortels à l'indépendance du Corps législatif ; puis la

s'approche et l'aide. « Je devrais pourtant monter aisément, dit le général en « remerciant, car je ne suis pas lourd. — Pardonnez-moi, réplique le citoyen, « vous faites contrepoids aux puissances ennemies. »

réaction s'opérant en sens contraire. « Le 30 prairial est venu; le parti opprimé s'est relevé; le parti corrompu, ô justice, s'est lui-même soulevé contre ses chefs... et le pouvoir exécutif renversé s'enfonça de tout son poids dans la boue. Le pouvoir judiciaire a subi deux variations pareilles, et les citoyens furent alternativement jugés par les jurés et les juges de la faction dominante. Ce pouvoir, qui doit être le garant de la liberté civile, devint, comme les autres, un instrument d'oppression et fut une calamité de plus; c'est de cette dégradation des pouvoirs publics, c'est de l'oppression et de la mauvaise composition du pouvoir exécutif qu'ont résulté tous les maux qui nous accablent... N'allons-nous pas voir le terme de cette calamité? »

Ici se glissait l'annonce d'une révision constitutionnelle. « Sieyès et Bonaparte ne pourront-ils restaurer cette constitution dégradée? Ne sauront-ils la préserver pour l'avenir, en ajoutant ce qui y manque? S'il était vrai que depuis deux ans il a fallu en sortir pour défendre la liberté, il serait donc vrai aussi qu'elle ne pouvait la garantir, et, dans ce cas encore, elle demanderait des changements. Car, qu'est-ce qu'une constitution qui ne peut défendre la liberté? » Ainsi, destruction de toutes les garanties, oppression universelle sous le faux nom de République, règne de la corruption et de l'arbitraire, voilà ce qu'alléguaient très justement les apologistes de la journée, et c'était pour eux une grande force que de pouvoir faire leur révolution au nom de la liberté.

« O vous, — continuaient-ils sur un ton pathétique et par manière d'invocation à Sieyès, à Bonaparte et aux Anciens, — ô vous qui réunissez entre vous la force, la sagesse et le génie! voyez devant vous, sous cette constitution ruinée, les larges et solides bases d'une constitution libre et vraiment républicaine, ce double principe de la souveraineté nationale et du gouvernement représentatif. Faites disparaître les plâtras qui couvrent le grand principe et élevez en place l'édifice qu'il doit porter. Le peuple demande un asile après tant de maux; c'est à vous de l'ouvrir. »

Une affiche plus modeste se glissait parmi les autres. Adroitement, elle répondait à l'objection possible du peuple, à sa préoccupation foncière. Pour le peuple, la fonction de Bonaparte était la victoire, — la victoire conduisant à la paix. Est-ce qu'il ne semblerait pas manquer à son rôle et déchoir en se jetant dans des opérations de politique qui le détourneraient de sa mission nationale. Le but de l'affiche était de prouver que Bonaparte ne pouvait assurer aux Français le suprême bienfait qu'après avoir raffermi l'État. « Il ne faut pas qu'un homme si éminent par ses services reste plus longtemps étranger aux affaires. Qu'on ne nous parle plus de l'envoyer à l'ennemi ; la patrie lui défend de s'éloigner de Paris. Qu'il n'expose plus au loin une gloire que l'impuissance même du gouvernement ne peut que compromettre. Sa gloire, son existence, ces grandes propriétés nationales, nous sont nécessaires dans l'intérieur. Braves soldats de la République, c'est de Paris que les savantes combinaisons de Bonaparte peuvent le plus sûrement vous conduire à la victoire, s'il faut encore vaincre ; citoyens, c'est à Paris que Bonaparte doit être pour vous donner la paix. »

Pour compléter cette littérature de coup d'État, des brochures circulaient, passaient de main en main. Des colporteurs, arrivant de la place Vendôme, criaient et distribuaient l'écrit intitulé : *Dialogue entre un membre du Conseil des Anciens et un membre du Conseil des Cinq-Cents*. Ce dialogue était censé tenu sur la terrasse des Tuileries, après le vote des Anciens.

Le député aux Cinq-Cents se rebiffait d'abord, protestait contre les mesures prises, s'alarmait des suites. « Que veut-on faire? — L'Ancien. — Ce qu'on veut faire, mon ami, cela t'inquiète? Tu n'étais donc pas inquiet de voir que rien ne se faisait? Peut-on faire quelque chose de pis que de ne rien faire ? Tu ne vois donc pas que nous touchions au moment où rien n'aurait été plus possible à faire, ni la paix, ni la guerre?... Tu ignores donc que la loi spoliatrice de l'emprunt forcé a ruiné nos finances, que la loi des otages nous a donné la guerre civile, qu'une partie du revenu de l'an VIII est dévorée

par les réquisitions, que tout crédit public paraît éteint, que toutes les dépenses particulières, qui font le revenu de l'ouvrier, sont suspendues; que tous les ateliers sont fermés, que nous entrons dans un hiver où le pauvre est menacé de se trouver sans ouvrage et le riche sans sûreté...; que la paix seule peut mettre un terme à tant de maux, que la restauration de notre constitution partout ébréchée peut seule en prévenir le retour, et fixer les incertitudes des puissances étrangères pour négocier avec la France, et les terreurs des citoyens, toujours placés entre la tyrannie et l'anarchie? »

Le fictif membre des Cinq-Cents ne se rendait pas tout de suite, continuait à discuter, abordait le point délicat. « Entre nous, cependant, mon ami, je crains l'intervention de Bonaparte dans cette affaire. La renommée, la considération, la juste confiance du soldat dans ses talents, et surtout ses talents eux-mêmes, peuvent lui donner le plus redoutable ascendant sur les destinées de la République. Le sort de la liberté dépendra-t-il de lui? S'il était un César, un Cromwell? »

L'Ancien. — « Un César, un Cromwell! Mauvais rôles, rôles usés, indignes d'un homme de sens, quand ils ne le seraient pas d'un homme de bien. C'est ainsi que Bonaparte lui-même s'en est expliqué dans plusieurs occasions. » S'il aspirait à la dictature, loin d'accepter le rôle honorable et constitutionnel que les Anciens lui défèrent, il se serait dérobé. Ah! s'il eût refusé ce rôle, s'il se fût renfermé dans le commandement d'une armée, c'est alors qu'on eût pu lui supposer de coupables desseins, le désir de se réserver jusqu'au jour où la nation, lasse de désordre et exténuée de souffrance, fût venue se jeter à ses pieds et se placer d'elle-même « sous un sceptre de fer ». — « Voilà, mon ami, ce que le refus de Bonaparte signifierait pour moi, et ce serait sur ce refus que j'appellerais le poignard de Brutus. Mais la liberté, la République, la patrie, sourient à l'acceptation simple et franche d'un pouvoir donné par les patriotes qui composent le Conseil des Anciens à un guerrier sans armée, sans faction, qui revient de l'Afrique

et n'a pour lui que la volonté publique fortement exprimée. » Ainsi reparaissait chez Bonaparte cet effort constant pour prévenir le rapprochement historique, ce soin de dire et de répéter : « Je ne suis pas César, je ne suis pas Comwell, je ne suis pas le tyran, je suis celui qui barre la route au tyran en créant une république ordonnée et prospère. » Le peuple criait : Vive la République ! Vive Bonaparte !

III

Derrière la Seine, au Palais-Bourbon, les véritables Cinq-Cents s'étaient réunis à leur heure ordinaire, entre onze heures et midi. L'assemblée était très nombreuse et fortement émue, la moindre partie des membres seulement connaissant le dessein et s'étant ralliée d'avance. La masse s'effarait ; les Jacobins se montraient outrés ; ils comprenaient que l'affaire tournait décidément contre eux, mais leur stupeur paralysait leur indignation. Lucien monta au fauteuil ; on lisait le procès-verbal quand une communication péremptoire fut annoncée ; un secrétaire lut le décret de translation ; le président rompit aussitôt la séance et l'ajourna au lendemain à midi, dans le château de Saint-Cloud. Jusque-là, toute délibération demeurait interdite ; les articles de la constitution et le décret s'y référant étaient formels. L'opposition, juridiquement étranglée, ne put élever la voix. D'ailleurs, un fort escadron de cavalerie était venu se ranger devant le palais, et les dragons emboités dans leur haute selle d'ordonnance, les casques chevelus, les grands sabres tirés en imposaient. Les députés s'écoulèrent, les uns allant aux Tuileries prendre le mot d'ordre, les autres se dispersant en orageux conciliabules.

Par une remarquable concordance de mouvements, à l'heure même où Lucien expédiait si prestement les Cinq-Cents, Talleyrand et Bruix dirigeaient un coup destiné à disloquer définitivement la majorité directoriale, à la mettre dans l'impos-

sibilité de ressouder ses pièces; les deux résistances dont l'accord eût été à craindre se trouveraient simultanément dissoutes. Le coup droit devait se porter contre Barras, et c'était cette fois Gohier que l'on avait réussi à immobiliser au préalable et à envelopper d'une manœuvre.

Sa femme ne l'avait rejoint qu'assez tard, ayant eu peine sans doute à regagner le Luxembourg depuis la rue Chantereine, à travers Paris sur pied et en mouvement, à travers la foule et les troupes. Joséphine, d'ailleurs, l'avait retenue le plus longtemps possible; convenablement stylée, elle s'était mise, avec des grâces câlines, à enjôler et à chapitrer la visiteuse. Elle lui avait dit que le général attachait toujours beaucoup de prix au concours de Gohier; si celui-ci se comportait bien, l'influence de Sieyès s'en trouverait sensiblement diminuée; c'était prendre Gohier par son antipathie pour Sieyès. Mais Joséphine avait ajouté une confidence plus importante, à savoir que Talleyrand et Bruix allaient exiger de Barras une démission qu'on était en mesure de lui imposer. Cette communication avait pour but de faire croire à Gohier que le coup de force se réduirait à expulser Barras, à éliminer ce corrompu, sans toucher aux autres membres de l'Exécutif. Gohier s'imagina bonnement qu'il s'agissait non de détruire, mais de purifier le gouvernement, et ne vit aucun inconvénient à ce que le Directoire se laissât opérer du membre pourri. Les principaux Directeurs passaient ainsi leur temps à s'entre-trahir. A présent, Gohier moins honnête qu'on ne l'a cru se tenait à l'état de demi-complicité; sans coopérer activement, il ne bougeait plus, convaincu que Barras allait payer pour tous et se souciant peu de défendre ce méprisable collègue.

Dans son appartement, Barras comptait les heures, les minutes, et comme la matinée s'avançait sans qu'aucune offre lui arrivât des Tuileries, sans qu'aucune négociation s'amorçât, cet homme d'humeur ordinairement optimiste se laissait aller à des réflexions d'une mélancolie amère, devenait mortellement triste. La scène d'éclat faite devant Bottot avait de

quoi l'épouvanter; les réserves intimes dont elle avait été accompagnée ne suffisaient pas à le rassurer, et son désarroi était complet. Comme s'il eût perdu toute faculté d'action et de mouvement, il demeurait sur place, effondré.

A supposer qu'il nourrît par moments quelque idée de résistance, les moyens lui manquaient et se dérobaient l'un après l'autre. On lui avait subtilisé sa garde, ses grenadiers, ses employés, jusqu'au secrétaire du Directoire, Lagarde, qui avait filé; par soudain escamotage, comme en une féerie de théâtre, l'appareil de la puissance se retirait de lui et passait ailleurs. Au Luxembourg, plus personne dans les postes, sauf un vétéran, impotent ou fidèle; personne dans les salons d'attente, sauf quelques aides de camp, et encore l'un d'eux, — toutes les malchances survenant à la fois, — allait tomber frappé d'apoplexie. Barras regardait par ses fenêtres, qui donnaient sur la rue de Tournon, et voyait le mouvement du peuple; il avait vu les troupes qui s'en allaient vers Bonaparte acclamées, encouragées par les habitants, et autour de lui le vide, le délaissement, se faisaient plus profonds.

Quelques amis de la dernière heure vinrent pourtant le visiter. Le général Debelle s'annonçait comme un foudre de guerre, mais il n'avait ni chevaux ni uniforme. Il partit sous prétexte d'acheter au Pilier des Halles un habit d'officier général; on ne le revit plus. Mme Tallien était accourue: « avec une vivacité charmante, » elle essayait de remonter Barras, de relever ce panache qui pendait lamentablement. Merlin de Thionville survint un peu plus tard, armé de pied en cap, parlant d'occire Bonaparte et de « faire rouler sa tête aux pieds de la Liberté »; Barras le jugea grotesque. Ce n'était point que l'ex-vicomte manquât de courage personnel; il en avait fait preuve en maintes rencontres, mais il sentait qu'aujourd'hui toute résistance tentée par lui au nom des principes succomberait sous la moquerie publique, et il craignait le ridicule. Puis, il ne se résignait pas à croire que Bonaparte l'eût totalement trompé, berné, sacrifié, et ne lui réservât pas une compensation.

Il était près de midi quand Talleyrand et Bruix s'annoncèrent en ambassadeurs. Comme Barras ne s'était point décidé à venir, on allait à lui, mais c'était à seule fin d'éliminer ce débris. Talleyrand sortit la lettre de démission qu'il tenait en poche depuis le matin, à tel point raturée qu'il était difficile de la lire autrement qu'en ânonnant; elle était adressée aux Anciens et ainsi libellée :

« Citoyens représentants, engagé dans les affaires publiques uniquement par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à partager la première magistrature de l'État que pour le soutenir dans les périls par mon dévouement, pour préserver des atteintes de ses ennemis les patriotes compromis dans sa cause, et pour assurer aux défenseurs de la patrie ces soins particuliers qui ne pouvaient leur être plus constamment donnés que par un citoyen anciennement témoin de leurs vertus héroïques, et toujours touché de leurs besoins.

« La gloire qui accompagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la gloire, les marques éclatantes de confiance que lui donne le Corps législatif et le décret de la représentation nationale m'ont convaincu que, quel que soit le poste où l'appelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté sont surmontés et les intérêts des armées garantis. Je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen, heureux, après tant d'orages, de remettre entiers et plus respectables que jamais les destins de la République dont j'ai partagé le dépôt. Salut et respect. »

C'était cela seulement que le diplomate et l'amiral, fins négociateurs l'un et l'autre, demandaient à Barras de signer. Après avoir donné tant de gages de dévouement à la chose publique et d'abnégation, refuserait-il ce dernier? On peut croire que Talleyrand fut doucement péremptoire, gracieux et net, d'une courtoisie désespérante. Les auteurs s'accordent d'ailleurs à penser que la lettre s'accompagnait d'un argument qui ne laissait jamais Barras insensible, — l'offre d'une somme ronde, — et qu'on avait eu soin de lui dorer effectivement la pilule. Dans ses *Mémoires*, Barras fait allusion aux

bruits qui coururent à ce sujet; avec cette ingénuité qui perce parfois au milieu de ses grosses astuces, il ne rejette pas comme invraisemblable le fait qu'on ait projeté de l'acheter. Seulement, il prétend n'avoir pas même eu à refuser l'argent, à s'armer d'une vertueuse indignation; la somme ne lui eût pas été présentée, s'étant égarée en route aux mains de Talleyrand. Il est beaucoup plus croyable qu'elle parvint à destination et produisit son effet, à supposer qu'elle eût été réellement dirigée vers Barras. Faut-il admettre plutôt que Talleyrand et Bruix usèrent d'un moyen de pression qui porte dans notre langue d'aujourd'hui un nom spécial, qu'ils tenaient en réserve contre Barras des papiers dont la divulgation l'eût écrasé? Il est difficile d'affirmer en pareilles matières; ce sont là mystères de la politique et bas-fonds rarement accessibles.

Quoi qu'il en soit, Barras comprit que Bonaparte et Sieyès, s'étant décidés à ne plus l'employer, disposaient des moyens de le briser, mais préféraient l'éconduire en douceur. La question se posant ainsi, il s'affirma une fois de plus homme de résolution; c'est lui du moins qui le dit, en attribuant la promptitude de sa décision à des motifs moins bas. « Mon parti est pris aussitôt avec cette résolution que j'ai eue souvent dans les moments difficiles; je pense que ma démission est donnée de fait et que mon rôle est fini. » En vertu de ce raisonnement, il signa d'une main, et de l'autre, suivant de sérieuses présomptions, palpa. Avec non moins de résolution, il demanda ensuite à partir, à disparaître; il émit le désir de se retirer sur sa terre de Grobois et d'y vivre désormais dans une obscurité heureuse, déchargé du poids des grandeurs; il irait surtout y cuver son fiel, son amère rancune, moins furieux peut-être de quitter la partie que d'avoir été dupe en se croyant complice.

Sa demande de partir fut jugée trop juste et opportune pour qu'on n'y fît pas droit tout de suite. Aussitôt que sa lettre fut parvenue aux Tuileries, dans le même temps que le président Lemercier lui en accusait réception, Bonaparte

détacha cent dragons pour protéger et surveiller sa retraite, pour convoyer cette déroute. Au bout d'un instant, Barras put entendre sous ses fenêtres un fracas de chevaux et d'armes. Sa voiture fut annoncée, et l'équipage attelé en poste s'enfuit dans un bruit de grelots, dans un claquement de fouet et un trot de cavalerie. A la barrière, une difficulté survint; Fouché, qui restait dans la tradition des journées révolutionnaires, n'avait eu rien de plus pressé que d'envoyer partout l'ordre de fermer les barrières, de ne laisser entrer ou sortir personne. Les soldats du poste arrêtèrent la voiture, et, voyant que les postillons faisaient mine d'avancer, ils menacèrent d'éventrer les chevaux. Après avoir vainement parlementé, il fallut expédier auprès de Bonaparte et solliciter de lui un laissez-passer. Bonaparte envoya immédiatement un aide de camp lever la consigne, trop heureux d'en finir avec Barras et de le laisser ignominieusement s'évader de l'histoire.

IV

Parmi les ministres et les hauts fonctionnaires, la plupart avaient déjà fait acte de présence aux Tuileries. Dans ce salon des inspecteurs où Bonaparte était remonté auprès de Sieyès, de Ducos et des principaux meneurs, où semblait transféré le siège du gouvernement, les ministres arrivaient l'un après l'autre, mandés sous prétexte d'assurer l'exécution du décret; Fouché d'abord et Cambacérès, la police et la justice; puis Quinette, le ministre de l'intérieur, et Reinhard, celui des relations extérieures. Robert Lindet, ministre des finances, résista au premier appel, mais se rendit au second. Dubois-Crancé s'était enfermé dans son cabinet au ministère de la guerre et ne bougea de toute la journée, mis en inactivité de fait par le décret qui investissait législativement Bonaparte de l'autorité sur les troupes.

Fouché se multipliait en protestations de dévouement et ne

croyait pouvoir donner trop de gages; son ardeur à servir paraissait parfois intempestive. L'ordre de fermer les barrières avait déplu à Bonaparte; cette mise de Paris sous séquestre avait quelque chose de révolutionnaire et de violent qui répugnait à sa façon de comprendre la journée, qui rappelait trop d'autres temps, qui contrariait son désir de déranger le moins possible les habitudes des citoyens et de leur rendre la secousse à peine perceptible. Il s'en exprimait avec grandeur : « Eh! bon Dieu, pourquoi toutes ces précautions? Nous marchons avec la nation et par sa seule force. Qu'aucun citoyen ne soit inquiété, et que le triomphe de l'opinion n'ait rien de commun avec ces journées faites par une minorité factieuse. » Il fallut que Fouché expédiât partout contre-ordre, rétablit la circulation et réprimât ses excès de zèle.

Cambacérès témoignait d'un empressement plus grave; c'était lui qui avait itérativement écrit à Lindet de venir, mais il entendait, en ce qui le concernait lui-même, respecter religieusement les formes.

Ses premiers mots à Bonaparte furent ceux-ci : « Permettez-moi de vous demander si la constitution est encore la loi de l'État? — Pourquoi me faites-vous cette question? » Cambacérès s'expliqua. C'était à lui, ministre de la justice, qu'il incombait de donner force pleinement exécutoire au décret des Anciens en l'insérant au *Bulletin des lois*, en le publiant selon le mode accoutumé et en l'expédiant à toutes les administrations. Or, d'après la constitution, aucune loi ne pouvait être publiée qu'en vertu d'une ordonnance de promulgation rendue par le Directoire et signée de son président, lequel avait en outre à y faire apposer le sceau de la République, dont il était détenteur. L'absence de Gohier, qui restait au Luxembourg, s'opposait à cette sanction « purement administrative » ; on avait bien le sceau, le secrétaire Lagarde l'ayant escamoté et emporté avec soi en quittant le Luxembourg, mais Cambacérès ne se reconnaissait pas qualité pour imprimer de son propre mouvement l'estampille officielle. Il trouvait très bon que l'on jetât bas le gouvernement et que

l'on bouleversât les institutions; toutefois, tant que la constitution subsisterait, il se conformerait aux prescriptions en vigueur et ne passerait jamais, quant à lui, sur une irrégularité de procédure.

Bonaparte s'irritait de cette chicane qui accrochait toute l'entreprise et pourrait motiver des désobéissances légales. « Les légistes, disait-il, entravent toujours la marche des affaires. » Plus tard, il reprocherait en plaisantant à Cambacérès d'avoir failli faire manquer le 18 brumaire. Heureusement, si Cambacérès était grand formaliste, il était aussi casuiste. « Tout à l'heure, dit-il à Bonaparte, je vous ai parlé en ministre; maintenant, je vais m'énoncer comme quelqu'un qui désire vous aider. » Et il suggéra un moyen de tourner la difficulté qu'il avait lui-même soulevée. Puisque Gohier persistait à ne pas venir, ne pouvait-on le considérer comme retenu par raison de force majeure et n'étant plus « en activité ». Dans ce cas et en vertu des précédents, c'était à Sieyès, qui avait présidé le Directoire pendant le trimestre antérieur, qu'il appartenait de remplacer le président actuel empêché et d'agir à son défaut. « Que Sieyès signe et scelle, disait Cambacérès; je me charge du reste. » Point ne fut besoin d'ailleurs de recourir à cet expédient. Sieyès venait de s'exécuter quand Gohier et Moulin parurent ; voyant tout le monde aller aux Tuileries, ils avaient fini par faire comme les autres; ils se laissaient attirer à leur tour par l'absorbant foyer.

Gohier ne refusa pas de s'entendre avec Cambacérès pour établir et signer un nouvel acte de promulgation, parfaitement régulier. Il y était astreint d'ailleurs à peine d'attentat, les Anciens n'ayant fait qu'user de leur initiative souveraine. A la vérité, il eût pu et même dû discuter sur l'article qui créait un commandant supérieur des troupes, la constitution n'ayant pas prévu ce cas. Il passa outre; la raison de cette condescendance doit se trouver dans la persuasion où il était toujours qu'on en voulait uniquement à Barras et que le Directoire, allégé de ce poids compromettant, pourrait se remettre à flot.

Il était temps d'en finir avec ses illusions. On n'avait plus besoin de lui; on s'occupa aussitôt de l'évincer, en y mettant d'abord quelques formes. Bonaparte, Sieyès, Ducos, les inspecteurs, Boulay, Chazal, étaient là, tâchant de l'incliner à la résignation, à l'abnégation, et de lui faire entendre qu'il ne fallait plus parler de Directoire et de constitution qu'au passé. Il ne fut pas aisé de le détromper. Reconnaissant deux de ses collègues, il les invitait à se mettre avec lui en délibération; depuis le matin, il aspirait à délibérer. En vain Sieyès et Ducos se déclaraient démissionnaires, en vain ils énonçaient la nécessité d'une transformation radicale, Gohier persistait à espérer que le changement se réduirait à peu de chose, que la plupart des Directeurs et le président seraient maintenus en exercice, que la journée aboutirait à une réunion cordiale et finirait sur une embrassade. Est-ce qu'on ne devait pas dîner chez lui le soir? Bonaparte s'y était formellement engagé. Bonaparte s'emportant aurait fini par lui dire : « Je ne dîne pas aujourd'hui. »

Boulay et Chazal se mirent à parler clair : ce qu'on voulait du citoyen président, c'était sa démission; comprenait-il enfin ! Là-dessus, le bonhomme se fâcha, éclata en reproches; on vit le moment où il allait lancer « des ruades », mais sa grosse colère, se sentant impuissante, ne tarda pas à s'affaisser. Il continua néanmoins d'alléguer ses principes, ses devoirs, la constitution, et se maintint sur une défensive honorable.

Moulin, « la mine très allongée, » ne se montrait pas moins récalcitrant, bien qu'il fût revenu de toute velléité d'action. Ce général très médiocre, jeté au pouvoir à cause même de sa rassurante obscurité, avait montré le matin, par un reste d'habitudes militaires, quelque esprit de décision. Au fond, il ne s'était jamais illusionné sur la stabilité du gouvernement dont il faisait partie; depuis qu'il y était entré, il semblait en porter le deuil. Ce qui le rendait un peu inquiétant, c'était la parenté qu'on lui attribuait avec Santerre, l'ex-roi des faubourgs, le moteur des anciennes insurrections

ouvrières. Un moment, le bruit se répandit aux Tuileries que Santerre parcourait les faubourgs et tâchait d'ameuter le peuple; Bonaparte fonça sur Moulin et, le regardant fixement : « Si Santerre se montre, dit-il, je donnerai l'ordre de ne s'attacher qu'à lui et de le tuer. » Moulin prit soin de le rassurer : « Santerre ne réunirait pas autour de lui quatre hommes. » Il était impossible d'imaginer un Jacobin plus désabusé.

Gohier et lui n'en refusaient pas moins de démissionner. Ils furent pressés assez vivement. Boulay, qui aspirait à jouer auprès de Gohier le rôle dont Talleyrand s'était acquitté vis-à-vis de Barras avec une preste désinvolture, serrait de près le président : « Vous ne voulez pas, citoyen Gohier, qu'on mette à cette demande plus que de l'invitation. » Mais Bonaparte ne consentait pas encore à la violence. Gohier et Moulin ayant fini par sentir que leur place n'était plus aux Tuileries, puisqu'ils entendaient demeurer fidèles à la légalité, on les laissa repartir. Où iraient-ils ? Sans songer un instant à se présenter au peuple et à montrer aux éléments d'opposition un point de ralliement, ils remontèrent en voiture et retournèrent au Luxembourg, se confinant dans une résistance inerte.

Comme il convenait cependant de les mettre à l'abri de suggestions hostiles et de prévenir en eux un réveil d'énergie, il parut prudent de les isoler et de les séquestrer dans le lieu de leur résidence; c'était ce qu'on appelait alors *mettre en surveillance*. Bonaparte résolut d'envoyer quelques troupes de ligne qui occuperaient militairement le Luxembourg, s'installeraient dans les postes abandonnés par la garde et consigneraient les deux Directeurs. Trois cents hommes de la 96e demi-brigade furent commandés pour ce service, et Moreau fut mis à leur tête, recevant cette marque de particulière confiance; c'était en même temps répondre à ses goûts que de lui attribuer un rôle purement passif et un poste de haut factionnaire.

Les trois cents hommes allaient partir des Tuileries, quand

un fait très singulier se produisit, d'après le récit de Bonaparte. Dans les rangs, des murmures et un commencement de mutinerie éclatèrent, non que les soldats éprouvassent le moindre scrupule à garder sous clef les gouvernants d'hier, mais ils répugnaient, en ce jour qui devait à jamais consolider la République, à servir sous Moreau, dont la tiédeur et le modérantisme ne leur paraissaient pas mériter la confiance des vrais patriotes. Pour les déterminer, il fallut que Bonaparte les haranguât, garantît le républicanisme de Moreau et répondît de lui devant la troupe.

Le détachement partit alors. Arrivé au Luxembourg, Moreau se présenta chez Moulin et, sans dissimuler l'objet de sa présence, essaya d'entrer en conversation; pour toute réponse, l'autre lui montra la porte et lui fit signe de passer dans l'antichambre, où était désormais sa place, puisque le glorieux général se réduisait au rôle de geôlier. Les soldats envahissaient assez brutalement le palais, montaient dans les appartements, clôturaient les issues, verrouillaient les portes. Gohier et Moulin rédigèrent alors à l'adresse des Conseils un message de protestation, qui fut naturellement intercepté. Ils furent resserrés plus étroitement : défense de communiquer entre eux, d'échanger une parole; une sentinelle attachée à Gohier ne le quitta plus d'une semelle; le soir, elle « voulut rester au pied de mon lit et tenir jusqu'à mon sommeil en surveillance », a écrit le pauvre homme indigné. En bas, un des battants de la grande porte s'ouvrant sur le dehors avait été tiré, achevant de donner au palais directorial, transformé en maison d'arrêt, un air de reclusion.

Les soldats exécutaient avec la dernière rigueur leur consigne de ne laisser sortir ou entrer personne; ils ne faisaient même pas d'exception pour les personnes désirant parler à leur général. Des députés, des officiers se présentent : « *On n'entre pas.* — Mais nous sommes des députés! — *On n'entre pas.* — Laissez-nous du moins nous inscrire chez le concierge. — *On n'entre pas.* — Puis-je parler au général Moreau? — *On n'entre pas.* » — Et Moreau restait sur place, un peu honteux

du rôle qu'on lui faisait jouer, gardant ses prisonniers et lui-même prisonnier de ses hommes.

Bonaparte répartit les autres troupes, concentrées jusque-là aux Tuileries, sur les points stratégiques qui dominaient Paris ou du moins assuraient les principales positions à garder : le château et ses approches, les Champs-Élysées et les voies conduisant à Saint-Cloud. La dislocation des troupes s'opéra en une heure. A la tête des divers groupes militaires, Bonaparte plaça, au-dessus des commandants de service, des hommes à lui, des généraux pour la plupart d'un nom qui parlait à l'imagination publique. Lefebvre restant près de lui « comme son premier lieutenant » et Andréossy faisant fonctions de chef d'état-major, avec Caffarelli et Doucet pour adjoints, Lannes eut le gouvernement des Tuileries, Berruyer celui des Invalides. Murat avec sa cavalerie reçut la garde du Palais-Bourbon et Marmont fut mis à la tête de l'artillerie, Morand étant maintenu commandant de place. Macdonald fut envoyé à Versailles, où il y avait des Jacobins à surveiller. Sérurier dut se poster avec un gros détachement d'infanterie au Point-du-Jour, d'où il s'avancerait le lendemain sur Saint-Cloud et y prendrait le commandement en second; d'autres troupes se réuniraient aux siennes pour serrer les Conseils dans un étau de fer, tandis que Paris demeurerait confié à la garde d'une élite de chefs illustres, « rappelant à eux seuls plus de gloire qu'il n'en faudrait pour animer plusieurs armées et faire trembler l'Europe. »

Un ordre du jour affiché dans Paris instruisit les habitants de ces dispositions. Cette pièce sortit des presses de l'imprimerie nationale, car tous les services publics, s'étant rangés sous le pouvoir nouveau, fonctionnaient régulièrement. L'adresse des Anciens, une double proclamation de Bonaparte au peuple et à l'armée, une proclamation du ministre de la police et une autre de l'administration centrale s'étalèrent sur les murs comme pièces officielles. Le service des postes expédiait des courriers extraordinaires, chargés de porter en province les actes dûment légalisés, et continuait en même

temps de pourvoir aux besoins du public; les malles-postes partirent à sept heures, à peine retardées. Au-dessus du Louvre et sur divers points élevés, le télégraphe aérien s'était mis en branle, agitait continuellement ses grands bras, signalant la nouvelle aux quatre coins de l'horizon. Dans tous les arrondissements, les municipalités avaient été suspendues, les commissaires du gouvernement, agents sûrs, avaient saisi l'autorité et accaparé les fonctions municipales. Ils communiquaient d'heure en heure avec Réal, commissaire central. Les adjudants avaient fait battre la générale, convoqué les gardes nationaux, renforcé les postes, déployé un certain appareil de militarisme bourgeois; mais ces précautions demeuraient purement préventives, car nulle part ne se levait l'ombre même d'une résistance matérielle.

Comme il n'y avait plus rien à voir autour des Tuileries gardées et closes, fortement protégées, les curieux s'étaient retirés. Les abords du château et du jardin se dégageaient; la foule refluait et se dissipait dans l'intérieur de la ville. Paris semblait reprendre sa physionomie habituelle; beaucoup de citoyens retournaient à leur travail, à leurs affaires. La Bourse, qui se tenait alors le matin, avait été favorablement impressionnée. On eut le spectacle insolite d'une hausse des fonds publics en pleine crise, avant que le résultat fût acquis; le tiers consolidé monta de 11 fr. 37 à 12 fr. 88. Les hommes d'argent continuaient leur assistance. « Deux millions ont été apportés avant trois heures au Trésor public et deux autres promis pour demain. » Ces chiffres donnés par les journaux étaient certainement exagérés, mais le ministre Gaudin, qui devait prendre le surlendemain le portefeuille des finances, confirme dans ses *Mémoires* le fait de l'avance. D'ailleurs, avant de se séparer, le Conseil des Anciens avait inscrit à son ordre du jour pour le lendemain le vote sur l'affaire des *délégations*, capitale pour les fournisseurs, comme s'il eût voulu mener de front la réforme de l'État et la satisfaction de la finance.

La masse des habitants semblait moins surexcitée que

pacifiée et « soumise ». — « Nous n'avons pas encore eu, diraient le lendemain les journaux, de révolution plus calme. » Dans les faubourgs, rien ne bougeait; la prétendue apparition de Santerre n'avait été qu'une fausse alerte. Les émeutiers professionnels s'étaient subitement terrés. Autour des barrières rouvertes, les postes militaires doublés surveillaient les entrées et les sorties, et c'étaient parfois de leur part des défiances, avec des sarcasmes et des quolibets contre les membres du gouvernement déchu. Une femme sortait-elle en voiture, ce ne pouvait être que « la maîtresse de Barras », qui déguerpissait au plus vite. On ne la laissait passer qu'après avoir vérifié sa qualité réelle.

Par l'une des barrières, Mme de Staël entra en poste, arrivant de Coppet et s'étonnant de tomber dans Paris un jour de révolution. Dans toutes les conversations qu'elle entendait, entre postillons et passants, le même mot revenait sans cesse, le nom dominateur et fatidique : Bonaparte. L'obsession collective la gagnait; son enthousiasme augmentait pour l'homme dont les exploits avaient conquis son imagination, pour celui qui avait fait venir ses ouvrages en Égypte et qui avait porté sa réputation sur les bords du Nil, pour celui qu'elle appelait « son héros », et qui sans doute, rendant hommage à toutes les supériorités, donnerait place au génie littéraire dans le gouvernement de demain.

V

Bonaparte se tenait toujours aux Tuileries, quartier général militaire et civil, qu'il ne quitterait que très tard pour rentrer chez lui et coucher rue Chantereine. Aux Tuileries, le défilé des adhésions continuait; des hommes de toute sorte affluaient, députés, membres de l'Institut, administrateurs, des ralliés et des demi-ralliés, ceux qui ne craignaient plus de s'engager à fond, ceux qui apportaient un acompte de dévouement, en

attendant, pour se livrer davantage, l'issue de la seconde journée. Des personnages réputés hostiles ou au moins très douteux se montraient; Jourdan s'était présenté aux Tuileries pendant la revue et avait reçu avis de se tenir tranquille. Augereau, oubliant l'ordurière violence des paroles qu'il lançait naguère contre Bonaparte, voulut à toute force voir son ancien chef à l'armée d'Italie et lui sauta au cou, l'embrassant à pleines joues; avec de grosses minauderies, d'un air qui voulait être affectueux et gentil, il lui reprochait de ne l'avoir pas mis dans la confidence : « Eh! quoi, général, est-ce que vous ne comptez pas toujours sur votre petit Augereau? » Il caressait lourdement le pouvoir naissant, sans se détacher encore du parti jacobin.

Devant de tels abaissements, les principaux auteurs du mouvement se rassérénaient de plus en plus et montraient un visage épanoui; une détente succédait dans les esprits aux émotions premières. Des optimistes se remémoraient les incidents burlesques de la journée, faisaient des mots, s'amusaient aux dépens du naïf Gohier et de son dîner. Ils ne s'imaginaient guère que le succès pût s'arrêter à mi-chemin, qu'une affaire si admirablement lancée dût butter contre un misérable obstacle; ils semblaient ignorer que le sort de ces violentes entreprises, si conformes qu'elles paraissent au sentiment public et à l'élan des esprits, ne tient jamais qu'à un fil.

Il fallait pourtant combiner la deuxième journée et préciser le plan des opérations, laissé jusqu'alors dans le vague. Pour quiconque savait prévoir et réfléchir, il demeurait évident que l'on traverserait à Saint-Cloud la passe véritablement dangereuse et que l'on toucherait alors à l'aigu de la crise.

Aujourd'hui, tout s'était fait sous le couvert du moyen constitutionnel, sous un voile de légalité qui avait permis les illusions inconscientes ou volontaires, et les conjurés, se posant simplement en exécuteurs du décret rendu par la partie autorisée du Corps législatif, n'avaient pas eu à solliciter de trop compromettantes audaces. Demain serait la journée propre-

ment inconstitutionnelle; il faudrait trancher dans le vif, démasquer le but, montrer qu'il ne s'agissait pas seulement de refaire un 30 prairial et d'expulser quelques Directeurs, mais d'attenter au pacte fondamental et de le briser, ce que beaucoup de personnes n'apercevaient pas encore. On verrait se dresser devant soi une grande partie et peut-être la majorité des Cinq-Cents, dont la voix avait été d'abord étouffée, ainsi que la minorité des Anciens, exclue du premier débat; on aurait sans doute à lutter contre la hardiesse et la furie jacobines, à surmonter chez les autres partis des scrupules, à forcer des volontés hésitantes, et peut-être, dans le conflit déclaré qui s'établirait avec la loi, à imposer une épreuve périlleuse au dévouement des troupes; c'était autant d'hypothèses à prévoir et auxquelles il importait de parer.

Pendant la journée, dans le salon des inspecteurs, Bonaparte et ses principaux alliés avaient tenu à ce sujet des conversations, des conférences passablement décousues, interrompues par les allées et venues, par les ordres à expédier, par l'affairement général. Le soir venu, un dernier conseil eut lieu et l'on tâcha d'aboutir. Bonaparte, Sieyès, Ducos, étaient naturellement présents; ils avaient convoqué leurs amis les plus influents dans l'une et l'autre assemblée; c'étaient Lemercier, Regnier, Cornudet, Fargues, Lucien, Boulay, Émile Gaudin, Chazal, Cabanis et quelques autres.

Ce grand comité, composé de purs politiciens ou de penseurs dépaysés dans l'action, présenta en raccourci l'image de l'impuissance parlementaire. Tout le monde s'entendait fermement sur un point, suppression du Directoire, et plus vaguement sur un autre, création d'un Consulat provisoire qui serait chargé, d'accord avec quelques législateurs choisis et triés, de procéder à la refonte des institutions. Mais il convenait que le Consulat parût tenir ses pouvoirs de la représentation nationale, qu'il sortît d'un vote, les deux Conseils devant ensuite s'effacer et s'ajourner, et c'était en tous ces points que gisaient les difficultés. Sous quelle forme présenter la chose? Comment se servir à la fois et se débarrasser des

assemblées; comment introduire au débat la révision constitutionnelle et la faire voter en principe; qui se chargerait de présenter la motion, qui viendrait à la rescousse, quel rôle attribuer aux Anciens et quel rôle laisser aux Cinq-Cents; quelle procédure assez subtile permettrait d'amener deux assemblées, après qu'elles auraient engendré un pouvoir nouveau, à s'immoler elles-mêmes et à rentrer dans le néant? La présence des troupes faciliterait certainement le résultat, mais une simple démonstration militaire et l'autorité morale des baïonnettes suffiraient-elles à l'assurer, sans qu'il fût besoin de recourir à l'emploi de la force armée, à une intervention brutale, ressource risquée et en tout cas fâcheuse ?

Bonaparte assistait au débat plutôt qu'il n'y participait; plus politique et plus rusé que tous ses complices, il sentait pourtant que sa tâche n'était pas d'aviser aux moyens de manœuvrer des assemblées légiférantes et de machiner pour le lendemain des séances décisives. C'était affaire aux praticiens du métier politique, aux vieux routiers parlementaires, à ceux auxquels il avait prêté sa popularité et son épée, à inventer le tour de main qui opérerait la mutation du régime directorial en Consulat provisoire. Il s'irritait de constater chez ces hommes l'impossibilité de conclure.

En effet, Sieyès, « absorbé dans ses réflexions, ne proposait que des idées abstraites ; » Ducos faisait le personnage muet; parmi les députés, les avis se croisaient; les ambitions, les convoitises individuelles se jetaient à la traverse, chacun voulant se tailler un rôle dans la journée du lendemain, afin de s'assurer une part plus éminente dans le gouvernement à venir. Lucien se disait sûr de dominer les Cinq-Cents et d'enlever le vote, pourvu qu'on le laissât agir à sa guise. Il tenait plus que personne à une solution parlementaire, afin que le Bonaparte militaire ne primât pas trop le Bonaparte civil. A ce moment encore, « Lucien croyait travailler pour lui-même en s'occupant des intérêts de son frère. » Chazal était le seul qui formulât un plan bien net, mais il n'arrivait pas à le faire adopter comme programme définitif de la journée. Camba-

cérès, présent à une partie des délibérations, s'étonnait de trouver chez les meneurs si peu de concert et des volontés aussi mal établies. La discussion se prolongea fort avant dans la nuit, sans qu'aucun accord d'ensemble sortît de ce verbiage; finalement, le sort de la deuxième journée fut abandonné au hasard des inspirations individuelles, à l'indication des circonstances, à la fatalité propice, à l'impulsion donnée, au torrent de la volonté populaire, qui paraissait devoir tout emporter.

Ce fut une grave imprudence, car un fait n'arrive pas nécessairement en politique par cela seul qu'il apparaît inévitable. Tandis que Bonaparte s'en reposait à tort sur les parlementaires du soin d'achever le succès par des expédients de séance et de tribune, les parlementaires commettaient une égale erreur en se fiant uniquement au prestige du chef militaire, à son ascendant sur les troupes, à sa puissance de fascination, pour contenir et mater les dissidences; peu s'en fallut que cette double méprise ne devînt funeste à l'un et aux autres.

Sieyès, sortant un moment des abstractions, avait proposé pourtant un moyen de simplifier et d'abréger la journée; il se fût agi de faire arrêter immédiatement les principaux meneurs jacobins, quarante députés environ, et de décapiter ainsi l'opposition. C'était l'éternel système qui consistait à épurer les assemblées pour les mieux asservir. Bonaparte le repoussa formellement.

Il serait puéril d'attribuer ce refus à des scrupules constitutionnels ou au désir de respecter la liberté des individus. La véritable cause de la divergence d'opinion était qu'en matière révolutionnaire, Sieyès restant dans la tradition, Bonaparte voulait faire du nouveau et jugeait sa gloire, son ambition, l'originalité grandiose et la stabilité de son futur gouvernement intéressées à ce que sa *journée* se distinguât de toutes les précédentes et rompît avec les errements proscripteurs. Sieyès n'admettait pas qu'une révolution pût s'opérer jusqu'au bout sans l'emploi des moyens révolutionnaires. Bonaparte se croyait assez sûr de son fait, assez puissant, assez irrésistible

pour se passer de moyens odieux, pour ajouter à sa force le luxe de la magnanimité et la parer de ce décor. Tout sévice trop prononcé lui paraissait devoir dénaturer son coup d'État et dérangeait la conception qu'il s'était faite de son avènement; son idée maîtresse était toujours de surgir au pouvoir non seulement sans effusion de sang, mais sans lutte, sans violence, par démission universelle des autorités et des partis, par effacement spontané ou habilement déterminé de toutes les factions, s'inclinant devant l'unanimité des masses. C'est pourquoi il s'efforçait de garder le contact jusqu'au bout avec ces factions et de ne rompre entièrement avec aucune; il se préoccupait des Jacobins, mais conservait l'espoir, sinon de les gagner, au moins de les neutraliser, et continuait sous main de négocier avec eux.

Les Jacobins des Cinq-Cents, plus de deux cents députés, passèrent la journée et une partie de la nuit à se chercher les uns les autres, à se rallier, à délibérer fiévreusement. Ils s'étaient réunis chez certains d'entre eux ou dans des restaurants, s'échauffaient dans des dîners, prononçaient des serments et des imprécations, s'érigeaient en Brutus dont le bras se lèverait contre toute tyrannie. Il y avait néanmoins parmi eux des nuances d'opinion et des coteries diverses. Le groupe des Jacobins militaires, Jourdan, Augereau et leurs suivants, ceux qui s'étaient jetés dans le parti par mécontentement et ambition déçue, avaient conclu avec Bonaparte une sorte d'armistice qu'ils se réservaient de rompre ou de transformer en paix définitive, suivant la tournure que prendraient les choses. Ils participaient néanmoins aux réunions communes où ils se rencontraient avec des gens plus avancés, plus exaltés qu'eux, et pourtant jusque dans ces assemblées quelques conseils de prudence se glissaient.

Un forban politique qui rôdait à travers les partis, le Corse Salicetti, ancien commissaire des guerres à l'armée d'Italie, espion double ou triple, homme insinuant d'ailleurs et de douces manières, avait entrée dans les conciliabules dissidents comme député aux Cinq-Cents; il paraît avoir été auprès des

députés jacobins le porte-paroles de son grand compatriote.

Bonaparte leur fit dire en propres termes : « Ne craignez rien, soyez tranquilles, et la République sera sauvée. Après-demain vous serez contents, nous dînerons ensemble, et nous aurons une explication franche et détaillée. » Son but était d'obtenir par douceur ce que Sieyès voulait emporter par violence, c'est-à-dire d'empêcher les chefs jacobins de paraître le lendemain à Saint-Cloud, en leur persuadant qu'ils pourraient y courir des risques personnels, et que par contre la République, les droits du peuple, les principes sacrés ne recevraient aucune atteinte. Il alla jusqu'à leur donner indirectement avis que Sieyès avait proposé contre eux des mesures extrêmes et que lui-même avait rejeté bien loin ce moyen; il se posait ainsi en défenseur de la représentation nationale et se faisait valoir aux dépens de son associé.

Cette confidence quelque peu traîtresse réussit en partie. Jourdan, Augereau et leurs plus intimes amis convinrent décidément entre eux de ne point se rendre le lendemain matin à Saint-Cloud, de rester tout d'abord chez eux « spectateurs passifs des événements », quitte à paraître inopinément si les choses se gâtaient pour Bonaparte, et à pêcher le pouvoir en eau trouble. Par contre, les Jacobins civils, des hommes tels que Briot, Talot, Destrem, Aréna, Grandmaison, Delbrel, Bigonnet, Digneffe, Blin, Soulhié, se montraient intraitables. Ils brûlaient d'ouvrir les hostilités, mais sur qui s'appuyer, le peuple faisant défaut? Comme il demeurait évident que l'armée allait encore une fois arbitrer les destins de la République, ces violents tribuns sentaient le besoin d'opposer à Bonaparte une autre épée, un général qui eût ascendant et prise sur la troupe; ils pensèrent naturellement à Bernadotte, l'homme au prestigieux physique, au parler sonore, à la voix « d'ancien sergent instructeur », qui avait été leur ministre de la guerre.

Bernadotte avait déjeuné le matin chez Joseph Bonaparte, paru dans l'après-midi aux Tuileries, songé ensuite à lier partie avec Moreau et à exploiter ses scrupules; il passa la soirée

avec les Jacobins et ne les quitta qu'après avoir donné rendez-vous chez lui aux chefs pour le lendemain, à cinq heures du matin. Mécontent et dépité, il s'agitait dans les dessous, tournait autour des événements, cherchant par où il pourrait s'y introduire et se donner prise. Dans la révolution qui allait changer la face de la France, il ne voyait qu'une mésaventure pour son ambition et un tort fait à lui personnellement; comment n'en eût-il pas voulu à Bonaparte de jouer le rôle que lui Bernadotte avait convoité et manqué? Ce rôle, il paraissait difficile de le ravir d'emblée à celui qui l'avait si magistralement assumé; mais Bernadotte ne désespérait pas de le partager avec cet homme, de s'imposer comme associé à Bonaparte, après avoir refusé de le suivre comme lieutenant et d'entrer dans son escorte.

Le plan qu'il proposa aux Jacobins l'explique tout entier. Selon lui, la conduite à tenir serait la suivante : les Cinq-Cents, réunis à Saint-Cloud, ne devraient pas s'attarder à discuter la légalité des mesures prises; ils feraient mieux, dès le premier instant et par décret parallèle à celui des Anciens, d'instituer le général Bernadotte collègue de Bonaparte dans le commandement des troupes, afin que tous deux eussent à pourvoir en commun à la sûreté du peuple français, à celle des Conseils et de l'État. Bernadotte, qui se tiendrait tout prêt, endosserait aussitôt son uniforme et monterait à cheval pour répondre à cet appel; il accourrait de Paris, rangerait sous ses ordres les troupes échelonnées sur la route et paraîtrait à Saint-Cloud dans un appareil qui obligerait Bonaparte de consentir effectivement au partage; cette façon de créer un duumvirat militaire, d'accoler au général des Anciens le général des Cinq-Cents, assurerait au parti avancé toutes les garanties désirables. Ainsi, Bernadotte nourrissait l'extraordinaire espoir de se faire hisser par décret parlementaire à hauteur de Bonaparte, de se placer à côté de lui sur un pied d'égalité, avec l'arrière-pensée de l'éliminer, si les circonstances s'y prêtaient, et de rester seul maître de l'affaire, qu'il dirigerait au gré de ses amitiés politiques et surtout de ses ambitions.

Les Jacobins l'écoutèrent, prirent acte de ses offres, et quelques-uns se souviendraient de lui dans le fort de la crise. Il ne paraît pas toutefois que la plupart de ces députés aient adopté fermement son idée, et qu'eux-mêmes soient allés à la bataille avec un plan tout formé. Ils n'en étaient pas moins résolus à lutter, et comme ceux-là étaient de rudes lutteurs, hardis et violents, très propres à s'emparer d'une assemblée en la brutalisant, bien autrement déterminés que les tristes reclus du Luxembourg, la faculté qui leur était laissée d'aller à Saint-Cloud créait un gros danger, que Bonaparte avait insuffisamment considéré.

Il commettait en même temps une autre faute. Présumant trop de son bonheur et n'admettant plus une infidélité de la fortune, il ne craignait pas, dans ses conversations avec des personnages venus à lui sans que leur opinion fût définitivement fixée, de divulguer son plan d'avenir et son principe de gouvernement : la pacification par l'autorité. « Plus de factions ; je n'en veux, je n'en souffrirai aucune, » disait-il souverainement, comme si déjà s'exprimait en lui la volonté nationale, impatiente de se libérer, aspirant à en finir avec les agitateurs de tout ordre, avide de silence, d'ordre et de paix. Ces factions qu'il ménageait encore secrètement, il annonçait très haut l'intention de les absorber et de les anéantir dans la masse nationale, de gouverner contre les partis avec la France ; il avait trouvé cette formule qu'il répétait à satiété : « Je ne suis d'aucune coterie, je suis de la grande coterie du peuple français. »

L'accent militaire qui renforçait ses paroles, ces mots parfois prononcés : « Je veux, j'ordonne, » froissaient les assistants et leur donnaient à penser. En ce maigre général aux prunelles ardentes, au ton d'*imperator*, il leur semblait qu'une tyrannie impatiente bouillonnait, et comme ils avaient voulu donner à la République un protecteur sans lui infliger un maître, comme ils entendaient maintenir des garanties constitutionnelles et la pondération des pouvoirs, comme eux-mêmes étaient pour la plupart hommes de parti et de secte,

quelques-uns qui s'étaient ralliés de confiance à l'entreprise débutante, se déprenaient déjà; des scrupules naissaient, ressemblant à des remords. Autour de Bonaparte, chez beaucoup de ces Anciens appelés à composer le lendemain sa phalange civile, dans cette troupe de formation récente et encore mal disciplinée, un flottement, quelques symptômes de recul se manifestaient, à l'heure même où s'élevait dans le lointain un grondement d'opposition. Par une singulière inconséquence, Bonaparte se refusait encore à d'effectives rigueurs et laissait percer son génie autoritaire; il provoquait chez les hésitants des défiances, sans abattre le parti adverse sous un coup de terreur, et son tempérament faisait tort à sa politique.

Le danger n'échappait pas à certains des premiers moteurs ou des premiers confidents de l'entreprise, et leur cœur se troublait. Le soir, parmi les hauts conjurés rentrés chez eux, dans les ministères, dans les administrations, des doutes perçaient sur l'issue finale, et qui aurait pu sonder les âmes eût découvert des dévouements moins assurés et des trahisons expectantes. Cependant Bonaparte, rentré chez lui, disait à Bourrienne : « Cela n'a pas été trop mal aujourd'hui; nous verrons demain. » En se couchant, il plaça près de lui ses pistolets chargés. Les troupes se tenaient partout sur le *qui-vive*. Lannes gardait les Tuileries, la grande place d'armes; des soldats entassés dans la salle des Anciens et les autres locaux parlementaires y couchaient tout bottés, tout armés. Paris demeurait calme. Dans les théâtres, le public restait sous les impressions réconfortantes de la matinée : « Au Théâtre-Français, où depuis longtemps les airs civiques sont à peine écoutés, le *Chant du départ* a été extraordinairement applaudi. » Au dehors, le temps s'était gâté; la pluie tombait à flots, empêchant les attroupements populaires, trempant Paris d'humidité et faisant les rues lugubres. Cette journée d'abord dorée de soleil, pleine d'espoirs superbes et d'entraînants spectacles, finissait et semblait se fondre en une nuit de novembre, pluvieuse et morne.

CHAPITRE IX

BRUMAIRE — DEUXIÈME JOURNÉE

Mouvement vers Saint-Cloud. — Cambacérès et Chazal; un deuxième coup d'État tenu en réserve. — Benjamin Constant. — Départ de Bonaparte. — La route. — Envahissement de Saint-Cloud. — Topographie. — Retard dans l'aménagement des locaux parlementaires; conséquences. — L'opposition se déchaîne aux Cinq-Cents; les députés prêtent serment à la constitution. — Impatience de Bonaparte, flegme de Sieyès. — Délibérations intermittentes des Anciens. — Rien ne marche. — Bonaparte essaie de donner l'impulsion aux Anciens et se présente devant eux; il manque successivement tous ses effets. — Raisons qui le poussent à entrer dans la salle des Cinq-Cents. — Son entrée; l'explosion. — Effroyable tumulte. — Voies de fait. — Défaillance physique de Bonaparte. — Le *hors la loi* réclamé par les Jacobins. — Obstruction. — Bonaparte monte à cheval. — Il se rend auprès des troupes de ligne et de cavalerie. — L'apparence de blessure. — Mouvements désordonnés et furieux. — Approche de la nuit. — Imminence du *hors la loi*. — Lucien extrait de la salle. — Il harangue les grenadiers. — Pression des autres troupes. — *Le passage du Rubicon*. — Entrée des grenadiers dans la salle. — Mot de Murat. — Les baïonnettes. — L'assemblée s'évanouit dans le brouillard et dans la nuit. — Prosternation des Anciens. — Appréciation du rôle de Lucien. — Le dîner de Talleyrand. — Paris pendant la bagarre. — Les racoleurs de députés; on reforme un tronçon d'assemblée. — Séances de nuit. — Discours de Lucien, de Boulay et de Cabanis; les auteurs civils du coup d'État ne sont nullement des *césariens*. — *La république nationale*. — Le Consulat provisoire. — Les députés jacobins exclus. — Prestation de serment; public interlope. — Saint-Cloud se vide; retour à Paris. — Les journées de Brumaire, la République et la Révolution.

I

Le 19 brumaire au matin, le temps s'était rasséréné, quoique le sol restât humide et l'air frais. Un mouvement de troupes traversait la ville; des escadrons de dragons et de chasseurs filaient vers Saint-Cloud en tenue de campagne, « manteaux

roulés; » le général Lefebvre et son état-major chevauchaient en tête. Les grenadiers de la représentation nationale quittaient leur caserne des Capucines. Il paraît que cette troupe inspirait toujours quelque défiance; d'après le récit d'un député, les chefs auraient opéré un triage entre leurs hommes, laissé en arrière et consigné les moins sûrs; le fait est que l'on n'emmena que cinq à six cents hommes sur plus de douze cents, la valeur d'un bataillon. A la tête des détachements d'infanterie qui occupaient Auteuil, Passy, le Point-du-Jour, le général Sérurier allait se porter en avant pour prendre le commandement à Saint-Cloud et pourvoir aux préparatifs nécessaires; des postes, des réserves resteraient en arrière, afin d'assurer la route; Leclerc fut chargé de hâter ces dispositions.

La curiosité, l'émotion de Paris, se tournaient vers Saint-Cloud. Dans les gazettes matinales, on cherchait des renseignements, des détails, des pronostics. Aucun journal n'avait été supprimé; ceux du bon parti prêchaient le calme et garantissaient la sécurité des personnes. Ces feuilles montraient le mouvement dirigé contre le péril jacobin; pour rassurer les intérêts, elles annonçaient des actes réparateurs, l'abolition des mesures atroces et des lois pillardes. L'organe des Jacobins, le *Journal des hommes,* se bornait à relater les faits de la veille sous la rubrique : *Révolution.* Le violent journal de Poultier, *l'Ami des lois,* frappé récemment par ordre du Directoire et obligé de changer son titre, reparaissait exultant, furibond. Il s'acharnait sur Barras, Gohier et Moulin à coups d'épithètes ordurières et frappait ignoblement ces vaincus. Ces insultes étaient lâches, car tout semblait possible, sauf la résurrection du Directoire. Un journaliste avisé, rédacteur de *l'Espiègle*, croyait soutenir et achalander sa feuille éphémère en lui donnant ce sous-titre alléchant : *le Télégraphe de Saint-Cloud.*

Entre les initiés au complot, c'étaient des allées et venues un peu anxieuses, des visites en voiture, les colloques de la dernière heure. Benjamin Constant tâchait de joindre Sieyès et

commençait à critiquer; la proclamation de Bonaparte aux troupes lui paraissait d'un ton répréhensible. Cambacérès se rendit de grand matin chez Chazal et lui demanda si, oui ou non, la conférence tenue dans la soirée aux Tuileries avait abouti, si l'on s'était mis d'accord sur quelque chose. Chazal fut obligé de convenir que non, ayant lui-même rédigé un projet, mais n'étant pas arrivé à le faire adopter par la réunion; il ne dissimulait pas ses inquiétudes. « On n'est fixé sur rien, disait-il; je ne sais trop comment cela finira. »

Cambacérès augura décidément mal d'une journée si peu préparée et prit ses précautions en conséquence. L'essentiel était de ne laisser, en aucun cas, retomber Paris aux mains des Jacobins et de leurs détestables bandes. Sans désemparer, Cambacérès s'en fut trouver deux des chefs militaires laissés à Paris et, d'accord avec eux, organisa comme un coup d'État suppléant, un triumvirat éventuel, qui se substituerait au triumvirat Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos, pour le cas où celui-ci, aventuré à Saint-Cloud, disparaîtrait dans la tourmente. Comme l'existence de Bonaparte ne fut jamais qu'une lutte contre les plus tragiques vicissitudes de la politique et de la guerre, l'idée de tenir derrière lui un gouvernement de rechange, destiné à sortir de la coulisse et à se pousser brusquement en scène dans l'éventualité d'une catastrophe, hanta presque continuellement l'esprit de ses plus avisés partisans. Par intervalles, cette trame se laisse reconnaître et saisir. Les historiens l'ont relevée en 1809, après l'avertissement d'Essling, en 1808, après les premiers revers de la guerre espagnole, et déjà en 1800, pendant la campagne de Marengo. A mesure que les dessous de l'histoire napoléonienne s'éclairent mieux, on s'aperçoit qu'il faut reporter plus haut, toujours plus haut, l'origine de cette prévoyance; elle apparaît dès le matin du 19 brumaire.

Fouché restait à Paris, chargé de surveiller et de maintenir la population. Cette fonction lui plaisait, car elle le laissait en utile posture, sans trop le compromettre. Il prit de fortes mesures, s'entendit de son côté avec l'autorité militaire, con-

centra ses moyens de police, se renferma dans la préservation de l'ordre matériel. « Le premier qui remuera, disait-il, sera jeté à la rivière. » Maîtrisant ainsi Paris, il se gardait, quoi qu'il pût arriver, une assiette solide et une base.

Il n'avait pas tout prévu. Son secrétaire général Thurot avait été détaché à Saint-Cloud pour représenter la police. Journaliste de métier, écrivain alerte, fonctionnaire intermittent, Thurot était homme d'esprit et d'intrigue. Il semble bien que sa mission à Saint-Cloud lui ait inspiré l'ambition de se pousser dans les hautes charges ; à Saint-Cloud, il pourrait se rendre personnellement utile à Bonaparte, se faire valoir aux dépens de son chef, de son ministre, resté en arrière, et pourquoi ne réussirait-il pas au retour à l'évincer, à se faire donner la place? Il méditait d'opérer son petit coup d'État au ministère de la police. Mal lui en prit, car Fouché n'était pas homme à se laisser supplanter de la sorte. Après les événements, instruit de l'intrigue, il la ferait payer cher à Thurot, qui perdrait sa place pour avoir visé plus haut; ce serait le point de départ entre eux d'une inimitié qui aurait dans la presse un long retentissement.

Chez Bonaparte, « une armée de généraux » était déjà sur pied. Par mots brefs, le général distribuait des ordres, faisait des recommandations; il défendait aux chefs de corps de bouger sans ordre des positions assignées, quoi qu'ils pussent apprendre. Il se retournait ensuite vers les visiteurs civils, vers Cambacérès, qui était venu lui communiquer ses craintes, vers Le Couteulx, auquel il offrit le portefeuille des finances dans le gouvernement futur. Le vain débat de la nuit semblait l'avoir averti sur les parlementaires et dégoûté d'eux : « Dans ces Conseils, il y a peu d'hommes. Je les ai vus, entendus hier toute la journée ; que de pauvretés, quels vils intérêts! » Et déjà sans doute se formait en lui, sous les leçons de la veille, l'intention de s'en remettre le plus tôt possible à la force des armes et de militariser la journée. Il s'en défendait pourtant : « Êtes-vous donc de ceux qui croient que nous allons nous battre? » Mais il disait à Lannes, qui demandait à l'accom-

pagner : « Non, général, vous êtes blessé, nous serons longtemps à cheval... Non, mon ami, restez ici. »

« Berthier, vous viendrez avec moi ; vous aussi, *gros papa* (en frappant sur le ventre du gros général Gardanne). Mais vous, Berthier, qu'avez-vous? Vous souffrez. — BERTHIER. J'ai un clou qui perce et je suis couvert d'un cataplasme. — BONAPARTE. Eh bien, restez. — BERTHIER. Non, certes, dussé-je me traîner et souffrir l'enfer, je ne vous quitte pas. »

Quand le moment du départ approcha, on vint lui dire que Joséphine désirait encore le voir et lui parler; ce rappel parut lui faire plaisir. « A la bonne heure! J'y monterai, mais cette journée n'est pas une journée de femmes. » Lorsqu'il reparut, comme Le Couteulx lui offrait sa maison d'Auteuil pour y coucher le soir, à proximité de Saint-Cloud, il ne déclina pas l'invitation, « mais pas de femmes; l'affaire est trop grave. Partons. »

Il partit en voiture, avec ses aides de camp, escorté par un détachement de cavalerie. Dans Paris, la population le saluait. En traversant Auteuil, il passa près de la maison où battaient pour lui des cœurs nobles et tendres, où Mmes Helvétius et de Condorcet, entourées de leurs amis, se tiendraient toute la journée, aspirant aux nouvelles. Un enfant de dix ans, qui serait Ambroise Firmin-Didot, était monté sur un banc près de l'entrée et se souviendrait plus tard d'avoir vu, dans un jour de grande émotion, passer le général Bonaparte.

Le reste de l'état-major civil et militaire suivait. L'aide de camp Lavalette et Bourrienne firent le trajet en voiture. En traversant la place de la Concorde, en passant sur le lieu des supplices, Bourrienne dit à son compagnon : « Nous coucherons demain au Luxembourg ou nous finirons ici. » Sieyès n'admettait pas absolument cette alternative et s'était ménagé une troisième éventualité; la voiture qu'il ferait tenir à Saint-Cloud constamment attelée, en lieu discret, pour l'emporter au besoin et faciliter sa fuite, allait devenir l'un des accessoires célèbres du drame. Parmi les députés les plus compromis, quelques-uns avaient fait délibérément le sacrifice de leur

vie; l'un d'eux, Villetard, emmenait avec lui son fils et un neveu confié à sa garde, deux enfants, ses plus chers trésors; il les cacherait dans un endroit écarté du parc, derrière des buissons, et leur dirait de l'attendre jusqu'au soir. « Si je ne reviens pas, sauvez-vous comme vous pourrez, c'est que je serai mort. »

La route de Paris à Saint-Cloud, qui traversait alors le Bois, se sillonnait d'équipages, s'encombrait de cavaliers et de piétons. Véhicules de tout genre, berlines de poste, grandes caisses roulantes, attelages légers, équipages à postillons et à *jockeys*, cabriolets de maitre ou de place, voituraient tout le monde politicien et militaire. Dans ce défilé rapide passaient des figures de législateurs et de fonctionnaires, des officiers en tenue; auprès d'eux, des comparses, des figurants ou de simples curieux; toutes les variétés d'acteurs et de spectateurs, les convaincus, les ardents, les timides, les sceptiques, les désabusés; ceux qui allaient livrer la bataille, ceux qui rôderaient autour d'elle pour en tirer parti, ceux qui voulaient simplement voir.

Chaque personnage important amenait avec soi ses amis, ses acolytes. Sieyès et son inséparable Ducos étaient dans la même voiture, avec Lagarde, secrétaire du Directoire. Lucien amenait son fidèle Sapey. Talleyrand amenait son ex-grand vicaire, Desrenaudes, et les deux Rœderer, le père et le fils. Joseph Bonaparte s'était mis à même de rejoindre son frère. Benjamin Constant et d'autres politiciens à côté accompagnaient le gros du parti; Arnault le poète servait en volontaire et en voltigeur, courant de côté et d'autre, poussant des reconnaissances, portant des nouvelles ou des ordres. Beaucoup de Parisiens connus faisaient le voyage en amateurs, en habitués de tous les spectacles, attirés par l'imprévu des scènes annoncées et cette nouveauté d'une révolution à la campagne. Puis la grande et énigmatique figure de Bonaparte rehaussait l'événement : qu'était au juste ce jeune homme impérieux? Ambitieux profond ou patriote supérieur, allait-il usurper la tyrannie ou fonder la liberté? C'était sur quoi

beaucoup d'hommes discutaient, vaticinaient, philosophaient dans le jargon à la mode, avec des exemples empruntés à l'histoire et des réminiscences classiques ; le chevalier de Satur, vieux gentilhomme lettré, avait dit le matin : « Il sera ce soir au-dessous de Cromwell ou au-dessus d'Épaminondas. » La curiosité féminine n'abdiquait pas ses droits, et Mme de Staël, tout en restant chez elle, avait fait en sorte que son salon fût informé heure par heure des péripéties de la journée. Des moyens de correspondance, des services par exprès s'organisaient; la plupart des journaux avaient envoyé des chercheurs ou faiseurs de nouvelles, des rédacteurs de comptes rendus parlementaires. Un peintre, Sablet, ami de Leclerc, était venu prendre des croquis et observer le pittoresque des scènes.

II

A Saint-Cloud, tout ce monde s'agitait, remuait, grouillait, et chacun, en attendant le moment de prendre sa place et l'ouverture du spectacle, cherchait à prendre des forces, se sustentait rapidement. On déjeunait de tous côtés. Les auberges, les guinguettes, nombreuses en ce lieu de plaisance, étaient assaillies. Dans cette invasion en pleine saison morte, les traiteurs de Saint-Cloud voyaient une aubaine ; c'est l'un d'eux qu'une pièce satirique composée sur l'événement de Brumaire, *la Girouette de Saint-Cloud*, prendrait pour personnage principal et montrerait changeant de conviction à mesure que tournait le vent. On mangeait aussi chez le suisse du château (1). Dans le village d'aspect encore très rustique, à travers les rues montantes et les verdures flétries, l'entasse-

(1) Un journal prétendit que plusieurs députés jacobins s'étaient animés à la bataille par de copieuses libations. « Destrem surtout s'était complètement enluminé; avant la séance, il entra dans la salle la toque sur l'oreille, regardant insolemment de côté et d'autre, en disant comme Danton : « Voyez, j'ai encore « ma tête sur mes épaules. — Ce n'est pas ce que tu as de mieux, » lui répondit son collègue M... » (*L'Ami des lois*, 27 brumaire.)

ment des voitures dételées, le tumulte des postillons et des cochers, les repas improvisés, faisaient penser à une grande partie de campagne, à un immense pique-nique; seul, l'appareil militaire éveillait des idées plus graves.

Les amis cherchaient à se réunir et se formaient par groupes. Collot avait loué d'avance à Saint-Cloud une maison, par ordre de Bonaparte. Talleyrand, qui n'avait plus de rôle officiel à jouer, bénéficia de la précaution ; il s'installa dans la petite maison pour toute la journée et s'en fit un observatoire, d'où il pourrait envoyer des avis et surveiller les événements. Il y installa toute une société : Rœderer et son fils, Desrenaudes, Collot, Duquesnoy, l'avocat Moreau de Saint-Méry et le célèbre Montrond, gentilhomme d'industrie, brasseur d'affaires, amant en titre de Mme Hamelin l'étrange créole, spirituel et drolatique conteur, merveilleux de désinvolture. « Je l'aime, disait de lui Talleyrand, parce qu'il n'est pas *infiniment* scrupuleux. — Et moi, répliquait Montrond, j'aime Talleyrand parce qu'il n'est pas du tout scrupuleux. » Montrond avait fait provision de verve et de belle humeur; Collot avait songé au solide et tenait en poche cinq cents louis, qui pourraient servir. Il serait curieux de connaître ce qui se dit dans cette réunion. On sait que Moreau de Saint-Méry « pesait les circonstances avec toute la prud'homie d'un bailli d'opéra-comique ». Desrenaudes affichait des principes et s'apitoyait sur le sort de la constitution mise à mal. Au début, on le plaisanta ; plus tard, ses doléances impatientèrent; on le fit taire.

A petite distance, le château se peuplait rapidement. La Révolution l'avait démeublé, sans le dévaster; les dorures, les peintures subsistaient intactes; çà et là, le soleil de Louis XIV fulgurait au milieu d'une ornementation massive, avec son altière devise. Sous le Directoire, des bals publics s'étaient donnés dans le château, avec illumination des jardins; des danses avaient couru l'Orangerie. Puis la dureté des temps, l'inconstance de la mode, avaient tout emporté Aujourd'hui, dans le palais vide, froid comme les locaux inhabités,

c'étaient tous les pouvoirs publics qui venaient s'établir en camp volant. Les parlementaires commençaient d'affluer, sans trouver encore à se caser. Une nuée de décorateurs et de tapissiers étaient à l'œuvre, préparant les salles des séances, une salle pour les inspecteurs, une autre pour l'état-major. Les grenadiers du Corps législatif faisaient à l'intérieur le service d'ordre et occupaient les postes; le gros de leur troupe se tenait rangé dans la cour d'honneur en double haie, quelques pelotons de grenadiers de ligne ayant été placés derrière eux. Beaucoup d'officiers circulaient; des gens de tout habit et de toute classe se mêlaient à eux, car il avait fallu observer jusqu'au bout les formes, respecter la publicité des séances et admettre un certain nombre de spectateurs. Les meneurs de l'entreprise, a-t-on dit, auraient recruté de faux hommes du peuple et composé une figuration; il est certain, d'autre part, que les Jacobins eurent dans le public des gens à eux. Autour du palais, des habitants du pays et des environs, avec quelques Parisiens, tâchaient d'approcher pour voir; devant les grilles gardées, ils mettaient une rumeur de curiosité et un bruissement de foule.

Plus bas, dans l'avant-cour, sur l'avenue montante, dans les environs du château, des troupes de toutes armes s'établissaient. Des tentes avaient été dressées; les fusils furent mis en faisceaux, des bivouacs s'installèrent. Les soldats au repos se laissaient regarder par les curieux, causaient avec le bourgeois. Ils paraissaient très montés contre le régime qui depuis tant de mois les laissait en souffrance. Quelques-uns, en grommelant, montraient les marques de leur pénurie, souliers crevés, uniformes rapiécés; avec cela, disaient-ils, la solde en retard, peu de pain, point de tabac. Parmi les hommes d'une compagnie, une pipe unique passait de bouche en bouche, et chacun à son tour en tirait mélancoliquement quelques bouffées : la pipe de la compagnie. Ces soldats dénués accusaient de leurs maux les avocats et faiseurs de discours; leur colère contre les assemblées s'exprimait militairement : « Il est temps de f... dehors ces orateurs; avec leur

bavardage, ils nous laissent depuis six mois sans solde et sans souliers; nous n'avons pas besoin de tant de gouvernants. » — « Ah! si Bonaparte était le maître... » C'étaient surtout ces mots qui circulaient et s'entendaient distinctement. Par contre, un officier de la garde disait à un représentant : « Soyez tranquille et comptez sur nous. »

En tout, le nombre des troupes n'était pas considérable : sans compter le bataillon des gardes, huit à dix compagnies de ligne, tirées pour la plupart de la 79e; un escadron représentant le régiment de Sébastiani, le régiment corse; un escadron du 8e dragons, un escadron de chasseurs à cheval, une ou deux compagnies d'artillerie; c'est-à-dire un détachement et comme un échantillon de tous les corps composant la division de Paris. Un peu plus tard, les grenadiers à cheval du Directoire, quatre-vingts à cent hommes, arrivèrent; les hauts bonnets à poil s'alignèrent. Les dragons, avec plusieurs compagnies d'infanterie, vinrent se placer dans l'avant-cour, à proximité du château; les autres troupes surveillèrent les approches, s'échelonnèrent vers le pont et la rive.

Une voiture entourée de dragons et de grenadiers à cheval débouche au delà du pont, oblique à gauche, s'élève par l'avenue, atteint l'entrée des cours et s'arrête; un groupe d'officiers en sort et monte au château, Bonaparte et son état-major; lui vif et preste, un peu fébrile, ses compagnons manquant de prestige, Gardanne obèse, Berthier éclopé. Ils furent accueillis par des cris de : « Vive Bonaparte! » auxquels se mêlèrent des cris de : « Vive la constitution! » poussés par des députés et par d'autres personnes. Sieyès et Ducos arrivaient de leur côté. Sur le passage de Bonaparte, toutes les troupes s'étaient mises en bataille; de jeunes soldats l'observaient curieusement et certaines particularités s'incrusteraient dans leur mémoire : « Il avait un petit chapeau et une petite épée. »

Entré au palais, il interroge les généraux, visite les postes, circule, s'enquiert : tout est-il prêt pour l'ouverture des séances, fixée à midi? Rien n'est prêt; le déménagement

du mobilier parlementaire, l'appropriation des locaux, ont demandé plus de temps qu'on ne l'avait supposé, et ce mécompte va occasionner un énervant retard.

Pour comprendre les dispositions adoptées et le placement des assemblées, il faut se figurer l'ensemble des lieux, la configuration générale du sol et des bâtiments : une esplanade plus longue que large, émergeant de l'admirable parc, enfermée entre des terrasses superposées, des pentes boisées et d'âpres ressauts; sur ce terre-plein, le château et le jardin; le bâtiment principal et les deux ailes saillantes encadrant la cour d'honneur, qui se prolongeait en une terrasse d'où la vue, dominant la Seine et les bois, découvrait au loin Paris, ce grand Paris inerte que l'on se disputait; en avant de la cour et un peu sur la droite, la cour extérieure, servant d'accès; derrière le château, le jardin masqué par les bâtiments, un jardin à la française, s'ouvrant sur de profondes perspectives de verdure, bordé d'un côté par une longue construction et de l'autre par une allée de hauts arbres qui subsistent encore. Le château était de dimensions médiocres, la cour assez resserrée, le jardin peu vaste ; c'était en cet espace que tiendrait toute la scène, toute la bataille, enfermée et comme étouffée entre de hautes parois de pierre, des charmilles et des futaies.

La plus belle salle du château était située dans la longueur de l'aile droite, au premier étage, et avait été réservée aux Anciens; c'était la galerie d'Apollon, décorée par Mignard et fastueusement peinte. Le salon de Mars la précédait. La majesté de ce vestibule, l'imposante perspective de la galerie, la splendeur des ors et le déroulement des allégories, l'estrade présidentielle et la tribune largement drapées, le correct alignement des sièges, des portières de tapisserie rapidement apposées, donneraient à la séance un air de haute tenue et d'apparat. Par mesure exceptionnelle, des grenadiers, l'arme au bras, seraient mis en faction contre la principale porte, à l'intérieur de la salle.

Pour loger les Cinq-Cents, on n'avait trouvé que l'Orangerie, annexe perpendiculaire à la façade du château regardant

le jardin. Invisible de la cour, ce vaste parallélogramme de pierre, cette longue halle se projetait sur la partie des bâtiments située en arrière de l'aile droite. Les Cinq-Cents se trouveraient ainsi placés sur le prolongement des Anciens, en recul et dans le fond. C'était l'Orangerie qui bordait d'un côté le jardin et faisait pendant à la haute allée d'arbres, les parterres s'espaçant au milieu; de l'autre côté, elle avoisinait un chemin étroit, resserré, encore existant, au delà duquel s'élèvent des rampes brusques.

L'aspect de la salle était d'une grise nudité, malgré les colonnes qui s'espaçaient régulièrement et supportaient un pesant décor, de grand style Louis XIV. Douze fenêtres hautes et larges, prenant vue sur le jardin, s'ouvraient dans la longueur un peu au-dessus du sol et éclairaient le local; une porte centrale, s'ouvrant également sur le jardin, paraît avoir été condamnée; l'autre grand côté était plein. L'extrémité la plus éloignée du château avait accès sur le parc et sur des dépendances diverses. L'extrémité avoisinant le palais était percée d'une porte qui servit d'entrée. Le bâtiment de l'Orangerie et le palais n'adhéraient pas complètement, mais un passage couvert, une espèce de *tambour*, que l'on était en train de draper de tapisseries, assurait la communication. Un poste d'honneur y fut placé. Les députés arrivant de la cour pourraient se rendre dans leur salle sans s'exposer de nouveau à l'air, en obliquant à travers des corridors, des vestiaires et aussi des escaliers, car le rez-de-chaussée du palais, par suite de la déclivité du terrain, était en contre-bas du jardin et de l'Orangerie.

Au tiers environ de la salle à partir de la porte, en avant de la quatrième fenêtre, l'estrade présidentielle se dressait; à droite et à gauche, deux tables plus basses pour les secrétaires; au-dessous, une tribune avec double escalier. Dans le reste de la salle, des sièges disparates s'alignèrent, banquettes, chaises de style dépareillées, et les rangées de sièges furent disposées de manière à laisser entre la porte et la tribune une sorte d'allée, permettant l'accès. Aux deux bouts,

d'étroits espaces furent ménagés pour loger environ deux cents spectateurs, placés de plain-pied avec les députés, mais séparés d'eux par une balustrade recouverte d'étoffe. Pour orner un peu le glacial ensemble, on posait çà et là et notamment contre le bas des fenêtres quelques tentures, on fixait des tapis. Tout s'opérait hâtivement, bruyamment, dans le va-et-vient des ouvriers et le tapage des marteaux.

Bonaparte voulut inspecter lui-même l'état des travaux, parcourut la salle avec ses officiers. Dans un coin, des poêles ronflaient; quelques députés étaient entrés pour se chauffer; l'un d'eux, en voyant passer le général, marmotta entre ses dents : *Ah! brigand; ah! scélérat!*

Au dehors, dans les jardins, dans les allées, dans les cours, les membres des deux Conseils se promenaient sous la bise, mêlés, désœuvrés; ils erraient ou stationnaient par groupes. Les conversations s'engageaient fiévreusement, et c'est alors que les inconvénients et le danger du retard commencèrent à se signaler. Les révoltes, les doutes, les anxiétés eurent le temps de se produire et de se propager. Les Cinq-Cents prennent contact avec les Anciens; les plus résolus pérorent et s'indignent. « Ah! il veut être un César, un Cromwell, il faut que cela se décide. » La présence des troupes, ce palais cerné, cette profusion d'uniformes, leur fournissent de beaux thèmes à déclamation. D'autres interrogent les Anciens, s'enquièrent des motifs réels de la translation; beaucoup d'Anciens qui ont suivi le mouvement sans apercevoir le but ne savent que répondre et se demandent eux-mêmes avec appréhension où ils se laissent conduire. Les hommes que l'on suppose informés sont pressés de questions. Les initiés commencent à dévoiler le dessein, avec précaution, pour tâter les esprits, mais leurs insinuations n'obtiennent pas tout le succès désirable. La majorité des Anciens paraît en disposition moins ferme, n'offre plus qu'une sympathie molle et troublée. Un assez grand nombre de membres, alarmés dès la veille par les allures dictatoriales de Bonaparte et ce subit éclat d'autorité, craignent de se trouver pris au piège qu'ils

ont eux-mêmes dressé; ils voudraient se dégager et trouver quelque moyen de rentrer dans la ligne constitutionnelle, de concilier la réforme du gouvernement avec la légalité. D'autres, plus hardis, se rallient aux forces de résistance; de simples constitutionnels se rejettent vers les Jacobins. Dans cette espèce de congrès en plein air qui se tient entre députés des deux chambres, un vent d'opposition violente se lève çà et là, grossit, va souffler en tempête.

III

Midi, midi et demi, une heure sonnent; le local des Cinq-Cents est enfin prêt. Les législateurs costumés de rouge s'engouffrent dans le froid hangar; Lucien monte au fauteuil et, au milieu de l'agitation universelle, déclare la séance ouverte.

Émile Gaudin, l'un des députés affiliés, paraît à la tribune. Il demande qu'une commission soit nommée pour vérifier le danger public et proposer des mesures, qu'en attendant son rapport toute délibération demeure suspendue. C'est un stratagème parlementaire; il sera plus facile d'agir sur une commission que sur une assemblée, de l'incliner à la solution consulaire; puis, en s'effaçant, les Cinq-Cents laisseront aux Anciens le temps de poursuivre leur initiative de la veille et de prendre la direction de la journée.

Mais les Jacobins comprennent où Gaudin veut en venir, et tout de suite l'orage se déchaîne. Ces cris : *Point de dictature! A bas les dictateurs! Nous sommes libres ici; les baïonnettes ne nous effraient pas!* retentissent furieusement. Des interruptions, des insultes couvrent la voix de l'orateur et le forcent à descendre de la tribune. Les amis de Sieyès et de Bonaparte se trouvent du premier coup paralysés; parce qu'ils sont les modérés, ils deviennent immédiatement les plus faibles; la masse flottante, celle qui fait la majorité, se rallie

aux voix tonitruantes, aux poumons solides, aux gosiers sonores, à la vigueur et à la poigne jacobines, et voilà ce parti maître de l'assemblée. Le président Lucien est hué, menacé; il multiplie en vain les rappels à l'ordre; malgré sa rare présence d'esprit et son courage avisé, il lutte très difficilement contre le torrent. Une foule de députés assiègent le bureau, hurlant : *La constitution ou la mort!* Ces Jacobins qui depuis plusieurs mois méditent d'attenter à la constitution et de la remplacer par une dictature démagogique, se cramponnent maintenant à elle et en font l'arche sainte. Ils ne veulent entendre parler d'aucun changement : pas de république à l'américaine, pas de constitution à l'anglaise : « Ce n'est pas pour vivre sous de tels gouvernements que nous avons fait depuis dix ans tous les sacrifices imaginables, que nous avons épuisé nos fortunes. Le sang français coule depuis dix ans pour la liberté; ce n'est pas pour avoir une constitution semblable à celle des États-Unis ou un gouvernement comme celui de l'Angleterre. » Le citoyen Delbrel demande que tous les députés renouvellent individuellement le serment à la constitution; un tonnerre d'applaudissements accueille ses paroles.

Cependant un Jacobin plus politique que ses collègues, Grandmaison, le tacticien du parti, tout en appuyant la proposition, voudrait en même temps autre chose; il demande que l'assemblée invite immédiatement et par message les Anciens à s'expliquer sur les faits qui ont motivé le changement de résidence, à justifier leur décret, à fournir des preuves du prétendu complot anarchiste; comme nul n'est en mesure de fournir ces preuves, ce sera un moyen de démasquer le vrai complot, celui qui s'est tramé entre les Anciens et Bonaparte, et de confondre ses auteurs; un moyen pour les Cinq-Cents de se poser tout de suite en vengeurs de la vérité et de la légalité outragées. Mais les assemblées de la Révolution avaient le goût des scènes à effet et des attitudes pathétiques; rien ne leur plaisait autant que de se draper dans un serment. On demande d'aller aux voix, et le Conseil

décide que la prestation de serment se fera sur-le-champ ; aucun membre n'ose se lever à la contre-épreuve. Lucien n'a produit aucune objection, car il n'est pas fâché de voir que les Cinq-Cents, au lieu de s'essayer à rompre par une contre-attaque la machination formée contre eux, vont s'immobiliser dans une attitude théâtrale.

Le serment devait se prêter, selon l'usage, par appel nominal, les députés venant à tour de rôle se placer à la tribune et tragiquement, le bras tendu, répéter la formule. Cette lente opération exigerait plus de temps qu'à l'ordinaire, vu l'état de l'assemblée. Comme elle était tout entière debout et en mouvement, extraordinairement émue, comme les députés allaient et venaient, sortaient, rentraient ou s'absorbaient en de véhéments conciliabules, beaucoup d'entre eux ne répondaient pas tout de suite à l'appel de leur nom ; il fallait les quérir, les attendre ; ils arrivaient pourtant, et tous obéissaient à l'impulsion, accomplissaient le rite, les modérés comme les violents, les anticonstitutionnels comme les autres. Le président avait donné l'exemple. Quand il eut juré : « Secrétaire, écrivez, » clama une voix, prenant acte. Un seul député refusa de prêter le serment et donna publiquement sa démission ; il s'appelait Bergoëng. L'assemblée d'ailleurs était presque au complet, Jourdan, Augereau et leurs séides s'étant seuls abstenus de paraître, et le défilé à la tribune se prolongeait, fastidieux, interminable, sans qu'aucune formalité fût omise.

Il était de règle dans les appels, quand on arrivait au nom de Roberjot, l'un des malheureux plénipotentiaires de Rastadt, que le président répondit d'une voix caverneuse : *égorgé par la maison d'Autriche;* Lucien n'y manqua point. Il était aussi d'usage que la place des victimes fût occupée par leur toge, leur toque, leur écharpe, voilées d'un crêpe ; nous ne savons si ce bizarre cérémonial fut observé à Saint-Cloud. Dans les tribunes, le public calculait que, pendant les cinq premières minutes, trois serments seulement avaient été prêtés. A ce train, il eût fallu plus que la journée

pour épuiser la liste. Ces supputations étaient fausses ou le défilé s'accéléra par la suite, car l'opération s'acheva un peu avant quatre heures, ayant occupé seulement le gros de l'après-midi. Les Anciens eussent pu employer ce temps à constituer le pouvoir consulaire, à le faire reconnaître par les troupes et à placer les Cinq-Cents, avant qu'ils eussent terminé leur protestation anticipée, en face du fait accompli.

Les Anciens étaient entrés dans leur salle posément, dignement, avec le cérémonial accoutumé. « Le Conseil — dit le compte rendu — entre dans le lieu de sa séance, précédé de sa musique, qui exécute l'air : *Allons, enfants de la patrie.* » A peine était-il installé qu'un incident se produisit. Quelques-uns des membres non convoqués la veille protestent contre cette exclusion. Au nom des inspecteurs mis en cause, Fargues répond que tous les avis ont été régulièrement lancés, remis à des porteurs dont l'exactitude est au-dessus de tout soupçon. La fausseté de cette assertion apparaît trop évidente, et le parti du coup d'État ne sort pas à son avantage de cette première escarmouche. La majorité, quoique indulgente à ce parti, n'ose interrompre les récriminants et commence elle-même à perdre du temps.

Enhardie, la minorité dissidente pousse plus vivement sa pointe, en conservant toutefois la gravité et la retenue qui caractérisent les débats de la haute assemblée. Savary, Guyomar, Colombel, prient les inspecteurs de s'expliquer plus positivement sur les raisons qui ont amené à proposer le transfert : en quoi consiste au juste ce formidable péril dont la République et la liberté seraient menacées? Au lieu de phrases, on voudrait des faits. Ces faits, les inspecteurs seraient fort en peine de les produire, ayant négligé de se procurer même une apparence de preuve; maintenus sur la sellette, ils tâchent de s'évader en paroles embarrassées et confuses.

Pour couper court à ce dangereux débat, un orateur ami, Cornudet, ne trouve qu'un moyen, c'est de faire observer que le Conseil ne peut délibérer valablement qu'autant que

les Cinq-Cents l'auront averti par message qu'ils sont eux-mêmes constitués à Saint-Cloud en majorité, que le décret de translation est parfaitement exécuté. Or, tout occupés à prêter serment, les Cinq-Cents n'ont pas encore donné officiellement signe de vie. Cornudet demande aussi que les Anciens se notifient eux-mêmes par message aux Cinq-Cents, qu'ils se notifient au Directoire, à ce pouvoir qui n'existe plus; on va voir la raison de ce formalisme. Les Anciens décident l'envoi du double message; après quoi, en attendant les réponses, ils suspendent leur séance; il est trois heures un quart.

A trois heures et demie, le président Lemercier rouvre la séance pour lire une communication; c'est une lettre de Lagarde, secrétaire du Directoire. Lagarde fait connaître que le message n'a pu arriver à destination, attendu qu'il n'y a plus de Directoire; quatre de ses membres ont donné leur démission, et le cinquième a été mis en surveillance. Le nombre des démissions était exagéré, puisque Gohier et Moulin avaient fermement refusé la leur. Cette communication fallacieuse, provoquée par Cornudet, concertée avec Bonaparte, avait évidemment pour but de stimuler les Anciens; c'était une invite à créer un gouvernement que cette façon de produire l'acte de décès officiel du Directoire.

Pour instituer de nouvelles autorités, il eût fallu que les Anciens se missent carrément hors de la constitution et procédassent par usurpation flagrante, leur rôle légal consistant uniquement à discuter les résolutions émanées de l'autre assemblée, à les ratifier ou à les rejeter. Par eux-mêmes, ils n'avaient droit de faire qu'une chose, — déplacer le Corps législatif, — et ils l'avaient faite; ce droit d'initiative tout exceptionnel, ils l'avaient épuisé en l'exerçant. Vont-ils maintenant dépasser avec audace la limite de leurs attributions? Avant de franchir le pas, comme pour reprendre haleine, ils suspendent de nouveau la séance.

A travers cette délibération tâtonnante, ces arrêts et ces reprises, ces pauses, ces haltes, il est facile de suivre les fluctuations des Anciens et le progrès de leur incertitude. Par

défaut de plan entre les meneurs, par défaut d'entente et de prévoyance, le choc impulsif ne s'était pas fait sentir dès le début, et la masse des représentants, déconcertée par des incidents inattendus, prise de scrupules honnêtes ou de terreurs inavouées, flottait indécise. Tandis que la majorité des Cinq-Cents, redevenue jacobine, se raidit et s'exaspère, celle des Anciens, bien disposée en principe, se trouble et vacille. Entre partisans et adversaires de l'entreprise, un tiers parti se dessine vaguement, incline aux solutions bâtardes. Dans les groupes, dans les conversations particulières, l'idée d'un replâtrage fait des progrès; la tendance qui paraît prévaloir serait de recomposer simplement le Directoire avec Bonaparte, Sieyès et deux ou trois de leurs amis, de renouveler le personnel sans toucher aux institutions; c'eût été s'arrêter à mi-côte et laisser la France en détresse.

Ces hommes ont pourtant traversé la Révolution et ses fureurs; ils ont dû se tremper à ce feu; ils ont, pour la plupart, vu la série des derniers coups de force et en ont bénéficié. Ils ont été thermidoriens, fructidoriens, mais toujours, en Thermidor, en Vendémiaire, en Fructidor, un ou plusieurs hommes se sont rencontrés, proconsuls terroristes ou généraux d'aventure, les Tallien, les Reubell, les Barras, pour substituer leur vigueur et leur brutalité individuelle à l'impuissance collective, pour frapper le coup devant lequel les assemblées se sont immédiatement prosternées. Aujourd'hui que la procédure adoptée oblige les purs parlementaires à imprimer le mouvement, ils fléchissent dans l'exécution.

Parmi eux, où est l'homme propre à communiquer l'élan, à insuffler l'énergie? Sauf Sieyès, qui n'aimait pas l'action, mais qui savait agir dans les grands cas, sauf Sieyès, qui n'avait pas entrée et voix dans les assemblées, sauf Lucien, dont le rôle allait grandir et s'affirmer tout à l'heure, sauf Boulay et deux ou trois autres, les députés *brumairiens* étaient avant tout hommes de plume et de cabinet; c'était la révolution dogmatique, littéraire et philosophante. Ils travaillaient depuis plusieurs mois contre la constitution, s'étaient donné

pour tâche d'élaborer l'avenir national; ils avaient combiné des formules, édifié des abstractions; mis aujourd'hui aux prises avec la réalité, ils n'osent l'aborder franchement; le saut dans l'illégalité les épouvante. Dans l'une et dans l'autre assemblée, ils s'effacent et laissent les violents ou les médiocres occuper la scène. Les théoriciens, les penseurs, les savants, les lettrés, Daunou, Cabanis, Chénier, Andrieu, étaient là et se tenaient cois; l'Institut était en train de manquer son coup d'État.

IV

Bonaparte, les deux Directeurs complices, leurs agents, tous ces gouvernants en expectative, se tenaient dans les appartements du premier étage, non loin des Anciens. Quand on avait gravi l'escalier d'honneur et que l'on tournait à main gauche, une enfilade de hauts salons dorés et démeublés se présentait : deux d'abord, emplis d'allées et venues, puis un troisième, réservé aux généraux et aux officiers de l'état-major; à côté de cette pièce, séparés par une porte, Bonaparte, Sieyès et Ducos conféraient dans le futur cabinet de l'Empereur.

Des députés de leur bord venaient à tout instant leur communiquer des avis ou recevoir des directions. Dans le salon d'attente, les officiers se tenaient debout, serrés, tassés, mal à l'aise dans ce tumulte civil et commençant à s'inquiéter. Ils réfléchissaient qu'en somme la journée s'annonçait fâcheusement; rien n'avançait, et en conspiration ne pas avancer, c'est reculer; une angoisse sourde, croissante, indéfinie, minait les âmes, et chacun sentait au fond de soi comme un écroulement. Les impressions s'échangeaient d'un coup d'œil, d'un mot jeté à voix basse, sans s'exprimer ouvertement. « Le fait est, dit Thiébault, que l'on se regardait, mais on ne parlait pas; on semblait ne pas oser s'interroger et craindre de se répondre. » Des dévouements avaient déjà fait demi-tour,

regrettant de s'être trop pressés; des figures aperçues la veille ou le matin ne reparaissaient plus.

Par moments, la porte s'ouvrait, et Bonaparte paraissait sur le seuil; sa silhouette étriquée et volontaire passait dans l'entre-bâillement. Visiblement nerveux, il parlait d'une voix coupante, trompait son impatience en se confinant dans la minutie des dispositions militaires, veillait aux détails, s'emportait contre les sous-ordres, faisait des exécutions; un chef de bataillon a déplacé un poste sans sa permission : qu'on l'arrête. Thiébault prit motif ou prétexte de cette brutalité pour se scandaliser et se retirer.

Le reste du temps, Bonaparte demeurait dans le grand cabinet. La pièce était nue et glaciale, pourvue de deux fauteuils pour tout mobilier; un feu de fagots n'arrivait pas à la réchauffer. Sieyès, assis près du foyer, grelottant, trouvait le local incommode et activait le feu avec un morceau de bois, faute de tisonnier; Bonaparte se promenait de long en large, « avec assez d'agitation. » De dix en dix minutes, l'aide de camp Lavalette, qui se tenait posté dans une tribune des Cinq-Cents, apportait des nouvelles. Quand il annonça que les députés prêtaient serment : « Eh bien, vous voyez ce qu'ils font, dit Bonaparte. — Oh! oh! reprit Sieyès, jurer une partie de la constitution, passe, mais toute la constitution, c'est trop. »

D'autres nouvelles inquiétantes circulaient. Des émissaires seraient partis des tribunes de l'Orangerie, lancés par les Jacobins, pour organiser un mouvement à Paris et insurger les faubourgs. A Saint-Cloud, des gens de mauvaise mine, des tricoteuses, des habitués du Manège, commençaient d'apparaître, cherchaient à se faufiler dans les enceintes; c'était l'armée du désordre qui venait prêter main-forte.

Fait plus grave, Jourdan, Augereau et leurs fidèles, qu'on croyait immobilisés à Paris et résignés, venaient d'arriver. S'ils arrivaient, malgré leur décision première, c'était signe qu'ils savaient la situation de Bonaparte compromise et se jugeaient la partie belle. Ils n'étaient pas allés s'enfourner

dans l'Orangerie, mais rôdaient aux alentours, examinant les troupes, écoutant les conversations, prenant le vent; sous leur houppelande civile, certains prétendaient avoir distingué des broderies d'uniformes et des épaulettes faisant bosse, prêtes à se montrer par brusque changement à vue ; on disait qu'ils avaient à Saint-Cloud des chevaux tout sellés. Il était remarqué aussi que des députés se tenaient continuellement aux portes de l'Orangerie, regardant au dehors comme s'ils attendaient quelqu'un. Était-ce Bernadotte sur lequel ils comptaient? Mais Bernadotte restait chez lui et attendait la fortune, au lieu d'aller à elle et de la violenter.

De leur côté, Jourdan et Augereau ne songeaient nullement à rétablir le Directoire et à sauver la constitution ; ils espéraient vaguement se servir de la résistance jacobine sans la laisser aller jusqu'aux extrêmes violences, se poser en régulateurs, en arbitres, et faire eux-mêmes un gouvernement, avec ou sans Bonaparte. Augereau s'était introduit auprès de lui; sur un ton d'intérêt et d'affectueuse remontrance, qui contrastait avec ses platitudes de la veille, il lui conseillait de renoncer au mandat inconstitutionnel dont les Anciens l'avaient investi. « Le vin est tiré, il faut le boire; tiens-toi tranquille, » répondit Bonaparte, et se tournant vers Joseph, qui était alors à ses côtés : « Il est venu me sonder, » ajouta-t-il. En réalité, parmi les chefs dissidents, chacun cherchait moins à écarter qu'à partager la dictature ou à supplanter le dictateur; ce qui fit la complication de cette journée, c'est qu'il y eut conflit de coups d'État.

Bonaparte sent qu'il n'a plus un seul instant à perdre ; il se sent distancé peut-être et mis en grave péril s'il n'intervient personnellement, s'il ne rallie ses amis dans les deux Conseils, s'il ne ressaisit l'affaire qui s'enlize. Puisque la machine parlementaire, au lieu de prendre son jeu régulier, fonctionne à faux et grince, c'est à lui de l'actionner. Entre trois heures et demie et quatre heures, il s'adjoint ses aides de camp, traverse les appartements et, par le salon de Mars, pousse droit à l'assemblée des Anciens; c'est la pièce maîtresse qui doit

s'ébranler sous sa main, sous sa pression souveraine, et emporter tout le reste.

La séance des Anciens restait suspendue, mais tous les représentants se remirent spontanément en place à l'annonce du général. La séance ne fut pourtant pas déclarée reprise, et ce fut d'abord comme une conférence officieuse, sauvant l'irrégularité de la démarche, car nul n'était admis à pénétrer dans les enceintes législatives sans y avoir été positivement mandé.

Bonaparte entre, précédé d'un introducteur, pour s'établir au centre de l'assemblée et en face de l'estrade présidentielle, au lieu qui figure la barre ; mais il ne trouve à se placer qu'un peu sur la droite, ce qui l'empêchera de parler au président en face et gênera son débit. Berthier et Bourrienne se mettent à ses côtés ; ses aides de camp, quelques fidèles, Joseph entre autres, l'ont suivi, mais sa splendide escorte de la veille n'est plus là pour l'appuyer et le soutenir.

Puis, il ne s'agit plus pour lui de prononcer une harangue d'apparat devant une assemblée composée d'avance et triée ; il lui faut affronter la discussion, argumenter, convaincre, se faire propulseur d'énergie parlementaire, chef et moteur de majorité, et ce rôle lui est absolument nouveau. Plus habile que quiconque à s'emparer des âmes individuelles, à soulever par la magie de ses proclamations les foules militaires et plébéiennes, il n'a pas la pratique des assemblées, ignore les mots qui portent sur ces foules spéciales, l'art de les manœuvrer et de les conduire ; d'ailleurs, cet homme qui porta au suprême degré dans ses écrits les entraînements du style oratoire et la puissance du verbe, n'avait pas le don de parler en public.

Devant les législateurs immobiles, devant ces hommes rouges qui le regardent, les yeux braqués sur lui, l'esprit tendu et aspirant à ce qu'il va dire, une gêne insurmontable, l'angoisse de l'acteur novice qui se sent paralysé dans toutes les facultés de son être, le saisit et l'étreint. Il parle, et sa voix mal posée détonne ; il parle, et les mots lui restent dans

la gorge ou affluent incohérents. Des phrases ronflantes qui portent à faux et manquent leur effet, comme des fusées mal réglées ; des formules apprises par cœur, plaquées sur un fond de paroles hachées, sans suite et sans lien : voilà toute sa harangue. Il veut être chaleureux et entraînant, il n'est qu'emphatique et diffus.

« Vous êtes sur un volcan... Permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat... J'étais tranquille à Paris, lorsque vous m'avez appelé pour me notifier le décret de translation et me charger de l'exécuter... Je rassemble mes camarades, nous avons volé à votre secours... On m'abreuve déjà de calomnies, on parle de César, on parle de Cromwell, on parle de gouvernement militaire... Le gouvernement militaire, si je l'avais voulu, serais-je accouru prêter mon appui à la représentation nationale?... Les moments pressent; il est essentiel que vous preniez de promptes mesures... La République n'a plus de gouvernement... il ne reste que le Conseil des Anciens... Qu'il prenne des mesures, qu'il parle ; me voici pour exécuter. Sauvons la liberté ! sauvons l'égalité. »

— « Et la constitution ! » interrompt une voix, celle du représentant Linglet.

Bonaparte s'arrête court, « se recueille un moment, » dit l'officielle version, puis reprend : « La constitution ! Vous l'avez vous-même anéantie. Au 18 fructidor, vous l'avez violée ; vous l'avez violée au 22 floréal, vous l'avez violée au 30 prairial. Elle n'obtient plus le respect de personne. Je dirai tout. » Va-t-il dévoiler enfin le fameux complot jacobin, fournir des preuves, articuler des allégations précises; la majorité intéressée l'espère, car elle ne demande au fond qu'à se laisser entraîner, à trouver dans les paroles du général un prétexte pour s'arracher à ses propres irrésolutions, pour s'enhardir aux mesures de salut public.

Bonaparte accuse, mais accuse vaguement : les factions ont tâché de le circonvenir ; elles lui ont livré leur secret, et ce secret est horrible. Les hommes de sang et de rapine voudraient arracher des Conseils « tous ceux qui ont des idées

libérales ». Les partisans de l'échafaud s'entourent de leurs complices et se préparent à exécuter leurs affreux desseins. Voilà ce qu'il trouve à dire pour préciser le projet d'attentat. Et il tombe dans des redites : « J'ai craint pour la République, je me suis uni à mes frères d'armes. Il n'y a pas de temps à perdre; que le Conseil des Anciens se prononce. » Il revient à se disculper : « Je ne suis point un intrigant; vous me connaissez. Je crois avoir donné assez de gages de mon dévouement à ma patrie... Si je suis un perfide, soyez tous des Brutus... Je déclare que, ceci fini, je ne serai plus rien dans la République que le bras qui soutiendra ce que vous aurez établi... »

Ses amis dans le Conseil cherchent alors à intervenir et à le tirer de peine, à lui épargner d'impossibles explications. Ils se lèvent en signe d'assentiment, entraînent une partie de l'assemblée et voudraient conclure par un vote. Comme ce vote ne peut être rendu qu'en délibération régulière, ils font lever la suspension; Bonaparte est officiellement invité à prendre séance.

« Vous l'avez entendu, — s'écrie aussitôt Cornudet qui prend le rôle de compère, — vous venez de l'entendre; celui devant qui l'Europe et l'univers se taisent d'admiration est là; c'est lui qui vous atteste l'existence de la conspiration; sera-t-il regardé comme un vil imposteur? » Et Cornudet s'efforce de provoquer un mouvement d'enthousiaste adhésion, d'échauffer, d'enlever l'assemblée. Il annonce que si les Cinq-Cents tardent à proposer des mesures, il demandera de suppléer à leur inaction. Mais des députés opposants ou indécis se jettent à la traverse, reviennent au fameux complot, exigent des faits, des noms : « Citez les noms! » Bonaparte cite Barras et Moulin, qui lui auraient confié des projets subversifs. Beaucoup de députés réclament aussitôt un comité général, c'est-à-dire une séance secrète, afin que l'on puisse tout dire. « Non, non, répondent d'autres; il faut que tout se dise à la face de la France. » Les interruptions, les exclamations se croisent; le représentant Duffau

essaie de rappeler ses collègues au calme et ne reconnaît plus la grave assemblée.

Au milieu de cette houle, Bonaparte continue à discourir, sans que ses paroles portent. Comme il se sent décidément mauvais, il devient violent, outre ses effets, recourt aux pires procédés ; il cherche à faire peur, à s'environner de foudres et d'éclairs. Une phrase qu'il a lancée au divan du Caire lui revient à la mémoire ; il la replace : « Souvenez-vous que je marche accompagné du dieu de la victoire et du dieu de la guerre. » Cette phrase a prosterné naguère les longues barbes de l'Islam et les docteurs de la loi musulmane ; elle réussit mal auprès de législateurs français ; un murmure d'improbation se fait entendre. Pour exciter les Anciens contre l'autre assemblée, Bonaparte dénonce celle-ci comme un foyer de passions incendiaires : « Je n'ai compté que sur le Conseil des Anciens ; je n'ai pas compté sur le Conseil des Cinq-Cents, où se trouvent des hommes qui voudraient vous rendre la Convention, les comités révolutionnaires et les échafauds, où les chefs de ce parti viennent prendre séance en ce moment. » C'est en vain qu'il suscite ces épouvantails ; entre son auditoire et lui, le contact moral, le courant ne s'établit point. Dans son isolement, il cherche où s'appuyer et se reprendre, aperçoit les grenadiers du poste se tenant près de l'entrée et les interpelle : « Et vous, mes camarades, qui m'accompagnez, vous, braves grenadiers, que je vois autour de cette enceinte... si quelque orateur, soldé par l'étranger, ose prononcer contre votre général les mots *Hors la loi*, que le foudre de la guerre l'écrase à l'instant. » Cette invocation au pouvoir militaire, loin de déterminer l'assemblée, l'indispose et la froisse.

Le président Lemercier tâche de modérer cette dangereuse emphase ; il voudrait ramener le débat à la question, au grand complot jacobin ; il espère peut-être que Bonaparte tient en réserve et va produire quelque apparence de révélation décisive. Bonaparte reste dans les généralités : agitation et intrigue universelles, la constitution décriée, discréditée, n'opposant

plus aux factions qu'une digue insuffisante, grandeur du rôle dévolu aux Anciens. « Si la liberté périt, vous en serez comptables envers l'univers, la postérité, la France et vos familles. »

A la fin, pour se soustraire à une discussion qui tournait à l'interrogatoire, il se retira. Il n'avait pas voulu formuler lui-même le projet consulaire, laissant ce soin à son parti, qu'il croyait avoir galvanisé. Le peu d'instants que dura toute cette scène dut paraître terriblement lourd à ses amis. Vont-ils néanmoins dégager la conclusion et proposer d'effectives mesures? L'impulsion ayant été mal donnée, le mouvement demeure faible et oblique. Cornudet et Lemercier attaquent de biais la constitution ; ils prétendent établir une distinction entre les bases fondamentales, qui doivent demeurer intangibles, et certaines dispositions réglementaires, qu'il n'est pas interdit de modifier : sans toucher aux principes, ne peut-on réorganiser les pouvoirs? Dalphonse défend la constitution ; il la défend tout entière et y montre l'ancre de salut où doit se rattacher la République battue des orages. Entre les deux opinions, la majorité hésite à prendre parti. Les paroles de Bonaparte n'ont pas réussi à dégager, à faire jaillir l'étincelle qui soulève les assemblées par commotion électrique et les jette aux résolutions fortes.

V

Au dehors de la salle, Bonaparte reprit ou affecta un grand calme, chargea Bourrienne d'envoyer un exprès à Joséphine pour lui dire que tout irait bien, s'enfonça dans les dégagements qui séparaient les deux assemblées. Comme il passait par un escalier intérieur, un escalier tournant, Arnault le rejoignit, expédié par Talleyrand, qui trouvait le temps long. « Patience, répondit Bonaparte, tout s'arrangera. » Et très délibérément il se porta vers le couloir tapissé qui conduisait à l'Orangerie, à la salle des Cinq-Cents.

Qu'allait-il faire dans une assemblée qu'il venait d'insulter si gravement? D'après ses confidences ultérieures, il comptait citer les propos que Jourdan, au nom de tout un parti, lui avait tenus dans leur conversation récente, prouver ainsi que les plus notables Jacobins répudiaient eux-mêmes la constitution et y voyaient un instrument hors d'usage, diviser par ce moyen ses adversaires, susciter entre les jureurs de tout à l'heure un conflit, une scission violente, et par cette brèche rouvrir passage à l'effort de ses amis. Plus positivement, ne voulait-il pas faire tomber l'assemblée dans une impuissance furieuse, dans une démence de cris et de discordes qui donnerait tous droits contre elle et qui la montrerait aux Anciens comme un élément d'obstruction et de hideux désordre, bon à écarter, à supprimer au besoin? Sa présence va sans doute provoquer la crise, l'explosion ; tant mieux, car cette crise peut dégager l'atmosphère, faciliter et précipiter le dénouement.

Il s'attendait certainement à des luttes, à des violences, à des révoltes, car il eut soin de prendre avec soi, en plus de ses officiers, quelques grenadiers sûrs. D'après son récit, deux de ces soldats l'avertirent. « Vous ne les connaissez pas, lui dirent-ils en parlant des députés ; ils sont capables de tout. » Mais était-il homme à reculer devant un tapage d'avocats, après avoir affronté les plus solides armées ! Au cours de son héroïque carrière, il s'était vu dans des passes périlleuses, et toujours une manœuvre improvisée à temps, avec une opportunité souveraine, avait rompu ou déconcerté l'adversaire, frayé le chemin à la victoire. Il se jugeait dans un moment pareil. « Augereau, avait-il dit à son compagnon des guerres d'Italie, souviens-toi d'Arcole. » Comme au pont d'Arcole, il se croyait à l'instant où le chef doit se lancer en avant de sa troupe, saisir le drapeau ou plutôt se faire drapeau lui-même et signe de ralliement. Obéissant à son tempérament d'homme de guerre, à son instinct d'offensive, il fonçait sur l'obstacle, mais c'était moins avec l'espoir de l'emporter d'un coup que de le dissoudre et de le bouleverser.

Il avait tout prévu, sauf une prise de corps immédiate, une expulsion de vive force; ce fut pourtant ce qui arriva. L'assemblée restait dans une surexcitation extrême : beaucoup de députés debout, changeant continuellement de place, obstruant les allées de circulation. On avait lu la lettre de Barras, parlé de le remplacer immédiatement, de dresser une liste de candidats, de reconstituer l'autorité directoriale, de lancer une proclamation aux Français. Bigonnet avait repris la proposition de Grandmaison tendant à l'envoi aux Anciens d'un message interpellatif; Grandmaison lui-même venait de remonter à la tribune. Lucien malgré tout ne désespérait pas encore d'user cette ardeur et d'amener la majorité à quelque compromission. Un bruit d'armes cependant retentit d'à côté; c'est le poste qui prend les armes en voyant Bonaparte et son escorte s'engager dans le couloir qui sert de vestibule.

Dans ce boyau resserré, la foule, la presse, sont telles que le général et les siens avancent difficilement. Ils atteignent enfin et dépassent la porte. Beaucoup de députés ne voient pas tout d'abord Bonaparte, qui s'est détaché de son escorte, laissée sur le seuil, et qui se glisse entre les groupes, seul, découvert, pour s'approcher de la tribune. Soudain, un grand tumulte près de la tribune, des cris effroyables : *A bas le dictateur! A bas le tyran! Hors la loi!* Et l'assemblée presque entière se dresse indignée contre l'homme botté, éperonné, en grand habit de guerre, qu'elle voit violer son enceinte et en qui elle reconnaît César.

Il est déjà aux prises avec les plus vigoureux Jacobins, qui ont l'habitude de se placer près de la tribune, afin de la tenir comme bloquée. Ces hommes de main, ceux-là mêmes qui dans la séance du 27 fructidor ont attaqué à coups de poing les députés du parti adverse, viennent de se jeter sur le général pour le repousser. D'autres s'élancent de tous les points de la salle, franchissent les banquettes, entourent Bonaparte et le pressent; plusieurs le saisissent au collet et le secouent terriblement. Sous la pesée de leurs corps, sous l'attouchement de leurs mains brutales, sous le souffle de leurs bouches

qui crachent l'injure et qui lui poussent au visage leur haleine de fièvre, le petit César grêle, nerveux, impressionnable, qui eut toujours horreur du contact matériel des foules, éprouve une défaillance physique. Sa poitrine s'oppresse, sa vue se trouble; il n'a plus qu'une perception confuse et indistincte des choses. Plus tard, il se rappellera seulement qu'un grand député l'opprimait de sa haute taille et le serrait de très près, poitrine contre poitrine ; il a déclaré pourtant que ce n'était pas Aréna, celui qui fut officiellement accusé d'avoir voulu l'assassiner.

A l'aspect du général en péril, les soldats restés près de la porte ont foncé dans la salle, les officiers aussi. Murat, Lefebvre, Gardanne, le commissaire ordonnateur d'Albon, jouent des poings. Les spectateurs des tribunes, épouvantés, se précipitent pour sortir et obstruent l'entrée. D'autres, qui s'étaient logés dans l'embrasure des fenêtres, sautent par les baies ouvertes derrière eux et s'enfuient dans le jardin. Des spectateurs des deux sexes, ayant enjambé la balustrade de leur tribune, se trouvent pris dans la mêlée. La bagarre devient universelle, le tumulte inouï. Il y a des poussées, des trépignements, des vêtements saisis et lacérés, des cris discordants. Une femme glapit : « Vive Bonaparte ! » et ce cri trouve écho dans les groupes populaires. Députés et soldats se collettent; un député se prend les pieds dans les plis d'un tapis et tombe de tout son long; le grenadier Thomé a la manche de son habit déchirée du haut en bas. Bonaparte reste en proie au grand député, Destrem, qui lui crie dans la figure : « Est-ce donc pour cela que tu as vaincu? » En même temps, la main du Jacobin retombe lourdement sur son épaule, et « un coup de la main de Destrem vaut un coup de poing d'un autre ». Ce n'est pas la scène d'une horreur tragique qu'a inventée après coup la légende, qu'a popularisée la gravure : le vainqueur de l'Italie et de l'Égypte entouré d'assassins en toge, qui lèvent sur lui leurs poignards ; c'est une lutte à mains plates, une scène de basse et confuse brutalité.

Les soldats finissent par arracher Bonaparte à l'étreinte des

forcenés; ils le couvrent, lui font rempart de leurs corps. Un officier le prend par les épaules et manœuvre pour le diriger vers la porte. Quatre grenadiers protègent le mouvement, marchant à reculons, tandis que Destrem le colosse les bourre de coups de poing à l'adresse du général. Finalement, Bonaparte est entraîné dehors; on le voit sortir soutenu par deux grenadiers, affreusement pâle, les traits bouleversés, la tête penchée sur l'épaule, suffoquant, presque évanoui.

« Hors la loi ! hors la loi ! » crient des centaines de voix après cette piteuse sortie. *Hors la loi*, c'est l'appel homicide, le décret proscripteur qui jadis a précipité la chute de Robespierre; écho d'un temps où les mots tuaient, il n'a pas entièrement perdu son pouvoir d'anathème; lancé contre Bonaparte par vote de l'assemblée, il peut faire autour du réprouvé le vide, l'isolement, l'horreur, retourner contre lui une partie des troupes. Selon leur coutume, les Jacobins veulent emporter le vote d'assaut et haut la main, et les voici refluant vers l'estrade présidentielle, escaladant les marches; des coups frappés sur le bureau, des poings tendus, des gestes péremptoires somment le président Lucien de faire voter.

Contre cette irruption, Lucien merveilleux de sang-froid, couvert, très digne, se défend; par un miracle d'énergie, il parvient à contenir les assaillants, à dégager même la position, à dominer un instant le tumulte et à se faire entendre.

Il parle alors, habilement, modérément. « Le mouvement qui vient d'avoir lieu dans le Conseil prouve ce que tout le monde a dans le cœur, ce que moi-même j'ai dans le mien. Il était pourtant naturel de croire que la démarche du général n'avait pour objet que de rendre compte de la situation des affaires ou de quelque objet intéressant la chose publique. » — *Un membre :* « Aujourd'hui, Bonaparte a terni sa gloire, fi ! » — *Un autre membre :* « Bonaparte s'est conduit en roi ! » A ce moment, les interruptions, les motions se heurtent; les coryphées ordinaires du jacobinisme, Bertrand du Calvados, Briot, Talot, Grandmaison, réclament la parole. L'assemblée veut les entendre; Lucien s'attend à des motions frénétiques, mais

ne reste pas à court d'expédients. Après avoir parlé comme président, il a droit de parler comme député ; abandonnant le fauteuil à Chazal, ancien président, il descend pour s'établir à la tribune. Les Jacobins l'occupent déjà ; il doit leur céder la priorité, mais il s'empare du côté droit de la tribune, s'y place, s'y fixe et, sans que d'incessantes poussées lui fassent lâcher prise, attend son tour de parole.

Au reste, par cela même qu'elle a rouvert une espèce de débat, l'assemblée vient de reculer. C'est qu'au fond de tous ces hommes, le premier transport d'indignation passé, une peur renaît. Ils se sentent environnés de troupes hostiles, cernés de baïonnettes; la terreur du coup d'État militaire, qui les hante depuis cinq mois, revient plus puissamment les étreindre. Avant de frapper, ils voudraient d'abord se garantir eux-mêmes, ressaisir et affirmer leur autorité légale sur une partie des troupes, sur leur garde, et ils agitent tumultueusement des mesures préparatoires qui ne sont que des demi-mesures.

Digneffe demande qu'avant tout le Conseil se mette en défense et spécifie les lieux sur lesquels il a droit de police. *Oui, oui, appuyé*, crient beaucoup de voix. Bertrand du Calvados précise le point de droit : « Lorsque le Conseil des Anciens a ordonné la translation du Corps législatif en cette commune, il en avait le droit constitutionnel ; quand il a nommé un commandant en chef, il a usé d'un droit qu'il n'avait pas. Je demande que vous commenciez par décréter que le général Bonaparte n'est pas le commandant des grenadiers qui composent votre garde. — Appuyé, appuyé... — C'est donner le signal d'un combat, » objecte un timide. Mais Talot n'admet pas qu'on doute de la loyauté d'aucune fraction des troupes ; il se chargerait au besoin de les exhorter. Parce qu'il a servi dans la garde nationale, il se croit ancien militaire et homme du métier ; parler à ses compagnons d'armes, émouvoir ces braves, c'est son affaire, sa partie, et il place un discours qui s'adresse moins aux députés qu'aux soldats postés aux abords de la salle.

« Je ne crains pas les soldats qui nous entourent; ils ont combattu pour la liberté; ce sont nos parents, nos fils, nos frères, nos amis. Nous avons été nous-mêmes dans leurs rangs, et moi aussi j'ai porté la giberne de la patrie; je ne puis craindre le soldat républicain dont les parents m'ont honoré de leurs suffrages et m'ont appelé à la représentation nationale, mais je déclare qu'hier la constitution a été outragée... Vous devez retourner à Paris; marchez-y revêtus de votre costume, et votre retour sera protégé par les citoyens et les soldats ; vous reconnaîtrez à leur attitude qu'ils sont les défenseurs de la patrie. Je demande qu'à l'instant vous décrétiez que les troupes qui sont actuellement dans cette commune font partie de votre garde. Je demande que vous adressiez un message au Conseil des Anciens pour l'inviter à rendre un décret qui nous ramène à Paris. »

Une foule de députés acclament ces propositions; Grandmaison, Destrem, Blin, insistent. Les amis de Bonaparte se sont pourtant quelque peu ressaisis. Crochon soulève des objections et cherche à gagner du temps ; Lucien toujours à la tribune maintient son droit de parler. Mais l'effort d'obstruction est trop visible ; des voix protestent : « On nous amuse, on veut nous faire perdre le temps, » et grossièrement, avec le tutoiement révolutionnaire, elles interpellent le président Chazal : « Allons, président, marche, mets aux voix les propositions. » On vote sur quelque chose, au milieu d'un désordre et d'un vacarme tels qu'il est très difficile de savoir si le vote est acquis. L'idée de déclarer non avenue la nomination de Bonaparte, de se montrer aux troupes, de rentrer à Paris, domine alors les esprits, mais l'assemblée reste trop éperdue pour passer à l'acte ; elle parle de sortir en masse et ne s'y décide ; furieusement, stérilement, elle se démène sur place.

Bonaparte était rentré dans les appartements du premier étage. Sieyès, Ducos, les généraux, ses alliés, ses fidèles, l'environnèrent et l'assistèrent. D'après quelques témoignages, il serait resté d'abord à proférer des paroles incohérentes, recon-

naissant à peine les gens. A Sieyès, il eût dit : « *Général*, ils veulent me mettre hors la loi. — Ce sont eux qui s'y sont mis, » lui aurait répondu l'ex-abbé.

Son affaissement physique dura peu. Faut-il croire qu'il y eut plus longtemps syncope de sa volonté ? En réalité, il paraît s'être vite ressaisi à l'idée qui l'avait vraisemblablement conduit aux Cinq-Cents ; il veut profiter du tumulte qu'il comptait certainement susciter, mais qui a dépassé toutes ses prévisions, pour se faire donner un titre exécutoire contre l'assemblée et alors l'expulser. Chez lui toutefois, la machine nerveuse, ébranlée par un choc violent, ne reprend pas immédiatement son jeu normal et son aplomb. Il agira d'abord par impulsions saccadées, avec des hésitations et des fureurs, des lenteurs et des élans déréglés.

Autour de lui, d'énergiques conseils s'affirment : puisque l'affaire est parlementairement manquée, il faut la reprendre aussitôt sous une autre forme et la relever à la pointe de l'épée, procéder par pur coup de force. Murat et Leclerc, les futurs beaux-frères, qui se sont associés pour toute la journée et se feront les principaux moteurs de l'action militaire, veulent qu'on se confie aux troupes. Sieyès répète fermement que le moment est venu de trancher dans le vif et de sabrer. Bonaparte brûle d'anéantir les Cinq-Cents, mais peut-on frapper d'emblée et sans préparation, recourir tout de suite à l'illégalité flagrante et nue ? Est-on absolument sûr de toute la troupe ?

En bas, les grenadiers crient, s'agitent ; vont-ils marcher ? L'attentat commis sur le général en chef paraît les avoir bouleversés. Néanmoins, étant données l'origine et la composition mélangées de cette troupe, iront-ils jusqu'à exécuter l'une des assemblées qu'ils ont mission de défendre ? L'accoutumance à la discipline, l'habitude d'obéir au commandement, la renommée de Bonaparte, suffiront-elles à les entraîner tous contre des représentants du peuple qui se soulèvent au cri de : « Vive la République ! » Parmi eux, des scissions, des défaillances, des résistances peuvent se produire. Devant leur hési-

tation, sera-t-il nécessaire de faire avancer la troupe de ligne, comme au 18 fructidor, et au besoin de leur passer sur le corps, de risquer un atroce conflit. Cependant, qu'on leur présente un acte émané de l'autre Conseil, un décret rendu par ces Anciens en qui réside « la sagesse nationale », que ce décret investisse Bonaparte de l'autorité civile, de la fonction gouvernementale, ils ne regarderont pas à la validité, à la régularité constitutionnelle de l'acte ; ils subiront encore une fois le prestige des mots, l'illusion des formules, et fonceront sur les récalcitrants. Il faudrait un lambeau de légalité pour y raccrocher l'emploi de la force.

Le représentant Fargues se charge d'aller trouver les Anciens ses collègues et de les déterminer au vote nécessaire, en leur faisant un récit épouvantable de la scène de l'Orangerie. Bonaparte et les autres attendent dans le salon central, donnant sur la cour au-dessus de la porte d'entrée. Cependant les nouvelles des Cinq-Cents semblent plus pressantes qu'elles ne le sont en réalité. Duquesnoy et Montrond, dépêchés par Talleyrand, viennent dire que le *Hors la loi* est décidé. A ces mots, Bonaparte hagard porte la main à son épée, dégaine, s'approche des fenêtres ouvertes, crie : « Aux armes ! » — « Aux armes ! » le cri se répète de tous côtés, se répercute et se prolonge. En bas, autour des grenadiers qui se replacent en position militaire, le public s'affole. Mais au delà de la cour, sur le pavé extérieur, sur la terrasse, les dragons de Sébastiani, les détachements de soldats de ligne apparaissent rangés, en avant du vaste horizon, et dans la confusion générale, dans l'immense brouhaha qui enveloppe tout le château, ces escadrons haut casqués, ce déploiement d'infanterie, cet alignement de jambes guêtrées, d'habits bleus à parements rouges et de plumets écarlates, mettent une image d'ordre et de force.

Bonaparte redescend avec son état-major pour se montrer aux troupes et les haranguer. On se presse autour de lui. « Qu'ordonnez-vous ? — Mon cheval. » Mais le cheval qu'on lui amène, celui de l'amiral, épouvanté par le bruit, se cabre,

bondit, fait de violents écarts. Bonaparte éprouve beaucoup de peine à se mettre, à se maintenir en selle, à se présenter en ferme et imposante posture : encore un effet manqué. Il parvient pourtant à maîtriser le malencontreux animal et s'avance entre les grenadiers : « Soldats, puis-je compter sur vous? » Les grenadiers restaient perplexes. Sieyès, qui regardait par une fenêtre, croyait apercevoir dans leurs rangs un flottement suspect, comme un mouvement pour envelopper Bonaparte et lui sauter dessus.

Il envoya quelqu'un avertir le général. Celui-ci, continuant d'avancer, dépassait la cour d'honneur. Il s'élance rapidement sur la terrasse et tourne vers la cour extérieure, vers les dragons et les compagnies de ligne, vers ces hommes bien à lui, comme pour chercher auprès d'eux sa sûreté et sa force. A sa vue, parmi ces troupes, une tempête d'acclamations s'élève ; il impose silence, et s'adressant aux officiers, s'adressant aux hommes, éclate en paroles furibondes.

Comme il est réellement exaspéré, comme il a recouvré ses facultés de ruse et d'astuce, il dénonce les Cinq-Cents avec la dernière violence et leur impute des forfaits imaginaires. Avant de lancer contre eux la troupe, il les investit d'outrages et de calomnies : ce sont des misérables, des traîtres, des suppôts de l'étranger, des stipendiés de l'Angleterre. « J'allais leur indiquer les moyens de sauver la République, et ils ont voulu m'assassiner. » L'accusation est fausse, puisque les Cinq-Cents ne l'ont que malmené et à demi étouffé ; à supposer que certains d'entre eux fussent armés, ils n'ont pas cherché à le poignarder, car l'ayant tenu quelques instants à leur merci, ils l'eussent fait, s'ils l'avaient voulu. N'importe ! il est bon de grandir l'événement en le poussant au tragique.

Bonaparte semble hors de lui. Les troupes le voient passer et repasser par galops brusques, avec des à-coups et des arrêts, gouvernant difficilement sa monture, criant toujours qu'on a voulu l'assassiner. A ce moment, il est d'aspect sinistre. Par suite des affections dont il souffrait, la peau de

son visage était échauffée, irritée, semée de boutons; pendant les instants d'impatience mortelle qui venaient de s'écouler, il se l'était égratignée, lacérée de ses ongles, et il y avait maintenant du sang sur sa peau. Cette particularité accrédite la fable des poignards, qui naît par improvisation soudaine, et le bruit que Bonaparte est blessé au visage circule de tous côtés, se propage, s'étend jusqu'à Paris.

Les généraux, les membres de l'état-major entouraient le chef et amplifiaient ses paroles. Murat ne le quittait pas et tâchait de le ramener au lieu de l'action principale. Leclerc était partout. Sérurier, qui commandait dans la cour extérieure, répétait le mot d'ordre : « Les Anciens se sont réunis à Bonaparte, les Cinq-Cents ont voulu l'assassiner, » et parcourant les rangs, il racontait des choses affreuses. Puis, quand il voyait les soldats bien montés, prêts à éclater, il avait soin d'ajouter, en vieil officier finaud : « Ne bougez pas, attendez qu'on vous donne des ordres. » Il savait que, pour aviver l'ardeur des hommes, il convient parfois d'avoir l'air de les retenir.

« Soldats, puis-je compter sur vous, reprenait Bonaparte. — Oui, oui ! » et les acclamations redoublaient, partaient par salves prolongées. Les soldats s'indignaient, piétinaient de rage, serraient convulsivement leur arme; leur haine des avocats s'exaspérait; contre les députés assassins, c'étaient des explosions de fureur, des imprécations. « Je vais les mettre à la raison, » dit alors Bonaparte. Il rentra seulement dans la cour d'honneur et là se remit à parler. A chaque phrase, presque à chaque mot, les officiers, les grenadiers de ligne l'appuyaient de leurs cris. Les grenadiers du Corps législatif, qui formaient à cet endroit le corps principal, hésitaient toujours; une anxiété les rivait au sol.

Sollicités par les principaux chefs, des incitations leur venaient en sens contraire. Il ne faut pas se figurer la scène comme nettement coupée en deux : sur le devant, c'est-à-dire aux portes du château, toute la garde immobile; derrière le château, dans l'enfoncement de l'Orangerie, dans

son local clos, l'assemblée se débattant et hurlant. Entre la salle et le dehors, c'étaient des allées et venues effarées. Les Cinq-Cents cherchaient à dégager leur voix du local où on avait voulu les claquemurer, à se faire entendre, à prendre contact avec leur garde. Après la sortie du général, plusieurs grenadiers étaient restés auprès de l'enceinte; un grand nombre de députés les avaient vivement apostrophés, avaient tâché de leur faire honte et de se les rallier. L'écho des paroles de Talot était répété, colporté au dehors ; après qu'il eut parlé, un officier de la garde vint s'offrir au Conseil, croyant sa troupe en même disposition. Des députés sortaient, s'efforçaient de percer jusqu'à la cour ; d'autres se montraient aux fenêtres de l'Orangerie, gesticulaient, agitaient les bras dans leur toge éployée, tâchaient d'ameuter leurs affidés. Dans le jardin, dans les passages intérieurs ouverts maintenant à tous venants, dans la cour, des groupes d'opinion opposée se bousculaient, s'interpellaient, se jetaient des cris adverses. Autour des grenadiers, il y avait des oscillations de foule et des remous.

Au milieu de cette incohérence et de ces mouvements fous, les minutes, les quarts d'heure se passent. Il est près de cinq heures; le jour baisse rapidement. L'intérieur du château s'obscurcit. Au dehors, la brume de novembre s'élève des parterres, monte sous les arbres décharnés, brouille les lointains. Encore quelques instants, et la journée indécise va sombrer dans la nuit.

Chacun sent que le dénouement ne doit plus tarder. Parmi les amis de Bonaparte, les poltrons, les incertains, ont pris de l'espace ; les braves, les déterminés, ceux qui se sentent irrévocablement compromis, viennent rejoindre le chef de file. Lavalette, qui se tenait sur le perron encombré de monde, prétend avoir reconnu alors dans un groupe Talleyrand, sorti de son observatoire, montrant son visage pâle, ferme pourtant et beau joueur. Lavalette lui-même convient que si à ce moment un chef dissident et audacieux se fût présenté « aux soldats de l'intérieur », c'est-à-dire aux gardes, il eût été

impossible de savoir comment les choses auraient tourné pour l'instant. Mais Jourdan errait indécis, tantôt entrant dans la salle et tantôt restant à se promener le long de la grille, appuyé au bras d'un aide de camp ; Augereau, malgré ses airs de capitan, ne retrouvait plus son audace. Cependant Bonaparte revenait à cheval près du perron, entouré de ses officiers, cachant mal sous ses traits crispés, sous sa face sanguinolente, la tempête de son âme.

Fargues ne lui apporte pas le décret des Anciens. Fargues a trouvé ses collègues inertes sur leurs sièges, épouvantés par les cris, les mouvements précipités qu'ils entendent au-dessous d'eux et le grand tumulte d'en bas. En termes pathétiques, il leur raconte la tentative d'assassinat; il les consterne et n'arrive pas à les décider. Finalement, se mettant en comité secret, ils aboutissent à la plus parlementaire et à la plus inefficace des solutions ; au lieu d'instituer un gouvernement, ils nomment une commission. Une commission de cinq membres est chargée de faire un rapport, de proposer des mesures; c'est vouloir renouveler un débat sans issue et décréter le néant. Il apparaît de plus en plus que les Anciens ne feront rien par eux-mêmes; on leur demande de donner l'impulsion; ils l'attendent.

Aux Cinq-Cents, la situation s'aggrave de nouveau. Les meneurs jacobins savent que la garde est sous les armes, mais qu'elle ne bouge ; leur fureur s'enhardit. Lucien pourtant a obtenu de parler. « Je dois faire observer qu'ici les soupçons paraissent s'élever avec bien de la rapidité et peu de fondement. Un mouvement même irrégulier aurait-il déjà fait oublier tant de services rendus à la liberté. — On ne les oubliera pas, » disent quelques membres. — Lucien. « Je demande qu'avant de prendre une mesure vous rappeliez le général. — *Nous ne le reconnaissons pas.* — ... Quand le calme sera rétabli dans cette enceinte, quand l'inconvenance extraordinaire qui s'est manifestée sera calmée, vous rendrez justice à qui elle est due. — *Au fait, au fait,* » hurlent les Jacobins, et ils réclament frénétiquement le *Hors la loi.* Les pugilistes parlemen-

taires se remettent à l'œuvre. L'un d'eux se prend d'altercation avec Boulay au pied de la tribune et lui porte les poings au visage. Haché d'interruptions, le discours de Lucien se perd au milieu de violences croissantes.

Désespérant de se faire entendre, Lucien recourt alors au geste, à la mimique, et invente un grand jeu de scène. Brusquement, il se dévêt de sa toge; il la jette sur le bois de la tribune, avec sa toque, son écharpe frangée d'or, et donnant à sa voix naturellement un peu sourde un extraordinaire éclat : « Je dois renoncer à être entendu, crie-t-il, et n'en ayant plus le moyen, je déclare déposer sur la tribune, en signe de deuil, les marques de la magistrature populaire. » Ce coup de théâtre stupéfie un instant l'assemblée. Des conciliateurs s'élancent vers Lucien, voudraient qu'il reprenne ses insignes et remonte au fauteuil. D'autres membres, pour prévenir à tout prix le dénouement fatal, jettent ces mots à la traverse : « La liberté a été violée; il n'y a plus de Conseil ; président, levez la séance. » Mais les voix jacobines dominent toujours, donnent le ton, et la discorde des clameurs, des injures, se fond en un immense et grossissant : *Hors la loi !*

Depuis quelques instants, Lucien n'avait plus d'espoir qu'en une intervention du dehors. Ayant reconnu, parmi les députés qui haletaient autour de la tribune, un inspecteur de la salle, le général Frégeville, homme sûr, il s'était penché vers lui et lui avait jeté ces mots, en le chargeant de les porter à son frère : « Avant dix minutes, il faut interrompre la séance ou je ne réponds plus de rien. »

Frégeville s'est glissé hors de la salle et s'est acquitté de la commission. A-t-il fallu ce signal de détresse pour faire jaillir en Bonaparte l'inspiration décisive, l'illumination soudaine ? Quoi qu'il en soit, le général a trouvé enfin la manœuvre à opérer. Il a compris tout le parti qu'il pourra tirer près des grenadiers de l'autorité présidentielle, s'il réussit à extraire Lucien de la fournaise, à s'adjoindre ce chef légal des Cinq-Cents ; en un instant, l'enlèvement de Lucien est préparé, machiné, accompli.

Un capitaine de grenadiers reçoit ordre de prendre avec soi dix hommes et d'entrer dans la salle. En entrant, il crie fortement : « Vive la République ! » Ce cri saisit agréablement l'assemblée ; c'est sans doute l'armée qui vient se mettre à la disposition de la loi ; une brève détente se produit. Le capitaine arrive sans difficulté au pied de la tribune, suivi de ses hommes armés de leur fusil ; il franchit les marches d'une enjambée, adresse d'abord quelques mots au président Chazal qu'il voit au-dessus de lui, puis se retourne vers Lucien toujours cramponné à la tribune, et l'invite à le suivre. Lucien, succombant de lassitude et d'épuisement, ne semblant pas comprendre de quoi il s'agit, reste immobile ; l'officier insiste ; Lucien se laisse faire. L'officier, se plaçant alors derrière lui, le prend par-dessous les bras, le soulève presque de terre, l'enlève « comme un corps saint » et le dépose au pied de la tribune, entre les dix grenadiers. Ceux-ci tirent le président hors de la salle ; ils l'emmènent à travers le château pour le faire ressortir dans la cour et le remettre à son frère.

L'assemblée reste interloquée, consternée de cette disparition. Un député se précipitant du dehors signale l'imminence du danger ; il vient d'entendre des appels, il a vu des soldats courir. En effet, autour de Bonaparte, des voix énergiques attirent et rallient les forces ; dans la première cour, Sérurier l'épée à la main ameute les troupes ; les dragons, les compagnies d'infanterie s'avancent du bord de la terrasse comme pour faire irruption, et déjà autour des gardes tout s'anime terriblement dans la cour d'honneur, quand soudain Lucien y débouche, dans son peloton de grenadiers, accueilli par une immense clameur.

Lucien apparaissant aux côtés de son frère, le président réuni au général, c'est le moyen de dénouement qui surgit ; c'est la légalité qui se déplace aux yeux des gardes assemblés. Que Lucien leur parle et les requière, ils se figureront que le Conseil des Cinq-Cents vient à eux dans la personne de son représentant autorisé, qu'il les adjure, qu'il invoque leur bras

contre une minorité de factieux qui l'opprime, qui le tyrannise, qui le tient sous la terreur et les poignards. Assurer la liberté et la sécurité des débats, c'est partie intégrante de leurs attributions; épurer une assemblée, retrancher le membre pourri qui gangrène le corps entier, c'est chose conforme à toutes les traditions, à tous les précédents, chose admise dans le rituel révolutionnaire. En suspendant d'autorité la séance, en faisant momentanément place nette, afin que les bons puissent se séparer des méchants et reprendre ensuite leur discussion avec calme, les soldats croiront libérer l'assemblée et non la dissoudre ; ils croiront moins renverser la constitution qu'accomplir une opération de police parlementaire.

Tout cela fut conçu en moins de temps qu'il ne faut pour l'exprimer ici. Au grand air, Lucien se reprit immédiatement; pour jouer le rôle qu'il reçut ou assuma, il retrouva tous ses moyens; il y fut vraiment extraordinaire et beau. Il demande un cheval de dragon, l'enfourche et, se poussant avec son frère vers les rangs des grenadiers, crie de toutes ses forces :

« Le président du Conseil des Cinq-Cents vous déclare que l'immense majorité de ce Conseil est pour le moment sous la terreur de quelques représentants à stylets qui assiègent la tribune, présentent la mort à leurs collègues et enlèvent les délibérations les plus affreuses. Je vous déclare que ces audacieux brigands, sans doute soldés par l'Angleterre, se sont mis en rébellion contre le Conseil des Anciens et ont osé parler de mettre hors la loi le général chargé de l'exécution de son décret. Je vous déclare que ce petit nombre de furieux se sont mis eux-mêmes hors la loi par leurs attentats contre la liberté de ce Conseil... Je confie aux guerriers le soin de délivrer la majorité de leurs représentants. Généraux, et vous soldats, et vous tous, citoyens, vous ne reconnaitrez pour législateurs en France que ceux qui vont se rendre auprès de moi. Quant à ceux qui persisteront à rester dans l'Orangerie, que la force les expulse !... Ces brigands ne sont plus les

représentants du peuple, mais les représentants du poignard. »

Les représentants du poignard, beau titre de mélodrame, bon à faire effet sur des imaginations frustes! Lucien montre alors le visage de son frère, l'apparence de blessure, le sang coagulé sur la peau. Il trouve enfin le geste décisif, la pantomime irrésistible. Il se fait donner une épée nue, dont il tend la pointe vers la poitrine de Bonaparte, et dans cette pose tragique, avec une intonation à la Talma, jure qu'il tuera de sa main son frère, si celui-ci attente jamais à la liberté des Français.

Les gardes sont rassurés, saisis; comme en même temps ils sentent derrière eux la poussée des hommes de la 79e et des enragés dragons, comme ils sentent tout contre eux les grenadiers de ligne frémissants, le mouvement se communique; ils ne demandent qu'à marcher; enfin! Bonaparte peut donner l'ordre; il le donne; des officiers lèvent leur sabre, font signe aux tambours. Autour des gardes et derrière eux, la charge bat; les coups se succèdent, répétés, détachés, précipités; c'est le rythme enlevant et sinistre, qui sonne l'assaut. Murat forme une colonne de grenadiers et commande qu'on le suive. Dans le jour tombant, les hommes s'ébranlent, accélèrent le pas; la foule s'écarte avec effroi, mais des voix crient : *Bravo! à bas les Jacobins! à bas les* 93! *c'est le passage du Rubicon!* L'horreur qu'inspirent les politiciens révolutionnaires, la hâte d'en finir avec ces honteux tyrans, font acclamer César libérateur. Conduits par des officiers de différentes armes, les grenadiers escaladent le perron, s'engagent dans le bas du château et obliquent vers l'entrée de l'Orangerie.

Au dedans, le son du tambour perçant l'épaisseur du château a retenti, et une angoisse a serré les cœurs. Ce « pas de charge » que l'on entend, n'est-ce pas le glas d'un régime, le signe que la troupe marche et que l'affaire est décidée? L'assemblée se sent perdue et ne pense plus qu'à bien mourir. C'est alors une suite d'actions précipitées et confuses : une

nouvelle fuite des spectateurs, leur dégringolade effarée par les fenêtres, beaucoup de députés montant sur leurs bancs et criant à tue-tête : « Vive la République! vive la constitution de l'an III! » d'autres se jetant vers la tribune pour finir sur un beau geste, sur un mot historique. Et le bruit du tambour se rapproche par les corridors et les escaliers, vient, menace, éclate tout près de la salle.

La porte se rouvre, les baïonnettes paraissent. Le chef de brigade Dumoulin s'avance sur le seuil, suivi des tambours et de grenadiers qui se présentent l'arme portée. Dans le tumulte, des sommations sont lancées. Murat et d'autres chefs déterminés se jettent en avant, foncent vers la tribune. Derrière eux, la colonne des grenadiers s'allonge en file assez mince, et peu à peu grossissant, débordant par l'étroite entrée, occupe la partie antérieure de la salle, puis s'arrête. Le tumulte ne cessait pas. Des députés déguerpissaient déjà et donnaient le signal du *sauve-qui-peut*, mais dans l'espace demeuré libre, dans la profondeur de la galerie, la masse résistait, se resserrait, se pelotonnait, et des vociférations épouvantables partaient de cette masse. Des députés à la tribune interpellaient les soldats : *Soldats! vous ternissez vos lauriers*. Murat et les officiers hurlent : *Citoyens! vous êtes dissous*. Un officier surgit auprès du fauteuil présidentiel et renouvelle au nom du général Bonaparte l'injonction de sortir. Les tambours frappent sur leur caisse à tour de bras; c'est maintenant un roulement continu, étouffant les clameurs. Un second groupe de soldats, sous Leclerc, a rejoint le premier. *Grenadiers, en avant!* crient des voix de commandement, et Murat plus crûment, se retournant vers ses hommes, conclut par ces mots : *F.....-moi tout ce monde-là dehors!* La troupe, croisant la baïonnette, s'avance alors contre les députés.

Devant ce hérissement de pointes aiguës qui marche, qui vient sur eux, les légiférants cèdent à la force. La tribune se dégage. A mesure que la colonne avance, la masse rouge se dissout, disparaît par le fond ou reflue sur les côtés pour

s'échapper par toutes les issues. Dans le fracas des sièges renversés et des banquettes bousculées, les grenadiers activent la sortie; ils serrent de près les toges sans frapper, font leur besogne en policiers tranquilles. En cinq minutes, au milieu de l'obscurité croissante, la salle se vide, se dégorge de députés. Quelques récalcitrants se fixent sur leurs sièges; les soldats les prennent à bras-le-corps, comme on fait d'enfants indociles, et les déposent dehors. Les soldats nettoient ensuite de députés et de curieux les abords, les dégagements, occupent militairement tous les locaux. Et le tambour bat toujours, impérieux, brutal, dominateur.

Ainsi s'accomplissait, après dix ans, la parole de Mirabeau; les députés sortaient par la force des baïonnettes. C'est que la volonté nationale, qui à Versailles les avait faits intangibles, ne les soutenait plus à Saint-Cloud; elle s'était retirée d'eux et ne se reconnaissait plus en ce ramas grouillant, issu de coups d'État successifs et d'une triple violation du droit électoral. La force morale, cette force qui se crée par la sourde coalition des volontés individuelles, était maintenant du côté des baïonnettes, et la Révolution, périssant de ses aberrations et de ses excès, n'avait plus, pour se sauver, qu'à se réfugier sous la main du pouvoir essentiellement ordonnateur et disciplinant.

La plupart des députés s'étaient laissés pousser dehors assez dignement, encore qu'il y ait eu des sauts par les fenêtres basses, des sorties éperdues et grotesques. Au dehors, ils ne sont plus qu'un troupeau qui roule et moutonne à l'aveugle, dans l'épaississement de la brume. Se heurtant aux troupes qui affluent de tous côtés et débordent en avant, entourés d'officiers furieux ou goguenards, d'épées nues et de bicornes farouches, ils se sentent ridicules dans leur accoutrement romain, empêtrés, humiliés, bafoués, perdus, et c'est la panique, la débandade. Sous les huées, toute cette gent enjuponnée se faufile à travers les troupes, se sauve par les jardins et les cours, s'enfonce dans le brouillard, disparaît dans la nuit. On vit beaucoup de députés descendre l'avenue

après avoir prestement franchi les grilles ouvertes; les plus hardis voulaient courir à Paris, où ils espéraient trouver appui et réconfort; les plus nombreux cherchaient simplement asile à Saint-Cloud, pour se garer momentanément de la bourrasque. D'autres coupaient à travers bois, dévalaient sur les pentes, s'enfuyaient à toutes jambes sous les halliers envahis de ténèbres. Quelques-uns avaient perdu dans la bagarre leur toge, leur toque, leurs insignes, ou les jetaient en courant. A cette défroque gisant à terre, traînant dans les sauts de loup, accrochée aux arbustes, lamentable et flétrie, on put suivre à la trace la grande déroute parlementaire.

VI

Le coup frappé sur les Cinq-Cents détermina chez les Anciens un sursaut d'obéissance. Un des députés chassés, plus brave que les autres, était allé se plaindre à eux, dénoncer l'attentat. Survient aussitôt Lucien pour couper la parole au plaignant. Il explique l'événement, affirme que les troupes n'ont fait qu'obéir à « son réquisitoire », glisse sur l'exécution militaire, insiste sur les excès des Jacobins et leurs abominables desseins ; les misérables, les cannibales, ils voulaient l'obliger de mettre hors la loi son frère, son propre frère : quelle offense aux sentiments les plus sacrés, à la nature! et sa voix tremble, se mouille de larmes; toute la phraséologie sentimentale de Rousseau vient sur ses lèvres; cet homme joua vingt rôles en une journée. Les Anciens étaient d'ailleurs convaincus d'avance, résignés à tout voter. Ils interrompirent une scène pénible en décidant de ne plus entendre aucun membre de l'autre assemblée, puis se mirent à la besogne.

La commission nommée tout à l'heure se réunit dans une galerie. Quatre membres seulement sur cinq sont présents ;

n'importe ! trois sont d'accord et font la majorité. Au pied levé, un rapporteur, Cornudet, est nommé, un rapport bâclé. Les conjurés ont osé enfin sortir un projet ferme : nomination de trois Consuls provisoires, Bonaparte, Sieyès, Roger Ducos, ajournement des Conseils jusqu'au 1er nivôse, création d'une commission législative intermédiaire, choisie parmi les Anciens. Cornudet mit tout cela sous forme de dispositif et le fit passer en décret vers sept heures, un seul membre, Dalphonse, s'étant opposé. Pour pallier l'illégalité de leur initiative, les Anciens firent semblant de croire que l'autre Conseil s'était spontanément dissous, dispersé, évanoui. « Attendu la retraite des Cinq-Cents, » c'était aux Anciens qu'il appartenait de pourvoir aux destinées provisoires de la République. Dès qu'ils l'eurent fait, comme épuisés par cet effort, impatients d'ailleurs d'échapper à l'atmosphère viciée de la salle, de se rafraîchir et de se détendre, d'aller aux nouvelles, ils suspendirent leur séance, sans la lever encore ; sa reprise fut annoncée pour neuf heures.

Au dehors, il faisait nuit noire. Dans le bas des jardins, quelques-uns des Cinq-Cents erraient encore, ombres tristes. Réal, rencontrant un représentant, lui dit avec un gros rire : « La farce est jouée. » Près des grilles, des soldats montaient la garde, chargés de repousser tout retour offensif ; ils disaient à qui se présentait : « On sort, mais on n'entre pas. »

Dans le château mal éclairé, les vainqueurs campaient en désordre sur les positions conquises. Bonaparte était rentré à l'intérieur ; Lucien s'y trouvait également, très complimenté. Il ne faudrait pourtant pas croire que Lucien ait véritablement sauvé son frère et emporté à lui seul le succès. A supposer qu'il n'eût pas réussi à retarder le *Hors la loi,* à supposer qu'il n'eût point paru à temps pour lever l'hésitation des gardes, il est probable que ceux-ci eussent fini par céder à la pression des autres troupes. En tout cas, ces autres troupes, plus nombreuses, bien décidées, sentant derrière elles la France, eussent très vraisemblablement marché et

tout bousculé sur leur passage. Lucien n'avait fait que déterminer le mode de solution, abréger et simplifier les choses, avec une prestigieuse habileté.

Au reste, dépouillant son rôle, il se montrait maintenant d'assez mauvaise humeur, bien qu'il dût se poser plus tard en héros de la journée. C'est qu'il avait rêvé d'être ce héros d'une tout autre façon. Il aurait voulu se maintenir sur le terrain parlementaire et le dominer, présider à une transaction entre les Anciens et les Cinq-Cents, à une sorte de compromis, qui l'eût laissé devant son frère en très forte posture. Acculé à l'abîme, il avait dû se rejeter vers la solution militaire et avait merveilleusement contribué à la procurer ; il comprenait néanmoins qu'en provoquant l'intervention des troupes, il avait fait contre lui-même, politicien et parlementaire, le jeu du grand soldat. Les autres conjurés restaient un peu émus, étourdis de la bagarre, soulagés pourtant d'un grand poids et sentant que la journée était acquise, non sans peine.

« Il faut dîner, » dit alors Talleyrand. Bonaparte, Lucien, Sieyès, les grands chefs, les généraux, dînèrent on ne sait où et comme ils purent. Talleyrand s'était ménagé un gîte discret et moelleux, une soirée confortable. Une de ses amies, Mme Simon, possédait une jolie habitation à Sèvres ; là, un tiède foyer, un bon souper, l'attendaient. Il emmena avec lui quelques-uns de ses intimes ; à table, on se remémora les événements de la journée. Montrond raconta comment il avait vu Bonaparte pâlir sous le coup du *Hors la loi* et décida que le grand homme avait manqué de tenue. « Général Bonaparte, répétait-il, général Bonaparte, cela n'est pas correct. »

Les nouvelles de Paris étaient bonnes : les faubourgs parfaitement immobiles, nulle part un rassemblement, une velléité quelconque de résistance. Partout, l'attente, la curiosité, l'émoi même, l'empressement aux nouvelles, étaient grands, mais ne se manifestaient par aucun trouble. Les états-majors qui se tenaient en permanence aux Tuileries, aux Invalides, à

l'École militaire, à l'hôtel de la Place, recevaient fréquemment des nouvelles de Saint-Cloud; après avoir conçu un moment de grandes inquiétudes, ils se rassérénaient maintenant. Fouché se conduisait très bien; dès qu'il avait appris la dispersion de l'assemblée, il avait envoyé des agents couper la retraite aux fuyards et surveiller les barrières; il les eût fermées à Bonaparte, si Bonaparte avait eu le dessous. De Saint-Cloud, Thurot avait envoyé également aux barrières, espérant devancer Fouché et « dégoter son patron »; les agents de Fouché arrivèrent premiers. La police se saisit ainsi de quelques députés, sans savoir pourquoi elle arrêtait ceux-là plutôt que les autres. Dans l'intérieur de la ville, le péril couru par Bonaparte et sa prétendue blessure suscitaient des réprobations indignées, des imprécations contre la faction assassine : quels monstres que ces Jacobins! Les théâtres s'ouvrirent pourtant comme à l'ordinaire, vers cinq heures.

Pendant la représentation, des ordonnances à cheval apportèrent une proclamation du ministre de la police; Fouché y donnait l'estampille officielle à la fable de l'assassinat manqué, mais rassurait en même temps les Parisiens et les invitait à reposer en toute confiance sous la garde de l'invincible épée. « Les Conseils étaient réunis à Saint-Cloud pour délibérer sur les intérêts de la République et de la liberté, lorsque le général Bonaparte, étant entré au Conseil des Cinq-Cents pour dénoncer des manœuvres *contre-révolutionnaires*, a failli périr victime d'un assassinat. Le génie de la République a sauvé ce général; il revient avec son escorte. Le Corps législatif a pris toutes les mesures qui peuvent assurer le triomphe et la gloire de la République. » Dans chaque théâtre, un acteur lut la proclamation sur la scène; de grandes acclamations s'élevèrent. Paris tranquillisé s'endormit sur ces nouvelles, sans savoir sous quel régime il se réveillerait le lendemain.

VII

A Saint-Cloud, les vainqueurs passèrent la nuit à compléter, à régulariser leur succès. Leur joie n'était pas sans mélange. Comment le public prendrait-il la dispersion brutale des Cinq-Cents ? Il était difficile de rester sur cet acte par trop décisif; il serait bon de pouvoir le présenter comme un incident et non comme le dénouement de la journée. En manière de clôture, on avait, il est vrai, le décret voté par les Anciens et instituant le Consulat provisoire ; mais la pseudo-légalité qu'il avait créée resterait incomplète et boiteuse tant que le concours au moins fictif des deux assemblées ne l'aurait pas remise sur pied. Dès le premier moment, Lucien avait eu l'idée de recomposer quelque chose qui ressemblerait au conseil des Cinq-Cents. Beaucoup des députés chassés vers Saint-Cloud ne demandaient sans doute qu'à se rallier au fait accompli ; ils ne devaient pas être loin ; en se mettant à leur recherche, on arriverait à les réunir en nombre suffisant pour former un tronçon, un simulacre d'assemblée, qui se proclamerait majorité. Les Anciens retireraient alors leur décret, dont il serait parlé le moins possible ; les Cinq-Cents épurés et matés prendraient l'initiative de le voter, et l'autre Conseil reviendrait à son rôle de chambre d'enregistrement. Tout s'accomplirait ainsi selon les rites, et le régime de l'an III se suiciderait dans les formes.

Des huissiers, des racoleurs lancés par Lucien, se répandirent dans Saint-Cloud, en quête de députés à tout faire. Ils en découvrirent dans les cabarets, les guinguettes, les maisons particulières, et les invitèrent à revenir. On visitait les voitures qui partaient pour Paris ; quand des députés s'y trouvaient, on les faisait descendre. Ils se laissèrent facilement ramener et rabattre vers le château. A tâtons, dans le froid et dans la nuit, ils remontaient par les chemins où avait passé

leur fuite éperdue, allaient vers les lumières qui clignotaient là-haut. Dans le palais, les auteurs de la journée disposaient tout pour la mise en scène finale, réglaient les détails et se partageaient les rôles. A mesure que les députés arrivaient, on les poussait dans leur salle. Combien étaient-ils? Trente, cinquante, cent ou plus. Paris les appellerait malicieusement le Conseil des Trente; ils furent certainement plus nombreux, car le gouvernement consulaire eut à replacer dans ses assemblées cent quatre-vingts des Cinq-Cents; une bonne partie d'entre eux avaient dû participer à la séance de nuit et donner ce premier gage.

L'aspect de la réunion fut étrange : la salle presque obscure, des banquettes encore renversées, le désordre à peine réparé. Quelques chandelles posées sur le bureau, sur la tribune, jetaient une lueur fumeuse et éclairaient vaguement des formes avachies : des députés harassés, recrus, qui semblaient s'être installés moins pour siéger que pour dormir; quelques-uns « couchés sur trois banquettes, l'une servant de siège, l'autre de marchepied, la troisième d'oreiller ». Çà et là, « des garçons de salle, » des domestiques, entrés pour se chauffer, faisaient nombre.

Quelques meneurs s'étaient chargés à eux seuls de remplir, de faire la séance, ne demandant autour d'eux qu'un muet acquiescement. Lucien infatigable monte au fauteuil, et très grave, solennel, débute par une allocution pleine de dignité. Chazal propose le Consulat provisoire, l'ajournement des Conseils pendant six semaines, tout ce qu'ont voté les Anciens, avec cette différence qu'au lieu d'une commission législative on en nommerait deux, représentatives des deux assemblées. Comme il fallait s'astreindre aux règles et éviter toute précipitation malséante, le projet fut renvoyé à une commission. Tandis qu'elle délibérait, pour amuser le tapis, Lucien prononça contre les Jacobins un réquisitoire en règle, prélude aux mesures d'exclusion qui allaient être demandées; il parut également bon de faire voter par les Cinq-Cents un témoignage de reconnaissance nationale envers ceux qui les avaient

proprement mis dehors; il fut décrété que les officiers généraux et particuliers, les soldats et spécialement les grenadiers « avaient bien mérité de la patrie ».

A onze heures, Boulay présenta le rapport au nom de la commission. Le sincère Cabanis prit ensuite la parole. Leurs discours ont ceci de remarquable qu'ils précisent, avec des nuances diverses, la pensée des *brumairiens* parlementaires. Ces hommes ne sont nullement des *césariens* : ils n'entendent pas se donner un maître; ce sont des révolutionnaires voulant avant tout conserver l'œuvre de la Révolution et la solidifier, voulant se conserver eux-mêmes au pouvoir, mais avertis et corrigés par l'expérience, désireux de reconstituer l'autorité sans verser dans le despotisme, aspirant à substituer aux incohérences du plus monstrueux arbitraire un régime à la fois mieux ordonné et plus libéral.

Boulay constate qu'il n'y a en France « ni liberté publique ni liberté particulière », qu'il n'existe, d'autre part, « qu'un fantôme de gouvernement. » La nécessité qui s'impose, c'est de restaurer en France la notion de gouvernement, avec l'idée de force réglée, d'action continue et de stabilité que le mot implique. Seul, un gouvernement limité par de sérieuses garanties, mais assez fort, assez indépendant pour se soutenir autrement que par tyranniques violences, peut pacifier à l'intérieur et au dehors, traiter sérieusement avec l'étranger, concilier en France l'ordre et la liberté, résoudre l'éternel problème; seul, il peut consolider et élargir la République, et Boulay s'élève très fortement contre l'intolérance des Jacobins, contre leur folie d'exclusivisme et leur achoppement de grossiers sectaires. « Nous voulons la liberté pour tous, et ils ne la voudraient que pour eux. Nous voulons *nationaliser* la République, et eux ne la placent que dans leur parti... »

Cabanis apportait dans la conception brumairienne plus d'idéal et de sentiment, avec une nuance de mélancolie. Ce qu'il invoque, ce qu'il appelle de tous ses vœux, c'est un retour aux principes. « Le peuple français a-t-il dans l'état présent une véritable république? Chacun de vous me pré-

vient; vous répondez unanimement : non. » Sans doute, il serait injuste de rendre les constituants de l'an III responsables de cette perversion de leur œuvre; leurs intentions étaient pures; ils ont posé des bases excellentes, mais l'aménagement défectueux des pouvoirs, la fréquence excessive de leurs renouvellements, ont instauré l'incertitude et la mobilité perpétuelles. Dès lors, la République trop faiblement constituée n'a pu se soutenir que par coups d'arbitraire; pour la soustraire aux entreprises des factieux, les républicains sages, les « patriotes conservateurs » ont dû s'associer à ces violences, en les déplorant. Il est résulté de ces secousses un état que Cabanis juge mortel à la vitalité française, et il faut retenir les termes dans lesquels ce républicain honnête résume les effets du gouvernement des révolutionnaires. « Je me résume; il est impossible que la constitution de l'an III, telle qu'elle est, n'entraîne point très rapidement la ruine de la liberté, et notre état actuel la dissolution de la nation française elle-même. »

Auparavant, il a reconnu que, devant la continuation des excès, « l'idée de république et celle de brigandage et d'oppression se sont liées dans beaucoup de têtes. » Si cette désolante conviction persiste, le peuple se jettera vers la réaction ou appellera la dictature, qui n'est aux yeux de Cabanis qu'un expédient désastreux : « bientôt il périrait sans doute, le tyran qu'un aveugle enthousiasme aurait investi d'un pouvoir arbitraire, mais c'en serait fait pour toujours de la grande nation. » Pour sauver la Révolution et lui faire porter ses fruits, il n'est qu'un moyen : réformer les lois organiques en confiant ce soin à un gouvernement provisoire qui puisse élaborer l'œuvre avec maturité et sagesse ; c'est la suprême expérience à tenter.

Alors Lucien, l'air inspiré, le regard en extase, salue l'aurore des temps nouveaux, l'ère de félicité qui va s'ouvrir. Chabaud-Latour dit que la séance de Saint-Cloud « sera aussi mémorable que celle du Jeu de Paume à Versailles ». Lucien trouve la comparaison belle et la reprend à son compte, en

l'amplifiant. « La liberté née dans le Jeu de Paume de Versailles s'est traînée jusqu'à vous en proie tour à tour à l'inconséquence, à la faiblesse, aux maladies convulsives de l'enfance ; elle vient aujourd'hui de prendre la robe virile. » Au milieu de ces métaphores, le projet institutif du gouvernement provisoire fut voté ; on le renforça d'un acte qui excluait nominativement du Corps législatif soixante-deux députés, désignés par leur réputation de Jacobins notables ou choisis au hasard parmi les vaincus de la journée.

Les Anciens, de leur côté, s'étaient remis en séance. Après avoir rapporté leur décret, en attendant le vote des Cinq-Cents, ils crurent convenable et très digne d'expédier les affaires courantes, afin d'attester la tranquillité de leur âme dans ces heures de crise. Leur premier soin fut de repousser le projet suspensif des *délégations* et de maintenir aux fournisseurs un droit de prélèvement sur les ressources publiques. Le rapporteur Lebrun, d'abord favorable au projet, avait changé d'avis ; dans ce revirement significatif et dans le vote, on peut soupçonner l'indice d'une espèce de pacte passé entre les faiseurs du coup d'État et les compagnies de finance. Les Anciens s'occupèrent ensuite d'objets sans rapport avec la révolution en cours. Le législateur Cailly vanta la beauté du spectacle : « Rien n'est plus digne des législateurs d'un grand peuple que de s'occuper des intérêts privés des citoyens au milieu des plus grands dangers, de conserver leurs droits, de garantir leurs propriétés. Occupons-nous de ces objets dans les lacunes que nous laissent les mesures exigées par les circonstances, et terminons l'organisation du notariat. »

Chacun pourtant avait hâte d'en finir et trouvait que les Cinq-Cents se montraient bien formalistes. Quand après minuit la résolution votée et la liste d'exclusion furent apportées, l'enregistrement de ces actes fut l'affaire d'un instant. Deux Anciens seulement jugèrent que l'on n'articulait point contre les exclus des charges suffisamment précises et refusèrent de condamner sans entendre.

Avant de se séparer, les Conseils votèrent une adresse aux

Français, dont le fond et en partie le texte furent empruntés au discours de Cabanis. On y remarquait cette phrase : « Il est temps de donner des garanties à la liberté des citoyens, à la souveraineté du peuple et à l'indépendance des pouvoirs constitutionnels, à la République enfin, dont le nom n'a servi que trop souvent à consacrer la violation de tous les principes... » C'était le manifeste des révolutionnaires assagis, c'était aussi leur confession.

Il restait une formalité à remplir. Après chaque changement légal ou violent, la Révolution faisait jurer fidélité à l'ordre de choses institué ou renouvelé; il eût paru malséant de déroger aujourd'hui à l'usage sacramentel. Une difficulté toutefois se présentait; le Consulat n'était que provisoire, l'ancienne constitution n'existait plus, la nouvelle constitution n'existait pas encore; à quoi pourrait-on bien prêter serment? Les auteurs de la journée se tirèrent d'embarras en faisant décréter un serment à la République une et indivisible, et à des principes abstraits, liberté, égalité, système représentatif; les trois Consuls furent invités les premiers à le prêter.

Ils se rendirent d'abord aux Cinq-Cents. La salle maintenant s'emplissait de monde. Des amis du pouvoir naissant étaient accourus de Paris pour faire preuve d'empressement. D'intrépides curieux étaient restés ou arrivés, ne voulant pas manquer le dénouement de la pièce qui se jouait à Saint-Cloud et le dernier acte de ce tragi-vaudeville. Paulette Leclerc, sœur du général Bonaparte, était là; des femmes étalaient l'élégance débraillée de l'époque. On apercevait des militaires entrés sans façon, des figures de gens à la mode, des complaisants, des domestiques toujours et même des députés. A deux heures du matin, le tambour battit aux champs, les Consuls firent leur entrée. Le prodigieux général, l'ex-abbé et l'ancien juge de paix se placèrent devant le président Lucien, qui les harangua et lut la formule du serment; tous trois ensemble, étendant le bras, répondirent alors : « Je le jure. » Des députés s'embrassaient, croyant sin-

cèrement qu'en cette nuit la République et la liberté se fondaient. Le reste de l'assemblée criait machinalement : *Vive la République !* Derrière les trois jureurs, il y avait des poussées de curiosité, des bruissements de jupes, des cliquetis d'armes, un monde bruyant et très mêlé qui se pressait pour voir, et ce fut l'interlope début du plus grand gouvernement qu'ait connu la France.

La répétition de la même scène devant les Anciens donna lieu à un surcroît d'effusion ; après le serment, les trois Consuls montèrent auprès du président et l'embrassèrent. Le dépouillement du scrutin pour la nomination des commissions législatives prit encore beaucoup de temps. Il fallut aussi arranger pour l'impression les discours prononcés, les allocutions aux troupes, le compte rendu des séances. Bonaparte data de onze heures du soir une proclamation d'un grand style. Il y affirmait cette vérité, qui allait se développer dans la suite : « Je n'ai voulu être l'homme d'aucun parti. » Il insistait sur la valeur reconstituante de l'acte accompli, mais se posait surtout en restaurateur de la modération, en représentant de ceux qui se sont intitulés de nos jours *conservateurs libéraux ;* ces mots mêmes figurent dans le texte : « Les idées conservatrices, tutélaires, libérales, sont rentrées dans leurs droits. »

Dans les passages précédents, il avait fait un récit véhément des péripéties de la journée, arrangeant les faits à sa façon, transformant toujours en assassins de simples furieux. « Je me présente au Conseil des Cinq-Cents, seul, sans armes, la tête découverte, tel que les Anciens m'avaient reçu et applaudi... Les stylets qui menaçaient les députés sont aussitôt levés sur leur libérateur. Vingt assassins se précipitent sur moi et cherchent ma poitrine. »

A l'appui de la version définitivement concertée, on affecterait de produire des preuves, des pièces à conviction ; il serait écrit dans les journaux que les grenadiers, en faisant évacuer la salle, avaient ramassé des poignards, que ces poignards étaient déposés chez les généraux Berthier et Lefebvre.

D'ailleurs, comme pièce à conviction, n'avait-on pas la plus probante de toutes, l'habit du grenadier Thomé, l'habit à la manche déchirée ? L'estafilade ne pouvait provenir que d'un coup de poignard destiné à Bonaparte et que Thomé aurait reçu en se jetant généreusement au-devant du fer. Thomé serait donc officiellement désigné comme le sauveur de Bonaparte, et comblé d'honneurs, pensionné, invité deux jours de suite à la table du général, choyé et embrassé par Joséphine qui lui passerait au doigt une bague de grand prix, cité dans les journaux, reconnu dans les théâtres, applaudi par la foule, représenté sur la scène, il soutiendrait le rôle gaillardement et se laisserait faire, très étonné au fond de passer héros.

Quand les événements eurent été ainsi transfigurés, quand on eut rajusté et recousu pour le public les scènes incohérentes d'où allait sortir la restauration de la France, il parut que la besogne initiale était accomplie et que chacun pouvait rentrer chez soi. Vers la fin de la nuit, Saint-Cloud se vida ; le château fut abandonné à son délabrement glacial ; les voitures filèrent au grand trot sur Paris. Bonaparte retourna rue Chantereine avec Bourrienne ; pendant le trajet, il ne dit mot, absorbé dans ses pensées. Sieyès et Ducos revinrent coucher au Luxembourg, non loin du pauvre Gohier toujours consigné dans ses appartements, où figurait en place d'honneur, par un sarcasme du sort, le buste de Bonaparte. Moreau, établi gardien du Luxembourg, n'avait pas bougé de la journée ; sans s'occuper de ce qui se passait au dehors, il était resté à fumer sa pipe, à fumer obstinément, et il avait fini par se coucher et s'endormir, au milieu d'une âcre atmosphère de tabac qui empestait les appartements. Moulin avait trouvé moyen de s'échapper ; on le laissa courir. Dans les divers quartiers, les commissaires de police pourchassaient les députés portés sur la liste d'exclusion, violaient leur domicile et ne trouvaient personne, ces vaincus s'étant cachés.

Pendant ce temps, dans la nuit froide, sur la route de Saint-Cloud, les troupes défilaient, infanterie, cavalerie, garde des Conseils, garde du Directoire, pour rentrer dans leurs quar-

tiers. Tandis que leur pas rythmé battait le sol, de rudes chants s'élevaient. Pour tromper l'ennui de la marche, les hommes répétaient leurs refrains habituels, les airs les plus révolutionnaires, y compris le *Ça ira*, ce cri d'optimisme exalté que toute la France avait poussé au début de la grande subversion et qui s'était associé aussitôt à des scènes d'horreur. « *Ça ira*, chantaient les soldats à pleine voix, *ça ira, les aristocrates à la lanterne*, *ça ira*, *on les pendra!* » Ils s'en revenaient contents, leur conscience de révolutionnaires à l'aise, persuadés qu'ils avaient sauvé la Révolution et la République. En fait, ils ne se trompaient qu'à demi; ils avaient ouvert à Bonaparte le chemin du pouvoir absolu, dictatorial et plus que royal; toutefois, en lui permettant de créer une légalité révolutionnaire qui durerait quatorze ans et qui, s'écroulant à son tour au milieu des catastrophes, laisserait cependant la France refaite, reconstruite, riche d'un immense patrimoine de gloire, ils avaient opposé à tout retour complet du passé un insurmontable obstacle; ils avaient frappé à mort la République et sauvé la Révolution.

CHAPITRE X

LE LENDEMAIN DU COUP D'ÉTAT

Bonaparte sort de chez lui et traverse Paris pour se rendre au Luxembourg. — Les journaux. — La rue. — Immobilité des faubourgs. — Contentement général, mêlé de quelques réserves. — La soirée. — Proclamation des résultats. — Explosion d'enthousiasme. — A bas les tyrans! — *La paix*. — Effusions et illusions; Bonaparte acclamé comme le restaurateur de la liberté et le précurseur de la paix. — Premières séances consulaires. — Roulement établi. — Composition du ministère. — Faiblesse matérielle du nouveau gouvernement. — Début modeste. — Premières sorties de Bonaparte; tact et simplicité. — La journée du Consul; ses conversations. — Les soirées au Luxembourg. — La famille militaire. — Premiers froissements avec Sieyès; Talleyrand appelé à servir de trait d'union. — Abolition de la loi des otages et de l'emprunt progressif. — Appel à la finance; concours restreint. — Continuation de l'enthousiasme populaire. — Lettre de Lefebvre. — Les Jacobins proscrits pour la forme. — Premières nouvelles des départements. — Opposition de quelques fonctionnaires. — Affaissement du jacobinisme. — Levée contre-révolutionnaire. — Désordres dans certaines villes. — Grande politique de Bonaparte. — La réconciliation nationale. — Pas de réaction. — Les théâtres de Paris. — Fouché et les administrateurs de l'Opéra-Comique. — La réaction par l'image, la caricature et la chanson. — Les Jacobins et les parlementaires vilipendés. — Mesures répressives de la réaction. — Circulaires ministérielles. — Envoi dans les départements de vingt-quatre délégués consulaires; ils doivent être les missionnaires de l'apaisement. — Désordres ruraux. — Les paysans s'imaginent que la chute de la tyrannie révolutionnaire doit entraîner la suppression de toutes charges publiques.

I

Le lendemain du 19 brumaire était un décadi, c'est-à-dire un dimanche républicain. A dix heures du matin, Bonaparte sortit de chez lui en voiture, vêtu d'habits civils, escorté seulement de six dragons, pour rejoindre ses collègues au Luxembourg et mettre sur pied le nouveau gouvernement.

Après les bruits sinistres qui avaient couru sur son sort, on fut heureux de le revoir vivant et actif; « on l'a vu avec plaisir traverser la ville en voiture (1), » dit un journal; il n'est pas question d'autre ovation. Arrivé au Petit-Luxembourg, il se rendit d'abord dans l'appartement de Sieyès, avec lequel il s'enferma; vers midi, les trois consuls traversèrent les cours pour gagner le grand palais et prendre séance dans la salle où avait siégé le Directoire. La garde était sous les armes; les tambours battaient aux champs; des curieux, amassés aux abords du palais et dans les cours, virent passer ces magistrats au titre nouveau, les *Consuls*, et les acclamèrent (2).

Les journaux avaient paru, racontaient en détail l'événement de la veille. Les journaux amis du coup d'État encensaient les vainqueurs; les journaux jacobins s'abstenaient de commentaires; l'un d'eux aurait le courage de dire que la prétendue blessure de Bonaparte avait été inventée pour les besoins de la cause (3). Sauf d'interdire la distribution de certains journaux par la poste, la police n'avait pris aucune mesure contre la presse; elle dédaignait d'inutiles rigueurs, évitait de contrarier les habitudes de la cité et le train ordinaire de la vie. Les boutiques étant fermées en ce jour légalement férié, les travaux suspendus, la population se promenait par les rues et circulait tranquille. Le temps était doux et pluvieux. On s'attroupait devant les murs blancs d'affiches, couverts de plaidoyers officiels ou officieux en faveur du coup d'État; la proclamation de Bonaparte donnait créance à la fable des députés assassins et à la légende des poignards; une double proclamation de Fouché invitait à l'union, à la confiance : « Que les bons se rassurent, ils sont avec les forts (4). » Les troupes continuaient d'occuper les points stratégiques, l'appareil militaire restait très visible. Le bruit courait que les Jacobins ne renon-

(1) *Publiciste* du 21 brumaire.
(2) La *Gazette de France* et *le Propagateur*, 22 brumaire.
(3) *Journal des républicains*, ex-*Journal des hommes libres*, numéro du 21.
(4) *Moniteur* du 19 brumaire.

çaient pas à la lutte et préparaient un mouvement dans les faubourgs. Cette appréhension se dissipa bientôt; la masse ouvrière se montrait sympathique à Bonaparte, sans prendre activement parti. Huit mois plus tard, il y aurait descente des faubourgs en faveur du premier Consul, — nous verrons dans quelles circonstances. Actuellement, les faubourgs demeuraient inertes; sans aider en rien, ils laissaient faire.

A l'intérieur de la ville, la satisfaction se peignait à peu près sur tous les visages. C'était une détente, un allégement universels. Ces Jacobins qui depuis cinq mois circonvenaient et opprimaient le pouvoir, ces hommes d'anarchie et d'attentats, on jouissait de les voir brusquement comprimés, refoulés, renfoncés dans leur antre. Le Directoire ne laissait aucun regret, la constitution en laissait peu. Les amis sensés de la Révolution, les *patriotes* sages, voulaient croire que la République, sous l'inspiration de Sieyès et l'égide de Bonaparte, trouverait le salut dans une organisation meilleure; leur adhésion se mêlait cependant de quelques réserves. L'accident de Saint-Cloud, l'intervention des baïonnettes, la dispersion des toges, froissaient leurs sentiments; tels avaient été partisans de la première journée et l'étaient moins de la seconde; pourvu, disaient-ils, que la réaction ne s'emparât point de l'événement et n'allât pas voir dans la mésaventure des députés une déroute de la Révolution tout entière.

Les intérêts matériels, les affaires, le commerce, se sentaient rassurés. Toutefois, Paris depuis dix ans avait passé par trop de crises et de changements violents, il avait vu trop de gouvernements s'élever avec fracas et s'abattre les uns par-dessus les autres, il restait trop brisé de secousses meurtrières et d'espérances déçues, pour qu'un nouveau coup de force, même accompli par Bonaparte, parût immédiatement la solution. Cette fois, les talents de Sieyès et le génie de Bonaparte semblaient offrir de plus sérieuses garanties; les gens d'opinion réfléchie et moyenne se raisonnaient pour espérer, ils y parvenaient, mais l'espoir n'allait pas jusqu'à une pleine et absolue confiance. Ainsi s'explique ce passage du premier

rapport transmis par le bureau de police : « Ce qui doit donner l'idée la plus satisfaisante de la situation des esprits, c'est que le contentement qu'inspire la révolution du 18 brumaire n'a ni l'exaltation ni l'enthousiasme qui naissent et meurent presque en même temps. C'est au fond des cœurs que ce contentement réside. C'est dans l'intérieur des familles qu'il se déploie le plus librement (1). » Une observatrice placée très près des événements constate l'allégresse générale, en posant toutefois une réserve : « On se croirait revenu aux premiers jours de la liberté; seulement l'expérience des dix dernières années se fait sentir, et la méfiance se mêle au contentement (2). »

Il ne faudrait pourtant pas croire que la journée se soit écoulée sans manifestations extérieures, très significatives, des impressions qui dominaient Paris. Elles éclatèrent dans la soirée, dès que l'occasion leur en fut fournie et dès qu'il fut bien sûr que les Jacobins ne relevaient pas la tête. Les théâtres, toujours ouverts, toujours pleins, étaient l'un des endroits où l'opinion s'exprimait avec le plus de véhémence : les partis y bataillaient à coup d'allusions. Le 20 brumaire, il parut que toutes les âmes vibraient à l'unisson. Dans les pièces représentées, les passages susceptibles d'application à l'événement du jour, au triomphe de Bonaparte, furent avidement saisis, couverts d'acclamations. L'Opéra, alors théâtre de la République et des Arts, donnait *la Caravane*. Il y est question d'un personnage sauveur, celui qui

> ... par son courage,
> De la mort, du pillage,
> Nous a préservés tous.

Est-ce Saint-Phar, héros de la pièce? Non, c'est Bonaparte, vainqueur de la faction abhorrée, et toute la salle d'applaudir, de crier *bis*, de redemander le couplet.

Sur d'autres scènes, on commençait à chansonner les députés qui avaient *fait la culbute comme les cascades de Saint-*

(1) Aulard, *Études et leçons sur la Révolution*, 2e série; *le Lendemain du 18 brumaire*, 223-225.

(2) *Lettres de madame Reinhard*, 99.

Cloud. Au théâtre Favart, des rimes improvisées célébraient comme une revanche de la liberté l'acte que l'on a dit plus tard avoir inauguré le despotisme :

Plus de tyrans et plus d'esclaves !
... Trop longtemps ma noble patrie
Ploya sous un joug détesté,
Et le courage et le génie
Ont reconquis la liberté (1).

Au dehors, les monuments publics s'étaient illuminés, des maisons particulières en avaient fait autant, sans qu'il y eût illumination générale. Des cortèges municipaux passaient dans les rues, à la lueur des flambeaux, et s'arrêtaient sur les places, dans les carrefours, devant les monuments; là, un officier public annonçait les résultats définitifs et lisait les actes par lesquels le gouvernement nouveau se proclamait : « Il n'y a plus de Directoire ; » à la place du Directoire une commission consulaire exécutive, « composée de Sieyès et Roger Ducos, ex-Directeurs, et de Bonaparte, général ; » à la place des Conseils, deux commissions choisies parmi leurs membres et chargées de voter les lois; cinquante députés au lieu de sept cent cinquante; soixante et un représentants nominativement déchus. Alors le contentement populaire faisait explosion, enthousiaste et bruyant. Sur le passage des cortèges on criait continuellement : « A bas les jacobins ! Vive Bonaparte (2) ! » Une lettre insérée dans un journal violemment hostile au Directoire raconte que « l'on s'embrassait sur les places publiques avec une effusion qui tenait du délire (3) », que chacun applaudissait à l'acte libérateur. « Le peuple est en liesse, » dit un témoignage plus impartial, « et croit avoir reconquis la liberté (4). »

Le procès-verbal du parcours nous a été conservé pour le cinquième arrondissement, quartier central, quartier de commerce et de petites gens. A neuf heures, devant l'édifice municipal brillamment éclairé, la colonne se forma dans l'ordre suivant :

(1) *Le Diplomate*, 21 et 22 brumaire.
(2) *Bulletin royaliste*, 13 novembre 1799. Archives de Chantilly.
(3) *Ami des lois*, numéro du 23.
(4) *Lettres de madame Reinhard*, 98.

entre des détachements de cavalerie et de grenadiers, entre des pelotons de garde nationale, les membres du comité de bienfaisance, les commissaires de police, les juges de paix et leurs assesseurs, le commissaire d'arrondissement à cheval, flanqué de ses employés également montés, avec de nombreux porteurs de torches. Au bruit des tambours et des trompettes, tout ce monde se mit en marche, s'enfonça dans le dédale des rues boueuses, tandis qu'une foule de citoyens emboîtaient le pas et prenaient la suite.

On suivit « la rue Laurent, le faubourg Denis, les rues Neuve-Égalité, des Petits-Carreaux, Montorgueil, de la Grande-Truanderie, Denis, de Bondy, de Lancry, Martin et du faubourg Martin ». Le rapport du commissaire s'exprime ainsi : « C'est au milieu des acclamations générales, des cris mille fois répétés de *Vive la République*, de *Bonaparte,* de *la paix*, que le commissaire du pouvoir exécutif a fait la publication de la loi du 19 brumaire aux divers endroits et carrefours. Partout, une foule empressée et autour du cortège et aux croisées des maisons voulait entendre la publication et semblait respirer par l'espoir du rétablissement de l'ordre et de la prospérité, par l'espoir du bonheur. *L'enthousiasme surtout était manifesté avec une sorte d'explosion à l'annonce des intentions du gouvernement régénéré pour la paix* (une phrase avait été insérée à cet effet dans le texte proclamé), *et plus d'une fois le commissaire, interrompu par les applaudissements et les cris de* Vive la République, *a été obligé de répéter cette disposition bienfaisante* (1). »

A bas les jacobins, à bas les tyrans, et la paix! Voilà l'acclamation à peu près unanime qui salue Brumaire. La paix par Bonaparte, cette association d'idées qui nous stupéfie aujourd'hui subsistait au fond de tous les esprits, à raison des traits sous lesquels il était entré et s'était fixé dans l'imagination populaire. Les masses simplistes voyaient surtout en lui le militaire, le général, « le héros, » l'homme des exploits surhumains; elles le concevaient protecteur de la République au

(1) Ce procès-verbal est tiré des précieuses archives de M. Gustave Bord.

dehors et au dedans; elles ne se l'étaient jamais figuré chef d'État effectif. A le voir entré dans le gouvernement, elles l'applaudissent, parce qu'il leur apparaît resplendissant de gloire et de bonheur, parce qu'il les débarrasse des Jacobins; mais leur espoir fondamental est toujours qu'il va premièrement s'occuper du dehors, réduire et désarmer la coalition par le seul brandissement de son épée. Cela est si vrai que, de tous les écrits composés à l'appui et en l'honneur du coup d'État, proclamations, manifestes, affiches, adresses, articles, brochures, couplets, vaudevilles, il n'en est pas un seul qui ne flatte l'universel désir; tous mettent la paix en perspective. L'accession de Bonaparte au pouvoir se faisait au cri qui accueillerait en 1814 le retour des Bourbons : la paix.

II

Dans leur salle du Luxembourg, à la place encore chaude des Directeurs, les trois Consuls s'étaient mis à délibérer. Roger Ducos vivait depuis cinq mois dans l'ombre de Sieyès; brusquement, il passa dans celle de Bonaparte. Il lui dit : « Il est bien inutile d'aller aux voix pour la présidence, elle vous appartient de droit. » A ces mots, Sieyès fit la grimace. Bonaparte s'en aperçut et, d'un mouvement d'esprit prompt comme l'éclair, s'arrêta immédiatement à un parti qui marquait sa primauté et ménageait en même temps les susceptibilités de son collègue. Il prit le fauteuil, mais ce fut pour demander qu'il n'y eût point de présidence permanente. On décida qu'à tour de rôle et par ordre alphabétique chacun des trois gouvernants serait Consul de jour; en cette qualité il présiderait la séance, signerait le premier les arrêtés, se tiendrait pendant vingt-quatre heures au Luxembourg en permanence, pour conférer avec les autorités et pourvoir aux mesures d'urgence. Bonaparte inaugura cette fonction; après quoi, le roulement s'établit(1).

(1) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès. Ainsi se concilie la version primitive, accréditée par Napoléon (*Commentaires*, IV, 45), et la version rétablie par M. Aulard d'après les pièces officielles : *Registre des délibérations du Consulat provisoire*, p. 5.

L'acte institutif des Consuls provisoires, la loi nocturne du 19 brumaire, ne les investissait nullement de la dictature. Ils succédaient simplement aux attributions exécutives du Directoire et obtenaient en plus l'initiative des lois. Tout acte ayant un caractère législatif devait être, sur leur proposition, voté par la commission des Cinq-Cents, ratifié par celle des Anciens, adopté par ces deux commissions appelées à maintenir, en face de l'Exécutif subitement concentré et grandi, une réduction et comme une miniature de parlement. Les commissions siégeraient quotidiennement dans les anciens locaux parlementaires, au Palais-Bourbon et aux Tuileries, sans que leurs séances fussent publiques, mais les comptes rendus de leurs délibérations seraient insérés dans les journaux; les Consuls communiqueraient avec elles par messages.

Pour les Consuls, la première chose à faire était de trouver des ministres. Ils s'en occupèrent séance tenante, en procédant par remaniement plutôt que par transformation de l'ancien ministère. Trois ministres du Directoire furent maintenus ou plutôt renommés; Cambacérès, qui avait donné des gages importants à l'ordre nouveau, conserva la justice; Bourdon fut laissé provisoirement à la marine et Reinhard aux relations extérieures. Les ministres de la guerre, des finances et de l'intérieur, Dubois-Crancé, Robert Lindet et Quinette, furent très poliment congédiés, avec des remerciements et des lettres flatteuses (1).

A la guerre, Bonaparte fit mettre Berthier, son homme de confiance, incomparable agent de transmission et né chef d'état-major. « Les papiers dont il a la garde, — disait de lui Bonaparte, — sont classés dans sa tête comme dans ses cartons (2). »

Pour les finances, Sieyès fit savoir qu'il s'était mis sous la main l'homme de la chose, et qu'on le trouverait rien qu'à pousser une porte; c'était Gaudin, spécialiste éprouvé, actuel-

(1) *Registre des délibérations du Consulat provisoire*, publié par M. Aulard, p. 5-6.

(2) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès.

lement commissaire près l'administration des postes. Cinq mois auparavant, sous le vacillant Directoire, Gaudin avait reçu de Sieyès et décliné l'offre du portefeuille, se réservant pour le jour où l'existence d'un gouvernement sérieux permettrait de faire de bonnes finances. Ce jour était venu. Mandé de grand matin au Luxembourg par Sieyès, Gaudin avait été conduit et attendait dans un cabinet contigu à la salle des séances; Sieyès l'y fut chercher et l'introduisit. Gaudin, qui ne connaissait pas Bonaparte, vit un petit homme très maigre, très actif, jaune de visage, au regard extraordinairement perçant, qui lui dit : « Vous avez longtemps travaillé dans les finances? — Pendant vingt ans, général. — Nous avons grand besoin de votre secours, et j'y compte. Allons, prêtez serment, nous sommes pressés. » Et il lui donna deux heures pour prendre possession du ministère et se mettre à l'ouvrage (1).

L'intérieur réclamait un plus grand nom. Comme ce département avait dans ses attributions l'instruction publique et toutes les choses de l'esprit, on voulut voir si un savant de premier ordre pourrait faire un bon ministre; Laplace fut désigné. Il représenterait au pouvoir la science et la philosophie, le corps illustre dans lequel l'acte réformateur avait trouvé une assistance doctrinale et de hauts partisans. La nomination de Laplace fut la part donnée à l'Institut dans les profits de la victoire.

Le ministère de la police générale était le plus important de tous avec la guerre, puisque à lui ressortissaient le maintien de l'ordre intérieur, la surveillance des opinions dans toutes les parties de la République et spécialement dans la capitale. A la police, Fouché restait-il l'homme indispensable? Sieyès, sachant peut-être que Fouché l'avait desservi avant le 18 au profit de Barras, se défiait de lui extrêmement et eût voulu l'évincer ; Bonaparte le fit maintenir. Il estimait que l'intérêt de Fouché serait le garant de sa fidélité, que d'ailleurs ses

(1) *Mémoires de Gaudin, duc de Gaëte*, I, 45.

antécédents, ses accointances, ses attaches, loin de nuire, pourraient servir. « Je sais qu'il n'a point rompu avec ses amis les terroristes, il les connaît; sous ce point de vue, il nous sera utile (1). » Cet élément jacobin, introduit dans le gouvernement, servirait de préservatif contre ceux du dehors; c'était le système de l'inoculation appliqué à la politique.

Il était spécialement nécessaire de pouvoir compter sur la police de Paris. Le bureau central, c'est-à-dire l'autorité en trois personnes préposée à cette partie, fut renouvelé et composé d'hommes sûrs. Quelques municipalités parisiennes d'arrondissement furent épurées. Dans les autres services, dans les administrations départementales, les Consuls ne prononcèrent encore aucune destitution; ils estimaient que les fonctionnaires, y compris les plus jacobins, s'inclineraient devant le fait accompli si on ne leur demandait que le sacrifice de leurs opinions et non le sacrifice de leur place. A première vue, sur toute l'étendue du territoire, un seul point paraissait menaçant : la Haute-Garonne. On disait que les députés jacobins s'étaient donné le mot pour se rallier à Toulouse et s'y reformer en corps, sous la protection des autorités qui avaient déployé, pendant la dernière insurrection royaliste, un républicanisme militant. Est-ce que Toulouse allait s'opposer à Paris? Le général Lannes fut invité à prendre la poste, à partir immédiatement pour Toulouse, où il se mettrait à la tête des troupes et répondrait de l'ordre.

Les Consuls choisirent comme leur secrétaire général Maret, auquel on adjoignit l'ex-secrétaire du Directoire, Lagarde, qu'il fallait récompenser d'avoir tourné le dos à ses anciens patrons. Enfin, avant de lever leur première séance, les Consuls rédigèrent une proclamation aux Français, pièce assez terne et de nature à ne froisser personne. Ils se glorifiaient moins qu'ils ne s'excusaient d'avoir détruit la constitution : elle était discréditée, faussée; elle livrait la France « aux factions haineuses et cupides »; c'est pourquoi tous les

(1) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès.

vrais patriotes s'étaient réunis dans l'intention d'opérer un changement. Les Consuls promettaient ensuite à la République raffermie des destinées meilleures (1). Cette annonce modeste, qui ne posait aucun des problèmes à résoudre, n'avait rien d'un début à fracas

III

Par suite des communications lentes et difficiles, on ne saurait pas avant plusieurs jours si les départements acceptaient le fait accompli, s'il ne se formait nulle part un centre de protestation et de résistance, si les armées adhéraient. En attendant, il fallait gouverner avec Paris et se fortifier sur place.

Le Consulat provisoire, humble germe d'où devaient éclore le principat consulaire et le formidable empire, naissait dans un dénûment complet; autour de lui, ce n'était que ruine, décomposition, pestilence et misère. Les premières constatations des ministres étaient navrantes. Aux finances, Gaudin avait beau visiter les caisses, racler les tiroirs, il ne trouvait rien, absolument rien que le reliquat de l'avance faite l'avant-veille (2). On comptait sur quelques rentrées pour le courant de la décade, mais combien rares et pénibles! Les bureaux étaient « une fourmilière indescriptible de fripons et de fainéants (3) ». Dans tous les ministères, les employés n'avaient pas touché un sol depuis dix mois. Au bout de quelques jours, le ministre de l'intérieur vint dire que tous les services de son département étaient « à la veille d'être paralysés par le manque de fonds (4) ».

A la guerre, c'était pis que tout, un chaos où il était impos-

(1) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4391.
(2) *Mémoires du duc de Gaëte*, I, 134.
(3) *Lettre de Thomas Lindet;* Montier, *Robert Lindet*, 367.
(4) *Registre des délibérations du Consulat provisoire.* Aulard, 56.

sible de se reconnaître, une pénurie sans nom. D'après Bonaparte, on avait fait venir le ministre sortant, Dubois-Crancé, et on tâchait d'en tirer quelques renseignements : « Vous payez l'armée. Vous pouvez au moins nous donner les états de la solde. — Nous ne la payons pas. — Vous nourrissez l'armée; donnez-nous les états du bureau des vivres. — Nous ne la nourrissons pas. — Vous habillez l'armée; donnez-nous les états du bureau de l'habillement. — Nous ne l'habillons pas (1). » Ce qui donne créance à ces dires, c'est que, Berthier étant venu rendre compte de l'état dans lequel il avait trouvé son département, le procès-verbal de la séance consulaire porte : « Toutes les parties sont dans la plus grande désorganisation... Le service des fourrages, celui des fournitures, ceux des étapes, des hôpitaux, des transports, des casernements et lits et de la poste des armées, tout est désorganisé; le désordre règne dans toutes les parties (2). » Dubois-Crancé avait bien mis à l'étude un plan de réorganisation générale, mais le premier résultat de ses bonnes intentions avait été de bouleverser ce que son prédécesseur avait cherché à faire et d'arrêter encore plus tous les rouages (3). A l'intérieur comme à l'extérieur, les armées vivaient sur le pays, par réquisitions et violation des caisses. Le ministère n'exerçait aucun contrôle sur leur administration et ne les tenait pas en main; on ne savait d'ailleurs ce qu'elles penseraient du coup d'État. Comme support matériel, on avait en somme les troupes de Paris, les trois demi-brigades, les dragons, les chasseurs, les grenadiers des Conseils et du Directoire, concentrés maintenant au Luxembourg sous le nom de garde des Consuls; en tout, huit à neuf mille hommes, en face d'une population de huit cent mille âmes.

Dans ces conditions, le Consulat ne pouvait être un gouvernement à poigne; pour vivre, il lui fallait se faire un gouvernement d'opinion. Il disposait d'une force énorme d'opi-

(1) *Commentaires*, IV, 42.
(2) *Délibérations du Consulat provisoire*, 25 brumaire. Aulard, 18.
(3) Archives de Chantilly, bulletin du 20 novembre.

nion, mais encore importait-il d'entretenir et d'aménager prudemment cette force, de rallier autant que possible les intérêts sans froisser les convictions.

Le Consulat devait avoir égard aux éléments divers qui avaient concouru à son élévation : l'élément parlementaire, qui formait les commissions législatives; l'élément intellectuel et savant, qui avait son centre à l'Institut; l'élément capitaliste, dont on attendait des secours; il importait d'entretenir le dévouement des troupes, mais en évitant toute apparence de gouvernement par le sabre et de dictature militaire. Au bout de deux jours, Paris étant parfaitement calme, les troupes furent renvoyées dans leurs casernements, où elles cessèrent même d'être consignées; Paris reprit sa physionomie ordinaire. Bonaparte ayant emménagé au Luxembourg avec Joséphine dans les anciens appartements des Directeurs Gohier et Moulin, ne parut plus qu'en costume civil, redingote verdâtre où flottait son corps grêle, chapeau rond; c'était le costume dans lequel il s'était montré après son retour d'Égypte; il le portait d'ailleurs très mal.

Une curiosité indicible s'attachait à lui, observait ses mouvements, ses gestes, ses sorties. Il sortait peu, se bornant à quelques démarches moins officielles que privées, marquées de tact souverain et de discrétion. Le 21, après qu'il eut terminé au Luxembourg ses premières vingt-quatre heures de service et de garde, il ne sortit que pour faire visite à l'Institut; il se rendit à une séance particulière et y resta trois quarts d'heure, le temps de lire un rapport dont il avait été antérieurement chargé. Ce fut par lui que Laplace apprit sa nomination au ministère.

Les jours suivants, laissant aux généraux Berthier et Lefebvre le soin de rassembler les troupes et les gardes nationales afin de leur faire prêter serment, il se réserva aux vieux soldats mutilés, passa la revue des Invalides dans la cour de leur hôtel et s'enquit de leurs besoins. On sut aussi qu'il était allé au Muséum voir Daubenton malade, dont la longue existence achevait de s'éteindre. L'illustre naturaliste était « bien

près de radoter (1) », mais l'attention parut un hommage très délicat rendu par Bonaparte à la science officielle. Et il faisait tout cela simplement, aisément, dignement, sans ombre d'ostentation, en vrai magistrat républicain. On ne le voyait point dans les endroits publics et élégants; il s'éloignait des ovations, se dérobait aux foules, comme s'il eût attendu, pour entrer en contact avec les Parisiens, qu'ils l'eussent jugé sur ses actes. Les journaux annonçaient que l'Opéra préparait une grande fête en son honneur, avec « ballets analogues aux circonstances »; la fête n'eut pas lieu (2).

Toutes ses paroles étaient d'une convenance et d'une habileté parfaites, profondément calculées pour aller au cœur de ceux qu'elles voulaient atteindre. Il ne bronchait que dans les occasions où quelque autorité constituée venait le visiter en corps, où il devait recevoir une députation, répondre à une adresse, improviser une façon de discours; alors, son débit redevenait saccadé, balbutiant, pénible; ses amis souffraient à l'écouter.

Les conversations intimes étaient au contraire son moyen de prise et de séduction. En particulier, il voyait beaucoup de monde. Il recevait le matin, retenait toujours à déjeuner quelques personnes; après le travail avec les ministres, après la séance consulaire, après le travail de l'après-midi, avant celui de la nuit, il y avait chaque soir au Luxembourg réception très suivie, quoique dépourvue d'apparat. Là, dans le pêle-mêle révolutionnaire, commençaient à reparaître quelques survivants de l'ancien régime; Joséphine avait amené sa société, et les Jaucourt, les Toulongeon, les Crillon, les Ségur s'étonnaient de franchir un seuil républicain (3). Joséphine avait vite fait de transformer l'appartement du triste Moulin et d'y mettre un peu d'elle-même, luxe joli, tiédeur d'intimité qui réchauffait la froideur des salons officiels. Sous les

(1) Lettre de Necker du 1er janvier 1800. Archives de Coppet.
(2) Journaux de Paris du 21 au 30 brumaire.
(3) Archives de Chantilly, *Bulletin des agents de Condé*, 20 novembre.

doigts de la fée, tout s'était métamorphosé, embelli; tout avait pris un air d'élégance et de raffinement. Les femmes s'extasiaient devant une « magnifique table à thé (1) » autour de laquelle vingt personnes pouvaient s'asseoir, devant une colonne en bois doré à socle de marbre, supportant des fleurs rares. Chuchotant entre elles sur le compte de Joséphine et énumérant les tares de sa vie, elles disaient cependant : « L'esthétique a certainement gagné au 18 brumaire (2). » Bonaparte s'emparait des hommes, et tous subissaient l'ascendant de cet être qui ne ressemblait à personne.

Son physique malingre étonnait; son regard domptait. « Des joues creuses, un visage pâle, un front austère, » paraissaient déceler « un génie méditatif et ardent, redoutable aux ennemis de son pays (3) », et avec cela il avait des loquacités, des familiarités câlines qui mettaient à l'aise, des fougues et des pétulances de petit Corse resté très près de la nature. Son verbe toujours original et direct tranchait sur la flasque phraséologie de l'époque. Curieux, questionneur, excellant à susciter des idées, à se les approprier et à les reproduire après les avoir marquées d'une touche supérieure, il s'instruisait infatigablement en donnant l'impression de tout savoir. Si parfois se trahissaient en lui des inexpériences, des gaucheries et d'âpres rudesses, un mot juste et profond les faisait vite oublier. De l'avoir écouté, chacun se sentait prodigieusement intéressé, réconforté et comme revivifié; la surabondance de vie qui éclatait en lui se communiquait aux autres. Derrière son dos, des amis médisants avaient beau faire entendre qu'on ne devait pas trop se fier à lui et qu'il était « indiscret, présomptueux, menteur, irascible, despote, etc. (4) »; sa grâce sévère était la plus forte. Dans son accueil, dans son langage, il y avait quelque chose d'irrésistible et de très simple, de fier et d'aisé, de vibrant et de jeune; il dira bientôt :

(1) *Lettres de madame Reinhard*, 103.
(2) *Ibid.*, 103.
(3) Brochure publiée par le sous-intendant Jullien, après une conversation avec Bonaparte.
(4) Archives de Chantilly, *Bulletin* du 20 novembre.

« Venez à moi; mon gouvernement sera celui de la jeunesse et de l'esprit (1). »

C'étaient aussi des sincérités pleines de finesse et des aveux qui déconcertaient la critique ; il était le premier à convenir des fautes commises à Saint-Cloud, à reconnaître qu'il avait mal parlé devant les Anciens, qu'il avait déclamé à tort et à faux, qu'il avait « fini par une mauvaise phrase : *la fortune et le dieu de la victoire sont avec moi...* Les Français ont le tact des convenances, et à peine eussé-je prononcé ces paroles qu'un murmure me le fit sentir. Mais que voulez-vous? Ils m'ont gâté le long de la route. Ils m'ont tant répété ces mots de Marseille (!) à Paris qu'ils me sont restés (2) ».

Ces propos et d'autres, colportés dans Paris, faisaient fortune. Parfois, en une phrase pittoresque, en une image, il exprimait tout un programme de gouvernement modéré et moyen; d'un trait, il faisait justice des bruits ridicules, des exagérations et des sottises. Paris s'occupait beaucoup du costume que porteraient les nouveaux chefs de l'État, et des projets extravagants naissaient. Certains proposaient de leur donner l'habit à la française en velours blanc, avec l'épée, avec bottines de maroquin rouge, mais de leur infliger la coiffure révolutionnaire, le bonnet phrygien, la rouge estampille. Bonaparte aurait dit : « Ni bonnet rouge, ni talons rouges (3). »

Chez ce futur distributeur de couronnes à toute sa parenté, nul népotisme encore. Il ne voulait pas que le 18 brumaire parût un coup d'État de famille, l'avènement d'un clan, et il entendait d'ailleurs rapporter à soi seul l'honneur des deux journées. Le rôle de Lucien fut autant que possible obscurci, celui de Leclerc passé sous silence ; le nom de Joseph ne parut nulle part. Murat seul, qui n'était pas encore de la famille, étant simple aspirant à la main de Caroline, recevrait des récompenses : confirmation dans son grade de général de division, commandement de la garde des Consuls. Le groupe

(1) *Mémoires d'Hyde de Neuville*, I, 272.
(2) *Publiciste* du 23 brumaire.
(3) *Publiciste* du 6 frimaire ; *Ami des lois*, même date.

des généraux et officiers qui avaient participé aux journées, la famille militaire, restait au contraire l'objet de soins constants, et Bonaparte cherchait à se lier plus étroitement tous les grands chefs. Les journaux commençaient à parler d'un mariage entre l'une de ses parentes et Moreau. Un émissaire spécial, le frère de Roger Ducos, avait été envoyé à Masséna en Suisse pour lui expliquer les événements et rapporter son adhésion. Brune, au retour de sa brève campagne en Batavie, serait très recherché. Par action discrète, Bonaparte accaparait personnellement la force matérielle, s'assurait du haut commandement, réunissait dans sa main tout le faisceau militaire, tandis qu'il partageait encore avec ses deux collègues l'exercice de la magistrature civile (1).

Il travaillait énormément, s'était mis tout de suite à la besogne d'État. De quelque nature qu'elles fussent, les affaires étaient par lui profondément étudiées, creusées, mais les décisions se prenaient en conseil et émanaient du triumvirat consulaire, réduit par l'insignifiance de Ducos à un duumvirat.

L'union de Bonaparte et de Sieyès survivrait-elle à l'épreuve du pouvoir exercé à deux et presque de la vie en commun. S'ils étaient à peu près d'accord sur les grandes lignes de la politique, Sieyès restait fort exclusif dans le choix des personnes, Bonaparte montrait une tout autre largeur d'esprit (2), et d'ailleurs les froissements résulteraient surtout de l'antipathie des caractères. Sieyès entier dans ses idées, imbu d'orgueil philosophique, quinteux, s'imaginant toujours qu'on voulait lui manquer, se tenait en défense, et l'impérieuse vivacité de Bonaparte s'irritait de se trouver sans prise sur cette nature rêche. Dès le 25 brumaire, à propos des termes d'une dépêche diplomatique, il y eut un premier heurt, qui retentit assez fâcheusement dans le public (3).

(1) Notes manuscrites de Grouvelle.

(2) Archives de Chantilly, *Bulletin* du 20 novembre.

(3) *Lettres de madame Reinhard*, 109. Cf. les rapports royalistes du 16 et du 20 novembre. Archives de Chantilly.

Sieyès et Bonaparte avaient cependant la volonté ferme de rester unis, parce qu'ils se sentaient indispensables l'un à l'autre ; si Bonaparte avait action sur la masse, dont toute la politique était « de ne voir, de ne nommer que lui, de n'espérer qu'en lui (1) », Sieyès restait l'homme de confiance de la classe politicienne, parlementaire, philosophe, sans laquelle on ne pouvait marcher, et son autorité morale s'exerçait toujours sur ce parti brumairien qu'il serait souverainement inexact d'appeler le parti bonapartiste.

Résolus à faire le meilleur ménage possible et se défiant de leurs aspérités naturelles, les deux Consuls sentirent le besoin de placer entre eux quelque chose de très souple, de moelleux et de velouté qui adoucirait le contact. Talleyrand leur parut le liant nécessaire ; pour l'avoir toujours entre eux, ils le firent rentrer dans le gouvernement (2). Avant la fin de brumaire, le portefeuille des relations extérieures, ôté à Reinhard, fut replacé dans ses mains et devint le prix de son permanent courtage. Talleyrand, se tournant vers l'avenir, servirait surtout Bonaparte, sans en avoir l'air, et inclinerait Sieyès à la résignation tout en lui persuadant qu'il restait son meilleur ami. A mesure que les jours s'écoulèrent, Bonaparte tira peu à peu à lui l'autorité, mais il l'exerça sans afficher sa prééminence, ménageant ses collègues, consultant, tâtonnant parfois, recherchant les collaborations et les avis ; dans sa grande tâche ordonnatrice, il commença bien doucement.

Les premières mesures prises furent des actes de réparation et non de réaction. L'horrible loi des otages avait conduit à Paris des malheureux saisis dans leurs départements et arrachés à leurs foyers. Dans les derniers temps du Directoire, les Conseils assagis inclinaient à supprimer ces rigueurs ; ils en parlaient beaucoup, sans aboutir. Le Consulat agit sans parler, donnant l'impression d'une autorité qui sait vouloir et fait vite ce qu'elle veut. En une seule journée, le 22, la proposition de rapporter la loi des otages fut envoyée par les

(1) Rapport royaliste du 20 novembre. Archives de Chantilly.
(2) *Lettres de madame Reinhard*, 108-111.

Consuls aux deux commissions, adoptée par elles, mise en forme de loi et promulguée. Bonaparte se rendit personnellement au Temple, prison d'État sous le Directoire, car la Révolution même constitutionnelle n'avait fait que déplacer la Bastille. Par son ordre et sous ses yeux, les otages furent mis en liberté : « Une loi injuste, leur dit-il, vous a privés de votre liberté ; mon premier devoir est de vous la rendre (1). » Il visita ensuite les autres prisons, lieux de souffrance et d'épouvante, où se voyaient encore sur les murs des dessins tracés par les septembriseurs avec le sang des victimes. Il demanda la liste des détenus, qu'il interrogea et auxquels il promit justice ; partout où il passait, il faisait se lever une aube d'espérance.

Tout cela créait des sympathies, mais ne donnait pas de l'argent. En France, il n'y avait plus guère qu'une sorte de gens qui en eût; c'était le groupe des financiers parisiens, banquiers et fournisseurs, manieurs d'affaires honnêtes ou suspectes. Vis-à-vis de ces hommes d'argent, dont plusieurs avaient fait les fonds du coup d'État et qui tous l'avaient appelé de leurs vœux, il existait un engagement au moins moral d'en finir avec la taxe spoliatrice, d'abolir l'impôt progressif qui traquait la fortune mobilière et pesait par contrecoup sur toutes les classes. C'était à ce prix seulement qu'ils consentiraient à des avances, faciliteraient des opérations de trésorerie, appuieraient un gouvernement réduit à se monter par souscriptions privées.

Les moyens de remplacer l'impôt progressif par une perception moins vexatoire et de rendement plus sûr furent immédiatement étudiés. Le ministre des finances Gaudin se mit à l'ouvrage et ne quitta point son bureau avant d'avoir établi un projet qui substituait à l'emprunt forcé une taxe de vingt-cinq centimes ajoutés au principal pour l'an VII des contributions foncière, mobilière et somptuaire. Le projet vint en discussion le 25 dans la commission des Cinq-Cents;

(1) Voy. les journaux du 26 brumaire.

Cabanis l'appuya de sa haute autorité et prononça un discours fort curieux. On entendit ce républicain à principes, ce grand idéaliste, convenir franchement, quoique avec une certaine tristesse, que le gouvernement ne saurait se passer des financiers parisiens, bons ou mauvais, et attendait d'eux littéralement les moyens de vivre.

Après avoir brièvement condamné l'impôt progressif au nom de la science économique et des saines doctrines, il demande la permission d'insister sur une considération toute pratique. Par l'effet de la guerre et des malheurs publics, le peu d'argent liquide et d'affaires qui subsiste dans le pays s'est concentré à Paris, autour du gouvernement, dans quelques mains qu'il ne faut pas toujours regarder de trop près. « Il s'ensuit que dans toutes les mesures de finance il faut d'abord considérer leurs effets, soit matériels, soit d'opinion, sur les personnes qui ont de l'argent, des denrées ou du crédit à Paris... On peut avancer hardiment que, dans la situation où se trouve la République, un impôt qui causerait des dommages durables à l'agriculture et au commerce, mais qui ne serait pas un signal de *sauve-qui-peut* pour les capitalistes de Paris, aurait des effets moins funestes que celui qui, sans présenter les mêmes inconvénients, attaquerait l'opinion de ces capitalistes, car les circonstances forcent le gouvernement de recourir à eux presque chaque jour... Il est assurément très fâcheux de se trouver dans la main d'hommes qui n'ont pas ou qui peuvent croire ne pas avoir toujours des intérêts conformes à ceux de la chose publique, mais cela tient à des faits qu'on ne peut réparer en un instant... C'est à tirer le meilleur parti des hommes, des choses et des circonstances, tels qu'ils sont les uns et les autres, que consiste la sagesse du législateur, aussi bien que le talent de l'administrateur (1)... »

Sur cette conclusion éminemment opportuniste, l'impôt progressif fut législativement abrogé le 28 brumaire. Le Consulat ne perdit pas un instant pour tirer de cette mesure un

(1) *Moniteur* du 28 brumaire.

bénéfice palpable. Le 3 frimaire, les notables de la finance furent convoqués chez le consul Bonaparte. Les principaux banquiers, Perregaux, Davillier, Germain, Sévène, Fulchiron et autres étaient présents. Bonaparte leur promit un gouvernement de défense sociale, ami de l'ordre, respectueux de la propriété sous toutes ses formes, pacifique au dehors ; lorsqu'il eut terminé et se fut retiré, Gaudin tira la conclusion du discours en sollicitant une avance de 12 millions (1). Les banquiers souscrivirent pour cette somme, mais la confiance n'était pas suffisamment établie pour qu'ils jugeassent à propos de desserrer trop vite les cordons de leur bourse. L'avance effective se réduisit à trois millions ; pour le reste, il fallut recourir à une loterie que le syndicat des banquiers consentit à patronner, à organiser, et qui paraît avoir procuré la somme (2). Grâce à ces ressources et sans doute à quelques avances particulières, on put passer les premiers jours. Dans Paris, l'impression produite par l'abolition de la taxe progressive fut excellente. Les signes extérieurs de la richesse se cachèrent un peu moins. Le soir, aux abords des théâtres, des équipages de maîtres reparurent ; on recommença d'aller à l'Opéra dans sa voiture (3).

Le Paris de la rue et des boutiques continuait à vivre dans une atmosphère d'enthousiasme. La publication solennelle des actes réparateurs, les défilés et spectacles militaires, le passage des régiments et des gardes nationaux allant prêter serment, donnaient motif chaque jour à ovations populaires. Le zèle des troupes se tenait à hauteur. Les dragons du 8e envoyaient à Bonaparte une chaleureuse adresse, se félicitaient d'avoir figuré le 19 au premier rang, et ces soldats ennemis des tyrans s'imaginaient toujours que la journée avait été bonne pour la République. Les officiers de l'état-major partageaient la même ardeur à la fois républicaine et bonapartiste ; tout l'esprit de la Révolution militaire, tel qu'il se

(1) Voy. le procès-verbal de la réunion cité plus haut, p. 203.
(2) Voy. Stourm, *les Finances du Consulat*, 58 à 61.
(3) *Le Publiciste*, 30 brumaire.

caractérisait alors, s'exprimait par la gaillardise de leur langage.

« Eh bien, mon cher général, — écrivait Lefebvre à Mortier employé hors de Paris, — que dites-vous des journées des 18 et 19 brumaire? Vous y applaudissez sans doute avec tous les Français, car je ne puis donner ce nom à un tas de factieux qui ne demandaient que plaies et bosses, et qui, en parlant de principes, renversaient même ceux respectés depuis des siècles.

« Cette étonnante et salutaire révolution s'est faite sans aucune secousse, elle était bien urgente; un gouvernement sans force, un Corps législatif méprisé, des lois détestées, soixante lieues de pays chouannisées, plus d'argent, plus de confiance, la crainte du retour de la Terreur, tout présageait la perte de la France, l'écroulement de la République. A ce tableau affligeant en a succédé un bien agréable. Aujourd'hui l'allégresse est générale. Les cris de : *Vive la République, vive Bonaparte,* se répètent partout, dans les rues, dans les places publiques, aux spectacles surtout. L'esprit public se prononce pour la liberté et retrace les plus beaux jours de la Révolution française, mais ce qui est consolant surtout, c'est e retour de la confiance, la hausse des fonds publics, que ne peuvent qu'augmenter les mesures déjà prises par le gouvernement.

« Nous devons infiniment gagner à ce changement. Le militaire ne sera plus le jouet d'un tas de factieux, de voleurs, qui se jouaient de ses privations et de ses justes réclamations. J'ai passé en revue aujourd'hui la garde nationale sédentaire de cette immense cité, j'ai reçu d'elle le nouveau serment. Certes il n'en fut jamais donné avec autant d'acclamation, on n'y mit jamais plus d'énergie, je me croyais encore en 1789, dans les premiers jours de la Révolution. Pour le coup, *Ça ira,* je vous en réponds (1). »

Au milieu de ce rajeunissement des volontés et des cœurs, qui se prolongerait quelques jours, les Jacobins exclus des

(1) Lettre du 24 brumaire. Archives de Trévise.

Conseils, les « frères et amis », les agitateurs de métier se faisaient invisibles. Ils ne couchaient plus chez eux, vivaient chez des amis, osaient à peine sortir, rasaient les murs. Par tradition révolutionnaire, par vieille habitude de traiter les vaincus en coupables, la police les pourchassait. On empoigna quelques terroristes de marque, ex-députés ou journalistes : « Lebois, auteur du *Père Duchesne,* Clémenceau, Geffon et sa femme, Lémery, médecin, Toussaint Vigoureux et sa femme (1). » Faute de pouvoir saisir Arena, désigné comme le principal auteur de la tentative d'assassinat sur Bonaparte, on s'empara de son frère. Les individus arrêtés étaient conduits au Temple; au bout de quelques jours, on les relâchait pour la plupart, le nouveau pouvoir se piquant moins de remplir que de vider les prisons, et Fouché tenant à épargner les terroristes comme individus, alors même qu'il les frappait comme parti. Il parut néanmoins indispensable de prendre contre les Jacobins une mesure d'ensemble, plus comminatoire qu'effective.

L'histoire de cette pseudo-proscription est curieuse. Sieyès craignait beaucoup un retour offensif des Jacobins, se retranchait au Luxembourg et avait peur la nuit. Il parlait de sévérités à exercer et jugeait qu'une proscription, une déportation en masse, restait le corollaire obligé de toute *journée* bien conçue. Fouché, pour dissiper les défiances de ce Consul à son égard et capter ses bonnes grâces, se donna l'air d'acquiescer vivement à l'idée; Sieyès lui en sut gré, Bonaparte laissa faire.

Une liste de proscrits fut immédiatement dressée. Avec une incohérence vraisemblablement volontaire, Fouché y mit pêle-mêle des noms infâmes et des noms glorieux : le hideux Mamin, qui se vantait d'avoir tué la princesse de Lamballe et de lui avoir arraché le cœur, et le vainqueur de Fleurus, Jourdan, dont les égarements n'avaient pu abolir les services; plusieurs députés qui s'étaient signalés à Saint-Cloud par leurs fureurs, d'autres qui n'avaient même point paru à

(1) *Publiciste* du 26 brumaire.

la séance. Les Consuls accueillirent tout en bloc et signèrent un arrêté condamnant à la déportation en Guyane trente-sept des individus signalés, vingt-deux autres à la déportation dans un lieu extra-continental de la Charente-Inférieure, Ré ou Oléron. Comme la plupart des condamnés n'étaient point en état d'arrestation, l'arrêté les obligeait à se livrer, en édictant que, jusqu'à leur arrivée au lieu d'embarquement, ils seraient dessaisis de l'exercice du droit de propriété, c'est-à-dire que leurs biens seraient mis sous séquestre et leurs familles réduites à la misère. Cette odieuse sanction s'inspirait des pires errements de la procédure révolutionnaire.

Le 26 brumaire, l'arrêté contenant la liste bâclée fut avant toute révision communiqué aux journaux, qui le publièrent. Plus tard, le *Moniteur,* qui n'était encore qu'officieux et restait surtout l'organe de Sieyès, déclarerait que la publication avait eu lieu prématurément et par erreur. Faut-il croire que le rusé Fouché, voulant ménager ses anciens amis tout en ayant l'air de sévir, avait lui-même commis l'indiscrétion, avec l'arrière-pensée de provoquer dans le public un mouvement d'improbation qui rendrait la mesure inexécutable (1) ?

Ce mouvement se produisit aussitôt dans l'opinion moyenne. On avait eu si souvent le spectacle des proscriptions et des violences, on en était tellement fatigué, dégoûté, écœuré jusqu'à la nausée, que tout en exécrant les Jacobins on n'admettait pas que leurs procédés fussent repris contre eux. A part les feuilles royalistes, tous les journaux protestèrent.

Dans le gouvernement même, les meilleurs esprits s'émurent. Cambacérès, ministre de la justice, avant de donner

(1) Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable qu'en 1815 Fouché, ministre de Louis XVIII, essaya exactement du même procédé pour tempérer les rigueurs de la réaction royaliste. Invité à préparer une liste de proscription contre les hommes compromis pendant les Cent-Jours et ses plus intimes amis, il la fit si scandaleusement étendue que tout le monde se récria, même parmi les autres ministres. « J'incline à croire, dit Pasquier, qu'il voulait rendre la mesure vaine, même ridicule, en la portant au delà de toutes bornes. » *Memoires du chancelier Pasquier*, III, 369.

force pleinement exécutoire à l'arrêté en l'inscrivant au *Bulletin des lois,* vint présenter ses observations à Bonaparte. Celui-ci rejeta aussitôt sur ses collègues l'odieux de la mesure ; il n'avait cédé, disait-il, que par pure complaisance. Il fut convenu entre lui et Cambacérès que l'arrêté ne serait pas officiellement promulgué, ce qui le laisserait imparfait et révocable. Ainsi, après avoir souscrit aux rigueurs, Bonaparte en profitait pour se poser maintenant en modérateur de ses collègues, pour esquisser discrètement une politique personnelle, toute d'apaisement, prête à tenir compte des conversions et des repentirs, tendant à les provoquer. Il transformait un instrument de répression en moyen de ralliement (1).

Des soumissions individuelles se produisirent. Par lettre à Fouché, Jourdan se déclara prêt à partir pour la Rochelle, tout en rappelant assez dignement ses services. Le lendemain matin, il fut mandé dans le cabinet du ministre et s'y rendit assisté de Bernadotte. Fouché lui dit : « Au moment où je reçus hier votre lettre, je la portai à Bonaparte ; après en avoir pris lecture, il s'est exprimé dans les termes suivants : *C'est l'abbé Sieyès qui a fait rendre cet arrêté, et c'est lui et ses affidés qui ont dressé la liste. Je n'approuve pas cette mesure. Si j'avais voulu croire ces peureux, le sang aurait coulé. Dites à Jourdan qu'il peut se retirer où il voudra, et qu'il continuera à jouir de son traitement d'officier général jusqu'à ce que les circonstances me permettent de l'employer* (2). » Le 1er frimaire, la radiation de Jourdan fut annoncée au *Moniteur*. Bonaparte répondit à sa soumission par une lettre pleine de sentiment, où il exprimait le désir de « voir constamment le vainqueur de Fleurus sur le chemin qui conduit à l'organisation, à la véritable liberté et au bonheur (3) ».

(1) *Éclaircissements inédits* de Cambacérès. Cf. Fauriel, *les Derniers Jours du Consulat*, p. 6, note marginale.

(2) *Notice* de Jourdan sur le 18 brumaire.

(3) *Corr.*, VI, 4397. Le nom de Jourdan ne figure pas sur la liste antidatée qui fut insérée au procès-verbal de la première séance consulaire, mais il est bien probable que ce procès-verbal, non signé d'ailleurs des Consuls, a été arrangé après coup et que l'on y a placé des décisions ultérieurement prises ou modifiées.

D'autres radiations furent annoncées à la suite de démarches individuelles ou collectives. Chaque jour, les journaux contenaient l'adhésion de républicains extrêmes, de députés exclus, la plupart dictées par la peur ou l'intérêt, quelques-unes par le désir sincère, quoique un peu sceptique et lassé, de se prêter à l'expérience d'une république nouvelle. Un nommé Dubreuil osa seul protester dans un écrit et dénoncer l'approche du despotisme. « Puisses-tu, disait-il en prenant à partie Bonaparte, être la dernière idole des Français; » cette voix isolée ne trouva point d'écho. Devant cet affaissement de l'opposition d'extrême gauche, les Consuls laissèrent dormir les rigueurs annoncées, sans les révoquer encore; ils s'occupaient moins à frapper qu'à ramener les républicains dissidents, car le péril pour le Consulat se prononçait maintenant d'un autre côté et dans toute la France se levait à droite; il provenait moins d'un mouvement d'opposition que d'un compromettant enthousiasme.

IV

Les nouvelles des départements arrivaient enfin, affluaient de tous côtés; elles étaient bonnes, sans être absolument satisfaisantes. Dans l'accueil fait en province au coup d'État, il faut distinguer entre ce que l'on pourrait appeler le pays officiel, corps élus ou nommés, conseils locaux, juges, fonctionnaires, pour la plupart révolutionnaires prononcés et teintés de jacobinisme, et le pays réel, c'est-à-dire la population même; entre les administrateurs et la masse des administrés.

Parmi les autorités, l'adhésion ne fut pas tout à fait unanime. Si l'immense majorité d'entre elles accepta la révolution toute faite qu'on leur expédiait de Paris, quelques protestations clairsemées surgirent. Le président du tribunal de l'Yonne, le citoyen Barnabé, qui refusa d'enregistrer la loi de

Brumaire, ne fut pas seul à s'opposer. Dans le Pas-de-Calais, le commissaire du pouvoir central, Robert Crachet, essaya de mettre obstacle à la publication de la loi; un administrateur du département démissionna. A Rouen, un agent municipal refusa de concourir à la publication (1). Dans le Jura, les administrateurs du département jetèrent les hauts cris; ils parlaient de mettre en mouvement une force armée et de faire marcher le Jura sur Paris. En certains endroits, l'adhésion des autorités, enthousiaste ou servile ailleurs, fut accompagnée de réserves, parfois boudeuse et grinchue. Quelques administrations départementales ne répondirent pas tout d'abord à la communication des actes. Mais ces velléités d'opposition tombèrent immédiatement devant l'adhésion non équivoque ou l'inertie des masses. Si au premier moment l'annonce d'une nouvelle révolution, alors que les victoires à l'extérieur avaient produit une sorte d'apaisement, causa dans la population un peu de surprise et d'émoi, l'acquiescement général succéda aussitôt. Ce qu'aucun document ne signale, ce qu'il est impossible de découvrir nulle part, dans une ville, un canton, une bourgade, un coin quelconque de la France, — nous ne parlons pas, bien entendu, des campagnes de l'Ouest en pleine guerre civile, — c'est un essai de résistance de la part des populations, un mouvement de vrai peuple ou de bourgeoisie pour défendre des institutions avilies et se lever contre la fortune de Bonaparte.

Quelques clubs, il est vrai, essayèrent de bouger, mais ces groupes isolés, exécrés de la population, sentirent aussitôt leur impuissance. D'ailleurs, les autorités militaires et les troupes prenaient vivement parti; elles voulaient la République, mais la république de Bonaparte, et leur attitude en imposa. C'est ce qui arriva notamment à Toulouse, cette populeuse cité dont on craignait beaucoup. Aux premières nouvelles, le club avec lequel pactisait une partie des autorités civiles se mit en permanence et cria : *Aux armes!* Mais le général

(1) *Registre des délibérations des Consuls provisoires*, 27 brumaire et 4 frimaire. AULARD, p. 21 et 41.

commandant fit se prononcer énergiquement la troupe ; les autorités publièrent alors la loi, avec mauvaise grâce, il est vrai, et sans nul appareil (1). Lannes arriva sur ces entrefaites, prit le commandement, parcourut la région, rassura les républicains honnêtes, et le calme se rétablit. Il en fut à peu près de même dans les autres villes et localités où les comités rouges dominaient. En somme, sur toute l'étendue du territoire, la résistance jacobine se réduisit presque à rien ; les clubistes, insurgés en paroles depuis quatre mois, se turent devant l'acte de vigueur.

Par contre, dans la population des villes, des groupes tout opposés, également agités, bruyants, entraient en effervescence et témoignaient d'une joie agressive. C'étaient les réactionnaires militants, les associations de jeunes gens, les bandes de muscadins et de contre-révolutionnaires à gourdin qui avaient mené la lutte contre les résurrections successives du jacobinisme. La plupart d'entre eux étaient au fond royalistes, quoiqu'ils se posassent simplement en antijacobins et combattissent la Révolution au nom de ses principes. L'événement de Saint-Cloud, par son premier aspect contre-révolutionnaire, les enivra d'espoir. Ils crurent que leur jour arrivait et dans différentes villes prétendirent s'ériger à leur tour en faction dominante.

Bordeaux s'abandonnait à un transport de réaction. Les nouvelles de Paris étant arrivées le 24 brumaire, la première journée fut toute à la joie ; à la lecture des bulletins dans les endroits publics et les théâtres, il y eut explosion d'applaudissements, mêlés de huées à l'adresse des députés exclus. Le lendemain, on voulut faire chanter au théâtre des couplets de circonstance ; le commissaire de police s'y opposa ; là-dessus, cris, indignation, émeute de spectateurs ; pour rétablir l'ordre, il fallut que le général commandant cédât aux sommations du public et levât l'interdiction. La ville n'en restait pas moins frémissante et paraissait décidée à ne plus

(1) Morère, *Établissement du Consulat à Toulouse*, dans la *Révolution française*, t. XXXIII, p. 16 et suiv.

supporter les autorités établies (1). Clermont-Ferrand vit des scènes du même genre ; on ne voulait plus entendre au théâtre *la Marseillaise* et on n'admettait que *la Bonaparte* (2). A Nancy, une troupe de citoyens ferma d'autorité le club jacobin et apposa sur la porte un drap mortuaire. Dans la Haute-Saône, un commissaire du gouvernement écrivait : « Les royalistes ne croient-ils pas s'approprier les fruits des 18 et 19? Déjà ils menacent les républicains, ils font trembler les acquéreurs de biens nationaux ;... ils parlent d'un roi et d'un ancien régime (3). » A Caen, il y eut comme un remous des partis, à la suite duquel les réactionnaires prirent le dessus. Dans une infinité de cantons et de bourgades, des manifestations tumultueuses, des attaques contre les fonctionnaires étaient signalées, et l'attitude de Paris, se prononçant depuis quelques jours, encourageait ce mouvement.

Presque partout, le gros de la population sympathisait avec ses auteurs ; par horreur du joug révolutionnaire, la population semblait se mettre à la remorque des royalistes. A voir tomber le gouvernement persécuteur, tous les Français — et ils se comptaient par centaines de milliers — qu'il avait menacés ou atteints dans leur sécurité, ruinés, traqués, humiliés, traités en ilotes, éprouvaient une joie de libérés ; ils applaudissaient à ceux qui se levaient furieusement contre les fonctionnaires oppresseurs et tarés, contre les pouvoirs officiels et occultes, contre les clubs et les comités, contre les rigueurs de la législation républicaine et ses puérilités

(1) Rapport du substitut du commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale de la Gironde, 27 brumaire. Ce fonctionnaire écrivait au ministre de l'intérieur : « Je ne dois pas vous le dissimuler, citoyen ministre, aucune des autorités constituées de Bordeaux ne jouissant de la confiance publique, une réforme presque totale devient nécessaire, et les circonstances actuelles exigent que les changements attendus se fassent le plus tôt possible ; sans cette mesure prompte, l'autorité sera méconnue et tous ses actes frappés de nullité ; alors la tranquillité sera nécessairement troublée... » Archives nationales, F1C, III, 8.

(2) *Le Propagateur*, 5 frimaire. Cf. l'arrêté pris le 27 par l'administration du département pour faire jouer alternativement l'*Hymne des Marseillais*, *le Chant du départ*, *Ça ira*, *Veillons au salut de l'Empire* et *la Bonaparte*. Bonnefoy, II, 319.

(3) Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, III, 467.

vexatoires, contre toutes les formes de la tyrannie révolutionnaire, aujourd'hui déconcertée et chancelante. En 1789, on avait vu l'anarchie spontanée ; c'était aujourd'hui la réaction spontanée, menaçant de tourner à un autre genre d'anarchie, à un délire de représailles et de vengeances.

Bonaparte sentit immédiatement le péril, car il voulait éviter avant tout que son nom devînt synonyme de réaction. Le plan qu'il avait conçu pour l'avenir était grand et sauveur ; c'était celui des rois et des politiques qui naguère avaient fait ou refait la France. Se dégageant des partis, laissant à sa droite et à sa gauche les exclusifs de tout genre, il irait droit au peuple, à la masse, aux millions de Français qui avaient des besoins plus que des opinions, qui aspiraient simplement à la paix intérieure, à la paix religieuse, à la paix au dehors ; il gagnerait leur fidélité en leur assurant ces biens ; il donnerait pour base à son gouvernement la satisfaction nationale et bâtirait sur ce tuf. Dans la masse conquise et ralliée, il ferait s'absorber et se fondre les hommes très nombreux qui s'étaient jetés dans les discordes civiles par souffrance ou colère, par exaltation momentanée plutôt que par principe préconçu ; il prendrait ainsi aux partis leur substance, leur force réelle, et n'aurait plus affaire qu'à des chefs sans troupes ou à des perturbateurs isolés. Se retournant alors contre ceux-là, il frapperait impitoyablement, frapperait encore, et réduirait à néant ce résidu des factions. Aux hommes utilisables de tous les partis, il commanderait l'oubli ; décrétant l'abolition du passé, il ordonnerait aux Français de se pardonner et leur désapprendrait la haine ; sur dix ans de crimes et d'horreurs, sur les injures réciproques, il passerait largement l'éponge ; c'est ce qu'on appellerait, dans le langage mythologique à la mode : *Faire boire à la France l'eau du Léthé !* Appelant à lui des régions les plus extrêmes, il offrirait comme point de réunion un gouvernement fort et juste, assez ouvert, assez glorieux pour que tous les Français de bonne volonté puissent se réconcilier et se trouver à l'aise dans l'ampleur magnifique du régime.

Il écrivait au député Beyts, l'un des opposants de Saint-Cloud : « Aucun homme de bon sens ne peut penser que la paix, que l'Europe réclame encore, puisse être le résultat des factions et de la désorganisation qui en est la suite. Ralliez-vous tous à la masse du peuple. Le simple titre de citoyen français vaut bien sans doute celui de royaliste, de clichien, de jacobin, de feuillant, et ces mille et une dénominations qu'enfante l'esprit de faction, et qui, depuis dix ans, tendent à précipiter la nation dans un abîme d'où il est temps enfin qu'elle soit tirée pour toujours. C'est à ce but que tendront tous mes efforts. C'est là uniquement qu'est désormais l'estime des hommes pensants, la considération du peuple et la gloire (1). »

Ce programme de salut, Bonaparte peut dès à présent le tracer; il ne lui appartient pas encore de le réaliser d'autorité. Il peut recommander l'apaisement ; pour l'imposer, les moyens lui manquent, car il n'est pas assez sûr de cette masse nationale dont il a décidé de faire son point d'appui et le grand centre d'absorption ; il ne se sent pas suffisamment la France en main. Ce qu'il veut au moins, c'est d'empêcher que cette masse bien disposée en sa faveur, mais inconsistante et mobile, ne prenne une direction différente de celle qu'il entend lui donner et ne tourne à la réaction pure. Au contact des royalistes actifs, qui ne sont qu'une minorité, mais une minorité incarnant la haine prédominante, la population peut s'exalter et se fanatiser. Alors la France tombera d'un extrême à l'autre ; au lieu d'aller à l'ordre et au réconfort, elle ne fera que changer de misère. On verra se reproduire la poussée de réaction qui avant Fructidor a failli précipiter la France en arrière. On reverra peut-être le retour des excès qui ont ensanglanté le lendemain de Thermidor, les férocités de Lyon, les septembrisades de la Provence, car le Midi blanc, comme Paris rouge, a eu ses septembriseurs. Les intérêts issus de la Révolution s'émeuvent déjà ; ils vont s'affoler. Tous les hommes qui ont fait de la Révolution leur bien, leur affaire,

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. VI, 4398.

leur carrière, leur passion ou leur gloire, les acquéreurs de domaines nationaux, les politiques, les philosophes, les militaires, vont se détacher de Bonaparte transfuge et chercher ailleurs le salut. S'il se laisse séparer de ces hommes dont les meilleurs ont été les fauteurs de son avènement, s'il se laisse arracher de cette base, comme l'opinion des masses n'est pas assez affermie pour le soutenir et le porter, il lui faudra se livrer au parti qui n'accepte en lui qu'un instrument temporaire et se faire le prisonnier de la réaction.

Sans doute, il sent la nécessité d'opérer la réaction dans ce qu'elle a de légitime et d'indispensable ; seulement, il entend la faire à son profit, à son temps, à son heure, en se réservant toujours de lui imposer certaines limites et de marquer le point d'arrêt. S'il la laisse agir d'elle-même, le mouvement va se précipiter en torrent. S'il se livre au courant, le flot va très vite le dépasser, le déborder et le rouler, l'emporter brisé aux pieds du Prétendant. Donc, il reste avec la Révolution, tout en s'efforçant de la faire conciliante et généreuse. Son gouvernement reste ouvert à droite et à gauche, mais surtout à gauche, au moins ostensiblement. Avant d'opérer la fusion de tous les Français, il veut opérer celle des révolutionnaires sur le terrain d'une république accueillante et cordiale ; modérant leurs passions, réprimant leur exclusivisme, il continuera longtemps de flatter leurs préjugés, leurs manies, leurs idolâtries ; il déclarera surtout leurs intérêts et leurs biens intangibles. Et désormais le mot d'ordre du Consulat provisoire, partout transmis, répété à Paris comme en province, sera celui-ci : pas de réaction.

V

A Paris, la réaction se faisait à la parisienne, c'est-à-dire par des vaudevilles et des chansons. Toute crise politique retentissait alors sur le théâtre et s'y transposait en pièces de

circonstance, productions hâtives, éphémères, fugitives, dont l'actualité était le seul mérite. L'événement de Brumaire fit éclore en ce genre toute une littérature instantanée. Dès le 21, un théâtre modeste, celui des *Jeunes Artistes*, avait donné le signal, en représentant « une bluette » intitulée *le Premier Rayon de soleil*. Le 22, l'Opéra-Comique ou théâtre italien, très fréquenté, joua *les Mariniers de Saint-Cloud,* apothéose joviale de la « journée de délivrance (1) ». La pièce alla aux nues; elle enchanta par une prodigalité de flatteries à l'adresse de Bonaparte, mais aussi par les traits lancés contre les députés chassés, contre les députés « charlatans, intrigants, tyrans et brigands », contre leur secte et leur clique (2). Le succès fut grand et prit les proportions d'une manifestation contre-révolutionnaire. Le branle étant donné, tous les théâtres suivirent, tous mirent en préparation des pièces anti-jacobines, antiparlementaires.

Le gouvernement consulaire s'émut aussitôt et intervint par sa police. Comme il fallait tempérer la passion publique sans la heurter de front, comme il restait entendu que le pouvoir nouveau était avant tout tolérant et libéral, Fouché usa d'abord de moyens fort doux. Au lieu d'interdire la pièce, il essaya d'amener les administrateurs de l'Opéra-Comique à y renoncer bénévolement, à immoler leur succès d'argent sur l'autel de la concorde. Il leur écrivit une lettre où il s'élevait à de hautes et judicieuses considérations à propos d'un *impromptu :* « Quand toutes les passions doivent se taire devant la loi, quand nous voulons immoler au désir de la paix intérieure tous nos ressentiments, et que la volonté de le faire est fortement exprimée par le peuple et par ses magistrats, quand ils en donnent le touchant exemple, il n'est permis à personne de contrarier ce vœu. Vous y obéirez, citoyens, et j'augure assez bien de votre patriotisme pour croire que vous

(1) *Moniteur*, 3 frimaire.

(2) *Napoléon et les théâtres populaires*, par M. Maurice Albert : *Revue de Paris* du 15 juin 1902. Cf. *Napoléon et l'empire racontés par le théâtre*, par M. L.-Henry Lecomte, 48-53.

ferez, sans que je vous en donne l'ordre, le sacrifice de votre pièce, puisque la tranquillité publique vous l'impose (1). »

En même temps, le bureau central était invité à surveiller les théâtres, à prendre préventivement connaissance des pièces, « à ne plus rien tolérer dans les spectacles qui pût dévier les esprits, alimenter les haines, prolonger des souvenirs douloureux (2). »

Les administrateurs de l'Opéra-Comique ne voulurent pas obtempérer à l'exhortation ministérielle. Au lieu de supprimer leur pièce, ils se bornèrent à la communiquer au bureau central, afin qu'elle pût reparaître sur l'affiche après avoir subi quelques coupures; ce moyen terme fut agréé par l'autorité. Le bureau avait fort à faire, car les manuscrits soumis à son approbation, comédies, vaudevilles, satires en vers et en prose, affluaient. La plupart de ces pièces étaient très vives, très expressives de l'état des esprits; dans l'une, *le Représentant postiche*, un député figurait sous les traits « d'un imbécile du dernier ordre » ; dans d'autres, les ex-Conseils et le Directoire prenaient forme de personnages ridicules ou odieux, les Jacobins étaient désignés par de clairs homonymes : *brigand, stylet, brise-tout* (3). Le bureau central biffait, raturait; il interdit plusieurs pièces, mais il en laissa passer un assez grand nombre pour que le 28 brumaire le programme des spectacles fût ainsi composé : aux Italiens, *les Mariniers de Saint-Cloud;* aux Troubadours : *la Pêche aux Jacobins ou la Journée de Saint-Cloud;* au Vaudeville : *la Girouette de Saint-Cloud;* au théâtre des Victoires-Nationales : *le Dix-neuf brumaire ou la Journée de Saint-Cloud;* au théâtre Molière : *la Journée de Saint-Cloud ou les Projets à vau-l'eau.* Dans les pièces expurgées, le public cherchait quand même l'allusion et la découvrait; c'étaient alors des tempêtes de bravos et de cris, des huées vengeresses; on s'en donnait à cœur joie d'insulter aux vaincus, à ces tyrans odieux et grotesques,

(1) Journaux du 24.
(2) Archives nationales, AF, IV, 1329.
(3) Aulard, *le Lendemain du 18 Brumaire*, 226-227.

émergés des bas-fonds, à ceux par qui la France avait tant souffert, et toute la gent jacobine, se sentant fouaillée, se démenait et hurlait.

La réaction sortit des théâtres et des endroits clos, se répandit dans la rue, se manifesta sous mille formes. Aux devantures des marchands d'estampes, voici qu'apparaît une floraison de caricatures, d'images coloriées, où les députés figurent en fâcheuse posture; dans l'une, on voit le peuple représenté comme un pauvre homme de peine qui commence à respirer, parce qu'il est déchargé d'un lourd fardeau tombé de ses épaules à ses pieds, un amas de loques rouges, la défroque parlementaire, le paquet des toges ; pour légende, ces mots : « Sept cent cinquante, c'est trop (1). » Qu'est cette affiche étalée sur tous les murs? *Les Adieux du Père Duchêne aux Français,* le testament supposé du jacobinisme battu et déconfit. Dans les carrefours, des chanteurs ambulants entonnent à pleine voix l'air du jour, *la Fanfare de Saint-Cloud;* d'autres traînent par les rues, jetant à tous les échos des couplets du même goût et la complainte du pauvre député jeté par les fenêtres.

Contre les *légifères* que l'on a vus si piteusement filer à travers bois, des quolibets et de grosses injures s'étalent dans certaines feuilles ; un journal suppose que l'un des représentants, dans sa course éperdue, a laissé tomber de sa poche un papier que l'on a ramassé et où figurait tout un plan d'instruction publique ; les qualités qu'il s'agissait d'inculquer aux enfants étaient « l'ignorance, le vol, l'impiété, l'observation fidèle de la loi du plus fort (2) ». De tous côtés, le tapage des huées redouble, houspille en paroles les fuyards de Saint-Cloud et fait à la galopade des députés une infernale conduite.

Les royalistes avérés s'en mêlaient et ne dissimulaient plus leurs espérances; tout en prônant Bonaparte, ils affectaient de le considérer comme une transition vers un ordre plus

(1) Collection Frédéric Masson.

(2) *L'Aristarque* du 3 frimaire. Cf. le compte rendu des opérations du bureau central pour frimaire. Archives nationales, AF, IV, 1329.

assuré et définitif, comme un passage vers autre chose : ils l'appelaient « le pont Royal (1) ». Leurs journaux très nombreux profitaient « de la longue lassitude du peuple et de la haine qu'il avait contre les hommes qui dominaient la législature (2) », pour discréditer l'idée de toute représentation nationale : mieux vaudrait un pouvoir unique et concentré, autrement dit le Roi. Les catholiques parisiens réclamaient la restitution de plusieurs églises en dehors de celles que la Convention expirante leur avait parcimonieusement rouvertes. A Notre-Dame, l'évêque constitutionnel Royer signalait le 18 brumaire comme le début d'une restauration religieuse. Les boutiques commençaient à se rouvrir le décadi et à se fermer le dimanche, protestant à leur façon contre l'intolérance à rebours qui avait déplacé le chômage obligatoire. Dans la ville, des libelles, des rumeurs circulaient, annonçant le retour aux vieux usages, l'abolition du nouveau système des poids et mesures, l'abolition du calendrier républicain et des fêtes décadaires, et le peuple s'imaginait qu'en même temps tomberaient les taxes d'octroi, odieuses entre toutes. Parfois le peuple suspendait d'autorité l'exécution des lois. Quelques désordres matériels éclatèrent; dans la rue et le cloître Saint-Benoît, la foule ameutée arracha aux mains de la force publique un émigré en rupture de ban; un officier de paix fut à peu près assommé et la police bousculée (3).

Les feuilles officieuses avaient beau déclarer qu'il n'y aurait point de réaction, elle apparaissait imminente à beaucoup d'hommes qui s'étaient ralliés d'abord à l'entreprise consulaire, aux amis de la veille comme aux résignés du lendemain. C'est que, derrière les manifestants de Paris et les tapageurs de théâtre, ils apercevaient de plus dangereux ennemis : les émigrés rentrés, prêts à sortir de leurs cachettes, les prêtres politiques; plus loin encore, l'insurrection de l'Ouest toujours sur pied, les ligueurs de la Gironde et de la

(1) Archives de Chantilly, *Correspondance des agents de Condé*, 2 janvier 1800.
(2) *Moniteur* du 3 frimaire.
(3) *Ami des lois*, 29 brumaire.

Charente, les bandes provençales, la contre-révolution armée et furibonde, qui n'avait jamais renoncé à tenir campagne et pouvait s'enhardir. Le 27 brumaire, l'organe jacobin par excellence, l'ex-*Journal des hommes libres*, élevait la voix pour dénoncer les « éléments d'une réaction assassine » ; il énumérait une quantité de sévices réellement ou soi-disant commis en province sur des républicains, et pendant plusieurs jours ses colonnes s'emplissaient d'épouvantables *faits divers*. Des journaux même très hostiles au jacobinisme craignaient qu'on ne rendît la main « aux Jacobins de la réaction (1) ».

Ces inquiétudes de la presse se doublèrent d'une émotion parlementaire, dans ces commissions qui formaient un prolongement des Conseils. Le 26, à la commission des Cinq-Cents, le compte rendu de la séance porte : « Plusieurs membres de la commission témoignent leur mécontentement des satires, des brocards que renferment les pièces de théâtre faites à l'occasion du 18 brumaire. Deux membres de la section d'inspection se rendront auprès du ministre de la police pour l'engager à défendre les pièces qui peuvent porter atteinte au respect dû à la représentation nationale (2). »

Le pouvoir consulaire n'avait pas attendu cette espèce d'interpellation pour se déclarer plus nettement, par organe autorisé. Dès la veille, devant la commission, Cabanis, qui aimait à se poser en orateur et haut patron du gouvernement, avait solennellement répudié, au nom des Consuls et de leurs amis, toute idée de réaction. Il rappelle que le 18 brumaire a été et doit rester le coup d'État des modérés; avec une complaisance un peu naïve, il félicite ce parti, dont il est l'un des coryphées, d'avoir fait preuve pour une fois d'initiative vigoureuse, et il semble oublier que le geste péremptoire de Murat et de Leclerc, que les baïonnettes et les tambours ont appuyé fort à propos une audace défaillante. « Vous leur avez prouvé — dit-il en parlant des factieux et fanatiques de tous bords — que les modérés savent oser quand il le faut; vous leur mon-

(1) *Ami des lois*, 26 brumaire.
(2) *Moniteur* du 28 brumaire

trerez maintenant ce que doit être l'énergie de la modération après la victoire (1). »

Le gouvernement ne se borna pas à ce manifeste, il y joignit des actes. A l'égard des théâtres, une mesure radicale fut enfin prise : interdiction de toutes les pièces « dont le titre semblerait relatif aux événements de Brumaire », ordre de soumettre à l'examen préalable de l'administration toutes les pièces « relatives à la Révolution, à quelque époque qu'elles aient été mises au théâtre (2) ». La police fit disparaître des étalages les caricatures de députés; le rapport par lequel le bureau central rendait compte de ses opérations porte même : « Il a fait défendre aux chanteurs de vendre ni chanter dans les rues et les places publiques des chansons relatives aux événements de Brumaire et injurieuses à la représentation nationale (3). » Le silence fut prescrit sur les scènes de l'Orangerie et « le déménagement des Cinq-Cents (4) ». Il semblait que le Consulat voulût à tout prix faire oublier aux républicains formalistes la violence de son avènement et se laver de la tache initiale; c'était la première fois qu'on voyait un gouvernement renier ses origines et défendre d'en parler.

Contre les attroupements réactionnaires, le général Lefebvre lança une proclamation sévère, ordonnant à la troupe de dissoudre ces rassemblements par la force, après avoir invité « les citoyens honnêtes et les curieux » à se retirer (5). Les imprudences de la chaire furent réprimées, l'évêque Royer rappelé à la modération. Des avis affichés instruisirent les habitants que les lois républicaines demeuraient intégralement en vigueur, que les propagateurs de bruits contraires seraient traduits en justice. Enfin, pour bien montrer que le gouvernement restait à gauche et n'entendait plus trouver de coupables parmi les républicains, les Consuls révoquèrent leur arrêté de déportation contre les cinquante-neuf Jacobins,

(1) *Moniteur* du 28 brumaire.
(2) Archives nationales, AF, IV, 1329.
(3) *Ibid.*
(4) Expressions du journal *l'Aristarque*, 3 frimaire.
(5) *Moniteur* du 3 frimaire.

en le remplaçant par une simple mise en surveillance. Cette rétractation prit motif d'un rapport rédigé par Cambacérès, commandé par Bonaparte et concluant à l'oubli d'erreurs passagères. « C'est à la justice, avait dit le Consul, à réparer les sottises de la police (1). » Il n'en restait pas moins que Fouché avait habilement mené son jeu, puisqu'il avait rassuré Sieyès en dressant une liste de proscrits et facilité à Bonaparte, par l'exagération des mesures prises, le moyen de les annuler et d'affirmer une politique de concorde républicaine.

Tous les actes destinés à enrayer le mouvement de réaction furent publiés presque à la fois, entre le 30 brumaire et le 6 frimaire, pour faire masse et mieux frapper Paris. En même temps, des paroles officielles s'adressaient à toute la France; les ministres de l'intérieur et de la police envoyaient l'un et l'autre à leurs subordonnés et faisaient publier une circulaire portant garantie contre le retour des émigrés, contre la prédominance d'aucun culte.

La différence de langage entre les deux ministres était pourtant sensible. Laplace se maintenait sur le terrain de l'intransigeance philosophique; il déclamait contre les religions : « Ne négligez aucune occasion de prouver à vos concitoyens que la *superstition* n'aura pas plus à s'applaudir que le royalisme des changements opérés le 18 brumaire. » Fouché, plus souple, plus politique, met dans sa prose officielle un mélange de fermeté et d'onction; il déclare aux émigrés que la France les rejette à jamais de son sein, mais il leur souhaite de trouver, « s'ils le peuvent, le repos et la paix loin de la patrie qu'ils voudraient asservir et détruire. » Il dit aussi : « Que ceux qui croient encore aux chimères du rétablissement de la royauté en France apprennent que la République est aujourd'hui affermie. Que les fanatiques n'espèrent plus faire dominer un culte intolérant; le gouvernement les protège tous également sans en favoriser aucun. » *Le gouvernement les protège tous également;* cette parole, qui laissait espérer au

(1) Cambacérès, *Éclaircissements inédits.*

catholicisme si odieusement persécuté paix et droit commun, c'était l'ancien profanateur d'églises, l'affreux iconoclaste de 1793 qui la proférait. Mais Fouché savait rester toujours l'homme de la situation; avec une intelligence aiguë des temps, il était le premier à s'assimiler aujourd'hui l'esprit nouveau, l'esprit d'un gouvernement modérateur.

Dès le 29 brumaire, les Consuls avaient décidé de prendre contact direct avec les départements. La loi du 19 les autorisait à envoyer en province des délégués; ils en nommèrent vingt-quatre, un par division militaire. Ces *missi dominici* reçurent une instruction rédigée sous forme d'arrêté des Consuls, complété par une note explicative (1). Ils iraient présenter l'événement de Brumaire sous son véritable jour et l'interpréter comme le triomphe de la modération. Ils pourraient au besoin révoquer les fonctionnaires par trop odieux, fermer quelques clubs, mais ils n'étaient autorisés à user de cette faculté qu'avec une extrême circonspection, se bornant de préférence à s'enquérir sur l'esprit des administrations, sur l'esprit public, et à renseigner. Surtout, ils devaient recommander l'oubli des dénominations de parti et des appellations injurieuses, prêcher d'exemple par la douceur de leurs discours, travailler à l'extinction des haines, à la consolidation de la République par l'apaisement, éviter tout conflit avec les autorités militaires et se concerter autant que possible avec elles, « se dispenser d'aller dans les départements où tout est tranquille et va bien — et revenir le plus tôt possible. »

Les délégués choisis furent d'anciens conventionnels et députés inféodés au parti brumairien, quoique assez divers de tendances; Mallarmé, Fabre de l'Aude, Barré, Chasset, Lecointe-Puyraveau, Crochon, Jard-Panvillier, figurèrent sur la liste. Sieyès n'avait voulu que des hommes d'un passé franchement révolutionnaire (2). Tous auraient à opérer sans

(1) L'arrêté figure dans la *Correspondance de Napoléon*, t. VI, 4396; la note a été publiée par M. Aulard, *le Lendemain du* 18 *Brumaire*, p. 240-241.

(2) *Bulletin royaliste* du 20 novembre. « Un *clichien* avait été proposé par Chazal et agréé; il avait fait toutes les bassesses convenables; Sieyès l'a fait rayer injurieusement. » Archives de Chantilly.

fracas, sans ostentation, sans grand appareil; on ne voulait pas qu'en eux rien rappelât les conventionnels en mission, ces potentats de terrible mémoire. Le manque d'argent obligeait d'ailleurs à faire très simplement les choses. Comme frais de tournée, on ne put allouer aux délégués que cent mille francs à se répartir entre eux. Quelques-uns prirent la poste, d'autres partirent bravement en diligence (1). Ce train convenait assez aux représentants d'un pouvoir qui se posait moins en dominateur des partis qu'en conciliateur universel, assidu, pratique, et qui semblait vouloir faire le juge de paix entre tous les Français.

En certains pays, la tâche des légats consulaires serait difficile, car l'effervescence qui s'était manifestée dans les villes passait maintenant dans les campagnes, sous forme d'agitation presque antisociale. Comme une traînée de poudre, le bruit s'était répandu qu'aucune charge publique ne survivrait à l'existence politique des Directeurs : puisque Bonaparte, l'homme du miracle, avait chassé ces gens-là, tous les maux devaient cesser; plus d'impôts à payer, plus de taxes de guerre, plus de réquisition, plus de conscription: on s'ameutait contre les agents de l'autorité s'ils rappelaient que des lois existaient encore et qu'on leur devait obéissance.

Sur les points les plus divers, dans le Loiret, dans l'Oise, en Franche-Comté, dans la région du Nord, des symptômes d'anarchie rurale apparaissaient, et les administrateurs y voyaient la main des fauteurs de réaction (2). En Belgique, les paysans des Deux-Nèthes rouvraient de force les églises, refusaient d'acquitter les droits de barrière et attaquaient les receveurs; à Bruges, « il fallut à deux reprises démentir officiellement le bruit d'après lequel le recouvrement des impôts était suspendu (3). » Jusqu'aux portes de Paris, des cantons se levaient contre l'impôt; celui de Pierrefitte se désorga-

(1) *Le Publiciste* du 6 frimaire.

(2) Voy. notamment aux archives de la guerre, correspondance générale, les rapports d'Orléans et d'Amiens des 23 et 24 brumaire. Cf. Roederer, VI, 394.

(3) Lanzac de Laborie, *la Domination française en Belgique*, I, 307.

nisait totalement. « Le peuple, à qui la malveillance a persuadé que Bonaparte avait aboli tous les impôts, se refuse au payement de ses contributions... (1). » Ailleurs, les villageois s'insurgeaient contre la taxe d'entretien des routes et maltraitaient les agents préposés à sa perception (2). Ces paysans avaient peine à croire que la destruction du gouvernement oppresseur n'équivalait pas à la suppression de tout gouvernement; dans le triomphe de Bonaparte, ils voyaient moins l'avènement d'un pouvoir réorganisateur que la chute d'une tyrannie, et ils la célébraient par de grossiers ébats, avec des brutalités de serfs déchaînés. Fait singulier et pourtant incontestable, l'apparition du grand faiseur d'ordre, considéré avant tout comme metteur en liberté des Français esclaves de la faction révolutionnaire, provoqua d'abord une recrudescence de désordre.

(1) Rapport cité par Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, III, 474.
(2) *Moniteur* du 3 frimaire.

CHAPITRE XI

LA FRANCE SOUS LES CONSULS PROVISOIRES

PARIS

Apaisement de l'effervescence réactionnaire. — Prudence et ménagements de Bonaparte. — Paris tel que la Révolution l'avait fait. — Contrastes. — Débraillé général. — Les monuments et les établissements; paradoxales destinations. — La rue. — Pullulement d'industries parasites. — La journée des Parisiens. — Le beau monde. — Folie de jouissances. — Influence de Bonaparte sur les modes. — Pacification des dîners. — Les salons. — Le théâtre. — Insécurité des rues. — La prostitution débordante. — Éléments interlopes et dangereux. — L'armée des fraudeurs. — Rafle au Palais-Royal. — Conversation de Bonaparte à déjeuner; comment il se sert de la presse. — Libéralisme et abstention de la police. — Les journaux. — Résurrection du *Journal des hommes libres*. — Politique de Fouché; la défense révolutionnaire. — Incertitude et fluctuations de l'opinion parisienne. — Comment Bonaparte opérera la conquête de Paris.

LES DÉPARTEMENTS

Mesures s'appliquant à l'ensemble de la France. — Maintien des lois révolutionnaires; quelques adoucissements dans l'application. — Mesure prise à l'égard de certaines catégories de prêtres. — Les routes. — Manque d'argent. — Expédients financiers. — La direction des contributions directes. — Interrègne administratif. — Persistance du désordre matériel. — Le Midi et le Sud-Ouest. — L'armée d'Italie en dissolution. — Séditions militaires. — Les autres armées. — Effet produit par les événements sur les Français de l'extérieur. — Émigrés et proscrits. — Retour inopiné de La Fayette. — La grande majorité des républicains se rallie au gouvernement provisoire. — Les Jacobins. — Déception des royalistes. — Modérés de gauche et modérés de droite; ceux-ci demeurent sur la réserve; lettre caractéristique. — La masse des citoyens espère et croit en Bonaparte, sans se livrer encore à lui avec une absolue confiance. — Succès des royalistes dans l'Ouest. — Surprise du Mans et de Nantes. — La Vendée et la Normandie. — Velléité pacificatrice du Directoire. — Le général Hédouville et Mme Turpin de Crissé. — Effet produit dans l'Ouest par le 18 brumaire et les actes subséquents. — Armistice. — Bonaparte ne décourage pas entièrement les espérances des royalistes; il veut immobiliser et assoupir tous les partis.

PARIS

I

Le Consulat provisoire était en somme plus reconnu qu'obéi, plus acclamé qu'écouté. A Paris pourtant, les turbulences réactionnaires cessèrent assez vite, la population restant incapable de transports véhéments et prolongés. Après avoir rétabli le calme à la surface, Bonaparte va-t-il gouverner et administrer Paris, commencer la réorganisation de la France en rendant à la capitale un aspect décent et réglé? A cet égard, tout était à faire, car les classes même les plus hostiles à la Révolution avaient pris à son contact des habitudes de vie débridée; à côté des anarchistes d'opinion, combien de gens devenus « anarchistes d'habitude (1) » ! Il en était résulté un laisser aller, un débraillé, un relâchement universels. Ce chaos grouillant offusque Bonaparte, choque son prodigieux instinct d'ordre et sa passion de rangement. Seulement, s'il essaye trop tôt de discipliner la cité, s'il brusque les Parisiens, ceux-ci pourront se rebiffer. Il ne leur fera que très progressivement sentir l'autorité. Sans abuser, sans user même des pouvoirs arbitraires qu'il a hérités des gouvernements antérieurs, il donne à Paris l'illusion de la liberté et ose à peine toucher à la licence.

Étrange et disparate, ce Paris des premières semaines consulaires, ce Paris de transition, où l'ancienne société s'essayait très timidement à revivre, à côté d'une société brusquement surgie, flambante, toute en dehors. Dans l'aspect matériel de la ville, ce n'est qu'incohérence, amalgame confus de laideurs et de beautés, germes poussant sur des débris. L'étranger qui arrive, le proscrit qui se hasarde à reparaître, hanté par les récits de la Terreur, croit trouver Paris tout en sang et tout

(1) Mallet du Pan, *la Révolution française vue de l'étranger*, p. 538.

en ruines; il croit voir de hideux stigmates, « du sang, des têtes; » s'il en parle, on lui répond : « Oh! cela est vieux (1). »

S'il arrive par l'Ouest, les Champs-Élysées, plus animés qu'autrefois, quoique d'aspect encore forestier, le conduisent au plus bel aspect que présente une capitale. Le Directoire avait voulu que la place de la Concorde, la sanglante place de la Révolution, entourée désormais d'édifices et de jardins réparés, mît au devant de Paris un imposant parvis. « Le pont, les Tuileries, les Champs-Élysées, les quais, le Palais-Bourbon, forment un ensemble fort remarquable (2). » A gauche des Champs-Élysées, par delà le faubourg Honoré et le Roule, une ville neuve pousse, claire et luxueuse : quartier d'Anjou, quartiers de la Chaussée-d'Antin, quartiers du Rocher, quartiers montant vers les Porcherons et Montmartre; ville d'enrichis, de fournisseurs, de généraux qui ont fait leur main en Italie, d'artistes et de comédiennes. Tous ceux que la Révolution a mis en relief et en vedette aiment à s'y loger; dans leurs jolis hôtels à fronton grec et à colonnade, dans le décor d'un mobilier qui commence à se raidir en formes antiques, parmi les acajous et les ors, parmi les fresques, les moulures corinthiennes et l'harmonie des étoffes rayées à fond tendre, ils font assez gauchement apprentissage d'élégance.

Passé le boulevard, l'ancienne ville se retrouve, mais toute bouleversée et sens dessus dessous. Le Paris royal, qui se tassait sur les deux rives du fleuve, était déjà fait de contrastes, de luxe raffiné et de misère; les contrastes se sont accentués, car la Révolution n'a fait que déplacer le luxe et accroître la misère. Certains endroits ont embelli. Les Tuileries sont mieux soignées qu'autrefois, avec leurs hémicycles de marbre, leurs rectangles de verdure, leur peuple de statues; la façade du château opposée au jardin, celle qui regarde le Carrousel et l'entassement de ses constructions, reste écorniflée par les balles du 10 août; le bas disparaît à demi sous des plantations,

(1) Archives de Chantilly, lettre du 1er jour complémentaire de l'an VIII.
(2) *Lettres de Charles de Constant*, p. 25.

car la République a voulu pudiquement masquer de verdure la demeure des rois. A l'autre bout de la ville, le Jardin des Plantes s'est enrichi, auprès du Muséum créé par l'effort louable de la Révolution pour organiser la science. Mais le Luxembourg, ses parterres, ses ombrages ne sont qu'une ruine de jardin, l'esplanade des Invalides est toute en excavations et fondrières, le jardin du Palais-Royal est à tel point ravagé qu'il faudra le fermer pendant plusieurs mois pour le réparer. Saccagés et menaçant ruine, les monuments, y compris ceux que la Révolution s'est appropriés et où elle a installé le désordre des services publics ; saccagées, violées, découronnées de leur flèche, vidées de leurs tombeaux et de leurs statues, les innombrables églises, les abbayes puissantes, réceptables d'art et de richesse. Certaines églises devenues *temples* servent aux cérémonies décadaires, tandis qu'à d'autres heures les cultes rivaux, catholique, constitutionnel, théophilanthropique, voisinent haineusement.

Celles-là même ont perdu leurs trésors, et le *Musée des monuments français*, quai des Augustins, n'a pu que recueillir les épaves de cet immense naufrage. En revanche, le Louvre s'emplit des dépouilles de l'Italie ; là, c'est un arrivage de chefs-d'œuvre, un déballage de merveilles, l'Apollon du Belvédère, la Vénus Capitoline, le Laocoon encore encaissés, émergeant à demi du plâtre où on les a noyés pour le voyage. Le quadrige de bronze attribué à Phidias et ravi à Venise demeure entreposé dans le jardin de l'Infante ; on parle de l'atteler sur la place des Victoires à un char de triomphe.

Sur les places, des piédestaux se dressent veufs de leurs statues ; des allégories de bois et de plâtre, débris des apothéoses révolutionnaires, s'effritent sous la pluie. Place des Victoires, place Vendôme, place Royale, dans les quartiers d'imposante architecture, des enseignes criardes bariolent les façades, rompent l'harmonie des lignes et détruisent l'ordonnance. Les demeures de noblesse et de haute vie, hôtels du faubourg Germain, hôtels du Marais, sauf ceux que la finance a sauvés en les accaparant, appartiennent aux industries de

plaisir, aux ventes à l'encan, aux agences, au Paris spéculateur, charlatan, entremetteur. Toute chose est en dehors de sa place; la Bourse se tient dans l'église des Petits-Pères, un bal public — le bal des *Zéphyrs* — s'est installé dans le cimetière attenant à Saint-Sulpice. On voit des établissements bizarres, des noms accolés qui jurent d'être ensemble; là-bas, dans la rue Antoine, on va créer une maison de refuge pour les victimes des faillites d'État, un hospice pour rentiers.

Les hôpitaux placés sous l'invocation de vertus laïques manquent de ressources, et pourtant l'admirable institut de Valentin Haüy se soutient, l'œuvre de l'abbé Sicard a survécu à la proscription de son auteur ; à Beaujon, l'étranger s'étonne de trouver réunies toutes les ressources de la science, un progrès de bienfaisance, dû à cet élan d'humanité et à ce branle-bas d'activité généreuse que la Révolution a d'abord imprimés aux esprits (1). Mais les quartiers de cléricature et d'hospitalisation religieuse, la ligne de couvents qui s'adossait à la terrasse des Feuillants, la cité religieuse qui se blottissait à l'ombre de Notre-Dame, la Sorbonne, ses collèges, ses foyers de science ecclésiastique, et au delà des quartiers vivants de la rive gauche, les grands domaines de communauté, tout cela est livré à la spéculation, à la démolition, aux fournitures militaires, aux entreprises de lucre hâtif et véreux, ou simplement au trop-plein de Paris, de ses sentines, de ses cloaques et de ses décombres; des quartiers entiers se transforment en cités de brocanteurs ou en magasins de débarras.

Restons au centre. Sous le ciel de brumaire et de frimaire, sous le ciel de suie, les rues mal pavées, dépourvues de trottoirs, sillonnées en leur milieu par un ruisseau fétide, se faufilent tortueuses entre les maisons à façades d'un jaune sale, à toits inégaux, à caprices d'architecture qui feraient la joie de nos yeux amateurs de pittoresque. Sur les places difformes, des bonnets de liberté apparaissent encore au bout de hampes déteintes, des arbres de liberté où pendent des

(1) Charles de Constant, 67.

loques tricolores; à tous les coins de rue, des inscriptions remaniées ou tronquées, la suppression du mot de *saint* décapitant une quantité de noms; le bas des maisons tout tapissé d'affiches, des murailles de papier; la liberté de l'affichage illimitée; les citoyens, les voisins s'injuriant sur les murs, en grossiers placards; les affiches déshonorant les monuments et peinturlurant les fontaines; sur la chaussée, peu d'équipages imposants et soignés, plus de carrosses à panneaux armoriés; 1,162 fiacres dont certains ne sont numérotés qu'à la craie et dont beaucoup sont conduits par des femmes; rue du Mail, rue Denis, des voitures de place stationnant tout le jour, au mépris des ordonnances, et créant un encombrement continu; 2,691 cabriolets lancés à toute vitesse, filant d'un train fou, effarant, bousculant, écrasant les passants, et se faisant, malgré les réclamations des journaux, « instrument de mort (1); » à pied, dans le tumulte des affairés et le trottinement des Parisiennes, toute sorte de figures incertaines et minables, rentiers sans rente, ouvriers sans ouvrage, employés sans salaire, suspects craignant toujours d'être suivis et jetant derrière eux un regard d'angoisse; par contraste, des impudences de tenue et d'allure, une femme bien mise se troussant jusqu'aux genoux, « une jeune femme habillée en homme (2); » un mort dans son cercueil transporté comme un ballot, sans pompe ni décence; le heurt des modes anciennes et des modes nouvelles, des hommes à cheveux poudrés et à catogan, le tricorne sur les yeux, d'autres tondus, couvrant du feutre évasé leur coiffure à la Coriolan, des hommes à redingote et à pèlerine, à redingote bleue avec boutons blancs, à redingote couleur isabelle, des gens en carmagnole; des militaires, des *défenseurs de la patrie* courant après leur solde et portant haut tout de même leur plumet effiloché; beaucoup de jeunes gens revenus de la guerre éclopés, portant le bras en écharpe ou se traînant sur des béquilles, et dans cet extraordinaire pêle-mêle de types et de costumes, quelques ressouvenirs du

(1) *Ami des lois*, 13 frimaire.
(2) Charles de Constant, p. 32

grand carnaval gréco-romain qui pendant huit ans a traversé Paris : sur le Pont-Royal, par un temps affreux, « des élèves du peintre David vêtus complètement à la manière des élèves d'Apelle, tête nue, jambes nues, chaussés d'un cothurne, et n'ayant d'autre vêtement même nécessaire que les plis ondoyants d'une double tunique (1); » des passants complaisants et narquois leur offraient des parapluies.

Sur les ponts, sur les places, dans les rues, c'est un envahissement d'étalages mobiles, d'échoppes en plein vent, de jeux et de *lotos,* de tréteaux et d'éventaires, rétrécissant le passage, gênant la circulation. Cette profusion d'industries parasites, cette usurpation permanente de la chaussée, est l'un des traits caractéristiques du Paris d'alors; elle donne à toute la ville un aspect forain.

Le Pont-Neuf, la Grève, le quai du Louvre, le boulevard du Temple, parade continue de bateleurs, saltimbanques, pitres, montreurs de curiosités, faiseurs de tours et chanteurs ambulants ! Que de petits métiers, que de vendeurs de choses innomées et étranges, quelle exhibition de débris divers, quel débordement de bric-à-brac, que de ferraille, que de bouquins et d'estampes ! On vend sous le manteau des gravures représentant l'ex-famille royale, des emblèmes proscrits et des colifichets dynastiques. La police les pourchasse et favorise d'autres exhibitions. Bientôt, les passants vont s'attrouper devant une estampe représentant « le premier Consul Bonaparte au milieu des sectateurs des cultes divers et les rappelant tous à une tolérance mutuelle (2) ».

Promeneurs, errants de tout genre, désœuvrés et désheurés, s'entassent à certains moments dans les endroits où l'on mange. La Révolution, qui a jeté sur le pavé une population de déracinés, a fait la fortune des restaurants. Sans parler des rois de la bonne chère, Méot, Véry, Robert, Saivres, Rose et leurs prodigieux émules, le nombre des traiteurs, cabaretiers, limonadiers, débitants de vins et de liqueurs, s'est énormément

(1) *Mémorial de Norvins*, II, 250.
(2) *Publiciste* du 30 ventôse.

accru. Partout se lit cette annonce : *Déjeuners froids*. On s'attable dès le matin, car la vie commence de bonne heure. Ensuite, beaucoup de Parisiens traînent leur journée dans les cafés et y pérorent interminablement; chaque parti, chaque coterie a le sien, s'en fait une manière de club et y lit ses journaux, sans croire aux nouvelles qu'ils débitent.

Le beau monde lui-même vit en général hors de chez soi. Qu'est ce beau monde ? « Les jeunes gens qui ont remplacé les marquis, les pages, les mousquetaires, etc., sont des fournisseurs, des agioteurs, des clercs de procureurs (1). » Ils montent à cheval, conduisent leur phaéton, exhibent leur maîtresse. Le parc de Mousseaux est réservé aux promenades matinales. Dans l'après-midi, on s'en va au bois de Boulogne faire une partie de barres ou fortifier sa musculature par des exercices renouvelés de l'antique, car on vise à l'athlétisme par grécomanie, comme on y visera plus tard par anglomanie. Les gens qui se piquent de goûts plus relevés s'en vont bâiller aux conférences organisées par le *Lycée des arts*, par le *Portique républicain*, ou aspirent après la réouverture des concerts donnés par la *Société des amateurs*, rue de Cléry. Les trente-cinq banques de jeux publics et patentés, les innombrables tripots s'emplissent, et les heures s'y écoulent fiévreuses. Par-dessus un fond terne de bourgeois déprimés et d'honnêtes gens aspirant confusément à une existence mieux réglée, une société de parvenus et de déclassés s'agite toujours, brille, s'ébat, fait des mots, tranche et déraisonne sur tout; chez elle, nul effort de réflexion, nul souci de l'avenir, nulle préoccupation de fonder. Si la folie d'agiotage sur les assignats et de spéculation universelle est passée, combien de gens emploient encore leur journée à courir au coup de bourse ou au coup de dés, au lucre immédiat, au plaisir d'un moment, à l'aventure d'argent ou d'amour!

Dans les rues passagères et marchandes, les femmes, dès le matin, sont venues à pied faire leurs emplettes, le léger *réticule*

(1) *Lettres de Charles de Constant*, 63.

pendant à leur ceinture. Les magasins s'enjolivent à miracle, avec leurs devantures avenantes, leur luxe de moulures et de colonnettes. Les boutiques qui prospèrent, ce sont celles qui tiennent débit de frivolités, plumes, rubans, dentelles et fanfreluches. Les femmes y cherchent de quoi faire le décor miroitant et non le fond de leur toilette, car elles continuent à ne porter par-dessous leurs fourrures « qu'un extrait de vêtement aussi diaphane que possible (1) » et le reçoivent de l'étranger, en gazes et mousselines d'Angleterre. L'ancienne industrie française, celle qui pourvoyait au luxe étoffé d'autrefois, languit et chôme.

Pourtant, depuis quelques jours, un curieux phénomène s'opère. Dans les rues de vieux commerce, rue des Bourbonnais, rue Boucher, des maisons à enseigne jadis réputée, des magasins de soierie, longtemps délaissés, retrouvent des clients; on fait queue à leur porte. C'est qu'une anecdote circule, portant avertissement de Bonaparte, et la mode, avant la politique, le reconnaît dictateur. On raconte qu'il se trouvait un soir au Luxembourg, en compagnie de Joséphine et d'autres dames exhibant une élégance par trop athénienne; lui, faisait bourrer la cheminée, chauffer à force, à outrance; on lui objecte qu'il va mettre le feu; il ordonne de continuer, et se retournant : « Ne voyez-vous pas, dit-il, que ces dames sont nues? » Le bruit que Bonaparte rappelle les modes à la décence avec l'arrière-pensée de raviver l'industrie nationale se répand dans les journaux; démenti par quelques-uns, d'autres le confirment, « et aussitôt nos dames patriotes de commander robes, jupons, spencers, schalls, douillettes pour l'hiver, le tout de soie (2). »

Tout ce monde dîne entre quatre et cinq heures. Parmi les gens d'opulence relativement assise, il n'y a que des banquiers et négociants, quelques-uns étrangers, « dont la maison cosmopolite est une puissance (3), » pour essayer de reprendre

(1) Archives de Chantilly, lettre du 1er jour complémentaire an VIII.
(2) *Journal des hommes libres*, 13 frimaire.
(3) *Lettres de Charles de Constant*, 19.

les traditions d'hospitalité et les réceptions fastueuses d'autrefois, sans y réussir pleinement. « Je ne sais si un appartement orné, un dîner fin, des toilettes recherchées, des révérences et des calembours constituent effectivement la bonne compagnie ? » Les hommes dînent beaucoup au restaurant; les *brumairiens*, les députés et fonctionnaires qui ont participé au coup d'État, pour ne pas perdre le contact, se réunissent toujours chez le restaurateur Rose; là, ils édifient en imagination le gouvernement futur, distribuent des grâces, attirent, rallient, concourent à l'apaisement. Dans les temps qui ont précédé Brumaire, la division des esprits était telle qu'il était impossible de réunir à la même table un certain nombre de personnes sans que la politique s'introduisît parmi les convives et fît dégénérer la conversation « en un bruit tumultueux (1) ». Mercier s'en était plaint dans son *Nouveau Tableau de Paris*. A présent, on commence à perdre l'habitude de se disputer « pour des opinions; on ne crie qu'aux cabarets et dans les tabagies (2) ». Les journaux vont signaler comme l'un des effets du mot d'ordre consulaire la pacification des dîners.

Quelques salons officiels s'ouvraient à jour fixe. Mme de Staël s'y donnait beaucoup de mouvement; « elle tournait comme une toupie autour des personnes marquantes (3). » Tenant à établir son influence, à placer ses amis, elle travaillait aussi à soulager des infortunes, à obtenir des mises en liberté, des radiations d'émigrés, et s'employait impétueusement à la justice. Au commencement de la soirée, elle-même rouvrait son salon et ressuscitait cette puissance; on s'occupait chez elle à dresser la liste des légiférants futurs et à lancer des noms.

Parmi les membres de l'ancienne société, quelques-uns se jettent déjà en solliciteurs au travers du monde nouveau; d'autres se tiennent à l'écart et se contentent de vivre. Rue

(1) *Gazette de France* du 19 ventôse.
(2) *Ibid.*
(3) *Lettres de madame Reinhard*, 99.

Honoré, dans une maison de modeste apparence, la princesse de Beauvau, voltairienne impénitente, n'a jamais cessé un seul jour de recevoir ; elle habite un petit appartement « meublé des restes élégants de son ancien mobilier ». — « Du moment qu'on quittait l'escalier crotté, commun à tous les habitants, on se sentait transporté dans un monde à part; tout était noble et soigné dans ces petites chambres. Le peu de domestiques qu'on y voyait étaient vieux et quelque peu impotents ; on sentait constamment qu'ils avaient vu si bonne compagnie que leur jugement était quelque chose (1). » Dans ce lieu discret, des hommes politiques, des philosophes se faisaient voir; en y venant, ils croyaient « se donner un air d'ancien régime (2) ».

Cinq heures; les théâtres s'ouvrent. La police n'obtient jamais qu'ils ferment à l'heure réglementaire, neuf heures pour ceux du boulevard, neuf heures et demie pour ceux de l'intérieur. Le théâtre, c'est l'universel rendez-vous, lieu de réunion, de manifestation et de licencieux plaisirs. En pleine Révolution, un prospectus de théâtre annonçait, pour mieux attirer le public, que toutes les loges seraient munies d'un lit. Les acteurs occupent beaucoup Paris de leurs prétentions, de leurs démêlés, et se posent en personnages d'importance ; ils sont reçus dans toutes les sociétés. Après le 18 brumaire, les artistes de l'Opéra-Comique ont cru devoir envoyer à Bonaparte une adresse de félicitations. Sur les grandes scènes, la mise en scène est très soignée, les ballets et les décors superbes, les artistes supérieurs aux œuvres qu'ils interprètent. En fait de littérature dramatique, la production est incessante et médiocre : froides tragédies, plats vaudevilles ou drames noirs. Le public reste de tendances réactionnaires. Les grands mots dont toute la France s'est jadis enivrée et qui, dans la bouche des révolutionnaires, ont été surtout effet oratoire, patrie, liberté, vertu, n'ont plus le don d'émouvoir.

(1) *Vie de la princesse de Poix, née Beauvau*, par la vicomtesse DE NOAILLES (non mis dans le commerce).

(2) *Ibid.*

Dans certains théâtres, sur le devant des loges, des toilettes éblouissantes s'étalent, des femmes moins habillées que costumées, des Flores, des Hébés, des Grecques, des Orientales; un soir, à l'Opéra, Mme Tallien en Diane chasseresse, carquois à l'épaule, peau de tigre en sautoir, croissant de diamants dans les cheveux, vêtue surtout de pierreries, va exhiber une dernière fois sa triomphante nudité (1). Joséphine inaugure un luxe de meilleur ton : « 19 frimaire : Bonaparte était hier à l'Opéra avec son épouse; celle-ci était en satin blanc et non point en linon, sans diamants, mais avec beaucoup de camées antiques à ses doigts et à ses bracelets. La loge était remplie de femmes charmantes et parées (2). » Le public des autres places est en général de tenue fort négligée. Il faudra que deux mois s'écoulent pour que les observateurs de la police signalent une amélioration; en nivôse, ils écriront, dans leur style prétentieux : « On a remarqué que depuis quelque temps la parure était plus générale parmi les spectateurs. On s'aperçoit que la masse est visiblement ramenée aux habitudes et aux formes qui firent passer dans l'Europe les Français pour le plus poli et le plus aimable des peuples (3). »

A partir de huit heures du soir, il est hasardeux de sortir à pied. Sur les milliers de réverbères allumés, il en est un très grand nombre qui clignotent rapidement et s'éteignent; de louches figures se glissent dans l'ombre et partout s'éveillent des grouillements suspects. Des voleurs en nombre incalculable opèrent isolément ou par bandes, s'attaquent aux passants, s'introduisent dans les maisons qui ont l'imprudence de rester ouvertes.

Dans ces mois d'hiver où nous sommes, l'afflux de foule a cessé aux grands rendez-vous nocturnes de plaisir en plein air; les jardins de danse et d'amour ont éteint leurs feux. Le

(1) Norvins, II, 250-251.
(2) *Le Diplomate*, 19 frimaire.
(3) Rapport publié par Schmidt, *Tableaux de la Révolution française*, III, 486.

plaisir se resserre à l'intérieur et se calfeutre, mais s'annonce par de flamboyants signaux. L'extérieur de l'Opéra est éclairé « d'une manière aussi neuve qu'éclatante (1) ». A la sortie des théâtres, chez Garchy, rue de Richelieu, des lumières et du bruit; des femmes en grande toilette viennent y prendre des glaces. A six heures, les bals payants ont donné le premier coup d'archet. On n'offre plus guère à danser chez soi : on préfère donner des *thés*, réunions de moindre apparat, quoique renforcées par de solides victuailles, mais on s'en va par coteries danser aux « bals d'abonnement ». Les plus beaux se sont établis par entreprise à l'ex-hôtel d'Uzès, rue Montmartre, et aux salons d'Apollon, près l'enclos des Capucines; on danse dans deux ou trois cents endroits, langoureusement ou follement. Ailleurs, dans un grand nombre de rues, dans les impasses et les culs-de-sac, le sommeil des bourgeois paisibles est troublé par des voix éraillées, par d'orduriers appels; les habitants se plaignent que des rixes de filles font de scandaleux tapages.

La prostitution est l'une des plaies qui s'étalent. Partout elle déborde, envahit; au Palais-Royal, l'armée des filles, la prostitution à perruque blonde et à falbalas, tenant marché au foyer du théâtre de la Montansier, que Bonaparte n'osera fermer par crainte de mettre contre soi « tous les vieux garçons de Paris »; les galeries inabordables même pendant le jour aux honnêtes femmes, des filles habitant les entresols du palais, se montrant aux fenêtres et « appelant les passants »; sur le boulevard Italien, des filles; sous le péristyle de l'Opéra-Comique, des nymphes vagabondes, outrageusement décolletées malgré la froidure; sur le boulevard du Temple, des créatures de huit à seize ans s'offrant à la corruption publique; au Carrousel, dans le pâté de maisons borgnes qui empiètent sur la place, des filles occupant presque tous les logis et exerçant leur commerce; aux Tuileries, au Luxembourg, aux abords de tous les spectacles, des filles. Le

(1) *Ami des lois*, 3 frimaire.

soir, au marché des Grands-Augustins et sur le quai voisin, des racoleuses attirent les passants et les satisfont en plein air, entre les « boutiques des marchandes de volailles ». Il en est qui se prostituent dans les cloîtres de l'ancienne Abbaye (1).

Que d'autres éléments impurs, interlopes, dangereux, pullulent dans Paris : des refugiés italiens, des révolutionnaires d'outre-monts chassés de chez eux par les victoires de Souvorof et la chute des républiques cisalpines, cherchant dans Paris un asile et du pain, toujours prêts à jouer du couteau et à prêter main-forte aux perturbateurs ; une colonie de dangereux étrangers, l'un des éléments de désordre qui préoccupent le plus les Consuls ; des réfugiés irlandais, des Vendéens fuyant la désolation de leur pays, des voleurs de grands chemins et des *chauffeurs* du Midi qui ont renoncé au métier, qui se sont jetés dans ce grand Paris où tout s'absorbe et se perd ; une population de réfractaires ; parfois, sous l'escalier d'une maison, une trappe qui se lève et une dure figure de Chouan qui sort de sa *cache*, comme en pleine Bretagne, pour prendre un mot d'ordre ou quérir un autre asile ; sur le haut des boulevards, dans les faubourgs, des flottements d'ouvriers sans travail. Le dépérissement de la grande industrie est si profond qu'en nivôse la police signalera, comme fait consolant, un rappel d'ouvriers dans l'une des manufactures.

Pour avoir de quoi vivre, les faubourgs ne recourent plus aux émeutes, aux descentes tumultueuses et hurlantes, mais beaucoup d'ouvriers se jettent aux métiers inavouables et s'enrôlent dans les bandes employées à frauder les droits d'entrée. La fraude se fait en grand ; c'est l'une des principales industries de la population parisienne ; elle a son organisation, ses chefs, son armée, perfectionne ses procédés, pousse contre Paris des travaux d'approche et de cheminement. Des conduits souterrains, de mystérieuses rigoles, partant de la banlieue, s'emplissent de vins et de spiritueux,

(1) Rapport de police du 28 brumaire. Archives nationales, AF, IV, 1329

passent sous le mur d'enceinte et aboutissent à l'intérieur dans des maisons complices. Des bourgeois d'aspect honorable prennent intérêt dans cette industrie et la commanditent. La fraude se fait aussi à main armée, par effractions violentes, par irruptions nocturnes ; aux barrières, de véritables combats se livrent entre gardes et fraudeurs, et ceux-ci ont souvent le dessus.

Pendant plusieurs mois, ce désordre ne fera que s'accroître. Les fraudeurs enrégimentés se dispersent le jour dans les villages suburbains, dans les terrains vagues, préparent leurs coups, menacent de mort les habitants qui oseraient s'opposer à leurs entreprises nocturnes ou les dénoncer. La nuit venue, ils se remettent à l'œuvre. Sur le pourtour oriental de l'enceinte, Paris est littéralement investi de ces hordes, de ces tribus de nomades et de barbares. « On évalue le nombre des fraudeurs à plus de dix mille, tous armés, courageux, commandés par des chefs hardis et entreprenants : on les dit ennemis prononcés du gouvernement... On compte environ 2,500 fraudeurs du port de la Râpée à la Villette ; leurs chefs ont des habitations dehors et non loin des murs ; ils y tiennent des magasins considérables. Plusieurs de ces hommes qui sont à la tête des fraudeurs se sont flattés que, s'il y avait un mouvement, ils sauraient diriger et conduire tous leurs subalternes (1)... Il est instant de prendre des mesures, sans quoi bientôt l'impôt sera réduit absolument à rien, et les fraudeurs devenus si nombreux qu'ils pourraient occasionner de grands troubles et servir aux factieux (2). » Cette armée du brigandage pourrait au besoin se transformer en armée de l'émeute.

(1) Rapport de police du 15 thermidor an VIII. Archives nationales, AF, IV, 1329.

(2) Rapport du 13 thermidor.

II

Par quel bout prendre cet amas d'immondices pour le pousser à l'égout ou le dissoudre et nettoyer Paris? La police du Consulat hésitait à entreprendre et d'ailleurs manquait des moyens nécessaires. L'armée se montrait peu propre aux besognes de vigilance intérieure et d'épuration; parmi les gardes nationaux, deux sur cinq se faisaient remplacer dans leur service par des hommes recrutés à prix d'argent et peu sûrs; quelques brigades de gendarmerie, casernées au Temple, ne fournissaient qu'un renfort insuffisant. On se plaignait généralement qu'il n'y eût point une véritable troupe de police, un corps soldé, une garde urbaine, apte à surveiller Paris et à fouiller ses profondeurs. « Il faut, disait un journal, des individus qui connaissent Paris jusque dans ses détails les plus honteux et les plus minutieux (1). » Rien que pour contenir l'audace des fraudeurs, les autorités signalent « la nécessité d'une force armée toujours active et dont l'institution n'aura que ce seul et unique objet (2) ». Mais où trouver de l'argent pour organiser ces forces, alors que la police n'avait pas de quoi payer ses inspecteurs, ses commissaires, ses vingt-quatre officiers de paix, ses agents secrets? Après neuf mois de gouvernement consulaire, tout le personnel en sera encore à renouveler presque quotidiennement ses doléances, à réclamer six mois de traitement dû, sans qu'il reste un sou dans les caisses pour solder cet arriéré. Avec de tels éléments, il était difficile de procéder par effort méthodique et suivi.

Fouché se borna d'abord à faire la guerre aux filles. Le 12 frimaire, des détachements d'infanterie et de cavalerie cernèrent le Palais-Royal, bloquèrent les issues; plusieurs

(1) *Ami des lois* du 20 frimaire.

(2) Rapport de police, 15 thermidor an VII. Archives nationales, AF, IV, 1329.

centaines de malheureuses furent enlevées. La rafle se poursuivit dans les quartiers voisins, où elle donna lieu à des rixes entre soldats et forts de la halle (1).

Que ferait-on de toutes les captives? La loi ne permettait de les poursuivre judiciairement que dans le cas où elles étaient convaincues d'outrage patent aux mœurs. Le public dans ses conjectures leur assigna une destination lointaine. On savait que Bonaparte s'intéressait beaucoup à l'armée d'Égypte, à ces compagnons, à ces fidèles laissés en souffrance ; comme pour se faire pardonner d'eux, il s'occupait de pourvoir à leurs distractions et à leurs plaisirs, en attendant qu'il pût leur expédier d'effectifs secours. Il avait invité le ministre de l'intérieur, le grave Laplace, à recruter une troupe de comédiens pour l'Égypte : « Il serait bon qu'il y eût quelques danseuses (2). » On se figura que le gouvernement, restant dans le même ordre d'idées, venait de faire au Palais-Royal la presse des filles pour l'usage de nos Égyptiens et qu'il allait déporter au delà des mers toutes ces Manons. Le procédé parut fort, excessif, arbitraire, attentatoire à la liberté individuelle ; on trouva qu'il sentait le despotisme.

Bonaparte voulut immédiatement faire tomber ces bruits ; il s'en expliqua dans une conversation intime, mais s'y prit de façon que ses paroles retentissent au dehors. La scène se passe au Luxembourg, un matin, à déjeuner; il n'y a d'autres étrangers que Rœderer et Volney.

Bonaparte. — « Où diable a-t-on pris que je voulusse faire déporter les filles arrêtées au Palais-Royal en Égypte?

Mme Bonaparte. — « Le ministre de la police m'a dit, ces jours passés, qu'elles étaient destinées pour l'Égypte.

Bonaparte. — « C'est une horreur! Diable, on ne déporte pas ainsi.

Rœderer. — « Hier, Regnauld m'a dit aussi que le ministre de la police avait décidé leur déportation.

Bonaparte. — « Et où a-t-il pris cela? Citoyen Rœderer, je

(1) Voy. notamment *l'Ami des lois*, 13 et 20 frimaire.
(2) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4394.

vous prie de faire un bon article pour détruire ce bruit-là, mais un article bien fait, pas de deux lignes, afin que la chose reste. On peut bien vouloir réprimer la licence du Palais-Royal, mais on ne déporte pas ainsi. »

Ici, Volney lâche une plaisanterie obscène.

Bonaparte, *riant.* — « Citoyen Volney, oh! c'est un peu fort; vous parlez là comme un vieux garçon. Nos troupes n'ont pas besoin des filles de Paris en Égypte ; elles en ont, et de belles ; elles ont des Circassiennes. *(Le Mamelouk qui était derrière Mme Bonaparte sourit.)*

Bonaparte, *en le regardant.* — « Ah! il m'entend bien : n'est-ce pas, tu m'entends? *(Riant.)* N'est-ce pas, il y a des filles en Égypte? *(Il se retourne vers son Mamelouk, qui le servait.)* N'est-ce pas, Roustan, il y a de belles sultanes en Égypte? *(Il se lève de table, répète sa question à Roustan, et ajoute :)* Tu entends le français à cette heure, n'est-ce pas? » *(Il lui prend la tête dans ses deux mains et la balance deux ou trois fois de droite à gauche.)*

On passe dans le salon. Le général se promène, et brusquement, à Volney et à Rœderer :

« Y a-t-il eu une faction d'Orléans (1)? »

Après que l'entretien se fut prolongé sur cet objet, Rœderer rédigea l'article et le fit paraître dans le *Journal de Paris*. On sut ainsi que Bonaparte n'entendait pas expatrier sans jugement même les plus misérables créatures. Fouché se le tint pour dit, se contenta de garder quelque temps en lieu sûr et d'éloigner de la circulation celles que l'on appelait par antinomie les *femmes du monde*. L'audace du libertinage public fut un peu réprimée. Même, dans un beau mouvement de vertu, Fouché fit savoir que, rompant avec une tradition de ses prédécesseurs, il n'emploierait plus de filles aux besognes de police secrète, et qu'il aimait mieux renoncer à ce moyen d'information. Mais il s'abstint encore de toute mesure contre l'encombrement et la pestilence des rues, contre le train désordonné des voitures, contre les exhibitions diverses qui

(1) *Œuvres de Rœderer*, III, 304-305.

salissaient la voie publique et faisaient l'amusement des badauds, contre les industries interlopes dont vivaient tant de gens ; la police semblait même renoncer à exercer sur les opinions une surveillance tracassière et trop curieuse (1). Les Consuls continuaient à la fois de ménager et de soigner extrêmement Paris ; veillant de près à son approvisionnement et à l'arrivage des vivres (2), ils évitaient toujours de trop réglementer. Les journaux s'égayaient aux dépens du bureau central, qui, devant mille abus, se bornait à corriger l'orthographe vicieuse des enseignes de boutique et croyait devoir, avec un purisme pédant, proscrire les barbarismes.

Pareillement, Fouché ne touche pas à la presse, aux soixante ou quatre-vingts journaux qui paraissent quotidiennement. Plus de saisies brutales et vaines, plus de ces appositions de scellés qui obligeaient seulement, sous le Directoire, le journal frappé à changer de nom, à changer de local, et qui laissaient se poursuivre la lutte d'une presse furibonde contre un gouvernement à la fois persécuteur et faible. Après Brumaire, les rigueurs cessèrent presque complètement. Pendant les six semaines que dura le Consulat provisoire, un seul journal, *l'Aristarque*, notoirement royaliste, fut l'objet d'un commencement de poursuites. Le rédacteur et l'imprimeur avaient été même arrêtés, mais le bureau central, ayant reçu contre-ordre, les fit relaxer et se contenta d'une réprimande (3).

En matière de presse, Fouché fit néanmoins un coup de maître. L'organe attitré des Jacobins extrêmes, l'ex-*Journal des hommes libres*, réduit dans les derniers temps à s'appeler successivement l'*Ennemi des oppresseurs de tous les temps*, puis le *Journal des hommes*, puis le *Journal des républicains*, conti-

(1) Le ministre de Prusse, Bailleu, écrivait : « Nulle surveillance et nulle perquisition inquisitoriale ne se font sentir. » *Preuzen und Frankreich*, II, 347. Les bulletins des agents de Condé reconnaissent que la police « qu'on peut appeler police politique est en ce moment assez nulle ». 4 nivôse. Archives de Chantilly.

(2) Voy. le *Registre de leurs délibérations*, publié par M. Aulard, séance du 4 frimaire.

(3) Compte rendu pour frimaire. Archives nationales, AF, IV, 1329.

nuait à mener une existence précaire, mais restait en faveur auprès des groupes avancés. Au lieu de détruire cette espèce de puissance, Fouché l'absorba. Achetant le journal pour le compte de la police, il lui imposa comme principal rédacteur l'un des plus équivoques pamphlétaires de la presse jacobine, Méhée de La Touche, homme à vendre, qui reçut mission de louer Bonaparte et surtout son ministre sur le ton du *Père Duchêne*. Le 10 frimaire, le journal reprit son ancien titre, — *les Hommes libres*, — et cette résurrection d'un nom parut à elle seule donner un gage aux démocrates exaltés. Le journal reparaissait enragé contre la réaction et ses suppôts, mais en même temps, avec un cynisme discret, il évoluait vers Bonaparte, auquel il accordait des éloges bourrus.

Fouché rendait ainsi une voix à l'opinion, sinon à l'opposition jacobine. Il s'en servirait pour appuyer sa politique personnelle. Fouché jugeait que la Révolution avait rempli son but et devait s'arrêter, puisqu'il était ministre; il la voulait désormais fortement conservatrice d'elle-même, solidement établie, assagie même et pacificatrice; il reculait moins que personne devant certaines audaces de libéralisme et de pardon, mais à condition que les places et le pouvoir demeurassent l'apanage exclusif des révolutionnaires, y compris les plus affreusement compromis, dont la fortune s'identifiait avec la sienne. Or, il sentait que le mouvement des esprits, quoique réprimé dans ses premières effervescences, continuait de porter à droite. Autour de Bonaparte, un parti de droite se formait; composé de Rœderer, Talleyrand et autres, il essaierait de pousser à l'établissement d'un principat entouré de formes et d'institutions monarchiques, et Fouché craignait que la réaction, si on la laissait s'opérer dans les choses, ne finit par tourner contre les personnes. Donc, en face des éléments et des influences de droite, il s'institue hardiment le ministre de la défense révolutionnaire. La résurrection du violent et hargneux *Journal des hommes libres* est l'un des moyens qu'il emploie. Ce dogue jacobin, que Fouché tient en laisse, sans le tenir de trop court, fera bonne garde autour

des institutions et des formes révolutionnaires. Grondant et au besoin jouant des crocs, il défendra Bonaparte contre des amis compromettants; en même temps, ses grossiers éclats de voix mettront en confiance les républicains extrêmes. Ceux-ci, à entendre répéter chaque jour des invectives quasi officielles contre la religion et les prêtres, contre les bourgeois dévots, les nobles, les muscadins et toutes les variétés de réacteurs, se croiront encore sous une république de leur choix.

Malgré ces précautions pour accaparer et canaliser les divers courants de l'opinion, Paris dans son ensemble semblait un peu revenu de son premier enchantement (1). Il restait dominé par Bonaparte, mais se demandait où Bonaparte conduisait la France et ne voyait pas l'avenir se débrouiller clairement.

Paris était d'ailleurs hors d'état de prêter à un gouvernement quelconque l'appui d'une adhésion persévérante et soutenue. Sur toute autre question que celle de paix ou de guerre, il n'existe encore dans la masse aucun esprit public. Abandon et curiosité plutôt que confiance, espoirs fugaces, découragements immédiats; dans les classes frivoles et brillantes, une obéissance frondeuse, un scepticisme gouailleur, une folie de jouissances qui porte à gaspiller le présent sans s'inquiéter du lendemain; dans les autres classes, une somnolence douloureuse, des murmures sans révolte, une houle morne de plaintes et de désirs, quelque chose d'inconsistant et de mou qui se dérobe plutôt qu'il ne résiste à la prise gouvernementale; voilà ce qu'était Paris avant Brumaire, voilà ce qu'il redevient très vite après la crise, car il n'appartient à personne de supprimer brusquement les causes qui entretiennent cet état d'esprit, c'est-à-dire le souvenir des déceptions passées, des déceptions atroces, et l'accablement des misères présentes. C'est seulement comme premier Consul, investi d'un pouvoir plus personnel, que Bonaparte fera ce

(1) *Lettres de madame Reinhard*, 27 brumaire, 99.

miracle de substituer, surtout dans le peuple, à l'enthousiasme précaire des premières heures, à la « tranquillité apathique (1) » des jours suivants, une adhésion active, un acquiescement progressif, une vibration continue, une obéissance passionnée. Il poursuivra cette œuvre patiemment, avec d'infinies habiletés, avec des prudences et des audaces, jusqu'au jour où un retentissant coup d'éclat, une victoire annonciatrice de la paix, viendra consommer le succès et achever la conquête de Paris.

LES DÉPARTEMENTS

I

En province, l'action gouvernante et administrante des Consuls provisoires se réduisit également à peu de chose. A lire le registre de leurs délibérations et de leurs arrêtés, on ne trouve guère que mesures individuelles ou rudimentaires. Ils se sont décidés à révoquer quelques fonctionnaires, ceux qui ont fait acte d'hostilité ouverte au coup d'État, ceux contre lesquels réclame trop violemment l'indignation publique. A plusieurs reprises, nous relevons des destitutions ainsi motivées : hommes « mal famés et ennemis de tout ordre social », — « partisans de l'anarchie, » — « prévenus de concussion et d'exaction, » — « prévenus de faux, » — « ayant prévariqué dans l'exercice de leurs fonctions (2). »

Écarter de tels hommes, c'était faire œuvre d'assainissement et de réparation, supprimer quelques tyrannies locales. Mais aucune des haineuses lois de Fructidor ne fut franchement abrogée; on se bornait à les adoucir un peu dans l'exécution. L'esprit de tolérance des Consuls se communiquait

(1) Rapport de police, 12 pluviôse an VIII. Archives nationales, AF, IV, 1329.

(2) *Registre des délibérations du Consulat provisoire*, Aulard, 22, 23, 24, 25, 54, 61, 74.

aux autorités militaires. Les conseils de guerre chargés de juger les prévenus d'émigration prononçaient plus d'acquittements. Un arrêté consulaire affranchit de la déportation les prêtres appartenant aux trois catégories suivantes : 1° ceux qui avaient prêté tous les serments successivement imposés par la Révolution ; 2° les prêtres mariés ; 3° ceux qui n'ayant jamais exercé ou ayant cessé d'exercer n'étaient plus assujettis à aucun serment. Cette mesure profitait aux constitutionnels ; parmi les catholiques, elle ne s'appliquait qu'à ceux qui avaient renoncé à remplir leur ministère. Ce n'était nullement émanciper le culte, rendre cours à la vie religieuse, donner satisfaction aux grands intérêts moraux qui restaient en souffrance.

Matériellement, la France tombait en ruines. Le premier obstacle à la reprise de la vie économique, à la circulation des personnes, des espèces et des denrées, était l'état affreux des chemins. On voyait le moment où, la mauvaise saison aidant, la viabilité en certains pays cesserait complètement, où les localités se sentiraient prisonnières chez elles, sans communication avec leurs voisines et le reste du pays. Une loi ouvrit au ministre de l'intérieur un crédit de quatre millions à l'effet de pourvoir à l'entretien des routes. Un gémissement universel s'élevait des hôpitaux, des hospices, des établissements de bienfaisance ; on essaya de pourvoir à leurs plus urgents besoins.

Pour faire plus et mieux, l'argent manquait. Les centimes additionnels aux contributions de l'an VII, établis en remplacement de l'impôt progressif, ne procuraient que des ressources lentes et successives. Il était impossible de percevoir un sou sur les contributions de l'année courante, les administrations locales n'ayant pas encore réussi à dresser un seul rôle. L'arriéré sur les années antérieures se levait très péniblement ; une forte partie en était saisie au passage par les fournisseurs *délégataires*. Pour assurer dans l'avenir la répartition plus équitable et le recouvrement de l'impôt, le gouvernement de Brumaire prit une mesure excellente : création

d'une administration des contributions directes, c'est-à-dire d'un personnel d'agents nommés par l'État et dépendant de lui exclusivement, procédant avec plus d'impartialité et de méthode que les anarchiques municipalités. Cette institution qui depuis lors s'est maintenue intacte n'était susceptible d'alimenter le Trésor qu'à échéance assez longue; il en était de même d'autres moyens financiers adoptés par le Consulat provisoire, obligations à fournir dans un certain délai par les receveurs généraux et anticipant sur la rentrée des impôts, cautionnements à verser par les mêmes receveurs généraux dans une caisse d'amortissement et de garantie.

En attendant, Bonaparte se voyait réduit à faire littéralement argent de tout. Le général Marmont dit dans ses Mémoires qu'on l'envoya négocier un emprunt en Hollande, en l'autorisant à offrir en nantissement des traites de coupes de bois et même à mettre en gage le *Régent;* malgré ce brocantage, l'opération ne réussit point (1). Bonaparte se fit autoriser à vendre des terrains et maisons de rapport sises à Paris et appartenant à l'État; il songea même à une nouvelle émission de papier-monnaie, gagé sur les biens nationaux; c'eût été recommencer l'expérience désastreuse des assignats. La commission des Anciens arrêta fort sagement au passage ce malencontreux projet. Les mesures prises pour activer le payement des sommes restant dues sur la vente des biens nationaux, pour obtenir l'acquit des innombrables *débets* restés à la charge des comptables, paraissent avoir grossi à peine les maigres ressources dont vécut le Consulat provisoire.

Ce qui manquait non moins que l'argent, c'étaient les hommes, un personnel dévoué, vigilant et probe. Les Consuls devaient se servir presque partout de l'administration directoriale, et celle-ci succombait sous le poids de l'animadversion publique. De plus, elle répugnait maintenant à toute besogne, se sentant moins que jamais assurée du lendemain. Les admi-

(1) *Mémoires du duc de Raguse*, II, 107-108. Cf. Stourm, 53-105.

nistrateurs de département et de canton, les commissaires du pouvoir exécutif ignoraient quel serait leur sort, s'ils seraient maintenus ou congédiés, s'ils trouveraient place ou non dans le régime qui s'élaborait loin d'eux. Passés à l'état d'occupants provisoires, déconcertés, désemparés, ils se désintéressaient de leur fonction et, se croisant les bras, « laissaient aller la machine (1). » Les ressorts de l'action publique, loin de se retremper et de se roidir, achevaient de se détendre.

Il est vrai que cette défaillance des autorités locales produisait parfois d'heureux résultats. Si les agents de la République ne faisaient rien de bon et d'utile, ils ne faisaient plus autant de mal. Ils n'administraient pas, mais tyrannisaient un peu moins. Des régions entières, la Belgique surtout, en éprouvèrent un soulagement, et la population, presque abandonnée à elle-même, commença de rentrer dans le calme. « Les administrations n'administrent presque plus, écrira bientôt un agent du ministre de l'intérieur, et je suis forcé de dire que tout n'en est que plus tranquille (2). » Cette espèce d'interrègne administratif laissait par contre toutes les parties de la chose publique dans l'anarchie et le chaos.

Les vingt-quatre légats des Consuls s'acheminaient assez péniblement vers les chefs-lieux des divisions militaires. Fallait-il compter sur eux pour remonter la machine, pour la faire fonctionner dans le sens de l'ordre et de la paix? Chacun d'eux, arrivé au point central de sa circonscription, tâcha de s'orienter et commença ses tournées. Autant qu'on en peut juger par les rares documents qui témoignent de leurs opérations, ils ne surent y mettre unité et méthode. A mesure qu'ils parcouraient un département ou visitaient une ville, tombés dans le tumulte des passions locales, ils n'arrivaient pas à s'y reconnaître; assaillis de doléances et de récriminations en sens contraire, ils ne savaient à qui entendre. Plusieurs d'entre eux cédèrent au cri de la population, qui

(1) Rapport cité par M. Lanzac de Laborie, *la Domination française en Belgique*, I, 311.

(2) Lanzac de Laborie, I, 311.

s'élevait contre des fonctionnaires chargés d'un ignoble passé. Comme ils avaient pouvoir de prononcer des révocations, ils firent des hécatombes. Les « frères et amis » de l'endroit se plaignaient à Paris et affirmaient que la République était perdue, puisqu'on écartait ses meilleurs amis (1). A Bordeaux, le délégué fit table rase et institua de nouvelles autorités; on prétendit qu'à Évreux le délégué avait trop écouté les réclamations contre-révolutionnaires et s'était jeté à droite; un démenti fut inséré dans les journaux. Ailleurs, les délégués laissaient toutes choses en l'état, se bornant à lancer des proclamations, à tenir des assemblées de citoyens, à commenter les paroles consulaires, à parler d'or, c'est-à-dire de paix à l'extérieur et au dedans; ils servaient de leur mieux la cause de la concorde, mais ne donnaient pas l'impression de l'autorité.

La sécurité matérielle ne faisait point de progrès. Dans la majorité des départements, l'Ouest restant à part, c'est toujours même spectacle : les villes assez calmes; dans les campagnes, des bouillonnements épars, des vengeances, des assassinats, des mutineries de paysans contre la levée de l'impôt et la levée des hommes; les bataillons auxiliaires fondant par la désertion; des malfaiteurs de profession et des malfaiteurs d'occasion rôdant sous bois, rôdant autour des lieux habités, désolant le pays à la façon des routiers du moyen âge. Le banditisme infestait les principales voies de communication, coupait ou du moins meurtrissait à tout instant ces artères vitales. A la fin de brumaire et en frimaire, la diligence de Clermont à Paris, celle d'Orléans, celle de Bordeaux, celle de Lyon à Besançon, étaient successivement pillées.

La région du Rhône, le Sud-Est, le Midi, demeuraient particulièrement troublés. A Lyon, on avait ôté le commandement militaire au général Dauvergne qui maintenait par la terreur un semblant d'ordre. A présent, la seule chose qui s'organisât, c'était le brigandage en dehors et au dedans de la ville. Les rapports vont signaler l'effrayante multiplication des vols :

(1) Voy. quelques-uns des rapports conservés à la Bibliothèque nationale, fonds français, 11361.

« Les voleurs sont organisés en trois bandes; l'une arrête sur les grandes routes les courriers et les diligences, une autre enlève les ballots derrière les voitures et jusque dans l'intérieur des cours, la troisième vole dans les magasins, dans les boutiques, dans les appartements, au moyen d'effractions et de fausses clefs (1). » Les autorités départementales formaient une quatrième variété de brigands. Comme on avait laissé à la tête de la cité des hommes dont la présence semblait un défi à la morale publique, la population bourgeoise se dérobait à tout concours et ne prenait pas confiance (2). D'accord avec les autorités, le délégué des Consuls Vezin demanda au commerce un emprunt de trois cent mille francs pour les besoins de la chose publique ; l'argent se refusa (3). Au-dessous de Lyon et sur les deux versants de la chaîne cévenole, le brigandage plus ou moins politique est toujours la plaie du pays ; des bandes vont s'attaquer au département du Puy-de-Dôme, jusqu'alors épargné (4). Le Vivarais entier reste un repaire.

Dans les Bouches-du-Rhône et les départements voisins, les rapports du commencement de brumaire avaient signalé l'ubiquité du brigandage. « Ces monstres (les brigands) se trouvent au même instant partout, tellement ils sont nombreux. Ils volent les royalistes comme les républicains, mais ils n'assassinent que ces derniers. Ils ont des listes de proscription qu'ils examinent après avoir dévalisé les voyageurs, et, s'*il* y est inscrit, *il* est fusillé ou massacré. La battue n'a rien produit, vu les avis qui furent donnés deux jours à l'avance par les amis des rois (5). » A la même époque, le commissaire du gouvernement n'osait bouger d'Aix alors chef-lieu pour se rendre à Marseille, par crainte d'être enlevé en route. Deux mois plus tard, à la fin de frimaire, rien

(1) Rapport de police du 24 pluviôse. Archives nationales, AF, IV, 1329.

(2) Voy. les rapports du nouveau commandant militaire, Moncey, dans l'ouvrage de M. le duc DE CONEGLIANO, *le Maréchal Moncey*, 102, 109.

(3) *Ibid.*, 109.

(4) BONNEFOY, *Histoire de l'administration civile dans le département du Puy-de-Dôme*, II.

(5) Archives des Bouches-du-Rhône, série L, registre 558.

n'indique que la situation se soit améliorée, malgré la présence du délégué Fabre de l'Aube. Le commissaire écrit que la tranquillité régnerait dans le pays « si nous pouvions nous défaire des brigands royaux qui commettent toujours de nouvelles horreurs... Le 22 frimaire, dix-sept brigands habillés très proprement, ayant de faux visages, arrêtèrent au passage de la Geneste une quarantaine de voyageurs (1) ». Marseille était comme investie de bandes assez bien organisées qui pillaient en un jour quatre voitures publiques, interceptaient les communications, terrorisaient les campagnes et parfois insultaient la ville.

Il existait dans le Midi une cause particulière de désordre; c'était le contact avec l'armée d'Italie, qui déversait continuellement sur le pays une populace de déserteurs, prêts à s'unir aux bandes de pillards et de révoltés. Cette malheureuse armée, vaincue, refoulée, établie sous Championnet mi-partie dans l'Apennin, mi-partie sur le rebord oriental des Alpes françaises, chargée de couvrir Gênes et la Ligurie, Nice, le Var et les Alpes-Maritimes, tombait littéralement en dissolution. L'état matériel des troupes était affreux; pour cantonnements, des sites âpres ou des villes ruinées; devant elles, les Autrichiens harcelant nos avant-postes; derrière elles, autour d'elles, partout, des *barbets* et des partisans embusqués; le froid, la neige, et point de pain pour se soutenir; pour comble de misère, une maladie qui ressemblait à la peste ravageait le littoral. Dans cette armée se jugeant délaissée, ulcérée de corps et d'âme, il n'y avait point unanimité en faveur du coup d'État, à peine adhésion, nul enthousiasme.

Certains corps approuvaient, parce que tout changement leur donnait de l'espoir, mais ils eussent bien mieux aimé que Bonaparte, au lieu d'imprimer à l'État une nouvelle secousse, fût venu ressusciter sa vieille armée d'Italie. Un doute, un regret, une espèce de rancune percent dans cette lettre d'un capitaine de la division Vatrin. « 2 frimaire. Nous avons reçu

(1) Archives des Bouches-du-Rhône, série L, registre 558.

hier la nouvelle des événements de Paris ; les soldats l'ont vu avec plaisir ; ils espèrent que Bonaparte changera leur position ; j'en ai entendu faire des réflexions étonnantes par leur profondeur. Sans doute, ceux qui ont dirigé ce changement le croyaient nécessaire ; sans doute aussi ils le croyaient l'infaillible remède des maux de la patrie. S'il en est ainsi, j'admirerai le dévouement qui les a portés à l'effectuer et à se charger du gouvernement, mais Bonaparte eût été si utile à l'armée (1) ! »

D'autres corps prirent une attitude presque ouvertement séditieuse. Près de Gênes, la 3e demi-brigade montra de telles dispositions que le colonel Mouton, malgré les ordres formels de Championnet, n'osa lui demander le serment exigé par les Consuls. « De l'avis de tous les chefs, les soldats se seraient refusés à le prêter (2). » Trois demi-brigades de la garnison de Gênes, les 3e, 17e et 55e, crièrent leur intention de rentrer en France, emportant leurs drapeaux ; comme les officiers leur rappelaient ce qu'elles devaient à leur glorieux passé : « Nous étions alors des *patriotes*, répondaient les hommes ; aujourd'hui, nous sommes des soldats français qui ne veulent pas rester sans vêtements ni chaussures, ni mourir de faim loin de la patrie. » — « Soit, leur répliqua le général Saint-Cyr, partez avec vos drapeaux ; je reste avec vos officiers (3). » Cette voix calme parut celle même de l'honneur, et il n'est pas de soldats français pour y résister longtemps ; les trois demi-brigades s'apaisèrent. Mais les divisions Lemoine et Victor désertaient en corps, refluaient tumultueusement vers la frontière, encouragées par le mauvais vouloir des chefs, par l'indiscipline et l'hostilité de leurs propos.

Un peu plus tard, quand Masséna viendra prendre le commandement, il écrira de Nice à Bonaparte : « L'esprit de l'armée n'est pas du tout en faveur des journées des 18 et 19 brumaire. Dans les divisions Victor et Lemoine, l'opinion

(1) Archives de M. le prince d'Essling, lettre du 2 frimaire an VIII.
(2) Bourgue, *Historique du 3e régiment d'infanterie*, 222.
(3) *Ibid.*

se prononce fortement contre elles. On tient hautement des propos injurieux contre le gouvernement; ces deux chefs en donnent publiquement l'exemple. C'est ainsi qu'ils disent que les soldats n'ont pas tort de quitter leur poste, puisqu'on ne leur donne pas de pain. Je ferai exercer dorénavant une police sévère et les séditieux seront arrêtés. Ce que je viens de dire se lie d'une manière assez directe aux dernières insurrections de l'armée... (1). »

Les autres armées n'étaient pas totalement acquises. Celle d'Helvétie, la grande victorieuse, avait cessé de former une unité distincte, depuis qu'il n'existait plus devant elle d'ennemi debout; ses principaux éléments s'amalgamaient avec les débris de nos armées du Danube et du Rhin. Maintenant, depuis Constance jusqu'à Strasbourg, en face des Autrichiens de Bavière et de Souabe, une ligne de troupes se formait le long du Rhin, destinée à se mouvoir sous une seule main, et ce vaste commandement, le plus tentant pour un militaire français, fut confié à Moreau, qui reçut ordre d'en prendre possession le 25 frimaire. Cette nouvelle et grande armée du Rhin, composée dans son fond des mêmes éléments que l'ancienne, comptait les plus nobles troupes de la France; elle était énergiquement révolutionnaire, beaucoup moins dévouée à Bonaparte qu'à la Liberté. Un grand nombre d'officiers et d'hommes n'y séparaient pas le devoir militaire du devoir civique. A raison même de ses vertus et de ses passions, cette armée n'était pas aisément maniable; de plus, malgré son stoïcisme, la misère et les privations la faisaient crier de souffrance. Moreau lui-même, mécontent du rôle subalterne et presque humiliant qu'il s'était laissé donner en Brumaire, se prêtait avec quelque hauteur et un peu de mauvaise grâce aux cajoleries de Bonaparte.

L'armée de Batavie, cantonnée en territoire allié, moins mal pourvue que les autres, fière de ses succès, se montrait ombrageuse Officiers et soldats admettaient que Bonaparte

(1) Archives de M. le prince d'Essling.

fût constitutionnellement investi de la puissance exécutive; ils n'entendaient point que la France et l'armée eussent un maître. Pas de dictature, c'était leur vœu très prononcé; sans se rendre bien compte de la chose, ils avaient horreur du mot. Le général Marmont, se trouvant en Hollande quand s'établit la constitution nouvelle, recueillit un trait caractéristique. Le vieux divisionnaire Macors, commandant de l'artillerie, l'entretint non sans inquiétude « des changements survenus et de la révolution du 18 brumaire ». Il finit par lui dire : « Imaginez-vous, général, qu'on avait fait courir le bruit que le général Bonaparte avait été nommé dictateur. A cette nouvelle, tout le monde avait été au désespoir; il n'en eût pas fallu davantage pour causer un soulèvement. Mais enfin le télégraphe vint à notre secours; il nous fit connaître que le général Bonaparte était premier Consul, et nous respirâmes à l'aise (1). »

Indépendamment de nos armées et en face d'elles, toute une partie de la France restait hors de France. C'était d'abord la classe émigrée, cette population de nobles fuyant et se rapprochant à mesure qu'avançaient ou que reculaient nos armées, éparse en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Russie et en Angleterre, chassée par les souffles divers de la tempête. Ils trainaient à l'aventure, ces milliers d'émigrés, leur vie d'expédients ou d'intrigues, leur bravoure inutile et leur frivolité; ils reniaient la France et l'adoraient quand même, et quoi de plus français au fond que ces âmes légères! Chez ces malheureux, ce qui domine maintenant, c'est la lassitude de l'exil, le dégoût et la nausée du pain quêté à l'étranger. Qu'on leur entre-bâille la porte, ils se presseront pour rentrer, ne demandant qu'un coin de terre française pour appuyer leur tête, pour reposer leurs membres endoloris par la longueur du chemin. En attendant, ils vivaient de conjectures, ne sachant qu'espérer et que croire; à propos de l'événement de Brumaire, les augures les plus contradictoires, des horoscopes fous avaient cours.

(1) *Mémoires du duc de Raguse*, II, 108.

Beaucoup d'émigrés n'y voyaient qu'un nouvel accident de la Révolution, qui s'en allait de secousse en secousse vers la catastrophe finale; pour ceux-là, Bonaparte était toujours l'homme de Vendémiaire, un terroriste plus intelligent que les autres, qui s'en irait rejoindre ses devanciers dans la fosse commune où gisaient pêle-mêle les débris des gouvernements révolutionnaires. D'autres émigrés s'imaginaient que Bonaparte, sentant l'impossibilité de se soutenir, cherchait un roi à qui faire présent de la France; leur crainte était seulement que son choix s'égarât en dehors de la branche légitime. Saint-Priest savait à n'en pas douter que l'on offrait la couronne à un infant d'Espagne; la cour de Berlin prêtait les mains à la chose (1). Mais un grand nombre de fidèles, hantés par la folie des rapprochements historiques, affirmaient sans hésiter que Monk allait revivre en Bonaparte; ils annonçaient chaque jour pour le lendemain la restauration. Dans la petite ville de Schöngau, en Bavière, où avait reflué l'armée de Condé après les désastres de Suisse, officiers et soldats chansonnaient les députés en fuite. Là, dans l'un de ces salons nomades que l'émigration créait autour d'elle, tout le monde se félicitait de l'événement d'heureux présage, quand une femme d'esprit dit le mot juste : « Bonheur peut-être pour la France, mais pas pour nous. La France n'aura plus besoin du Roi, puisque Bonaparte va lui donner le repos (2). » Et Mallet du Pan malade, revenu de ses erreurs célèbres sur le compte de Bonaparte, perçait l'avenir de son regard de mourant; il voyait place pour César entre la Révolution aux abois et la contre-révolution impuissante (3).

Sans frayer avec les émigrés, d'autres proscrits erraient toujours en dehors des frontières; c'étaient les hommes de bonne foi qui avaient mis en train la Révolution et qu'elle

(1) Archives des affaires étrangères, lettres de Saint-Priest, 13 et 15 décembre 1799.

(2) Marquis Costa de Beauregard, *Souvenirs tirés du comte A. de La Ferronnays*, 97.

(3) *La Révolution vue de l'étranger*, 552-553.

avait dépassés les uns après les autres, qu'elle avait piétinés et durement rejetés : les ex-constituants du genre de Malouet et de son école, ceux qui n'avaient jamais voulu aller au delà d'une royauté à l'anglaise et du système des deux chambres; La Fayette, les Lameth et leurs amis, proscrits lors du 10 août, après avoir cru trouver dans la constitution de 1791 le terme définitif de la Révolution et la liberté intégrale ; les fructidorisés enfin, frappés en 1797 pour avoir voulu modérer la République ou n'en faire qu'un régime de transition. La plupart de ces groupes s'incorporeraient bientôt au gouvernement consulaire; ils différaient encore d'avis et de tendances. Les fructidorisés attendaient leur rappel, mais trouvaient que cet acte de justice tardait à venir. La Fayette et ses pareils, partageant les illusions de Mme de Staël, se montraient ravis ; ils se figuraient que Bonaparte avait vaincu pour eux, que les baïonnettes avaient rouvert le chemin aux principes, et que dans l'après-midi du 19 brumaire, au milieu de la bagarre de Saint-Cloud, la liberté proscrite était rentrée par effraction.

De Hambourg, Alexandre de Lameth écrivait à Mme de Staël : « J'attendais pour vous répondre de vous savoir à Paris, mais les papiers publics nous annoncent que vous y êtes arrivée le jour du triomphe de Bonaparte, que nous croyons être aussi celui de la liberté. Si le rétablissement d'un gouvernement légal est son ouvrage, il aura mérité, plus encore que Fabius, qu'on mette au bas de sa statue :

Tu maximus ille es
Unus qui nobis... restituis rem.

... Nous sommes ici dans l'attente des grands changements qui vont avoir lieu en France, et ne doutant pas qu'on ne ramène la République à des principes de modération et de justice, nous conservons l'espoir de voir bientôt se réaliser votre souhait pour le partage des bons et des mauvais. Buonaparte est trop grand pour vouloir et pouvoir se soutenir sur un autre terrain que celui de la justice, et il n'aura pas dit en

vain que le temps était venu où les premiers amis de la liberté ne devaient plus être confondus avec ses ennemis. Puisse luire enfin cet heureux jour, que mon cœur se flatte que vous trouverez tel, et que vous avancerez s'il est en votre pouvoir! Huit ans de captivité ou d'exil sont une terrible lacune dans la vie, ou plutôt un supplice bien prolongé; mais si nous pouvons revoir notre patrie, nos amis, notre famille, la trace du malheur sera bientôt effacée (1). »

On a vu que La Fayette aspirait impatiemment à rentrer en France. A la première nouvelle des événements, il n'y tint plus, passa la frontière et poussa droit à Paris. Il s'étonna d'y trouver d'abord un accueil méfiant et presque sévère, la recommandation de se révéler le moins possible. Bonaparte craignait-il que cette vieille popularité ne nuisît à sa jeune gloire? Il est à croire surtout que le Consul, désirant rappeler les proscrits, n'admettait point qu'ils rentrassent d'eux-mêmes et par rupture de ban; ces démarches intempestives le gêneraient dans sa politique de temporisation à l'égard des proscripteurs et l'obligeraient, comme il le disait lui-même, « à serrer le vent (2). » Pour les révolutionnaires authentiques qui formaient toujours l'escorte consulaire, La Fayette était trop libéral et pas assez républicain.

A se reporter dans l'intérieur et à considérer l'état des partis, on doit constater que le Consulat provisoire, par sa précaution de rester à gauche, réussissait à se rallier la grande majorité des républicains. Les sages du parti et les assagis, les républicains restés ou redevenus hommes d'ordre, les modérés de gauche, avaient lieu de se réjouir; c'était en leur nom et en se plaçant sur le terrain de leurs intérêts que Bonaparte avait agi. A la vérité, tous les gens de cette espèce, en province autant qu'à Paris, n'étaient pas uniquement d'âpres conservateurs de leur situation et de leurs biens. Il y avait parmi eux des esprits désintéressés et sincères, désireux de concilier avec l'ordre la liberté, le système représentatif, le

(1) 21 novembre 1799. Archives de Coppet.
(2) *Mémoires et correspondance de La Fayette*, V, 156.

progrès philosophique. Ceux-là, dégoûtés du Directoire et de ses hontes, appelant une réforme, s'étaient d'abord offusqués du procédé réformateur et avaient trouvé qu'à Saint-Cloud le sabre s'était par trop mis en évidence. Cependant, les députés de leur parti, leurs représentants naturels, avaient participé ou adhéré à l'acte péremptoire, et quelques-uns de ces députés croyaient devoir aujourd'hui des explications à leurs commettants ; ils envoyaient dans les départements des lettres publiques, des manifestes, où ils faisaient l'apologie du coup d'État et se justifiaient d'y avoir concouru.

La situation antérieure, disaient-ils, était intolérable ; il n'y avait plus de constitution ni de liberté ; la République mourait de la gangrène. S'associer à ce qui avait été fait, c'était la seule chance qui restât de sauver la Révolution et de la remettre en meilleure voie. Quant au résultat final, on devait espérer qu'il tournerait à l'avantage des principes, que la constitution future donnerait à cet égard toutes garanties, qu'on allait avoir enfin la vraie république.

Sur ces conséquences, les députés et hommes publics se livrant au jugement de leurs concitoyens se montraient pourtant un peu moins affirmatifs. Ils ne garantissaient que leurs intentions et paraissaient prêts, suivant que l'avenir leur donnerait raison ou tort, à se glorifier ou à se frapper la poitrine. Le Couteulx de Canteleu, président de l'administration parisienne, avait dit le premier dans un discours public, après avoir hautement loué Bonaparte et auguré favorablement de l'avenir : « Si les événements trompaient mes intentions et mes efforts, je dépose ici d'avance en vos mains, mes concitoyens, mon acte d'accusation et l'arrêt de ma honte et de ma mort. » Laussat (des Basses-Pyrénées), Lapotaire (du Morbihan), Armand (de la Meuse) exprimaient les mêmes réserves, mais se hâtaient de les écarter (1). Non, Bonaparte ne sera pas un tyran ; son passé, sa pure gloire, son excellent entourage, répondent de lui ; il ne s'est affranchi de formes

(1) Voy. leurs lettres citées par M. Aulard, *le Lendemain du 18 Brumaire*, 239. Cf. le *Moniteur* du 25 brumaire.

pseudo-légales que pour créer une légalité véritable, définitive, à la place d'institutions qui se sont détruites d'elles-mêmes. Et comme depuis Brumaire le gouvernement se recommandait de promesses et de pratiques libérales, comme rien ne ressemblait moins en somme au triomphe net et brutal du principe d'autorité que ce lendemain de coup d'État, comme d'ailleurs personne, par ce temps d'universelle lassitude, n'était fort exigeant en fait de garanties, il n'en fallait pas davantage pour rassurer en province l'opinion républicaine modérée et le rationalisme bourgeois.

C'était contre l'autre moitié du parti républicain, contre les Jacobins et démagogues, que le coup de force s'était accompli ; mais Bonaparte, au lendemain de sa victoire, avait déclaré qu'il n'y avait point de vaincus, qu'il n'en voulait pas connaître. Aux députés exclus, aux Jacobins qui « manifestaient le moindre repentir (1) », il accordait très volontiers des compensations, des emplois profitables et obscurs ; il laissait rentrer par cette porte basse ceux qu'il avait jetés par les fenêtres. Cette façon de les amnistier avait de quoi calmer l'irritation, panser la plaie d'hier, et l'épée de Bonaparte prenait un air de ressemblance avec la lance d'Achille, douée du merveilleux pouvoir de guérir les blessures qu'elle avait faites.

Comme parti, les Jacobins se rendaient compte que leur règne était fini, mais s'apercevant que le Consulat s'obstinait moins contre leurs personnes que ne l'avait parfois fait le Directoire, ils espéraient que la culbute de Saint-Cloud les laisserait individuellement retomber sur leurs pieds. Contenus à la fois et ménagés, se voyant en face d'un homme qui traiterait militairement toute tentative de résistance et qui d'autre part n'excluait personne, ils ne lui tenaient pas rigueur. Sans doute, les fonctionnaires révoqués, certains clubs de province, les membres des affiliations babouvistes hurlaient en sourdine. Quelques démocrates plus marquants, convaincus

(1) Bulletin des agents de Condé, 20 novembre. Archives de Chantilly.

et perspicaces, plaignaient le sort de la République tombée aux mains d'un ambitieux, mais ils gémissaient obscurément, semblaient surtout se désintéresser des affaires publiques et se retirer sous leur tente (1) ; d'autres se bornaient à exprimer des doutes et s'en remettaient « à cette justice qui a toujours atteint les ambitieux et les traîtres (2) ». La masse des cupides ne demandait qu'à se précipiter sous le joug, pourvu qu'on ne le rendit pas tout de suite trop apparent et rigide. Il y avait ainsi, au profit du Consulat naissant, comme une concentration de républicains très différents qui acceptaient le fait accompli dans ses conséquences premières.

Les royalistes, par contre, se sentaient déçus par leur impatience réactionnaire. Les sévérités surtout verbales exercées contre eux, le soin pris par les Consuls de maintenir en principe les lois révolutionnaires et de déclarer ce bloc intangible, leur ôtaient l'impression d'un changement très appréciable; ils disaient tristement : « C'est encore la république de la Révolution et non une république nationale (3). » La plupart continuaient cependant d'espérer; ils jugeaient que le pouvoir nouveau, né d'un mouvement antijacobin, finirait tôt ou tard par céder à l'impulsion de ses origines, et que, malgré tout, la réaction était en marche. Pour le moment, ils restaient en observation devant Bonaparte, devant la grande énigme; que fallait-il penser de cet être extraordinaire et hybride? Un correspondant de Condé le décomposait ainsi : « Un tiers de philosophe, un tiers de Jacobin, un tiers d'aristocrate (4). » Il ajoutait : « Pas un atome de royaliste, » et il pensait cependant que l'usurpation préparerait le retour du souverain légitime en rendant aux Français l'habitude d'obéir à un maître. D'autres s'imaginaient que Bonaparte cachait son jeu, s'acheminait vers une restauration par voies obliques et

(1) Voy. par exemple la lettre de Robert Lindet du 3 nivôse, Amand Montier, 383.

(2) Voy. la lettre du conventionnel Guillemardet, ambassadeur en Espagne; *la Révolution française*, numéro du 14 juin 1902.

(3) Bulletin des agents de Condé, 20 novembre. Archives de Chantilly.

(4) *Ibid.*, 16 novembre.

détournées. Chacun faisait sur lui son roman. Ce doute universel sur ses intentions le servait, en laissant subsister les espoirs les plus opposés.

En dehors des royalistes francs, il y avait ce que nous nommons aujourd'hui les simples conservateurs, les modérés de droite, rattachés au passé par leur origine et leurs mœurs, mais ne répudiant pas l'œuvre entière de la Révolution, assez libéraux, peu républicains, disposés néanmoins à se contenter de tout gouvernement qui replacerait la société sur ses véritables bases. Ceux-là, après un premier moment d'épanouissement et de détente, suspendaient leur jugement. Ils discutaient entre eux, supputaient les chances futures. Traités depuis longtemps en vaincus et en suspects, écartés des affaires, ils n'étaient jamais arrivés à s'en désintéresser totalement, à ne plus parler de politique. Maintenant, dans les milieux de province, dans les salons de petites villes, dans les domaines ruraux où ces demi-royalistes abritaient leur existence rétrécie et précaire, on ne causait que de Bonaparte ; il détenait les imaginations, mais ne maîtrisait pas encore les convictions.

Si les optimistes affirmaient qu'il avait reçu par attribut du génie la faculté de remédier à tout, d'autres se refusaient à reconnaître en lui l'homme de la solution. Puisque à peine élevé au pouvoir il prenait à tâche de se rallier surtout les républicains et venait de donner un coup de barre à gauche, n'allait-il pas se réconcilier quelque jour avec les francs Jacobins, retomber dans l'ornière. Puis, pour avoir reçu en partage le génie militaire et le don de victoire, était-on en même temps grand homme d'État? Bonaparte appelé à débrouiller le terrible héritage de la Révolution, à liquider cette immense succession, ne succomberait-il pas sous les difficultés de la tâche? Voilà ce que se demandaient des hommes d'esprit et de valeur, ceux qui entreraient plus tard dans le gouvernement consulaire et feraient le meilleur de sa substance. L'accord avec cette portion importante des forces conservatrices n'était nullement opéré. M. de Barante, futur préfet du

premier Consul, écrivait d'Auvergne à son fils, élève à l'École polytechnique, cette lettre toute d'objections et de réserves :

« ... On n'est pas héros pour avoir fait sauter par les fenêtres un troupeau de représentants et pour avoir, avec des baïonnettes, usurpé le pouvoir sur des hommes qui n'avaient aucune force militaire et que l'opinion ne protégeait pas... Lorsqu'on a, comme Cromwell, chassé les orateurs et les démagogues, il faut savoir ou pouvoir régner comme lui. Cromwell prenait les rênes d'un gouvernement que personne n'inquiétait et ne pouvait inquiéter au dehors. Il n'y avait pas même un germe possible de guerre étrangère. Il avait beaucoup de connaissances et d'habitude des factions intérieures. L'armée entière était à lui, et l'armée depuis quatre ans avait joué le principal rôle de la Révolution. Ici, pas une circonstance n'est la même, et si la paix n'est pas faite avant un mois,... toutes les adulations n'empêcheront pas que le héros ne tombe, et ne tombe chargé de ridicule tout au moins.

« On se venge des espérances trompées par la haine, le mépris, le dénigrement. Cela est arrivé sans cesse depuis six ans. Tous les faiseurs de révolutions ont été encensés tant qu'on a cru que le changement opéré tournerait à profit à tout le monde. Que de louanges données à ce vil Tallien tout dégouttant des meurtres de Septembre, tant qu'on a cru que son 9 thermidor amènerait l'ordre, la paix, la justice, et comme on s'en est dédommagé ensuite! Merlin lui-même, après le 18 fructidor, n'a-t-il pas eu ses partisans de très bonne foi? Dans notre révolution, il a toujours suffi de chasser ceux qui étaient en place pour bien mériter de tout le monde au moins pendant quinze jours. La grande affaire est de se conserver, de dénouer le drame avec gloire et profit pour soi et à la satisfaction de tous. Le problème est encore à résoudre, et je souhaite que B..., entouré de métaphysiciens politiques et de savants de l'Institut, nous en donne la solution tant désirée et si longtemps attendue. Je ne l'ai jamais autant espéré que d'autres que je sais, soit parce que j'ai mesuré les difficultés,

soit parce que je n'estimais l'homme tout à fait à si haut prix que ses enthousiastes admirateurs... (1). »

M. de Barante, il est vrai, à la fin de ce qu'il appelle lui-même « une furieuse tirade », semble s'accuser d'un peu trop de pessimisme; il reconnaît que les hommes du jour valent mieux que leurs devanciers : au moins a-t-on écarté « des bêtes bien venimeuses, et les illustres compagnons qui vont régner à leur place sont d'une espèce plus noble et d'une nature meilleure. Nous avons toujours gagné cela ». Mais il avait écrit auparavant : « Je ne vois malheureusement encore dans tout ce qui se fait qu'un changement d'acteurs et non un progrès d'action. »

L'adhésion venait surtout d'en bas; elle venait des couches profondes de la population et allait à Bonaparte personnellement, sans se préoccuper de ses collègues et de ses entours. Son parti à lui, parti en formation, c'est toute la France dégoûtée de politique et aspirant à n'en plus faire, la France des laborieux et des simples, l'innombrable masse des petits propriétaires, les gens de demi-bourgeoisie, les gens d'industrie et de culture, le vrai peuple qu'il ne faut confondre ni avec la tourbe jacobine ni avec la démagogie de droite. La force de Bonaparte, ce sera de devenir l'opinion de ceux qui n'en ont pas ou qui n'en ont plus. Ces gens de travail et de paix n'ont encore obtenu de lui aucune satisfaction bien positive; ils l'aiment néanmoins, parce qu'ils aiment en lui leur espoir; ils lui sont reconnaissants de ce qu'ils en attendent; à défaut de réels moyens d'action, sa colossale réputation le soutient et inspire quelque confiance dans les œuvres futures.

Confiance fragile encore, confiance craintive, car on a été trop souvent dupé par des apparences de salut pour ne pas redouter de nouvelles déconvenues! Aussi ne voit-on rien du débordement d'enthousiasme qui suivra les grandes réalisations, et ce n'est plus le délire d'espérance qui avait accueilli le début de la Révolution et ses premiers prestiges.

(1) Archives de Barante. Nous devons la communication de cette lettre à l'obligeance de M. le baron de Barante.

Le peuple sent pourtant qu'au milieu de l'universelle décomposition, dans le désarroi des idées et la déroute des théories, on a chance maintenant de pouvoir se reprendre à quelque chose de concret et de fort. Les raisonneurs, les politiques, les fonctionnaires, les littérateurs, se figurent volontiers que Sieyès est la tête et la pensée du gouvernement, qu'il va savamment combiner l'avenir ; certaines administrations locales, dans les actes publics, nomment Sieyès avant Bonaparte (1). L'instinct populaire ne s'y trompe point; il pressent et discerne le véritable chef, celui qui saura commander. Le général Lannes, après avoir achevé sa tournée dans le Sud-Ouest et interrogé toutes les classes de la population, écrivait à Bonaparte : « Quel que soit le mérite de ceux qui ont partagé le péril et la gloire, dans tous les pays que j'ai parcourus, on ne crie ni *Vive Moreau!* ni *Vive Sieyès!* mais *Vive Bonaparte!* Ceux qui vous aiment de cœur, *hommes qui vous idolâtreront si vous donnez la paix,* sont les paisibles, les propriétaires, la masse de la nation, tous victimes des mouvements politiques excités par les ambitieux (2). » Au Sud, à l'Est, au Nord, dans l'immensité des campagnes toujours agitées de sourds frémissements, dans l'infinité des villes encore mal protégées contre les vexations jacobines et les menaces contre-révolutionnaires, un sentiment de rassurance renait cependant, parce qu'un point de lumière brille du côté de Paris et qu'il est de partout visible ; dans la nuit de misère où la France reste plongée, des millions de regards se tournent vers le phare d'espérance qui se lève au centre.

II

A l'Ouest, l'horizon s'éclaircissait. C'est pendant les jours immédiatement antérieurs à Brumaire que la révolte royaliste

(1) Lanzac de Laborie, *la Domination française en Belgique,* I, 306.
(2) *Le Maréchal Lannes,* par le duc de Montebello, p. 37. A la même époque,

avait battu son plein. Il est nécessaire de revenir sur cette crise pour montrer quelle situation les Consuls provisoires avaient trouvée devant eux, quelle part revient à leurs prédécesseurs et à eux-mêmes dans l'œuvre d'apaisement.

Lorsque la révolte organisée eut éclaté, les républicains connurent dans l'Ouest des revers qu'ils n'avaient pas essuyés depuis la grande guerre de Vendée. Au lieu de simples bandes multipliées et renforcées, maitrisant les campagnes, on vit surgir de grosses masses qui se ruaient sur les villes, moins pour s'y établir à demeure que pour s'y ravitailler en munitions et en armes, pour répandre la panique et tout désorganiser. Au centre du Maine, Bourmont fut le premier sur pied avec son monde. Pendant la nuit du 22 au 23 vendémiaire, la fusillade éclate dans les rues du Mans; trois colonnes de Chouans ont forcé les portes et se jettent à plein dans la ville ; ils envahissent la maison commune, les casernes, l'arsenal, prenant les canons, enlevant ou brisant les armes, bouleversant les papiers, délivrant les détenus. Les soldats de la garnison, surpris, tiraillent au hasard ; fusillés dans les rues, fusillés par les fenêtres, ils ne peuvent que se faire jour, sauver le drapeau et sortir de la ville, laissant derrière eux le général Simon blessé à mort. Bourmont eut trois jours le Mans à sa merci et y passa la revue de son armée.

Dans la région de la basse Loire, Châtillon et ses hommes faisaient irruption. Le 27 vendémiaire, par une nuit sans lune et un épais brouillard, ils se lancent dans Nantes et se poussent jusqu'aux places centrales, s'entraînant les uns les autres, criant : « Vive le Roi ! Rendez-vous ! Rendez-vous ! En avant, les gars, en avant !... (1). » Les soldats républicains, les fonctionnaires, les bourgeois éveillés par le tumulte et sortant éperdument, se mêlent à la lueur des coups de feu. Avant le

un journal de Paris écrivait : « On mande d'une petite commune du département de Seine-et-Oise qu'une bonne vieille femme de campagne a tiré de sa petite bourse jusqu'au dernier centime, l'a offert à son curé en le priant, les larmes à l'œil, de vouloir bien dire une messe pour la conservation des jours de Bonaparte. » Journal *l'Ange Gabriel*, 26 frimaire.

(1) Rapport municipal cité par Chassin, III, 396.

jour, les Chouans se tirèrent de la bagarre et sortirent de la ville, n'ayant fait que commettre des dégâts et délivrer quelques prisonniers. Mais leur coup d'audace retentit au loin ; tout le pays entre la basse Loire et la Vilaine leur appartint désormais. Plus haut sur la Vilaine, autour de Fougères, La Prévalaye ranimait un grand foyer d'insurrection, sans réussir à soutenir le mouvement sur le Mans et Nantes par l'attaque de Rennes.

Dans le Morbihan, Cadoudal et ses divisions préparées de longue main opéraient. La tactique nouvelle de ces Chouans était la même qu'ailleurs : foncer en masse. Ils tentèrent l'attaque de Vannes et la manquèrent ; un millier d'entre eux se rabattit sur Saint-Brieuc et y domina toute une nuit. Plus loin, Dinan, Saint-Servan, Saint-Malo tremblaient, se resserraient dans leurs murs. Redon capitula devant un corps de Chouans ; la Roche-Sauveur, Nozay, Bain, Locminé, furent forcés et momentanément occupés ; les cantonnements, les postes républicains se voyaient noyés dans un flot d'insurgés.

Aux deux extrémités de la ligne des hostilités, en Vendée et en Normandie, les armes de la République étaient un peu moins malheureuses. En Vendée, Autichamp commandait au nom du Roi à six ou huit mille hommes ; s'apercevant qu'en ces districts le mouvement était tout de surface, ne retrouvant plus l'enthousiasme d'autrefois, il se battait surtout par obéissance ; le 11 brumaire, un gros d'insurgés fut mis en déroute par Travot au combat de Saint-Aubin-du-Cormier. Le bas Poitou fourmillait cependant de bandes qui se reliaient aux corps du Maine, de l'Anjou et de la Bretagne. En Normandie, Frotté débarqué près de Bayeux avait fait une convocation générale et passé la revue de ses hommes immédiatement disponibles, mais il ne guerroyait encore que par détachements. L'un de ces groupes échouait devant Vire, d'autres menaçaient Mortain, Villedieu, Avranches, Falaise ; Alençon et le département de l'Orne restaient à découvert, la Manche entamée, le Calvados sourdement miné.

Le caractère de cette vaste prise d'armes, ce qui la diffé-

rencie des précédentes, c'est un effort des chefs pour organiser leurs troupes, pour faire une guerre réglée. La chouannerie est autre chose maintenant qu'au temps de la Convention et de Hoche ; au lieu d'un pullulement de paysans en armes, agissant sous des chefs anonymes, grossiers et incultes comme eux, c'est une guerre de gentilshommes, d'émigrés rentrés, menant au combat des formations d'enrôlés; comme telle, elle présente plus d'aspect et moins de fonds. Sur presque toute l'étendue de la zone insurgée, on voit des réquisitions et des levées régulières, quelques tentatives pour empêcher les excès par trop odieux, le maintien des autorités campagnardes sous la condition d'obéir aveuglément, la perception de l'impôt royal et de la dîme, un vaste réseau d'espionnage enlaçant le pays; çà et là, des états-majors à panaches blancs et à croix de Saint-Louis, des troupes se déployant en ligne, des corps en uniforme, avec fifres et tambours, avec un peu de cavalerie.

Ce n'est pas que les armées catholiques-royalistes soient continuellement sur pied et en action; s'il y a des rassemblements permanents, la plupart se forment et se dissolvent selon les circonstances, d'après un ordre méthodique. Par un système de mobilisations instantanées, chacun des principaux chefs se trouvait disposer au moment voulu d'une véritable armée, réunie en vue d'une opération spéciale ; c'est ainsi qu'ils avaient pu s'attaquer aux villes et frapper de grands coups.

Malgré la puissance d'élan dont ils venaient de faire preuve, ces chefs sentaient qu'ils avaient mal choisi leur moment; les affaires de la République s'étant brillamment rétablies au dehors, la révolte auxiliaire de la coalition restait hasardée et en l'air. Après Zurich et Bergen, quand un souffle de modération et un désir d'apaisement avaient traversé à Paris les milieux politiques, le Directoire avait nommé dans l'Ouest un nouveau général en chef, auquel Sieyès avait glissé à demi mot l'autorisation de négocier; ce général était Hédouville, officier de l'ancienne armée, très conciliant, trop conciliant

peut-être, gardant au fond pour les gentilshommes insurgés des sympathies d'homme de leur monde (1). Il avait reçu des instructions officielles rigoureuses et en même temps des pouvoirs très larges (2). Dès qu'il se fut établi à Angers, où il transféra le quartier général, il se chercha des intermédiaires auprès de Châtillon, qui guerroyait sur la basse Loire. Une dame Turpin de Crissé avait joué un rôle dans les pacifications antérieures. Pour échapper à la loi des otages, elle venait de fuir Angers et s'était cachée dans un château au fond des bois. Hédouville la fit rechercher; entre cette royaliste désabusée et ce républicain fort tiède, le contact s'établit facilement. Mme Turpin de Crissé déclara que le soulèvement actuel s'était fait surtout en haine de la loi des otages et de la persécution religieuse; elle promit de s'employer.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle des événements de Brumaire. Dans les villes, dans les bourgs encore occupés, les autorités lui donnèrent toute la publicité possible. L'effet fut double. L'armée de la République succombait alors de misère et de découragement; les soldats désertaient en foule, passaient aux Chouans, et beaucoup d'officiers, dégoûtés de servir un pouvoir en dissolution, pactisaient à demi mot avec les rebelles ou combattaient très mollement. Lorsqu'ils virent la République se revivifier par l'infusion d'un sang jeune et tout guerrier, quand ils surent Bonaparte consul et Berthier ministre, quelque chose de l'ancienne ardeur revécut en eux (3); l'entrée de Bonaparte au pouvoir les refit plus républicains, arrêta le courant des défections et des compromissions. Sur l'habitant des campagnes, insurgé et royaliste, le nom de Bonaparte produisit également son effet; c'était un adversaire que cet insigne capitaine, c'était le roi des *bleus,* mais tout de même un chef sous lequel on eût aimé à marcher pour faire

(1) Voy. l'étude de M. Paul Robiquet, parue d'abord dans la *Revue historique*, sur *le Général Hédouville*. Cette intéressante étude est faite surtout d'après les notes inédites du général, conservées aux Archives de la guerre. On y trouve les paroles de Sieyès à Hédouville, p. 12.

(2) Archives de la guerre, armée d'Angleterre.

(3) Voy. la lettre enthousiaste du général Grigny, citée par Chassin, III, 441.

triompher la bonne cause : « la réputation du général Bonaparte est singulièrement admirée dans ces contrées. Un paysan de la Vendée disait hier, au marché de Nantes, à deux citoyens : « *Si nous avions eu un Bonaparte..., nous aurions été les maîtres* (1). »

L'abrogation de la loi des otages, bientôt connue, disposa beaucoup d'esprits à la conciliation ; puisqu'un nouveau gouvernement s'instituait sous les auspices de la tolérance et de la justice, il semblait qu'on devait lui faire quelque crédit et l'attendre à ses actes. Parmi les chefs, quelques-uns obéissaient à une vue plus profonde. Partageant l'erreur fort répandue dans le parti, ils n'étaient pas éloignés de croire que Bonaparte travaillait pour le Roi ; ils jugeaient qu'on devait au moins gagner le temps de pénétrer ses intentions, et il paraît bien que le Consul, fort républicain à Paris, se garda de décourager dans l'Ouest des illusions qui le servaient infiniment. D'autres chefs, moins confiants, inclinaient seulement à se ménager un répit. Pourvu qu'on les laissât sur pied et en armes, maîtres de leurs moyens, ils ne refusaient pas d'arrêter l'effusion du sang et d'interrompre une guerre qui commençait à faire horreur à tant de monde.

Aux portes d'Angers, les pourparlers continuaient entre Hédouville et Châtillon, par l'entremise de Mme Turpin de Crissé. Hédouville les poussait jusqu'à des démarches fort hasardées, jusqu'à des entrevues directes dont le secret fut surpris par d'autres officiers républicains et qui les firent crier à la trahison (2). Les conditions de la paix n'en furent pas moins agitées ; liberté des cultes, remise d'impôts, sécurité promise à un certain nombre d'émigrés et de prêtres qui faisaient partie des bandes, voilà quelles pourraient être les bases, au dire de Châtillon. Devant ces exigences, le Consulat provisoire ne se montrait fier qu'en paroles ; il se résoudrait très difficilement, disait-il dans ses instructions à Hédouville, à traiter avec des rebelles, mais ne voyait pas d'inconvénient

(1) *Lettre de Grigny*, Chassin, III, 441.
(2) Robiquet, p. 15-16.

à leur faire de son propre mouvement quelques concessions, par mesure spontanée et bénévole (1). Encore fallait-il savoir à quoi leurs demandes se réduiraient au juste, accueillir par conséquent des émissaires, discuter avec eux, et l'on arrivait à traiter avec les insurgés de puissance à puissance, à leur reconnaître en fait la qualité de belligérants.

Pour convenir de bases précises, Châtillon, auquel s'étaient joints Autichamp et Bourmont, demandait à s'autoriser des autres commandants; il fallait qu'une grande réunion de chefs se tînt, que ceux de la Vendée, de la Bretagne et de la Normandie pussent venir conférer dans le pays de Loire-Inférieure, principal centre des hostilités et des négociations. La chose fut jugée naturelle; les autorités républicaines ne s'y opposeraient point. En attendant, Hédouville et Châtillon convinrent le 2 frimaire-23 novembre d'une suspension d'armes; entre le 11 et le 19, elle fut étendue successivement à toutes les fractions du pays insurgé, depuis les Deux-Sèvres jusqu'aux domaines de Frotté. Les deux partis étaient tellement mêlés, enchevêtrés, qu'il était impossible d'établir une ligne de démarcation et d'assigner des zones respectives. On décida seulement de s'abstenir respectivement de toutes marches et mouvements hostiles. On s'entendrait pour assurer la liberté des communications, la sécurité des routes. La question de savoir si les Chouans pourraient à leur aise faire des réquisitions d'hommes et d'argent fut laissée dans l'obscur.

Dans cette trêve mal observée d'ailleurs, violée continuellement par des attentats et des pillages, chaque parti trouvait son avantage. Si Bonaparte y gagnait le temps de faire refluer plus de troupes vers l'Ouest et d'augmenter les moyens de répression, les rebelles obtenaient toute facilité pour recevoir par mer des subsides et des armes, pour perfectionner leur organisation et leur recrutement, pour se fortifier dans la possession des campagnes. Mais Bonaparte, tenant beaucoup à l'effet moral que devait produire sur toute la

(1) Instructions du 29 brumaire. Archives de la guerre, armée d'Angleterre.

France ce commencement ou cette apparence de paix, désireux de gagner ou au moins d'amadouer tous les partis, laissait faire Hédouville. Il l'avertissait cependant de ne point « se laisser amuser (1) », de se mettre en mesure de conclure la paix ou de reprendre vigoureusement la guerre, de pénétrer les intentions des rebelles, et il n'admettait pas que le gros de l'hiver se passât sans que tout fût terminé dans un sens ou dans l'autre.

La cessation des hostilités ne pouvait que produire à Paris une impression favorable; elle ferait perdre de vue quelque temps le grand incendie rallumé à l'Occident et semblait éloigner la fournaise. L'heureuse nouvelle ne suffisait pas pourtant à fixer les incertitudes et les mobilités de l'opinion. Un autre objet préoccupait Paris maintenant. Une constitution avait été promise à bref délai et devait fixer les destins de la République; pourquoi tardait-elle à paraître? Insouciance, impatience, on a dit que le tempérament des Parisiens peut se définir par ces deux termes contradictoires; peu leur importait ce que serait la constitution, pourvu qu'elle fût. Les journaux signalaient une faction nouvelle, celle des *impatients*. L'adhésion totale des intérêts demeurait en suspens; l'ascension des fonds publics, d'abord très rapide, s'arrêtait; le tiers consolidé, qui après Brumaire s'était élevé par bons quotidiens de quinze à vingt francs, oscillait autour de ce dernier chiffre. Observant ces symptômes, remarquant une lassitude générale du provisoire, Bonaparte voulait donner le plus tôt possible l'impression du définitif; ce fut une des raisons qui le déterminèrent à brusquer l'œuvre constituante.

(1) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4477.

CHAPITRE XII

LA CONSTITUTION DE L'AN VIII

Les commissions législatives; *sections* de constitution. — Recours à Sieyès. — Sans rien écrire, Sieyès se laisse extraire ses idées. — Modification de son projet antérieur. — Les principes et les intérêts. — Sieyès propose la suppression du système électif et veut instituer à perpétuité le règne des révolutionnaires. — Les *listes de notabilité*. — Le Sénat source de tous les pouvoirs. — Les deux pyramides. — Le Grand Électeur. — Grave discordance d'opinion avec Bonaparte. — Propositions transactionnelles. — Discussion acerbe. — La rupture paraît imminente. — Paris pendant la crise. — Incident de boulevard. — Le carrosse espagnol. — Détente dans les rapports entre Sieyès et Bonaparte. — On introduit les commissions au débat; on trompe Sieyès. — Bonaparte attire chez lui les deux *sections;* comités nocturnes; élargissement de la réunion; conférence plénière. — Projet de Daunou. — Bonaparte bouleverse les deux projets l'un par l'autre. — Les feuillets de Daunou; le *recto* et le *verso*. — Les huit mots décisifs. — L'unité dans l'Exécutif. — Bonaparte continue à négocier avec Sieyès; transaction sur les personnes. — Satisfaction accordée à l'oligarchie révolutionnaire. — Cambacérès et Lebrun. — Discussion sur les garanties. — Les commissions se divisent finalement. — Comment Bonaparte leur extorque le vote de la constitution. — Scène à huis clos. — Sieyès grand électeur. — Publication immédiate. — Mot d'une femme du peuple. — Examen de la constitution. — Ses lacunes et ses obscurités. — Les Consuls. — Le Sénat. — Le Tribunat. — Le Corps législatif. — Comment la constitution de l'an VIII, née d'un compromis entre Bonaparte et l'oligarchie révolutionnaire, porte en soi le germe de coups d'État futurs et conduira au despotisme démocratique. — La constitution soumise au vote des citoyens; ouverture des registres. — Bonaparte préjuge le résultat du plébiscite et fait décider la mise en vigueur de la constitution. — Derniers travaux des commissions. — Loi sur les fructidorisés. — Loi sur les fêtes nationales. — L'apanage de Sieyès. — Bonaparte entre en fonctions de premier Consul.

I

D'après la légalité provisoire instituée en Brumaire, les deux commissions législatives, celle des Anciens, celle des Cinq-Cents, avaient à faire la constitution. Chacune d'elles

avait nommé une *section* chargée de préparer le travail et composée de quelques-uns de ses membres; ce furent, pour les Cinq-Cents : Boulay de la Meurthe, Lucien Bonaparte, Chazal, Daunou, Marie-Joseph Chénier, Cabanis et Chabaud-Latour; pour les Anciens, Garat, Laussat, Lemercier, Lenoir-Laroche et Régnier. Ces élaborateurs ne voulurent pas se mettre à l'œuvre avant d'avoir consulté l'oracle et interrogé Sieyès. La solution constitutionnelle que les assemblées avaient par trois fois depuis dix ans et vainement cherchée, quelqu'un passait pour la posséder par intuition spéciale et mystérieuse; on l'attendait de lui avec une déférence qui ressemblait à une abdication, on se préparait à la recevoir de ses lèvres; il allait sortir enfin, ce secret de bonheur public que Sieyès tenait impassiblement en réserve. Avant la fin de brumaire, Boulay de la Meurthe et d'autres le virent et l'incitèrent à parler; ils passèrent avec lui de longues heures (1).

Sieyès avait conçu un certain nombre d'idées, fruit de méditations profondes et solitaires. Il vivait dans l'adoration de ces idées, se complaisait et se mirait en elles; seulement, il éprouvait une difficulté presque insurmontable à passer de la rêverie au travail de bureau; il ne s'était pas encore décidé à écrire. Appelé à présenter un plan de constitution, cet homme possédé de la manie constituante parut pris au dépourvu.

Il se mit pourtant à poser des principes; il les formulait en dogmes. « La confiance doit venir d'en bas, le pouvoir doit venir d'en haut; » le peuple est la base de l'édifice, mais il ne doit servir qu'à porter et à consolider les sommets; nul système n'est plus haïssable que « la démocratie brute », l'envahissement de l'État par la multitude; il n'est qu un mode de gouvernement applicable aux sociétés nombreuses et policées, rationnellement organisées; c'est le système représentatif, le gouvernement par procuration, et l'art du législateur suprême consiste à dégager la partie de la nation ayant

(1) *Théorie constitutionnelle de Sieyès*, Boulay de la Meurthe, 44.

qualité pour représenter toutes les autres, « l'élite représentative (1). » Quant aux moyens, Sieyès disait les posséder, mais il ne les communiqua que par émissions successives, avec des retouches, des modifications et des reprises. Il fallut dix à douze jours pour extraire de lui la totalité de ses idées.

Il arriva cependant ou l'on arriva pour lui à dresser un plan qui ne se formula jamais en une série d'articles. Boulay, devant lequel Sieyès pensait tout haut, prenait des notes, traçait sur le papier les grandes lignes. D'autres amis furent initiés; ils parlèrent, et le secret de Sieyès devint bientôt le secret de tout le monde; il se déformait toutefois en se propageant. Le 10 frimaire, *le Moniteur,* dont les attaches avec Sieyès ne faisaient mystère pour personne, publia un article évidemment dicté ou inspiré, un exposé destiné à rectifier les interprétations erronées, à orienter l'opinion, à établir la version authentique. « De toutes les versions, voici celle qui, sauf quelques modifications et omissions, paraît la plus accréditée. » Cet article est important; c'est le seul document immédiat et contemporain que nous possédions; à le rapprocher des confidences rétrospectives de Boulay de la Meurthe, on arrive à distinguer l'ensemble du plan, à saisir la pensée de Sieyès et son arrière-pensée.

Son projet était le plus formidable instrument de conservation qui pût exister au profit d'un parti. Depuis cinq ans, le parti des anciens conventionnels et de leurs adhérents détenait la France, se prolongeait au pouvoir par usurpations périodiques sur la souveraineté nationale. En l'an III, ces hommes avaient faussé les élections, en imposant arbitrairement au choix des citoyens les deux tiers de la Convention; en fructidor an V, ils les avaient brisées par le sabre d'Augereau; en floréal an VI, ils les avaient invalidées au profit de leurs candidats mis une fois de plus en minorité. Sieyès aujourd'hui allait plus loin dans cette progression, allait jusqu'au bout et supprimait les élections.

(1) *Théorie constitutionnelle de Sieyès*, Boulay de la Meurthe, p. 1-44.

Au début de la Révolution, nul n'avait contribué plus que lui à opposer le droit national au droit monarchique, à ériger le principe de la souveraineté populaire. Maintenant, il ne voulait plus que la nation déléguât effectivement l'autorité par ses suffrages et fermait les comices; les infortunes électorales de son parti et aussi des raisons plus élevées, l'expérience et l'horreur de la démagogie, le spectacle de scrutins toujours viciés par l'esprit de violence et de faction, l'absence de toute éducation politique en France, la disproportion entre les hommes et les lois, l'amenaient à ce suprême reniement. Donc, le peuple ne participerait plus que de façon tout indirecte au choix de ses représentants; il ne ferait plus les élus, il ne ferait que les éligibles; au lieu de nommer des députés, il dresserait des listes de candidats, et encore ce droit de présentation s'exercerait-il sur un tel nombre d'individus qu'il deviendrait en fait illusoire.

C'était le fameux système des *listes de notabilités*, listes communales et départementales, liste nationale. Dans chaque *arrondissement communal*, circonscription nouvelle que Sieyès proposait de créer, les *citoyens actifs*, c'est-à-dire les Français payant une contribution égale au produit de trois journées de travail, éliraient cent d'entre eux comme notables communaux. Ces notables au premier degré choisiraient, par prélèvement d'un dixième d'entre eux, les notables au second degré, les notables départementaux, et ces derniers établiraient à leur tour, par opération analogue, la liste nationale, composée de cinq mille citoyens. Sur cette liste, résultat d'un scrutin à trois degrés, passée par deux fois au laminoir, les autorités législatives et exécutives seraient choisies. Qui les choisirait? C'est ici qu'apparaît la pièce maîtresse de la machine, le rouage prépondérant, l'organe véritablement usurpateur; un corps souverain, formé d'abord par les auteurs du coup d'État, c'est-à-dire par les thermidoriens et fructidoriens devenus le parti de Brumaire, et puis se recrutant ensuite lui-même; corps permanent, inamovible, puissamment établi, richement doté, tenant son origine unique-

ment du fait accompli et de la possession acquise : *le jury constitutionnaire,* destiné à devenir dans la rédaction définitive le *sénat conservateur.*

« Il y aura un jury constitutionnaire, composé de quatre-vingts membres, » disait le *Moniteur ;* ce serait le grand conseil des révolutionnaires nantis. Ce jury ou sénat, Sieyès le faisait d'abord interprète et gardien de la loi suprême ; il lui donnait droit d'annuler tous les actes inconstitutionnels, qu'il s'agit d'arrêtés gouvernementaux ou de lois. Réduite à ces termes, la conception eût été excellente. Il n'est pas de constitution véritablement républicaine là où n'existe point un corps de judicature supérieure, conservateur des règles fondamentales, chargé de réprimer les usurpations de l'Exécutif et aussi les entraînements des assemblées, car la tyrannie législative n'est pas moins à redouter que l'autre. Mais Sieyès ne réduisait pas le Sénat à ce rôle régulateur ; il faisait de lui le générateur effectif des premières autorités, la source des pouvoirs, le corps électeur. Sans légiférer ni gouverner, le Sénat créerait les légiférants, les gouvernants, par prélèvement définitif et sélection suprême.

Il choisirait sur la liste nationale les membres des assemblées. Il y aurait deux chambres : le Tribunat, chambre d'initiative, chargée de préparer la loi et de la discuter, et le Corps législatif, qui la voterait ou la rejetterait sans en délibérer. Sieyès croyait ainsi supprimer ou au moins localiser les abus de la tribune ; il le croyait d'autant plus que le Tribunat et le Corps législatif seraient une émanation du grave Sénat. D'autre part, le Sénat surmonterait tout l'édifice d'un magistrat unique, élu par ses membres et recevant le titre de *Grand Électeur.*

Ce magistrat culminant nommerait les gouvernants véritables, les chefs de l'Exécutif, deux Consuls, l'un pour l'extérieur, guerre, marine et diplomatie, l'autre pour toutes les parties de l'administration intérieure. Les deux Consuls se trouveraient ainsi enfermés chacun dans un ordre de fonctions impénétrable à l'autre, encore que les mouvements intérieurs

et extérieurs de l'État soient étroitement connexes. Chaque Consul serait placé à la tête d'une hiérarchie. Il aurait ses ministres, ses conseillers d'État, une chambre de justice administrative. Il choisirait ses principaux agents sur la liste nationale, les agents locaux devant être pris sur les listes inférieures. Les deux hiérarchies s'élèveraient à la façon de deux cônes juxtaposés, partant d'une large base et s'amincissant en pointe; au-dessus des deux pointes, c'est-à-dire des deux Consuls, le Grand Électeur se tiendrait en équilibre. Après avoir procréé les Consuls, il se reposerait dans une oisiveté dorée; son rôle deviendrait surtout honorifique et décoratif. Il aurait une liste civile de six millions, trônerait à Versailles, entouré d'une garde nombreuse et d'un appareil quasi royal.

Il conserverait cependant un droit de surveillance générale et pourrait révoquer les Consuls, mais lui-même, nommé à vie ou à très long terme, dépendrait intimement du Sénat, et c'est ici qu'intervenait un mécanisme très ingénieux, discret, aménagé de manière à fonctionner sans secousse et délicatement ouaté : le droit *d'absorption*. Il suffirait que le Grand Électeur, que l'un des Consuls, qu'un haut fonctionnaire quelconque se rendît suspect par d'ambitieuses velléités ou de trop éclatants services, pour que le Sénat pût *l'absorber*, c'est-à-dire l'appeler dans son sein et l'y retraiter, prononcer son inaptitude à toute gestion active et le révoquer en douceur.

Cette organisation de l'ostracisme ne cachait-elle pas une arrière-pensée? En 1791, Sieyès avait fortement déduit les raisons qui lui faisaient préférer à la république la monarchie strictement limitée. Il ne voyait d'ailleurs, disait-il, de différence sensible entre les deux régimes que dans le couronnement de l'édifice. « Les personnages qui aiment à revêtir d'une image les notions abstraites pourront se figurer le gouvernement monarchique comme finissant en pointe et le gouvernement républicain en plate-forme (1). » Aujourd'hui, il

(1) Cité par M. Albéric Néton, *Sieyès*, 155.

reconstruisait l'édifice en pyramide et le terminait en pointe, c'est-à-dire qu'il lui donnait, d'après sa propre définition, un couronnement monarchique. Le Grand Électeur devait-il tenir lieu de souverain ou simplement préparer la place d'un roi véritable, d'un roi à trouver? A un moment donné, ne l'eût-on pas vu disparaître brusquement, englouti dans le Sénat, pour laisser s'élever un roi que Sieyès eût introduit au moyen de sa constitution à soupape? Quoi qu'il en soit, le Sénat pourrait toujours, par opération légale, dissoudre et reformer l'Exécutif, de même qu'il lui appartiendrait de renouveler tous les deux ans par tiers le Sénat et le Corps législatif.

Ces pouvoirs exorbitants semblaient tempérés par l'obligation imposée au Sénat de choisir ses élus sur la liste nationale. Diverses dispositions annulaient en fait cette dernière garantie. D'abord, le Sénat aurait le droit d'épurer la liste nationale, d'en retrancher jusqu'au centième des noms. En outre, à côté des *inscrits* par élection, il y aurait des *inscrits* de droit; les hommes ayant eu part aux fonctions pendant les dernières années seraient placés d'office sur les listes, en sorte que la Révolution pourrait toujours y retrouver et y distinguer les siens. Enfin, les listes ne seraient formées qu'en l'an X et ne serviraient qu'aux renouvellements partiels. Pour la formation première, formation intégrale, les auteurs de la constitution nommeraient librement à toutes les fonctions législatives, à tous les hauts emplois administratifs et judiciaires; ils rempliraient les cadres qu'ils auraient eux-mêmes formés, et les noms désignés par eux souverainement seraient insérés dans l'acte organique, deviendraient partie intégrante de la constitution. « La constitution, disait *le Moniteur*, paraîtra tout organisée et contiendra les noms de tous les fonctionnaires publics qu'elle mettra en activité. »

Il allait sans dire, à la vérité, que le statut nouveau, avec les noms privilégiés qu'on y souderait, serait soumis à un plébiscite ratificateur. Mais Sieyès et ses amis savaient ce que valent ces consultations après coup. Depuis six ans, la masse citoyenne avait eu à se prononcer sur deux constitutions très

différentes et les avait également approuvées ; son indépendance à l'égard des gouvernants ne s'était jamais manifestée que dans les scrutins électoraux. Vraisemblablement, elle n'eût pas élu la plupart des individus qu'on lui proposerait en bloc ; elle ne repousserait pas à cause d'eux la constitution, parce qu'elle y verrait malgré tout une garantie de stabilité et de repos, un refuge, et d'ailleurs le grand nom de Bonaparte ferait passer tous les autres. On aurait ainsi moyen de faire plébisciter tout un personnel, celui qui depuis quatre ans opposait constamment le droit révolutionnaire au droit national. Le système de Sieyès aboutissait à légaliser, à consacrer, à éterniser le règne de l'oligarchie révolutionnaire (1).

Si l'on considère le projet sous d'autres points de vue, est-il besoin d'en faire ressortir les côtés d'utopie et de chimère, tant de fois signalés? La pensée de Sieyès, toujours ingénieuse et parfois profonde, se nourrissait d'elle-même, vivait dans l'absolu, négligeait la vérité et la complexité des choses. Il excellait à convertir ses intérêts et ses passions en principes ; il avait même des principes indépendants de toute vue personnelle ; ces principes une fois formulés avec la rigueur d'expression qui lui appartenait en propre, il s'y attachait de toute sa conviction, mais ignorait l'art d'en procurer l'application pratique.

Dépouillant aujourd'hui le peuple de toute participation directe aux affaires, livrant l'État à une classe dominante,

(1) Mignet, dans son *Histoire de la Révolution française*, II, p. 237 à 240 et tableau annexé *in fine*, donne l'analyse très complète d'un projet assez différent, d'après les confidences de Sieyès à un conventionnel. (Cf. La Fayette, V, 158.) Ce projet comportait un Tribunat formé des cent premiers inscrits sur la *liste nationale*, un Corps législatif *élu*, un *jury constitutionnaire*, un Conseil d'État, un conseil des ministres constituant le gouvernement, et au-dessus de tous ces rouages un *grand proclamateur-électeur*, chargé de choisir sur les *listes de notabilités* tous les agents exécutifs. Il nous paraît évident que ce projet, dont il n'est plus question nulle part dans les documents de l'an VIII, était celui que Sieyès avait imaginé en l'an III et qu'il n'avait osé produire en totalité devant la Convention. Depuis lors, ses idées avaient évolué ; il ne voulait plus maintenant d'aucun corps élu et d'autre part instituait le système des deux Consuls pour faire une place à Bonaparte ; il espérait le satisfaire en lui livrant la moitié de l'Exécutif.

il n'organisait pas cette caste en gouvernement. Il la répartissait en corps politiques destinés à se tenir les uns par les autres en parfait équilibre; ces rouages, à force de se balancer et de s'opposer, se fussent annulés; le résultat eût été tout négatif, à moins qu'on n'eût vu au premier froissement la machine se disloquer et tomber en pièces. Dans l'organisme, où étaient la vie, l'action, la force motrice? En dehors de la garantie des révolutionnaires, rien de positif et de concret; des ombres, partout des ombres; le Tribunat et le Corps législatif, une ombre de représentation nationale; le Grand Électeur, une ombre de souveraineté; les Consuls, deux ombres de gouvernants, accolées et rivales. Le Sénat même, plus fortement assis, régnait sans gouverner; s'il créait toutes les autorités et d'un geste les rejetait au néant, il n'avait pas pouvoir d'animer sa création et de faire passer en elle le souffle de vie. L'appareil entier n'était capable que de fonctionnement idéal et théorique. Sieyès s'était plu à décomposer les facultés de l'âme pour les loger chacune dans un corps politique, dans un compartiment de sa machine; au Tribunat, l'imagination, la proposition; au Corps législatif, la décision; au Consulat, l'aboutissement à l'acte; au Sénat, le jugement pondérateur et l'instinct de conservation. Mais cette analyse philosophique, appliquée au problème du gouvernement, aboutissait à une conception transcendante et vaine. Pour créer un gouvernement, c'est-à-dire un être vivant, agissant, pétri de matière humaine, il faut autre chose que de dégager et de superposer des abstractions. Et quel était le moment choisi pour offrir aux Français ce système extra-humain? Celui où la France, avide de positif, appelait au pouvoir l'unité, la simplicité, la force, et où Bonaparte magnifiait à ses yeux toutes ces réalités. La nation abdiquait d'avance aux mains d'un homme; elle n'eût pas abdiqué au profit d'entités métaphysiques.

II

Bonaparte connut les idées de Sieyès peu à peu et par transmissions successives. Les intermédiaires habituels, Talleyrand, Boulay, Rœderer, ne quittaient plus le Petit-Luxembourg; on les voyait traverser la cour pour aller d'un pavillon à l'autre, circuler entre les appartements des deux Consuls, porter et reporter des objections, des réponses. Bonaparte ne combattit point le système de la notabilité graduée et le droit d'élection conféré au Sénat, sans se méprendre sur la portée de ces innovations : « Le peuple serait privé de toute influence directe dans la nomination de la législature; il n'y aurait qu'une participation fort illusoire et toute métaphysique (1). » En ce point, la métaphysique de Sieyès n'était pas pour lui déplaire. Il se sentait l'élu de l'espoir et de la confiance populaires, l'unique élu, et il ne désirait pas que l'on en fît d'autres. C'est à propos du Grand Électeur et de ses attributions qu'éclata le dissentiment.

Il n'est pas sûr que Sieyès ait d'abord réservé à Bonaparte cette souveraineté passive; le poste de Consul pour l'extérieur, généralissime grand amiral et maître des relations diplomatiques, voilà qui semblait fait pour lui; mais Bonaparte déclarait péremptoirement : « Il me semble que Sieyès, Roger Ducos et moi exerçant le pouvoir exécutif sous le nom de Consuls, il n'y a pas besoin d'autre autorité dans le gouvernement (2). » Sans insister, Sieyès essaya de le tenter par l'appât de la dignité suprême et chargea Rœderer de lui proposer la place de *Grand Électeur*.

Bonaparte écouta attentivement l'envoyé. « Est-ce que je vous entends bien? dit-il à la fin ; on me propose une place où je nommerai tous ceux qui auront quelque chose à faire et

(1) *Commentaires*, IV, 67.
(2) Roederer, III, 304. Cf. les *Lettres de madame Reinhard*, 112.

où je ne pourrai me mêler de rien... (1). » Alors, il s'acharna contre le projet. S'armant de logique aiguë, il disséqua la fonction proposée et montra qu'on ne saurait trouver au fond que mensonge ou néant. Il posait un dilemme et n'admettait que deux hypothèses. Dans la première, le Grand Électeur nommerait pour Consuls des personnages à sa dévotion et inspirerait tous leurs actes en les tenant sous une menace permanente de révocation ; il arriverait ainsi à gouverner en fait, mais sourdement, fallacieusement, et alors pourquoi ne pas lui décerner franchement l'autorité qu'il pourrait toujours exercer par reprise indirecte et subterfuge ? Dans l'autre cas, le Grand Électeur prendrait au sérieux son rôle de monarque fainéant ; il s'abstiendrait d'agir, de vouloir, de bouger, et se retirerait des affaires publiques dans la suprême magistrature ; qu'on bouleversât l'État, que l'étranger vînt à franchir nos frontières, il continuerait à se croiser les bras ; il toucherait six millions par an pour ne rien faire. Mais alors quel homme de cœur, quel homme de valeur se trouverait pour accepter ce rôle ignominieux et cette situation de « cochon à l'engrais (2) » ? Et c'était à lui Bonaparte qu'on proposait de trahir si indignement la confiance nationale : « Cela est impossible ; la constitution le dirait cent fois que la nation ne le souffrirait pas. Je ne ferai pas un rôle si ridicule... Plutôt rien que d'être ridicule (3). »

Au fond, il voulait être tout, d'abord dans l'ordre exécutif ; il voulait gouverner, mener, diriger, rassasier sa soif de domination, développer en liberté son génie de commandement. L'Exécutif très fort, concentré dans sa main, assuré de l'avenir, soustrait à la tutelle des assemblées, soustrait autant que possible à leur contrôle, il n'admettait pas autre chose ; il n'accepterait la fonction suprême qu'à condition d'en posséder toutes les prérogatives en même temps qu'il en assumerait tous les devoirs. Et sa dialectique étincelante prenait d'autant

(1) Roederer, III, 303.
(2) *Mémoires de Fouché*, I, 162.
(3) Roederer, III, 304.

plus ses avantages qu'elle s'exerçait contre une conception fausse, vide, sonnant creux; il pouvait appeler le bon sens au secours de ses cupidités.

Sieyès s'obstinait à ses idées, se renfrognait. Il voyait poindre le pouvoir unique et dénonçait le péril de la liberté. De plus, dans l'organisme qu'il avait façonné et réglé, il lui semblait que toutes les parties se liaient si intimement l'une à l'autre qu'à en ôter ou à y ajouter quelque chose, on dérangerait l'harmonie et on fausserait le jeu de la machine entière.

Bonaparte et Sieyès ne se voyaient guère qu'en séance consulaire. On imagina qu'à se voir en particulier, à causer, ils s'entendraient mieux. Talleyrand, qui avait su si adroitement les accorder à la veille de Brumaire, ne désespérait pas de les raccorder. Vers la fin de la première décade de frimaire, il ménagea entre eux une entrevue particulière et y assista; elle faillit gâter tout à fait les choses. Contre les objections pressantes de Bonaparte, Sieyès se défendait au moyen d'aphorismes tranchants, dédaigneux, inspirés par une imperturbable confiance en soi-même, et se retranchait dans sa forteresse d'orgueil. Cette façon de se dérober à la discussion par l'affirmation exaspérait Bonaparte. « Sieyès, dirait-il le lendemain, croit posséder seul la vérité; quand on lui fait une objection, il répond comme un prétendu inspiré et tout est dit (1). » Lui-même fut agressif, emporté, acerbe. Sieyès eut alors la riposte dure : « Voulez-vous donc être roi (2)? » A ce mot, qui conservait quelque chose d'horrifiant, Bonaparte se plaignit amèrement d'avoir été mal compris et mal jugé. Il s'indignait qu'on mît en doute la sincérité de ses convictions républicaines. La discussion tourna tellement à l'aigre, finit en scène si pénible, que Talleyrand, malgré son impassibilité ordinaire, s'en montra fort affecté (3).

Rœderer et Boulay se torturaient l'esprit pour trouver un moyen d'accommodement. Le lendemain matin, l'un et

(1) Boulay, *Théorie constitutionnelle de Sieyès*, 50.
(2) Notes manuscrites de Grouvelle.
(3) Boulay, 47.

l'autre arrivèrent au Luxembourg avec une solution transactionnelle; Rœderer proposait un Grand Électeur qui aurait dans certains cas droit de décision; Boulay proposait un *Premier Consul* qui assisterait toujours aux délibérations des deux autres et pourrait les départager. Bonaparte discuta ces deux projets, sans dissimuler « que ni l'un ni l'autre ne lui convenaient (1) ». Sieyès dit sèchement à Rœderer que son projet n'avait pas le sens commun; dans celui de Boulay, il trouvait la royauté (2), — c'était toujours son grand mot. Pour augmenter l'embarras, Lucien se jetait à la traverse, s'agitait, lançait des idées qui n'étaient plus de mise, pérorait, détonnait. Avec une impertinence d'enfant terrible, il dénonçait le vice inhérent au système de Sieyès et déclarait que le résultat serait d'imposer à la nation des hommes dont elle ne voulait plus : « Vous voulez des conservateurs à vie, et qui mettrez-vous dans ce corps? des hommes qui auront été membres des assemblées nationales, mais tous ces hommes déplaisent à la nation. On dira que vous voulez ressusciter les ducs et pairs et qu'il vaudrait beaucoup mieux les avoir conservés (3). » Lucien faisait le démocrate, réclamait une république à l'américaine, une république vraiment représentative, où il espérait se créer une grande place. Boulay, Rœderer, Sieyès, Bonaparte lui-même s'irritaient contre ce gêneur. Bonaparte commençait néanmoins d'attaquer tout le système de Sieyès « comme aristocratique et attentatoire à la liberté et à la souveraineté du peuple (4) ».

Dans la soirée, la mauvaise humeur de Sieyès s'accrut prodigieusement. Il parlait par moments de tout abandonner et de se retirer à la campagne, voire même à l'étranger. Bonaparte s'accommodait de cette éventualité et se préparait à y pourvoir; sur le ton le plus décidé, en homme qui a pris son parti, il disait à Rœderer : « Si Sieyès s'en va à la campagne,

(1) Boulay, 49.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, 52.
(4) *Ibid.*, 49.

rédigez-moi vite un plan de constitution; je convoquerai les assemblées primaires dans huit jours, et je le leur ferai approuver, après avoir renvoyé les commissions (1). » Les hommes imbus du pur esprit brumairien, ceux qui avaient rêvé une solution mixte, ceux qui désiraient à la fois un gouvernement et des libertés, ne savaient plus à quel parti recourir; il semblait que l'œuvre de Brumaire, l'œuvre des deux journées, allait succomber au milieu des difficultés du lendemain.

III

Le bruit du différend n'arrivait aux oreilles des Parisiens qu'en échos affaiblis. Les gazettes avaient d'abord publié le projet de constitution par bribes, par lambeaux; ces indiscrétions avaient suscité plus de curiosité que d'intérêt. Quand *le Moniteur* eut parlé, les publicistes officieux, Rœderer et les autres, s'efforcèrent de justifier la partie fondamentale du système, la suppression du droit électoral. Le tempérament foncièrement antidémocratique de ces hommes, leur passion bourgeoise s'exprime à plein dans ces écrits. Par opposition au système jacobin, au gouvernement direct du peuple par lui-même ou plutôt du peuple par la populace, Rœderer vantait l'excellence du système représentatif, mais il prétendait que des élus de départements, nommés par des fractions de l'unité française, ne sauraient former une représentation vraiment nationale; en bonne logique, ce raisonnement eût conduit au fameux système de l'*unité de collège*. En dehors de ce procédé inadmissible, où trouver, d'après Rœderer, une représentation véritable? On pourrait la trouver dans un corps préexistant, supérieur aux choix régionaux, mais fonctionnant « par le consentement du peuple (2) », autrement dit dans une

(1) Boulay de la Meurthe, 50.
(2) *Journal de Paris*, 17 frimaire.

oligarchie plébiscitée, dans l'élite des occupants actuels, dans une aristocratie viagère, substituée à l'ancienne noblesse; voilà quelle pourrait être la base d'un système « exempt et des horreurs de la démagogie et des oppressions de l'aristocratie; en un mot, conforme à l'intérêt de cette grande nation qui ne consiste pas plus en prolétaires ignorants et grossiers qu'en privilégiés héréditaires (1) ».

Le plus étonnant fut que ces sophismes ne rencontrèrent point de contradicteurs. Dans les journaux, dans le public, aucune controverse sérieuse ne s'éleva. On était loin des temps où l'on se passionnait pour la forme à donner aux pouvoirs publics, à l'exercice de la souveraineté populaire, et la nation exténuée pensait moins à ses droits qu'à ses besoins; elle désirait encore plus une administration qu'une constitution, un gouvernement que des lois, et combien de Français, dégoûtés de droits dont l'usage n'avait abouti qu'aux pires dissensions, s'estimeraient heureux au fond qu'on les libérât de leur part de souveraineté !

Il est vrai que, sous d'autres rapports, les projets élaborés par Sieyès et sortis de son alambic déplurent en général: ils parurent compliqués et peu pratiques; le mot d'*absorption*, ce vocable introduit dans notre langue politique et répondant à une idée trop subtile pour être facilement saisie, donna matière à quantité de plaisanteries, car le Parisien rit volontiers de ce qu'il ne comprend pas (2). Puis, que serait ce Grand Électeur à hisser au sommet de la pyramide, dans une immobilité hiératique, au milieu d'une auréole de faste et de magnificence? Une manière de souverain constitutionnel, un précurseur de royauté, appelé à ramener parmi nous les apparences et les attitudes monarchiques. Les républicains ardents, soucieux surtout des formes, prirent de l'ombrage.

Un incident de rue ou plutôt de boulevard accrut leurs

(1) *Journal de Paris*, 17 frimaire.

(2) « On demande aujourd'hui chez les restaurateurs des omelettes *absorbées* pour dire réduites, des potages *absorbés* et différents mets *absorbés*. Quand un plaisant veut menacer son camarade, il lui dit : Si tu raisonnes, je t'*absorbe*. » *Journal des hommes libres*, 22 frimaire.

appréhensions. Un jour, sur le boulevard, voici que la foule des badauds s'amasse aux abords du ci-devant hôtel de Montmorency, occupé par un carrossier; dans la cour, quelque chose d'insolite et de magnifique s'exhibe, une royale voiture, toute en glaces et dorures; ce ne peut être que le véhicule destiné à ce Grand Électeur que Sieyès parle d'installer pompeusement à Versailles, le carrosse du roi, et toutes les têtes se mettent à travailler. Au bout de quelques jours, les Parisiens connurent leur méprise; la superbe voiture avait été commandée pour le compte de la reine d'Espagne et devait passer les Pyrénées (1). Mais certains journaux avançaient que Sieyès voulait instituer son Grand Électeur à vie et que Bonaparte repoussait cette innovation contraire à tous les principes d'un État démocratique. Pour ne pas aigrir le dissentiment entre les deux puissances, Rœderer démentit dans son journal la nouvelle, mais il en resta quelque chose, et ce fut Bonaparte qui passa pour le vrai républicain.

Au Luxembourg, bien que le 10 frimaire au soir la crise fût à l'état aigu, Boulay, Rœderer et Talleyrand ne désespéraient pas encore; ils s'étaient juré de satisfaire Bonaparte sans trop froisser Sieyès. Le moyen imaginé finalement fut de faire intervenir les commissions et de les prendre en quelque sorte pour juges. Boulay disposait d'une sérieuse influence auprès de ses collègues et se faisait fort, en les travaillant, de créer une majorité en faveur des principales idées de Bonaparte. On laissa naturellement ignorer à Sieyès ce travail; on lui fit croire que Boulay et les autres tenaient toujours la balance égale. Sieyès, qui comptait sur les commissions et comptait à tort, se trouverait en présence d'une espèce de vote parlementaire qu'il n'aurait point prévu et devant lequel il lui serait très difficile de ne pas s'incliner.

Les démarches continuaient en même temps auprès des deux Consuls, afin de provoquer une détente dans leurs rapports. La réflexion surtout l'amena, quand une nuit eut passé

(1) Journaux du 10 au 16 frimaire. Cf. Taillandier, *Documents historiques sur Daunou*, 172. On fit sur l'incident un vaudeville : *le Carrosse espagnol*.

sur l'impatience courroucée de Bonaparte et la blême colère de Sieyès. Bonaparte avait beau affecter une désinvolture altière, la sécession de Sieyès, avec celles qu'elle aurait vraisemblablement entraînées, l'eût mis dans un sérieux embarras; elle l'eût obligé à s'affranchir tout à fait des formes légales, à présenter une constitution aux Français à la pointe du sabre, ce qui répugnait encore à la prudence de ses ambitions; elle aurait divisé ce parti brumairien avec lequel il avait conspiré d'abord, gouverné ensuite, et elle eût mis le désordre dans son bataillon central. D'autre part, il n'échappait plus à Sieyès que le mouvement des circonstances et l'entraînement des esprits portaient de plus en plus vers Bonaparte, qu'à vouloir s'élever contre ce torrent on se briserait. Autour de lui, il ne manquait pas de prétendus amis, tels que Fouché, pour lui démontrer que le général disposait de la force militaire et par conséquent de l'argument sans réplique, pour lui faire peur de « l'homme armé (1) »; Sieyès n'était pas « totalement à l'abri de pareilles impressions (2) ».

Sa résistance mollissait en somme; il n'abandonnait rien de ses idées, ne renonçait pas à les soutenir, mais cessait d'opposer à celles de Bonaparte une fin de non-recevoir intangible. Ils se revirent en présence de Talleyrand, de Boulay et de Rœderer; l'entretien fut cette fois parfaitement calme, courtois, et tourna en conférence académique, portant sur des généralités élevées et vagues. Sieyès et Talleyrand se montrèrent supérieurs chacun dans son genre, Bonaparte supérieur en tous genres, et Boulay, après bien des années, se rappellerait encore l'impression que lui avait laissée cette joute entre esprits aussi différents qu'extraordinaires (3). Les plus hauts problèmes de la science politique furent abordés, sans que l'on touchât aux questions pratiques, aux questions brûlantes, qui ne devaient plus se traiter qu'avec la participation des deux commissions. Sieyès moitié trompé, moitié résigné,

(1) Boulay de la Meurthe, 59.
(2) Cambacérès, *Éclaircissements inédits*.
(3) Boulay de la Meurthe, *Théorie constitutionnelle de Sieyès*, 57.

acquiesçait à ce moyen d'en finir (1). Il avait eu quelque idée de convoquer chez lui les commissaires et de s'attirer ce renfort. Bonaparte le prévint et ne perdit pas un moment pour s'emparer des commissions.

Dès le 11 au soir, il réunit dans son salon du Luxembourg les membres des deux *sections* et les mit en présence de Sieyès et de Ducos (2). On causa ; la conversation se transforma vite en conférence et se prolongea dans la nuit. Les soirs suivants, elle reprit. Au bout de quelques jours, Bonaparte élargit la réunion, appela chez lui les deux commissions de vingt-cinq membres chacune et les fusionna en conférence plénière. Dans le jour, les deux petites assemblées continuaient à tenir leurs séances ordinaires au Palais-Bourbon et aux Tuileries, dans les formes accoutumées, avec comptes rendus publics, et votaient des lois d'affaires. Pendant la soirée, tout ce qui concernait la constitution se préparait en comité général, mais en comité privé, secret, sous l'œil des Consuls, afin que les commissions, lorsqu'elles auraient à statuer officiellement sur le nouveau pacte social, n'eussent qu'à enregistrer un projet convenu d'avance.

Bonaparte précipita le débat, de façon qu'en dix ou douze séances, dix ou douze nuits, tout fut terminé. Son jeu était de se servir de Sieyès contre les commissions et des commissions contre Sieyès. Il disait en particulier à son collègue : « Ces gens-là sont trop vils pour vous et pour moi (3), » afin de le dégoûter de ce résidu parlementaire. Il fit décider que l'on entendrait d'abord Sieyès et qu'on le prierait de développer toutes ses idées. Sieyès les exposa en grand détail, toujours verbalement. On parut approuver et s'extasier, en n'émettant qu'une réserve : tout cela était fort beau, mais ne constituait pas un dispositif écrit et ne fournissait point à la discussion une base positive. Il fallait un rédacteur, une plume, quel-

(1) Les notes manuscrites de Grouvelle disent positivement : « travail des commissions, on trompe Sieyès. »

(2) *Le Publiciste*, numéro du 12 frimaire.

(3) Notes manuscrites de Grouvelle.

qu'un qui se chargeât de bâtir un projet; Daunou, fort expert en la matière, fut chargé de cette besogne; Bonaparte lui recommanda de faire vite.

Le lendemain, après un violent effort de travail, Daunou apportait un projet qui résultait de ses méditations antérieures et qui différait essentiellement des conceptions de Sieyès. Ce projet péchait également par la surabondance et la complication des rouages, mais il était libéral et sincère.

Daunou, principal auteur de la constitution de l'an III, gardait pour elle une faiblesse de père. Au lieu de la détruire et de la remplacer, il avait entrepris seulement de la réviser, en l'accommodant aux nécessités présentes et au ton général des esprits, en corrigeant ses défauts, en comblant ses lacunes, en profitant de l'expérience acquise.

Il maintenait au peuple le droit d'élire ses représentants, à condition de les choisir parmi des hommes déjà éprouvés par les fonctions politiques, départementales ou municipales, et il conservait deux assemblées : celle des Cinq-Cents, celle des Deux-Cents, sorte de chambre haute. L'initiative des lois abandonnée jusqu'alors au parlement seul avait donné lieu à une foule d'abus; Daunou la partageait entre le gouvernement et l'une des Chambres, celle des Cinq-Cents; là, il l'enfermait en une commission permanente d'initiative, le collège des *tribuns;* dix tribuns choisis par leurs collègues des Cinq-Cents auraient à recueillir les vœux populaires, à les formuler en projets qui seraient ensuite discutés et votés par les deux assemblées. Daunou empruntait à Sieyès l'institution d'un haut jury, chargé d'annuler les actes inconstitutionnels. Au lieu de diviser l'Exécutif entre cinq Directeurs, il le partageait entre trois Consuls, mais il admettait, pour faire à Bonaparte une situation hors de pair, un consul prépondérant. Par une série de dispositions, les libertés publiques eussent été garanties, quoique assez strictement réglementées (1).

Toutes ses idées, Daunou les avait consignées séparément

(1) Taillandier, *Notice sur Daunou*, 174-188. Papiers inédits de Daunou, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Gilbert Boucher.

sur feuilles volantes, sur de petits carrés de papier. Il s'était muni de ce dossier pour aller à la conférence et espérait en faire accepter le contenu. Devant l'impérieuse volonté qui s'imposait peu à peu et emportait la balance, que pèseraient ces feuilles légères !

La coexistence de deux projets, celui de Sieyès, celui de Daunou, permettait à Bonaparte de les opposer l'un à l'autre ; il allait retenir dans chacun d'eux ce qui convenait à ses ambitions et bouleverser le reste. Il dit à Daunou : « Citoyen Daunou, prenez la plume et mettez-vous là (1). » Daunou, la plume à la main, commença de lire ses articles. Bonaparte ouvrait la discussion sur chacun d'eux avant de le mettre aux voix. Ses amis, ses porte-paroles, Boulay et les autres, proposaient des amendements considérables, en s'inspirant tantôt des idées de Sieyès et tantôt d'idées toutes contraires. La majorité des commissaires acquiesçait aux changements. Bonaparte les tenait par l'espoir des places ; il les alléchait à la servilité par l'appât de l'inamovibilité sénatoriale ou du titre ressuscité de conseiller d'État; il exploitait toutes les avidités qui s'agitent et s'affairent autour du succès en marche.

A mesure qu'une modification passait à la majorité des suffrages, force était à Daunou de la recueillir par écrit, en sa qualité de rédacteur. Mélancoliquement, il retournait un de ses feuillets et portait au dos la disposition adoptée, contre laquelle il avait souvent levé la main (2). Ces feuillets nous ont été conservés et présentent un curieux document; il n'est pas rare que les deux faces se contredisent; au *recto*, la pensée primitive de Daunou apparaît; au *verso*, celle qu'il mettait en forme pour le compte de la réunion. Quant à Sieyès, s'il obtenait gain de cause sur certains points, il s'apercevait qu'en parties essentielles on lui démolissait son ouvrage; il ne le reconnaissait plus.

Le système des listes de notabilités, le droit d'élection trans-

(1) Taillandier, 171.
(2) Thibaudeau, *le Consulat et l'Empire*, I, 103.

féré du peuple au Sénat, passèrent malgré Daunou. On s'accorda sur l'institution du Tribunat et celle du Corps législatif. Boulay parla contre le droit d'absorption et le fit ecarter, malgré Sieyès.

L'organisation de l'Exécutif semblait la difficulté capitale. Mais le pouvoir venait invinciblement à Bonaparte par la force des choses, par l'affaissement des volontés contraires. Il lui venait peu à peu, pièce à pièce, par abandons successifs.

Dans la conception primitive, Bonaparte Grand Électeur planait au-dessus du gouvernement sans y participer, planait inactif au-dessus des deux Consuls. Boulay, dans son projet, le faisait descendre de ce nuage; il l'instituait Consul lui-même et premier Consul; il le faisait s'asseoir entre ses deux collègues, délibérer avec eux sur le choix des fonctionnaires, sur toutes les mesures d'administration et de gouvernement, afin qu'il assurât par son vote la décision collective et fit une majorité. Daunou allait plus loin ; par l'un de ses articles, il conférait au premier Consul le droit de nommer seul et de sa propre autorité tous les agents dont la désignation appartiendrait à l'Exécutif, mais l'article posait ensuite une réserve et continuait en ces termes : « Dans tous les autres actes du pouvoir exécutif, le deuxième et le troisième Consul ont voix *délibérative* comme le premier. » Celui-ci eût tout décide d'accord avec l'un ou l'autre de ses collègues ; il n'eût rien décidé contre un double avis contraire. C'est ce que Bonaparte n'admettait à aucun prix; il lui fallait que l'avis de ses conseillers nécessaires ne pût jamais l'obliger. Ce dernier pas fut franchi; un remaniement fut proposé, adopté, et Daunou, bâtonnant son texte, inscrivit sur l'envers du feuillet ces lignes définitives : « Dans les autres actes du gouvernement, le deuxième et le troisième Consul ont voix *consultative*. Ils signent le registre de ces actes pour constater leur présence, et s'ils veulent, ils y consignent leurs opinions; *après quoi, la décision du premier Consul suffit* (1). »

(1) Le feuillet portant les deux textes figure dans les papiers de Daunou.

Par ces huit mots, le destin de la France s'accomplissait l'unité de décision rentrait dans le gouvernement après di ans d'éclipse. On sauvait pourtant les apparences, on mas quait encore la réalité, on sacrifiait pour la forme à l'une de idées fausses sur lesquelles la Révolution vivait, celle qu faisait consister la République dans la pluralité des chefs d l'État. Comme les arrêtés gouvernementaux seraient pris e séance consulaire et porteraient une triple signature, il paraîtraient l'œuvre d'une collectivité, alors qu'en fait il émaneraient d'un homme.

Sieyès, lui, ne s'y méprenait point; il se sentait par tro déçu et joué. Sans s'insurger, il paraissait maintenant se désin téresser de tout. Bonaparte lui ayant demandé en particulie quelle compensation il désirait : « Rien, répondit-il d'abord je ne demande qu'une retraite (1). » Mais il importait beau coup que Sieyès ne boudât point et surtout ne parût pa bouder. Aux yeux de la classe des hauts révolutionnaires e des philosophes, Bonaparte ne serait vraiment le chef, l représentant, le dépositaire de la Révolution qu'autant qu des hommes comme Sieyès resteraient là pour l'entourer e le couvrir. Il continuait donc à voir séparément le théoricien e parlementait avec lui de puissance à puissance. Sieyès n'étai pas homme à bouder longtemps contre ses intérêts et se aises, à lutter pour l'impossible. Maintenant, avec une sort de fatalisme, il laissait passer l'inévitable, espérant qu'il n ferait que passer et que l'avenir rendrait place à d'autre combinaisons. Gardant toute sa foi dans l'infaillibilité de se conceptions, mais jugeant la France hors d'état d'en goûte actuellement la subtile beauté, il éprouvait comme une satis faction amère à se sentir incompris, et son orgueil s'accommo dait de cette solitude de sa pensée. Il n'en tenait pas moins sauver, à défaut des principes, la situation matérielle de so parti autant que la sienne propre; il n'y eut pas de sa par capitulation totale devant Bonaparte, il y eut transaction

(1) Notes manuscrites de Grouvelle.

Voici quelles en furent les conditions, telles qu'on les verra s'exécuter tout à l'heure. Sieyès, au lieu de rester à côté de Bonaparte dans une position forcément inférieure, se placerait en face de lui, à la tête du Législatif. Il présiderait le Sénat; surtout, il aurait pleine liberté pour influencer le choix des premiers *conservateurs,* lorsqu'il s'agirait de nommer les membres du Tribunat et du Corps législatif; ce serait lui qui en fait élirait ces deux chambres. Par une permutation singulière, le Grand Électeur, placé d'abord dans l'ordre exécutif, passait dans celui du Législatif, et Sieyès lui-même en ferait fonction. Ce rôle de procréateur d'assemblées lui convenait, parce qu'il lui permettrait de se reposer ensuite dans une inactivité méditative et bien rentée, tout en restant l'âme invisible des corps qu'il aurait formés. A son aise, il pourrait y caser les survivants de la bourgeoisie conventionnelle et de l'école philosophique, les membres des Anciens, les membres ralliés des Cinq-Cents, tous représentant plus ou moins l'intérêt, la tradition, l'esprit et l'exclusivisme révolutionnaires.

Au moyen de ce parti fortement retranché, Sieyès se rattachait à l'espoir de contenir et de limiter Bonaparte. De son côté, Bonaparte ne répugnait pas à laisser une oligarchie discréditée se cantonner en face de lui sur les positions législatives, s'en faire lieux de refuge et places de sûreté. Ce personnel dont le sort s'était lié au sien en Brumaire, c'était le seul qu'il connût encore; il n'en avait pas d'autre à lui opposer. De plus, il ne lui déplaisait point que les assemblées avec lesquelles il aurait à compter fussent composées d'hommes odieux à la nation et naquissent impopulaires. Si elles essayaient de brider son ambition et de borner sa politique, l'opinion et la voix publiques lui donneraient raison contre elles. Dans ses démêlés futurs avec ses alliés d'hier, adversaires de demain, sa grande ressource serait d'en appeler d'eux au peuple.

IV

Au sortir des entretiens où il ménageait la satisfaction de Sieyès, il retournait au débat du soir, au débat en conférence, et de plus en plus l'activait. Après avoir réglé la forme des premières autorités, on s'occupait du reste. Ce grand Consul qu'on venait d'ériger, ce pouvoir porté si haut, allait-on l'entourer d'institutions libérales? lui ferait-on trouver sa limite dans l'organisation des droits individuels et collectifs? Quelques membres des commissions, Daunou et Chénier entre autres, avec un courage qu'il faut honorer, essayèrent d'élever des barrières et de stipuler des garanties. Bonaparte en prit de l'humeur contre Daunou et Chénier; pour les punir, il les exclut du Sénat futur en faisant décider que nul n'y pourrait entrer s'il n'avait quarante ans; Daunou ni Chénier n'avaient atteint cet âge (1).

En tout, Bonaparte s'efforçait d'écarter les discussions de principes et d'abréger. Dans les matières qu'il jugeait particulièrement de son ressort, il lui arrivait de proposer lui-même la rédaction; il la proposait brève, impérieuse, marquée d'un accent militaire. Un soir, il prit la plume et griffonna ces deux lignes, pour servir de texte à un article : « Lorsqu'un département se mettra en révolte ouverte, il sera déclaré en état de guerre, et dès lors le seul pouvoir militaire sera reçu. » La formule manquait de correction et les mots « pouvoir militaire » n'étaient pas bons à prononcer. Lebrun proposa de dire la même chose, mais de la dire autrement et en prévoyant mieux tous les cas. On finit par adopter la rédaction suivante, qui était à peu près celle de Daunou : « Dans le cas de révolte à main armée ou de troubles qui menacent la sûreté de l'État, la loi peut suspendre, dans les

(1) Notes manuscrites de Grouvelle

lieux et pour le temps qu'elle détermine, l'empire de la constitution (Daunou avait proposé de dire : *de certaines dispositions constitutionnelles spécialement désignées*). Cette suspension peut être provisoirement déclarée, dans les mêmes cas, par un arrêté du gouvernement, le Corps législatif étant en vacances, pourvu que ce corps soit convoqué au plus court terme par un article du même arrêté (1). »

On voit que Bonaparte ne réussissait pas en toutes choses à dicter la loi. En face de l'obstacle, il avait parfois des mouvements rageurs, tapait du pied et se rongeait les ongles (2) ; presque aussitôt, par un effort sur lui-même, il se maîtrisait, se refrénait, rentrait ses griffes, redevenait conciliant et calme ; la violence du caractère, la passion contenue, ne perçaient chez lui que par échappées. Un soir, comme le représentant Mathieu s'était exprimé avec une véhémence qui rappelait trop d'autres temps, il lui darda ces mots : « Votre discours est un discours de club (3). » Cette apostrophe jeta un froid dans l'assistance. Au bout d'un instant, Bonaparte trouva occasion de revenir à Mathieu et s'excusa de sa vivacité (4).

Cette lutte avec des hommes qui parlaient mieux que lui et contre lesquels l'âpre verdeur de sa volonté n'arrivait pas toujours à prévaloir, l'impatientait, l'énervait. Il s'instruisait cependant au cours de la discussion, étudiait et jugeait ses contradicteurs ; il admirait leur talent et se prenait d'un grand dédain pour leurs idées. A Sainte-Hélène, il résumerait ainsi ses observations de frimaire an VIII ; il avait remarqué « que des hommes qui écrivaient très bien et avaient de l'éloquence étaient cependant privés de toute solidité dans le jugement, n'avaient pas de logique et discutaient pitoyablement ; c'est qu'il est des personnes qui ont reçu de la nature le don d'écrire et de bien exprimer leurs pensées, comme d'autres

(1) Les trois rédactions manuscrites figurent dans les papiers de Daunou. Un *fac-simile* en a été donné par Taillandier, p. 188-189.

(2) *Mémoires de Fouché*, I, 165.

(3) Thibaudeau, *le Consulat et l'Empire*, I, 98.

(4) *Ibid.*

ont le génie de la musique, de la peinture, de la sculpture, etc. Pour les affaires publiques, administratives et militaires, il faut une forte pensée, une analyse profonde et la faculté de pouvoir fixer longtemps les objets sans être fatigué (1) ».

Au bout de quelques nuits, les commissaires succombaient de lassitude; lui restait invincible à la fatigue, gardait toute l'agilité de sa pensée dans un corps débile et parfois fiévreux. C'est seulement après le vote de la constitution qu'il s'accorderait pour deux jours le droit d'être malade (2). Maintenant, dans l'intervalle des comités, un autre objet le préoccupait; il y pensait le jour et la nuit. Tout le monde s'accordait à lui abandonner le choix du deuxième et du troisième Consul : quels hommes se donnerait-il pour collègues? Trop grand pour avoir à se rehausser en s'entourant de nullités, il voulait des assistants réels, des collaborateurs efficaces, qui suppléeraient à son inexpérience en bien des choses; il les choisit capables et dignes.

Cambacérès lui parut très propre à faire le deuxième Consul. C'était l'un des personnages importants de la République. Il n'avait nullement le goût des institutions libérales; on retrouvait en lui par excellence le conventionnel de gouvernement, un de ceux qui avaient toujours su, au milieu des pires bouleversements, conserver ou retrouver la notion de l'État, garder la tradition de l'État royal en l'accommodant au mode révolutionnaire. Appelant aujourd'hui de tous ses vœux un vrai gouvernement, un grand gouvernement, il désirait cependant que ce pouvoir fort s'exerçât avec modération. La sagesse naturelle de son esprit lui faisait blâmer ou au moins déplorer les excès en tout genre; quand il se sentait impuissant à empêcher le mal, il s'effaçait et le laissait passer, puis revenait pour obvier aux suites et réparer le dommage; c'était l'homme des lendemains de crise. Ami de ses aises,

(1) *Commentaires*, I, IV, 73.

(2) *Publiciste* du 29 frimaire : « Bonaparte a été légèrement indisposé ces jours derniers... Sa porte a été pendant deux jours fermée de meilleure heure que de coutume. » Cf. les *Commentaires de Napoléon Ier*, IV, 72-73. On attribua son indisposition à l'abus du café.

appréciant et savourant les avantages matériels du pouvoir, très sensible aux privilèges honorifiques, vénérant le cérémonial, il ne pouvait passer pour un type d'austérité républicaine, mais il ajouterait au lustre du Consulat, car ses goûts, ses faiblesses même et ses jouissances avaient quelque chose d'imposant. « Jamais il ne se départ d'un calme solennel, » dit une observatrice qui ajoute ces lignes quasi prophétiques : « Je suis persuadée que Cambacérès pourrait vivre pendant un siècle à côté de Bonaparte sans lui adresser un mot vif ou peu courtois (1). » En même temps, la solidité de ses connaissances, son jugement très sûr, la gravité douce de sa parole, feraient de lui un conseiller toujours utile et jamais indiscret.

Pour le choix du troisième Consul, Bonaparte balança plus longuement, hésita entre Le Couteulx, Cretet et Lebrun, avant de s'arrêter à Lebrun. C'était un homme d'un certain âge, qui s'était fait connaître avant la Révolution comme écrivain ; depuis, il avait siégé à la Constituante, à la Législative, au Conseil des Anciens, et s'était assuré dans le monde politique une situation de second rang, mais honorable et posée.

Il parut à Bonaparte que Cambacérès et Lebrun, par le contraste même de leur passé et de leurs tendances, se compléteraient l'un l'autre. Cambacérès avait marqué dans le vif de la Révolution et donné des gages ; Lebrun passait pour avoir conservé des préférences et surtout des attaches royalistes. Dans le gouvernement consulaire, il serait bon de placer, à côté d'un ancien conventionnel, un ex-constituant ; à côté d'un républicain assagi, un royaliste rallié. Par Lebrun, qui formerait son aile droite, et Cambacérès, qui formerait son aile gauche, Bonaparte se donnerait prise sur les deux moitiés de l'opinion ; il lui serait plus facile de les attirer à soi dans un grand mouvement d'absorption. Cambacérès était de plus un juriste éminent ; Lebrun s'était surtout occupé de questions financières ; ils représenteraient chacun une compétence et une spécialité. Avec beaucoup de tact, Bonaparte ne choisit

(1) *Lettres de madame Reinhard*, 113.

définitivement Lebrun qu'après l'avoir en quelque sorte fait agréer à Cambacérès. « Concertons-nous, lui dit-il, sur le troisième Consul. Il nous faut quelqu'un qui, sans être tout à fait étranger à la Révolution, ait conservé des rapports avec les débris de l'ancienne société et qui les rassure sur l'avenir (1). » Au préalable, il s'était enquis minutieusement auprès de Rœderer, qui connaissait bien le personnel politique, et il lui avait fait passer sur Lebrun un véritable examen.

Bonaparte. — « Qu'était Lebrun?

Rœderer. — « Il a d'abord été secrétaire du chancelier Maupeou, ensuite homme de lettres distingué, constituant, président de l'administration de Versailles et législatif.

Bonaparte. — « Qu'a-t-il fait comme homme de lettres?

Rœderer. — « Il a traduit Homère et le Tasse.

Bonaparte. — « Quelle réputation a-t-il?

Rœderer. — « Il a passé pour royaliste, mais il a toujours eu et toujours justifié la confiance des patriotes. Quand une fois il s'est engagé à un parti, il y est fidèle, et il n'existe pas un homme plus sûr.

Bonaparte. — « N'est-il pas orléaniste?

Rœderer. — « A cent lieues de là !

Bonaparte. — « Fayettiste?

Rœderer. — « Encore moins!

Bonaparte. — « Est-il bon coucheur?

Rœderer. — « Excellent. C'est un homme modeste, paisible, doux, conciliant par nature.

Bonaparte. — « Il n'a pas la réputation de *patriote?*

Rœderer. — « Sachez franchir ces scrupules ; je me moquerais, à votre place, de ces réputations.

Bonaparte. — « Je ne demande que des hommes d'esprit; je me charge du reste... Lebrun est-il marié?

Rœderer. — « Je l'ignore, mais je le crois.

Bonaparte. — «... Envoyez-moi ses œuvres; je veux voir son style.

(1) Cambacérès, *Eclaircissements inédits.*

Rœderer. — « Quoi? Ses discours à l'assemblée constituante et législative?

Bonaparte. — « Non; ses œuvres littéraires.

Rœderer. — « Et que verrez-vous là de décisif pour une place de Consul?

Bonaparte. — « Je verrai ses épîtres dédicatoires.

Rœderer. — « Pour le coup, voilà une curiosité à laquelle je ne m'attendais pas. J'ai souvent comparé vos questions sur les hommes et sur les choses à l'étude d'une poignée de sable que vous passez grain à grain à la loupe; les épîtres dédicatoires de Lebrun sont le dernier grain de sable du tas.

Bonaparte, *en riant*. — « Il est deux heures; je devrais être au Consulat. Venez dîner avec moi (1) ».

Après le dîner, lorsqu'en ce soir du 19 frimaire le travail constituant reprit en comité, il se trouva que Daunou avait fort avancé la mise au net des articles convenus. Il s'en fallait pourtant que la constitution fût achevée et présentable en séance officielle. Plusieurs questions restaient à régler, et quelles questions! Ferait-on une *déclaration des droits*, pour se conformer aux précédents de 1789, de 1793 et de l'an III? Allait-on réorganiser constitutionnellement l'administration départementale, réorganiser la justice, statuer sur la liberté de la presse? Tous ces points prêtaient à discussion, mais Bonaparte avait tellement hâte d'en finir avec la constitution et d'y spécifier le moins de choses possibles que dès le 21, dans la séance diurne de la commission des Cinq-Cents, dans la séance régulière, Boulay commença de lire l'exposé des motifs de la loi fondamentale encore inachevée. Après avoir posé quelques prémices, il s'interrompit; la fin de l'exposé, qui devait précéder la lecture des articles, fut renvoyée au lendemain (2).

Cette suite ne verrait jamais le jour. Dans la soirée, la conférence plénière se réunit de nouveau chez Bonaparte, à l'effet de façonner les chapitres restés en suspens. Sur l'orga-

(1) Rœderer, III, 305-306.
(2) *Moniteur*, compte rendu de la séance du 21 frimaire.

nisation définitive des pouvoirs, sur la question de la magistrature, les commissions se divisèrent profondément ; il fut impossible de s'accorder en quelques points, d'établir des articles, et un désarroi s'ensuivit (1). Si le lendemain un texte quelconque affrontait le grand jour d'un débat en séance, il était à craindre qu'on ne vît surgir des objections, s'élever une opposition qui peut-être remettrait tout en cause et que la publicité des comptes rendus ferait éclater au dehors ; c'est à quoi Bonaparte résolut de couper court, par moyens expéditifs.

Le lendemain, les séances de jour s'ouvrirent comme à l'ordinaire, mais au Palais-Bourbon, aux Tuileries, dans ces lieux où résidait en somme le pouvoir constituant, il ne fut plus dit un seul mot de constitution ; Boulay se garda de reprendre son exposé, qui eût ouvert le débat. La nuit tombée, tous les membres furent une dernière fois et privément convoqués au Luxembourg, dans le salon de Bonaparte, où se trouvaient Sieyès et Ducos. Là, on leur lut la constitution arrêtée au point qu'elle n'avait pu dépasser, et ils furent invités à l'approuver telle quelle, à la signer individuellement et sans plus de façons. Ainsi chambrés, pris au piège, épuisés par les longues veilles et les nuits blanches, ils n'osèrent regimber contre l'insolence despotique du procédé. Bonaparte d'ailleurs était là ; son ton, son regard commandaient, et comment résister à ce terrible homme ! Les cinquante parlementaires se soumirent, et la constitution écourtée, résultat d'improvisations haletantes, fut adoptée, subie, sans avoir fait l'objet d'un débat et d'un vote réguliers.

Cette espèce de coup d'État en chambre eut un épilogue caractéristique. Par un semblant de déférence envers les commissions, il avait été entendu qu'elles éliraient pour la forme les trois Consuls, désignés d'avance. On vota chez Bonaparte et sans désemparer. Un étalon de litre ou de décalitre, posé sur une table, servit d'urne. Pendant le scrutin,

(1) Cambacérès, *Eclaircissements inédits.*

Bonaparte se tenait adossé à la cheminée et se chauffait au feu. On allait commencer le dépouillement, quand il s'approcha brusquement de la table, fit rafle des bulletins et empêcha de les déplier. Se tournant alors vers Sieyès, il dit très gracieusement : « Au lieu de dépouiller, donnons un nouveau témoignage de reconnaissance au citoyen Sieyès en lui décernant le droit de désigner les trois premiers magistrats de la République, et convenons que ceux qu'il aura désignés seront censés être ceux à la nomination desquels nous venons de procéder (1). »

Pourquoi ce surcroît d'irrégularité ? Bonaparte craignait-il les surprises d'un scrutin secret ? Il est bien certain que les commissions ne lui eussent pas subrepticement refusé leur vote, mais il paraît que divers membres, par manière de protestation indirecte, comptaient porter leurs suffrages sur Daunou comme troisième Consul, et Bonaparte voulait l'unanimité pour ses collègues comme pour lui-même. De plus, son geste autoritaire n'était-il pas une confirmation du pacte renouvelé avec Sieyès, une façon de lui reconnaître la qualité d'électeur suprême, en l'appelant à désigner fictivement les Consuls, avant de nommer réellement les députés et tribuns ? Sieyès fit mine de se défendre, puis prononça les noms de Bonaparte, de Cambacérès et de Lebrun. Des applaudissements s'élevèrent, et les journaux pourraient écrire que le vote avait eu lieu « par acclamation, sans scrutin et à l'unanimité (2) ». Il était onze heures du soir ; les bulletins non dépliés se consumaient dans la flamme du foyer.

En présence des commissaires toujours tassés dans l'étroite pièce, les noms des Consuls furent placés dans la constitution. Concurremment, Sieyès d'abord et Ducos ensuite furent inscrits comme premiers sénateurs. Il fut également mentionné que Sieyès, assisté pour la forme de Ducos, de Cambacérès et

(1) Cambacérès, *Éclaircissements inédits*, qui confirment en ce point l'assertion de Daunou rapportée par Taillandier, 191-192, et par Larévellière-Lépeaux, *Mémoires*, II, 420-426.

(2) *Publiciste*, numéro du 23.

de Lebrun, choisirait vingt-neuf sénateurs qui auraient sous sa direction à en désigner vingt-neuf autres, le Sénat ainsi composé devant élire les députés et tribuns. On avait renoncé à faire les nominations tout de suite et à insérer dans la constitution des listes d'élus. Comme le nombre des candidats passait prodigieusement celui des places, on avait pensé qu'il ne fallait décourager personne et que plus d'hommes marquants adhéreraient à la constitution, lors du plébiscite, si elle leur laissait l'espoir d'être casés et lotis (1). Toutes ces dispositions prises, le partage d'attributions entre Bonaparte et Sieyès définitivement opéré, les cinquante commissaires, après les trois Consuls provisoires, signèrent l'acte constitutionnel.

Le texte portant la date du 22 frimaire fut envoyé à l'impression dans la nuit même. Bonaparte toujours expéditif voulait que la publication solennelle dans Paris, par les municipalités formées militairement en colonnes et menant la chose tambours battants, eût lieu dès le lendemain 23 au soir. Dans la matinée, les troupes d'escorte furent commandées; Réal, commissaire du gouvernement près l'administration de la Seine, invita par circulaire les municipalités d'arrondissement à prendre toutes leurs mesures pour publier l'acte dès qu'il serait sorti des presses, à ne pas perdre un instant : « Vous recevrez dans peu de moments les imprimés des lois que vous devez proclamer. Je vous observe qu'il est indispensable que cette proclamation ait lieu dans la soirée (2). » Mais le texte avait été si précipitamment rédigé qu'on dut prier Daunou de le remanier sur épreuves pour mettre un peu d'ordre dans la disposition matérielle des articles (3). Il en

(1) *Lettres de madame Reinhard*, 103.

(2) Bibliothèque de la ville de Paris, série 21, manuscrits.

(3) « Paris, le 23 frimaire an VIII de la République française, une et indivisible.

Le Secrétaire général des Consuls de la République au citoyen Daunou, représentant du peuple.

« J'ai l'honneur de vous adresser, citoyen, une épreuve corrigée de la constitution. J'y joins quelques observations sur la distribution des divers articles qui

résulta un retard qui fit reporter la cérémonie au lendemain matin à onze heures; le 25, la constitution parut dans les journaux.

Devant la commission des Cinq-Cents, Cabanis en fit l'éloge au nom de la philosophie et de l'Institut. Les métaphysiciens, voyant leur place assurée au Sénat, au Corps législatif et au Tribunat, soustraits désormais au caprice des scrutins populaires et aux atteintes de la défaveur publique, jugeaient qu'après tout la constitution consacrait l'inamovibilité de leur privilège. Et pourquoi Bonaparte, guerrier philosophe, s'honorant d'appartenir à l'Institut, ne les laisserait-il pas formuler en lois leurs doctrines, sans qu'ils soient troublés dans leurs délibérations par l'ingérence brutale du nombre et le tumulte des démocrates? Cabanis disait : « La classe ignorante n'exercera plus son influence ni sur la législation ni sur le gouvernement; tout se fait pour le peuple et au nom du peuple, rien ne se fait par lui et sous sa dictée irréfléchie (1). » Quelques-uns en étaient encore à penser que le gouvernement issu de Brumaire serait celui d'une élite intellectuelle, régnant au profit de l'intérêt et de l'idéal révolutionnaires.

Le peuple de Paris voyait plus clair; pour lui, le gouvernement, c'était Bonaparte. Que lui importaient tribuns, députés, sénateurs, toute cette hiérarchie à laquelle il ne comprenait rien et ces pouvoirs divers dont l'énumération le laissait insensible (2)? Un homme lui paraissait assumer seul la tâche de guérir la France; on l'attendait à l'œuvre, on le jugerait à ses actes; c'est à lui seul qu'on ferait

composent le titre VII : *Dispositions générales*. Je vous prie de me faire parvenir le plus promptement possible les changements qui auront été jugés nécessaires, afin que, conformément au désir des Consuls, l'impression s'accélère.

« Agréez l'hommage de ma haute estime.

Hugues-B. Maret.

« *Le porteur attendra vos corrections.* »

(Papiers de Daunou.)

(1) *Ami des lois*, 4 nivôse.

(2) « En général, la publication de cette constitution a été écoutée et accueillie par le peuple de Paris avec plus d'indifférence que d'intérêt. Le peuple est blasé sur toutes choses, hormis sur la paix. » Bailleu, II, 356.

remonter la responsabilité d'un échec ou la gloire d'une réussite. Quand la constitution fut proclamée par les rues au milieu des roulements de caisse et des fanfares, un officier municipal la lisait, « et chacun s'agitait si bien pour en entendre la lecture que personne n'en attrapait une phrase de suite. Une femme dit à sa voisine : « Moi, je n'ai rien entendu. — Moi, je n'ai pas perdu un mot. — Eh bien, qu'y a-t-il dans la constitution ? — Il y a Buonaparte (1). »

V

Bonaparte disait plus tard à Rœderer : « Il faut qu'une constitution soit courte et... — Claire, » allait dire Rœderer en achevant la phrase. — « Oui, reprit Bonaparte sans lui laisser le temps de parler, courte et obscure (2). » A ce point de vue, la constitution de l'an VIII devait lui plaire; c'était en beaucoup de ses parties un chef-d'œuvre d'équivoque. En dehors d'un grand sommet et de quelques lignes fermement accusées, tout s'y recouvrait d'ombre et demeurait vague, incertain, amorphe.

Le titre premier conférait la qualité de citoyen à tout Français majeur qui se serait fait inscrire sur le registre civique. Tout citoyen était admis à exercer les droits politiques dans la commune où il aurait depuis un an fixé sa résidence. C'était rétablir à peu près le suffrage universel, qui n'avait jamais figuré que dans la constitution inappliquée de 1793. Ce n'était toutefois que lui rendre un platonique hommage, car sa part d'intervention régulière se réduirait à former les listes de notabilité communale, qui s'établiraient pour la première fois en l'an IX et auxquelles se superposeraient alors les listes départementales et nationale. D'après l'article 14, « les citoyens qui seront nommés pour la première formation des

(1) *Gazette de France* du 26 frimaire.
(2) Roederer, III, 428.

autorités (la formation à laquelle il allait être immédiatement procédé) feront partie nécessaire des premières listes. » D'après quel mode de scrutin les autres notables à placer sur les listes futures seraient-ils désignés? L'inscription sur les listes serait-elle soumise à une condition de cens ou de capacité? La constitution se taisait sur ces points. Pour assurer le fonctionnement du mécanisme dont elle se bornait à tracer le dessin, il faudrait qu'un ensemble de dispositions organiques vînt suppléer à son insuffisance.

A partir de la formation des listes, la qualité de notable au premier ou au second degré créerait l'aptitude aux fonctions locales. Les grandes autorités de l'État seraient choisies par le Sénat sur la liste nationale. Le Sénat était de par la constitution très confortablement établi. « Le Sénat conservateur se compose de quatre-vingts membres, inamovibles et à vie... Des revenus de domaines nationaux déterminés sont affectés aux dépenses du Sénat. Le traitement annuel de chacun de ses membres se prend sur ces revenus, et il est égal au vingtième de celui du premier Consul (soit 25,000 francs par an, le premier Consul en recevant 500,000.) » Le Sénat, formé d'abord de soixante membres, se complétera lui-même graduellement et en dix ans au chiffre réglementaire; il pourvoira aux vacances qui se produiront dans son sein. Il élira les Consuls, à l'expiration des pouvoirs de Bonaparte, de Cambacérès et de Lebrun, déjà investis; les Consuls seront toujours rééligibles; il n'est pas dit dans quelle forme se fera l'élection ou la réélection. A partir de l'an IX, le Sénat procédera aux renouvellements partiels du Tribunat et du Corps législatif; il n'est pas dit si les membres à remplacer seront éliminés par le sort ou par désignation des sénateurs.

Au milieu de toutes ces ambiguïtés surgit le titre IV : *Du Gouvernement*. A l'exception de quelques points laissés volontairement dans le vague, tout y est net; c'est la partie qui se détache en saillie, qui se place en haut relief et domine l'ensemble. Le besoin universellement ressenti de rendre une tête à l'État et de satisfaire aux exigences de Bonaparte avait

conditionné l'œuvre entière. Le pouvoir central, démantelé en 1791 de ses attributs essentiels, réduit à l'état de simulacre et de cible, recomposé par la Convention en monstrueuse autocratie, exercé par le Directoire sous forme de tyrannie incohérente, reparaît aujourd'hui muni d'organes réguliers et sains : l'autorité renaît.

Bonaparte est premier Consul pour dix ans. Il promulgue les lois, nomme et révoque à volonté les conseillers d'État, les ministres, les ambassadeurs et autres agents extérieurs, les officiers des armées de terre et de mer, les membres des administrations départementales. Son pouvoir sur la magistrature est limité par la règle de l'inamovibilité. Il nomme, sans qu'il puisse les révoquer, tous les juges criminels et civils, à l'exception des membres du tribunal de Cassation, désignés par le Sénat, et des juges de paix. En 1791, dans le premier élan des passions et des candeurs révolutionnaires, le principe électif avait tout envahi ; on avait voulu que le peuple élût les législateurs, les administrateurs et conseils locaux à tous les degrés, les juges de toute catégorie, les officiers de la garde nationale, jusqu'aux évêques et aux curés ; en l'an VIII, on lui laissait le droit d'élire ses juges de paix.

Pour tout acte de gouvernement autre que la nomination des fonctionnaires, officiers et juges, Bonaparte consulte ses deux collègues et puis décide. Le gouvernement, c'est-à-dire Bonaparte, pourvoit à la sûreté intérieure et extérieure de l'État. Il dirige la diplomatie, conduit les négociations, signe les traités, avec cette restriction que les déclarations de guerre, les traités de paix, d'alliance et de commerce, doivent être proposés, discutés et adoptés en forme de lois. « Il distribue les forces de terre et de mer et en règle l'emploi. »

La constitution faisait ainsi Bonaparte très fort, très puissant, beaucoup plus puissant qu'un roi d'Angleterre, plus puissant qu'un président des États-Unis ; il y aurait toutefois grande erreur à dire qu'elle créât la dictature. Le dictateur réunit en soi tous les pouvoirs ; il décrète et exécute ; il est la loi vivante et agissante. Bonaparte obtenait toute la fonction

exécutive; il proposait aussi la loi, mais ne la faisait point, puisqu'il appartenait au Tribunat de la discuter et au Corps législatif, selon l'expression conservée, de la *décréter*.

Le mécanisme législatif est disposé en principe de la façon suivante, sauf à en préciser le détail par des lois ultérieures. Sur l'initiative des Consuls, le Conseil d'État, grand comité de techniciens, élabore les projets; le Tribunat les discute et émet un vœu en faveur de l'adoption ou du rejet; après quoi, trois orateurs du Tribunat s'en vont concurremment ou d'accord avec les délégués du Conseil d'État discuter le projet devant le Corps législatif; ce corps, après avoir écouté les plaidoiries respectives, entendu le pour et le contre, statue au scrutin secret et sans délibération, à la manière d'un juge impartial et muet. Sous l'empire de la grande réaction antiparlementaire qui entraînait la France, il avait paru indispensable de scinder la fonction législative, de séparer la discussion du vote et de ne laisser la parole qu'à une assemblée sur deux. Cette conception bizarre ne risquait-elle point d'aller contre son but? A conférer au Tribunat le seul pouvoir de discuter, à créer un corps uniquement orateur, un corps avocat, on l'incitait à outrer sa fonction, à rechercher en tout le point discutable et l'objection, à s'animer d'un esprit processif et chicanier, à s'ériger en opposant, en contradicteur perpétuel. D'autre part, le Corps législatif, privé du droit de s'éclairer plus intimement par une délibération avec lui-même, ne se réduirait-il pas à un rôle d'acquiescement continu ou d'obstruction muette, d'autant plus qu'il aurait à voter ou à rejeter chaque loi en bloc, sans qu'il soit loisible aux tribuns de lui soumettre des amendements.

Le Conseil d'État aurait à faire les règlements pour l'exécution des lois, mais la constitution ne marquait pas la limite entre les domaines législatif et réglementaire. Il était articulé cependant que la fixation des recettes et dépenses publiques ferait toujours matière d'une loi annuelle. La session du Corps législatif ne durerait plus que quatre mois; le gouvernement pourrait toujours le convoquer en sessions extraordi-

naires. Le Tribunat aurait droit de siéger toute l'année, avec faculté d'interrompre cette permanence et de se faire remplacer par une commission de dix à quinze membres. Le gouvernement ne disposait d'aucun moyen légal pour opprimer les décisions des deux Chambres, et leur indépendance, dans la mesure de leurs attributions, demeurait assez bien établie. Cela est si vrai que ces assemblées, moins effacées qu'on ne l'a cru, se mettraient à l'état d'opposition constitutionnelle contre quelques-uns des projets de loi intéressant le plus l'avenir national et tiendraient très sérieusement en échec la volonté consulaire.

Le Tribunat obtenait même un certain pouvoir général de contrôle. Il lui appartenait de déférer au Sénat, pour cause d'inconstitutionnalité, les actes du gouvernement autant que les décrets législatifs. C'était à lui que les citoyens devaient adresser spécialement leurs pétitions. De sa propre initiative, le Tribunat « exprime son vœu sur les lois faites ou à faire, sur les abus à corriger, sur les améliorations à entreprendre dans toutes les parties de l'administration publique, mais jamais sur les affaires civiles ou criminelles portées devant les tribunaux ». Ce droit de remontrance, il est vrai, ne comportait aucune sanction positive, et la constitution le disait expressément; mais la sanction pourrait se trouver dans la responsabilité des ministres. Fait remarquable, la constitution de l'an VIII, considérée depuis cent ans comme le type autoritaire, est la seule de nos trop nombreuses chartes organiques qui ait pratiquement défini et réglementé la responsabilité des ministres.

Sur ce point, il est nécessaire de s'entendre. Il ne s'agissait nullement, il ne pouvait s'agir d'organiser le gouvernement ministériel, le système des cabinets parlementaires issus des Chambres et gouvernant selon leur esprit, vivant de leur confiance et ne survivant jamais à un vote improbatif, affectés devant elles d'une responsabilité solidaire et surtout morale. Ce genre de responsabilité est surtout le correctif de l'hérédité monarchique et ne trouve point nécessairement sa place

dans le régime républicain même le plus libre. C'est un expédient inventé par le sens à la fois libéral et traditionnel des Anglais pour concilier le *self government*, le gouvernement du pays par ses délégués, avec le maintien et le bienfait de l'institution royale ; le roi dure sans s'immiscer de façon directe dans la conduite des affaires, les ministères gouvernent et passent. Transporté hors de son terrain natal, cet expédient a produit, chez tous les peuples qui n'ont point su s'organiser en partis fortement hiérarchisés, l'instabilité et la vacillation perpétuelles; il place le ministère dans l'alternative de succomber devant le moindre caprice des majorités ou de gouverner leurs votes en s'asservissant à leurs passions. A aucune époque, les législateurs de la Révolution n'eurent l'idée de l'importer chez nous. La constitution de l'an VIII n'en spécifiait pas moins nettement, en vue de certains cas prévus, la responsabilité individuelle et pénale des ministres. Les Consuls étaient irresponsables, mais tout acte émané d'eux devait être contresigné par un ministre, et aux termes de l'article 70 « les ministres sont responsables : 1° de tout acte de gouvernement signé par eux et déclaré inconstitutionnel par le Sénat; 2° de l'inexécution des lois et des règlements d'administration publique ; 3° des ordres particuliers qu'ils ont donnés, si ces ordres sont contraires à la constitution, aux lois et aux règlements ». Dans les cas prévus par cet article, le ministre est dénoncé par le Tribunat au Corps législatif, qui peut le renvoyer devant une haute cour composée de juges désignés par le tribunal de cassation et de jurés choisis sur la liste nationale.

C'était Daunou qui avait proposé et formulé ces dispositions, afin de remédier à un inconvénient signalé par l'expérience. Sous le régime de l'an III, l'absence de ministres à responsabilité bien définie, qui eussent amorti les chocs entre les Conseils et le Directoire, avait contribué à multiplier ce que nous appelons les crises gouvernementales, par opposition aux crises ministérielles. Daunou s'était ingénié à combler cette lacune. Il n'y en avait pas moins étrange anomalie

à rendre responsables des ministres dépourvus d'initiative, simples agents de la volonté consulaire, et à déclarer l'irresponsabilité du chef de l'État tout en lui livrant l'action.

Les dispositions précitées, si elles avaient été appliquées, n'en eussent pas moins donné aux assemblées une prise réelle sur l'Exécutif. Toutefois, en cas de simples conflits d'opinion entre le Consulat et les Chambres, la constitution n'établissait aucun mode de solution légale. Elle n'admettait point le droit de dissolution, cette soupape de sûreté des gouvernements libres. D'ailleurs, comment eût-on renvoyé les assemblées à se pourvoir et à comparaitre devant leur juge naturel, le corps électoral, puisqu'elles n'émanaient pas de lui? Et ici reparaissait le vice fondamental qui plaçait tout l'édifice législatif en porte-à-faux.

Les auteurs civils et les adhérents du dernier coup d'État, plutôt que de se retremper dans le suffrage populaire, préféraient s'ériger d'office en sénateurs, législateurs et tribuns; par ce renouvellement d'usurpation, ils ne donnaient que trop de facilités à qui voudrait procéder contre eux par moyens extra-légaux, de complicité avec la nation. C'était vraiment faire la partie trop belle au Consul que de lui opposer, au lieu d'une représentation véritable, quatre cents législateurs et tribuns tenant leur mandat de trente et un sénateurs nommés eux-mêmes par Sieyès, Roger Ducos, Cambacérès et Lebrun. Comme l'hostilité de ces assemblées, si elle se prononçait, n'en serait pas moins légalement irréductible, Bonaparte céderait très vite à la tentation des entreprises extra-constitutionnelles; il en viendrait à faire autant de coups d'État que le Directoire; seulement, ces coups d'État en sourdine passeraient presque inaperçus des contemporains et de la postérité, dans l'éblouissement des insignes bienfaits; ils s'opéreraient d'ailleurs dans le sens de l'opinion, au lieu de se perpétrer contre elle. Bonaparte, appelé certainement au pouvoir par l'aspiration nationale, possédant au plus haut degré le sens de l'instinct populaire, gouvernant selon le vœu de l'immense majorité des Français, représentait à lui seul, dans le système hybride de

l'an VIII, le principe démocratique ; par ses coups d'État plébiscitaires, il ferait rentrer la démocratie dans le gouvernement, mais il l'y ferait rentrer disciplinée, fascinée, subjuguée ; ainsi verrait-on la constitution de Frimaire, qui avait procédé par juxtaposition d'une oligarchie à un grand pouvoir personnel, tourner au pur despotisme démocratique, c'est-à-dire au despotisme accepté, soutenu, porté et acclamé par la masse nationale.

En dehors des prérogatives sénatoriales, tribunitiennes et législatives, la constitution ne mettait guère d'obstacle au débordement et à l'entreprise du pouvoir. La liberté individuelle semblait seule garantie ; le domicile du citoyen français était proclamé « asile inviolable », toute arrestation en dehors des cas prévus par la loi constituait le crime de détention arbitraire ; mais l'article 75 défendait aux citoyens de traduire en jugement aucun fonctionnaire sans l'autorisation du corps auquel il appartenait. Cette disposition, qui s'est perpétuée dans notre droit public jusqu'en 1870 et qui a traversé six révolutions, créait un moyen de légaliser le déni de justice.

Il dépendait également des pouvoirs exécutif ou législatif de se montrer en d'autres matières libéraux ou restrictifs. Liberté des cultes, liberté de la presse, liberté d'association et de réunion, autant de points que la constitution se gardait de toucher. On maintenait cependant quelques-unes des garanties proclamées par la Révolution et qui resteront son honneur ; par exemple, l'institution du jury et même du double jury d'accusation et de jugement. Parmi les créations de l'époque conventionnelle et directoriale, il en était une que l'article 38 perpétuait expressément : « Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts. » Les bénéficiaires matériels de la Révolution se sentiraient rassurés en lisant ces lignes presque textuellement recopiées de la constitution de l'an III : « La nation française déclare qu'en aucun cas elle ne souffrira le retour des Français qui, ayant abandonné leur patrie

depuis le 14 juillet 1789, ne sont pas compris dans les exceptions portées aux lois rendues contre les émigrés ; elle interdit toute exception nouvelle sur ce point. » Contre les émigrés, le statut de l'an VIII restait une loi de combat ; sans faire de distinction entre les expatriés volontaires et ceux qui avaient fui la plus abominable des oppressions, il décrétait qu'il y aurait toujours hors de nos frontières une France étrangère à l'autre, réprouvée et maudite. Il faudra que Bonaparte sorte de la constitution pour achever, par le rappel des émigrés, le rapprochement des deux France.

L'organisation intérieure du pays dans ses subdivisions locales restait à l'état d'ébauche. La constitution créait, au-dessous du département, une circonscription nouvelle, l'*arrondissement communal*, groupement de communes qui semblait appelé à prendre la place du canton, dont l'autonomie avait caractérisé le régime administratif précédent. On ne disait pas si la commune, étouffée en l'an III par le canton, reprendrait vie et redeviendrait la molécule primaire de toute l'agrégation française. On ne disait pas quelles seraient les autorités de département, d'arrondissement et de commune, mais le droit rendu à l'Exécutif de nommer les premières préparait la centralisation des pouvoirs. Il n'était point spécifié quels seraient le nombre, le ressort, la compétence et la hiérarchie des tribunaux. La constitution se bornait à poser le principe d'un contentieux distinct des matières proprement judiciaires, en chargeant le Conseil d'État « de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative ». C'étaient là tout au plus des assises, sur lesquelles Bonaparte se réservait de construire.

La constitution, en somme, n'était nullement un code politique et administratif ; ce n'était que le règlement organique des premiers pouvoirs (1). Elle contenait d'excellentes choses et en plusieurs de ses parties s'adaptait parfaitement aux besoins et au tempérament de la France, mais elle laissait les

(1) La même observation peut s'appliquer exactement à la constitution qui nous régit aujourd'hui.

citoyens sans garanties et par elle-même n'assurait point l'avenir. Le jeu des organes qu'elle créait inégaux et qu'elle opposait pourtant les uns aux autres eût vraisemblablement abouti à de nouveaux conflits, à de nouvelles secousses, si le chef de l'État eût été autre que Bonaparte, si le germe de despotisme déposé par lui dans la constitution ne s'était formidablement développé et n'eût étouffé tout le reste. La constitution ne pouvait durer qu'à la condition d'évoluer et de se déformer dans le sens de son inclinaison. Par elle-même, c'était une constitution d'attente, un provisoire ajouté à tant d'autres. Telle qu'elle était, avec ses parties fortement et heureusement conçues, avec ses incohérences, ses obscurités, ses lacunes énormes et ses dangers, avec ses emprunts à l'ancien régime français et à nos divers essais de république, avec son décor antique, elle était digne de figurer à côté de toutes les constitutions mort-nées issues de la Révolution et ne déparait pas cette collection de monstres divers.

VI

Il restait entendu que la constitution serait soumise à l'acceptation des citoyens, à la sanction plébiscitaire (1). La constitution créant Bonaparte premier Consul, créant Consuls Cambacérès et Lebrun, désignant Sieyès et Ducos comme premiers sénateurs, le plébiscite porterait à la fois sur des institutions et sur des personnes, chose qui ne s'était encore jamais vue. Comme l'écrasante renommée de Bonaparte n'en

(1) Aucun acte ne spécifiait si le vote se ferait au suffrage universel, tel qu'il était établi par la nouvelle constitution, ou au suffrage restreint d'après la constitution de l'an III. Il semble bien qu'en principe tout le monde fut admis au vote, sans que l'on puisse dire si une règle identique fut universellement suivie. Voy. le rapport de Rœderer sur les résultats du plébiscite, *Œuvres*, VI, 402.

laissait subsister aucune autre, c'était pour ou contre lui que l'on voterait en fait. Sieyès et ses théoriciens, dans leur incurable défiance du peuple, avaient voulu soustraire à la discussion de ses mandataires l'établissement des premiers magistrats et lui proposer des choix tout formés; en faisant Bonaparte article de la constitution, ils introduisaient dans nos mœurs politiques le plébiscite ratificateur d'un nom, sans saisir l'importance de cette innovation qui devait porter si profondément dans l'avenir.

L'acceptation ne faisait pas de doute, mais les amis de Bonaparte craignaient un peu la torpeur et l'inertie des masses. Lors des plébiscites précédents, si le peuple n'avait jamais répondu négativement à la question posée, le nombre des abstentions avait toujours énormément dépassé celui des votants. Dans un article officieux, Rœderer croyait devoir préparer les esprits à l'éventualité d'un demi-succès de ce genre (1). L'événement allait démentir ces prévisions timides et passer tout espoir, mais les délais de vote proportionnés aux distances qui séparaient de Paris les différentes localités, l'état des communications, les rigueurs de la saison, les troubles qui désolaient encore des régions entières, ne permettraient pas de recueillir et de recenser promptement les suffrages. Tous les Français ne voteraient pas simultanément et le même jour; il faudrait attendre deux mois les résultats de ce plébiscite en longueur.

A Paris, le scrutin s'ouvrit tout de suite, dans le plus grand calme. Plus d'assemblées primaires, plus de tumultueux comices; en certains endroits désignés, ouverture d'un double registre où les citoyens étaient appelés à signer leur approbation ou leur refus. Beaucoup d'entre eux hésitaient à venir, à s'inscrire, dans la crainte qu'en cas de nouvelle secousse, une liste de noms ne devînt une liste de proscription; leurs appréhensions ne témoignaient pas d'une confiance bien ferme dans la stabilité ou l'impartialité du gouvernement. Pour les

(1) Rœderer, VI, 396.

rassurer, pour les attirer au vote, il fallut promettre que les registres seraient brûlés.

Les troupes votèrent à part. Le général Lefebvre les réunit au Champ de Mars et expédia militairement les choses. L'acte fut lu devant les rangs, afin que chacun pût se prononcer librement ; après quoi, selon les journaux, le brave général débita une allocution fougueuse et, dans un mouvement d'éloquence par trop naïve, s'écria : « Nous voilà revenus aux beaux jours de la Révolution... L'acceptation de la constitution mettra fin à nos divisions. Il n'y a plus que des factieux qui puissent la rejeter. Jurons, par nos baïonnettes, de les exterminer. » Et les soldats votèrent au commandement (1). La harangue de Lefebvre fut remaniée pour la publicité officielle.

Parmi la population civile, il apparut très vite qu'à côté de quelques oppositions notables, à côté de quelques refus vivement motivés et parfois injurieux, la presque unanimité des votants acquiesçait. Bonaparte, voulant à tout prix sortir du provisoire, s'appuya aussitôt sur l'adhésion de Paris pour préjuger celle de la France. Le 2 nivôse-23 décembre, il fit décréter par les commissions législatives que le 4 la constitution entrerait en vigueur, que le provisoire céderait la place au définitif et que les nouveaux gouvernants se mettraient en fonctions. Lui-même s'instituerait premier Consul par anticipation hardie sur l'assentiment national.

Les commissions, qui faisaient partie du régime provisoire, n'avaient plus que quelque heures à vivre ; jusqu'au dernier moment, Bonaparte les fit travailler et les employa. Pour le lendemain de son accès définitif au pouvoir, il préparait aux Français une série de surprises. Toutes les idées grandes, fécondes, libératrices, qui prenaient force en lui, il voulait les faire alors se produire et s'épanouir en actes ; ce serait comme un jaillissement subit, « une explosion de justice et de clémence (2). » A certains égards, les lois existantes, lois d'excep-

(1) Voy. notamment *le Diplomate*, 27 frimaire.
(2) Archives de Chantilly, *Bulletin des agents de Condé*, 16 novembre.

tion et de rigueur, le gênaient; comme il ne pouvait les abroger de son propre mouvement, il était nécessaire que les commissions, héritières du pouvoir législatif, lui permissent de décréter l'apaisement.

Chaque phase, chaque crise de la Révolution avait abouti à faire des proscrits, à en multiplier le nombre. Il y en avait de toute sorte, proscrits de droite et proscrits de gauche. L'intention très ferme de Bonaparte était de les rappeler graduellement et par couches successives, avec ce mélange de hardiesse et de prudence qu'il apportait dans tous ses actes. L'opinion réclamait d'abord le retour des fructidorisés, victimes récentes, victimes illustres, dont le nom et le malheur restaient présents aux esprits. Ces infortunés ayant été condamnés sans jugement, mais en vertu d'une loi, une loi seule pouvait autoriser leur retour. Mais les commissions brumairiennes se composaient presque exclusivement de fructidoriens, et ces proscripteurs ne consentiraient pas à se déjuger ouvertement; pouvait-on d'ailleurs rouvrir la France à tous les proscrits de Fructidor, quelques-uns d'entre eux ayant notoirement pactisé avec l'étranger! Ajoutons que Bonaparte entendait accaparer autant que possible le bénéfice de la clémence et désirait seulement que les comités législatifs lui déliassent les mains.

Fouché proposa et fit adopter comme loi cette rédaction merveilleusement hypocrite : « Tout individu nominativement condamné à la déportation sans jugement préalable par un acte du Corps législatif ne pourra rentrer sur le territoire de la République, sous peine d'être considéré comme émigré, *à moins qu'il n'y soit autorisé par une permission expresse du gouvernement...* » Tout le bienfait de la loi réside dans cette incidente glissée en fin de phrase ; au premier abord, le texte voté semble confirmer et renouveler la proscription ; à le considérer dans ses replis, il permet à l'Exécutif de rappeler individuellement tous les fructidorisés ou d'opérer par triage entre eux. Dans les commissions, aucune voix ne s'éleva pour demander que l'on transformât en large mesure de réparation cette

clémence peureuse, cette justice facultative ; c'était trop servir Bonaparte que de reconnaître à lui seul le droit d'être juste.

Dans une même pensée de concorde, il fit supprimer par acte législatif les fêtes commémoratives de sanglants souvenirs, celles qui semblaient avoir pour but de perpétuer et de solenniser la haine. L'affreuse fête du 21 janvier était en horreur à l'immense majorité des Français ; c'était la fête de l'échafaud. La fête du 18 fructidor était celle de la déportation ; elles disparaîtraient toutes deux, ainsi que celle du 10 août, mais les fidèles du culte de Robespierre n'auraient pas à se plaindre, puisqu'on cesserait en même temps de commémorer le 9 thermidor. Modérés, thermidoriens, fructidoriens, Jacobins, royalistes, tous n'étaient-ils pas enfants d'une même patrie, d'une patrie à refaire ? Ils devaient oublier leurs égarements, leurs douleurs, se détourner du passé pour ne considérer que l'avenir, et ce passé que Bonaparte voulait arracher de l'histoire, pourquoi en représenter périodiquement l'image ? Sur l'initiative du gouvernement, les commissions votèrent une loi réduisant à deux le nombre des fêtes nationales ; on ne célébrerait plus que le 14 juillet, qui rappelait cette prise de la Bastille transfigurée par la légende et aussi le grand élan fraternel de la Fédération, et le 22 vendémiaire, jour anniversaire de la République.

A ces mesures d'ordre général se joignit une mesure individuelle, une loi rendue au profit d'un homme, un acte d'adroite munificence. Un message signé de Bonaparte et de Ducos fit aux commissions la proposition « de décerner au citoyen Sieyès, à titre de récompense nationale, la propriété de l'un des domaines qui sont à la disposition de l'État ». Les commissions votèrent d'emblée le cadeau ; Sieyès eut la faiblesse d'accepter et reçut le domaine de Crosnes, estimé à la valeur de 480,000 francs (1). Cet homme très probe, sans rechercher

(1) Sieyès à Bonaparte a fait présent du trône,
Sous un pompeux débris croyant l'ensevelir ;
Bonaparte à Sieyès a fait présent de Crosne
Pour le payer et l'avilir.

les jouissances du grand luxe, aimait l'argent et la terre; parmi tous les révolutionnaires nantis, il accepta d'être pourvu deux fois, pourvu de la première place au Sénat, pourvu d'une autre prébende, et n'ayant pas réussi à réaliser son idéal politique, il se rabattit itérativement sur le solide. C'était donner beau jeu à ceux qui l'accusaient d'avoir trafiqué de ses principes. Bonaparte avait trouvé moyen de le compromettre davantage dans l'ordre nouveau, de l'afficher et de le discréditer. En le faisant riche, il le fit moins puissant; il le paya et l'amoindrit.

Avant de se dissoudre, les commissions s'occupèrent de dispositions d'ordre ayant pour but de régler la transmission des pouvoirs et l'installation des autorités constitutionnelles. Le 3 nivôse-24 décembre 1799, les Consuls provisoires tinrent leur dernière séance. A huit heures du soir, Bonaparte ayant réuni au Luxembourg ses deux nouveaux collègues, les ministres, les conseillers d'État, se fit reconnaître premier Consul et prit possession. A cet instant, l'officier de fortune monté si haut fit-il un retour sur le chemin parcouru, sur les étapes vertigineuses qui l'avaient conduit en sept ans au sommet où il égalait les rois? Quand l'officier de service vint lui demander le mot d'ordre, le premier mot d'ordre qu'il avait à donner comme chef de l'État, il répondit : *Frédéric II et Dugommier :* Frédéric, le conquérant philosophe qui avait fasciné le siècle; Dugommier, l'ancien chef du commandant d'artillerie Buonaparte au siège de Toulon.

CHAPITRE XIII

LE PREMIER CONSUL

Proclamation aux Français. — Paroles profondes. — La *modération* présentée comme la base de tout gouvernement vraiment national. — Le ministère de Bonaparte. — Talleyrand. — Fouché. — Lucien. — La droite et la gauche du gouvernement consulaire. — Installation du Conseil d'État. — Appel à tous les partis et prélèvement des capacités. — Composition du Sénat. — Influence prépondérante laissée à Sieyès dans le choix des législateurs et tribuns; abstention de Bonaparte. — Ambitions et bassesses. — Les deux faces de Benjamin Constant. — Composition du Tribunat et du Corps législatif. — Reliquat conventionnel. — Les Conseils du Directoire se prolongent par un grand nombre de leurs membres dans les assemblées consulaires. — Pourquoi l'opinion soutiendra le premier Consul contre les assemblées. — Froideur de l'accueil fait à la constitution. — Épanouissement de la politique consulaire. — *Le Moniteur* du 7 nivôse. — Proclamation aux départements de l'Ouest. — Amnistie. — Premières mesures tendant à l'établissement de la liberté religieuse. — Abolition des lois d'exception contre les ex-nobles et parents d'émigrés. — Le *temple de Mars*. — Rappel de la plupart des fructidorisés. — Mesures consécutives. — Impression profonde. — *Un règne de justice*. — Restauration du bon sens. — Réouverture d'un certain nombre d'églises; explosion catholique. — Continuation de l'interrègne administratif; nécessité de lois organiques. — Le mouvement des masses continue à porter vers Bonaparte. — L'opposition jacobine. — Le péril de droite. — Force de l'opinion royaliste; les provinces dissidentes. — L'Ouest toujours en armes et la conspiration du Midi. — Persistance de la guerre étrangère; nouvelle campagne en perspective. — Étroite connexité entre la question intérieure et la question extérieure. — Une victoire portant en soi gage de paix peut seule consolider l'établissement consulaire et assurer l'avènement de Bonaparte à la pleine puissance.

I

Bonaparte fit venir Rœderer et lui dicta en premier jet la proclamation par laquelle les Consuls s'annonceraient chefs de la République. Ce projet, où les phrases sont à peine

formées et se terminent souvent par des *etc.*, est néanmoins admirable, dans sa précision simple. Au frontispice de son gouvernement, Bonaparte place ces mots : ordre, justice, stabilité, force, et celui-ci d'abord : modération.

« En acceptant la place de premier magistrat de la République, j'ai senti les obligations que je m'imposais, etc.

« Voici le but où je dois atteindre pendant ma magistrature, etc. :

« 1° Consolider la République, etc. ;

« 2° La rendre redoutable à ses ennemis.

« Pour consolider la République, il faut que les lois soient fondées sur la modération, l'ordre et la justice.

« La modération est la base de la morale et la première vertu de l'homme. Sans elle, l'homme n'est qu'une bête féroce. *Sans elle, il peut bien exister une faction, mais jamais un gouvernement national.*

« L'ordre dans les recettes et les dépenses ; et celle-cy (*sic*) ne peut avoir lieu que par la stabilité dans l'organisation administrative, politique et judiciaire.

« Le défaut d'ordre dans les finances a fait périr la monarchie, mis en danger la liberté, après avoir pendant dix ans englouti des millions.

« La justice est le vrai bienfait de l'égalité, comme la liberté civile l'est de la liberté politique. Sans elle, rien ne règle plus les rapports des citoyens et en son absence se forment les factions.

« La stabilité, la force de gouvernement, peuvent seules garantir l'impartialité de la justice...

« La République ne peut être redoutable à ses ennemis qu'avec la sagesse et la bonne foi dans ses relations extérieures, et des armées de terre et de mer nombreuses et vigoureusement organisées.

« Les armées, pour être redoutables et protectrices de l'indépendance du peuple, doivent être commandées par d'habiles officiers, ce qui ne peut être que le résultat de la fixité et de l'ordre dans le gouvernement. Si à chaque guerre

de nouveaux cadres remplacent les anciens, le même esprit d'honneur ne s'y conserve pas ; on a une réunion d'hommes, mais plus d'armée.

« La science et l'art de la guerre se composent de toutes les sciences et de tous les arts. De bons officiers sont encore un des résultats de l'égalité politique, lorsque les lois sur l'avancement exigent les connaissances et les talents nécessaires...

« C'est par le commerce et l'agriculture que les hommes de tous les siècles ont jugé du bonheur et de l'aisance des nations. Ni l'un ni l'autre ne peuvent avoir lieu au milieu des commotions politiques et sans un gouvernement fort (1). »

Rœderer acheva les phrases, ennoblit le style, empâta la forme, en respectant assez scrupuleusement la pensée ; il ajouta pourtant quelque chose de son cru, sur les bienfaits à venir. Bonaparte, revoyant la rédaction, trouva qu'on lui faisait trop promettre : « Vous me faites promettre pour une époque très prochaine, et il y a beaucoup de choses pour lesquelles dix années me suffiront à peine. Il faut dire simplement : *Je dois faire telle chose, mon devoir est de faire, etc.*, et terminer par dire que le droit de tous les Français est d'observer si je consacre mes efforts de dix ans à remplir mes devoirs (2). » Finalement, cette phrase fut adoptée comme conclusion : « Français, nous vous avons dit nos devoirs; ce sera vous qui nous direz si nous les avons remplis (3). »

Bonaparte constitua immédiatement son ministère définitif, son ministère personnel, en se servant d'éléments déjà éprouvés et d'éléments nouveaux. Aux relations extérieures, il n'hésita pas à garder Talleyrand, qu'il jugeait ainsi devant Cambacérès : « Il a beaucoup de ce qu'il faut pour les négociations : l'esprit du monde, la connaissance des cours de l'Europe, de la finesse, pour ne pas dire quelque chose de

(1) Rœderer, III, 328.
(2) *Ibid.*, III, 327.
(3) *Ibid.*, III, 329.

plus, une immobilité dans les traits que rien ne peut altérer, enfin un grand nom... Je sais qu'il n'appartient à la Révolution que par son inconduite; Jacobin et déserteur de son ordre dans l'assemblée constituante, son intérêt nous répond de lui (1). » A la marine, on laissa Forfait, hydrographe fort connu, introduit depuis la fin de brumaire dans le ministère du Consulat provisoire à la place de Bourdon; c'était une réputation qui ne se trouva pas une capacité. Berthier conserva naturellement la guerre et Fouché la police. A la justice, il fallait pourvoir au remplacement de Cambacérès, promu deuxième Consul; le choix tomba sur un conventionnel travailleur et d'esprit modéré, le citoyen Abrial.

A l'intérieur, l'illustre Laplace s'était rendu impossible. Dès les premiers moments, les Consuls provisoires avaient reconnu qu'il était trop grand mathématicien pour voir juste en politique. « Laplace ne saisissait aucune question sous son vrai point de vue; il cherchait des subtilités partout, n'avait que des idées problématiques et portait enfin l'esprit des infiniment petits dans l'administration (2). » Bonaparte le transporta au Sénat avec de grands ménagements, comme en témoigne la lettre suivante : « *Bonaparte, Consul de la République, au citoyen Laplace, membre du Sénat conservateur.* — Les services que vous êtes appelé à rendre à la République, citoyen, dans les fonctions éminentes qui vous sont conférées, diminuent les regrets que j'éprouve en vous voyant éloigné d'un ministère où vous vous êtes concilié tous les suffrages. J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai choisi le citoyen Lucien Bonaparte pour votre successeur. Je vous invite à lui faire immédiatement la remise du portefeuille (3). »

Bonaparte s'était décidé à récompenser Lucien. Cet être inquiet et effervescent, si on ne savait l'utiliser, pourrait devenir dangereux. Le meilleur moyen de le tenir était de l'employer. Bonaparte appréciait d'ailleurs ses éclats d'intel-

(1) 3 nivôse an VIII. Cambacérès, *Éclaircissements inédits.*
(2) *Commentaires*, IV, 47.
(3) 3 nivôse. Pièce communiquée par M. le marquis de Colbert.

ligence et de résolution, sans fermer les yeux sur ses défauts énormes, son indiscipline, son inaptitude au travail suivi, ses habitudes de dissipation, son goût pour les affaires d'argent et les gens d'affaires. Du moment qu'on lui accordait un ministère, l'intérieur lui irait assez, parce que la fonction honorifique y occupait une grande place et comprenait les rapports avec les artistes, les gens de lettres, les savants, les établissements d'instruction et de magnificence publique. Il y avait beaucoup à parler, à présider, à inaugurer, et Lucien excellait en ces choses. Pour la partie d'action, fort diminuée d'ailleurs par les attributions du ministère de la police, Lucien aurait des collaborateurs habiles qui pourraient au besoin le suppléer.

Depuis Brumaire, Lucien cherchait sa voie. Dans celle qu'on lui ouvrit, il se jeta impétueusement. Si on l'eût laissé se placer au Tribunat, il s'y fût vraisemblablement érigé en chef d'opposition libérale et parlementaire. Introduit dans l'Exécutif, il le veut très fort, afin de se grandir soi-même, afin d'amplifier son propre rôle et son avenir. Faire de Bonaparte plus qu'un chef d'État républicain, une manière de souverain viager, le *Prince*, à compléter bientôt par l'adjonction d'un successeur désigné d'avance et qui ne pourra être que le membre le plus en vue de la famille, c'est à quoi le pousseront très vite ses arrière-pensées. On peut croire d'ailleurs que ses opinions changeaient en même temps que se déplaçaient ses ambitions. Avec sa mobilité d'esprit et sa promptitude de réflexion, il en venait à se dire que beaucoup de choses étaient à reprendre dans l'ancien régime, dans la réalité vécue si longtemps par la France, et que vouloir tout reconstruire d'après un type abstrait était pure chimère et folie. Cette vérité le séduisait d'autant plus qu'elle lui apparaissait nouvelle et qu'il s'imaginait tous les jours découvrir le bon sens. Donc, il entrera plus que personne dans la pensée consulaire, dans la pensée large et réparatrice ; même, il la dépassera et ne tardera pas à marquer une sorte de prédilection pour les hommes et les choses d'autrefois. Ce Lucien qui

se dira plus tard, après sa brouille avec Napoléon, le républicain de la famille et que la postérité croira sur parole, sera d'abord le plus réactionnaire des ministres de Bonaparte. Dans le ministère, il va former la droite, Fouché restant la gauche.

Les nominations ministérielles furent complétées par celle de Maret comme secrétaire d'État adjoint aux Consuls, sans rang de ministre. Bonaparte mit en même temps sur pied son Conseil d'État.

Il le composa en prélevant sur l'ensemble du personnel politique les hommes chez lesquels il avait reconnu l'instinct et le sens reconstituants, le goût du travail utile, appliqué, pratique, préféré aux discussions à fracas. Il les attira en leur promettant considération, stabilité, honneurs, action réelle, au prix d'un acharné travail ; il leur laissa entendre que le Conseil d'État serait désormais le centre des affaires et que là passerait l'axe du gouvernement. Boulay, Rœderer, Régnier, Crétet, voulurent y entrer plutôt que d'être sénateurs ou tribuns ; avec eux, Brune, Regnauld, Dejean, Lacuée, Marmont, Pétiet, Gantheaume, Champagny, Dufalga, Fleurieu, Lescalier, Redon, Defermon, Duchâtel, Devaisnes, Dufresne, Dubois (des Vosges), Jollivet, Berlier, Moreau-Saint-Méry, Emmery, Réal, Benezech, Chaptal, Fourcroy, furent de la première formation ; en face des hommes de Sieyès, ce serait l'équipe personnelle de Bonaparte. Il l'emploierait à l'œuvre de réédification ; il voulait aussi que le Conseil fût son laboratoire, son champ d'expériences et d'études ; là, entouré de compétences et de spécialités, admettant et provoquant la discussion, suscitant les objections, il s'initierait plus directement aux choses d'État, essaierait et éprouverait ses idées.

Il choisit les conseillers d'État sans regarder aucunement à leur origine et à leur passé : « Je me sers, disait-il, de tous ceux qui ont de la capacité et la volonté de marcher avec moi. Voilà pourquoi j'ai composé mon Conseil d'État de constituants qu'on appelait modérés ou *feuillants*, comme Defer-

mon, Rœderer, Regnauld ; de royalistes, comme Devaisnes et Dufresne ; enfin de Jacobins, comme Brune, Réal et Berlier. J'aime les honnêtes gens de toutes les couleurs (1). » Dans l'atmosphère viciée des anciennes assemblées, ces hommes n'avaient pu développer utilement leurs facultés ; subissant l'influence des passions ambiantes et des orages du dehors, ils s'étaient associés aux excès ou aux compromissions. Changés de milieu, transférés dans un air plus sain, soumis à une autre méthode de travail, assujettis à une règle, ils deviendraient d'excellents ouvriers d'État. Le talent de Bonaparte fut de changer le système en conservant les hommes ; avec un personnel usé, il fit un gouvernement neuf.

Dès le soir du 1er nivôse, il avait réuni le Conseil d'État au Luxembourg, en son appartement particulier et sous sa présidence ; très simplement, sans nul apparat, il l'installa et lui donna l'impulsion ; ainsi naquit cette grande institution qui devait survivre à son auteur tout en restant longtemps marquée de son empreinte. Les conseillers arrêtèrent leur règlement, se répartirent en *sections* de travail : législation civile et criminelle, finances, intérieur, guerre, marine ; aussitôt après, débrouillant le chaos des lois révolutionnaires et des anciens règlements, se plongeant dans les textes, interrogeant les précédents, rédigeant des avis, classant des projets, ils se mirent à former le dossier de la reconstitution nationale.

Dans une pièce voisine, Sieyès entouré de Roger Ducos, de Cambacérès et de Lebrun, choisissait les vingt-neuf premiers sénateurs, les sénateurs fondateurs, les sénateurs-électeurs, ceux qui auraient à en nommer tout de suite vingt-neuf autres. La double opération se fit en deux jours. Sieyès dicta les premiers choix en une nuit et d'affilée, afin de placer Bonaparte en présence du fait accompli (2) ; il paraît bien que le pre-

(1) Thibaudeau, I, 115. « On fait dire à Bonaparte un mot neuf et hardi en révolution : *Les places seront ouvertes aux Français de toutes les opinions, pourvu qu'ils aient des lumières, de la capacité et des vertus.* » Journal *le Diplomate*, 23 frimaire.

(2) Notes manuscrites de Grouvelle.

mier Consul n'eut d'influence que sur les choix subséquents.

Les principaux membres des commissions législatives, ceux du moins qui avaient l'âge requis, furent pourvus d'abord : cet extrait concentré des anciennes assemblées servit de base à la matière sénatoriale. Ainsi furent nommés Cornet, Fargues, Beaupuy, Lemercier, Lenoir-Laroche, Creuzé-Latouche, Cornudet, Frégeville, Jacqueminot; on leur adjoignit Cousin, des Anciens; Dubois-Dubais, Garreau-Coulon, Sers et Disez, anciens conventionnels; cinq ex-constituants, Dailly, Destutt de Tracy, Le Couteulx de Canteleu, Choiseul-Praslin, Laville-Leroulx; l'ex-Directeur et ministre de l'intérieur François de Neufchâteau; un lot d'anciens ministres et de fonctionnaires, parmi lesquels Clément de Ris, ami personnel de Sieyès; quelques hauts dignitaires de la science officielle, Laplace, Monge, Berthollet, Volney, Daubenton; pour représenter les lettres et les arts, le poète Ducis et le peintre Vien. Ducis n'accepta point; toute sa vie fut un modèle de noble indépendance, et c'est pourquoi ses contemporains le taxèrent d'originalité. Bonaparte voulait que l'armée et la marine eussent part au patriciat révolutionnaire; on fit sénateurs Kellermann et Sérurier, les généraux Casabianca, Hatry, Lespinasse, les amiraux Bougainville, Pléville-Lepeley et Morard. En somme, le Sénat se composa en grande majorité de personnages très intéressés dans la Révolution et désireux d'en maintenir les résultats; il fut néanmoins formé dans un esprit assez large; on l'orna d'un certain nombre d'illustrations diverses et de belles renommées.

Sieyès fut élu président; sous son inspiration, les sénateurs procédèrent dans les quarante-huit heures à la nomination des tribuns et députés. Les demandes, les sollicitations affluaient, et c'était dans tout Paris une levée de candidats. Les postulants assiégeaient le Luxembourg, encombraient les antichambres, s'étant fait précéder de recommandations et de garanties. Tous les ressorts de la brigue furent mis en mouvement; les femmes s'en mêlèrent, et Mme de Staël vivait dans une agitation qui alarmait un peu son père, retiré

à Coppet : « Je crois apercevoir, ma chère Minette, par ta lettre du 10 frimaire, que tes nerfs s'agitent... Je vois avec plaisir qu'on a de l'empressement à s'enrôler dans la nouvelle milice ; à chacun son goût (1). » Le grave *Moniteur* plaisantait à propos de cet empressement : « Depuis que la constitution a créé une quantité de places richement dotées, que de gens en mouvement ! Que de visages peu connus qui s'empressent de se montrer ! Que de noms oubliés qui s'agitent sous la poussière de la Révolution ! Que de fiers républicains de l'an VII se font petits pour arriver jusqu'à l'homme puissant qui peut les placer (2) ! »

Ils se faisaient effectivement très petits, se courbaient bien bas, sauf à se redresser un peu lorsqu'ils auraient franchi le défilé et se seraient glissés dans la place. Maintenant, ils multipliaient les protestations, promettaient un dévouement à toute épreuve. Suivant qu'ils s'adressaient à Bonaparte ou à Sieyès, ils variaient leurs engagements, tenant à chacune des deux puissances le langage qui semblait devoir lui plaire. Le cas de Benjamin Constant fut caractéristique. Benjamin se fit présenter par Chabaud-Latour à Bonaparte qu'il ne connaissait pas personnellement, et exprima le désir d'être nommé tribun, en témoignant de son entier dévouement à l'homme d'épée : « Vous sentez bien que je suis à vous. Je ne suis pas de ces idéologues qui veulent tout faire avec des pensées. Il me faut du positif... Si vous me nommez, vous pouvez compter sur moi. » La visite terminée, on n'avait qu'à traverser la cour pour passer chez Sieyès. Là, brusque changement de langage ; Benjamin dit à Sieyès : « Vous savez combien je hais la force ; je ne serai point ami du sabre. Il me faut des principes, des pensées, de la justice. Aussi, si j'obtiens votre suffrage, vous pouvez compter sur moi, car je suis le plus grand ennemi de Bonaparte (3). » L'honnête

(1) Lettre de Necker du 19 frimaire. Archives de Coppet.
(2) Cité par Thiers, I, 114-115.
(3) *Souvenirs d'Aimé Martin*, publiés par l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. XXIX.

Chabaud-Latour demeura stupéfait de cette volte-face. Dans le fait, Benjamin avait effrontément menti à Bonaparte et dit vrai à Sieyès.

Bonaparte s'abstint presque complètement d'influencer les choix (1). Les listes d'élus, préparées par Sieyès et ses amis, furent votées par les sénateurs à main levée et à peu près sans discussion. Le résultat fut un phénomène de replacement ; l'ancienne substance parlementaire servit à recomposer en grande partie les nouvelles assemblées.

Sur cent tribuns, il y eut soixante-cinq membres des Anciens et des Cinq-Cents ; sur trois cents membres du Corps législatif, deux cent trente puisés à la même source. La répartition entre les deux corps s'opéra d'après la différence des caractères et des aptitudes ; au Tribunat, on mit les orateurs et les rhéteurs, les philosophes militants, les littérateurs qui s'étaient jetés dans la politique et les politiciens qui se piquaient de littérature, les hommes d'esprit et de relief ; au Corps législatif, les autres. Comme il fallait que le Tribunat fût le corps vivant et actif, capable d'opposition, on y fit entrer des talents, des réputations, des ambitions et même des convictions : Daunou, le philosophe Laromiguière, Benjamin Constant, l'économiste J.-B. Say, Marie-Joseph Chénier, Andrieu le spirituel poète, le pédant Guinguené qui s'était fait donner sous le Directoire un poste diplomatique et s'y était rendu ridicule, Fabre de l'Aude, Chauvelin le marquis libéral, Chazal, Bailleul, Desmeuniers, Jean Debry, Chassiron, Goupil-Prefeln, Jard-Panvillier, Laloi, Pénières, déjà signalés par des succès de tribune ; tous révolutionnaires éprouvés, antichrétiens et prêtrophobes. Par exception, une place fut donnée à Stanislas de Girardin, qui en Fructidor s'était noblement rangé du côté des opprimés. Le Corps légis-

(1) Sur ce point, tous les témoignages s'accordent. Voy. Roederer, III, 330 ; Stanislas de Girardin, *Journal et souvenirs*, I, 187-188 ; Barante, I, 74. Cf. la *Gazette de France*, nivôse an VIII, *passim*. D'autre part, une note de la police de Condé porte : « C'est Sieyès qui a fait tous les choix ; sur une liste de vingt, présentée par le général, deux seulement ont passé, et avec beaucoup de peine. » 2 janvier 1800. Archives de Chantilly.

latif fut peuplé d'Anciens et de Cinq-Cents qui avaient obscurément siégé et voté. A ces députés d'hier, on ajouta quelques députés d'avant-hier, évincés par les dernières élections. Certains noms plus connus, tels que celui de Grégoire, l'évêque constitutionnel, se distinguaient des autres, et le brave La Tour d'Auvergne, « capitaine de grenadiers, » représentait la gloire. Le surplus des sièges fut attribué à quelques notabilités financières, banquiers de Paris ou de la province, gros commerçants, mais cet élément représentatif des intérêts économiques semblait comme perdu dans la masse politicienne.

Les conventionnels restaient en nombre dans les grands corps politiques ; ils tenaient la seconde place au Consulat, les ministères de la police et de la justice, la présidence du Sénat ; le premier président du Tribunat, Daunou, serait un des leurs. A côté de ce reliquat conventionnel, le fond des nouvelles assemblées ne fut autre que le parti relativement modéré des anciens Conseils, le parti Sieyès, ce parti qui en l'an VII s'était nettement séparé des Jacobins, mais qui avait soutenu d'abord la tyrannie directoriale, c'est-à-dire la tyrannie jacobine abaissée d'un degré. De même qu'en l'an III les deux tiers de la Convention s'étaient arbitrairement perpétués dans les Conseils, la moitié environ des Conseils se prolongeait dans les assemblées consulaires, par la grâce de Sieyès et le consentement de Bonaparte. Le public remarquerait avec étonnement d'abord, avec indignation ensuite, cette extraordinaire faculté de survivance. En face de ces hommes dont beaucoup s'étaient sincèrement assagis et voulaient tenter l'essai d'une république légale, mais qui représentaient la persistance et l'impopularité d'un parti, la force de Bonaparte serait de gouverner au-dessus des partis et pour la France. Il disait à Thibaudeau : « Gouverner par un parti, c'est se mettre tôt ou tard dans sa dépendance ; on ne m'y prendra pas ; je suis national (1). »

(1) Thibaudeau, I, 115.

II

Les Parisiens continuaient de voter sur la constitution avec plus de docilité que d'enthousiasme. Un plaisant la mit en couplets dédiés à Mme Bonaparte. Tel s'en allait le matin consigner son adhésion, et le soir, dans les salons, dans les cercles particuliers, dans les réunions, s'exprimait fort librement sur l'acte hypocrite. Les républicains convaincus y voyaient le despotisme et les royalistes la jugeaient trop révolutionnaire. Certains conservateurs libéraux recevaient la constitution avec beaucoup de scepticisme et un peu d'indignation; ce qu'elle consacrait, n'était-ce point l'établissement à perpétuité d'une classe de politiciens voraces? « Je parie bien cher, écrivait Barante, que tous les *conservateurs*, *sénateurs*, *législateurs*, *tribuns*, etc., trouvent cette constitution admirable, mais nous autres pauvres diables, qui les payons et les nourrissons pour leur être soumis à jamais, il nous est permis, par forme d'indemnité, de nous fâcher, d'improuver toutes les choses faites et à faire et de rire de tous les hommes placés et à placer (1). »

Ce qui plut aux Parisiens et les enchanta, ce furent les actes que Bonaparte fit succéder aussitôt à la constitution et dont il l'enveloppa en quelque sorte pour la présenter aux Français : actes de réparation et de magnificence, pacificateurs et stimulants, glorifiant le patriotisme et le courage, brisant en même temps les tables de proscription. Se sentant plus fort, plus libre, plus maître de ses décisions, Bonaparte premier Consul inaugure hardiment le règne de la splendeur et de la réconciliation nationales.

Qu'on se figure l'impression d'un bourgeois de Paris

(1) Lettre précitée, communiquée par le baron de Barante; cette lettre fait allusion à l'accueil défavorable qu'avait reçu la constitution dans les milieux parisiens.

ouvrant à la date du 7 nivôse *le Moniteur*, devenu depuis la veille feuille officielle, passé de Sieyès à Bonaparte. Le journal de grand format, imprimé sur quatre pages de trois colonnes chacune, suffit à peine aux proclamations, arrêtés, prescriptions consulaires qui le remplissent, et chaque mot de ces décisions fait tomber une servitude ou honore un principe, console des afflictions, sèche des larmes ou rehausse les cœurs restés fidèles au culte de la République patriote.

En première page, une proclamation des Consuls apparaît; elle s'adresse nominalement aux départements de l'Ouest et en réalité à toute la France. C'est un appel à la concorde; elle précède un arrêté portant amnistie pleine et entière aux insurgés, à condition que leurs rassemblements se dissoudront sur-le-champ. Après des mots très durs à l'adresse des princes, elle montre la Révolution assez haute pour confesser ses erreurs, assez juste pour les réparer, et place surtout en perspective un bienfait capital, une source insigne de consolations et de joies, la liberté religieuse.

« Des lois injustes ont été promulguées et exécutées; des actes arbitraires ont alarmé la sécurité des citoyens et la liberté des consciences; partout des inscriptions hasardées sur des listes d'émigrés ont frappé des citoyens qui n'avaient jamais abandonné leur patrie, ni même leurs foyers; enfin, de grands principes d'ordre social ont été violés.

« C'est pour réparer ces injustices et ces erreurs, qu'un gouvernement fondé sur les bases sacrées de la liberté, de l'égalité, du système représentatif, a été proclamé et reconnu par la nation; la volonté constante, comme l'intérêt et la gloire des premiers magistrats qu'elle s'est donnés, sera de fermer toutes les plaies de la France; et déjà cette volonté est garantie par tous les actes qui sont émanés d'eux.

« Ainsi, la loi désastreuse de l'emprunt forcé, la loi plus désastreuse des otages, ont été révoquées; des individus déportés sans jugement préalable sont rendus à leur patrie et à leurs familles. Chaque jour est et sera marqué par des actes de justice, et le Conseil d'État travaille sans relâche à

préparer la réformation des mauvaises lois et une combinaison plus heureuse des contributions publiques.

« Les Consuls déclarent encore que la liberté des cultes est garantie par la constitution (1); qu'aucun magistrat ne peut y porter atteinte; qu'aucun homme ne peut dire à un autre homme : *Tu exerceras un tel culte, tu ne l'exerceras qu'un tel jour...*

« La loi du 11 prairial an III, qui laisse aux citoyens l'usage des édifices destinés au culte religieux, sera exécutée.

« ... Si, malgré toutes les mesures que vient de prendre le gouvernement, il était encore des hommes qui osassent provoquer la guerre civile, il ne resterait aux premiers magistrats qu'un devoir triste, mais nécessaire à remplir, celui de les subjuguer par la force. Mais non, tous ne connaîtront plus qu'un sentiment, l'amour de la patrie. Les ministres d'un Dieu de paix seront les premiers moteurs de la réconciliation et de la concorde; qu'ils aillent, dans les temples qui se rouvrent pour eux, offrir avec leurs concitoyens le sacrifice qui expiera les crimes de la guerre civile et le sang qu'elle a fait verser. »

Les temples qui se rouvrent, aucun homme ne peut dire à un autre homme : *Tu exerceras un tel culte, tu ne l'exerceras qu'un tel jour;* la liberté religieuse est là, au moins dans son commencement.

Pour sentir l'importance de ces mots, il suffit de se rappeler l'état du catholicisme sous l'oppression directoriale et le régime qui subsistait depuis Fructidor : une immense quantité d'églises non restituées au culte, malgré la loi conventionnelle du 11 prairial an III; dans beaucoup de communes, les églises ne pouvant s'ouvrir que le décadi; tous les prêtres assujettis au nouveau serment et passibles de déportation par mesure administrative; en même temps, par une combinaison de lois barbares, la plupart des prêtres catholiques poursuivis et traqués comme anciens insermentés.

(1) C'était une erreur inconsciente ou voulue, car la constitution, comme on l'a vu, ne parlait point des cultes.

Aujourd'hui, les Consuls annoncent que la loi restitutive des églises sera exécutée; de plus, en défendant d'interdire à tout citoyen la pratique de son culte au jour qu'il aura choisi pour l'exercer, ils décrètent la liberté de la messe dominicale et mettent un frein à la persécution décadaire (1). Les principes posés dans leur proclamation, ils les sanctionnent par deux arrêtés insérés à la suite et conçus sous forme impérative. Le premier édicte que les citoyens jouiront librement des édifices communaux consacrés au culte avant le 22 septembre 1793, c'est-à-dire avant la grande persécution, et non aliénés depuis cette date. Le second s'exprime ainsi : « Les Consuls de la République, vu l'avis motivé du Conseil d'État, instruits que quelques administrations, forçant le sens des lois qui constituent l'annuaire républicain, ont, par des arrêtés, ordonné que les édifices destinés au culte ne seraient ouverts que le décadi, considérant qu'aucune loi n'a autorisé ces administrations à prendre de pareilles mesures, arrêtent ce qui suit : « ARTICLE PREMIER. — Lesdits arrêtés sont annulés et cassés. — ARTICLE 2. — Les lois relatives à la liberté des cultes seront exécutées dans leur forme et teneur. »

Un troisième arrêté, non moins important, accompagnait les deux autres. Il abolissait pour les prêtres le serment politique. « Tous les fonctionnaires publics, ministres des cultes, instituteurs et autres personnes qui étaient, par les lois antérieures à la constitution, assujettis à un serment ou déclaration quelconque, y satisferont par la déclaration suivante : *Je promets fidélité à la constitution.* » Après l'émancipation du culte, c'était l'allégement des prêtres.

Voilà les premières satisfactions que Bonaparte accorde à l'impatience populaire qui réclame la liberté des autels.

(1) Les lois sur l'abolition des autres pratiques dominicales et sur l'observation rigoureuse du décadi n'étaient pas encore abrogées; on les laissa seulement fléchir dans l'exécution. A Rouen, on avait poursuivi en police correctionnelle des marchands qui avaient fermé leur boutique le jour de Noël. L'un d'eux, pour toute défense, cita ces mots de Bonaparte : « Nul homme ne peut dire à un autre homme : *Tu exerceras un tel culte, tu ne l'exerceras qu'un tel jour,* » et le tribunal acquitta.

Certes, ce n'est point encore la liberté complète, le culte s'annonçant par des appels publics et des manifestations extérieures; c'est le culte libre seulement à l'intérieur des temples, l'application sincère du régime établi par la convention thermidorienne. Les prêtres ne sont qu'à demi affranchis; ils restent soumis à une obligation qui peut leur peser, et Bonaparte ne se dessaisit pas expressément contre eux des pouvoirs atroces conférés au Directoire. Néanmoins, les fidèles pourront désormais s'autoriser de la parole consulaire pour se faire rouvrir partout des églises, pour s'y assembler, pour prier Dieu à leur guise et à leur jour, sous des prêtres qui ne seront plus l'objet de systématiques rigueurs. C'est en ce jour du 9 nivôse an VIII que Bonaparte inaugure le régime de tolérance qui en deux ans laissera presque partout se relever les autels nationaux, les autels catholiques, sans renverser les autres.

Poursuivons la lecture du *Moniteur*. Au bas de la première page, en troisième colonne, voici un *avis* rendu par le Conseil d'État, approuvé par les Consuls et passé en force de disposition obligatoire. Il porte une grande mesure réparatrice. Les lois des 3 brumaire an III, 19 fructidor an V et 9 frimaire an VI avaient enlevé l'exercice des droits de citoyen à tous les parents d'émigrés et aux ci-devant nobles; on avait voulu qu'ils ne pussent être élus à aucune fonction, participer à aucun vote, obtenir aucun emploi; c'était frapper d'interdiction civique toute une partie de la nation, créer en France une caste de parias, une innombrable quantité d'émigrés à l'intérieur. Cette législation qui aboutissait à rétablir la distinction des classes et qui consacrait le privilège de roture, Bonaparte la fait tomber par simple *avis* interprétatif de l'acte constitutionnel. Le Conseil d'État déclare que la constitution, en ne soumettant à aucune restriction l'exercice des droits de citoyen, a implicitement abrogé toutes dispositions contraires. « Les lois dont il s'agit n'étaient d'ailleurs que des lois de circonstance, motivées sur le malheur des temps et la faiblesse du gouvernement d'alors. Aujourd'hui, ces motifs ne peuvent

plus être allégués. Le gouvernement créé par la constitution de l'an VIII a toute la force nécessaire pour être juste et maintenir dans toute leur pureté les principes de l'égalité et de la liberté. La seule distinction qui puisse diriger ses choix est celle de la probité, des talents et du patriotisme. » Ces derniers mots étaient empruntés à la *Déclaration des droits* : ainsi, le premier acte par lequel le Conseil d'État se manifestait au public, était un hommage pratiquement rendu à l'un des principes essentiels de 1789 : l'égalité devant la loi.

En seconde page du journal figure un rapport signé de Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, et suivi d'un arrêté approbatif des Consuls. Il s'agit de réconcilier toutes les gloires militaires de la France, d'unir celles du passé et celles du présent, de les commémorer au même lieu, de leur donner rendez-vous dans un monument commun, l'ancien hôtel des Invalides, promu *temple de Mars*. Dans la conception du projet, dans la manière de le présenter, tout est pompeux, emphatique, olympien, mais l'enflure du style choque moins si l'on réfléchit qu'alors la grandeur des actes guerriers s'égalait à la hauteur des paroles.

« ... La vaste esplanade située entre l'édifice et la Seine sera plantée d'arbres de diverses espèces. Ils couvriront de leurs ombres les tombeaux des guerriers morts les armes à la main.

« Au milieu de cet Élysée, l'eau jaillira d'une large coupe antique de porphyre; des attributs allégoriques et le lion de bronze conquis à Venise orneront ce premier monument.

« A l'entrée de l'avant-cour, on supprimera les trophées de mauvais goût qui couronnent deux anciens piédestaux, et on les remplacera par des groupes majestueux.

« Les chevaux corinthiens conquis à Venise seront placés dans la grande cour intérieure; ils seront attelés au char de la Victoire et érigés sur un piédestal orné de trophées d'armes modernes.

« ... L'église sera transformée en une galerie militaire. On inscrira sur les murs l'époque et l'histoire abrégée des principales victoires des Français pendant la guerre de la liberté;

ce sera le calendrier des guerriers ; sur le frontispice sera mise l'inscription : *A la Victoire*. Entre les arcades, on construira des piédestaux destinés à porter les figures des braves qui ont illustré et défendu la patrie dans tous les temps. Là, auprès des statues de Turenne et du vainqueur de Nordlingen et de Rocroy (on croyait devoir encore user d'une périphrase pour désigner le grand Condé), seront érigées les statues de Hoche, de Joubert, de Dugommier, de Marceau et de Dampierre.

« La réception des drapeaux sera toujours faite dans ce temple et la voûte en sera ornée. On invitera les peintres à représenter à fresque des sujets guerriers, sur la partie des murs cachée aujourd'hui par l'orgue, et c'est ainsi qu'on essaiera de naturaliser en France ce genre de peinture si expéditif, et que préféraient les plus célèbres maîtres de l'école italienne.

« Sur le plateau où s'élevait l'autel, on placera une statue de Mars, et en avant de cette statue une tribune où se prononceront des oraisons funèbres et des harangues militaires.

« ... L'Élysée des guerriers sera une école de victoires. »

A ce rapport grandiloquent succède cette rubrique : *Ministère de la police générale*. Quelques lignes de Fouché félicitent le bureau central d'avoir introduit dans les prisons un régime plus doux et mettent la note humanitaire. Fouché annonce qu'il s'est fait présenter la liste exacte des prisonniers, afin que les détentions arbitraires cessent et que justice soit promptement rendue.

Cette annonce de Fouché termine la série des actes officiels. Plus bas, sous la rubrique *Paris*, de brefs alinéas s'échelonnent, énonçant des nouvelles. L'un de ces faits du jour est un grand fait. Les Consuls n'ont pas laissé s'écouler quarante-huit heures depuis leur installation sans permettre à trente-huit députés fructidorisés de rentrer, en les soumettant à une surveillance. On les rend à leur patrie, à leur famille, ces hommes « dont presque tous peuvent être considérés et mis au rang des citoyens les plus distingués par leurs lumières et

leur moralité (1) » : Carnot l'organisateur de la victoire, Barthélemy, Barbé-Marbois, Lafond-Ladebat, Pastoret, Quatremère de Quincy et d'autres. Il est vrai que Bonaparte, pour témoigner de son impartialité, rappelait par le même arrêté et mettait en surveillance deux députés d'extrême gauche, terroristes odieux, Barère et Vadier.

Voici maintenant des mots destinés à encourager nos armées qui souffrent et qui attendent des pouvoirs publics le soulagement de leur misère : « Les mesures les plus efficaces ont déjà été exécutées pour mettre un terme à leur dénuement. Chaque jour on en voit paraître de nouvelles; indépendamment des fonds qui leur ont été envoyés et de ceux qui doivent passer des départements aux armées, il vient de partir de Paris un million pour cette destination. » Enfin, avant un article de *variétés* intitulé *Des femmes, de leurs qualités morales et de leur condition chez les différents peuples et sous les diverses formes de gouvernement,* avant l'annonce des livres nouveaux, avant le cours du change et le programme des spectacles, un court entrefilet porte la griffe de Bonaparte; c'est un démenti net à un autre journal. « *L'Ami des lois* (n° 1585) dit que le premier Consul Bonaparte vient de commander une fête qui coûtera deux cent mille francs; cela est faux. Le premier Consul Bonaparte sait que deux cent mille francs sont le prêt d'une demi-brigade pendant six mois. »

Les jours d'avant, les jours suivants, ce ne sont que mesures d'éclat, de réconfort et de justice : — institution des *armes d'honneur* pour récompenser les officiers et soldats qui se signaleront au service de la République, — proclamation du premier Consul aux soldats français : « Soldats! lorsqu'il en sera temps, je serai au milieu de vous, et l'Europe se souviendra que vous êtes de la race des braves; » — proclamation à l'armée d'Italie : « Les premières qualités du soldat sont la constance et la discipline; la valeur n'est que la seconde. Soldats! plusieurs corps ont quitté leur position, ils

(1) Lettre de Mme Delessert du 9 janvier 1800; communication de M. Georges Bertin.

ont été sourds à la voix de leurs officiers. La 17e légère est de ce nombre. Sont-ils donc tous morts, les braves de Castiglione, de Rivoli, de Neumarkt! Ils eussent péri plutôt que de quitter leurs drapeaux, et ils auraient ramené leurs jeunes camarades à l'honneur et au devoir. Je me ferai rendre un compte journalier de la conduite de tous les corps, et spécialement de la 17e légère et de la 63e de ligne. Elles se ressouviendront de la confiance que j'avais en elles; » — le lendemain, mise à l'étude des moyens de clore la liste des émigrés, de fermer ce registre de proscription toujours et arbitrairement ouvert, — justice rendue à un premier groupe d'émigrés, à ces naufragés de Calais que la tempête a rejetés sur nos côtes et que les gouvernements antérieurs ont traînés de prison en prison au mépris des plus élémentaires principes d'équité; — rappel de divers écrivains fructidorisés, parmi lesquels figurent La Harpe, Fontanes, Fiévée, Sicard le bienfaiteur des aveugles, — élargissement de prêtres détenus dans les îles de l'Océan, — publication de la loi qui ne veut plus que dans quelques jours on célèbre le 21 janvier, — par contre, levée de la surveillance établie sur les Jacobins proscrits au lendemain de Brumaire et ensuite amnistiés; et toutes ces mesures semblent traduire en actes ces dernières paroles des Consuls provisoires : « Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée; elle est finie (1). »

La Révolution tenant ses promesses, s'achevant dans la paix consulaire, était-il possible que cette merveille fût! La chose semblait parfois trop belle pour pouvoir durer. Que ce fût un répit ou un terme, on en jouissait délicieusement. Un gouvernement qui ne proscrit plus au nom de la liberté, mais même qui *déproscrit*, l'admirable nouveauté, l'étonnant prodige! Quelque avide que l'on fût de tranquillité à tout prix et d'ordre, l'ancien idéal de liberté et de justice, l'idéal de 1789, ne s'était pas entièrement effacé des âmes, chez ces gens de bourgeoisie parisienne qui représentaient l'opinion moyenne

(1) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4422.

des Français dans sa modération foncière. La réalisation de leur idéal, ils l'avaient attendue successivement de la royauté régénérée, des assemblées, du peuple réuni dans ses comices, du progrès des lumières et de la raison publique; après les atrocités du régime terroriste, ils avaient compté sur l'avènement d'une république libérale ou la restauration d'une monarchie tempérée, et chaque fois leur espoir ressuscité était tombé de plus haut. Aujourd'hui, est-ce que l'idéal toujours rêvé, jamais saisi, va se réaliser par un homme? Humanité, tolérance et justice, ne trouvent pas, il est vrai, leur garantie dans les lois; elles émanent de Bonaparte par acte spontané, par mesure de gouvernement, par prérogative consulaire, parce qu'elles répondent à ses instincts de politique à grandes vues, parce qu'il les juge propres à rassembler cette France dont il entend faire son œuvre et son chef-d'œuvre; on lui sait gré néanmoins de les dispenser, on lui pardonne d'avoir usurpé tant de pouvoir à cause de l'usage qu'il en fait. Des constitutions, on en a trop vu pour se reposer désormais sur de pareilles garanties; on préfère s'en remettre au génie d'un homme et croire à sa modération.

Le règne de Bonaparte à ses débuts, c'est l'arbitraire libéral; succédant à la tyrannie législative, au règne convulsif des factions, il se montre un inexprimable bienfait. Encore que certains actes, à y regarder de près, demeurent entachés de restrictions et de calculs profondément personnels, ils apparaissent magnanimes, courageux et hautement sensés. On rend grâce au Consul de remettre en honneur les vrais principes de gouvernement, de ramener la France aux réalités et d'avoir vaincu la chimère; en lui tel qu'il se dévoile, on salue surtout la splendeur du bon sens. Et à mesure qu'elle s'élève sur l'horizon, cette radieuse aurore, on y voit la promesse de jours apaisés : « Un avenir consolateur, » voilà ce qu'annonce une lettre écrite de Paris à l'étranger; elle ajoute : « Vous comprenez combien les amis de ce pays sont soulagés, car l'on espère que la paix résultera de ce règne de justice, et d'une

administration qui sera aussi ferme que bien réglée (1). »

De toutes les mesures prises, nulles ne produisirent autant d'effet dans la France entière que la réouverture d'un certain nombre d'églises et la libération du culte. A Paris, les catholiques étaient réduits à la jouissance partagée de huit anciennes églises paroissiales, depuis que Fructidor les avait privés des chapelles et églises acquises à titre particulier qu'ils avaient établies dans tous les quartiers, à leur usage propre. Ils demandèrent à les rouvrir. Leur droit fut immédiatement reconnu, exercé (2). Lorsque le culte reprit possession des locaux arbitrairement fermés, ce fut comme un jour de fête. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire le compte rendu du bureau central, et n'oublions pas que ce rapport, cet aveu, émane de fonctionnaires très républicains, se posant en esprits forts, en philosophes sentencieux, quoique désabusés de la persécution : « L'arrêté du premier Consul en faveur de la liberté des cultes a fait la plus grande sensation dans Paris. L'affluence a été considérable ces jours-ci à la porte des églises. Un grand nombre de celles qui avaient été fermées, ont été rouvertes à la satisfaction d'une foule de personnes de tout sexe qui se la témoignaient par les démonstrations les plus vives. Plusieurs se serraient les mains et s'embrassaient. Tous prouvaient la vérité de cette observation que fournit l'histoire de tous les siècles et de tous les peuples : la persécution n'a servi qu'à faire dégénérer l'opinion de l'opprimé en un véritable fanatisme (3). »

En province, surtout dans les campagnes, le mouvement prit un autre caractère, désordonné et séditieux. Le peuple des campagnes n'entend rien aux subtilités juridiques, à la distinction maintenue entre le culte permis à l'intérieur des

(1) Lettre de Mme Delessert, 9 janvier 1800.

(2) Note royaliste du 14 nivôse-4 janvier : « Les temples catholiques s'ouvrent dans tous les quartiers de Paris. Les municipalités font assez de difficultés pour recevoir les déclarations des personnes qui consacrent quelques édifices à l'exercice du culte, mais le bureau central lève les difficultés en faisant exécuter la loi. » Archives de Chantilly.

(3) Rapport du bureau central, 13 nivôse. Archives nationales, AF, IV, 1692.

temples et prohibé au dehors. Pour lui, la liberté du culte, c'est le culte comme autrefois. L'église se rouvrant toute grande à la foule des fidèles, le Seigneur maître chez lui et n'admettant pas de partage, les cérémonies décadaires expulsées, les emblèmes païens effacés, la messe du dimanche chantée, sonnée, carillonnée, le dimanche intégral, jour de prière et jour de délassement, jour d'assemblée, jour d'amusement, jour de danse, voilà ce que le peuple réclame tumultueusement et impose. Il lui faut aussi la liberté pour le prêtre de suivre en habits sacerdotaux le cercueil du croyant et de bénir sa tombe; aux jours consacrés, il lui faut la renaissance des solennités qui ont jadis ébloui ses yeux d'enfant, la procession passant dans les rues, les images saintes et les bannières dominant la foule, les spectacles de la religion et tout ce pauvre luxe du village, les célébrations symboliques, les vénérations légendaires, cette poésie des humbles, qui dore d'un rayon d'en haut leur existence à ras de terre.

On veut enfin revoir les *bons prêtres,* les prêtres nets de tout serment, purs de tout contact avec le régime impie, ceux dont la prière reste valable et la bénédiction de bon aloi. Où sont-ils, ces persécutés? Au lendemain de la Terreur, on les a vus revenir en foule, se montrer, exercer; puis, la seconde Terreur, la Terreur de Fructidor, les a de nouveau fait disparaître. On sait cependant qu'ils n'ont pas quitté le pays, pour la plupart, ni recommencé leur lamentable exode. On les sait près de soi, cachés en maisons pieuses, confiés à de bonnes âmes qui prennent soin de leur détresse, vagabonds souvent et à chaque nuit changeant de gîte, vivant sous le couvert des bois et dans l'asile des grottes, restés quand même. Et maintenant que la parole libératrice est tombée d'en haut, une confiance, une ardeur, un aiguillon de foi et de devoir les pousse à reparaître, sans qu'ils se mettent en règle avec les lois. Cette promesse de fidélité qu'on leur demande, ils y voient un vestige des serments odieux et répugnent généralement à la signer, mais on leur dit qu'un souffle de tolérance et de générosité passe dans l'air; donc, ils se hasardent, sortent de leurs

retraites, de leurs *caches,* de leurs trous; c'est une irruption de prêtres sortant de dessous terre. Pas de soutanes, des prêtres vêtus comme tout le monde, vêtus en paysans, l'Église se refaisant peuple et se retrempant à sa source. Le peuple les pousse aux églises; il les y ramène en triomphe. Brutalement, de sa main rude, il fait place nette autour d'eux, débarrasse le sanctuaire. On oblige les autorités à déménager le mobilier décadaire, à transférer ailleurs leurs offices laïques. On démolit l'autel de la Patrie, comme si l'on croyait effacer la trace des grandes profanations par cet autre sacrilège. Surtout, les cloches se remettent en branle; leur voix grave et claire s'éveille dans le silence des campagnes, pour rappeler Dieu à l'homme penché sur le sillon et bercer son labeur.

Il la lui faut d'ailleurs pour mesurer son temps. La cloche, c'était naguère la régulatrice de sa vie; il n'a pas de montre, le pauvre homme des champs; la cloche sonnait pour lui le travail du matin, la halte de midi, le travail encore, et sur le soir le retour las au logis; sans elle, il reste désemparé et désheuré. Depuis plusieurs années, il existait en France une question des cloches; la demi-pacification de l'an III l'avait laissée naître; les rigueurs de Fructidor ne l'avaient pas entièrement comprimée; elle renaît aujourd'hui, et les langues d'airain se délient. Écoutez! ce n'est d'abord qu'un tintement timide, craintif, à peine perceptible, s'élevant çà et là; puis, le concert des cloches s'enhardit; elles sonnent à pleine voix, les révoltées; sur de vastes espaces, elles se répondent d'un village à l'autre, prolongent leurs joyeuses redondances. Écoutez! c'est le réveil, c'est la résurrection, c'est l'insurrection des cloches.

A Paris, les innombrables tours, les flèches des églises restent muettes, et leur voix ne s'élève pas encore par-dessus les mille bruits de la ville. Passez les barrières, et tout de suite un bruit lointain de cloches vous vient des campagnes. Aux portes de Saint-Denis, à Pierrefitte et dans d'autres cantons de Seine-et-Oise, on sonne; au nord de Paris, on sonne; au sud, on sonne. Dans le pays d'Étampes, on renverse un

autel décadaire et les autorités de Versailles craignent que les coupables ne demeurent impunis : « On peut s'attendre qu'ils seront acquittés, comme l'ont été en dernier lieu les individus qui, en contravention de la loi du 7 vendémiaire, avaient exposé un corps mort à une porte avec un crucifix, de l'eau bénite, un cierge allumé, infraction qui paraît autorisée par la police à Étampes (1). » Dans le Loiret, à Courtenay, des dégâts antidécadaires se commettent. Dans l'Oise, par transaction entre la loi et l'intérêt des campagnes qui ne peuvent plus se passer des cloches, les autorités locales ont inauguré depuis le 18 brumaire des sonneries laïques : « Les cloches sonnent, mais non pas pour le service du culte ; elles sonnent pour rappeler aux travaux journaliers, elles sonnent d'une manière différente du tintement ancien de l'Angélus ; elles se taisent le décadi parce que ce n'est pas jour d'ouvrage. » Dans la Seine-Inférieure, l'administration de Gournay demande permission d'employer le même procédé ; elle observe « qu'on sonne dans tous les cantons environnants et que son arrondissement est le seul où l'on obéit à la loi, ce qui excite les réclamations des habitants ».

Pousserons-nous plus avant vers l'Ouest et la région des grands troubles, devenue terre d'armistice? Là, c'est une explosion catholique. Dans toute la basse Normandie, les offices du dimanche reprennent au bruit des cloches. En Bretagne et dans les contrées voisines, les prêtres refusent la promesse et officient tout de même. Au bord des chemins, la croix de bois repousse; au coin des rues, l'image sainte se replace dans sa niche ; « le dimanche tue le décadi ; » au haut du clocher, le coq et la croix remplacent le bonnet de la liberté ; sous le placage révolutionnaire qui s'effrite et tombe, l'indélébile empreinte catholique reparait. Dans les villes de l'Anjou et du Maine, dans les campagnes environnantes, le

(1) Cette citation et les suivantes jusqu'à la page 569, sauf celles qui font l'objet d'une référence spéciale, sont tirées des rapports d'administration, de justice et de gendarmerie conservés à la Bibliothèque nationale, fonds français, 11361. Nivôse à ventôse an VIII.

culte se rétablit intégralement et du même coup la pacification progresse. Rapport de Maine-et-Loire : « Les ministres du culte ont repris leurs fonctions, le peuple se porte en foule et avec satisfaction à leurs cérémonies. Il est vrai que les décadis ne s'observent plus guère qu'à Saumur et à Angers, où même on se relâche beaucoup à cet égard, mais les prêtres prêchent en général la paix et la soumission, quoique peu de déclarations aient été faites. » Autre rapport : « Le retour des prêtres paraît au peuple l'objet le plus important et la victoire dont il s'applaudit le plus. » Dans les Deux-Sèvres, le commissaire central propose comme moyen d'apaisement « d'étendre les bornes de la tolérance du culte en rapportant l'arrêté qui exige une déclaration des ministres ou en fermant un peu les yeux sur son exécution ».

Ailleurs, les autorités moins instruites par l'expérience ne se montrent pas aussi faciles. Quelques-unes s'obstinent à lutter contre le bon sens, à prohiber les pratiques extérieures, à maintenir l'inepte et légale contrainte; les autres s'avouent vaincues, s'opposent mollement et se laissent gagner à la main; elles se bornent à gémir et rédigent de larmoyants rapports. D'un bout de la France à l'autre, le mouvement se propage avec plus ou moins d'intensité suivant les régions; la demi-liberté que Bonaparte accorde, on l'interprète comme la liberté entière.

Dans le bas de la France, dans les vallées pyrénéennes, c'est une invasion de prêtres sortis d'Espagne ou descendus des monts; dans l'Ariège, une administration se plaint « que les prêtres insoumis reprennent de toutes parts l'exercice du culte, au son des cloches et sans avoir fait aucune déclaration préalable »; une autre s'écrie : « La plus dangereuse cause des agitations vient du grand nombre de réfractaires rentrés de toutes parts, violant toutes les lois sur la police des cultes et jetant la division entre les citoyens. » Dans la Haute-Garonne, « à la place de l'arbre de la liberté de la commune de Portet, canton rural de Toulouse, qui avait été coupé et jeté à la rivière, on a trouvé le 6 au matin une

belle croix avec l'inscription : *Qui l'ôtera, Dieu le punira.* » Dans l'Hérault, « les fanatiques du canton de Martin de Londre ont comme beaucoup d'autres interprété en leur faveur l'arrêté du 7 nivôse, sonné les cloches, repris leurs églises, rétabli les signes extérieurs; on dit même que des ministres ont exercé leur culte sans déclaration préalable. » L'administration de Nîmes écrit : « Des fanatiques égarés par une fausse interprétation de l'arrêté sur la liberté des cultes, ont brisé, renversé, brûlé les décorations républicaines du temple décadaire. » Dans la plupart des communes des Bouches-du-Rhône, depuis Brumaire, « les institutions républicaines sont méprisées, les jours de décadi non observés, les fêtes et les ci-devant dimanches chômés avec pompe (1). » A Marseille, on rend au culte deux des anciennes églises : à Aix, on en rend quatre (2). Dans le Var, la police des cultes est observée, c'est-à-dire que les lois restrictives de l'exercice public demeurent obéies.

Le massif central est en pleine réaction religieuse ; dans la Lozère, « les prêtres rentrés reparaissent partout avec audace, ils s'emparent des églises sans faire aucune déclaration, excitent le peuple contre ceux qui se sont soumis à la loi ; c'est le rapport uniforme des commissaires de canton qui ajoutent qu'ils ne connaissent plus aucun moyen d'empêcher la violation des lois après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, et que tel est l'ascendant que les prêtres ont obtenu que, si l'on voulait constater judiciairement les délits généralement connus, on ne parviendrait pas à obtenir un seul témoignage. » Autre rapport : « Les mouvements qui ont eu lieu à Canourgue les 16 et 22 nivôse, contraires à la loi sur l'exercice des cultes, se sont renouvelés à Marvejols le 20 de ce mois. Le peuple s'est porté en foule chez le curé, le vicaire et les autres prêtres insoumis, et les a forcés

(1) Rapport du commissaire près l'administration centrale des Bouches-du-Rhône, Aix, 11 frimaire. Archives des Bouches-du-Rhône, registre 558.

(2) *Le Département des Bouches-du-Rhône de* 1800 *à* 1810, par Saint-Yves et Fournier, 316-317, 318-319.

de se rendre à l'église et d'y célébrer leurs cérémonies. Quoique en apparence ces ministres aient été contraints, on peut croire qu'ils ont été les instigateurs de ces mouvements. » Dans le Cantal, on comptait cinq cents prêtres réfractaires, trois cents en surveillance, les autres cachés; ils ont reparu et « sans aucune déclaration préalable sonnent les cloches, rouvrent les églises, célèbrent leur culte ou bien font leurs cérémonies dans les bois, dans des cavernes écartées; c'est ainsi qu'ils répondent à la clémence du gouvernement ».

Dans le Rhône, deux mille personnes se réunissent au bourg de Thisy pour assister aux cérémonies publiquement célébrées. Le commissaire de Saône-et-Loire écrit : « La tranquillité avait été troublée à Semur le 30 nivôse par un rassemblement au son des cloches, suivi de la célébration du culte par des prêtres qui n'avaient point rempli les formalités prescrites par la loi. Le 11 pluviôse, un pareil attroupement à Chagny a commis les plus grands excès, abattu l'autel de la Patrie et les emblèmes républicains. » Dans le Doubs, des faits du même genre se produisent. Dans la Haute-Saône, l'après l'administration de Morey, « les fanatiques ne sont satisfaits que lorsque le son des cloches annonce ce qu'ils appellent leur triomphe; il faut chaque jour appeler les gendarmes pour faire cesser ces abus et veiller à l'exécution de la loi. » Dans l'Yonne, une pétition circule dans les campagnes, réclamant la liberté totale, et les royalistes cherchent à s'en faire un instrument de propagande. A Châlons-sur-Marne, une scène absolument caractéristique se passe : « Le 16, à une heure, un rassemblement de trois cents personnes s'étant introduit au clocher de la ci-devant cathédrale, on a mis à la volée la seule cloche qui restait et celle de l'horloge. Bientôt les autres cloches de la ville ont répondu et successivement toutes celles des campagnes environnantes. On ne doute pas que cette commotion insurrectionnelle ne se soit étendue dans tout le département (1). »

(1) Rapport de police du 19 nivôse. Archives nationales, AF, IV, 1329.

Dans l'Aisne, à Craonne et aux environs, depuis l'arrêté du 7 nivôse, les églises sont rouvertes, les décadis inobservés, et les autorités s'épuisent vainement en dénonciations. Dans les Ardennes, « l'administration a pris un arrêté contre l'abus de la sonnerie des cloches qui se propageait dans toutes les communes. » En pays réuni, dans le département du Mont-Terrible, à Warstaedt, on brûle l'autel de la Patrie. La dévote Belgique se porte tout entière aux églises rouvertes : rapport d'Anvers : « L'ouverture de plusieurs églises, en vertu de l'arrêté des Consuls du 7 nivôse, paraît avoir opéré un grand bien et une satisfaction générale, mais les ministres du culte ne font aucune déclaration... L'ouverture des églises à Habroeck a occasionné quelques troubles, des rassemblements de femmes et d'enfants ont insulté le ministre constitutionnel. » De tous les points du territoire ancien ou nouveau, jour à jour, les rapports arrivent, attestant cette ferveur attisée par la persécution, cette ferveur agressive, cette volonté de la France de redevenir chrétienne.

Il était impossible que l'esprit profondément observateur de Bonaparte ne fût point frappé par l'impétuosité, la puissance et la spontanéité du mouvement. Ce mouvement, il ne l'a pas créé; il n'a nullement relevé d'autorité les autels et décrété la foi; il n'a fait que lever certaines prohibitions par trop odieuses, jeter le mot de liberté, et voici que de tous côtés les autels se relèvent d'eux-mêmes, repoussent comme par miracle. Le courant catholique existait avant lui; il existait latent et caché, cheminait sous l'amas des persécutions et des rigueurs; il a suffi de porter un coup dans ce bloc et de le désagréger, pour que la source captive s'élance au jour, jaillisse et s'épande. Cette force que Bonaparte ne se sent ni le pouvoir ni la volonté de détruire, l'idée lui viendra peu à peu de la capter, de l'utiliser, de s'en faire agent de pacification d'abord et de domination ensuite. C'est l'une des raisons maîtresses qui le porteront plus tard à restaurer officiellement le catholicisme et à l'englober dans l'État; mais le temps

n'était pas venu où il pourrait régulariser, discipliner et accaparer toutes les forces vives de la nation.

Aussi bien, la constitution le faisait à peu près maître du gouvernement; elle ne faisait pas encore le gouvernement maître de la France. L'État a désormais une tête, un cerveau admirablement puissant et volontaire; pas de membres, ou tout au moins des membres flasques et déprimés. Bonaparte a ses ministres, ses conseillers d'État; il n'a point ses préfets, ses sous-préfets, ses maires, ses juges, sa gendarmerie, sa police, tout cet appareil dans lequel il va bientôt prendre et redresser la France, puis la serrer à l'étouffer. Tant qu'il n'aura pas obtenu du Tribunat et du Corps législatif les lois organiques qui lui permettront de recréer un mécanisme et un personnel administratifs, il ne tiendra le pays que par une force toute d'opinion et de prestige.

L'interrègne administratif se prolonge. Il y a presque partout tendance à l'anarchie libérale plutôt que reprise d'autorité. Les administrations locales, sûres désormais d'être remplacées ou transformées, s'abandonnent de plus en plus. On vient de voir quel était dans la question des cultes leur désarroi; il en est à peu près de même en toutes choses. Beaucoup de ces administrations ne comprennent rien à la politique consulaire ou au fond la désapprouvent. On en voit qui restent inféodées aux partis extrêmes. Toutes adhèrent à la constitution; plusieurs ne l'acceptent que du bout des lèvres, avec des réserves intimes et parfois explicites. Le parti ultra-révolutionnaire, immobilisé et à demi rallié après Brumaire, mécontent aujourd'hui de la constitution, garde un certain nombre de ses positions. En province, il est toujours des clubs, il en est qui s'agitent. L'impopularité de ces groupes, l'horreur qu'ils inspirent, font leur faiblesse; cependant, s'ils osaient prononcer leur résistance, ils trouveraient encore dans une partie de l'administration de louches complicités.

Pour Bonaparte, le grand péril reste néanmoins à droite. Bonaparte veut organiser et dominer la Révolution; il n'en-

tend nullement la renier. Il veut l'apaisement et non la réaction. Or, la tolérance qu'il accorde, dans l'intérêt de l'apaisement, aux opinions religieuses et politiques, aux observances, aux habitudes, aux fidélités traditionnelles, c'est à la fois sa force et son danger. Par elle, il va rattacher à l'ordre nouveau des millions de Français, en leur prouvant que la liberté des consciences et la sécurité des personnes peuvent coexister avec la République telle qu'il la conçoit, mais le fléchissement des lois révolutionnaires encourage d'autre part les francs réacteurs, les fauteurs d'ancien régime, restés nombreux. L'impulsion royaliste qui s'est fait sentir dans les derniers temps du Directoire ne s'est pas brusquement arrêtée ; l'élévation de Bonaparte ralentit et dévie le mouvement, elle ne l'a pas coupé net. Il est positif que toute une partie des Français n'acceptait encore Bonaparte que comme un acheminement à la Restauration, comme la dernière étape vers la royauté, comme un étonnant provisoire. Les royalistes qui l'étaient seulement par préférence théorique, les paisibles, inclinaient maintenant à se rallier, à se contenter de la sécurité consulaire; les militants, hommes de foi et d'action, ne désarmaient nullement, bien qu'ils eussent consenti à une espèce de trêve; ils étaient résolus, si le Consul n'accédait promptement à leurs sommations, de manœuvrer contre lui tous les ressorts montés contre ses prédécesseurs, de lui faire guerre à mort, et ceux-là seraient très grands, parce que seuls vraiment ils tiendraient contre Bonaparte. L'opinion publique leur témoignait quelque partialité, parce qu'elle voyait en eux les plus francs adversaires du jacobinisme.

Le Consul lui-même s'en apercevait et demandait à Rœderer : « Croyez-vous qu'il n'y ait aucun retour de l'opinion pour la royauté (1). » Rœderer lui disait qu'on demandait un gouvernement fort, tel qu'on allait l'avoir, et qu'on le prendrait pour l'équivalent de la royauté sous l'étiquette républicaine, chère encore à beaucoup de Français. Quant aux masses,

(1) *OEuvres de Rœderer*, III, 305.

Rœderer disait vrai. La masse, dont tout le désir est d'être libérée et gouvernée, continue d'aller à Bonaparte; elle lui vient d'un mouvement qui peu à peu s'accélérera; c'est la grande vague de fond qui finira par tout entraîner, sans qu'elle paraisse encore très nettement sous les courants contraires qui se traînent ou bouillonnent à la superficie. Vu cette grande propension du peuple, il est plus difficile que jamais aux royalistes de reconquérir la France par eux-mêmes; ils peuvent encore la troubler, prolonger et renouveler des déchirements.

Sur toute l'étendue du territoire, il n'est point de centre de population, important ou infime, où ne subsiste une minorité prête à soutenir tout effort franchement contre-révolutionnaire. En outre, des régions très vastes restent dans leur majeure partie comme détachées de la communauté française; d'autres n'y semblent tenir que par un fil, qui peut se rompre sous la poussée des éléments de désordre invétéré donnant prise à la faction de droite. Dans le temps même où Bonaparte s'érigeait premier Consul, un grand complot sur lequel nous aurons à revenir, se formait pour lui soustraire le Midi et en faire l'assise de la monarchie à restaurer (1). Dans le centre, dans le Sud-Ouest, les tronçons des anciennes révoltes cherchaient à se ressouder. Dans l'Ouest, bien que les mesures de pacification religieuse eussent coupé l'insurrection de sa base populaire et l'eussent comme déracinée, l'armée des Chouans restait sur pied, mal immobilisée par la trêve. Les chefs continuaient à négocier, mais les plus notables d'entre eux n'admettaient qu'une paix armée, une paix qui serait une trêve mieux établie, une paix qui leur laisserait la faculté de recommencer la guerre. Leurs demandes n'allaient à rien moins qu'à obtenir pour leur pays un régime spécial, à créer comme une autonomie de l'Ouest, à maintenir une France blanche dans la France tricolore.

La gravité du péril royaliste, c'est qu'il se liait intimement

(1) Voy. notamment Lenox, *l'Angleterre et l'émigration française*, 278-282.

au péril extérieur. Les trames et complots s'appuient sur l'étranger; leur ressource est en lui; la prolongation de la guerre au dehors est leur chance réelle. Or, les victoires de Zurich et de Bergen ont desserré le cercle d'ennemis qui étreignait nos frontières; elles ne l'ont pas brisé. Il est vrai que Paul Ier, par dégoût de ses alliés et brusque saute de volonté, a retiré ses armées. Bonaparte vient d'écrire publiquement à l'Empereur et au roi d'Angleterre des lettres fières et habiles, où il les invite à clore l'ère de sang et à traiter de la paix. Ces lettres s'adressent moins aux souverains ennemis qu'aux Français avides de repos; elles doivent leur faire croire que le gouvernement ne rouvrira les hostilités que contraint et forcé, devant les refus de l'étranger ou ses exigences déshonorantes. En fait, la paix immédiate demeure impossible. Héritier de la tradition révolutionnaire, Bonaparte entend nous assurer la ligne du Rhin, trancher le grand problème toujours en suspens, résoudre la question des limites naturelles, en y rattachant toutes ses conséquences; il entend de plus reconquérir l'Italie, ce premier théâtre de sa gloire, sans lequel il ne restera de ses premiers exploits que le souvenir bientôt effacé et l'ombre. De son côté, l'Autriche touchant au Var, effleurant le territoire républicain, n'ira pas sans combat refluer au fond de l'Italie, retourner à Campo-Formio. Le cabinet de Londres ne conçoit la paix qu'avec une France rentrée dans ses anciennes limites, et pour lui ce résultat se subordonne étroitement à la restauration d'une royauté.

Donc, il faut se battre encore, et la coalition, connaissant l'épuisement de la France, méconnaissant l'indomptable ressort de nos armées, croit le succès possible même contre Bonaparte (1); elle y croit d'autant plus qu'elle se sent à portée d'envahir la Provence, qu'elle garde pied chez nous par les troubles et les machinations de l'intérieur, par l'agence royaliste de Paris soldée à Londres, par les Chouans du Midi, par

(1) Lebon, 276-277. Daudet, *les Émigrés et la seconde coalition*, XIV-XVIII.

ceux du Languedoc, par ceux de l'Ouest, et qu'elle espère enlacer le Consul d'insurrections, susciter contre lui des provinces, se servir d'une partie de la France pour combattre l'autre. Au printemps prochain, si la guerre sur les Alpes et sur le Rhin se prolonge indécise, si Bonaparte ne réussit pas tout de suite et par victoire décisive à dégager nos frontières, la contre-révolution aidée de l'étranger peut se lever derrière lui et le prendre à revers. Quelques succès qu'il obtienne d'abord à l'intérieur, la pacification des provinces insurgées ou à demi insurgées, leur réincorporation à l'unité nationale demeurera précaire tant qu'il n'aura point porté à la coalition le coup droit qui obligera les royalistes d'ajourner indéfiniment leurs espérances.

Dans l'ensemble même du pays, la paix ou du moins une victoire qui la place en perspective immédiate peuvent seules fixer l'opinion et asseoir le gouvernement. Tant qu'on n'aura pas donné à la nation ce bienfait qui lui semble symboliser et consacrer tous les autres, rien ne sera positivement acquis. La France ne tient plus au fond et même à la forme des institutions, si elle tient encore un peu à leur nom; on jugera la constitution d'après ses résultats : « si elle nous donne la paix, le peuple la trouvera admirable (1). » La question extérieure continue ainsi à dominer l'autre; c'est sur le champ de bataille que Bonaparte devra conquérir dans quelques mois son titre définitif à gouverner les Français.

En attendant, il poursuit l'œuvre de raison et de grandeur à laquelle sa volonté s'est vouée : recréer les ressorts de l'État, imposer silence aux factions, apaiser les haines, décréter la modération, opérer d'un bout à l'autre des partis le prélèvement des capacités, s'instituer le chef et le centre du ralliement national, rapprocher sous sa loi les deux moitiés discordantes d'un même peuple et faire cesser le grand schisme de France. Dans sa façon d'aborder les obstacles, il va mettre un incroyable mélange de force et d'adresse, sans qu'aucun d'eux

(1) Lettre de Le Coz, Roussel, 328.

le fasse dévier jamais de sa marche rectiligne. D'un pas prudent et vaillant, profondément calculé, il ira droit au but. Confiant en sa fortune, croyant à son bonheur, il ne méconnaît pas pourtant les immenses difficultés de la tâche. Il ne sait encore sous quelle forme il lui sera permis finalement de s'incorporer aux destinées de cette France qu'il entend d'abord pacifier et reconstruire. Que feront de lui les circonstances Sera-t-il Washington? Il le laisse croire, il le croit peut-être. Les faiseurs de rapprochements historiques continuent à répéter : Cromwell. Autour de lui, des voix murmurent : Monk; son instinct répond : César. Monter plus haut, toujours plus haut, c'est la loi et la fatalité de sa nature. Cependant, pour s'élever au sommet où son ambition prendra nettement conscience d'elle-même et d'où elle pourra embrasser d'illimités espaces, six mois lui seront nécessaires; son avènement à la pleine puissance, fondée sur l'absolue possession de l'esprit public, ne sera que progressif, et il faudra Marengo pour compléter Brumaire.

APPENDICE

I

DOCUMENTS RELATIFS AU RENVOI DE BERNADOTTE

Procès-verbaux du Directoire. Séance du 28 fructidor an VII.

La séance est ouverte par la lecture de la correspondance.

Le Directoire délibère sur la démission que le citoyen Bernadotte, ministre de la guerre, lui a plusieurs fois offerte. Il l'accepte et nomme, pour remplacer le citoyen Bernadotte, le citoyen Dubois-Crancé, général de division. Il écrit au nouveau ministre par télégraphe pour lui donner avis de cette nomination et l'inviter à se rendre de suite à son poste. Il arrête que l'*intérim* du ministère sera rempli par le citoyen Milet-Mureau, ex-ministre. Il prévient de ces dispositions les citoyens Bernadotte et Milet-Mureau, et ordonne à ce dernier d'aller prendre le portefeuille de suite. (Archives nationales, AF, III, 16.)

[La pièce est signée des cinq Directeurs, ce qui contredit l'assertion d'après laquelle la décision aurait été prise à l'insu et sans nulle participation de Gohier. (*Mémoires de Gohier*, I, 138-139, 142-144.)]

Lettre à Bernadotte, 29 *fructidor* (1).

Le Directoire exécutif, d'après le vœu que vous lui avez souvent manifesté de reprendre votre activité aux armées, vient de vous remplacer au ministère de la guerre. Il charge (*Sieyès avait d'abord écrit* le ministre — *sans doute le ministre de la justice Cambacérès*) le général de division Milet-Mureau du portefeuille de la guerre par

(1) La minute, écrite de la main de Sieyès, est marquée de ratures et de surcharges, car la rédaction était délicate à établir.

intérim. Vous voudrez bien lui en faire la remise. Le Directoire vous recevra avec plaisir pendant le séjour que vous ferez à Paris, pour conférer sur tous les objets relatifs au commandement qu'il vous destine. (*Signée des cinq Directeurs.*)

Lettre à Dubois-Crancé, 28 *fructidor*.
(Envoyée par le télégraphe.)

Le Directoire exécutif, citoyen général, vient de vous nommer ministre de la guerre. Partez sur-le-champ et donnez avis de votre départ par le télégraphe.

[La pièce n'est pas signée de Sieyès; elle porte les quatre autres signatures.]

Lettre à Milet-Mureau, 28 *fructidor*.

Le Directoire exécutif, citoyen général, vient de se rendre au vœu que lui a manifesté plusieurs fois le général Bernadotte de quitter le ministère de la guerre pour reprendre un commandement. Il a en conséquence nommé un nouveau ministre. Le Directoire en même temps vous a choisi comme ex-ministre pour tenir le portefeuille par *intérim*. Vous voudrez bien vous rendre de suite, à cet effet, à la maison de la guerre. Le citoyen Bernadotte est prévenu. (Archives nationales, AF, III, 627.) (*Signée des cinq Directeurs.*)

II

ÉTAT DE SERVICES DE JUBÉ, COMMANDANT AU 18 BRUMAIRE LA GARDE DU DIRECTOIRE, ET DE BLANCHARD, COMMANDANT LA GARDE DES CONSEILS.

Archives de la guerre.

Jubé (Augustin), né à Valpetit (Seine-et-Oise) le 12 mai 1765, avait été avant la Révolution commis dans l'administration de la marine au port de Cherbourg. En 1793, devenu chef de la légion des gardes nationales de Cherbourg, il fut chargé de la surveillance du service des ports et batteries des côtes de la Manche. Le 31 août 1796, il est nommé chef d'état-major de la 3e subdivision de l'armée des côtes de l'Océan; dès le 12 octobre, il passe comme adjudant-général et com-

mandant en second à la garde du Directoire, où il fait ensuite fonctions de commandant en chef. Après le 18 brumaire, il est nommé pour un instant chef d'état-major de la garde des Consuls, mais là s'arrête sa carrière pseudo-militaire. On en fit successivement un tribun, un préfet, un inspecteur général des haras, un historiographe du dépôt général de la guerre. Très protégé par Barras avant le 18 brumaire, il se fit non moins protéger par le duc de Berry sous la Restauration, qui le nomma maréchal de camp. Il s'appelait alors le baron de La Pérelle. Il mourut en 1824. Son frère était beau-frère de Lacépède.

Blanchard (Antoine-Joseph), né à Saint-Aubin (Nord) le 3 février 1751, fut d'abord garde à la compagnie de Connétablie. Pendant la Révolution, capitaine d'infanterie, il fit campagne jusqu'en 1795 à l'armée du Rhin, et le 27 fructidor an III passa dans les grenadiers de la représentation nationale, où il était chef de bataillon et commandant en second lors du 18 fructidor. Après cette journée, où il avait fortement contribué à la défection des gardes, il fut appelé aux fonctions de commandant en chef à la place de Ramel arrêté et déporté. Après le 18 brumaire, il fut nommé commandant en second de la garde des Consuls, puis colonel de gendarmerie. En cette qualité, il est noté « comme ayant protégé avec opiniâtreté des officiers contre lesquels il existait des accusations graves pour délit de conscription ». Retraité le 21 février 1814, il avait demandé une retraite de général de brigade; il fondait cette demande « sur ses anciens services, son ancienneté dans le grade de colonel et sur son dévouement à la personne de Sa Majesté, dont il a donné la preuve dans la journée du 18 brumaire, époque à laquelle il commandait en chef le corps des grenadiers près la représentation nationale ». Sa demande ne fut pas admise, à raison sans doute des faits relevés à sa charge. Il mourut en 1824.

Ponsard, qui commandait les 18 et 19 brumaire le bataillon des grenadiers des Cinq-Cents, avait été caporal aux gardes françaises et fourrier à la Prévôté de l'Hôtel. Il n'avait fait campagne que dans l'Ouest. Après avoir joué un rôle actif dans le coup d'État, il fut nommé chef de brigade et ensuite chef de la 1re légion de gendarmerie, fait baron, et en 1813 retraité comme général de brigade.

III

BRUMAIRE

Références et critique des sources.

Les journées de Brumaire ont donné lieu à d'innombrables récits insérés dans les *Mémoires* de personnages divers ou faisant l'objet

d'écrits spéciaux. Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre de nos pages et avec mention des lignes auxquelles ils se rapportent, l'indication des textes dont la combinaison et la comparaison nous ont servi à reconstituer la trame des événements.

Parmi les textes qui nous ont paru de nature à élucider les points restés obscurs ou douteux, voici les principaux :

1° *Éclaircissements* inédits de Cambacérès. Ce froid récit porte un caractère évident de sérieux et de gravité.

2° *Notes* manuscrites de Grouvelle. Ces notes brèves, parfois informes, qui paraissent avoir été écrites d'après les souvenirs immédiats de Sieyès, rectifient ou complètent sur plus d'un point la version accréditée.

3° *Notice* de Jourdan *sur le* 18 *Brumaire,* d'autant plus importante qu'elle renferme des aveux caractéristiques.

4° Conversations recueillies au cours des événements par Le Couteulx de Canteleu et insérées dans le fragment de *Mémoires* publié par Lescure, *Journées révolutionnaires,* II, 205-229.

5° *Lettres de Madame Reinhard* (lettres de brumaire, frimaire et nivôse an VIII). Ces lettres ont paru après l'insertion presque intégrale de notre récit dans *la Revue des Deux Mondes* (avril-mai 1900, 15 mars 1901) et dans *le Correspondant* (10 et 25 novembre-10 décembre 1900). Nous avons eu la satisfaction d'y trouver confirmées nos appréciations.

D'autre part, le double récit de Rœderer (*Journal de Paris* du 19 brumaire, réédité dans *les OEuvres*, III, en note des pages 296 à 301, et *Notice de ma vie pour mes enfants, OEuvres,* III, 296-302), tout en faits et en documents, demeure un témoignage considérable. Le récit peu connu de Sébastiani, inséré dans Vatout (234-242), donne un bon précis des premiers mouvements militaires. Les *Souvenirs d'un sexagénaire*, par Arnault le futur secrétaire perpétuel de l'Académie française, sont des mémoires plus littéraires qu'historiques; on ne saurait les admettre qu'à propos de certains traits pittoresques et de certains détails de société. Les journaux de l'époque, fort curieux, doivent être néanmoins consultés avec précaution; ils sont précieux en ce qui concerne la physionomie de Paris et l'état des esprits. Un ouvrage intitulé : *Mémoires historiques sur le* 18 *brumaire,* paru peu de semaines après l'événement, écrit d'après des témoins oculaires, donne beaucoup de détails sur l'aspect matériel des scènes.

Par contre, les récits des principaux personnages mêlés à l'événement, c'est-à-dire de Bonaparte, Barras, Gohier et autres, doivent demeurer très suspects; ils ont naturellement le caractère d'une apologie ou d'une défense rétrospectives. Il faut les lire avec prudence et autant que possible lire entre les lignes. Notre observation s'applique spécialement aux dires de Lucien que l'on a beaucoup trop cru sur parole. Lucien a écrit sa *Révolution de Brumaire* d'abord pour grandir

son rôle dans le passé et aussi à l'appui d'une thèse politique qu'il soutenait au commencement de la monarchie de Juillet.

Les relations des acteurs ou témoins secondaires ont été également faites après coup ; elles abondent en détails suspects et souvent contradictoires ; elles portent l'empreinte des passions de l'époque à laquelle elles furent écrites au moins autant que de l'époque dont elles parlent. En général, à l'égard de ces récits, nous nous sommes fait une règle : c'est de ne présenter comme avérés que les faits résultant de plusieurs témoignages corrélatifs qui se sont produits indépendamment et à l'insu les uns des autres. Les documents contemporains de l'événement, imprimés ou inédits, articles, brochures, rapports de police, lettres particulières, méritent plus de créance ; nous nous sommes efforcés néanmoins de les soumettre au même contrôle.

PREMIÈRE JOURNÉE

Page **301**. — Lignes 5 et suiv. — *Notice sur le* 18 *Brumaire*, par CORNET, l'un des inspecteurs, 9. Cf. tous les récits.

Lignes 15-16. — Le fait fut établi dans la séance des Anciens à Saint-Cloud. *Moniteur* du 21.

Lignes 19-21. — Journaux du 19 et notamment *le Publiciste*.

Lignes 22 et suiv. — Sébastiani, dans VATOUT, 238-240. Les *Mémoires de Fouché*, I, 119, confirment que le ministre de la guerre était prévenu et voulait s'opposer. Cf. TISSOT, *Histoire de Napoléon*, I, 208. Les archives de la Guerre témoignent que le 9e dragons était bien caserné à « Soubise ».

Lignes 35 et suiv. — Sur le moment et le caractère de la prise d'armes du 8e, voy. l'adresse envoyée à Bonaparte par ce corps après les événements. Journaux parisiens et notamment *le Propagateur* du 24.

Page **302**. — Lignes 6-7. — ROEDERER, III, 301.

Lignes 8 et suiv. — *Ibid.*

Lignes 31 et suiv. — *Moniteur* du 20. Cf. tous les journaux.

Page **303**. — Lignes 12 et suiv. — Voy. le *Bulletin des lois*.

Page **304**. — Lignes 22 et suiv. — La tradition de la *souricière* se conserva longtemps dans le quartier. Elle est confirmée par ce fait que Sébastiani fut chargé d'établir à la porte une garde avec ordre de ne plus laisser sortir personne (VATOUT, 240), et par la menace de séquestration dont Bernadotte fut l'objet (BARRAS, IV, 71, TOUCHARD-LAFOSSE, 233-237, et SARRAZIN, 131-133). Sur la disposition des lieux, voy. LENÔTRE, *Vieilles Maisons, vieux papiers*, 188-189 ; sur la longueur de l'allée, spécialement SARRAZIN, 126.

Page **305**. — Lignes 3-14 — Gohier cite le billet que lui écrivit sa femme, I, 234-235.

Lignes 23 et suiv. — Sur Lefebvre, récit de Sébastiani, dans VATOUT, 241-242. Cf. *Commentaires*, IV, 20-21.

Page **306**. — Lignes 3-19. — D'après quelques témoignages, Bernadotte aurait refusé d'entrer dans la maison à l'aspect du tumulte des officiers, mais son

entrée et sa conversation avec Bonaparte sont rapportées par Barras (IV, 70-72) et par Touchard-Lafosse (233-37), c'est-à-dire en réalité par Rousselin de Saint-Albin, ami de Bernadotte; d'autre part Sarrazin, qui reçut ses premières impressions, confirme le fait de l'entrevue. *Mémoires*, 131-133.

Lignes 22 et suiv. — Sébastiani, dans Vatout, 240. Cf. *Commentaires*, IV, 21. Journaux des 21, 22 et 23 brumaire.

Page 307. — Lignes 4-6. — Sur le temps qu'il fit le 18 au matin, Cornet, 18, et *Mémoires de Fouché*, I, 132.

Lignes 13 et suiv. — Le texte du décret tel qu'il fut voté ne fait pas mention de la garde du Directoire. L'ordre du jour adressé par Bonaparte aux troupes et affiché dans Paris (nous en avons un exemplaire sous les yeux) en fait mention. Cette addition s'accorde parfaitement avec la façon dont la garde fut soustraite aux Directeurs et même à ceux d'entre eux qui étaient d'accord avec Bonaparte.

Lignes 30 et suiv. — *Commentaires*, IV, 20. Une estampe de l'époque représente la scène. Il en existe un exemplaire au musée Carnavalet.

Page 308. — Lignes 1-2. — *Commentaires*, 21.

Lignes 16 et suiv. — *Mémoires du duc de Raguse*, II, 93.

Lignes 22 et suiv. — La lettre d'Ouvrard a été publiée dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, 2e série, 1900, premier semestre. Ouvrard rapporte dans ses Mémoires (I, 49) qu'il habitait rue de Provence et rue du Mont Blanc. Sur *l'Almanach du Commerce* pour l'an IX, il est porté comme habitant rue de Provence.

Page 309. — Lignes 6 et suiv. — Récit de Sébastiani, Vatout, 242-244. Marmont confirme dans ses *Mémoires* que la place était occupée par le 9e, II, 94.

Lignes 14 et suiv. — Lettre d'un anonyme, datée du 18 à midi et ayant fait partie de la collection d'autographes de la maison Charavay.

Page 310. — Lignes 5-8. — *Mémorial de Norvins*, II, 217.

Lignes 18-19. — *Ibid.* Musnier-Desclozeaux (Réal) rapporte que Bonaparte fut accueilli le 18 « comme un libérateur », I, 346.

Lignes 19-23. — *Mémorial de Norvins*, II, 217. Cf. Rœderer, III, 297

Lignes 24-27. — *Mémoires de Barras*, IV, 76.

Lignes 27-31. — *Lettres de Madame Reinhard*, 107-108.

Page 311. — Lignes 1-12. Sur le projet de Sieyès de se rendre militairement et avec la garde aux Tuileries, les notes de Grouvelle disent : « Il avait tout arrangé, mais en paraissant approuver ses mesures, on en prenait d'autres. Comptant aller avec ceux des Directeurs qui marchaient avec lui à la tête de la garde, il se trouva que le garde était déjà partie. » Bonaparte a reconnu qu'il fit avertir la garde de ne recevoir d'ordres que de lui. (*Commentaires*, IV, 23.) On raconta cependant que Jubé le dégoûta par le cynisme de sa défection. Brinkman, 394.

Ligne 14. — Savary, *Mon examen de conscience sur le* 18 *brumaire*, 22.

Lignes 26-28. — Journaux du 19.

Lignes 30-31. — Gohier, *Mémoires*, I, 239.

Page 312. — Lignes 3 et suiv. — Voy. le texte identique du billet des inspecteurs dans Barras, IV, 77, et dans Gohier, I, 237-38.

Lignes 20 et suiv. — Gohier, 236-237, et *Mémoires de Fouché*, I, 128-129.

Page 313. — Lignes 1 et suiv. — Plusieurs journaux rapportent que Moulin voulut envoyer un bataillon cerner la maison de Bonaparte. D'autre part, Barras raconte (IV, 92) que Moulin lui parla d'un chef de bataillon prêt à

se poster avec ses hommes sur le passage de Bonaparte, quand il reviendrait des Tuileries, et à l'attaquer. Il y a concordance entre ces témoignages. Barras prétend qu'il fit avertir généreusement Bonaparte du dessein conçu contre lui.

Lignes 11-12. — *Éclaircissements* inédits de Cambacérès.

Lignes 29-31. — Sébastiani, dans Vatout, 244.

Page 314. — Lignes 1 à 5. — Roederer, III, 297.

Lignes 17 et suiv. — *Ibid.*

Lignes 30 et suiv. — Compte rendu du *Moniteur*, 19 brumaire.

Page 315. — Lignes 1 à 3. — Sur le salon de la Liberté, voy. *Lettres de Constant*, 75.

Lignes 34 et suiv. — Nous donnons les paroles à Bottot d'après le *Moniteur*. Le fond en est identiquement rapporté dans tous les récits. Les circonstances de la scène furent diversement relatées dans les feuilles des jours suivants. Au bout de quelques jours, un écrit précisant mieux les faits fut envoyé aux journaux sous ce titre : *La conduite de l'ex-Directeur Barras dévoilée*. C'est ce récit que nous avons suivi. Il suffit de le lire pour se convaincre qu'il émane de Bottot lui-même ou au moins de l'entourage de Barras. On y remarquera qu'au lendemain des événements, Barras se vantait encore d'être au mieux avec Bonaparte et d'avoir approuvé l'entreprise. C'est un démenti qu'il infligeait par avance aux assertions de ses *Mémoires*.

Page 317. — Lignes 2 à 4. — L'adresse avait été publiée dans *l'Ennemi des oppresseurs*, ex-*Journal des Hommes libres*, numéro du 14 brumaire.

Lignes 25 et suiv. — Rapports d'agents royalistes au prince de Condé, 6 juin 1800, archives de Chantilly. Sur la difficulté de parole de Bonaparte, cf. notamment Roederer, III, 302.

Page 318. — Lignes 11 et suiv. — Ségur, *Mémoires d'un aide de camp de Napoléon*, édition de 1894, p. 2. Ségur s'engagea effectivement peu de temps après dans les *hussards de Bonaparte*.

Lignes 24-25. — Nous avons sous les yeux une de ces affiches. Le texte suivant est tiré de Roederer, III, 298-299; il fut reproduit par tous les journaux.

Page 320. — Lignes 1 et suiv. — Le texte de l'affiche est inséré notamment dans les *Mémoires historiques sur le 18 brumaire*, 16-17.

Lignes 24-25. — Le texte intégral du *dialogue* est donné notamment par Roederer, III, 299-302.

Page 322. — Lignes 8 et suiv. — Compte rendu du *Moniteur*, 19 brumaire.

Lignes 22 et suiv. — Les journaux disent : « Un fort escadron de cavalerie s'est stationné devant le Conseil des Cinq-Cents. » D'autre part, Sébastiani rapporte que Bonaparte lui avait ordonné de faire occuper par un de ses escadrons le pont de la Concorde. Vatout, 237-238.

Page 323. — Lignes 22 et suiv. — Sur l'arrière-pensée de Gohier, nous avons deux témoignages : celui de Le Couteulx, dans Lescure, II, 223, et celui de Mme Reinhard, 94. Ils s'accordent avec les confidences faites à Mme Gohier et que son mari relate naïvement dans ses *Mémoires*, I, 235-236. Ainsi s'explique que Gohier se soit rendu aux Tuileries dès qu'on lui eut transmis, avec le texte du décret, copie de la démission de Barras. (*Mémoires* de Gohier, I, 255.) Il crut qu'une fois Barras évincé, on en resterait là.

Lignes 33 et suiv. — Sur le délaissement de Barras, voy. ses propres aveux. *Mémoires*, IV, 76-82.

Page 324. — Lignes 22 et suiv. — On retrouve ensuite Debelle sur la liste des officiers qui se rallièrent activement au mouvement.

Lignes 24-25. — Barras, IV, 81. Sur la visite de Mme Tallien, cf. *les Mémoires de Fouché*, I, 127.

Lignes 26-28. — Barras, IV, 79.

Page 325. — Lignes 8 et suiv. — Nous reproduisons le texte donné par Rœderer, auteur de la lettre, III, 80.

Lignes 32 et suiv. — Voy. notamment G. Duruy, préface du t. IV des *Mémoires de Barras*, et Albert Sorel, *la Révolution de Brumaire*, *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1898.

Lignes 36. — *Mémoires de Barras*, IV, 263, en note.

Page 326. — Lignes 21-24. — *Mémoires de Barras*, IV, 80.

Page 327. — Lignes 10 et suiv. — Journaux du 19.

Lignes 26-27. — Voy. la lettre de Cambacérès à Lindet, publiée par M. Montier, 373, avec le *fac simile*. Cf. les *Lettres de madame Reinhard*, 94. La lettre de Cambacérès ne cite pas Dubois-Crancé parmi les ministres présents. Cf. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, I, 283.

Page 328. — Lignes 8 et suiv. — *Commentaires*, IV, 25. Sur l'ordre et le contre-ordre, tous les journaux s'accordent.

Lignes 19 et suiv. — Sur l'affaire de la publication et du sceau, nous avons suivi le récit inédit de Cambacérès et nous lui avons emprunté nos citations. Il existait un précédent en vertu duquel Sieyès pouvait faire fonctions de président. Le 30 prairial, après la démission de Merlin alors président, son prédécesseur Barras avait repris provisoirement la présidence. Procès-verbaux du Directoire, Archives nationales, AF, III, 15.

Page 229. — Lignes 26-28. Récit de Cambacérès. L'acte de promulgation signé de Gohier et Scellé figure parfaitement au *Bulletin des lois*.

Page 330. — Lignes 17-18. — Cornet, 17.

Lignes 21-22. — Le Couteulx, lettre à sa femme en date du 19, Lescure, II, 223.

Ligne 26. — *Ibid.*

Page 331. — Lignes 1 à 7. — Cornet, 17; Fouché, I, 133.

Lignes 13-14. — Le Couteulx, *loco citato*. La conversation telle qu'elle est rapportée par Gohier, I, 256-260, a été certainement arrangée par lui pour se poser devant l'histoire.

Page 332. — Lignes 1 et suiv. — Le fait de la mutinerie des soldats contre Moreau n'est rapportée que dans les *Commentaires*, IV, 22, avec indication inexacte du numéro de la demi-brigade (la 86e pour la 96e).

Lignes 12 et suiv. — Gohier, I, 269. Cf. le *Propagateur* du 20.

Lignes 31 et suiv. — Gohier, I, 268-69. Cf. *les Mémoires de Thiébault*, III, 67.

Page 333. — Lignes 8 et suiv. — Ordre du jour affiché dans Paris.

Lignes 24-26. — *Le Publiciste* du 19.

Ligne 28. — Nous avons sous les yeux un exemplaire, avec la mention *Imprimerie nationale*.

Lignes 34 et suiv. — Détails donnés par les journaux.

Page 334. — Lignes 5 et suiv. — Une loi ultérieure dut valider les actes civils et notamment les mariages auxquels il fut procédé pendant les deux journées par les commissaires d'arrondissement. *Registre des délibérations du Consulat provisoire*, publié par M. Aulard, p. 42.

Lignes 25-27. — *Le Publiciste* du 19.

Lignes 28-30. — *Mémoires du duc de Gaëte*, I, 134.

Lignes 31-35. — *Journal des Débats et Décrets*. Cf. le manuscrit de Delbrel publié dans *la Révolution française*, XXV, 170 et suiv.

Page 335. — Ligne 1. — Fiévée, *Correspondance et relations avec Bonaparte*, CLXVIIJ.

Lignes 10 et suiv. — *Ibid.*

Lignes 13 et suiv. — *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, IVe partie, 230.

Ligne 23. — Archives de Coppet.

Page 336. — Lignes 10-11. — *Commentaires*, IV, 25. Cf. Roederer, III, 298, et tous les journaux.

Lignes 17-19. — Cornet dit : « Je puis affirmer que tout se passa avec une espèce d'hilarité. » *Notice*, 18.

Page 337. — Lignes 19 et suiv. — Sur la discussion qui eut lieu le soir aux Tuileries, nous empruntons nos citations au récit inédit de Cambacérès. Cf. Cornet : « On parla beaucoup dans cette réunion sans s'entendre et sans rien conclure. » *Notice*, 12.

Page 339. — Lignes 19 et suiv. — *Commentaires*, IV, 25. Le fait est confirmé par les notes de Grouvelle. Cf. Lucien, dans *Lescure*, II, 129.

Page 341. — Lignes 2 à 5. — Ces paroles typiques ont été avouées par Bonaparte dans une véritable *interview* que le commissaire des guerres Jullien obtint de lui peu de temps après et qu'il publia en une brochure intitulée : *Entretien politique sur la situation actuelle de la France et sur les plans du nouveau gouvernement.*

Lignes 17 à 20. — *Notice* de Jourdan. Cf. Barras, IV, 86, et Savary, 25.

Page 342. — Lignes 15 et suiv. — Le plan de Bernadotte est rapporté identiquement par Barras, IV, 87-88, et par Touchard-Lafosse, 244-248. Sarrazin s'exprime dans le même sens, 133-135.

Page 343. — Lignes 17 et suiv. — Cornet, 12, et Cambacérès.

Lignes 26-27. — Cambacérès.

Page 344. — Lignes 1 et suiv. — A propos des Anciens, Cornet dit, p. 12 : « A cet instant, les trois quarts de ceux qui avaient concouru à l'événement du matin auraient voulu pouvoir reculer. » Cf. Fauriel, *les Derniers jours du Consulat*, p. 6 (note marginale).

Lignes 20 à 22. — *Mémoires de Bourrienne*, III, 81.

Lignes 23 et suiv. — Sur l'occupation des Tuileries, voy. les détails donnés dans les *Mémoires historiques sur le 18 brumaire*, 21.

Lignes 28-30. — Rapport de police publié par M. Aulard, *Etudes et leçons sur la Révolution française*, 2e série, 224.

Lignes 32 et suiv. — *Gazette de France* du 19. Cf. dans *le Bien Informé*, numéro du 2 frimaire, le relevé des observations météorologiques faites du 18 brumaire au 1er frimaire.

DEUXIÈME JOURNÉE

Page 345. — Lignes 1-2. — D'après l'espèce de bulletin météorologique précité, il ne tomba pas de pluie le 19.

Ligne 4. — *Mémoires de Ségur*, édition de 1894, 2.

Page 346. — Ligne 3. — Archives de la Guerre, état des troupes formant la

17e division militaire du 15 au 30 brumaire (avec indication des lieux de casernement).

Lignes 4 et suiv. — Savary, *Mon Examen de conscience sur le* 18 *brumaire*, 26. *Les Mémoires historiques* (p. 65) disent que l'on n'emmena que quatre à cinq cents hommes.

Lignes 36 et suiv. — Le Couteulx, lettre à sa femme, dans Lescure, II, 224.

Page 347. — Lignes 2 et suiv. — Sur le colloque avec Chazal et le coup d'État de rechange, *Éclaircissements* inédits de Cambacérès. Ce qui prouve que Chazal avait bien rédigé le plan institutif du Consulat provisoire, c'est qu'il finit par le présenter et le faire adopter dans la séance nocturne du 19, après la bagarre de la journée.

Page 348. — Lignes 2-3. — *Mémoires d'un sexagénaire*, partie reproduite dans Lescure, II, 260. Cf. *Mémoires de Fouché*, I, 137.

Lignes 8 et suiv. — *Mémoires d'un sexagénaire*, Lescure, II, 270. Après sa disgrâce, Thurot prit la direction de la *Gazette de France*. Ses violentes polémiques avec le *Journal des Hommes libres*, devenu le journal de Fouché, prouvent l'acrimonie des haines respectives.

Lignes 21 et suiv. — Le Couteulx, lettre citée, 224-225.

Page 349. — Lignes 1-17. — *Ibid.*, 226-227.

Ligne 18. — Dans les *Souvenirs d'un nonagénaire*, p. 178, François-Yves Bernard dit : « Je me permis de le saluer, ce à quoi il voulut bien répondre, quoiqu'il parût être livré à de profondes rêveries. »

Lignes 19-23. — *Le Salon de madame Helvétius*, par Antoine Guillois, 2

Lignes 29-30. — Bourrienne, III, 82.

Page 350. — Lignes 1 à 6. — Renseignement particulier, communiqué par la famille.

Lignes 7 et suiv. — Sur le voyage à Saint-Cloud, *Mémoires de Fouché*, I, 137 ; *Mémoires de Thiébault*, III, 67-68.

Lignes 22-23. — *Mémoires historiques sur le* 18 *brumaire*, 66.

Lignes 23 et suiv. — Roederer, III, 301.

Page 351. — Lignes 3-5. — *Mémoires de Thiébault*, III, 67.

Lignes 6-9. — *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, II, 233.

Lignes 12 et suiv. — Sablet peignit un tableau représentant la scène finale, la prestation de serment par les Consuls provisoires. Ce tableau est conservé au musée de Nantes.

Lignes 21 et suiv. — Sur *la Girouette de Saint-Cloud*, voy. L.-Henry Lecomte, *Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre*, 45-50.

Ligne 25. — Thiébault, III, 68.

Page 352. — Lignes 5 et suiv. — Roederer, III, 301. *Souvenirs d'un sexagénaire*, dans Lescure, II, 263.

Lignes 15-18. — *Mémoires anecdotiques du général marquis de Bonneval*, 245.

Lignes 19-21. — Roederer, III, 301.

Lignes 22 et suiv. — *Souvenirs d'un sexagénaire*, 264. Roederer, III, 301.

Lignes 32 et suiv. — Goncourt, *Histoire de la Société française sous le Directoire*, 208.

Page 353. — Lignes 6 et suiv. — Sur l'aspect de la cour d'honneur, voy. *le Publiciste* du 20. Cf. *les Cahiers du capitaine Coignet*, 76.

Lignes 14 et suiv. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire*, XXXVIII, 220. *Mémoires historiques sur le* 18 *brumaire*, 65.

Lignes 21 et suiv. — *Mémoires historiques sur le* 18 *brumaire*, 74, 75; Buchez et Roux, 220. Ces auteurs ont certainement consulté les *Mémoires historiques*, mais ils ont ajouté quelques détails.

Lignes 30-33. — Incident de la pipe. Les auteurs des *Mémoires historiques* certifient avoir vu la chose de leurs yeux, p. 75.

Lignes 36 et suiv. — *Mémoires historiques*, p. 75, et Buchez et Roux, *loc. cit.*

Page 354. — Lignes 4-6. — Savary, *Mon Examen de conscience sur le* 18 *brumaire*, 824.

Lignes 7 à 29. — *Mémoires historiques*, 65, 66. Cf., aux Archives de la Guerre, l'historique des 79e et 96e de ligne.

Lignes 32-33. — *Cahiers du capitaine Coignet*, 76.

Page 355. — Lignes 4 et suiv. — La restitution des lieux dans l'état où ils existaient, des emplacements occupés par les deux assemblées et par les différents corps de troupes, nous a paru indispensable à l'intelligence de l'événement; elle explique bien des choses. Pour ce travail, indépendamment de visites attentives sur les lieux, nous avons eu recours aux vues et plans anciens du château, à tous les documents graphiques que nous avons pu recueillir, en les rapprochant continuellement des divers récits.

Page 356. — Lignes 10 et suiv. — Sur le décor de la salle, voy. les estampes de l'époque.

Lignes 19 et suiv. — Cette disposition est très nettement indiquée sur le plan reproduit dans l'ouvrage du comte Fleury, *Histoire du palais de Saint-Cloud*, 230. Cf. Bourrienne, III, 152.

Lignes 29 et suiv. — Parmi les estampes qui représentèrent la scène de l'Orangerie et dont plusieurs sont de pure convention, la meilleure est celle dessinée par Monnet, gravée par Helman, an X; il en existe un exemplaire au musée Carnavalet. On y voit l'estrade présidentielle et la tribune placées au devant de la quatrième fenêtre, ce qui correspond à cette indication de la *Notice sur le* 18 *brumaire*, attribuée à Combes-Dounous : « La distance entre la porte et la tribune n'était que le tiers de la longueur de la salle. » p. 35.

Page 357. — Lignes 10-12. — *Notice* précitée, p. 24.

Lignes 13 et suiv. — Sur les effets du retard, tous les témoignages concordent.

Lignes 22-23. — *Mémoires historiques*, 67.

Page 358. — Lignes 14 et suiv. — Sur les discours et incidents de séance antérieurs à l'entrée de Bonaparte, nous suivons le compte rendu du *Moniteur*, 20 brumaire.

Page 360. — Lignes 27 et suiv. — Décisions prises par les Cinq-Cents après l'attentat de Rastadt.

Lignes 34 et suiv. — Lavalette, I, p. 350.

Page 361. — Lignes 9-11. — Compte rendu du *Moniteur*, 21 brumaire. C'est d'après ce compte rendu que nous citons ou analysons les discours des Anciens; nous y avons trouvé aussi l'indication de l'heure pour les interruptions et reprises de séance.

Page 364. — Lignes 12 et suiv. — Thiébault, III, 68. Lavalette, I, 350. *Commentaires*, IV, 26.

Lignes 31-34. — Thiébault, III, 68.

Page 365. — Lignes 3 à 11. — *Ibid.*

Lignes 11 à 24. — Lavalette, I, 350.

Lignes 25 à 36. — *Commentaires*, IV, 27. Jourdan dit dans sa *Notice* que lui et ses amis arrivèrent vers quatre heures.

Page 366. — Lignes 12 et suiv. — « Il nous répugnait, dit Jourdan dans sa *Notice*, de défendre un gouvernement qui avait conduit l'État au bord du précipice et des institutions dont nous reconnaissions l'insuffisance. » Et il regrette de n'avoir pu avec ses amis détourner le mouvement vers une solution de leur goût. Cf. les *Mémoires de Joseph*, I, 76.

Lignes 21-23. — *Mémoires de Joseph*, I, 79.

Page 367. — Lignes 31 et suiv. — Sur la diction incohérente et saccadée de Bonaparte, Bourrienne entre dans beaucoup de détails que confirment tous les témoignages. Le texte du discours inséré dans la *Correspondance* (VI, 4388) d'après le *Journal militaire*, et le texte du *Moniteur* ont été certainement régularisés après coup. Nous n'en prenons que les phrases saillantes qui furent dites vraisemblablement sans suite et sans lien.

Page 370. — Lignes 8-10. — Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, traduction Dosquet, VI, 276.

Page 371. — Lignes 24-30. — Bourrienne, III, 91. *Mémoires d'un sexagenaire*, dans Lescure, II, 264.

Page 372. — Lignes 2 et suiv. — Jourdan écrit dans sa *Notice* : « Bonaparte m'a assuré, dans diverses occasions, qu'en entrant au Conseil des Cinq-Cents il avait l'intention de lui rapporter notre conversation (celle du 15 brumaire), pour lui prouver que, parmi les représentants qui jouissaient de la réputation d'excellents patriotes, il s'en trouvait qui étaient convaincus de la nécessité de modifier la constitution. »

Lignes 20-22. — *Commentaires*, IV, 30.

Lignes 29-30. — *Ibid.*, 27.

Page 373. — Lignes 13-18. — Bourrienne, IV, 153. Lavalette, I, 350.

Lignes 28-29. — *Notice sur le* 18 *brumaire* (Combes-Dounous), 24.

Page 374. — Ligne 3. — *Qui eut toujours horreur du contact matériel des foules.* Le 20 mars 1815, quand la troupe forcenée des officiers à la demi-solde le porte à bout de bras jusqu'aux appartements des Tuileries, « il se laisse porter, les bras en avant, les yeux fermés, un sourire fixe aux lèvres, comme en état de somnambulisme. » H. Houssaye, *1815*, I, 363.

Lignes 8-10. — Dans la dictée du manuscrit de Sainte-Hélène, Napoléon avait d'abord dit que le député qui le serrait de plus près n'était pas Arena ; cette phrase fut ensuite biffée. Nous avons eu sous les yeux le texte raturé.

Lignes 11 et suiv. — *La Notice sur le* 18 *brumaire* (Combes-Dounous) fait un tableau détaillé et caractéristique de la scène, 35-37. Cf. le récit de Delbrel, celui de Jourdan, celui de Bigonnet, celui des *Mémoires historiques*, 73, celui de la brochure intitulée *Bonaparte à Saint-Cloud*, 35.

Lignes 21-22. — *Bonaparte à Saint-Cloud*, 35.

Lignes 27-28. — *Gazette de France*, 22 brumaire. *Mémoires historiques*, 73.

Lignes 29-30. — *Gazette de France*, 22 brumaire.

Page 375. — Lignes 5-8. — Sur la sortie de Bonaparte, voy. Savary, près duquel il passa : *Mon Examen de conscience sur le* 18 *brumaire*, 32.

Lignes 21 et suiv. — Sur le discours de Lucien après l'expulsion, sur les harangues, interruptions et motions subséquentes, *Moniteur* du 20.

Page 376. — *Notice sur le* 18 *brumaire*, 38.

Page 378. — Lignes 1-3. — Thiébault, III, 70. Roederer, III, 302, et les Notes

de Grouvelle confirment les paroles de Sieyès, mais non celles de Bonaparte.

Page 379. — Lignes 1 et suiv. — Notes de Grouvelle : « On annonce que la garde du Corps législatif hésitait et ne voulait pas l'abandonner pour un général qu'elle ne connaissait pas. »

Lignes 12-13. — *Moniteur* du 21.

Lignes 18-22. — Roederer, III, 302. Notes de Grouvelle.

Lignes 36. — *Mémoires historiques*, 70.

Page 380. — Lignes 1 à 4. — Roederer, III, 301. Buchez et Roux disent que le général tomba d'abord de cheval. P. 217.

Lignes 6-10. — Notes de Grouvelle.

Lignes 11 et suiv. — *Mémoires historiques*, 70.

Lignes 25 et suiv. — M. Aulard a démontré définitivement la fausseté de la légende des poignards. *Révolution française*, XXVII, p. 113 à 127. Dans un ouvrage intitulé *l'Empereur Napoléon et le duc de Rovigo* et signé seulement d'initiales, A. Année rapporte que l'un des députés, Enjubault, était armé de pistolets; au moment de l'expulsion, Enjubault laissa tomber à terre ses pistolets, « qui devinrent un arsenal. »

Lignes 35 et suiv. — *Mémoires historiques*, 70 : « Sa figure et son accent indiquaient l'émotion que lui avait dû nécessairement causer la scène terrible dont il sortait. » Cf. le récit de Jourdan.

Page 381. — Lignes 1-8. — *Récit de Sapey, conservé par tradition de famille.* Ainsi s'explique que les journaux aient annoncé que Bonaparte était blessé à la figure.

Lignes 11-14. — *Mémoires historiques*, 71.

Lignes 15-18. — *Mémoires du duc de Raguse*, II, 99.

Lignes 21 et suiv. — *Mémoires historiques*, 70-71. Buchez et Roux, 219.

Page 382. — Lignes 5-8. — Compte rendu du *Moniteur*, 20 brumaire.

Lignes 9-11. — Buchez et Roux, 214. *Mémoires historiques*, 214. Le fait y est certifié d'après témoin oculaire.

Lignes 12 et suiv. — Lavalette, I, 352.

Lignes 29 et suiv. — *Ibid.*

Page 383. — Lignes 2 et suiv. — *Mémoires historiques*, 73.

Lignes 9 et suiv. — *Moniteur* du 21.

Lignes 23 et suiv. — *Moniteur* du 20.

Page 384. — Lignes 1-3. — *Notice sur le 18 brumaire*, 38.

Lignes 24 et suiv. — Lucien, dans Lescure, II, 148. Il est très vraisemblable que Lucien fit passer des avis au dehors pour signaler l'imminence du péril Il n'est pas vrai, malgré son affirmation, qu'il ait requis la force armée pour le délivrer. Les circonstances de son enlèvement prouvent que la chose se fit par surprise et presque malgré lui.

Page 385. — Lignes 2 et suiv. — La *Notice sur le 18 brumaire* (p. 38) est bien ici le récit d'un homme qui a de ses yeux vu la scène. Les journaux donnent aussi à la sortie de Lucien l'aspect d'un enlèvement plus que d'une libération attendue : « Vingt grenadiers entrent, se portent vers le bureau, arrêtent Lucien Bonaparte, le placent au milieu d'eux et sortent ensemble de la salle. » *Propagateur* du 20. D'après Buchez et Roux, p. 214, Lucien aurait cru d'abord que la garde venait l'arrêter par ordre des députés; il leur aurait crié : « Vous me parlez de conciliation et vous me faites arrêter. » Le récit de Lucien est en ce point infidèle.

Lignes 22 et suiv. — *Mémoires historiques*, 73.

Page 386. — Lignes 21 et suiv. — Le texte que nous donnons est celui de Lucien, 152-153, et des journaux.

Page 387. — Lignes 4-6. — Récit de Sapey.

Lignes 6-11. — Bourrienne, III, 97. Gohier, I, 310.

Lignes 11 et suiv. — L'historique de la 79e et celui de la 96e, conservés aux Archives de la Guerre, portent que les détachements de ces corps concoururent à déterminer le mouvement. L'historique de la 96e porte : « Les grenadiers de la 96e concoururent à l'expulsion des députés de la salle de l'Orangerie. » Roch-Godard, qui commandait la 79e et avait eu à envoyer à Saint-Cloud un bataillon, a écrit que les tambours de ce bataillon, battant la charge, avaient déterminé les grenadiers à entrer. *Mémoires de Roch-Godard*, 75-76.

Lignes 21-24. — *Mémoires historiques*, 74.

Page 388. — Lignes 5-8. — Compte rendu du *Moniteur*, 20 brumaire.

Lignes 9-10. — Le colonel Dumoulin, attaché à l'état-major de Brune, était arrivé depuis peu à Paris. Les *Commentaires* (IV, 32) et les *Mémoires de Lavalette* (352) parlent de son rôle, tout en défigurant son nom. Il existe aux Archives de la Guerre, dans son dossier, une lettre de lui écrite de Cadix au ministre de la guerre le 25 vendémiaire an X; il y revient sur le passé et se plaint amèrement de Leclerc : « ... Je me suis adressé à quelques officiers de l'état-major du général Leclerc qui m'ont avoué que ce général m'avait éloigné de l'armée, parce que j'ai dit chez lui que j'étais monté dans l'Orangerie de Saint-Cloud le 18 brumaire à la tête des grenadiers, tandis que c'était lui qui avait dispersé les Cinq-Cents. Certes, je ne désavouerai cette journée... Oui, je suis monté à la tête des grenadiers à Saint-Cloud... Leclerc a dit que celui qui avait marché sur le Sénat, sans être lié par le sang à Bonaparte, méritait la mort. Non, je n'étais pas lié par le sang à Bonaparte, mais je l'étais par des sentiments d'honneur et de grandeur d'âme que Leclerc ne connut jamais. » Sur la lettre figure cette mention de Berthier : « Lui donner l'ordre de revenir en France. » Il avait été fait général par Bonaparte après les événements, en nivôse an VIII; il eut une carrière accidentée et mourut général de division sous la Restauration.

Lignes 10 et suiv. — Sur la scène à l'intérieur de la salle et l'expulsion, le récit attribué à Combes-Dounous (39-40) est le plus véridique. Il s'accorde avec les comptes rendus des journaux et particulièrement avec celui du *Propagateur*, auquel la grave *Décade philosophique* donne ce brevet de véracité : « En lisant son numéro du 20, on croit assister à la séance. Cette note est d'un témoin oculaire. » *La Décade* du 30 brumaire. Cf. pour quelques circonstances Buchez et Roux, 215-216. Les paroles finales de Murat nous ont été communiquées par renseignement particulier.

Page 389. — Lignes 24 et suiv. — La *Notice sur le 18 brumaire* (40), et Dulaure, *Esquisses historiques sur les principaux événements de la Révolution française*, 26e livraison, disent que la plupart des députés, avant de fuir, purent se débarrasser de leur toge dans les vestiaires. Il n'en reste pas moins qu'une partie d'entre eux perdirent leurs insignes en sautant par les fenêtres ou en fuyant. Les journaux constatent que la toge d'Arena ou d'un autre fut retrouvée dans un saut de loup. Mme Reinhard écrit le 20, d'après le récit d'un secrétaire envoyé par son mari à Saint-Cloud : « Teulon (c'était ce secrétaire) revint après être resté l'un des derniers dans la salle des délibérations, avoir vu les Cinq-Cents se disperser, profiter de toutes les issues pour

s'élancer dehors, laissant des lambeaux de leurs costumes accrochés aux branches des orangers. Ils erraient piteusement dans le parc ; un fort brouillard les empêchait de s'orienter, et la peur les affolait. » P. 96. Coignet écrit dans ses *Cahiers :* « Après, nous voyons des gros messieurs qui passaient par les croisées ; les manteaux, les beaux bonnets et les plumes tombaient par terre ; les grenadiers arrachaient les galons de ces beaux manteaux. » P. 77. La *Notice* attribuée à Combes-Dounous dit des députés : « La fuite de plusieurs fut marquée par des circonstances tout à fait plaisantes. » P. 40.

Page 391. — Lignes 21-22. — Buchez et Roux, 212.

Ligne 25. — Savary, 33.

Page 392. — Lignes 8 et suiv. — Dans son récit, Lucien laisse échapper le mot de « transaction entre les deux Conseils », Lescure, II, 147. Cf. Masson, *Napoléon et sa famille*, I, 295-96.

Lignes 19 et suiv. — Roederer, III, 302.

Page 393. — Lignes 7-10. — Lavalette, 355. Arnault, 267.

Lignes 22-28. — La Bibliothèque nationale possède un exemplaire adressé aux administrateurs de l'Opéra-Comique. N. A. Fr. 3087. On lut aussi la proclamation dans les principaux cafés.

Page 394. — Lignes 24 et suiv. — *Mémoires historiques*, 76.

Page 395. — Lignes 12-21. — Bourrienne, IV, 159, d'après le récit de Collot.

Lignes 22 et suiv. — Pour les discours prononcés dans la séance de nuit, voy. le *Moniteur* du 20 et du 21 et le texte plus complet à certains égards donné par Buchez et Roux, 224-255.

Lignes 26 et suiv. — Lorsque plus tard Chazal fut anobli par l'Empereur, il fit mettre dans son blason deux branches d'oranger, en mémoire de l'Orangerie de Saint-Cloud.

Page 398. — Lignes 17 et suiv. — Sur le changement d'avis de Lebrun, voy. Delbrel, manuscrit déjà cité et publié dans la *Révolution française*.

Page 399. — Lignes 2 et suiv. — Le texte de l'adresse figure notamment dans Buchez et Roux, 249-250.

Lignes 26-27. — Masson, *Napoléon et sa famille*, I, 304. Sébastiani dit : « La salle était remplie d'officiers. » Vatout, 271.

Lignes 31 et suiv. — *Mémoires historiques*, 107.

Page 400. — Lignes 8-10. — *Ibid.*, 107.

Ligne 14. — La proclamation figure dans la *Correspondance de Napoléon*, VI, 4389.

Page 401. — Lignes 19-21. — Bourrienne, III, 105.

Lignes 23-24. — *Mémoires de Gohier*, I, 344.

Lignes 24 et suiv. — Notes de Grouvelle.

Lignes 29 et suiv. — Le procès-verbal dressé par l'un des commissaires a été publié, d'après les archives de la préfecture de police, par M. Jean Destrem : *Documents sur les déportations du Consulat*, *Revue historique* (mai-août 1878).

Page 402. — Récit du journal *le Diplomate*, reproduit par M. Aulard dans son recueil : *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, V, 789.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos I

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LES RÉVOLUTIONNAIRES NANTIS

LE GOUVERNEMENT

Les révolutionnaires contre la nation. — L'oligarchie dominante; le gouvernement par coups d'État périodiques. — La théorie et la pratique; l'Institut. — Les royalistes et les Jacobins. — Prostration du peuple. — L'armée remplace le peuple comme force révolutionnaire et devient en toute crise agent de solution. — Le Directoire. — Barras. — Corruption. — Bassesse. — Politique de bascule. — Le 18 fructidor. — Le 22 floréal. — Impossibilité pour les gouvernants de se maintenir autrement que par violences alternatives 2

LE PAYS

Prolongation de l'état révolutionnaire. — Le désordre matériel. — Agitations jacobines et *terreur blanche*. — Le brigandage politique. — Régions de chouannerie. — Insécurité générale. — Impuissance et indignité des administrations; pénurie. — Dépérissement des services publics; dégradation des chemins et des monuments; la France en ruines. — Tyrannie fructidorienne. — Pourquoi les Français accueilleront Bonaparte en libérateur — Le véritable acte liberticide. — Depuis Fructidor, la représentation nationale n'est qu'un simulacre. — Asservissement de la presse. — État religieux. — La Convention thermidorienne et les cultes — Renaissance catholique. — Renouvellement de persécution. — Le clergé mis tout entier hors la loi par la faculté conférée au Directoire de déporter les prêtres sans jugement. — Le nouveau serment — Le calendrier républicain instrument de déchristianisation. — Conditions de la pacification religieuse. — La tyrannie décadaire; ses suprêmes excès et ses sots raffinements. — La question de l'enseignement. — L'école, la rue, les spectacles, les fêtes. — La cocarde. — La liste des émigrés. — État économique et social. — Stagnation du grand commerce et de l'industrie. — Soulagement procuré par la Révolution à la classe rurale. — Libération de la terre. — Les impôts. — La conscription. — La liberté du commerce et de l'industrie; moins de prolétaires à Paris que sous l'ancien régime. — Misère des rentiers; fortunes faites pendant la Révolution. — Pullulements divers. — Importance des financiers et fournisseurs; le parti des *nouveaux riches*.

— Aspect de Paris; luxe dévergondé et misère noire. — Les soirs d'été. — Déclassement général. — Les femmes, les bals, les modes, les mœurs. — Société purulente. — Effets du divorce par consentement mutuel ; traits caractéristiques. — Appréciations diverses sur l'état général des mœurs. — Persistance chez un certain nombre de Français de l'idéal républicain et philosophique. — Le trait dominant de l'esprit public est le désir de la paix. — La France dégoûtée des révolutionnaires et hostile à l'ancien régime. — Mépris profond où sont tombés les gouvernants; on les supporte par apathie et par crainte de nouvelles secousses. — État d'esprit des classes moyennes et libérales; leur genre d'opposition. — Bonaparte en perspective. — Le *héros*. — Bonaparte n'a pu s'emparer de l'État en 1797 parce qu'il ne s'est point trouvé d'appui et de complicité dans le gouvernement; c'est durant l'expédition d'Égypte qu'une partie des gouvernants va lui frayer le chemin du pouvoir..... 16

CHAPITRE PREMIER

LE 30 PRAIRIAL

Deuxième coalition. — Le déficit. — La gangrène s'étend. — Débordement d'ignominies. — Défaites en Allemagne et en Italie. — Scandales financiers. — Le Directoire fructidorien commence à s'effondrer. — Avilissement des Conseils; aspect des séances. — Comment naît chez certains révolutionnaires assagis la pensée de changer les institutions et de recréer un gouvernement. — Apre désir de conservation personnelle. — Première idée d'un coup d'État reconstituant. — Sieyès. — Son entrée au Directoire. — On croit apercevoir un sauveur. — Élections jacobines de l'an VII. — La guerre aux voleurs devient la guerre aux enrichis et à toutes les grosses fortunes mobilières. — Les Jacobins et les néo-modérés se liguent dans les Conseils contre le Directoire fructidorien. — Insurrection parlementaire. — Rôle de Sieyès. — Défection de Barras. — Les journées de Prairial. — L'élection de Treilhard annulée. — Résistance de Larévellière-Lépeaux et de Merlin. — Imminence d'une intervention militaire; Joubert et Bernadotte. — Larévellière et Merlin se démettent. — Remplacement des Directeurs exclus ; misère des nouveaux choix. — Paris s'est désintéressé de la crise. — Le jardin Tivoli pendant la soirée du 30 prairial. — Caricatures et jeux de mots. — Indifférence et atonie de la population..... 70

CHAPITRE II

LA DERNIÈRE POUSSÉE JACOBINE

Fureur usurpatrice des Conseils. — Loi des otages. — Mise en activité des conscrits de toutes les classes. — Un impôt progressif de cent millions voté en principe. — Nouveaux ministres. — Bernadotte. — Les vainqueurs de Prairial se divisent; *le margouillis national*. — Modérés et Jacobins. — Le nouveau Directoire; comment se passe la journée des Directeurs. — Tapage des journaux. — Paris inondé de pamphlets. — Les séances législatives. — Rejet des demandes de mise en accusation contre les anciens Directeurs. — Lucien Bonaparte. — Réouverture des clubs. — Séances au Manège. — Le désordre dans la rue; réapparition des *collets noirs*. — La soirée du 23 messidor aux Tuileries. — Le boulevard. — Panique. — Le Conseil des Anciens interdit aux clubistes de se réunir dans la salle du Manège. — Soulèvement de l'opinion contre les Jacobins. — En face de la poussée anarchiste, Sieyès prépare son

coup d'État reconstituant. — Rôle dévolu à Joubert. — Combinaison stratégique et politique. — Appel aux modérés de toutes les époques; rapports avec La Fayette proscrit. — Le lendemain et le surlendemain. — État d'esprit des hauts révolutionnaires. — Tendances protestantes. — Influence posthume du grand Frédéric. — Relations avec les agents orléanistes. — Ce qu'eût été l'entreprise sans Bonaparte..... 92

CHAPITRE III

LUTTE DES PARTIS

Départ de Joubert pour l'Italie; son mariage. — Sieyès entame la lutte contre les Jacobins. — Ses discours au Champ de Mars. — Le commandement de Paris et le ministère de la guerre. — Cambacérès. — Les Anciens. — Changements dans la garnison de Paris. — Les Jacobins rue du Bac. — Recours à Fouché; sa nomination au ministère de la police. — Comment il prend position devant le public. — Habile investissement. — Les balles du 10 août. — Marbot éliminé. — Fermeture du club; attitude de la population; craintes des Cinq-Cents. — L'agitation jacobine en province; contre-agitation royaliste. — Un mois de la vie provinciale — Le Midi; épidémie de brigandages et d'assassinats. — La vallée du Rhône. — Lyon. — Le centre. — Le Sud-Ouest menacé d'un embrasement. — Toulouse et Bordeaux. — Dépression de la Vendée. — Les Chouans. — Troubles dans les villes du Nord. — La Belgique et les départements rhénans. — Quatre Vendées en perspective. — Force et faiblesse du parti royaliste; les princes. — Insurrection dans la Haute-Garonne et les départements avoisinants. — L'Ouest en retard; prise d'armes décidée. — Les trois conspirations. — Pas de gouvernement. — Appel de Mme de Staël à la justice. — Tyrannie et licence..... 121

CHAPITRE IV

LA CRISE DE NOVI ET LES LOIS JACOBINES

Bataille de Novi; mort de Joubert. — Bruits d'assassinat. — Consternation dans le public. — Effervescence dans le monde politique. — Les Anglo-Russes en Hollande. — Coup porté contre la presse. — Les Jacobins proposent à Bernadotte de renverser le gouvernement. — Réponse de Bernadotte. — Proposition de déclarer *la patrie en danger*. — Terrible séance aux Cinq-Cents; pugilat parlementaire; Paris pendant la soirée. — Conseil nocturne au Luxembourg. — Le portefeuille escamoté à Bernadotte. — Séance du 28 fructidor; le coup d'État en perspective. — Rejet de la proposition de Jourdan; la horde jacobine autour du Palais-Bourbon. — Indifférence du vrai peuple. — Application des lois jacobines. — Paris devant l'impôt progressif. — Résistance et capitulation des Anciens. — Organisation de l'impôt. — Le jury taxateur. — Guerre au capital. — Répercussion sur toutes les classes. — Incidents caractéristiques à Lyon. — La finance appelle un sauveur. — Mot prêté au fournisseur Collot. — Résultats financiers. — Mécanisme de la loi des otages. — Application partielle. — Les ligues de représailles. — Imminence de l'insurrection dans l'Ouest. — L'appel de toutes les classes de la conscription accroît immensément le nombre des réfractaires. — Renfort au banditisme. — Désarroi des administrations. — Gangrène et décomposition générales... 174

CHAPITRE V

VICTOIRES RÉPUBLICAINES — RETOUR DE BONAPARTE

État de l'esprit public; la France appelle-t-elle César? — Prostration du peuple. — Inertie et désarroi des autres classes. — Progrès du royalisme. — Les paysans et Bonaparte. — Imminence du péril extérieur. — Retour offensif du jacobinisme. — Sieyès et ses amis précisent leur plan de coup d'État. — Rôle de Lucien. — Paris pendant la fin de l'été. — Premier bulletin de victoire. — Bergen. — Zurich. — Émotion saine. — Souvorof en Suisse. — Paris haletant. — Bonaparte se remet en scène par le bulletin de la bataille d'Aboukir. — Trois victoires à la fois. — L'esprit public se ranime par vibrations successives; le choc décisif. — Premier bruit du débarquement de Bonaparte. — De Fréjus à Lyon. — Sieyès, Moreau et Baudin des Ardennes. — Paris pendant la journée du 22 vendémiaire. — Ovation plébiscitaire. — Le gouvernement, les Conseils, les partis, les armées, la masse. — Comment on doit interpréter l'accueil fait à Bonaparte. — La Révolution et la paix..... 215

CHAPITRE VI

BONAPARTE A PARIS

Bonaparte pique droit sur Paris par la route du Bourbonnais; arrivée subite et discrète. — La maison de la rue de la Victoire. — Visite au gouvernement. — Retour de Joséphine; crise intime; le pardon. — Afflux de visiteurs. — Premières occupations de Bonaparte. — Il étudie l'état de l'opinion et des partis. — Persistance de la lutte entre les partis extrêmes; insurrection de l'Ouest. — Détente et désir d'apaisement dans le public et dans une notable partie du personnel politique. — L'opinion n'appelle pas un coup de force. — Comment Bonaparte entend réaliser le vœu national. — Où prendra-t-il son point d'appui? — Le bonapartisme de droite et le bonapartisme de gauche. — Sieyès ou Barras. — Raisons qui déterminent le général à se tenir d'abord éloigné de Sieyès; celui-ci se refuse à faire le premier pas. — Vif incident; Talleyrand s'entremet; échange de visites. — La négociation s'amorce. — Le dîner chez Barras. — Accord avec Sieyès. — Tactique adoptée à l'égard de Barras. — Caractère du pacte conclu entre Bonaparte et les principaux révolutionnaires nantis. — Mot de l'un d'eux. — Bonaparte et l'Institut. — Le général des idéologues. — Washington ou César..... 242

CHAPITRE VII

PRÉPARATIFS DU COUP D'ÉTAT

On communique à Bonaparte le plan du coup d'État. — Son adhésion, ses réserves intimes. — Procédure adoptée. — On ne précise ni le régime futur ni même la composition du gouvernement provisoire. — Arrière-pensée de Lucien. — Rapports de Bonaparte avec les Jacobins. — Tous les partis espèrent en lui; malentendu universel. — Le peuple regardera faire. — Le général *Vendémiaire*. — La question de paix ou de guerre reste la grande préoccupation du peuple. — Les troupes de la garnison. — Les grenadiers de Brumaire: comme quoi ces prétendus prétoriens ne connaissaient point Bonaparte et n'étaient en grand nombre que de faux soldats. — Moreau. — Berna-

dotte. — Travail d'embauchage. — D'où venait l'argent? — Les compagnies de finance. — Le principal commanditaire. — Conciliabules épars. — Le salon de la rue de la Victoire. — Bonaparte dans le monde. — Petit nombre des initiés à la totalité du secret. — Panique chez Talleyrand. — Fouché n'est pas admis aux suprêmes confidences. — On convient d'agir le 18 brumaire. — Repas solennel au temple de la Victoire. — Acclamations significatives du peuple. — Conversation avec Jourdan. — Les dragons de Sébastiani doivent former le pivot militaire de l'opération. — Combinaison d'une prise d'armes spontanée de ce corps avec le coup d'État parlementaire. — Joséphine et Gohier. — Les Directeurs enlacés dans un tissu de ruses et de mensonges. — Morne dîner chez Cambacérès. — Les dernières heures..... 268

CHAPITRE VIII

BRUMAIRE — PREMIÈRE JOURNÉE

Travail nocturne. — Séance au petit jour. — Le décret des Anciens. — Rue de la Victoire. — Afflux des officiers; ils comprennent et s'exaltent. — Arrivée des généraux. — La *souricière*. — Lefebvre. — Bernadotte. — Enthousiaste départ. — La chevauchée. — Le financier Ouvrard. — Autour des Tuileries. — La matinée du 18 au Luxembourg. — Barras s'immobilise. — Premier mécompte de Sieyès. — Fouché. — Bonaparte devant les Anciens. — Apostrophe célèbre. — Plagiat. — Aspect des troupes et de la foule. — Révolution ou revue. — Affiches et brochures. — Le coup d'État se fait au nom de la liberté. — Séance des Cinq-Cents brusquement interrompue. — Démission et disparition de Barras; incident aux barrières. — Les ministres aux Tuileries. — Formalisme de Cambacérès. — Le sceau de la République et l'acte de promulgation. — Demi-complicité de Gohier; il signe l'ordonnance de promulgation. — Gohier et Moulin sommés de démissionner; leur résistance, leur mise en surveillance; rôle de Moreau. — Physionomie de Paris; la Bourse. — Dispositions stratégiques. — Conseil tenu aux Tuileries; débat stérile. — Bonaparte cherche à garder le contact avec les Jacobins. — Véhéments conciliabules. — Les Jacobins militaires et les Jacobins civils. — Bernadotte essaie de s'introduire dans l'entreprise et d'en accaparer le bénéfice. — Personne n'a de plan pour la journée du lendemain. — Fautes de Bonaparte. — Premiers symptômes de recul chez une partie des Anciens. — Paris pendant la soirée du 18 brumaire..... 300

CHAPITRE IX

BRUMAIRE — DEUXIÈME JOURNÉE

Mouvement vers Saint-Cloud. — Cambacérès et Chazal; un deuxième coup d'État tenu en réserve. — Benjamin Constant. — Départ de Bonaparte. — La route. — Envahissement de Saint-Cloud. — Topographie. — Retard dans l'aménagement des locaux parlementaires; conséquences. — L'opposition se déchaîne aux Cinq-Cents; les députés prêtent serment à la constitution. — Impatience de Bonaparte, flegme de Sieyès. — Délibérations intermittentes des Anciens. — Rien ne marche. — Bonaparte essaie de donner l'impulsion aux Anciens et se présente devant eux; il manque successivement tous ses effets. — Raisons qui le poussent à entrer dans la salle des Cinq-Cents. — Son entrée; l'explosion. — Effroyable tumulte. — Voies de fait. — Défaillance physique de Bonaparte. — Le *hors la loi* réclamé par les Jacobins. — Obstruc-

tion. — Bonaparte monte à cheval. — Il se rend auprès des troupes de ligne et de cavalerie. — L'apparence de blessure. — Mouvements désordonnés et furieux. — Approche de la nuit. — Imminence du *hors la loi*. — Lucien extrait de la salle. — Il harangue les grenadiers. — Pression des autres troupes. — *Le passage du Rubicon*. — Entrée des grenadiers dans la salle. — Mot de Murat. — Les baïonnettes. — L'assemblée s'évanouit dans le brouillard et dans la nuit. — Prosternation des Anciens. — Appréciation du rôle de Lucien. — Le dîner de Talleyrand. — Paris pendant la bagarre. — Les racoleurs de députés; on reforme un tronçon d'assemblée. — Séances de nuit. — Discours de Lucien, de Boulay et de Cabanis; les auteurs civils du coup d'État ne sont nullement des *césariens*. — *La république nationale*. — Le Consulat provisoire. — Les députés jacobins exclus. — Prestation de serment; public interlope. — Saint-Cloud se vide; retour à Paris. — Les journées de Brumaire, la République et la Révolution. 345

CHAPITRE X

LE LENDEMAIN DU COUP D'ÉTAT

Bonaparte sort de chez lui et traverse Paris pour se rendre au Luxembourg. — Les journaux. — La rue. — Immobilité des faubourgs. — Contentement général, mêlé de quelques réserves. — La soirée. — Proclamation des résultats. — Explosion d'enthousiasme. — A bas les tyrans! — *La paix*. — Effusions et illusions; Bonaparte acclamé comme le restaurateur de la liberté et le précurseur de la paix. — Premières séances consulaires. — Roulement établi. — Composition du ministère. — Faiblesse matérielle du nouveau gouvernement. — Début modeste. — Premières sorties de Bonaparte; tact et simplicité. — La journée du Consul; ses conversations. — Les soirées au Luxembourg. — La famille militaire. — Premiers froissements avec Sieyès; Talleyrand appelé à servir de trait d'union. — Abolition de la loi des otages et de l'emprunt progressif. — Appel à la finance; concours restreint. — Continuation de l'enthousiasme populaire. — Lettre de Lefebvre. — Les Jacobins proscrits pour la forme. — Premières nouvelles des départements. — Opposition de quelques fonctionnaires. — Affaissement du jacobinisme. — Levée contre-révolutionnaire. — Désordres dans certaines villes. — Grande politique de Bonaparte. — La réconciliation nationale. — Pas de réaction. — Les théâtres de Paris. — Fouché et les administrateurs de l'Opéra-Comique. — La réaction par l'image, la caricature et la chanson. — Les Jacobins et les parlementaires vilipendés. — Mesures répressives de la réaction. — Circulaires ministérielles. — Envoi dans les départements de vingt-quatre délégués consulaires; ils doivent être les missionnaires de l'apaisement. — Désordres ruraux. — Les paysans s'imaginent que la chute de la tyrannie révolutionnaire doit entraîner la suppression de toutes charges publiques. 403

CHAPITRE XI

LA FRANCE SOUS LES CONSULS PROVISOIRES

PARIS

Apaisement de l'effervescence réactionnaire. — Prudence et ménagements de Bonaparte. — Paris tel que la Révolution l'avait fait. — Contrastes. — Débraillé général. — Les monuments et les établissements; paradoxales destinations. —

La rue. — Pullulement d'industries parasites. — La journée des Parisiens. — Le beau monde. — Folie de jouissances. — Influence de Bonaparte sur les modes. — Pacification des dîners. — Les salons. — Le théâtre. — Insécurité des rues. — La prostitution débordante. — Éléments interlopes et dangereux. — L'armée des fraudeurs. — Rafle au Palais-Royal. — Conversation de Bonaparte à déjeuner; comment il se sert de la presse. — Libéralisme et abstention de la police. — Les journaux. — Résurrection du *Journal des hommes libres*. — Politique de Fouché; la défense révolutionnaire. — Incertitude et fluctuations de l'opinion parisienne. — Comment Bonaparte opérera la conquête de Paris..... 446

LES DÉPARTEMENTS

Mesures s'appliquant à l'ensemble de la France. — Maintien des lois révolutionnaires; quelques adoucissements dans l'application. — Mesure prise à l'égard de certaines catégories de prêtres. — Les routes. — Manque d'argent. — Expédients financiers. — La direction des contributions directes. — Interrègne administratif. — Persistance du désordre matériel. — Le Midi et le Sud-Ouest. — L'armée d'Italie en dissolution. — Séditions militaires. — Les autres armées. — Effet produit par les événements sur les Français de l'extérieur. — Émigrés et proscrits. — Retour inopiné de La Fayette. — La grande majorité des républicains se rallie au gouvernement provisoire. — Les Jacobins. — Déception des royalistes. — Modérés de gauche et modérés de droite; ceux-ci demeurent sur la réserve; lettre caractéristique. — La masse des citoyens espère et croit en Bonaparte, sans se livrer encore à lui avec une absolue confiance. — Succès des royalistes dans l'Ouest. — Surprise du Mans et de Nantes. — La Vendée et la Normandie. — Velléité pacificatrice du Directoire. — Le général Hédouville et Mme Turpin de Crissé. — Effet produit dans l'Ouest par le 18 brumaire et les actes subséquents. — Armistice. — Bonaparte ne décourage pas entièrement les espérances des royalistes; il veut immobiliser et assoupir tous les partis..... 466

CHAPITRE XII

LA CONSTITUTION DE L'AN VIII

Les commissions législatives: *sections* de constitution. — Recours à Sieyès. — Sans rien écrire, Sieyès se laisse extraire ses idées. — Modification de son projet antérieur. — Les principes et les intérêts. — Sieyès propose la suppression du système électif et veut instituer à perpétuité le règne des révolutionnaires. — Les *listes de notabilité*. — Le Sénat source de tous les pouvoirs. — Les deux pyramides. — Le Grand Électeur. — Grave discordance d'opinion avec Bonaparte. — Propositions transactionnelles. — Discussion acerbe. — La rupture paraît imminente. — Paris pendant la crise. — Incident de boulevard. — Le carrosse espagnol. — Détente dans les rapports entre Sieyès et Bonaparte. — On introduit les commissions au débat; on trompe Sieyès. — Bonaparte attire chez lui les deux *sections*; comités nocturnes; élargissement de la réunion; conférence plénière. — Projet de Daunou. — Bonaparte bouleverse les deux projets l'un par l'autre. — Les feuillets de Daunou; le *recto* et le *verso*. — Les huit mots décisifs. — L'unité dans l'Exécutif. — Bonaparte continue à négocier avec Sieyès; transaction sur les personnes. — Satisfaction accordée à l'oligarchie révolutionnaire. — Cambacérès et Lebrun. — Discussion sur les garanties. — Les commissions se divisent finalement. — Comment

Bonaparte leur extorque le vote de la constitution. — Scène à huis clos. — Sieyès grand électeur. — Publication immédiate. — Mot d'une femme du peuple. — Examen de la constitution. — Ses lacunes et ses obscurités. — Les Consuls. — Le Sénat. — Le Tribunat. — Le Corps législatif. — Comment la constitution de l'an VIII, née d'un compromis entre Bonaparte et l'oligarchie révolutionnaire, porte en soi le germe de coups d'État futurs et conduira au despotisme démocratique. — La constitution soumise au vote des citoyens; ouverture des registres. — Bonaparte préjuge le résultat du plébiscite et fait décider la mise en vigueur de la constitution. — Derniers travaux des commissions. — Loi sur les fructidorisés. — Loi sur les fêtes nationales. — L'apanage de Sieyès. — Bonaparte entre en fonctions de premier Consul..... 493

CHAPITRE XIII

LE PREMIER CONSUL

Proclamation aux Français. — Paroles profondes. — La *modération* présentée comme la base de tout gouvernement vraiment national. — Le ministère de Bonaparte. — Talleyrand. — Fouché. — Lucien. — La droite et la gauche du gouvernement consulaire. — Installation du Conseil d'État. — Appel à tous les partis et prélèvement des capacités. — Composition du Sénat. — Influence prépondérante laissée à Sieyès dans le choix des législateurs et tribuns; abstention de Bonaparte. — Ambitions et bassesses. — Les deux faces de Benjamin Constant. — Composition du Tribunat et du Corps législatif. — Reliquat conventionnel. — Les Conseils du Directoire se prolongent par un grand nombre de leurs membres dans les assemblées consulaires. — Pourquoi l'opinion soutiendra le premier Consul contre les assemblées. — Froideur de l'accueil fait à la constitution. — Épanouissement de la politique consulaire. — Le *Moniteur* du 7 nivôse. — Proclamation aux départements de l'Ouest. — Amnistie. — Premières mesures tendant à l'établissement de la liberté religieuse. — Abolition des lois d'exception contre les ex-nobles et parents d'émigrés. — Le *temple de Mars*. — Rappel de la plupart des fructidorisés. — Mesures consécutives. — Impression profonde. — *Un règne de justice*. — Restauration du bon sens. — Réouverture d'un certain nombre d'églises; explosion catholique. — Continuation de l'interrègne administratif; nécessité de lois organiques. — Le mouvement des masses continue à porter vers Bonaparte. — L'opposition jacobine. — Le péril de droite. — Force de l'opinion royaliste; les provinces dissidentes. — L'Ouest toujours en armes et la conspiration du Midi. — Persistance de la guerre étrangère; nouvelle campagne en perspective. — Étroite connexité entre la question intérieure et la question extérieure. — Une victoire portant en soi gage de paix peut seule consolider l'établissement consulaire et assurer l'avènement de Bonaparte à la pleine puissance..... 541

APPENDICE..... 577

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4010.

CANCELLED: JUL 2 1970

DC
191
V3

Vandal, Albert
L'avènement de Bonaparte.

NAME OF BORROWER

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 20 15 01 007 1